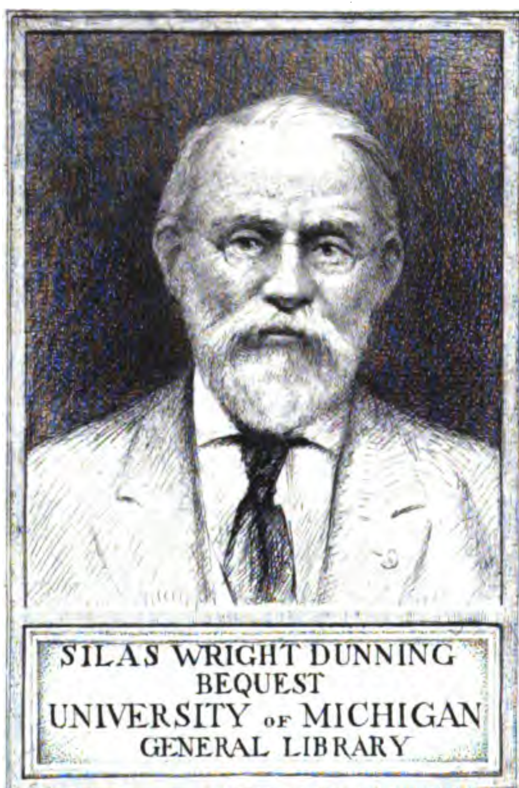


ANNALES

FRANC-COMTOISES.

REVUE

RELIGIEUSE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

SEPTIÈME ANNÉE.

TOME XIII.

BESANÇON,

J. JACQUIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

Grande-Rue, 14, à la Vieille-Intendance.

1870.

ANNALES

FRANC-COMTOISES.

REVUE

RELIGIEUSE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

LES FÊTES DE NOEL A ROME.

LETTRE A M. ***.

Vous me demandez une lettre de Rome pour les *Annales franc-comtoises ;* je vous la fais au courant de la plume, sur les fêtes dont je viens d'être le témoin, et je vous raconte mes impressions personnelles avec un abandon de style dont vous serez obligé de m'excuser auprès de nos lecteurs.

Les fêtes de Noël, autrefois si populaires, commencent à se perdre dans les habitudes des villes trop occupées d'intérêts matériels, et il y a des campagnes qui ressemblent déjà fort tristement à ces villes déshéritées des joies chrétiennes. A Rome, au contraire, elles ont conservé tout leur éclat et tout leur charme; le peuple en jouit purement, comme d'un bienfait que la tradition lui assure et d'un repos qui lui est dû.

D'abord il y a vacances partout, de la veille de Noël au lendemain du nouvel an : ce sont *les bonnes fêtes*, et peut-il y avoir de bonnes fêtes sans vacances? Rome, il est vrai, s'est laissé un peu gagner par les mœurs françaises, mais ç'a été seulement pour allonger encore d'un ou

deux jours ces vacances fameuses. Les uns se souhaitent la bonne année dès la veille de Noël, selon l'usage de Rome; d'autres ne remplissent ce devoir qu'au 1er janvier, selon l'usage de France. Ne faut-il pas aller la veille de Noël chez les cardinaux, et la veille du premier de l'an à l'ambassade? On ne peut pas tout faire le même jour. Ajoutez à cela que l'on commence à vous demander deux fois des étrennes, afin d'accorder ensemble l'usage de France et l'usage de Rome. Les tribunaux, les écoles, les professeurs, les enfants, les domestiques, les cochers, les capucins, les mendiants, tout le monde gagne quelque chose pendant *les bonnes fêtes :* des loisirs ou de l'argent. Jugez si la joie est naïve et populaire.

Pour inaugurer les fêtes de Noël, il s'est célébré dans l'église de Saint-Denis, *via Julia*, une messe en rite arménien, le 24 décembre, à trois heures et demie de l'après-midi. Cette église est petite, la rue est demeurée, pendant tout l'office, encombrée de voitures et de curieux, et la circulation n'y a été rétablie que le soir. A force de patience, je suis parvenu à me glisser dans l'angle formé par un pilastre et à prendre quelque idée du rite arménien. Le chant est monotone et nasillard. Si j'en crois M. l'abbé G..., fin connaisseur en cette matière, il y a là-dedans une intention de solennité et de grandeur. Il fait observer assez spirituellement que nos pères avaient rapporté des croisades l'habitude de chanter du nez, et que cette habitude s'est conservée pieusement dans nos conférences de filles, car jusqu'à ces derniers temps, fidèles à la tradition, elles se faisaient un point d'honneur de donner, les jours de fêtes, un ton nasillard à leurs plus beaux cantiques. Mais je n'ai pas, comme M. l'abbé G..., le droit de critiquer le chant, pas même le chant arménien. L'ampleur et la magnificence des vêtements sacerdotaux, la dignité de l'officiant et des ministres, les bénédictions données aux fidèles à plusieurs reprises, tantôt avec les oblations recouvertes d'un voile, tantôt avec un chandelier à trois branches, impressionnent vivement l'assemblée. L'élévation se fait au bruit de mille clochettes mêlées d'instruments de bois, peut-être la castagnette. Après l'élévation, l'évêque et les diacres assistants se sont retirés derrière l'autel, on a tendu un voile devant le tabernacle, et le reste du sacrifice s'est achevé dans le mystère, avec des chants dont la note affaiblie avait quelque chose de mélancolique, entremêlés de silences profonds et fort expressifs. Ensuite a eu lieu la distribution des eulogies : c'est un pain azyme, de forme carrée, et du goût de celui que l'on porte en Franche-Comté, la veille de Pâques, dans les familles chrétiennes. Mais il s'éleva un tel tumulte pendant cette distribution, qu'on dispersa l'assemblée et qu'on ferma les portes de l'église.

C'est sans doute quelque désordre de ce genre qui a fait interdire dans la plupart des églises de Rome la messe de minuit. Trois d'entre elles seulement ont conservé cet usage, entre autres Saint-Louis-des-Français, où l'office attire un concours de fidèles très nombreux et très recueillis. Ce n'est que dans la matinée que l'on donne la communion. Les trois cent soixante églises de Rome étaient, de six heures à huit heures du matin, remplies de fidèles qui s'approchaient de la sainte table. J'ai vu beaucoup de zouaves belges, hollandais, français, canadiens, parmi les plus dévots : c'était la clôture de leur jubilé. Ceux de langue française avaient été prêchés pendant quatre jours par Mgr Mermillod, évêque de Genève, et Mgr Berthaud, évêque de Tulle, dans l'église de Saint-Philippe-de-Néri. La grâce infinie et la sympathique parole de l'un, l'originale et profonde théologie de l'autre, faisaient le plus merveilleux effet. Vous connaissez Mgr Mermillod ; on a dit de Mgr Berthaud : Il y a chez lui du prophète, du poëte et du paysan. Il est tout cela, et avec tout cela il est lui-même et ne ressemble à personne.

Le pape a officié le jour de Noël avec toutes les pompes ordinaires de ce grand jour, relevées par la réunion de tous les évêques dans le chœur de Saint-Pierre et la présence des députés de toutes les nations dans la nef immense de cette basilique. Quand il s'est avancé, porté majestueusement dans la *sedia*, entouré des prélats de sa maison, précédé du sénateur de Rome et des conservateurs de la cité, la tiare en tête, les trois doigts levés pour bénir, de cette tête que l'âge n'a pas inclinée, de ces doigts qui bénissent depuis vingt-trois ans toujours avec la même autorité, mais avec une sainteté toujours croissante, il semblait tomber non pas seulement sur l'assistance, mais sur le monde qu'elle représentait, comme une rosée de grâce capable d'amollir toutes les résistances et toutes les obstinations du cœur de l'homme. J'entendais autour de moi ces mots : « Quel spectacle ! quelle majesté ! » Mais la plupart fléchissaient sans rien dire et essuyaient leurs larmes en s'agenouillant.

L'usage est d'aller visiter dans l'après-midi de Noël la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Cette église possède quelques restes noircis de la crèche de Bethléem, et elle les expose ce jour-là dans une châsse d'argent avec laquelle le chapitre fait la procession après les vêpres. J'ai pu distinguer et étudier fort bien les deux sortes de populations qui fréquentent les églises de Rome. Autour des autels, le long des piliers, sur les marches des confessions (c'est le nom que l'on donne aux chapelles souterraines dont l'entrée se trouve au pied du maître-autel), vous voyez le peuple agenouillé, le chapelet à la main, dans une attitude plus humi-

liée encore que recueillie. Il y a là des gens qui prient et qui prient mieux que nous. Mais à côté d'eux sont les étrangers et les touristes, plus préoccupés du temple que de Celui qui l'habite, debout faute de bancs, et quand ils sont las d'être debout, se promenant le long des nefs et des chapelles avec une curiosité qui ne distrait pas le moins du monde les vrais chrétiens. Nos églises françaises n'offrent ni cette dévotion si profonde, ni cette curiosité si indiscrète. Je ne voudrais pas réformer le monde entier à notre image; mais je suis de ceux qui souhaiteraient de trouver dans les églises de Rome des bancs et des chaises pour les étrangers qui veulent prier, chanter, écouter. Ces étrangers ne grossiraient point du tout la foule des Anglais qui se promènent, si leur dévotion pouvait suivre l'office avec les commodités qu'ils trouvent dans leurs pays. Pendant les vêpres de Sainte-Marie-Majeure, j'ai vu plus de trois cents fidèles, hommes, femmes, enfants, avant de se retirer, aller se prosterner aux pieds des pénitenciers et s'agenouiller sous leur baguette avec l'expression d'une componction parfaite. Plusieurs, en se relevant, baisaient la main du dominicain qui avait étendu sur leur front la verge de la pénitence. Les gens qui les entouraient laissaient quelquefois échapper un sourire, à l'aspect de cette cérémonie; mais le sourire meurt vite sur les lèvres, quand il ne trouve pas d'imitateurs, et Rome est le lieu du monde où l'on se gêne le moins pour servir Dieu comme on l'entend, en dépit du respect humain et du qu'en dira-t-on.

A partir du jour de Noël, et pendant toute l'octave, on va entendre, dans l'après-midi, les prédications des petits enfants. C'est surtout à l'église d'*Ara-Cœli*, voisine du Capitole, que ce spectacle attire la foule. En face de la crèche s'élève, à l'angle d'un pilier, une tribune, recouverte d'une draperie rouge, où montent successivement des orateurs de sept à douze ans, filles et garçons. Ces orateurs imberbes ont appris un petit sermon en italien, de dix minutes environ, et ils viennent, accompagnés de leurs parents, affronter les périls de la parole publique. On m'a assuré que c'était dans les familles l'objet d'une grande émulation, et qu'on regardait comme la récompense suprême du travail et de la bonne conduite, l'honneur d'aborder la tribune sacrée. Les habitants des campagnes voisines viennent le disputer aux Romains. J'ai vu d'humbles femmes, en costume de campagnardes, amener leurs petites filles au pied de la chaire, et la pauvre enfant du peuple succéder dans ce ministère naïf à la fière patricienne. Quelquefois les jeunes orateurs montent deux à la fois. Au lieu d'un sermon, on a un dialogue, et l'intérêt n'en est que plus grand. Une petite fille s'est troublée, et après quelques hé-

sitations, a quitté la chaire. Une autre avait oublié de faire le signe de la croix. Au bout de quelques minutes, elle s'arrête, se signe gravement et recommence le sermon. Je n'ai entendu que des petites filles. Ont-elles été plus sages que leurs frères, ou bien sont-elles seulement plus hardies? Je ne le décide pas. La dernière a prêché le jour de l'Epiphanie, dans notre église nationale de Saint-André et de Saint-Claude des Bourguignons, un peu avant les complies. La tribune était placée à côté de la tombe du sculpteur Monnot, d'Orchamps-Vennes. Je rêvais à nos montagnes, et je cherchais dans le sermon quelque accent de la patrie lointaine, me plaisant à penser que c'était peut-être quelque arrière-petite-fille de ces 10,000 Comtois chassés par les guerres de 1636, qui vinrent, sous la conduite de leur curé, demander un asile au pape, et qui donnèrent leur nom et à l'église et aux rues de *Bourgogne* et de *Saint-Claude*, voisines de l'édifice. Mais je n'ai trouvé que la grâce et la volubilité de la parole italienne; l'enfant était entourée d'une famille nombreuse et riche, à en juger par la toilette. Tout à coup la cloche des complies se fit entendre, et le clergé sortit de la sacristie. L'orateur, sans se déconcerter, coupa au court, acheva sa phrase, donna la bénédiction et descendit au milieu des murmures les plus flatteurs qui puissent accueillir les débuts de la parole.

Le jour de la fête de saint Etienne, la dévotion se partage entre l'église de San-Lorenzo hors des murs, et la basilique de Saint-Paul, qui couservent les reliques insignes du premier martyr. Encore un souvenir comtois ! Je me représentais notre pèlerinage à Saint-Etienne, et toute la ville de Besançon en marche sur les rampes de la citadelle pour aller chercher les traces de l'église bâtie, dès les premiers temps du christianisme, au sommet de la cité. Après Rome et Venise, c'est Besançon qui possède le plus de souvenirs et de reliques de saint Etienne.

Saint Jean est le patron de Pie IX, et cette circonstance donne à la fête de l'apôtre bien-aimé une popularité encore plus grande. Le canon tonnait au fort Saint-Ange, les drapeaux du pape arborés aux deux angles de la forteresse flottaient majestueusement au-dessus des rues voisines; la foule des équipages mêlée aux zouaves et aux dragons se pressait aux portes de Saint-Pierre, tout le chœur de la basilique était garni d'évêques, toute la nef était remplie de peuple. Comment se refuser à croire que l'on célébrait la fête d'un père, au milieu de la joie et de l'enthousiasme des enfants? Les étrangers les plus prévenus sont obligés de reconnaître que Pie IX est demeuré, après vingt-trois ans de règne, l'amour et les délices du genre humain.

La basilique de Saint-Jean-de-Latran est naturellement le but des pèlerinages du jour. Là, comme à Sainte-Marie-Majeure, on chante les vêpres en musique, et les plus fameux musiciens de Rome prêtent leur concours à la cérémonie. Vous me permettrez de n'en rien dire, sinon qu'au bout de trois quarts d'heure, ayant demandé où l'on en était de l'office, j'appris que l'on commençait seulement le troisième psaume. Je n'avais entendu que des sons, je n'avais pas distingué un seul mot. Il paraît que les habitués du Théâtre-Italien étaient enchantés. Moitié des assistants semblaient ravis et enthousiastes, moitié regrettaient les vêpres de leur village. Je pris le parti de ne plus songer à la musique et de visiter le monument. A Saint-Jean-de-Latran comme à Sainte-Marie-Majeure, la noblesse romaine déploie tant de magnificence et d'éclat dans la décoration des chapelles, qu'elle semble n'avoir pas d'autres palais. La chapelle Borghèse est la merveille de Sainte-Marie-Majeure. Colonnes de jaspe, bases et chapiteaux de bronze doré, piédestal et fronton en agate, tout ce que l'imagination peut rêver de plus riche et de plus varié est réuni dans l'autel de la Vierge, surmonté d'une image attribuée à saint Luc et entourée de pierres précieuses. A Saint-Jean-de-Latran, c'est la chapelle Torlonia qui est la plus fraîchement décorée. Toute en marbre blanc et en or, elle ne date que de 1850; mais les amateurs préfèrent la chapelle Corsini, érigée par Clément XII, pleine de tombeaux curieux et de tableaux de maîtres. A Rome comme dans le reste du monde, la décadence de l'art est sensible, et notre siècle demeurera probablement au-dessous de tous les précédents. Qu'il se borne à restaurer avec intelligence, et qu'il n'essaie pas de créer. Il y a un air raide, gauche ou prétentieux dans la plupart des œuvres modernes. Ce n'est pas de la richesse, mais de la somptuosité; ce n'est pas de la grâce, mais de l'afféterie. Depuis Canova, les arts attendent toujours un grand sculpteur; Rome a encore des décorateurs fort habiles, mais les architectes lui font défaut.

Toutes les fêtes que je vous décris étaient attristées par une pluie presque continuelle; le soleil n'est revenu que le 30 décembre, et avec le soleil la foule a repris le chemin du Pincio, promenade charmante d'où l'on domine toute la ville d'un côté, et de l'autre la villa et les jardins Borghèse. C'est à Pie VII que l'on doit cette promenade; l'architecte Valadier, qui la décora, sut mêler aux dessins des allées les perspectives grandioses qui la terminent au-dessus de la place du Peuple, et donna ainsi à son œuvre tous les genres d'agrément. La musique de l'infanterie pontificale se réunit deux fois par semaine dans les jardins du Pin-

cio; elle est, dit-on, excellente, et les promeneurs qu'elle attire le prouveraient au besoin. Le 30 décembre, ces promeneurs ont eu la plus agréable surprise. Le pape est venu se mêler à eux, ayant quitté sa voiture pour écouter la musique. Un certain nombre d'évêques étaient réunis par groupes et s'entretenaient entre eux. Pie IX les a abordés avec une bonté parfaite; les vivats ont éclaté de toutes parts, et le Pincio tout entier semblait fêter à la fois le soleil, la musique et le pape.

Avec la Saint-Sylvestre, nouveau pèlerinage, nouvelle fête religieuse. Le pape qui a baptisé Constantin a donné son nom à deux églises de Rome, l'une située au Quirinal, l'autre aux pieds de la Trinité-du-Mont. Celle-ci se nomme Saint-Sylvestre *in capite*, par allusion à la tête de saint Jean-Baptiste qu'elle conserve. Elle est d'ailleurs une des plus anciennes églises de Rome, et les papes l'ont presque toujours attribuée à l'un des membres du sacré collége. Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, en est le titulaire actuel. Conformément à l'usage, le portrait du cardinal protecteur est exposé dans l'église, en face de celui du pape. J'ai retrouvé dans ce portrait le pinceau de M. Edouard Baille, cet artiste si modeste, si plein de talent et si cher à la Franche-Comté. Son œuvre brillait avec éclat au milieu des draperies de soie, d'or et de velours, qui couvraient l'église du haut en bas, ne laissant voir que les fresques de la voûte et les tableaux des chapelles. Des lustres et des girandoles complétaient cette somptueuse décoration. Les offices de la veille et du jour de la fête devaient être chantés par Mgr Mathieu; mais son absence momentanée a privé l'église de Saint-Sylvestre de cette faveur, qu'elle ambitionnait beaucoup, et c'est le nonce de Madrid qui a officié à la place du cardinal protecteur. Je renonce à vous peindre la foule qui remplissait la nef, et la musique à laquelle elle paraissait fort attentive. Les fidèles ne fréquentent guère l'église à ces heures tumultueuses, mais avant et après les offices on célèbre des messes à tous les autels, et on donne les reliques à baiser; c'est le tour de la dévotion sincère et profonde, après celui de la curiosité souvent indiscrète. Les reliques de Saint-Sylvestre *in capite* justifient bien cet empressement. Outre la tête de saint Jean-Baptiste et celle de saint Sylvestre, il faut encore citer celle de la Sainte Face, dont voici la légende : l'Abgare qui régnait à Edesse au temps de Notre Seigneur, avait obtenu de lui et une lettre et un portrait. La lettre a été conservée aux archives d'Edesse, Eusèbe l'en a tirée pour la traduire du syriaque en grec, et l'original syriaque vient, dit-on, d'être retrouvé. Quant au portrait, Jésus-Christ l'avait tracé lui-même en appliquant un linge sur sa face, et le linge avait aussitôt pris l'empreinte lumineuse de

la face divine. Transportée d'Edesse à Constantinople, la Sainte Face a été apportée à Rome pendant les croisades, sous le règne d'Innocent III. Son image, présentée par deux anges, est déployée comme un drapeau, au-dessus du portail de l'église; il y a une inscription gravée sur une plaque de marbre pour rappeler la légende; mais la relique est conservée au couvent des urbanistes attenant à l'église, et on ne peut que l'entrevoir le jour de la fête, au-dessus de l'autel principal, dans un tabernacle fermé par un treillis d'or et tout étincelant de lumière. Les religieuses urbanistes qui habitent le couvent de Saint-Sylvestre, appartiennent par la naissance à la plus haute noblesse romaine, et leur piété n'est pas au-dessous de leur noblesse. Trois chapelains desservent l'église, l'une des mieux tenues de la cité et l'une des plus fréquentées par le clergé de la catholicité tout entière, auquel on fait le meilleur accueil, en considération du cardinal qui en est le protecteur.

A peine sorti, le 31 décembre, des secondes vêpres de Saint-Sylvestre, j'ai couru dans l'église du *Gesù*, où le pape devait venir pour assister au *Te Deum*. Cette église, l'une des plus belles et des plus riches de Rome, date de la fin du XVIe siècle. On y conserve, entre autres trésors, le bras desséché, mais encore intact, de saint François-Xavier; les cinq doigts de cette main qui a tant de fois commandé à la nature sont ornés de pierres précieuses. La principale merveille du lieu est l'autel de saint Ignace, dont les colonnes sont revêtues de lapis-lazuli et rayées de bronze doré. Je ne vous parlerai ni de la statue du saint, dont la tête et la chasuble sont d'argent, ni du tombeau de Bellarmin, ce défenseur aussi savant qu'intrépide des droits du saint-siége, à qui les circonstances actuelles donnent tant d'autorité dans les questions controversées par les théologiens. Il y avait dans la foule choisie qui remplissait le Gesù comme un commentaire vivant de toutes les doctrines de l'illustre apologiste, et je ne pouvais me défendre de la pensée que ce corps, tout poudre qu'il est, s'animait au fond de cette tombe pour mêler aux voix du XIXe siècle la voix de toute la tradition catholique sur le passage du successeur de saint Pierre. Des princes remplissaient le chœur, princes détrônés pour la plupart, comme le duc de Toscane, le roi de Naples, le duc de Parme, le duc d'Alençon; on voyait parmi les princesses l'impératrice d'Autriche, et c'est au milieu de cette assemblée formée par les derniers rejetons des maisons de Bourbon, de Hapsbourg, de Lorraine, d'Est et de Modène, les plus anciennes et les plus augustes de l'univers, parmi ces couronnes tombées ou chancelantes, que Pie IX venait courber sa tête blanchie, roi d'un peuple qui l'aime et qui ne cesse de le lui dire,

père de tous les peuples réunis maintenant au pied de son trône dans la personne de leurs premiers pasteurs. Pendant la cérémonie du *Te Deum*, un recueillement profond régnait dans une enceinte où chacun était debout, serré et presque étouffé entre deux voisins, chantant cependant autant qu'il le pouvait et s'unissant de bouche et de cœur aux prières du souverain pontife. Après la cérémonie, toutes les places et toutes les rues du voisinage retentissent de vivats et d'applaudissements. C'était, comme la veille du concile, une sorte d'ivresse familière à ce peuple, qui en recommence les transports sans se fatiguer, et la communique, sans efforts, sans mot d'ordre, à cette foule d'étrangers qui se renouvelle de semaine en semaine. On dirait que ceux qui partent laissent à ceux qui viennent le devoir et le besoin de continuer leurs hommages et leurs acclamations. La députation de l'univers entier change tous les jours; la langue qu'elle parle est toujours la même.

Je termine en vous parlant de l'Epiphanie. Encore une de ces fêtes autrefois chômées et que Rome persiste à chômer le jour où elles tombent. J'ai observé les magasins, ils sont fort strictement fermés; les églises, elles sont remplies à toutes les heures. Il y a dans la prison Mamertine quatre sanctuaires superposés. J'y ai compté à 11 heures 1/2 du matin six prêtres à l'autel et plus de deux cents personnes entendant la messe. Ainsi, du 25 décembre au 6 janvier, pas moins de six dimanches ou fêtes chômées, sans que l'une ait fait tort à l'autre, ni que l'on ait entendu dire autour de soi : Il faut manger tous les jours, donc il faut travailler tous les jours. Les Romains bénissent les jours du repos, ils en profitent, ne s'en portent que mieux et ne connaissent pas l'ignoble lundi avec les tristes joies du cabaret. Peuple doux, religieux, d'un caractère docile, sobre et frugal sans exception, redoutant son curé et craignant de tomber sous le coup de quelque censure ou seulement de recevoir un avertissement pastoral. S'il y a des désordres, ils sont fort soigneusement cachés, non parce que l'on s'y plaît, mais parce que l'on en a honte, ce qui n'est pas de l'hypocrisie. L'intérêt joue un grand rôle dans toutes les affaires; c'est par là que le mauvais côté de l'humanité se révèle le plus sensiblement à Rome; mais on n'ira jamais jusqu'à l'injustice, et le respect des droits d'autrui est poussé très loin. J'oublie, en vous peignant la population de Rome, que je voulais vous parler de l'Epiphanie. C'est la fête du *bambino*, ou, pour parler français, la fête de l'enfance. Dès la veille, la nuit est à peine close qu'il s'organise dans les rues des troupes de jeunes gens jouant de la musette, battant le tambour, poussant des cris, imitant les marmots qui braillent au berceau.

Plus d'un évêque, ne s'attendant pas à cette musique, a pu en être un moment effrayé; plus d'un secrétaire d'évêché a mis le nez à la fenêtre pour connaître la cause du vacarme. L'étrange musique a duré à peu près toute la nuit, et il a fallu se résoudre à dormir d'un œil, en se plaignant tous bas de ces vieux et bons usages du temps passé qui ne passe pas à Rome.

Sur la place Saint-Louis et dans les rues qui l'avoisinent, se tient la *foire au bambino*. Pantins, poupées, sabres, fusils, jouets de toute espèce, mais peu de bonbons, voilà l'aspect de cette foire. On y mène les petits garçons par centaines, on les arme de pied en cap et on les promène le fusil au bras, le sabre au poing, fiers d'être équipés comme les zouaves, qu'ils regardent ce jour-là en camarades. Mais il y a dans chaque famille une surprise préparée pour le repas du soir. Le foyer s'ouvre et il en sort quelque merveille de buis ou de carton, plus souvent encore quelque fine pâtisserie, joie des grands parents aussi bien que des marmots. C'est notre fameuse bûche de Noël, autrefois si populaire en Franche-Comté, maintenant si oubliée. Ce cadeau, qui cause tant de surprise, se nomme l'*Epiphana*. C'est sous ce nom que Pie IX a envoyé, par une attention très délicate, un magnifique nougat orné de feuilles et de fleurs, à M[gr] de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, ainsi que mille compliments pour le vingtième anniversaire de sa consécration épiscopale. L'illustre et aimable prélat recevait chez lui, ce jour-là, l'élite de la société des deux mondes, avec cette grâce toute française des vieilles races, mêlée de toute la gravité de son grand caractère. L'*Epiphana*, porté sur la table du salon, a obtenu l'unanimité des suffrages.

L. Besson.



LES UNIVERSITÉS DE FRANCHE-COMTÉ.

LES PROFESSEURS ET LES ÉCOLIERS A L'UNIVERSITÉ DE DOLE.

Nous empruntons à un ouvrage en ce moment sous presse, *les Universités de Franche-Comté*, par MM. Henry BEAUNE et Jules D'ARBAUMONT (Dijon, J. Marchand, imprimeur-éditeur, 1 vol. in-8°), le fragment suivant sur l'université de Dole, fondée en 1423 par le duc Philippe le Bon, et transférée, comme on sait, dans la ville de Besançon après la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV.

Le travail que nous annonçons ainsi paraîtra dans les premiers mois de l'année 1870. Il est tiré à un très petit nombre d'exemplaires. On peut dès aujourd'hui y souscrire au prix de 10 fr., en envoyant son adhésion à M. Marchand, éditeur, rue Bassano, à Dijon.

I. LES PROFESSEURS.

A l'origine, les régents étaient choisis par le *collége* ou du moins proposés par lui à l'agrément du souverain. On peut donc affirmer qu'ils étaient en fait élus par les étudiants, puisque ceux-ci formaient la majorité du collége, qui était lui-même, en partie du moins, un corps électif (1). Les seules garanties exigées d'eux étaient le grade de maître, de licencié ou de docteur (ce dernier ne fut longtemps qu'un titre honorifique), et le serment qui précédait leur installation. Ils juraient foi, res-

(1) C'était le régime de l'université de Toulouse, où les professeurs étaient élus par les autres régents et quelques écoliers nommés conseillers. (*Advertissement pour les docteurs régents de Tholose*, Paris, 1582.)

pect et obéissance au recteur; ils s'engageaient à observer fidèlement les statuts et les décisions de l'université, à faire leur cours eux-mêmes de la manière la plus utile aux écoliers, à ne présenter, en cas d'urgence, que des hommes capables pour suppléants, à examiner les candidats gratuitement, sans partialité ni prévention, à n'accepter aucune fonction publique, à ne jamais décliner la juridiction rectorale, même en vertu d'un privilége particulier, et à défendre de toutes leurs forces les franchises universitaires (1).

Ces règles d'admission subsistèrent jusqu'au XVIe siècle ; les réformateurs des statuts n'y touchèrent, en 1490, que pour écarter les simples licenciés du professorat et pour charger de promesses nouvelles la formule du serment (2). Mais l'édit de 1503 vint tout à coup les bouleverser. Substituant d'un trait de plume les distributeurs au collége, l'archiduc Philippe confia aux premiers le choix des régents, qu'il se réserva seulement le droit de confirmer. C'était à la fois, pour un prince qui s'intéressait sincèrement, paraît-il, à l'université, un acte brutal et une déplorable inspiration : dès l'origine, il est vrai, l'institution souveraine était nécessaire aux professeurs, mais aux professeurs pensionnés seulement, c'est-à-dire à ceux qui étaient rétribués sur les fonds publics. Il était loisible au collége d'en élire d'autres sans l'assentiment royal, pourvu qu'il ne leur attribuât aucun salaire fixe sur la dotation. Le collége avait fréquemment usé de cette faculté : il avait peu à peu formé autour de l'école une pépinière de professeurs libres pleins d'ardeur et de jeunesse, comme les *privatè docent* de l'Allemagne, et qui se préparaient par un laborieux exercice à recueillir l'héritage des régents officiels. Les distributeurs une fois maîtres de l'élection, les cours libres disparurent, par cet excellent motif qu'ils n'autorisèrent plus qu'à grand'peine ces essais d'enseignement dont les auteurs se créaient ainsi des titres qui l'emportaient souvent, aux yeux du public, sur le mérite de leurs propres élus. Nous en trouvons la preuve dans deux requêtes présentées en 1545 et 1554, par la ville à Charles-Quint, pour empêcher les distributeurs de confier à de simples étudiants les lectures des arts qui se faisaient par abus au collége de grammaire, tandis qu'à côté d'eux se trouvaient des régents éprouvés par des leçons poursuivies quotidiennement pendant plusieurs années.

(1) *Statuts*, chap. III à VII.

(2) Les licenciés furent exclus par prétérition. Mais il est certain qu'ils professaient avant 1490; car les lettres de Philippe le Bon de 1423 parlent des « docteurs et aultres graduez lisans. »

Mais il n'y avait pas lieu d'espérer que l'autorité royale délaissât une prérogative dont elle avait jugé bon de s'emparer. En 1571, le duc d'Albe confirma la décision de Philippe le Beau, en adjoignant toutefois aux distributeurs les doyens et « plus anciens » de la faculté où se produisait une vacance. La mesure était bonne et l'université n'aurait pas été fondée à s'en plaindre, si l'élection n'avait dû se faire sous «la superintendance » du président du parlement, qui pouvait opposer son *veto* à l'élu. Non-seulement ce droit de direction et de contrôle attribué au chef de la magistrature violait les anciens statuts, bien altérés depuis leur rédaction primitive, mais il portait atteinte aux priviléges dont le roi avait juré le maintien, en plaçant le corps enseignant sous la surveillance étroite du parlement. L'université le sentit et protesta; mais le gouvernement, qui avait prévu sa résistance, n'en tint nul compte et menaça même plusieurs fois d'envoyer d'office à Dole un professeur de Louvain ou de Douai, si les distributeurs, qui n'étaient pourtant pas hommes à lui inspirer de sérieuses inquiétudes, ne faisaient promptement leur devoir (1).

On vit alors reparaître quelques-uns de ces cours libres que l'archiduc Philippe avait étouffés dans leur germe au commencement du siècle. On vit du moins plus souvent de «jeunes docteurs employez à de nouvelles lectures, au très grand profit et au contentement des jeunes escholiers (2); » on vit même parfois les distributeurs recourir à l'étranger pour se procurer de bons professeurs; mais tous ces expédients ne parvinrent point à restaurer les études « abastardies » par d'autres causes, et la ville accusait nettement à la barre de la cour l'incurie des fonctionnaires qui pourvoyaient aux lectures vacantes sans respect de « ceux qui sunt les mieulx duictz au service public (3), » lorsqu'un cri général s'éleva : « Les chaires au concours! »

L'idée n'était pas neuve ; on la rencontre dans les délibérations du conseil de ville peu après les édits de 1570 et 1571. Philippe II l'avait exprimée dans son ordonnance de 1583; elle avait été même mise en pratique en quelques rares circonstances, si l'on en croit le mémoire des conseillers Garnier et Felletet. Toutefois ce ne fut longtemps qu'un mode exceptionnel d'admission, qui répugnait aux distributeurs, à beaucoup d'écoliers, à la plupart des régents. On lui reprochait de favoriser les ambitions té-

(1) Voir les lettres du duc de Parme, aux Pièces justificatives.
(2) Lettre des sieurs Garnier et Felletet, de 1617, aux Pièces justificatives.
(3) Archives municipales de Dole, cote 1557.

méraires au détriment des longs services, le brillant au lieu du solide, la fougue de la jeunesse au préjudice de la maturité du jugement. Les vieux maîtres qui aspiraient à des chaires meilleures se sentaient humiliés d'entrer en lice avec leurs anciens élèves, et ceux-ci se défiaient de la partialité presque involontaire des juges pour des serviteurs blanchis sous la robe doctorale. Quoique les états de la province et le conseil privé aient formellement appuyé le régime de la libre concurrence, les sieurs Garnier et Felletet, consultés par l'archiduc Albert, ne lui cachèrent point leur préférence pour la nomination directe ; néanmoins l'avis opposé passa, et le sentiment public accueillit avec une faveur marquée l'édit de 1616-1617 qui mettait les chaires au concours (1). Seule, l'université se plaignit ; elle soutint, non sans quelque aigreur ni peut-être quelque vérité, que parfois la joute n'était pas loyale, que la publicité n'excluait pas les intrigues, et qu'on était souvent exposé à préférer l'ignorance bavarde au mérite timide, à l'érudition modeste. Elle regrettait visiblement la forme ancienne, qui, tout imparfaite qu'elle fût, lui permettait de faire ses choix elle-même et d'écarter l'immixtion, de plus en plus gênante, du parlement. Un jour même, en 1642, elle fit mine de résister et tenta une petite révolte contre le président Boyvin, qui voulait emporter de haute lutte la nomination d'un candidat favori. Mais elle n'aboutit qu'à une humiliation nouvelle : le roi lui fit sèchement entendre que sa volonté devait être exécutée, et, pour mieux lui imposer l'obéissance, chargea le parlement de régler le différend. A partir de ce jour jusqu'à sa dernière heure, l'université subit sans murmure le régime inauguré en 1617, et dont Louis XV reconnut si bien les avantages qu'il se l'appropria, tout en le perfectionnant, dans son édit du 15 avril 1747.

Les formes de ce concours différaient peu d'ailleurs de celles qui sont usitées aujourd'hui. Lorsqu'une chaire venait à perdre son titulaire, les distributeurs annonçaient au loin la vacance et fixaient le jour d'ouverture de la lutte. Ce jour, les candidats réunis à l'hôtel du plus ancien distributeur tiraient au sort, dans une urne scellée, les questions proposées à la dispute, et qu'ils devaient préparer dans le délai de vingt-quatre heures. Chacun d'eux montait à son tour en chaire, devant le président du parlement, le doyen de la faculté où il existait une vacance et les trois distributeurs, faisait une harangue d'une demi-heure au moins sur un sujet de son choix, puis une leçon de trois quarts d'heure sur la question

(1) Il est remarquable que les professeurs de l'université de Louvain, réformée à la même époque par le même prince, ne furent pas soumis au concours.

qui lui était échue en partage, et sur laquelle ses antagonistes devaient ensuite l'argumenter. La dispute close, les juges dressaient, par ordre de mérite, une liste de trois candidats sur le rapport détaillé du doyen, et l'adressaient au roi, qui nommait ordinairement le premier.

Il est bon de remarquer que tous les professeurs étaient astreints à ce mode d'élection. On distinguait en effet, à Dole, deux classes de régents : les promoteurs ou les membres du grand banc, et les professeurs du petit banc. Les premiers, qui étaient au nombre de deux dans chaque faculté, jouirent seuls, jusqu'en 1680, du droit de présenter aux examens, de présider aux thèses et de toucher les émoluments des degrés. Ils siégeaient au-dessus des seconds, qui occupaient les chaires des institutes, des rubriques, des règles de droit, d'anatomie, etc., et recevaient des gages moins élevés, sans être toutefois, comme le prétend Labbey de Billy, de simples docteurs agrégés, puisque le prince leur accordait des lettres de provision semblables à celles des promoteurs. Les uns et les autres étaient nommés au concours, et il y avait même ceci de particulier qu'ils ne pouvaient échanger leurs chaires sans subir une nouvelle épreuve.

Nous verrons un peu plus loin quels étaient les priviléges attachés au titre de professeur, ou plutôt à celui de membre de l'université. Mais il en est un qu'il convient de mentionner ici, parce qu'il était spécial aux régents : deux d'entre eux prenaient part chaque année, le 26 décembre, à l'élection du mayeur de Dole (1); ils possédèrent ce droit, concurremment avec les membres du parlement, jusqu'à la translation de l'école à Besançon.

II. Les Écoliers.

Pour être admis au sein de l'université, ou plutôt pour jouir de ses priviléges, car les leçons étaient publiques, il fallait prêter, entre les mains du recteur, serment de l'honorer, de lui obéir et d'observer fidèlement les statuts (2). Trois jours après ce serment, l'écolier devait se faire

(1) Arrêt du parlement de Dole du 20 décembre 1638. Les docteurs et les professeurs jouissent, en outre, de la noblesse personnelle. La chambre impériale de Spire les plaçait au même rang que les chevaliers.

(2) « Item statuimus et ordinamus quòd, juxta ritum et laudabilem modum cæterorum regni Franciæ studiorum generalium hactenùs inviolabiliter observatum, omnes et singuli studentes, cujuscumque statûs, conditionis et gradûs extiterint,.... fidelitatis et obedientiæ juramentum in manu rectoris præbeant, quòd procurabunt honorem et

inscrire sur les registres, sous peine de n'être admis à aucun grade et même d'être exclu de l'université.

L'inscription était gratuite, contrairement à ce qui se passait à Louvain, où le receveur percevait vingt écus sur l'étudiant noble, et dix-huit ou dix sur le roturier, selon qu'il avait plus ou moins de 25 ans. A Dole, un seul droit était dû pour le certificat scolaire ; il s'élevait à la modique somme de huit blancs, dont deux pour le recteur, trois pour le conservateur des priviléges et trois pour le clerc qui avait écrit la cédule (1).

Les étudiants étaient divisés en deux classes : les nobles et les roturiers.

Les premiers étaient eux-mêmes subdivisés en deux sections : ceux qui avaient plus de vingt ans ou possédaient déjà un grade universitaire, et les simples étudiants non gradués ou mineurs de vingt années. Les uns et les autres jouissaient de priviléges fort étendus : les nobles de la première section faisaient de droit partie du collége et y avaient voix délibérative, ainsi qu'une place distinguée aux cours : ils prenaient séance dans les cérémonies publiques immédiatement après les abbés et avant les licenciés ; ils composaient les députations d'honneur envoyées aux souverains et aux illustres personnages qui visitaient l'académie ; ils formaient enfin une caste à part, qui avait deux docteurs pour juges d'armes et dans laquelle on n'était pas admis sans preuves, à moins d'être prince ou fils de prince. Quant à ceux de la seconde section, ils marchaient après les licenciés et les bacheliers en théologie, mais avant les officiers de l'université (2). Enfin, l'auteur d'une insulte dirigée contre eux était passible de 5 francs d'amende dont le tiers à leur profit, tandis qu'il devait 1 franc seulement pour l'injure adressée à un autre écolier (3).

Ces deux classes nobles n'étaient pas, à vrai dire, d'un très difficile accès : pour y pénétrer il suffisait d'être connu ou revêtu de quelque charge ou dignité, *gnotus, vel in dignitate vel officio constitutus.* Mais il existait en outre une condition essentielle : c'était d'avoir un appartement en ville, d'entretenir un compagnon d'études, *honestum et sibi si-*

utilitatem ipsius universitatis ; nec contra universitatem, verbo vel facto, nisi suam vel suorum injuriam prosequantur, et quòd universitatis statuta servabunt facta et facienda, etc. » (*Statuts*, ch. IX.)

(1) *Statuts*, ch. XXXIV. — A Padoue, le roturier payait une livre et le noble six. A Bologne, le droit était de douze sous pour tous.

(2) *Statuts*, ch. XXXVII et XLIX.

(3) *Id.*, ch. XLVII.

mili panno vestitum, et deux valets, destinés à suivre partout leur maître et à porter ses livres aux cours (1). Si on logeait toutefois chez des régents, on était dispensé du compagnon, les professeurs, disent les statuts, pouvant en tenir lieu. Loi profonde, touchante et salutaire coutume, qui établissait la fraternité au sein de l'inégalité même, et que l'on regrette de ne pas rencontrer dans tous les grands foyers d'études ! *Nos fuimus simul in Garlandiâ*, s'écriaient les écoliers de Paris, lorsque après leur sortie de l'école, le hasard les rapprochait sur le champ de bataille de la vie. Ceux de Dole pouvaient dire mieux encore : « Nous avons partagé le pain et le sel, nous avons vécu plus qu'en condisciples, nous avons vécu en frères. »

Au-dessous des nobles, les roturiers, *ignoti*. Ceux-ci sont encore, comme dans la plupart des universités, divisés en deux catégories : les étudiants du dehors, et les étudiants de la cité. Il n'y avait pas de *nations* à Dole, ou tout au moins elles n'y eurent qu'une existence éphémère : il n'y avait que des indigènes et des étrangers. Cette distinction qui, à Bologne par exemple, avait pour motif non-seulement d'attirer les écoliers des villes voisines par l'appât de privilèges exclusifs et spéciaux, mais aussi d'exclure du gouvernement du corps les citoyens bolonais soumis à la juridiction municipale, cette distinction, disons-nous, se justifiait à Dole par l'intérêt de la cité elle-même, qui n'aurait pas, sans préjudice pour son budget, étendu aux jeunes gens nés dans ses murs les immunités pécuniaires dont jouissaient les membres de l'université. Ceux-ci étaient, en effet, aux termes des lettres patentes de juin 1424, exempts de toutes charges personnelles, comme la taille, le guet, la garde des murailles, le logement des gens de guerre, l'impôt du sel, et surtout la taxe d'entrée sur le vin, au moins pour leur consommation personnelle (2). C'est pour-

(1) « Librosque suos, cùm opus fuerit, ad scholas sive studium deferant ac reportent. » (*Statuts*, ch. XLVII.) — Cette prescription n'était point particulière à l'université de Dole, car à Montpellier on réputait nobles les écoliers qui avaient « ad minùs unum consocium, duos scutiferos, unum coquum et duos famulos. »

Ajoutons que les nobles figuraient souvent à part dans les actes de l'université. « Les écoliers de Dole, tant comtes, barons, gentilzhommes qu'autres, » dit une requête de 1578.

(2) De nombreuses décisions confirmèrent ces immunités, quelquefois contestées. (Voir Pièces justificatives.)

En 1547, sur la requête de Nicolas Fauche, la ville déclare que les professeurs de l'université ne seront tenus de faire garde qu'en cas d'imminent péril. En 1599, même décision pour l'imprimeur. En 1592, le sieur Dusin, écolier, est obligé de monter sa garde, mais seulement parce qu'il est marié, c'est-à-dire chef de maison. En 1606, on

quoi, si les étudiants originaires de Dole et logés dans leurs familles jouissent personnellement des privilèges universitaires, les statuts ont bien soin d'ajouter qu'ils ne peuvent en user par cession (*pro jure in eorum personis radicato et nullo modo cesso*), à moins qu'ils ne transportent leur demeure chez un pédagogue maître ès arts, cas auquel la cession est autorisée jusqu'à concurrence de cinquante francs par an (1). Cette disposition s'étendait par faveur aux forains qui venaient étudier à Dole la grammaire et n'étaient pas inscrits sur les registres de l'université. Mais les uns et les autres n'en profitaient qu'à la condition de suivre les cours au moins trois fois par semaine.

Minutieux sur les questions de rang, les statuts le sont encore plus sur les mœurs et la discipline. Ici ils règlent tout, le logement, le vêtement, la table, les jeux et les plaisirs.

Les écoliers logeaient en ville, soit dans leurs familles, soit chez de simples particuliers, soit chez des professeurs. La question des loyers paraît avoir gravement préoccupé les rédacteurs de la charte universitaire, car elle est à elle seule l'objet d'un chapitre spécial (2). A l'exemple des grandes écoles françaises et italiennes, l'université intervenait pour la fixation du prix des appartements retenus par ses membres. Les procureurs des facultés le déterminaient avec le concours des deux échevins, et leur taxe était obligatoire pour les deux parties. Si, par un motif quelconque, ils refusaient de la donner, l'arbitrage était confié à deux autres personnes préalablement assermentées. S'ils ne parvenaient à se mettre d'accord, le recteur et le conservateur des priviléges avaient mission de les accommoder, et délivraient exécutoire de la taxe.

Les docteurs, régents et maîtres étaient, en outre, autorisés à loger et nourrir les écoliers dans leur propre domicile. Il y a même lieu de croire que l'université favorisait secrètement cet usage, qui lui permettait d'exercer une plus grande surveillance sur ses élèves. Les maîtres ès arts, placés au dernier échelon de la hiérarchie, partageaient d'ordinaire cette

décide que les écoliers ne tenant pas ménage seront exempts du droit d'entrée sur le vin destiné à leur provision. En 1685, un arrêt du parlement confirme l'exemption du droit de garde pour les professeurs. En 1687, un autre arrêt leur reconnut l'immunité du franc-salé, qui leur fut confirmée en août 1717. En 1669 et 1671, les membres de l'université consentent à contribuer au rétablissement des fortifications de la ville, mais à la condition que cela ne tirera pas à conséquence, ce dont on leur délivre certificat.

(1) *Statuts*, ch. LIV. La cession ne pouvait s'opérer qu'entre parents jusqu'au troisième degré.

(2) *Statuts*, ch. LVI, « de domorum conductione. »

fonction, quelque peu servile, avec les simples répétiteurs ou pédagogues. On ne voit pas que ces derniers, qui étaient fort nombreux à Louvain, se soient beaucoup multipliés à Dole, car les professeurs ne dédaignaient point parfois de leur faire concurrence pour accroître leurs maigres revenus. Cujas lui-même tenait pension à Valence. Aussi nos statuts défendaient-ils expressément aux uns et aux autres d'attirer chez eux, *palam vel occultè,* les commensaux de leurs collègues, à moins d'y être spécialement autorisés par les parents ou gouverneurs des élèves. Le contrevenant était puni d'une amende de cinq livres et privé de ses pensionnaires pendant une année (1).

La décence dans le vêtement était sévèrement prescrite aux écoliers, soit pour assister aux leçons, soit même pour se promener dans la ville. Une robe, *cappa*, n'était décente, *honesta*, que lorsqu'elle tombait sur la cheville ou cachait au moins le bord supérieur des souliers. Elle ne devait pas être garnie de fourrure apparente, ni serrée par une ceinture, à moins que celle-ci ne fût elle-même convenable et décente, mais sans bourse, gibecière ou coutelas, *absque perâ, gibisserio, bursâ vel jugentibus cultellis in illis pendentibus.* Chacun, du reste, contrairement aux règles de l'université parisienne, pouvait se vêtir à sa guise, selon sa naissance, son grade et sa faculté, à la condition de n'afficher aucun luxe, et — détail assez bizarre — de ne point porter de capuchon qui enveloppe la tête, *inhonestâ revolutione.* L'excès des broderies et ornements, qui séduit ordinairement la jeunesse, est prohibé sous peine de 10 sous d'amende. Si un écolier se présente au cours avec un habit trop somptueux ou malséant, le professeur doit suspendre sa lecture jusqu'à ce que le bedeau ait expulsé le téméraire de l'auditoire. C'est là, ajoutent les statuts, une faute qu'on ne saurait pardonner (2).

Hélas ! cependant, l'indulgence de l'*Alma Mater* en tolérait de plus graves. Si la lettre des règlements était rigoureuse, l'esprit avec lequel on les appliquait n'était rien moins que sévère : j'ajoute même qu'il fut quelquefois injuste. On se souvient encore de ce défi des étudiants parisiens qui retentit si longtemps aux oreilles du guet : « Allez au clos Bruneau, vous trouverez à qui parler ! » Plus calmes d'allures, mais peut-être plus rétifs, les disciples de l'école franc-comtoise ne leur cédaient guère, au fond, en turbulence.

Pour éviter les querelles non moins que les mauvaises mœurs, il leur

(1) *Statuts*, ch. LII. « Ut nullus præsumat commensalem alterius subtrahere. »
(2) *Statuts*, ch. XLVIII. « De honestate vestium studentium. »

était défendu de sortir sans une lanterne, la nuit, après le couvre-feu sonné, sous peine de 10 sous d'amende, et du double en cas de récidive (1). Le port d'armes offensives était sévèrement prohibé, même les couteaux que l'on suspendait alors à la ceinture (2). L'écolier qui sortait la nuit avec une arme était passible de 60 sols d'amende, outre la confiscation. Non-seulement il était interdit — ce qui se comprend sans peine — de jouer à la balle et au ballon dans les salles, *in sallis, aliove loco, diebus quibus legitur ordinariè*, à moins d'une permission spéciale du recteur, d'engager chez soi plus de cinq sous aux cartes, aux dés ou autres jeux de hasard; mais on n'avait pas la faculté d'y jouer et même d'y regarder jouer au dehors, sous peine de cinq livres d'amende (3).

Les élèves ne pouvaient fréquenter les lieux publics, les fêtes de village, et nous voyons par une lettre de Granvelle, citée plus loin (4), que les assemblées connues sous le nom de l'*Abbaye* ou des *Pères Folies*, avaient été sévèrement proscrites au XVIe siècle par les archiducs. Toutefois, ces prohibitions étaient souvent insuffisantes pour contenir la fougue de la jeunesse, qui trouvait à Dole son *clos Bruneau* dans toute la ville, et qui n'avait pas besoin d'armes pour faire offense au bon bourgeois. Elle s'attaquait même parfois plus haut.

En 1429, l'université est à peine constituée qu'une sorte d'émeute éclate dans son sein. Le bailli de Dole, Jehan Bouton, seigneur du Fay, accourt pour la calmer; mais il est obligé de fuir devant les écoliers, qui ne craignent pas de lui appliquer force horions. L'esclandre fut assez grand pour émouvoir le conseil du duc, qui manda devant lui, à Dijon, le bailli battu.... et peu content (5).

(1) « Ut deinceps, dit le ch. XXXV des *Statuts*, evitetur occasio malignandi, tollatur sinistra suspicio, et bona inter illos de gremio universitatis et villatenses pax, tranquillitas et concordia nutriantur et habeantur, statuimus et ordinamus ne quis, cujusvis conditionis et gradûs fuerit, ire præsumat sine candelâ, lumine vel lucernâ, per villam post pulsum campanæ, vulgò dictum *couvre-feu*, sub pœnâ decem solidorum pro primâ vice, et secundâ in viginti; pro tertiâ vice trangressores punientur in perpetuum, » à moins, ajoute-t-il, de causes graves et licites. La moitié de ces amendes était applicable au recteur et au procureur général, l'autre moitié à la chapelle de l'université.

(2) *Statuts*, ch. XLVIII. — A Louvain, on prohibait spécialement « longos gladios, bombardos et sclopeta. »

(3) *Id.*, ch. XXXVIII. — Les jeux nominativement défendus sont: *taxilli*, *chartæ*, *tabulæ*.

(4) V. Pièces justificatives. — A Orléans, on comptait, dit l'historien de cette université, Fr. Lemaire, 40 jeux différents, parmi lesquels l'*esteuf*, la paume, la bricole, sans compter les *brimades* en usage parmi les écoliers, comme le *béjaune*, le *babouin*, la *belle réponse*, le *gainguenier*, *etc.*

(5) On lit dans le compte de Mathieu Regnault, sous cette date: « A Jehan Bouton....

Nouveau « débat, » en 1442, entre les étudiants et le prévôt de la ville, que l'université, chose curieuse, fait emprisonner à Auxonne, et qui ne doit sa liberté qu'à un décret de prise de corps rendu contre le recteur par le bailli de Dijon.

Quatre années après, la lutte recommence, non plus dans les rues de Dole, mais dans le petit village de Chevigny, non plus entre l'université et le prévôt, mais entre les écoliers et les habitants d'Auxonne. Les premiers avaient, paraît-il, proféré des blasphèmes dans l'église de cette ville. Un sergent du duc, Jehan Basenant, avait voulu les poursuivre, mais le lieutenant du bailli de Dole l'avait fait incarcérer. Quelques jours après, au mois d'août 1446, la querelle s'envenime, grâce à messire de Champdivers, seigneur de Chevigny, qui contestait aux Auxonnais un lambeau de terre sis entre les deux territoires. Les étudiants prennent fait et cause pour les gens de Chevigny, livrent bataille à leurs adversaires, et ne lâchent pied qu'après de sensibles pertes. Le procureur général de l'université assigne alors les Auxonnais devant le sous-conservateur des priviléges de l'école, qui, sur leur refus de comparaître, met l'église et la ville d'Auxonne en interdit. Pendant six jours, disent les documents contemporains, on y enterra plusieurs enfants en terre profane. Levée bientôt pour l'église, la censure fut maintenue sur la cité jusqu'au mois de mars 1447, et se serait sans doute prolongée, si le conseil dijonnais n'avait décrété le prévôt de Dole, les docteurs et les autres membres de l'université (1).

L'audace et l'insolence des écoliers étaient d'autant plus grandes qu'ils se sentaient soutenus par l'université. Celle-ci, en effet, se montra toujours fort jalouse de ses priviléges, surtout de son droit de juridiction. Nous en avons cité quelques exemples en parlant des attributions du recteur ; en voici d'autres, choisis au hasard, qui témoigneront à la fois de l'indiscipline des élèves, de la faiblesse et de la susceptibilité des maîtres.

Le 9 février 1563, sous le rectorat de Laurent Hottman, une querelle s'élève en plein auditoire, dans la faculté de droit civil, entre Jacques et Philibert de Coligny frères et un autre étudiant, Antoine de Poly. Celui-ci, atteint par un coup d'épée (les statuts ne s'exécutaient plus guère), cite

xxx franz qui deux luy estoient pour ung voiaige par luy fait à Dijon, le 15 janvier 1429, pour sçavoir devers luy la vérité de certains excès et déliz que l'on disoit estre commis en sa personne par aucuns estudians en l'université de Dole. » (Archiv. de la Côte-d'Or, B. 1647).

(1) Archives municipales d'Auxonne.

ses adversaires devant le recteur, qui se borne à leur adresser une semonce (1).

Le 31 août 1577, un Allemand, Jean de Weingardt, accompagné de Simon Duchamp, originaire de Dole, blesse mortellement, pendant la nuit, un de ses condisciples nommé Pierre Bourgeot. La ville fait aussitôt arrêter Weingardt dans son domicile, ainsi que deux autres écoliers allemands, Conrad Kolb et Jean Sturz, *ob levem suspicionem*. Le recteur était alors en promenade à Salins. A peine de retour, il réclame impérieusement les captifs, et députe Claude Chiflet au magistrat. Celui-ci, pour gagner du temps ou pour vider la question de compétence, répond, par l'organe du conseiller de ville Clerc, qu'il ne se dessaisira qu'après avoir reçu l'avis du parlement. Le 9 octobre, au vu de la copie des priviléges universitaires, dit le registre municipal, les inculpés sont remis entre les mains du chef de l'université, qui commence à son tour une information criminelle contre eux, avec le concours du bailli de Dole. Mais sa vigilance est si grande que Simon Duchamp, *indolis deploratæ juvenis*, confesse le recteur lui-même, parvient à prendre la fuite, et l'instruction si soigneusement faite qu'elle aboutit, huit jours après, à l'absolution de Weingardt, dont la culpabilité était évidente. Le meurtrier est mis en liberté le 17, *cum litteris absolutoriis*, qu'il a l'audace de présenter au procureur général pour qu'elles soient enregistrées, et qui l'eussent été d'un saut, si l'on n'y avait par mégarde omis le nom du recteur. Il en fut quitte pour les faire rectifier (2).

En 1605, l'écolier Jean Boyvin insulte dans la rue, pendant la nuit, les enfants de Billy. Sous prétexte que la querelle a lieu « d'habitant à habitant, » la chambre de ville le fait mettre en prison. Aussitôt les étudiants fondent sur le sergent qui l'avait arrêté, et l'incarcèrent à son tour dans l'auditoire; le mayeur ordonne de sonner le tocsin, les citoyens descendent en armes dans la rue, et l'on allait se battre lorsque le parlement enjoint aux échevins de délivrer l'écolier (3). Ceux-ci étaient évidemment dans leur tort, puisqu'ils empiétaient sciemment sur la juridiction du recteur; mais ce dernier n'y fut-il pas davantage, lorsqu'il renvoya Boyvin sans punition?

On pourrait multiplier ces exemples; mais à quoi bon? Chacun sait que les anciennes universités, même les plus florissantes, préféraient

(1) *Annales universitatis Dolanæ*, ms. de la bibl. de Besançon.
(2) Registres municip. de Dole; *Annales universitatis* de 1557 à 1602.
(3) *Id.*, du 26 mars 1605. (Arch. de Dole, cote 1559.)

l'indépendance à la discipline. Les règlements étaient sévères, mais les mœurs étaient violentes, et les chefs, par leur origine élective, presque forcément indulgents (1). Un âpre langage, une main rude, ne messiéent point à la liberté. Les exercices du corps, très goûtés de la jeunesse, la disposaient d'ailleurs aux luttes physiques. L'usage et même les statuts imposaient aux écoliers le devoir de s'y livrer à certaines époques de l'année. A la rentrée de la Saint-Georges, après l'élection du recteur, il y avait à Dole des courses, des sauts « à l'allemande et à la française, » des joutes d'armes, dont les vainqueurs étaient couronnés par le nouvel élu et se montraient aussi glorieux que les lauréats de l'ancienne palestre.

Et pourtant l'université franc-comtoise fut rarement très peuplée. Si elle eut ses jours de splendeur, où la grande salle était trop étroite pour contenir la foule avide des écoliers; si elle put, surtout au XVIe siècle, nommer avec orgueil les fils de ducs et de princes, les nobles seigneurs et les puissants barons qui venaient d'Allemagne, des Pays-Bas, de Savoie, d'Italie même et d'Espagne, s'abreuver dans ses murs à la source des connaissances humaines; si elle compta parmi ses élèves des Vergy, des Ray, des Gorrevod, des Grammont, des Cusance, des Vautravers, des la Tour, des rejetons de Wurtemberg, de Bavière et de Bade (2), elle eut bien aussi ses années de solitude et d'abandon, où ses amphithéâtres étaient déserts, où les chaires elles-mêmes étaient muettes. Le pillage et

(1) Les écoliers étaient, du reste, peu disposés à se laisser maltraiter par leurs maîtres. En 1620, ils présentèrent au parlement une requête pour se plaindre d'un professeur qui avait traité l'un d'eux « d'oyson, d'enfant, de sot, d'impudent, » et lui avait donné un soufflet. Ce fut toute une affaire. Le professeur résista et menaça les requérants de les faire mettre en prison. De son côté, un conseiller de la cour, nommé de Fay, ayant dit qu'il « fallait donner les *manottes* aux écoliers » qui avaient signé la requête, une autre plainte en forme fut dirigée contre lui. « La cour y pourvoira. » Tel fut le laconique arrêt du parlement. (Archives municipales de Dole, cote 1562.)

(2) Il est curieux de parcourir rapidement d'ailleurs les registres d'inscriptions qui subsistent encore. Labbey de Billy, qui voyait surtout dans son ouvrage, disons le mot, une spéculation généalogique, n'a eu garde d'omettre les noms illustres. Il n'a point cependant tout dit à cet égard, ni même tout connu. En 1537, sous le rectorat de Laurent Chiflet, nous rencontrons parmi les étudiants Jacob Bonvalot, de Dole; Marc Clerc, de Vesoul; Christophe et Frédéric de Freyberg. En 1624, François de Witte, d'Anvers, subit sa licence, et Hubert Bonvalot, son doctorat. En 1632, apparaissent Antoine Béhagel, *nobilis et eruditus*, Philippus Rubens, d'Anvers, licenciés *in utroque jure* (c'était le neveu du peintre); Léonard Van der Noot, de Bruxelles, d'une famille fort liée avec celle de Rubens; Louis Roglia, conseiller du duc de Savoie; Ch. Estignard, de Vuillafans, reçu docteur l'année suivante; Jean Van der Thommen, de Louvain; Charles de Douay, Guy-François Chiflet, Guillaume Lanceclot, d'Anvers; Anatole Froissard, Louis Werbier, d'Arras, etc.

l'incendie de la ville, en 1479, commencent par ruiner l'école, qui y perd non-seulement son auditoire, mais jusqu'à ses statuts et ses titres de fondation. Louis XI, qui n'aimait pas les Dolois, l'achève en la transférant à Besançon, puis à Poligny (1). Lorsqu'elle renaît enfin de ses cendres, grâce à la bienveillance de Charles VIII, grâce surtout aux efforts de la cité doloise et de quelques généreux citoyens, lorsqu'elle est parvenue, vers 1490, à restaurer sa charte constitutionnelle et ses règlements (2), lorsque des colléges ecclésiastiques se fondent à ses portes, les étudiants reprennent le chemin du Comté, mais en assez petit nombre pour motiver, en 1503, malgré la bruyante visite de l'archiduc Philippe le Beau, les doléances du conseil de ville, qui confesse au président du parlement que les leçons sont « mal exercées » et que les auditeurs sont rares. Plus brutal ou plus sincère, l'archiduc disait lui-même dans ses lettres de l'année précédente, comme Charles-Quint le répétera en 1531, que l'académie était « en ruine et en voie de destruction. » Il ne faut rien moins que des professeurs extraordinaires, comme Pierre Fabri, Jean Vignod, Corneille Agrippa, Mercurin d'Arbois, pour ramener la foule des élèves et la « pristine fame » de l'université. Eclat fugitif, renommée passagère ! Mercurin et Agrippa sont à peine hors de Dole, que les cours sont délaissés de nouveau.

Le 22 février 1517, les échevins tiennent conseil pour délibérer sur les causes de cette prompte décadence, que l'archiduchesse Marguerite se charge, l'année suivante, dans un langage assez vif, de leur expliquer (3). MM. les docteurs et régents, absorbés par le soin de leur patrimoine et la plaidoirie, négligent leurs lectures ou les font inexactement. Ils ne montent en chaire qu'un quart d'heure après le son de la cloche ; ils abusent des vacances, ils abusent surtout des suppléants. Les examens ne sont plus sérieux : d'un écolier ignare on fait de plein saut un docteur. La main vigoureuse de Charles-Quint et la vigilance de Granvelle rétablissent l'ordre au milieu du siècle ; Belloni, Stratius, Dumoulin, Olziniani, les Chiflet, Jean de Saint-Mauris, attirent un concours inusité d'étudiants épris de la science nouvelle du droit ou plutôt de la forme originale sous laquelle ces maîtres l'enseignent. L'université doloise

(1) V. Pièces justificatives.

(2) « Infidelissimâ hujus Academiæ, dit le recteur de cette année, statutorum restauratione maximè laborandum censui.... vestigiis aliarum universitatum regni Franciæ inhærere cupientes.... »

(3) Extrait des registres de la ville de Dole, ms. des archives de la Côte-d'Or, n° 131. — Lettres de l'archiduchesse Marguerite, de février 1519, aux Pièces justificatives.

atteint alors l'apogée de sa gloire, elle jette tous ses feux, pour s'obscurcir lentement et s'éteindre au siècle qui suit.

Ce n'est pas à dire pourtant qu'elle ait jamais pu se poser en rivale de certaines écoles, comme celles de Toulouse ou de Louvain. Même au temps de ses plus célèbres professeurs, et elle en posséda d'excellents, ses élèves immatriculés ne dépassèrent guère, ce semble, 500 environ. Nous ne connaissons pas malheureusement le nombre des auditeurs de Dumoulin, mais nous savons qu'en 1563, elle ne comptait plus que 268 inscriptions (1). Dans la même année, on reçoit 9 docteurs *in utroque jure*, 8 en 1566, 17 en 1577, 12 en 1581. Il faut avouer que ces chiffres, très voisins de ceux que donnent aujourd'hui nos meilleures facultés provinciales, sont bien modestes à côté des 4,000 auditeurs qui suivaient en 1554, selon Maynard, les cours de Coras, à Toulouse, ou des 46 docteurs reçus par Cujas à Valence, en 1573. Souvent, même au XVI[e] siècle, ils étaient moindres. En 1558, d'après une enquête faite sur la conduite de Louis de Saint-Mauris, ce professeur, fort négligent d'ailleurs, n'avait que quatre à cinq élèves. Vingt ans après, le conseil de ville déclare que l'université « est en si grande diminution qu'elle est du tout abastardie et n'y reste plus que le nom d'université. » Une enquête, faite l'année suivante par ordre du parlement, établit que le nombre des étudiants est réduit, d'après un témoin, à trente, selon un autre à soixante ; et l'on constate que, sous le règne de Charles-Quint, « y affluoient jusqu'à trois et quatre cents escoliers pour le droit seulement, et qu'un grand nombre d'Allemands, Flamands, Français et autres, y prenoient leurs degrez jusqu'au grade de docteur (2). » Il est vrai que, depuis cette époque « bénie, » la peste avait dépeuplé la ville et éloigné pour longtemps presque toute la jeunesse (3).

La province, comme nous l'avons déjà vu, ne fournissait pas seule la population studieuse. Dans les premières années, les ducs de Bour-

(1) Chaque recteur inscrivait sur un registre les noms des écoliers reçus ou gradués pendant son rectorat, et les événements principaux qui s'étaient accomplis pendant cette période. Ce sont ces registres, connus sous le nom d'*Annales universitatis*, qui nous ont fourni les renseignements donnés plus haut.

(2) Enquête faite au mois de juin 1579 par Claude Belin et Jean Huot, conseillers au parlement. (Arch. de Dole, cotes 1556 et 1557.) Il ne faut pas comprendre, dans les chiffres donnés plus haut, les élèves du collége Saint-Jérôme et du collége de grammaire, qui n'étaient pas inscrits.

(3) Elle sévit de 1565 au mois de juin 1567, et reparut en 1586.
Les trois quarts des habitants avaient pris la fuite ; néanmoins, en un seul hiver, 700 personnes succombèrent au fléau. (Registres de la ville.)

gogne veillaient avec un soin jaloux à ce que leurs sujets envoyassent à Dole leurs enfants. Souvent même ils subvenaient de leur bourse aux frais d'études de quelques-uns d'entre eux. Nous avons des lettres de Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche, datées à Gray le 12 août 1425, qui accordent au jeune Olivier de la Marche, le futur chroniqueur de la cour ducale, une somme de 20 fr. pour l'achat d'une robe et son entretien à l'université. Charles le Téméraire donna un jour 200 écus d'or à Jean, bâtard de Bourgogne, son conseiller, protonotaire apostolique, pour lui permettre de poursuivre ses cours à Dole (1). Mais, après la séparation du duché et du comté, les Bourguignons, sans doute par suite de l'antipathie héréditaire qui existait entre eux et les Franc-Comtois, envoyèrent de préférence leurs fils à Bourges et à Valence. En revanche, la Lorraine, malgré Pont-à-Mousson, l'Allemagne, malgré les faveurs offertes à ses nationaux par la faculté de droit d'Orléans, la Suisse, l'Espagne, les Flandres mêmes, malgré la célébrité de l'enseignement de Louvain, fournirent un contingent plus nombreux à l'école doloise. Le seul obstacle que les étrangers, fort recherchés d'ailleurs, y rencontrassent, ce fut la religion. Ils ne parvenaient aux dignités électives qu'en faisant profession de foi catholique, et les rois d'Espagne, qui obligeaient leurs sujets du Comté à faire leurs études sur place, moins pour soutenir l'œuvre de Philippe le Bon que pour éviter l'invasion des doctrines luthériennes ou calvinistes, firent à cet égard une garde si vigilante autour de leur « fille l'université, » que le plus mince hérétique ne réussit jamais à franchir ses portes.

A voir la diversité d'origine des étudiants, les lignes profondes de démarcation qui les divisaient, leurs mœurs violentes et agitées, on serait volontiers tenté de croire qu'ils étaient insociables, et qu'il n'existait entre eux ni fraternité ni sympathie. Ce serait une grave erreur. Les priviléges aristocratiques du moyen âge avaient ceci de particulier qu'en faisant de ceux qui les possédaient une caste à part, dont les intérêts, les habitudes, les droits, les sentiments, différaient de ceux des autres hommes, à ce point qu'ils ne croyaient pas faire partie de la même race, sinon de la même humanité, ils resserraient l'union des privilégiés entre eux, leur apprenaient à se considérer comme les enfants de la même famille, et donnaient à leur affection mutuelle une ardeur que ne peuvent ressentir les grandes masses démocratiques. A mesure que le cercle de la société publique s'étend, la sphère des relations privées se rétrécit : l'in-

(1) Lettres patentes données à Trèves le 15 novembre 1473. (Arch. de la Côte-d'Or.)

dividu s'isole et crée des classifications arbitraires, à l'aide desquelles il cherche à se mettre à l'écart, de peur d'être confondu dans la foule. Il n'en était pas de même de l'université. Non-seulement les étudiants s'aimaient entre eux, mais ils aimaient d'une jalouse tendresse leur *Alma Mater*, moins peut-être pour la science qu'ils en recevaient, que pour les franchises qu'elle leur conférait. Bien loin de lui contester son autorité, ils l'auraient accrue au besoin. Ses priviléges n'avaient pas de plus énergiques défenseurs. Ainsi s'expliquent les luttes fréquentes qu'ils soutenaient avec les bourgeois ou les officiers du prince, et dans lesquelles leurs chefs ne craignaient pas de les couvrir, parfois même de les suivre. La réparation de toute insulte, de toute violence faite à un membre de l'université, était poursuivie par le recteur et le procureur général, aux frais du trésor commun, à moins que l'offense n'ait été privativement adressée au plaignant, cas auquel il devait demander satisfaction lui-même. Et encore, s'il était pauvre, *adeò pauper quàm universitas pro compassionis affectu commota suam singularem injuriam propriis etiam pecuniis procuraret emendari,* le corps prenait l'injure pour son propre compte et supportait tous les dépens (1).

Les statuts, confirmés spécialement sur ce point par Charles-Quint, avaient introduit au profit de l'université un droit excessif que les Etats modernes n'ont pas osé, malgré leur appétit, s'attribuer dans toute son étendue. Quand un écolier ou un suppôt mourait *ab intestat*, le recteur, le procureur général, le syndic de la faculté et le professeur du défunt, dressaient inventaire de la succession en présence du mayeur de la ville. Le décès était ensuite notifié aux parents ou héritiers présomptifs; s'ils ne se présentaient point dans le délai de six mois, le collége s'appropriait l'héritage (2). Eh bien ! ce privilége exorbitant ne souleva jamais la moindre protestation. Notez pourtant qu'il s'appliquait à tous, même aux professeurs étrangers, qui apportaient à Dole leurs meubles, leurs livres et leurs objets les plus précieux. On l'accepta pendant trois siècles sans murmure, en quelque sorte comme le prix de la protection donnée par la puissante corporation à ses membres.

HENRY BEAUNE.

(1) *Statuts*, ch. XLVII.—Ils fixaient le tarif des amendes applicables dans ces cas. Pour une injure verbale adressée au recteur ou aux docteurs, l'amende était de 8 fr.; pour une injure *atroce* ou voie de fait, de 16 fr.; s'il y avait eu effusion de sang, de 26 fr. Pour une insulte faite aux nobles, licenciés, régents et officiers, 5 fr. Pour les autres écoliers, 1 fr., ou 6 fr. si le sang avait coulé.

L'offensé pouvait remettre le tiers de ces amendes avant tout jugement.

(2) *Statuts*, ch. XXIX. Lettres du 8 mai 1531, p. 46.

LE PAS DE ROUSSILLON.

La route de Lyon à Genève communément suivie il y a quelques années atteignait vers Nantua les premières assises du Jura et, côtoyant en cet endroit un lac ceint de verdure et de hautes collines, offrait au voyageur venu des plaines de la Bresse un avant-goût des sites enchanteurs de la Suisse et de la Savoie. Au delà de Nantua, la route, s'élevant graduellement, franchit, sans rencontrer beaucoup d'obstacles, la chaîne du Jura, qui subit une dépression sensible avant de se relever pour former le massif du Bugey. Cette voie, autrefois unique, a dû, pendant bien des siècles, servir de communication entre les peuples que séparaient les monts jurassiques; c'est vraisemblablement celle que suivirent les tribus helvétiennes, lorsque, désertant leur rude climat, elles obtinrent des Séquanais la licence de traverser leur territoire, qui s'étendait alors jusqu'aux rives du Rhône et de la Saône et formait dans ces plaines opulentes le meilleur sol de la Gaule : *ager optimus totius Galliæ*. Cet acte de bon voisinage ne préserva pas, on le sait, d'une issue funeste l'entreprise des Helvétiens. Vaincus par les légions romaines, ils furent rejetés dans leur pays, laissant derrière eux leurs troupeaux et leurs trésors. Les troupeaux devinrent la proie des soldats de César; le pécule échappa à leur avidité. Enfoui dans un champ du pays des Lingons, il vient d'être retrouvé, après deux mille ans, et quinze mille pièces de monnaie, frappées au coin des chefs helvétiens et séquanais, vont être rendues à leurs légitimes héritiers, et deviendront un trésor véritable pour l'étude de nos annales dans ces temps reculés.

La voie ferrée de Lyon à Genève, ouverte en 1857, s'est écartée de cette route historique. A cette époque, l'art de la construction des chemins de fer était, sans doute, encore dans l'enfance; on n'osait alors aborder ces rampes prodigieuses dont on se joue aujourd'hui, grâce auxquelles nous verrons bientôt, dit-on, une ligne de rails couronner les roches de

Saint-Léonard, et qui font ressembler les tracés de nos ingénieurs à la piste d'un *steeple-chase*. Dans le premier âge de cet art si moderne on ne craignait pas d'allonger les parcours par des courbes à grands rayon et des nivellements presque complets, qui assuraient la sécurité des voyageurs, et permettaient à une exploitation rendue facile d'abréger les heures du voyage en dépit du nombre des kilomètres. C'est pour obéir à ces conditions que le chemin de Genève, après avoir touché l'antique bourg d'Ambérieux, opère soudainement vers le sud-est une évolution sensible, et gagne la vallée du Rhône par une gorge qui coupe en deux parties le bloc montagneux du Bugey. Du reste, ce que le voyageur perd sous le rapport de la distance, est amplement compensé par l'intérêt que présente la ligne parcourue. Rien de plus sauvage et de plus pittoresque que cette vallée étroite, dont la petite ville de Saint-Rambert est la clef, et qui se prolonge sur plus de quarante kilomètres jusqu'aux abords de Culoz: des montagnes aux formes variées, des roches gigantesques, telles qu'on les voit dans nos ravins de Baume ou de Mouthier, resserrent un torrent souvent desséché qui sillonne, sans l'arroser, un sol où l'on aperçoit à peine quelques indices de végétation. Malgré l'âpreté de cette nature, plusieurs villages aux toits rouges et aux bruyantes usines peuplent cette solitude et marquent les stations du chemin de fer. Entourées de murs épais, soutenues de châteaux solidement fondés sur les collines adjacentes, ces bourgades devaient, pendant la période du moyen âge, rendre à peu près infranchissable l'étroit défilé qu'elles commandaient, et dont les seigneurs du voisinage durent plus d'une fois se disputer la possession. En approchant de Culoz, la vallée s'élargit un peu et laisse place, entre les deux chaînes qui la dominent, à une colline sur laquelle se dresse, avec deux ou trois tours à l'aspect féodal, la petite ville de Roussillon, patrie de ce Gérard de Roussillon, si fameux dans nos chansons de geste, et dont la figure légendaire a été récemment restituée sous son jour véritable (1). Au delà du bourg, un bois, dont on aperçoit encore quelques vestiges, couvrait au moyen âge la croupe de la montagne et s'étendait du côté de la vallée, jusqu'au chemin qui obéit aux sinuosités du torrent, et qu'étaient forcés de suivre les voyageurs se rendant de Savoie en France.

C'est derrière ce bois que le comte Thomas de Savoie, accompagné

(1) *Gérard de Roussillon*, par M. CLERC, de l'Académie de Besançon. Le nom du bourg appelé aujourd'hui *Rossillon*, s'écrit *Roussillon* ou *Roussillion* dans tous les textes anciens.

d'une nombreuse escorte d'écuyers et de gens d'armes, se tenait, lance au poing, par une matinée d'automne de l'année 1195 (1); voici quelles circonstances l'avaient amené à se trouver dans ce lieu.

Le comte Thomas était fils de Humbert de Maurienne, dont le père Amédée avait le premier pris le titre de comte de Savoie, et fondé l'édifice politique de sa famille, en s'agrandissant du côté de l'Italie par un instinct qui devint traditionnel chez ses descendants. Humbert ajouta peu à la splendeur de sa maison. Celle-ci fut même sur le point de s'éteindre avec lui, lorsque, après la mort de sa seconde femme, dont il n'avait qu'une fille, il s'enferma dans le cloître de Hautecombe, avec la résolution d'y prendre l'habit de moine. Ses chevaliers, menacés de tomber sous la domination d'un prince étranger, s'opposèrent énergiquement à ce dessein : « Si vous ne lui conseillez de sortir de céans, dirent-ils aux religieux, nous bouterons le feu à l'abbaye, en telle manière qu'oncques ne seront chantées par vous vespres ni matines. » Humbert, cédant aux sollicitations de ses barons, rentra dans le siècle et épousa en troisièmes noces Béatrice, fille de Gérard, comte de Bourgogne et sire de Salins. Le seigneur que la chronique désigne sous ce titre était Gérard de Vienne, comte d'Auxonne, qui avait pris en effet le titre de comte de Bourgogne, et qui était devenu seigneur de Salins par son mariage avec Maurette, héritière de cette sirerie. Humbert eut de Béatrice de Vienne un fils du nom de Thomas (2), et mourut quelques années après, laissant cet enfant, âgé de moins de douze ans, sous la tutelle de Boniface, marquis de Montferrat. Celui-ci ne négligea point les intérêts de son pupille et sut faire valoir ses droits sur Turin et sur diverses autres villes du Piémont. Mais, retenu de ce côté par ses propres affaires, il laissa le jeune Thomas aux prises avec les difficultés que lui suscitèrent en Maurienne l'ambition de quelques seigneurs et l'esprit remuant des communautés nouvellement émancipées. Son aïeul Gérard de Vienne n'était plus; mais

(1) La date des faits que nous rapportons n'est pas exactement fixée dans la chronique ; celle que nous donnons ici, bien que conjecturale, ne peut s'éloigner beaucoup de la vérité.

(2) Voir les anciennes chroniques et la plupart des historiens. Cependant les Bénédictins (*Art de vérifier les dates*), suivis par plusieurs auteurs, donnent pour mère au comte Thomas, Gertrude d'Alsace, qui aurait été la quatrième femme de Humbert. Quoi qu'il en soit de ce quatrième mariage, qui nous semble peu prouvé, il nous paraît certain que Thomas était fils de Béatrice de Vienne. On voit, en effet, dans un acte cité par Guichenon, que la mère du comte était décédée peu de mois après Humbert, si toutefois elle lui avait survécu. Gertrude d'Alsace, au contraire, vécut plusieurs années après cette date, dans le couvent de Flandre où elle s'était retirée.

Maurette de Salins, lui survivait, et les actes nombreux où son nom est rappelé nous font voir en elle une femme d'une rare activité et très soucieuse des intérêts de sa maison. Ayant eu connaissance des embarras où se trouvait son petit-fils, elle envoya en Savoie l'un de ses enfants, probablement Gérard, seigneur de Vadans, que les chroniqueurs savoisiens, trompés par l'identité du nom, ont confondu avec Gérard de Vienne, son père. Ce seigneur, doué d'une grande prudence, passa les monts et réussit, par son entremise, à rétablir l'accord entre son jeune neveu et ses sujets mécontents. Il fit un assez long séjour à la cour du comte, qui résidait alors à Chambéry, et, grâce à ses bons offices, de sages règles de justice établies et fermement maintenues rendirent les pays voisins envieux de la prospérité dont jouissaient les populations de ce petit Etat.

Le comte Gérard, ayant tout ordonné pour le bon gouvernement du pays, quitta Chambéry et reprit le chemin de ses domaines, dans l'été de l'année 1195. Son neveu, qui devait le rétablissement de ses affaires à sa prudence et à son amitié, voulut l'accompagner jusqu'aux confins de la Bourgogne, avec une suite nombreuse; de son côté, le comte Guillaume de Genève, instruit de son départ et désireux de faire accueil à ce seigneur, dont il était parent, quitta son château d'Annecy avec sa femme et sa fille, et se transporta à Genève, où il arriva en même temps que Gérard. Pour le mieux recevoir, il avait, dit la chronique, « mandé dames et damoiselles du pays à grand nombre, et là eut fête plénière et furent joutes, triomphes, morisques, dances et momeries, et veillées jusques au jour, et ébattements en abondance. » Mais de toutes les dames de cette cour, celle qui attirait le plus les regards par sa jeunesse et l'éclat de sa beauté, était la fille du comte de Genève, Béatrix, que la chronique latine appelle *formosissima mulierum*. Le comte Thomas fut épris de ses charmes, et, dans les jeux auxquels ils se livraient l'un et l'autre, il ne craignit pas de trahir les sentiments dont son cœur était plein; mais aussitôt, craignant d'avoir, par la hardiesse de son langage, offensé une si noble dame : « Madame, se hâta-t-il d'ajouter, je vous requiers mercy et vous prie que vous n'ayez à déplaisance chose que je vous dis, car autant de bien et d'honneur que je voudrais pour moi, autant voudrais-je pour vous. » Le jeune comte était aimable et de bonne mine, et ses prétentions à l'égard de Béatrix n'avaient certainement rien de téméraire. Celle-ci toutefois ne savait que répondre et gardait le silence, n'ignorant pas qu'il ne convient point à une noble fille d'entendre des propos de telle sorte. Mais lorsqu'ils eurent dansé plusieurs tours, et que le moment du repos fut venu,

Thomas réussit encore à s'approcher d'elle et la conjura avec tant d'instance et en même temps avec tant d'honnêteté de répondre à ses vœux, qu'elle lui dit enfin : « Ah ! monseigneur mon cousin, taisez-vous, car si monseigneur mon père savait ce que vous me dites, je serais honnie ; or, ne m'en parlez jamais, car plutôt mourir que de vous dire chose reprochable. Mais s'il est vrai que vous m'aimiez, et si je vous suis chère, comme vous dites, faites-moi demander à monseigneur pour votre épouse, et s'il le veut, je vous promets que je l'accorderai et le ferai volontiers. » Le jeune comte, ayant entendu ces paroles, fut plus content que s'il eût gagné un duché, et lui dit : « Ah ! Madame et mamour, me tiendrai-je sûr de ce que vous me dites, et me le promettez-vous ? — Oui, répondit Béatrix, je vous le promets ; car de tous ceux que jamais je vis et ouïs parler, vous êtes celui en la compagnie duquel j'aimerais le mieux être. » Le comte se hâta de répondre : « Or çà, Madame, je vous promets que jamais je n'aurai femme épousée sinon vous. » Elle le remercia, et, ces paroles dites, ils dansèrent et festoyèrent quasi jusques au jour ; car, dit l'auteur, le comte Thomas était appert, léger et bien dansant, et n'oublia pas de bien faire en cette occasion, et les yeux avisés s'aperçurent bien qu'il était amoureux de la belle Béatrix de Genève. Enfin les danses cessèrent ; le congé fut pris par les hôtes du comte Guillaume, et ceux-ci, après s'être donné bonne nuit les uns aux autres, retournèrent chacun dans son logis.

Gérard de Vienne et son neveu s'étant retirés, partagèrent le même lit, suivant l'usage du temps ; mais, malgré l'heure avancée de la nuit, le comte Thomas ne pouvait dormir et se tournait sans cesse avec de grands soupirs. Gérard s'aperçut bien de ce qui occupait son esprit, mais sans paraître le soupçonner, il lui dit : « Eh ! beau neveu, que ne dormez-vous, ou ne laissez-vous les autres dormir ? — Monseigneur et mon oncle, répondit le comte Thomas, pardonnez-moi, s'il vous plaît, et me donnez licence de vous requérir une grâce. — Dites, beau neveu, dit Gérard, quel regret avez-vous ? — Ah ! mon cher seigneur, certainement je ne sais ce que je dois faire, car je suis tellement épris de la fille au comte que je ne sais que devenir, et certainement si je ne l'ai, je tiens que je mourrai ; or, je vous prie que vous la veuilliez demander à son père pour qu'il me la donne en mariage. » Son oncle le reconforta par de bonnes paroles, et lui dit : « Ne vous souciez de cela et dormez ; car je le ferai franchement, et soyez certain que vous l'aurez pour femme. » Cela dit, ils se prirent à dormir jusqu'au matin, puis, le jour hautement venu, ils s'habillèrent et allèrent à la messe.

Au sortir de la messe, le comte Guillaume prit son hôte sous le bras et le conduisit ainsi jusqu'à son logis. Chemin faisant, Gérard de Vienne lui dit : « Mon cher cousin, vous êtes sage, et voilà ma nièce votre fille qui est prête à marier ; or, je ne vois où vous la puissiez mieux placer qu'en la baillant à mon beau neveu de Savoie, et je vous prie qu'il soit de votre plaisir de la lui donner. » Le comte Guillaume, qui était fier et hautain, lui répondit : « Monseigneur mon cousin, je ne suis pas encore délibéré de faire cela, et ne le ferai pour rien, car son aïeul Amédée a occis le mien sur le col de Tamié, et ne croyez pas que je l'aie oublié. Et sachez que si ce n'était pour l'amour de vous, il ne partirait d'ici à sa sûreté. » Le comte Gérard était loin de s'attendre à une telle réponse. Mais il était prudent et malicieux, et, loin de se fâcher des paroles de Guillaume, il le remercia et se hâta de l'entretenir d'autres discours, car il sentait bien que son neveu ne laissait pas d'être en un assez grand danger et qu'il était à propos de dissimuler son désappointement.

Le souvenir évoqué par le comte Guillaume était bien ancien. L'événement qu'il rappelait s'était passé plus de cinquante années auparavant, au temps de l'empereur Conrad, bien avant le départ des princes chrétiens pour la croisade prêchée par l'abbé de Clairvaux. A cette époque, une ardente inimitié régnait entre les comtes de Genève et de Maurienne. Celui-ci avait demandé en mariage la fille de son cousin de Genève et l'avait obtenue. L'alliance était sur le point de se conclure, lorsqu'un désaccord, produit par des motifs d'intérêt, s'éleva entre les deux seigneurs et décida Amédée, dans un moment de dépit, à rompre le mariage projeté. Le comte de Genève avait gardé de cette conduite un vif ressentiment, et, quelques années plus tard, profitant d'une occasion favorable, il s'était jeté sur les terres de Savoie et y avait exercé de grands ravages. A la suite de cette agression, la guerre s'alluma entre les deux comtes, et une rencontre sanglante eut lieu au col de Tamié, qui faisait la limite respective de leurs domaines. On combattit avec un acharnement inouï depuis le matin jusqu'à l'heure de none. Amédée vit périr à ses côtés les deux tiers de ses compagnons. Mais à la fin de l'action, le comte de Genève reçut un coup mortel, non de la main de son ennemi, mais de celle d'un chevalier d'Italie nommé Nicolas Colonna. Une fondation pieuse, élevée sur le lieu même du combat, consacra le souvenir de cette journée meurtrière. Mais il est à croire qu'aucun de ceux qui en avaient été témoins ne vivait au moment où le jeune comte Thomas acceptait sans défiance l'hospitalité de Guillaume.

Celui-ci toutefois en avait appris et retenu l'histoire, et, malgré ses

protestations, Gérard de Vienne avait lieu de craindre pour son jeune neveu les effets d'un si opiniâtre ressentiment. Il confia à trois chevaliers le soin de le faire partir sans retard et de le protéger dans sa fuite; et bien que le jeune comte éprouvât un vif chagrin de s'éloigner sans avoir pris congé de Béatrix, tous quatre firent si grande diligence qu'ils arrivèrent à Chambéry le soir du même jour. Pendant qu'il fuyait, Gérard de Vienne eut soin d'entretenir le comte Guillaume de divers propos; puis, quand il sut que le jeune seigneur était en lieu de sûreté, il prit congé de son hôte, de la comtesse et des dames, et imagina quelque prétexte pour excuser son neveu de son départ précipité. Il trouva même moyen de prendre à part la belle Béatrix et de la rassurer sur les motifs de son brusque départ. « Ne soyez mal contente, lui dit-il, car il ne vous a pas oubliée, et plût à Dieu qu'il m'aimât autant que je sais qu'il vous aime. » La jeune fille rougit et ne répondit rien.

Gérard de Vienne, ayant repassé le Jura, rentra à Salins, où il fut reçu avec tendresse par sa mère, avec de grands honneurs par ses vassaux, car il était resté longtemps absent pour l'amour de son neveu. Pendant ce temps-là, le comte Thomas, retiré à Chambéry et rempli de dépit de l'obstacle imprévu que le comte Guillaume avait mis à ses désirs, formait mille vains projets pour tromper sa vigilance et pour se rapprocher de celle qu'il regardait comme sa fiancée. Une nouvelle inattendue ne tarda pas à mettre le comble à sa consternation. Le roi de France, Philippe, ayant répudié sa nouvelle épouse, Ingelburge de Danemarck, cherchait à faire remplir par une autre la place qu'elle laissait vide à ses côtés. Toutefois le doute qui subsistait sur la validité de cette union l'obligeait à un peu de modestie dans ses recherches et ne lui permettait guère d'aspirer à la main d'une fille de maison royale. On lui vanta les qualités et les charmes de Béatrix de Genève, et il la demanda en mariage. Le comte Guillaume, ébloui par l'éclat d'une si haute alliance, saisit avec joie cette occasion d'anéantir les espérances de Thomas de Savoie, et accueillit sans hésitation les ouvertures qui lui furent faites de la part du roi de France. Déjà les envoyés de ce puissant prince étaient arrivés à Annecy avec de beaux présents, qui furent distribués aux dames et aux demoiselles de la petite cour du comte, et dont la plus riche part était réservée à la belle fiancée qui devait les accompagner en France. Le comte Guillaume se proposait de conduire lui-même sa fille à son royal époux, et le départ de cette noble compagnie était fixé pour un jour peu éloigné.

Le comte Thomas, bien instruit de ces circonstances, était résolu de ne pas laisser s'exécuter le voyage projeté sans tenter au moins de revendi-

quer les droits dont il se croyait investi par les paroles qui s'étaient échangées entre lui et Béatrix. Il ne doutait pas que la jeune fille ne fût restée fidèle à ses engagements, et qu'elle n'allât qu'avec regret au-devant de l'avenir brillant, mais entouré d'écueils, qui lui était présenté. Secondé par un vaillant chevalier bourguignon, nommé Jean de Salins, que son aïeul le comte Gérard lui avait donné autrefois, il réunit très secrètement une nombreuse compagnie de gens d'armes, dans le dessein de mettre obstacle au voyage de sa fiancée. Cependant, pour obéir, sans doute, à la loi établie en Savoie par son oncle, ou pour prévenir de nouveaux conflits, il ne voulut pas accomplir une entreprise si hardie sans prendre l'avis des sages conseillers qui avaient été préposés à la conduite de ses affaires. « Seigneurs, leur dit-il, vous êtes tous féaux de la maison de Savoie, c'est pourquoi je viens vous découvrir mon dessein. Sachez qu'entre moi et la fille du comte de Genève il y a tel accord que je lui ai juré de n'avoir jamais d'autre femme qu'elle, et elle y a consenti en disant que je lui serais plus agréable que nul autre. Et maintenant son père la veut mener au roi de France, et c'est pourquoi j'ai entrepris qu'il n'en serait ainsi, car la chose me serait tournée à reproche envers Dieu et envers le monde, et j'ai avisé de la prendre et retenir, car elle est ma femme. » Ces paroles ouïes, les conseillers montrèrent un grand étonnement, et tous cherchèrent à s'opposer à son projet, disant que s'il l'exécutait, il aurait guerre et débat à l'encontre de la couronne de France et qu'il en pourrait méchoir et grever à son pays. Le comte Thomas ne se rendit point à leurs remontrances. « Or çà, leur dit-il, j'ai ouï votre conseil; si j'entreprends la chose, dont mal m'advienne, vous n'en pouvez être chargés; si bien s'ensuit, l'honneur sera pour moi. » Cela dit, il monta à cheval, suivi de plusieurs chevaliers et écuyers, qui tous, à l'exception de Jean de Salins, ignoraient le but de cette grande chevauchée. Il marcha toute la nuit et ne s'arrêta qu'au matin, lorsqu'il eut atteint le bois voisin de Roussillon, dans lequel il était attendu déjà par un grand nombre de gens d'armes venus en cet endroit par des chemins divers.

Le jour étant pleinement venu, les espions vinrent lui dire que le cortége de la jeune fille, s'approchant sans défiance, devait s'arrêter à Roussillon pour dîner, et que les fourriers y étaient déjà arrivés pour préparer les vivres. Bientôt après, d'autres coureurs vinrent en grande hâte et lui dirent : « Monseigneur, le comte et sa fille sont à mi-lieue d'ici et sont en belle compagnie; mais les gens ne sont point armés. » Alors le comte Thomas, cessant de dissimuler, fit connaître ouvertement à ses compagnons le dessein qui l'avait conduit en ce lieu. « Messeigneurs et amis,

leur dit-il, je vous prie, ne croyez pas que je veuille faire chose qui soit contre Dieu, ni qui me fût reprochable devant le monde; sachez de certain que la fille au comte de Genève est ma femme et que je suis son droit mari. Maintenant son père la mène au roi de France pour la lui donner, et il me semble que je ferais mal si je la laissais aller; c'est pourquoi je vous prie de vouloir m'aider et conforter dans ce besoin. » Ses gens l'entendant parler ainsi, et voyant qu'il avait mis Dieu et la justice de son côté, se sentirent le cœur plus fort et répondirent : « Redouté seigneur, soyez sûr que nous irons et mourrons avec vous et à votre commandement. »

Les gens du comte, se rangeant en bon ordre, sortirent du bois où ils se tenaient couverts et descendirent dans la vallée. Ils se rencontrèrent aussitôt avec la compagnie du comte Guillaume qui, sur le midi, s'approchait de Roussillon dans l'espérance de s'y reposer pendant la chaleur du jour et d'y prendre le repas. Le comte Thomas, mettant l'épée à la main, courut au devant de Guillaume, qu'il saisit à la gorge en lui criant : « Rendez-vous, comte de Genève, car vous êtes pris ! » Et tous ses gens d'armes l'imitant, coururent sus aux gens du comte, qu'ils saisirent, en ayant soin toutefois de ne faire aucune insulte à ceux du roi de France. Guillaume, se voyant ainsi assailli et hors d'état de se défendre, dit au comte de Savoie : « Pourquoi me prenez-vous? En quoi vous ai-je méfait que je sache? — Plus que vous ne croyez, répondit le comte; car vous voulez marier votre fille à un autre que moi, dont elle est la femme. — Votre femme! et depuis quand? qui vous l'a donnée? — Quand mon oncle vous la demanda à Genève et que vous la refusâtes, voulant me faire prisonnier, sachez que je lui avais promis de n'avoir jamais autre femme, et elle me répondit qu'elle le voulait bien, s'il plaisait à Dieu et à vous, et ses paroles furent telles que je dois l'avoir; or, demandez-lui s'il en est ainsi. — Vous l'entendez, dit Guillaume en se tournant vers sa fille; eh bien! qu'en dites-vous? — Monseigneur, répondit-elle en rougissant, il est vrai, et s'il vous plaisait, je serais contente de l'avoir. »

Le comte Guillaume, ayant entendu cette réponse, fut pris d'un grand ébahissement, et ne dit nulle parole, voyant bien qu'il ne pouvait empêcher le mariage de s'accomplir. Le comte Thomas reçut sa foi, le confia à messire Jean de Salins, puis s'approcha de Béatrix, que cette scène inattendue n'avait pas laissé d'émouvoir, et qui était restée toute tremblante sur son palefroi : « Mamour, lui dit-il, je vous prie que vous ne soyez émoyée de rien, car je suis vôtre, et tout votre désir sera fait. » Aussitôt ils se mirent en route pour Roussillon, où le mariage fut célébré le jour

même, en présence de toute la compagnie et des envoyés du roi de France. Le comte leur fit grande chère et leur voulut donner de beaux présents; mais ils les refusèrent et repartirent sur-le-champ. Guillaume de Genève fut retenu prisonnier quelque temps encore, et enfin relâché à la prière de sa fille, mais non sans que le comte Thomas profitât de cette heureuse conjoncture pour recevoir son hommage et faire reconnaître l'autorité des comtes de Savoie sur le comté de Genève et ses dépendances; après quoi, il le relâcha, et la paix fut faite entre les deux seigneurs.

Les ambassadeurs français étant partis, Thomas de Savoie, de l'avis de ses conseillers, dépêcha, en grande diligence, à Paris le seigneur d'Aix et un clerc savant, tous deux hommes d'une grande prudence et sachant bien parler, chargés de prévenir, s'il se pouvait, auprès du roi, les fâcheuses impressions qui devaient résulter du récit de ses envoyés, et de lui expliquer les motifs de la conduite du jeune comte. «Très redouté sire, dirent-ils au roi, nous sommes ici envoyés par le comte Thomas de Savoie pour que vous sachiez qu'il est celui au monde qui vous voudrait le plus servir et honorer. Or, il est arrivé que, s'étant engagé à épouser la fille du comte de Genève, il a trouvé sa femme sur les champs, que l'on menait hors du pays, et il l'a prise et épousée, car ils s'étaient promis mariage; or, il vous demande par nous que vous ne l'ayez à déplaisir, car si elle eût été vôtre, il l'eût conduite et accompagnée le plus honorablement qu'il eût pu, car il est tout à votre service.»

Le roi de France écouta ce discours sans montrer de colère, et promit aux envoyés de leur donner une prompte réponse. Après avoir consulté les clercs de son conseil, il agréa les excuses du comte de Savoie, et se plaignit seulement de la captivité qu'on faisait subir à Guillaume de Genève, qu'il avait vu à sa cour et auquel il était désireux de montrer les marques de son intérêt. Les envoyés exposèrent les motifs qui avaient déterminé le comte à le retenir, et les mauvais desseins que Guillaume avait eus à l'égard de leur jeune seigneur lorsqu'il l'avait obligé à fuir de Genève. Puis ils reçurent leur congé, bien joyeux de voir que la hardiesse du comte n'aurait pas pour son pays les suites fâcheuses qu'on était en droit de redouter.

Les unions contractées sous les auspices des grandes passions sont souvent suivies de désenchantement, et les esprits sages pourraient craindre, pour le bonheur des deux époux mariés à Roussillon, les suites d'une alliance téméraire à plus d'un point de vue. L'histoire la plus authentique nous permet de les rassurer. Béatrix de Genève vécut dans la

plus parfaite harmonie avec le comte de Savoie pendant une carrière de près de quarante années, et lui donna huit fils et six filles.

Les détails du récit qui précède ont été puisés fidèlement dans les anciennes chroniques de Savoie, jusqu'ici manuscrites, et qui ont été publiées récemment par les soins du gouvernement de Turin. Ces documents sont au nombre de trois, savoir, la chronique dite *ancienne*, la chronique latine et celle de l'abbaye de Hautecombe; tous trois sont parfaitement concordants dans leur récit, mais datent également du XIVe siècle et constituent le plus ancien corps de récit qui nous soit parvenu relativement à la maison de Savoie; toutefois, ils ne sont pas contemporains des faits que nous avons rapportés. La chronique de Hautecombe, qui est fort courte, et qui paraît rédigée d'après des documents plus anciens, aujourd'hui perdus, dit seulement : *Comes sextus fuit Thomas. Uxor ejus filia comitis Gebennensis; quam cùm vellet sibi accipere in conjugem rex Franciæ, rapta fuit à dicto Thomà, comite Sabaudiæ.*

Nous ne devons pas laisser ignorer à nos lecteurs que les faits dont il s'agit ont été contestés par Guichenon, qui, au XVIIe siècle, débrouilla sur beaucoup de points les obscurités de l'histoire de la Savoie et des provinces voisines, et qui jouit encore aujourd'hui d'une grande autorité. « C'est une fable, dit-il en parlant de Béatrix, que le comte l'enleva à Roussillon ; car, outre que l'entreprise eût été trop hardie, et que Thomas n'eût pas voulu offenser si sensiblement le roi de France, avec lequel il n'était pas en mauvaise intelligence et qui ne fût pas demeuré sans ressentiment, en ce temps-là le roi Philippe était déjà marié, d'où il y a légitime sujet de s'étonner (de soupçonner) qu'un ennemi déclaré de la maison de Savoie a voulu faire passer cette bourde pour une vérité, afin de déprécier la maison de Savoie vis-à-vis de la couronne de France. »

Ce jugement, qui a fait foi auprès des historiens plus modernes, nous paraît reposer sur des bases bien fragiles. La crainte d'offenser un voisin, même puissant, considération bien faible à cette époque, devait arrêter d'autant moins le comte Thomas que le royaume de France ne confinait pas à ses domaines, et que le roi de France était alors engagé dans une lutte des plus sérieuses avec le roi d'Angleterre; nous ne trouvons donc pas là un motif suffisant pour infirmer le récit de trois auteurs qui ne sont contredits par aucun document sérieux, et en définitive, le jugement de Guichenon dans cette partie de son raisonnement paraît n'avoir guère d'autre fondement que le désir de ne pas « décrier la maison de Savoie auprès de la couronne de France, » qui était fort à ménager dans le siècle où il écrivait.

L'objection chronologique faite par Guichenon est d'ailleurs sans fondement; et même les circonstances du double mariage de Philippe-Auguste s'accordent si bien avec le récit des chroniqueurs savoisiens, que nous verrions là une présomption favorable à la véracité de leur récit. On ignore la date précise du mariage du comte Thomas. On sait seulement que son fils aîné, Amédée, naquit en 1197 et put être précédé d'une fille, Léonore, mariée vers 1215 à Azzo d'Est. Il y a donc tout lieu de croire que Thomas, né en 1177, épousa Béatrix de Ge-

nève dans le courant de l'année 1195. Or, le roi Philippe-Auguste s'était séparé d'Ingelburge dès le mois d'août 1193, et avait fait presque aussitôt prononcer la nullité de son mariage. Il épousa Agnès de Méranie en juin 1196; et rien n'empêche de croire que, dans cet assez long intervalle, ce prince, résolu à remplacer la reine répudiée, ait pu rechercher la fille du comte de Genève, dont la noblesse n'était certainement pas inférieure à celle des comtes de Méranie.

Un doute plus sérieux peut s'élever sur les causes qui avaient divisé les comtes de Genève et de Maurienne, et donné lieu à la rencontre du col de Tamié. L'abbaye de ce nom ne dut point sa fondation à Amédée de Savoie, qui l'approuva seulement en 1132. Il se pourrait que les chroniqueurs eussent confondu cette affaire avec un combat livré sous Montmélian, en 1142 ou 1143, et dans lequel le dauphin Guy de Viennois fut tué par le comte de Maurienne, son gendre.

Enfin, plusieurs actes donnant à la mère des enfants du comte Thomas le nom de Marguerite, Guichenon a conclu que ce seigneur aurait passé à un second mariage, dont il fixe la date à l'année 1219, et duquel serait issue sa nombreuse postérité. On voit par là combien les meilleurs critiques sont sujets à erreur; car des titres mêmes produits par cet auteur, il résulte que tous les enfants de Thomas de Savoie étaient nés avant cette date. Le fait est que le premier document où la femme du comte Thomas soit appelée Béatrix semble être l'inscription tumulaire gravée à une époque postérieure, et dans laquelle elle est en même temps désignée comme la mère de ses enfants. Les moines de Hautecombe ont probablement confondu son nom avec celui de la femme de Humbert, Béatrix de Vienne, qu'ils n'ont pas transmis. Il paraît donc certain que la fille du comte de Genève s'appelait réellement Marguerite, et nous ne lui avons conservé le nom de Béatrix que pour ne pas nous écarter des données de la chronique et de l'usage. Au surplus, plusieurs de ses contemporaines étaient désignées par deux noms, comme Marie ou Agnès de Méranie, Germaine ou Anne de Zeringhen, seconde femme de Humbert, Guigonne ou Maurette de Salins, femme de Gérard de Vienne, etc.

Mis TERRIER DE LORAY.



SOUVENIRS AUTOBIOGRAPHIQUES

D'UN PAYSAN FRANC-COMTOIS.

Notre province ayant offert jusqu'à présent peu d'exemples de *Mémoires* laissés par des personnes d'une condition obscure, il nous a semblé qu'on ne lirait pas sans intérêt ici ceux de Jean-François Couche, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Marnotte. Ils ajoutent plus d'un trait précieux au tableau de notre pays avant, pendant et après la Révolution.

Fils de François Couche, meunier à Ambre, et de Marie-Anne Receveur, sa femme, je suis né le 16 février 1774, dans la commune de Bouclans, diocèse de Besançon, département du Doubs.

Mon père, après l'expiration du bail du moulin d'Ambre, qui appartenait aux demoiselles de la Tour, dites de Montivernage, fut sollicité par le comte de Lallemand de reprendre à bail le moulin de Champlive à lui appartenant. M. le comte de Lallemand, seigneur de Champlive, habitait son château de Vayte, dans ladite commune de Champlive.

Ma mère fit valoir les moulins, pendant que mon père, qui était entrepreneur et tailleur de pierres, travaillait de son état. M. le comte de Lallemand ayant voulu construire d'autres usines, les marchanda à mon père, qui, après avoir élevé un bâtiment à soixante pieds de hauteur, fit malheureusement une chute où il perdit la vie, car il ne survécut que trois jours. Après cet accident, ma mère resta veuve avec trois enfants dont j'étais le plus jeune ; j'atteignais l'âge de quatre ans et demi. M. le comte, ayant appris cet événement malheureux, vint lui-même consoler ma mère en lui disant : « Votre mari est mort en travaillant pour moi, je servirai de père à vos enfants et j'aurai soin de vous. » Il mit ma sœur aînée en pension pour apprendre un état, il fit mettre la cadette de mes sœurs dans une autre pension de petits enfants, et il a payé exacte-

ment les sommes convenues, jusqu'à ce qu'elles fussent en état de gagner leur vie. Pour faire exister ma mère, on lui donna la place de messagère de la maison. Elle était toujours en route et payée exactement. Moi, on me prit au château. A cet âge, n'étant capable de rien, je tenais compagnie à Mlle de Lallemand, qui était de mon âge. Notre seule occupation se bornait à des amusements d'enfants. Je me trouvais alors sous les auspices de Mme la comtesse de Lallemand, dame très vertueuse et très sage, qui m'a servi de seconde mère tout le temps que je restai chez elle. A l'âge de sept ans, on me confia le soin d'aller tous les jours à la poste, à une lieue du château. On m'envoyait journellement dans toutes les cures et les châteaux du voisinage faire des commissions. Plus tard, les maîtres m'ont conduit avec eux à Besançon faire connaissance des maisons et des personnes avec qui ils étaient en relation, tant pour les provisions que pour les autres commissions. J'y allais trois ou quatre fois par semaine, selon les circonstances, quoique Besançon soit éloigné de quatre lieues. L'on me fit faire les mêmes démarches pour Baume-les-Dames, petite ville à la distance de trois lieues. Je continuai ainsi jusqu'à l'âge de neuf ans, pendant lequel temps mes moments de loisir furent employés par Mme la comtesse à m'instruire. On me fit apprendre la manutention des vins et des grains, comme faisant la plus grande partie des revenus de M. le comte. On me chargea ensuite de la surveillance des bouviers et des rouliers, des journaliers et des corvoyeurs de la maison, et je rapportais exactement la liste de leurs journées. Quand j'eus onze ans, M. le comte de Lallemand se décida d'aller passer les temps d'hiver à Baume-les-Dames, et il me donna à sa demoiselle pour jockey. Là, on m'envoyait en classe et m'instruire pour ma première communion. Au printemps nous revenions au château, où, en faisant mon service de valet de chambre de mademoiselle, je continuais la surveillance de toute la maison; le soin des caves, la vente des vins et des grains, la distillation des eaux-de-vie, au temps de la vendange le partage avec les vignerons, en un mot tout ce qu'exige la vendange, à la Saint-Martin la recette des quartes de four et généralement tout ce qui concernait les droits féodaux, les rentaires de fermiers, la vente des bois et généralement ce qui concerne une grande exploitation; après quoi, nous revenions passer l'hiver en ville. Au printemps, nous retournions à la campagne, où je reprenais mes mêmes emplois, et ainsi d'année en année jusqu'en 1789, où la révolution vint troubler le repos de mes chers maîtres ainsi que le mien. M. le comte avait fait contre la révolution des écrits qui attirèrent bientôt tous les terroristes du pays après lui, ce qui

le décida à émigrer de suite. Je l'accompagnai jusqu'à Bâle, en Suisse, et en passant à l'Isle-sur-le-Doubs notre chaise de poste fut criblée de quatre coups de fusil, dont une balle resta morte dans mon chapeau. De Bâle, M. le comte me renvoya près de ces dames en me disant qu'elles avaient besoin de moi. J'éprouvai encore, en m'en retournant, quelques difficultés, mais avec un peu de prudence j'arrivai à bon port. Mme et Mlle de Lallemand tentèrent de rester à la campagne, croyant y être tranquilles; mais les paysans commencèrent à venir demander le litre, et menaçaient de tuer, de démolir si on ne le leur donnait. Ces dames se sauvaient, se cachaient, et me laissaient seul avec ces hommes furieux, sauf à m'arranger comme je pouvais. Ces sortes de visites durèrent pendant quelque temps. Je finis par sortir du château quand ils arrivaient, par faire lever les ponts, et par rester avec eux pour les empêcher de faire le mal. Bientôt après, les visites domiciliaires eurent lieu, ce qui décida Mme de Lallemand et sa demoiselle à se retirer à Besançon, où elles croyaient être plus tranquilles. Elles emmenèrent avec elles une cuisinière et une femme de chambre, et me laissèrent le soin du château. Je réglai les comptes de tous les domestiques, et, après les avoir payés, je leur promis que si la tranquillité revenait, je les rappellerais. Je restai au château seul avec trois hommes que j'avais conservés. Pendant ce temps-là, ces dames étaient bien tranquilles à Besançon; mais peu de temps après, comme parentes d'émigré, elles furent surveillées par la police. Par un beau matin, elles se trouvèrent même prises et conduites au couvent des Ursules; leur cuisinière, qui conserva seule sa liberté, me fit part, par une lettre, de la réclusion de ces dames. Je quittai le château pour aller à Besançon. Je fus pour les voir, mais c'était impossible. Je cherchai les moyens à prix d'argent auprès du concierge. J'obtins enfin de voir ces dames pendant la nuit; j'arrêtai avec elles de les enlever de leur prison le lendemain à six heures du soir, moyennant qu'elles suivraient point pour point ce que je leur prescrirais, ce qui fut exécuté à l'aide de deux de mes cousins. Au moyen d'échelles, je leur fis escalader les murs du jardin. Le lendemain, déguisées en paysannes, je les fis sortir de la ville avec des paniers, comme venant du marché. Je sortis de Besançon fort heureusement, je les accompagnai jusqu'en Suisse, puis je m'en retournai au château. Sitôt arrivé, je m'occupai à faire payer beaucoup de personnes qui avaient des arrérages; je ramassai par ces moyens des sommes assez considérables, et lorsque j'avais recouvré une somme un peu importante, j'allais moi-même voir mes maîtres à Fribourg en Suisse, où ils s'étaient fixés pendant la Terreur, sous la tyrannie de

Robespierre. J'ai fait vingt-deux voyages en Suisse pour porter aux émigrés les correspondances et l'argent, de même qu'aux prêtres déportés; à la fin de quoi, l'on vint mettre le séquestre sur les biens des émigrés et sur leurs effets. Prévenu par le commissaire du département, qui était un de mes amis, qu'il viendrait dans huit jours, lui et son greffier, au château pour y faire l'inventaire et apposer les scellés sur tout ce qui s'y trouvait, je commençai par enlever tout ce qui fut en mon pouvoir : je fus établi gardien séquestre, et pendant ce temps j'enlevai même ce qui était sous les scellés. Tous les objets que j'ai pu vendre, je les ai vendus, et le restant, qui était caché chez d'honnêtes gens, a été rendu à mes maîtres à leur rentrée en France. Enfin, l'époque de la vente est venue, et j'ai vu vendre tout ce qui restait dans le château, jusqu'aux portes et fenêtres; après quoi, me voyant forcé d'abandonner la place, pour me procurer un moyen d'existence, je me décidai d'apprendre l'état de menuisier chez un honnête ouvrier de campagne qui pensait comme moi. Après avoir bien travaillé pendant la journée, nous passions les nuits à conduire d'une commune à une autre des prêtres ou des émigrés rentrés, qui se trouvaient dans des maisons suspectes et dénoncées. Nous passions les dimanches à porter des nouvelles aux familles de ces braves personnes et à leur procurer ce qui leur était nécessaire. Ainsi se passèrent quelques mois, lorsque je me trouvai compris dans la réquisition de dix-huit à vingt-cinq ans. Il n'y eut plus moyen de rester en France. Le jour où on était appelé pour passer la revue à Besançon, je m'y présentai avec tous mes camarades, et je fus nommé lieutenant. Comme à cette époque, les soldats nommaient leurs chefs, je leur dis que mon intention était de partir ce jour même pour la Suisse, ne voulant pas servir dans l'armée révolutionnaire ; que ceux qui voudraient me suivre étaient libres de le faire comme moi ; que je ferais pour eux tout ce qui dépendrait de moi dans les pays étrangers pour leur procurer l'existence ; tous répondirent qu'ils me suivraient partout. Nous quittâmes Besançon de suite ; nous fûmes prendre chez nos parents ce dont nous avions besoin. Je n'oubliai pas une somme d'argent provenant des ventes que j'avais faites étant au château de Vayte, et au moins cent livres pesant de vaisselle plate appartenant à M. de Lallemand. Après avoir fait nos adieux à nos parents, nous partîmes pour la Suisse. Après avoir marché toute la nuit, nous nous trouvâmes à six heures du matin au Locle, dans le comté de Neuchatel. Après nous être rafraîchis, nous partîmes pour Fribourg en Suisse, où je remis à mes maîtres tout ce que j'avais emporté. Après leur avoir rendu compte de l'argent et de la vaisselle que j'avais à eux,

je leur déclarai que je ne retournerais pas en France, que je me trouvais compris dans la réquisition. Ils me témoignèrent le plaisir qu'ils avaient de me conserver auprès d'eux. Le lendemain de notre arrivée, nous nous occupâmes, mes maîtres et moi, de placer et de procurer de l'ouvrage à mes compagnons de voyage, et après les avoir placés, je m'occupai de moi-même. Ayant toujours conservé l'idée de l'état de menuisier, quoique n'ayant que quelques mois d'apprentissage sous un maître de campagne, je fus me présenter à l'abbaye des menuisiers, ce qui représente ici la mère des compagnons. Je m'adressai à l'embaucheur de semaine, qui est obligé de procurer de l'ouvrage ou d'en donner lui-même aux ouvriers qui se présentent, pour quinze jours, usage du pays. Je fus logé et nourri à la maison. Le dimanche de quinzaine étant venu, après le dîner on paya tous les ouvriers, et à moi l'on me dit que je deviendrais ouvrier si je continuais l'état, mais que j'étais encore bien faible, et que l'on continuerait à m'occuper si je voulais me contenter d'être nourri et logé et d'être payé à cinq baches par jour (ce qui fait quinze sous, argent de France). Je me crus heureux d'avoir un logement, du pain et quinze sous par jour. Je travaillai pendant un an dans cette boutique, après quoi je la quittai avec des regrets de part et d'autre. De là, désirant connaître un peu de tout, et sollicité par un jardinier français qui était établi à Fribourg, je me décidai de faire l'apprentissage de jardinier. Je restai encore un an chez celui-ci. Pendant le cours de cette année, la bonne tenue du jardin, la beauté des serres, attiraient une foule d'amateurs et de curieux. Un seigneur de Fribourg, grand bailli de Ruë, eut envie de m'avoir pour son valet de chambre, et après beaucoup de sollicitations, je le remerciai, en lui disant que les engagements contractés avec mon maître m'empêchaient d'en contracter d'autres. Au bout de mon année, ayant mérité l'estime de mon maître et sa confiance, je fus réglé et payé comme tous les ouvriers. J'avais fait entrer avec moi en la même qualité un des jeunes hommes que j'avais emmenés de France; n'ayant pas plu à la maîtresse de la maison, il fut renvoyé. Voyant ce jeune homme renvoyé et ne le jugeant pas capable de gagner sa vie dans le pays étranger, je déclarai de suite à mon maître que je partais avec lui. Il voulait nous retenir tous et augmenter mes gages; je répondis que non; puisque mon compagnon ne leur convenait pas, je ne voulais pas le quitter. Comme il y avait longtemps que je désirais d'aller à l'armée de Condé, où j'avais beaucoup de connaissances, je fus faire part de mon dessein à mes maîtres, qui s'y opposèrent; je persistai et partis, le troisième jour, chargé de lettres et d'argent pour des émigrés, tant sur la route qu'à l'armée. J'em-

menais six de mes camarades. Arrivé à l'armée, je m'adressai à MM. le comte et le baron de Lanans; ces messieurs étaient de mon pays et de ma particulière connaissance. Je ne pus voir ces messieurs que le lendemain de mon arrivée, parce que l'armée fit un grand mouvement et pendant la nuit força les lignes de Luxembourg. Le lendemain fort tard je fus présenté au quartier général, où je remis toutes mes lettres, et je demandai à ces messieurs de vouloir bien m'engager, moi et mes camarades, au service des princes. On me répondit de suite que l'on recevrait mes camarades, mais que pour moi, il fallait que je retournasse à Fribourg; que toutes les lettres que j'apportais étaient des lettres de recommandation qui priaient ces messieurs de me faire retourner en Suisse, où j'étais utile aux émigrés; MM. de Lanans m'engagèrent à rester le temps que je voudrais avec leurs gens, que je connaissais tous. Je restai en effet quelques jours pour me reposer, et espérant toujours d'obtenir ma demande, mais inutilement. N'ayant plus d'espoir, je priai ces messieurs de reviser mes papiers pour aller à Berlin, en Prusse, où M. le comte de ...... occupait la place de capitaine dans les dragons de la garde du roi de Prusse, étant sûr que si j'eusse pu parvenir auprès de ce jeune seigneur, il m'aurait conservé près de lui; mais tout fut inutile auprès de ces messieurs. On me signifia que mes papiers ne seraient visés que pour retourner à Fribourg. On m'offrit tout ce dont je pouvais avoir besoin, effets et argent. Déconcerté de tout cela, je me décidai à repartir de suite, chargé comme à mon arrivée et de lettres et de commissions pour la Suisse. Fâché d'avoir été contrecarré dans mes projets, je formai celui de me rendre à Genève. Je ne voulus pas rentrer à Fribourg, quoique passant sur les glacis de cette ville. Je remis au concierge de la porte de Morat, que je connaissais, toutes mes lettres et le priai de les mettre à la poste pour qu'elles fussent remises à leur adresse; après quoi, je marchai sur la route de Lausanne. Le sort ne voulut encore pas que j'allasse à Genève. Passant à Mondon, petite ville du pays de Vaud, je rencontrai à l'auberge deux jeunes hommes de mon pays qui travaillaient comme charpentiers, et m'engagèrent à rester avec eux dans le canton de Fribourg, où ils habitaient à une lieue de Mondon, en me promettant de me faire avoir de l'ouvrage de mon état de menuisier. Effectivement, ils me conduisirent chez un tanneur qui avait beaucoup d'ouvrage; je m'arrangeai et me mis au travail de suite; je n'y travaillai que quinze jours. M. le bailli de Ruë, le même qui désirait m'avoir lorsque j'apprenais l'état de jardinier, m'ayant reconnu, me fit appeler au château, et me demanda par quel hasard je me trouvais à Ruë. Je lui dis que je travail-

lais de menuisier chez le tanneur Bosson; alors il me dit qu'il désirait toujours m'avoir pour valet de chambre, que je n'avais plus rien à alléguer, et qu'à dater de ce jour il me retenait à son service. Je voulus lui représenter la malhonnêteté que je faisais à Bosson, à quoi il répondit qu'il se chargeait de tout et qu'il allait venir avec moi pour arranger cette affaire. Nous partîmes de suite, et il dit à Bosson qu'il y avait longtemps qu'il me connaissait et désirait m'avoir à son service. Il le pria de ne pas trouver mauvais qu'il m'emmenât avec lui. Nous retournâmes au château, et le lendemain je commençai mon service. Au bout de huit jours, mon maître reçut l'ordre de se rendre à Fribourg; son cocher se trouva malade, je me trouvai obligé de lui servir de cocher ainsi que de valet de chambre, ce que je continuai de faire tout le temps que je fus à son service. Arrivé à Fribourg, j'allai voir mes anciens maîtres, qui furent bien surpris. Je fus quitte pour être grondé de n'être pas retourné chez eux à mon retour d'Allemagne. Après leur avoir fait le détail de ce qui m'était arrivé dans le cours de mon voyage, je leur dis que la Providence m'avait conduit chez le bailli de Ruë, où j'étais en qualité de valet de chambre. M. le bailli me témoigna le désir qu'il avait de faire connaissance avec mes anciens maîtres; je l'y accompagnai. Il fut enchanté d'avoir fait connaissance d'une aussi digne famille. Chaque voyage qu'il faisait à Fribourg, il leur rendait visite. Les affaires du bailliage nous obligeaient d'y aller tous les quinze jours. Je demeurai ainsi près de sept ans dans cette maison, très satisfait de mon maître, à qui je me rendais utile de plus en plus. Je faisais les jardins, toutes les recettes du bailliage, et expédiais au grenier d'abondance les grains provenant du bailliage, ainsi que les sommes considérables en argent que j'allais verser moi-même à la chancellerie, et la vente des poudres du gouvernement. Cette partie-là m'était confiée par le gouvernement même. La troisième année que j'étais chez M. le bailli, le gouvernement de Fribourg me donna pour étrennes une lettre de naturalisation du pays. A cette époque j'eus l'idée de m'établir avec une personne de famille honnête. Après en avoir prévenu mon maître, je lui demandai son agrément. Il voulut me servir de père et fit les frais et les honneurs de la noce. Je restai encore deux ans à son service après être marié. Enfin les Français vinrent envahir le pays; mon maître fut obligé de rentrer en ville et me laissa le soin du déménagement du château. J'enlevai tout ce qui lui appartenait, et l'ayant déposé dans une maison qui lui appartenait dans la ville de Ruë, je me retirai chez ma femme. Je me trouvais embarrassé de mon émigration et de ma désertion. Après beaucoup de peine, je parvins cependant à obtenir la

tranquillité. J'en fus quitte pour un voyage en France, afin de me faire rayer de la liste des émigrés. Quant à ma désertion, je profitai de la loi du 1er germinal de l'an VII, qui accordait amnistie à tous les déserteurs mariés avant la loi. Je revins en France tenter une réhabilitation, ce que j'obtins facilement, mais en prouvant que je n'avais pas pris les armes contre la France. J'avais eu soin de porter avec moi tous les certificats nécessaires à ce sujet. Après avoir terminé mes affaires, je m'en retournai joindre ma famille en Suisse. A l'approche des Français, tous les émigrés évacuèrent la Suisse. M. le comte de Lallemand avec sa famille partirent en Bavière, où je les ai retrouvés plus tard. Je demeurai encore deux ans en Suisse, puis je me décidai à rentrer en France. Sentant ma mère dans un âge avancé, et voulant avoir le plaisir de l'assister dans ses derniers moments, je décidai ma femme à venir dans mon pays avec moi. Je réglai toutes mes affaires, après quoi, ma femme et deux enfants que j'avais à cette époque, nous nous mîmes en route pour aller rejoindre ma mère à Champlive. Etant arrivé, je m'occupai de me procurer les moyens de faire rentrer mes maîtres, qui souffraient à Munich ; je fus solliciter leurs plus proches parents et leurs amis pour me faire des fonds dans ce but ; j'obtins même de l'argent de beaucoup de paysans, en leur faisant part de mon dessein. Après avoir réalisé une somme suffisante, j'achetai un cheval, une voiture, je me fis délivrer un passe-port et je fus les chercher à Munich. Ils furent bien surpris, n'étant point prévenus de mon arrivée. Trois jours après, nous retournions en France. Je les amenai descendre au château de Gonsans, appartenant à M. le comte de Jouffroy, leur neveu, avec qui j'étais convenu qu'ils habiteraient ce château tant qu'ils voudraient. A leur arrivée, tout se trouva disposé pour les recevoir. M. de Jouffroy, pour faire plaisir à son oncle, me sollicita d'accepter pour moi et les miens un logement dans son château, ce que j'acceptai. Les deux familles réunies n'en faisaient qu'une, quoique ayant leurs logements séparés.

Quelques jours après mon établissement dans le château de Gonsans, je fus appelé par M. l'abbé de Sagey, grand vicaire de Mgr l'évêque de Liége. Au moment de la révolution, ses père et mère étant encore existants avaient conservé leur fortune ; ce qui fit qu'à sa rentrée il retrouva ses jolies propriétés, mais en mauvais état. Ces propriétés étaient situées au village de Naisey, à une lieue de Gonsans. M. de Sagey me proposa de lui faire toutes les réparations, tant à son château qu'à ses enclos et son jardin et en plantations, d'après un plan et devis. J'acceptai le marché qu'il m'offrit et j'y travaillai pendant trois ans consécutifs. Je

pris des ouvriers pour faire le plus pressé, et, après avoir exécuté les conditions de mon marché, je rentrai en qualité de jardinier chez M. Derosne, dont le père était pharmacien à la cour à Paris. Il fut guillotiné pour ce sujet. J'y restai sept ans, n'étant éloigné que d'une lieue de Gonsans. Mme Derosne étant venue à mourir, je quittai cette maison, je retournai à Naisey, où je pris une maison ; j'y conduisis ma famille, je montai une boutique de menuisier et travaillai pour tout le monde. Quelque temps après mon retour à Naisey, il arriva que des malveillants coupèrent six tilleuls qui formaient une buvette et que j'avais plantés moi-même ; ce qui décida M. de Sagey à se défaire de sa propriété. Il me fit appeler le lendemain et me donna ordre de la vendre. Il ne voulut entendre aucune représentation. Trois jours après, je lui fis passer acte de vente, et le lendemain il partit pour Besançon, me laissant l'ordre de faire également une vente de tout son mobilier et de lui en porter le montant, lorsque tout serait terminé. Ensuite il partit pour Paris pour s'y fixer. Quelque temps après, survint la Restauration : il fut nommé par Louis XVIII évêque de Saint-Claude, et ayant répugnance de ce siége, il en sollicita un autre et obtint celui de Poitiers. Je continuai de travailler comme menuisier. Quelque temps après, le pays fut rempli des alliés. Dans la commune de Naisey l'on décida de loger tous les officiers dans une même maison. Je fus demandé pour faire leur cuisine; il nous arrivait les chasseurs du Loup. Ces messieurs voulurent m'emmener d'autorité à la Vèze, où ils allaient former la dernière ligne du blocus de Besançon sous le canon de la citadelle, pour continuer à faire leur cuisine. Ma femme fut toute bouleversée, en me voyant suivre ces messieurs. Connaissant si bien le pays, le même soir je les quittai furtivement et me rendis chez moi, où je trouvai ma femme bien malade ; elle souffrit pendant un an, après quoi la mort l'enleva. Je restai veuf avec quatre enfants en bas âge. Je demeurai ainsi deux ans et demi, pendant lesquels les alliés parurent une seconde fois. M. de Saône me chargea du soin de garder son château, situé à une lieue et demie de Besançon, où il s'établit un quartier général. Après les cent-jours, dégoûté de demeurer à Naisey par la perte que j'y avais faite, je me retirai à Besançon, où je me mariai en secondes noces avec ma présente femme. Nous habitâmes Besançon pendant cinq ans, après quoi je fus engagé par M. le comte de Grammont et M. de Maîche d'aller à Paris, où ils se chargeraient de me procurer une place avantageuse. M. de Grammont, étant capitaine de la maison de Louis XVIII, se trouvait en position de m'être utile. Je partis seul. Arrivé à Paris, je descendis chez M. le comte Achille de Jouffroy, qui était neveu de mes an-

ciens maîtres. Je fus reçu avec amitié; le lendemain je fus chez M. le comte de Grammont, qui me prouva de suite qu'il ne m'avait pas oublié, par l'empressement qu'il mit à me servir; mais M. de Jouffroy, à mon retour chez lui, me fit part d'une grande affaire : il désirait que je l'accompagnasse à Madrid pour toucher le remboursement de 1,500,000 francs, d'un emprunt fait par lui pour le roi d'Espagne et contracté à Paris. Après m'avoir confié ces détails, il me dit qu'il voulait acheter une propriété et qu'il voulait que je restasse avec lui; que c'était sur moi et sur ma famille qu'il poserait les premières colonnes de son établissement, mais qu'il fallait d'abord qu'il fît son voyage en Espagne, où il désirait que je l'accompagnasse; je le lui promis. Après cela, je m'empressai d'aller remercier M. le comte de Grammont, qui pendant cet intervalle m'avait procuré une place de bougiste dans la maison de Louis XVIII; mais j'avais donné ma parole à M. de Jouffroy, et nous partîmes quelques jours après pour Madrid. Après avoir terminé ses affaires, nous revînmes en France, de Bordeaux nous allâmes à Nantes; M. le comte de Lauriston engagea M. de Jouffroy d'aller voir la maison des trappistes de la Meilleraye, comme étant une des choses les plus curieuses du département. En effet, le lendemain je fus avec ces messieurs à la Meilleraye. Le lendemain de notre arrivée survint, à l'heure du dîner, M. Hucheté, ancien colonel de gendarmerie, qui avait une propriété à une lieue de là. Pendant le dîner, il témoigna le désir de vendre sa propriété. Le Père Abbé et M. de Lauriston engagèrent M. de Jouffroy à en faire l'acquisition; il fut arrêté que nous irions y dîner le lendemain pour la visiter. Je fus chargé de la part de M. de Jouffroy de parcourir toute l'étendue de la terre, afin d'en connaître la qualité. Après avoir reconnu que cette terre était bonne, mais les trois quarts en landes, j'en rendis compte à M. de Jouffroy, qui en fit l'acquisition. Nous accompagnâmes M. de Lauriston à Nantes, et de là nous retournâmes à Paris. Aussitôt que nous fûmes arrivés, M. le comte me donna l'ordre de faire venir ma femme et mes enfants, qui étaient restés à Besançon; j'écrivis de suite à ma femme de vendre son mobilier et de partir sans délai. Après son arrivée, nous nous occupâmes de notre départ pour la Bretagne. Nous arrivâmes le jour de la Toussaint dans la terre de M. de Jouffroy, nommée la Javotière, avec toute ma famille et quatre contre-maîtres. Par ordre de M. le comte j'achetai des chevaux, des bœufs, des vaches, et commençai de suite à faire travailler, à faire des chemins et à la culture. M. de Jouffroy vint me rejoindre dans le mois de mai; il se décida de faire un grand établissement, consistant en forges à fontes, à fer, laminoir, etc., etc., le tout à

la façon anglaise, roulant par machine à vapeur. Pendant ces constructions, je fus chargé de la surveillance de tous ces travaux et de la conduite de deux cents ouvriers, de même que de la culture, qui fut considérable. Cette année-là je mis cent journaux de landes en bonne culture.

M. de Jouffroy ayant mis son établissement en bon roulage, le céda à une compagnie de gens de distinction, tels que M. de Bourmont, M. de Villeneuve, préfet de Nantes, la famille des Bourbons, etc., etc. M. le comte de Jouffroy, cédant cet établissement, réserva que je serais maintenu dans la place de premier contre-maître et aux mêmes appointements, et lui me chargea de la surveillance de sa propriété. La compagnie voulut faire administrer cet établissement, qui était de forme anglaise, par un directeur anglais. Ce directeur, nommé M. de Volmar, ayant formé le dessein de n'occuper dans cet établissement que des ouvriers anglais, profita de la déroute d'un établissement considérable de Charenton, où il n'y avait que des ouvriers anglais; il les engagea et les envoya à la Javotière. Il y avait beaucoup de bâtiments, mais point de logements d'ouvriers déterminés. Ma femme tenait alors l'auberge du *Lion d'or* au bourg de la Meilleraye, où descendaient les diligences et la malle-poste. M. de Volmar, ne pouvant loger les Anglais qu'il expédiait, me chargea de le faire et de les nourrir pendant que l'on terminerait les logements. Je continuai de les loger et nourrir jusqu'à ce que tout fût prêt, ce qui dura longtemps. M. de Volmar arriva. Je lui demandai de l'argent, il me remettait de quinzaine en quinzaine. On ne faisait plus de paiements, les ouvriers criaient; chaque fois qu'on lui demandait de l'argent, il en promettait et n'en donnait point.

Les nouveaux arrivants venaient me demander secours, promettant de payer quand ils seraient payés eux-mêmes. Il était dû à tous des sommes considérables. Je m'aperçus que l'on enlevait les objets les plus précieux de l'établissement, j'en écrivis à Paris pour prévenir la compagnie. Les créanciers abondèrent de tous côtés, toujours même réponse : « Attendez, vous serez payés. » Enfin les créanciers, lassés d'attendre, ont fait déclarer la faillite le 15 août 1829. Je reçus du commissaire en chef de l'établissement une lettre qui me fut apportée par un syndic et un commissaire-priseur, et par laquelle il me priait de les accompagner et de leur donner des renseignements nécessaires pour vaquer aux affaires de la faillite. Je fus nommé par le tribunal de première instance de Châteaubriant surveillant du gardien des scellés. Je finis la récolte, vendis tous les grains et tous les produits de la terre. Je restai ainsi jusqu'au mois de février 1831, époque où finit la vente mobilière. Pendant ce

temps-là les syndics s'amusaient à dépenser en procès et en chicane le produit des ventes, ce qui a forcé les créanciers à renoncer à leur créance. Je me trouvais donc perdant 3,000 francs, qui étaient le produit des épargnes de toute ma vie. Je me décidai à quitter la Meilleraye avec toute ma famille. J'espérais toujours pouvoir toucher quelque chose sur ma créance, messieurs les syndics m'ayant toujours fait espérer que je serais payé comme créancier privilégié. Ils ont fini par me faire perdre même l'espoir d'en avoir jamais un sou. Ne sachant plus que faire, je me décidai à vendre mon mobilier, afin de pouvoir payer ce que je devais; après quoi je résolus de m'en retourner dans mon pays. Je sollicitai près de M. le maire de Nantes un passe-port d'indigence avec secours de route. Je partis avec ma famille le 9 décembre 1832. Arrivé à Angers, un de mes enfants tomba malade, ma femme, qui était enceinte de six mois, se trouvait aussi fatiguée. Je pris une chambre garnie, où j'attendis le rétablissement de mes malades, afin de pouvoir me remettre en route. Pendant ce temps-là, plusieurs dames charitables entendirent parler de cette nombreuse famille qui était dans la peine; elles vinrent à notre secours et nous consolèrent par leurs bienfaits, de même qu'un zélé ecclésiastique qui n'a cessé de veiller à nos besoins.

Ici s'arrête le manuscrit qui nous a été confié. Comment finit cette carrière, si pleine de péripéties et si agitée? Nous l'ignorons; mais il est à présumer qu'elle se termina, comme elle avait commencé, au milieu des épreuves; et que la pauvreté, son inséparable compagne, lui resta fidèle jusqu'au bout. Le reste de l'histoire de J.-F. Couche n'est donc plus que l'histoire commune de l'artisan vieilli dans les luttes de la vie, histoire remplie de tristesse et qui fait penser au ciel; car c'est là seulement que tant d'existences obscures et courageuses peuvent espérer le repos et la joie qui leur ont été refusés sur la terre.

J. S.



ÉTUDE RURALE.

SOUVENIRS D'UN COURS D'ADULTES.

I.

M. LE MAITRE.

Voilà tantôt cinq ans qu'une fièvre intellectuelle s'est emparée de la France administrative, et que dure la quinzième croisade entreprise depuis un siècle contre les esclaves de l'ignorance, autrement dits les délinquants en fait de calcul et d'orthographe.

Cette fois, il faut l'avouer, la mise en scène a été superbe. Toutes les trompettes de la renommée, les tam-tams de l'administration, de concert avec les flûtes de l'Université, ont joué une marche d'entrée dont l'accent triomphal avait porté la joie dans les cœurs les plus timides et la conviction dans les âmes les plus rebelles.

Recteurs d'académie, préfets de département, maires des plus petites communes, instituteurs des moindres villages, ont emboîté le pas avec un ensemble surprenant, et si de rares conseils municipaux ont osé se plaindre d'une trop grande dépense d'huile et de chandelle, si quelques curés ont fait des observations tendant à enrayer le char du progrès, leurs maigres protestations ont été si bien couvertes par l'orchestre d'ensemble, qu'il n'y a rien paru, et que les trois quarts des spectateurs ont applaudi en s'écriant : C'est prodigieux, c'est magnifique ! l'ignorance est à jamais terrassée !

L'enthousiasme est contagieux, il avait même gagné les lettré

d'Hanonville, gens experts en l'art de bien dire, et anciens élèves d'un collége qui produit un bachelier tous les dix ans.

Pourquoi ne dirais-je pas qu'une étincelle du feu sacré tomba sur moi et faillit allumer dans mon âme l'enthousiasme qui échauffait nos lettrés en général, et M. Frappart en particulier.

Qu'est-ce que M. Frappart ?

Quoi ! vous ne connaissez pas M. Frappart ! Un maire, un conseiller d'arrondissement, un futur député, pour peu que les électeurs s'y prêtent !... Mais n'anticipons pas.

Donc, j'étais fort content, quand une circulaire ministérielle m'apprit que la campagne définitive contre l'ignorance devait commencer au mois de novembre 1865, et durer jusqu'à la mi-carême, s'il y avait lieu. J'étais humilié, je l'avoue, en songeant que sur les 300 hommes et jeunes gens formant non point la plus belle, mais la plus robuste moitié d'Hanonville, on en comptait à peine trente sachant écrire convenablement une lettre, cuber un fumier, donner une quittance, ou faire un sous-seing privé. Et encore, les plus habiles étaient des hommes dépassant la quarantaine, et en dépit du progrès, leurs fils ne les égalaient point. On allait donc combler une lacune regrettable, et réparer les vides faits dans l'éducation de la jeunesse depuis vingt-cinq ans.

On laissa passer la Saint-Martin, fête patronale du lieu. Il eût été impossible d'ouvrir les cours pendant cette semaine, car les gens d'Hanonville prétendent qu'une semaine entière est à peine suffisante pour fêter un saint aussi fameux que leur patron.

Le dimanche qui suivit la fête, je ne fus pas peu surpris d'entendre notre curé, après avoir donné différents avis sur les catéchismes et la rentrée des classes, annoncer le cours d'adultes pour le lendemain. « L'Eglise, dit-il, ne redoute rien tant que l'ignorance chez les fidèles, elle ne craint pas l'instruction, pourvu que l'instruction soit bien dirigée, et c'est avec joie que je vois cette tentative destinée à moraliser nos jeunes gens autant qu'à les éclairer. Combien ils seront mieux dans une assemblée où ils s'instruiront en s'amusant, que dans ces réunions d'estaminet et ces courses nocturnes qui procurent aussi peu de plaisirs réels qu'elles offrent de véritables dangers ! Si ma présence et mes leçons peuvent être agréables à ces chers enfants, qui savent combien je les aime, je me mettrai volontiers à leur disposition pour faire avec eux quelques causeries instructives, où la gêne ne sera pas plus admise que la mélancolie. »

J'étais habitué à voir notre curé faire des avances et des sacrifices ; cependant cette annonce m'étonna quelque peu, mais en même temps elle

me charma, et j'y trouvai la meilleure réponse à l'absurde calomnie qui consiste à faire du prêtre l'antagoniste de la science et à lui donner pour armes principales une paire de mouchettes surmontées d'un éteignoir.

Allons, me dis-je, voici qui est sérieux, l'Etat s'en mêle, l'Eglise donne son concours, tous les honnêtes gens applaudissent ; impossible de ne pas réussir ! Et je me promis de suivre exactement les péripéties de cette lutte ouverte sous de si heureux auspices, et dans laquelle je n'aurais guère, sans doute, qu'à compter des victoires et à enregistrer des triomphes. Avant de vous communiquer mon journal, permettez-moi de vous faire connaître le capitaine sous les ordres duquel doit se livrer la bataille.

J'ai l'honneur de vous présenter M. le maître d'Hanonville.

Si vous demandez le nom de ce respectable personnage à quelque habitant du lieu, il sera fort embarrassé de vous répondre, car le digne régent de l'école d'Hanonville est inconnu sous son nom propre. Tout le monde lui ôte sa casquette en l'appelant Monsieur le maître. Le maire, le percepteur et quelques notables savent qu'il se nomme Carré, et comme il accourt au nom d'Aimable quand sa femme l'appelle, vous pouvez en conclure qu'il se nomme Aimable Carré.

M. Aimable Carré est le type de ces bons instituteurs comme nous nous souvenons tous d'en avoir vu. Entré dans l'enseignement dès l'âge de dix-sept ans, il a succédé à son père, autant par reconnaissance que par nécessité. Depuis trente-neuf ans, il tient haut et ferme la baguette classique avec laquelle il a déjà régenté deux générations. Il a passé par toutes les phases et subi victorieusement toutes les épreuves auxquelles l'enseignement primaire a été soumis en France depuis cinquante ans. Il a su se plier tour à tour aux exigences du comité d'arrondissement, aux caprices du comité local, aux fantaisies du recteur, et l'indolence du délégué cantonal ne l'a pas plus ému que les reproches d'un inspecteur malveillant ne l'ont attristé.

Jamais le progrès n'a pu le prendre en défaut : il a rempli tous les programmes et défié tous les examens, car il a toujours travaillé, et la preuve, c'est que, sans recommandation et sans protecteur aucun, il a obtenu dans sa carrière cinq ou six mentions honorables et de nombreuses félicitations. Il a su marcher aussi avec le siècle, et les mères les plus sensibles ne pourraient lui adresser aucun reproche, puisque dès 1848 il a brûlé la règle de frêne avec laquelle il appliquait de vigoureux *pâtés* sur les mains des récalcitrants, et qu'en 1853, il a retiré de la circulation le martinet de cuir avec lequel on cinglait autrefois les indociles et les menteurs.

Au reste, il ne fait pas mystère du regret que lui a causé l'abolition des peines corporelles dans les écoles primaires, et déclare à qui veut l'entendre que les peines du maître ont doublé, et l'aptitude des élèves diminué de moitié, depuis l'adoption des mesures humanitaires et l'interdiction absolue des chiquenaudes et des croquignoles.

L'idée peut paraître originale, mais M. Carré n'est point embarrassé pour la soutenir, et tel est l'ascendant de l'éducation première, que beaucoup de ses anciens élèves sont de son avis.

Le maître d'école d'Hanonville — il ne rougit pas de ce modeste titre — est pauvre, mais il a su élever convenablement sa nombreuse famille. Son fils aîné, engagé à dix-huit ans, porte depuis vingt mois les galons de sergent-major, et espère bientôt obtenir l'épaulette. Le second est au grand séminaire et fera sous peu un bon prêtre pour le diocèse; le troisième est entré dans le commerce; et le dernier suivra la carrière paternelle, s'il ne trouve rien de mieux à faire.

Deux des filles sont d'habiles ouvrières. La troisième est une enfant gâtée, qui prétend aller rester avec son frère quand il sera curé.

Pour élever tout ce monde, Aimable Carré a fait des prodiges de dévouement et d'économie. Sans doute, il a endommagé les quelques champs qui formaient la dot de sa femme, bonne paysanne un peu simple, mais cachant un cœur d'or et des trésors de tendresse maternelle sous sa grande simplicité. Qu'importe cette diminution de capital, puisque les enfants sont à peu près élevés?

Le public n'ignore point ces détails, il estime et respecte ces honnêtes parents et cette belle famille, en les citant comme un modèle. Il va sans dire que les enfants sont, à l'exemple du père et de la mère, des chrétiens solides et dévoués.

On dit bien que M. le maître est parfois un peu brusque, qu'il aime un peu trop à faire entendre sa belle voix au lutrin, qu'il appuie d'une manière désespérante sur les *Gloria Patri* et les *Amen;* mais quelle médaille n'a pas son revers, et qui donc est parfait en ce monde?

Voyez-le plutôt en conversation, il est charmant d'esprit et d'à-propos. Sa voix sonore et flexible se prête merveilleusement aux inflexions les plus variées et les plus délicates. Quand il lit quelque belle histoire à ses plus grands élèves, on entendrait voler une mouche dans la classe, et quand il crie : Silence! il fait trembler, par ce seul mot, toute la division des petits, en mettant à l'ordre celle des moyens. Il sait effrayer, il sait intéresser, il sait plaire, et Hanonville le regarde, avec raison, comme le phénix des calligraphes, des chantres et même des arpenteurs.

On dit qu'en Chine un maître conserve toute sa vie le droit de reprendre ses anciens élèves, fussent-ils devenus dignitaires de l'empire et princes du sang. Bien qu'aux antipodes de la Chine, Aimable Carré avait su prendre un ascendant vraiment chinois sur ses anciens élèves : ils lui pardonnaient sa manie de donner des avis, tant ils le savaient bon et dévoué à tous ceux qui avaient passé sous sa férule.

Le bon accord régnait entre la mairie, l'école et le presbytère, et le régent d'Hanonville était resté aussi clérical sous la république et sous l'empire qu'il l'avait été sous Charles X. Les trois curés qui avaient desservi la paroisse depuis cette époque n'avaient trouvé en lui ni un ennemi, ni un rival, mais un auxiliaire dévoué; ils l'avaient honoré de leur confiance, et depuis trente-sept ans son couvert était mis à la cure tous les dimanches et jours de fêtes.

Cette cordiale entente avait produit les plus heureux résultats, la commune était des plus tranquilles et des mieux réglées du canton; c'est là que le cours d'adultes avait le plus de chances de succès.

Les fonds communaux étaient presque à sec. On trouva cependant le moyen d'acheter une lampe et deux litres d'huile à titre d'essai. Le vieux et excellent maire fit seulement cette observation : Vous savez, Monsieur le maître, qu'en 1840 on avait déjà chanté la même chanson et essayé des écoles du soir, à propos des nouvelles mesures, et cela n'avait pas produit grand effet ; mais enfin, puisque le ministre le veut, on lui donnera du bois et de la chandelle à son content, si cela marche bien dans quinze jours ou trois semaines.

Le lundi 20 novembre 1865, à six heures du soir, on ouvrit donc le fameux cours; les jeunes gens arrivaient par groupes, et on remarqua même dans le nombre deux ou trois barbes grises. Le maire s'était assis derrière le fourneau, il était en blouse et en sabots, mais M. le maître avait jugé convenable de mettre sa veste des dimanches. Des flots de lumière s'échappant du quinquet rendaient la salle presque aussi brillante qu'un magasin de nouveautés, et les douze tables de l'école contenaient à peine l'auditoire, qui se montait à une soixantaine de personnes.

Le maire ne fit pas de discours, et se contenta d'ôter son bonnet de coton bleu, pour dire, en patois du pays, que la commune fournirait le chauffage, l'éclairage et la craie si les jeunes gens se montraient assidus ; puis il céda la parole à M. le maître, qui exposa simplement son programme. L'orthographe, l'arithmétique, le style, un peu d'arpentage, quelques notions de géographie, d'économie domestique et d'agriculture, devaient en former le fond. Si l'auditoire en était d'avis, M. le curé

se chargerait des variétés, telles que notions de physique et d'histoire naturelle, ou bien il ferait un petit cours d'histoire locale, destiné à faire connaître les faits principaux autrefois arrivés dans le pays.

L'immense majorité applaudit; toutefois il y eut deux observations : la première fut celle d'un ouvrier cordonnier revenu de Paris depuis peu, et déclarant qu'il n'avait pas envie d'être prêché.

— Ce n'est pas faute d'en avoir besoin, riposta l'impitoyable maître; chacun connaît assez M. le curé pour savoir qu'il ne prêchera pas, et se contentera d'intéresser son monde.

— On sait bien ça, dit Zéphyrin Simplot, apprenti jardinier. Mais pourquoi ne dirait-il rien d'une chose que nous aimerions tous à savoir ?

— Et laquelle donc?

— De la mélancolie, puisqu'il a dit hier à la messe qu'on n'en parlerait pas.

Un immense éclat de rire accueillit cette sottise. M. le maître fut assez aimable pour venir au secours du malencontreux questionneur. Vous avez sans doute mal compris le mot, Zéphyrin; quelle idée avez-vous du terme mélancolie?

— Ma foi, je croyais que c'était la manière de mettre les arbres en quenouilles, avec ça que M. le curé a un si beau jardin..... Nouvelle hilarité, que M. le maître réprime promptement, en expliquant au naïf apprenti que l'art d'arranger les arbres s'appelle arboriculture, et que M. le curé en donnera volontiers des leçons.

L'élève prit fort bien la chose, et termina l'incident en criant : Eh bien, vive l'arboriculture! je saurai au moins comme ça se pratique.

Ici, ouvrons une parenthèse avec M. le maître, et observons que l'arboriculture était le dada de l'année courante : c'était du moins celui qu'avait enfourché au printemps le grand-maître de l'Université. Si l'on venait à bout de réunir tous les dadas qu'il a tués sous lui, ou qui n'ont pas obtenu le grand prix aux courses, quelle magnifique écurie on pourrait monter!

En 1863, c'était le drainage. Les élèves des écoles normales avaient les poches remplies d'échantillons de tuyaux à drainer, depuis le calibre d'un tuyau de pipe jusqu'à celui d'un obusier de 24. Un an plus tard, c'était l'arboriculture. Les hommes de l'avenir avaient tous une serpette dans le gousset, un sécateur à la main, une greffe à la bouche, et les cheveux taillés en pyramide ou en tête de saule.

En 1865, on est à cheval sur les cours d'adultes masculins; il n'est

pas un fonctionnaire qui ne tire à première réquisition cinq ou six discours entrecoupés de : Jeunes gens...., chers amis...., vous, l'espoir de la France!...

En 1866, on se lance dans l'agriculture pratique et les fourrages, on exalte les prairies artificielles, on béatifie la luzerne, et on divinise le brôme de Schrader.

En 1867, l'exposition tourne les têtes et excite toutes les émulations et les susceptibilités nationales. Quoi! les Allemands nous dépassent, les Américains font mieux que nous! O France, ma patrie, non tu ne seras point en arrière! voici venir les cours d'adultes féminins, et l'avant-garde des trois mille professeurs va emboucher la flûte champêtre pour conduire les « jeunes élèves » dans ces prés fleuris des mathématiques attrayantes qu'arrose une rivière traversée par le pont aux ânes.

1868 voit germer l'idée des compositions scolaires. Tandis qu'on peut à peine soutenir ces luttes dans nos grands établissements, on les impose aux moindres écoles, et 70,000 personnes, au moins, vont se mettre en mouvement pour surveiller les épreuves, corriger les compositions et obtenir, comme résultat définitif, 1,500 kilog. de papier destiné à l'épicerie départementale.

Enfin, en 1869, voici pour les écoles primaires la sublime invention de la gymnastique obligatoire; trente mille maîtres, plus ou moins agiles, sont invités à faire la voltige, et un million d'élèves, grands et petits, vont apprendre à sauter légèrement les ruisseaux, et à escalader avec grâce les clôtures des jardins et les arbres chargés de fruits.

Que nous réserve l'avenir, et quelle surprise nous ménage-t-on pour 1870?

Avant de voir ce que produit la réalisation plus ou moins exacte de ces programmes fantastiques et sans cesse renouvelés, cherchons à nous rendre compte de ce qu'est et de ce que peut être l'instruction dans nos communes rurales.

Le règlement fixant de 7 à 13 ans les limites en deçà ou au delà desquelles on ne doit plus admettre les élèves, il s'ensuit forcément qu'on a six années pour atteindre la moyenne d'instruction donnée dans les écoles primaires. Si la classe est nombreuse, c'est seulement à dix ans que l'élève commence à écrire sous la dictée du maître, et Dieu sait quelle dictée! De douze à treize ans l'élève atteint un maximum qu'il ne dépassera plus, car il quitte la classe à partir du 15 mars pour ne rentrer qu'en novembre, et pendant les sept mois d'été, il oublie la moitié de ce qu'il avait appris pendant l'hiver.

En mettant les choses au mieux, il connait assez bien l'orthographe, la grammaire et l'arithmétique ; mais il n'entend rien au style, il a une peine incroyable à coucher ses idées sur le papier, et c'est alors qu'il dit aux livres un adieu définitif. A dix-huit ans, les trois quarts des jeunes gens de nos campagnes sont bien moins forts en orthographe et en arithmétique, qu'ils ne l'étaient à quatorze ans, parce qu'ils ont oublié beaucoup. A dix-huit ans, aussi, ils ont d'autres goûts, d'autres aspirations. Il en coûte à leur amour-propre de se remettre sur les bancs avec des gamins qui sont plus exercés qu'eux, et réussissent mieux dans les compositions ; puis il y a les têtes dures et les natures rebelles, qui n'en sauront pas plus à vingt ans qu'à douze, les orgueilleux qui croiraient s'abaisser, les paresseux qui ne veulent point se déranger, les coureurs de nuit dont le bonheur est de chanter à travers les rues, d'écouter aux fenêtres, de faire des niches aux voyageurs attardés, ou de faire quelques stations dans les auberges et les maisons de jeu ou les veillées du voisinage.

Ces seuls motifs suffisent à éloigner la moitié des jeunes gens qui auraient besoin de compléter leur instruction primaire, et aucune législation ne pourra les faire disparaître ; il faut être bien fier si on obtient le tiers des adultes d'une commune rurale.

M. le maître d'Hanonville savait tout cela, et il agit en tacticien consommé. Dès le premier jour, il renvoya tous ceux qui avaient moins de quinze ans et suivaient les classes de la journée. Outre l'honneur insigne de n'avoir autour de lui que des mentons couronnés de barbe, ou du moins ornés d'un léger duvet, il avait l'avantage de ménager l'amour-propre de ses grands élèves, en ne les exposant point à se voir dépasser par des bambins et des *niflets*.

Il déclara, de plus, qu'il n'interrogerait que ceux qui témoigneraient le désir d'être interrogés. Les faibles et les timides lui en surent gré, se promirent bien de rester puisqu'ils ne risquaient rien, et même ils amenèrent de nouveaux élèves. Tout compte fait, il se trouva une quarantaine d'aspirants vers une littérature meilleure, et les leçons commencèrent.

Le quinquet municipal et son maigre approvisionnement de deux litres ne suffisaient point pour éclairer tout ce monde. Quelques-uns des moins favorisés y suppléèrent en apportant des bouts de chandelle qu'ils mouchèrent avec leurs doigts jusqu'au lundi suivant, jour mémorable où M. le maire fit acheter, aux frais du trésor, une lampe à pétrole, dont l'odeur désagréable eut bientôt reçu droit de cité dans la classe.

Les exercices d'orthographe eurent naturellement les premiers honneurs. M. le maître lisait lentement et posément le sujet. Chacun écrivait sous sa dictée. Le seul reproche qu'un critique malintentionné eût pu lui faire à ce moment solennel, était celui de mêler du latin au français qu'il dictait. De sa voix sonore et retentissante il ne manquait jamais de dire : *Virgula! punctum cùm virgulâ! duo puncta!* Quelques étrangers et Zéphyrin Simplot ne manquèrent pas d'écrire les premières fois : *Ponque l'homme*, etc. Les naturels d'Hanonville ne s'y méprirent pas, et reconnurent avec joie que leur maître n'avait rien perdu de son antique savoir.

Les deux élèves qui étaient les moins habiles devaient répéter le dernier mot de la phrase lorsqu'ils avaient achevé de l'écrire. Le troisième soir du cours, on avait investi de cette charge l'apprenti cordonnier. Ce jeune homme avait eu grand soin de rapporter de Paris ce genre insolent qui s'allie fort bien avec la bêtise, et constitue le bagage le plus ordinaire des provinciaux revenant de la capitale. M. le maître avait dicté cette phrase : A l'heure où le soleil se lève, le temps était pluvieux ; ce soir il est devenu fort serein. Le cordonnier répéta les dernières syllabes, *vieux*, *serin*, en regardant le maître d'une façon tellement provocante, qu'il était impossible de n'y pas voir une injure. Deux ou trois voisins sourirent, mais l'immense majorité protesta, en demandant l'expulsion du Parisien, qui fut mis à la porte et n'osa plus reparaître.

Dans cet hommage qui lui était rendu, M. le maître ne vit qu'une marque du bon esprit de ses élèves et du désir qu'ils avaient de profiter de ses leçons. La mesure adoptée contre « l'ouvrier en cuirs, » comme l'appelait Frédéric Sifflet, un des plus lettrés du cours, produisit un excellent effet, et coupa dans sa racine même un des abus les plus à craindre dans les écoles d'adultes, où le respect pour le maître est la première condition du succès.

La correction des devoirs se faisait de manière à ménager tous les amours-propres. Chaque élève épelait à son tour une ou deux phrases, et les autres réparaient leurs bévues, en écrivant les mots tels qu'ils devaient l'être. La différence était énorme : Frédéric Sifflet faisait à peine une faute, Zéphyrin Simplot ne rougissait pas d'en avouer quarante-cinq dans une seule page.

Quand on donnait des problèmes d'arithmétique, les élèves les plus intelligents étaient appelés au tableau pour les résoudre, chacun écrivait la démonstration et en prenait note sur son cahier. M. le maître observait les goûts de ses élèves, et se piquait de trouver des indices certains de

leurs vertus et de leurs défauts dans les opérations qu'ils affectionnaient. Ainsi croyait-il reconnaître les économes et les avares à leur amour pour l'addition, la multiplication et les règles d'intérêt ; les bandits et les prodigues préféraient la soustraction et la division ; la règle d'alliage faisait les délices des aubergistes et des marchands, tandis que les vrais cultivateurs ne désiraient rien tant que mesurer les surfaces planes, jauger les tonneaux, estimer le rendement des pommes de terre et des céréales.

Deux fois par semaine, on faisait une lecture d'un quart d'heure. Les sujets ordinaires consistaient en traits tirés de l'histoire de France, ou quelque anecdote récréative capable d'égayer l'assemblée. La lecture finie, M. le maître demandait la signification des mots principaux, et l'explication qui en était donnée amusait au moins autant l'assistance que l'histoire elle-même. La science des mots est bien plus rare en France qu'on ne semble le croire. Sur cent personnes non lettrées qui entendent un discours, il y en a soixante au moins qui le prennent de travers parce qu'elles ne saisissent pas le sens des mots, ou les prennent juste au rebours de ce qu'ils veulent dire. Faites-en l'expérience, et vous serez surpris du résultat. Je connais un maire qui se plaint de ce que l'institutrice n'apprend pas aux petites filles de sa commune à faire la géographie — ce qui, dans sa pensée, veut dire la *révérence* à l'église.

L'exercice imaginé par M. le maître d'Hanonville était donc des plus utiles, sa longue expérience le lui avait appris ; aussi ne trouvait-on guère dans le village de ces beaux esprits en sabots qui croient faire merveille en employant des expressions dont ils ne comprennent ni la portée ni le sens. Les habitants d'Hanonville laissaient volontiers le monopole de ces hérésies grammaticales aux habitants des bourgs et des petites villes, dont l'aptitude pour ce genre de discours est aussi incontestée qu'elle est incontestable.

Deux fois par semaine aussi, on faisait une leçon d'histoire locale, et le curé de la paroisse s'en chargeait. Les jeunes gens avaient témoigné le désir d'avoir des leçons, et ils le demandaient avec d'autant plus d'ardeur qu'aucun d'entre eux ne savait un mot de son histoire avant la révolution. Quelques mauvais quolibets contre une abbaye voisine, mis en circulation par ceux qui s'étaient engraissés de ses dépouilles, la crainte d'être aussi malheureux que leurs ancêtres, formaient le bagage historique des plus intelligents. Les autres n'y avaient jamais pensé, et ne songeaient pas plus aux faits et gestes de leur arrière-grand-père qu'à ceux de leurs arrière-petits-enfants.

La curiosité fut donc vivement excitée quand le curé leur annonça qu'il était à même de leur retracer l'histoire de leur village depuis le temps des Celtes et des Romains jusqu'à nos jours. Pour leur montrer les sources de l'histoire, il leur exhiba des médailles romaines et des ustensiles trouvés en différents endroits du territoire; il les conduisit même un jour, armés de pioches et de pelles, faire des fouilles dans un *tumulus* gaulois, dans les ruines du vieux château dominant le village, et dans un emplacement nommé, on ne savait trop pourquoi, le Champ de la Bataille ou le Champ des Morts. Il leur montra des copies autographiées de chartes conservées aux archives départementales, constitua ainsi de toutes pièces l'histoire d'Hanonville, au grand étonnement et à la satisfaction des auditeurs. Il en fit un résumé que M. le maître dicta chaque soir aux élèves les plus avancés, de sorte qu'à la fin de février, vingt-cinq d'entre eux avaient une notice manuscrite d'environ cinquante pages, dont chaque famille voulut entendre la lecture. Les habitants des villages voisins en furent même jaloux, et la réputation de l'école prit des proportions telles, que M. le maître dut refuser cinq ou six pensionnaires des environs, qu'on lui offrit sur la fin de l'hiver.

Dans certaines régions, on croit généralement que les élèves de nos écoles primaires sont des intelligences grossières et épaisses qui peuvent à peine comprendre les leçons les plus élémentaires. Dans d'autres, on semble croire qu'ils sont tous appelés à être bacheliers, et les programmes universitaires leur posent des questions que des maîtres ès arts résoudraient à peine. La vérité se trouve entre ces deux excès. Le grand obstacle pour nos campagnards est le peu d'habitude qu'ils ont de parler le français. Le français est pour eux une langue savante, ils ne la parlent guère hors de l'école; de là vient que quand on les interroge, ils hésitent, bégaient et sont embarrassés. Quand même ils conçoivent bien la chose, les mots leur manquent pour l'exprimer, et la crainte de mal répondre ou d'employer des termes impropres les gêne beaucoup en présence des inspecteurs ou des gens qu'ils ne connaissent pas. Quand on sait les mettre à l'aise, leur donner des explications nettes et précises, on est étonné de voir avec quelle facilité ils comprennent et avec quelle exactitude ils reproduisent les explications données. Je l'ai remarqué cent fois, et j'en conclus que si les classes des villes obtiennent facilement la supériorité, elles la doivent surtout à deux choses : à l'habileté des maîtres qui les dirigent, et à l'habitude qu'ont les élèves de parler constamment le français, et de n'éprouver aucun embarras pour trouver les termes.

M. le maître l'avait très bien remarqué; il savait si bien se mettre à la portée de tous, que pour donner aux moins habiles le moyen de montrer leurs connaissances, il les autorisait quelquefois à parler le dialecte du pays. J'ai entendu une discussion fort vive, soutenue en patois par deux élèves accoutumés à donner en français d'assez maigres réponses. Il s'agissait d'un problème d'arithmétique assez compliqué. La cause fut soutenue de part et d'autre avec une verve et un entrain surprenants, qui provoqua les applaudissements de l'assemblée.

Certes, je suis loin d'approuver cette méthode d'une manière générale, l'emploi de la langue nationale est préférable à tout autre, mais toutes les méthodes sont bonnes si elles arrivent à développer l'intelligence et faire acquérir la science. C'était l'avis de M. le maître, et une des causes de ses succès vis-à-vis de ses élèves.

On ne peut traiter des adultes comme on traite des enfants; trop de maîtres l'oublient, et c'est là l'écueil contre lequel ils voient se briser leurs efforts et leur bonne volonté.

La méthode autoritaire et le ton solennel, excellents vis-à-vis des gamins, ne sont plus applicables à ces vigoureux garçons qui croient faire un sacrifice très honorable pour le maître, en venant s'asseoir sur les bancs de son école. Il faut leur en savoir gré, en leur montrant qu'ils viennent écouter un ami, et non point se soumettre à un pédant. Même lorsqu'on veut les redresser, il faut user de grandes précautions.

Les plus dangereux élèves d'un cours d'adultes sont en général les conscrits de l'année.

Il est admis dans nos villages qu'à partir du 1er janvier, tout conscrit devient un héros ou un matamore à qui tout est permis. Etourdir le pays en criant à tue-tête, derrière le tambour communal précédé d'un drapeau tricolore, des chansons soi-disant patriotiques, hanter les cabarets pour y faire, en l'honneur de la France, des libations torrentielles et y laisser des notes colossales; telle est la noble occupation des conscrits pendant les sept ou huit semaines qui précèdent le tirage au sort. Le dimanche est ordinairement le jour destiné à rendre ce culte à la patrie, mais il n'est pas rare d'y voir consacrer le lundi, le mardi et quelquefois encore le jeudi.

Aimable Carré connaissait ces faiblesses; il y condescendait si bien, qu'il toléra le tapage fait le soir du 3 janvier par deux conscrits qui étaient entrés en ayant plutôt l'air d'enfoncer la porte que de l'ouvrir. Il alla au-devant d'eux, les conduisit même à leur place, et dit à ceux qui s'étonnaient de tant de courtoisie: Il faut respecter les hommes de guerre; ces

messieurs seront sans doute de fameux soldats, on les mettra dans les régiments du génie, qui sont destinés à renverser les remparts et faire sauter les portes des villes assiégées.

Cette saillie fit rire l'assistance, et les conscrits rirent encore plus fort que les autres; seulement, ils ne recommencèrent pas, et ce fut la seule escapade qu'on put leur reprocher pendant la période critique que l'on pourrait appeler la lune rousse du tirage.

Pour rompre la monotonie des exercices, M. le maître lisait quelquefois lui-même à ses élèves des articles intéressants, relatifs aux découvertes et aux applications nouvelles des arts et de l'industrie. Jamais il ne faisait de politique, assez peu de morale et pas du tout de science et de verbiage. S'il avait dit un mot quelque peu difficile à comprendre, il l'expliquait aussitôt, et aucun compliment ne l'avait plus flatté que celui de Zéphyrin Simplot, qui lui disait naïvement sur la fin des cours: Voyez-vous, Monsieur le maître, ce qui me fait plaisir, c'est que je comprends tout ce que vous nous dites, et cependant, je ne suis qu'une bête! Pour parler d'une manière aussi simple et aussi claire, il ne faut pas croire que maître Carré ne travaillait point; loin de là, il respectait son auditoire et le traitait avec honneur. Levé à quatre heures du matin, il préparait la leçon de chaque jour, prévoyait les objections et difficultés, prenait des notes courtes mais substantielles dans les livres les plus autorisés, et ne se trouvait ainsi jamais dans l'embarras. Quand il rentrait le soir, haletant et brisé par dix heures de classe et d'efforts, sa femme ne manquait pas de lui dire : « Mon pauvre Aimable, vous voulez donc vous tuer! Vous en faites beaucoup trop, et on ne vous en sait pas plus de gré.

— Cela se peut, ma chère, mais j'accomplis un devoir, et si les hommes n'ont pas de reconnaissance, le bon Dieu est là. » Sublime pensée qui soutient un homme et l'encourage beaucoup plus que ne sauraient le faire les récompenses officielles les plus brillantes et les couronnes académiques les plus enviées.

Sur la fin de janvier, le nombre des élèves diminua rapidement. Les travaux d'irrigation et le soin de la vigne occupaient bon nombre de jeunes gens. Pour ne pas rebuter ceux qui restaient en prolongeant le cours outre mesure, on résolut de le fermer de bonne heure. Deux séances de jour furent employées à démontrer la taille des arbres dans une espèce de jardin scolaire que maître Carré avait établi à la sueur de son front sur un coin de communal abandonné. Une pépinière s'y trouvait adjointe, et comme souvenir, il offrit à chaque élève un poirier greffé, que tous s'empressèrent de planter dans le verger paternel. Ces monuments rus-

tiques s'appellent encore aujourd'hui l'arbre de M. le maître, et commencent à porter des poires très appréciées des maraudeurs.

Somme toute, quand on se sépara à la fin de février 1866, trente-quatre jeunes gens avaient été fidèles, et les progrès notables accomplis par une vingtaine d'entre eux étaient, avec les sentiments d'estime et de respect pour leurs maîtres, la plus belle récompense que ceux-ci pussent ambitionner.

Deux aubergistes s'étaient plaints de la concurrence que leur faisait M. le maître, mais vingt-cinq familles étaient heureuses de voir leurs jeunes gens s'éloigner du cabaret et apprécier les bonnes soirées de l'école, au détriment des fumées de l'absinthe et du tabac. Lorsque Pâques arriva, tous ceux qui avaient suivi le cours obéirent à la loi de l'Eglise, et montrèrent que, loin de leur tourner la tête et de les gonfler d'orgueil, la petite science qu'ils avaient acquise ne servait qu'à les éclairer et à les conduire dans le bon chemin. Chacun se félicitait du résultat et faisait des vœux pour que M. le maître obtînt quelque belle récompense à la distribution des prix qui devait se faire à la fin de l'été.

Cependant, on avait compté sans M. Oscar Losange, inspecteur primaire de l'arrondissement. Ce zélé fonctionnaire avait une petite rancune contre M. le maître d'Hanonville, qui lui avait tenu tête en maintenant la *Doctrine chrétienne* de Lhomond comme livre de lecture dans sa classe, au lieu d'adopter les petits livres humanitaires que certains grands professeurs composent, à seule fin de mettre nos écoles à la hauteur du progrès, tout en réalisant d'honnêtes bénéfices pour eux et leurs éditeurs. M. Losange, qui représentait clandestinement un éditeur classique de Paris, supportait avec peine un refus d'offres de service. Au besoin, il savait s'en souvenir, et ses notes en faisaient foi. En vain la délégation cantonale avait-elle tout entière rendu le témoignage le plus favorable à M. le maître d'Hanonville et l'avait-elle signalé comme étant le plus digne de tous ses candidats, M. Losange mit tant de correctifs à cette appréciation, qu'Aimable Carré fut simplement proposé pour une mention honorable.

J'assistais à la distribution des prix. D'après le mot d'ordre envoyé de Paris, elle se fit avec une grande solennité, en présence de toutes les autorités qui avaient pu résister aux attraits de l'ouverture de la chasse.

Dès les dix heures du matin, la ville était encombrée d'instituteurs, arrivant de tous les points du département. On distinguait les anciens élèves de l'école normale, à leur moustache, à leur élégante badine, et à la manière crâne dont ils portaient leur chapeau sur le devant de la

tête ; les autres, plus modestes dans leurs allures, portaient, en général, de la main gauche un panier de paille tressée, vulgairement appelé cabas, tandis qu'ils balançaient de la droite un vaste parapluie de famille, destiné à lui faire contre-poids.

Quand tout le monde fut assemblé, le président du conseil général fit un discours aussi long qu'il était peu intelligible sur la diffusion des lumières. Sans doute, il dut bien parler, puisqu'il était membre de l'Institut et d'une demi-douzaine de sociétés savantes, — sans compter les comices agricoles ; — mais il prononçait son discours d'un ton si lamentable, si monotone et si peu convaincu, que je croyais entendre une serinette de Mirecourt, jouant sans désemparer les 121 couplets du sire de Framboisy. Il eut d'assez maigres applaudissements, et si le préfet n'eût réparé ce scandale oratoire par une allocution vive et chaude, qui dura trois minutes, on aurait pu croire au naufrage complet de la muse de l'éloquence en pleine mer académique.

De même que chaque école de médecine ou de chimie a son laboratoire pour les expériences, ainsi chaque école normale primaire possède une annexe dans laquelle les aspirants au brevet vont s'exercer chaque jour sur la marmaille de la ville et d'ailleurs. Il fallut se résigner à contempler d'abord une ribambelle d'enfants dont les succès étaient censés se mesurer sur le nombre étonnant des prix qu'on leur distribuait. On se plaint bien à tort que la religion soit négligée dans ces écoles, puisque j'ai vu récompenser sept branches distinctes d'instruction religieuse.

Ecoutez plutôt : Prix de sagesse et de piété ; prix de catéchisme ; prix d'histoire sainte ; prix de bonne conduite aux offices ; prix d'évangile ; prix d'instruction religieuse ; prix de prière ! Ce fut un juif qui eut le prix d'histoire sainte, et un protestant qui emporta la couronne de la prière, preuve convaincante, aux yeux des papas et des mamans, que toutes les religions sont bonnes !

Après le triomphe des élèves, vint le triomphe des maîtres. On n'en devait pas couronner moins de soixante, et il fut facile de voir, à partir du premier, que le dieu du succès s'était déclaré pour les gros bataillons. Sur trente chefs-lieux de canton , vingt-sept obtinrent des prix , vingt autres communes considérables en obtinrent autant, et on fit à quelques prolétaires la grâce de leur accorder, avec une mention honorable, deux ou trois volumes reliés proprement et arrivés de Paris. Aimable Carré eut en partage un cours de mathématiques transcendantes qu'il n'aura garde d'ouvrir le reste de ses jours.

Pendant la distribution, on voyait errer dans les coulisses un bon nom-

bre de candidats malheureux. Ils rappelaient assez bien ces âmes dolentes que Virgile place à l'approche des Champs-Elysées; mais leur attitude était beaucoup moins pacifique, et ils protestaient énergiquement contre les récompenses décernées à certains élus, que leur air embarrassé et contraint trahit d'ailleurs plus d'une fois.

Les protestations recommencèrent avec plus de force pendant que les choristes normaliens chantaient le chœur final. Le couloir qui servait de *campus lugens* finit par devenir un forum tumultueux, où les discours de tous les orateurs se terminaient par ces mots : Un tel est couronné! c'est une injustice! Dans la quinzaine qui suivit, le préfet reçut dix-huit plaintes motivées, et signées par d'honorables personnages, protestant contre la répartition des récompenses. Plusieurs maires se plaignirent d'avoir signé des rapports dont ils ignoraient le contenu. A ceux-là on répondit : Pourquoi ne les lisiez-vous pas? D'autres envoyèrent de pompeuses descriptions des succès obtenus. Il est trop tard; pourquoi n'avez-vous point parlé plus tôt? A d'autres, enfin, on ne répondit rien, parce qu'il n'y avait rien à répondre. La conclusion fut qu'un préfet est bien à plaindre, et qu'une œuvre récompensée avec si peu de discernement était menacée d'une ruine prochaine. Quarante instituteurs, qui se croyaient lésés, jurèrent qu'à moins de les payer on ne les y reprendrait pas l'année suivante, et ils tinrent parole.

M. le maître d'Hanonville, et avec lui tous les gens bien pensants de la commune, furent blessés d'avoir eu en partage une si maigre couronne. Le conseil municipal se piqua d'honneur, et pour prouver au digne maître qu'il appréciait son dévouement, cette honorable assemblée oublia ses habitudes parcimonieuses au point de voter au maître Carré une somme de quatre-vingts francs à titre d'indemnité scolaire.

Hélas! ces quatre-vingts francs étaient la dernière marque officielle de satisfaction que le conseil devait donner à ce maître consciencieux et dévoué. Le maire, qui l'avait toujours estimé et soutenu, venait de mourir des suites d'une chute de voiture. La voix publique désignait l'adjoint pour lui succéder; mais qui donc s'occupe de la voix publique, même en temps de suffrage universel? De puissantes influences et des considérations électorales firent arriver au pouvoir le célèbre citoyen Frappart, confiseur retiré du commerce pour cause de fortune faite, et dont le plus grand mérite, aux yeux de l'administration, consistait à être le beau-père de M. Cretinet, chef de bureau à la préfecture du département.

M. Frappart n'était pas du pays, il avait rencontré à Paris la fille d'un

ancien meunier d'Hanonville, avait fini par l'épouser, et après avoir manipulé avec succès pendant vingt-cinq ans les sirops et les dragées, s'était fixé dans le village natal de sa chère moitié, et partageait son temps entre la pêche à la ligne et la lecture du *Siècle* et du *Petit Journal.*

Les villageois ne l'aimaient guère, il était fier comme un vrai parvenu; cependant, grâce à ses écus et à quelques petits verres distribués à propos, il était entré le dernier dans le conseil municipal, à la majorité d'une voix.

M. Frappart était libéral dans toute la force du terme, c'est-à-dire qu'il trouvait ridicule et absurde tout ce qui s'était fait et pouvait se faire en dehors de lui et sans lui. Il était anti-clérical au possible, et dégustait conscienscieusement la tranche de prêtre que son journal lui servait chaque matin.

Toujours prêt à critiquer le pouvoir et l'administration, il se trouva subitement disposé à l'encenser quand il prévit que la place de maire serait bientôt vacante. Il donna le mot à son gendre Cretinet, qui, par sa position à la préfecture, pouvait lui rendre de très bons services. Cretinet fit briller aux yeux du préfet les grands avantages que l'on retirerait de la nomination de son beau-père, pour les futures élections du conseil général. Il touchait la corde sensible; par ce seul mot tout fut dit, le préfet signa, et on apprit le 15 septembre au matin, que M. Frappart était maire d'Hanonville. La stupéfaction fut générale, on cria beaucoup, on protesta; puis on finit par s'habituer à cette idée, et les plus habiles résolurent d'attendre la tournure que prendraient les choses, avant de se prononcer.

Tous les employés communaux allèrent visiter le nouveau magistrat. Lorsque Aimable Carré se présenta, M. Frappart le regarda de travers, et lui dit d'un ton aigre-doux qu'il n'avait pas sa confiance, et ne remplirait point les fonctions de secrétaire de la mairie.

Ce discours du trône présageait de plus grands orages. Quinze jours plus tard, l'estimable maître d'école recevait avis de son changement en termes laconiques. On le pressait de partir pour son nouveau poste, en le prévenant que ses observations ne seraient point admises.

Que s'était-il passé?

M. Frappart avait voulu inaugurer son règne en frappant un grand coup. Il avait découvert que dans le bureau de son gendre travaillait un aspirant surnuméraire percepteur, « le propre fils à M. Losange, inspecteur des écoles. » M. Losange, dont la besogneuse famille était la grande préoccupation, désirait ardemment voir avancer son fils; les rapports fa-

vorables de M. Cretinet pouvaient hâter l'heureux moment où le petit Losange obtiendrait une perception de cinquième classe.

M. Frappart comprit tout cela, et son siége fut bientôt fait. La protection de Cretinet devait être le prix de l'expulsion du respectable maître d'école d'Hanonville. M. Losange fut d'abord révolté de la proposition que lui fit le chef de bureau, et répondit que M. le maître d'Hanonville ne méritait pas un changement, équivalant à une disgrâce. Cretinet fit sentir sa colère au jeune Losange, et huit jours après, l'inspecteur avait formé sa conscience. Somme toute, disait-il, je ne dois rien à cet homme; en lui donnant un poste équivalent, je ne blesse pas la justice, je contente le maire, j'entre dans les vues du préfet, et je ne nuis pas à mon Nestor. Je parlerai à M. Parallèle, qui, je pense, sera de mon avis.

M. Parallèle était un inspecteur d'Académie nouvellement arrivé. Sa mission — il le pensait du moins — consistait à remplacer les maîtres d'école de l'ancien régime par des jeunes gens imbus d'idées larges et élevées, capables de faire oublier tous les rétrogrades et de dissiper l'obscurantisme dont le département se trouvait encore fort entaché, à son avis.

M. Parallèle accueillit avec faveur les ouvertures de M. Losange, et, sachant que le maître Carré était un rétrograde fini, il résolut de faire un exemple, et lui assigna un poste à l'extrémité du département.

Le 1er octobre 1866, Aimable Carré reçut, sans s'y attendre, sa nominanation pour Sottencourt. Ce fut un coup de foudre pour lui. Deux grosses larmes jaillirent de ses yeux, ses jambes chancelèrent, et il fut obligé de s'asseoir.

« Qu'est-que c'est encore que ce papier-là, s'écria madame Carré?

— C'est le premier coup du grand Frappart, » répondit le pauvre homme à demi mort!

Tandis que sa femme et ses enfants pleuraient, le brave maître d'école alla porter au curé la triste nouvelle de son changement. Le curé, qui lui était sincèrement dévoué, partit aussitôt pour le chef-lieu avec deux ou trois notables du village. Le secrétaire général répondit, au nom du préfet, qu'il ne fallait pas entraver l'administration, seule juge du placement de son personnel; l'Académie, à son tour, déclara que de graves raisons administratives nécessitaient ce changement, sur lequel on ne reviendrait pas; que, du reste, M. le maître était remplacé par un des sujets les plus distingués de l'école normale; que la science et les bonnes manières du nouveau titulaire consoleraient vite du départ de l'ancien. Il fallut s'en revenir sans avoir obtenu autre chose.

En apprenant le résultat d'une démarche dont il avait prévu l'insuccès, Aimable Carré prit une grande résolution. Qu'irais-je faire, se dit-il, dans un pays inconnu avec ma nombreuse famille? Dans deux ans peut-être, on me dira que je suis trop vieux, et on déguisera une odieuse réforme sous le nom dérisoire de retraite. J'ai quelques propriétés et une petite maison, mes enfants sont grands, ils tâcheront de se tirer d'affaire; je serai pauvre, mais au moins je resterai avec des connaissances et des amis. Et il donna sa démission.

Le 6 octobre on vit arriver à Hanonville, dans un cabriolet de louage, une espèce de gentleman en habit de coupe irréprochable, et orné d'une superbe paire de moustaches avec impériale. En descendant de voiture devant l'auberge du Grand Napoléon, il prit une canne de bambou à pomme d'ivoire ciselée, et se dirigea droit à la maison de M. Frappart. On apprit bientôt que c'était M. Ulysse Triangle, instituteur nommé d'Hanonville.

Dans la visite qu'il fit de la maison d'école, évacuée la veille par le pauvre Carré, il se plaignit amèrement du mauvais état dans lequel se trouvait le logement qui lui était destiné. En plein dix-neuvième siècle n'avoir pas même de plafonds propres et de murailles tapissées! Voilà une armoire humide dans laquelle Mme Triangle ne pourra pas mettre ses châles et ses robes de prix! Vous voyez, Monsieur le maire, que tout cela n'est pas convenable.... M. Frappart était trop avancé pour reculer; le lendemain, les menuisiers et les peintres étaient à l'œuvre, et le 25 octobre, quand M. l'instituteur arriva, tout était resplendissant de propreté, l'armoire était boisée, les robes de prix de Mme Triangle n'avaient plus rien à craindre, et M. Frappart se flattait de posséder pour longtemps l'homme du progrès qui devait travailler, de concert avec lui, à la régénération littéraire et sociale d'Hanonville.

Profitons du temps que l'on emploie à badigeonner la maison commune pour faire connaissance avec le nouvel hôte qui va l'habiter.

Jules SIMARD.

(*La suite à une prochaine livraison.*)



M. RICHARD-BAUDIN.

Les lecteurs des *Annales* se souviennent sans doute de ces charmantes poésies, trop rares à leur gré, qui se reconnaissaient à leur mélancolique beauté et à leur élévation toute chrétienne. Elles étaient datées de Dijon. C'était là que vivait, dans une modeste retraite, un poëte à qui le Ciel avait prodigué les dons les plus précieux : un caractère élevé, un cœur ardent, une imagination brillante, une foi vive et sincère, et cette tristesse rêveuse qui s'allie parfois si bien avec les élans de la poésie et les ardeurs de la foi. Ce poëte était M. Richard-Baudin. La mort vient de l'enlever à ses amis et à sa famille ; mais son nom doit rester dans l'histoire des lettres de notre province.

M. Richard-Baudin naquit à Gray en 1813. Nous ne devons point oublier l'illustration de son origine : il descendait, comme il nous le révèle lui-même dans ses vers, de la famille écossaise des Gordon, exilés avec Jacques II.

Dieu, l'Ecosse et Stuart, c'était leur cri de guerre.
Et moi, fils de ces preux, j'aime à le répéter (1).

Ses études achevées, il vint à Besançon et fut employé par M. Weiss au dépouillement des papiers d'Etat du cardinal de Granvelle. On le remarqua bientôt, et, dans la séance publique de l'Académie du 24 août 1836, M. Pérennès, alors président annuel, rendant compte à la société savante de l'état des lettres dans la province, désigna ce jeune homme, dont les œuvres poétiques lui avaient fait apprécier le mérite. Au sortir de la séance, M. Droz, de l'Académie française, demanda et obtint pour M. Richard-Baudin une chaire de seconde au collége de Lure. Le nouveau professeur n'y demeura pas longtemps, car bientôt nous le retrouvons au collége de Besançon, et peu après, en octobre 1839, parmi les élèves du séminaire de Saint-Sulpice, où il ne fit du reste qu'un essai. Il fut ensuite nommé professeur de rhétorique au collége de Baume, et en quelques années, les colléges de Vesoul, de Dole, de Cahors, et le lycée de Dijon, le comptèrent parmi leurs professeurs.

Mais au milieu des travaux que lui imposait l'enseignement, il savait trouver le temps nécessaire pour se livrer à son goût pour la poésie, et produire ces pièces de vers qui lui valurent tant de distinctions. Les Académies de Besançon, de Béziers et de Toulouse lui distribuèrent à l'envi leurs palmes. Besançon couronne de lui : un poëme sur *le siége de Dole en* 1636 ; une ode sur *les gloires militaires de la Franche-Comté*, et une pièce de vers sur *la mort de Mgr Affre, archevêque de Paris*. Toulouse lui décerne successivement le lis d'argent, le souci, la primevère, la violette, l'amarante d'or, et lui accorde le titre de maître ès jeux floraux. Enfin, l'Académie de Besançon et celle de Reims le reçoivent dans leur sein.

C'étaient là, sans doute, des récompenses bien flatteuses ; mais à côté de ces couronnes, le Seigneur avait placé l'épreuve, et les dix dernières années de sa vie, le lauréat de tant de concours ne connut plus que la souffrance. Il quitta la chaire qu'il occupait au lycée de Dijon, dit adieu à ses élèves qu'il aimait, et, privé de la vue, se recueillit en lui-même et se livra tout entier à la méditation des saintes vérités qui soutiennent et qui consolent. C'est de sa retraite pourtant qu'il envoie aux *Annales franc-comtoises* ces articles si goûtés sur les premiers siècles de notre histoire nationale. Il dicte encore pour nous quelques vers : ce sont ces admirables *Chants de l'aveugle* qu'il aurait dû plutôt intituler ses pleurs. On retient à peine ses larmes en lisant le récit des tristesses du poëte. C'est là surtout que sa belle âme se révèle, et l'on se plaît à aimer avec lui ce qui a fait le charme de toute sa vie et ce qui a été le culte de son âme : son pays, sa famille et son Dieu.

P. DE BEAUSÉJOUR.

(1) Chant d'exil d'un Gordon. — Les diverses pièces de M. Richard-Baudin ont été réunies et publiées par lui en 1852. 1 vol. in-12. Chez Turbergue.

ÉLÉGIE SUR LA MORT DE M. RICHARD-BAUDIN.

Il a fui loin de nous, ce poëte charmant,
Comme la fleur qui tombe et meurt en un moment,
    Comme un parfum qui s'évapore !
Je crois entendre encor ses chants mélodieux ;
Son âme ouvrait déjà ses ailes dans les cieux,
    Que sa lyre vibrait encore.

Ses yeux étaient fermés sans espoir de réveil ;
Comme Homère et Milton, il vivait sans soleil;
    Mais pour le poëte, qu'importe ?
Il voyait d'autres cieux dans un monde meilleur ;
Si son corps languissait, en proie à la douleur,
    Son âme restait toujours forte.

Il oubliait son mal, et par un noble effort
Il chantait, et sa voix semblait fléchir la mort.
    Son œuvre était inachevée
Et tous, nous espérions : sur le troëne en fleur
Le rossignol parfois charme aussi l'oiseleur
    Prêt à lui ravir sa couvée.

Mais la mort de son aile éteignit le flambeau,
Et, comme un autre Orphée, il n'a pu du tombeau
    Sauver son âme fugitive ;
Et les riches fleurs d'or que Toulouse produit
Ne purent l'arracher à l'éternelle nuit
    Ni le suivre sur l'autre rive.

La voilà, cette lyre humide de ses pleurs!
Elle est froide et sans voix sous les tristes couleurs
Du crêpe sombre qui la voile!
Isaure, vois tes fleurs que la mort lui reprend!
Les maîtres de la lyre ont resserré leur rang;
Ta pléiade perd une étoile.

Il est mort, le poëte au chant mélodieux!
Sa vie en un jour s'est flétrie;
Il est mort, loin de sa patrie,
Sans nous revoir, hélas! et sans faire d'adieux!

Montagnes du Jura, qu'il avait tant aimées,
Rochers majestueux que couronnent les bois,
Retraites que ses vers ont jadis animées,
Le poëte a chanté pour la dernière fois!
Gémissez sur sa mort, fleuves de Séquanie,
Vous qu'il a célébrés avec tant d'harmonie,
Plaignez-vous aux roseaux de vos bords sinueux!
Doubs, roi de nos vallons, verse en pleurant ton urne,
A la Saône d'azur dont l'onde taciturne
Des saules qu'il aimait baigne le tronc noueux.

Pleurez, filles du Pinde et des monts de l'Attique!
Vous l'aimiez autrefois, et de la Grèce antique
Vous quittiez les asiles verts;
Vous descendiez jadis dans nos vallons sauvages;
Aussi, le souffle pur de vos riants bocages
Respirait dans ses premiers vers.

L'antiquité chez lui prit des grâces nouvelles :
Longtemps encor ses vers, abeilles immortelles,
Sur vos lèvres voltigeront;
Gardez-vous cependant d'un culte téméraire,
Je ne veux point couvrir son urne funéraire
Des fleurs qui parent votre front.

Mais c'est toi que j'appelle, ô Muse qui fréquentes
Les sommets du Liban et ses antres sacrés!
Tu dédaignas toujours le thyrse des bacchantes,

La harpe d'or frémit sous tes doigts inspirés.
O vierge de l'Eden, sors des hautes demeures,
Toi qu'il a préférée, à ses dernières heures,
Viens pleurer près de lui dans un dernier accord!
Détache de ton front les saintes bandelettes,
Et noue aux lis coupés ces sombres violettes
Pour faire une couronne à ton poëte mort!

Viens l'endormir au son de ta douce parole!
Assise sur sa tombe encourage et console
Et le poëte et le chrétien!
Ton poëte n'a-t-il écrit que sur le sable?
Verra-t-il s'écrouler une œuvre périssable,
Et ce qu'il a fait n'est-il rien?

Quoi! n'est-ce rien d'orner la pensée invisible,
De donner au bien mille appas,
D'entourer d'harmonie et de rendre sensible
Ce que le regard ne voit pas?
N'est-ce rien d'animer une matière inerte
Comme par un souffle de feu,
De la faire penser, de la rendre diserte,
Et, sur une aile d'or par le poëte ouverte,
De la faire prier et monter jusqu'à Dieu?

Oh! non, la poésie est un nouveau mérite,
C'est un lot précieux dont le poëte hérite
Pour luire aux yeux comme un fanal:
O Muse, apporte-lui la couronne de gloire
Que Dieu décerne à la victoire
De l'homme qui le cherche et triomphe du mal!

L. Pioche.



CHRONIQUE.

30 janvier.

Respirons un moment, si ce moment nous est laissé. Les événements se précipitent, l'horizon se charge de nuages, le sol tremble, dit-on, en divers lieux, et la foudre se fait entendre à Besançon en plein mois de janvier. Devons-nous nous préparer à remplir nos cuviers? ou faut-il nous attendre à les voir vider par ces consommateurs puissants qu'altère trop souvent le travail des révolutions? La première de ces questions serait de notre compétence; la seconde en deviendra bientôt, nous l'espérons; car, de toutes les sages mesures qu'on annonce, une des plus libérales, des plus désirables et des plus fécondes, serait, avons-nous besoin de le dire, celle qui permettrait aux *Annales franc-comtoises* de s'expliquer sur les grands intérêts du pays et les appelleraient à mêler leur voix au concert un peu discordant de la presse politique. En attendant l'accomplissement de cet utile progrès, dont le peu d'espace dont nous disposons ne nous permettrait guère de profiter aujourd'hui, nous sommes obligés de nous tenir dans les régions sereines, mais un peu trop tempérées, de la littérature et des arts. Toutefois, si ces régions sont exemptes de précipices, on ne laisse pas d'y rencontrer des ronces et des obstacles de plus d'une sorte. La lutte engagée entre les imprimeurs et les ouvriers s'est terminée, il est vrai; mais c'est faute de combattants, quinze ou vingt typographes étant allés demander à Paris de meilleures conditions d'existence. De là une grande pénurie d'ouvriers et un sérieux embarras pour les auteurs qui veulent se faire imprimer. Il est vrai qu'au temps d'Homère et d'Horace l'imprimerie ne prêtait pas son secours aux lettres, et que néanmoins certaines productions de ces époques reculées ont trouvé moyen d'échapper à l'implacable oubli. Le public prendra peut-être son parti de cet état de choses primitif; mais les auteurs, nous le craignons, n'auront plus d'autres ressources que de convo-

quer leurs amis à des lectures publiques ou de les inviter à dîner pour lire leurs vers à la fin du repas. Fidèles à leurs habitudes, nos associations littéraires ont tenu leurs séances annuelles, la Société d'émulation le mois dernier, l'Académie de Besançon avant-hier. L'abondance des matières n'a pas permis de parler de la première dans notre dernière chronique ; nous n'en dirons qu'un mot qui vaut mieux, croyons-nous, qu'un long poëme. La séance a été trouvée trop courte et le dîner excellent. Quant à l'Académie de Besançon, qui a perdu la saine tradition des dîners de corps, elle a conservé celle des longues séances. Mais le public lettré, et notamment le public féminin, ne s'en fatigue point et se montrait hier plus empressé que jamais. Après une lecture fort bien accueillie de M. Lancrenon, président annuel, sur le peintre Gérard, M. Sauzay a prononcé son discours de réception à l'Académie. M. Sauzay a beaucoup vécu, par l'étude, avec la génération dernière, et a démontré, ce que nous soupçonnions déjà, qu'avant 89, l'instruction primaire était aussi répandue, dans notre province, qu'elle l'est aujourd'hui, et que la Révolution lui a porté un préjudice difficilement réparable. Ce qu'il a dit de l'instruction élémentaire pourrait, croyons-nous, être appliqué également à l'enseignement secondaire, surtout en ce qui concerne le choix des matières enseignées, et nous pensons que cette dure vérité, répétée à la jeunesse actuelle, exciterait son émulation et stimulerait ses progrès beaucoup mieux que les flagorneries dont on la berce trop souvent, et qui tendent à lui faire prendre en dédain tout ce qui a précédé la rédaction des programmes si variables de l'enseignement moderne. Nous nous bornons à mentionner les vers justement applaudis de M. l'abbé Pioche, que nos lecteurs trouveront plus haut, et une lecture de M. l'abbé Suchet que notre numéro prochain reproduira. Enfin, M. Estignard a lu un chapitre très intéressant d'un travail relatif au parlement de Besançon. Encore qu'un siècle se soit écoulé et que bien des événements se soient passés depuis la réforme du chancelier Maupeou, nous n'oserions affirmer que les passions soulevées à cette époque sont entièrement éteintes. Il est du moins permis de dire aujourd'hui que la création des parlements Maupeou a été une mesure très sage au point de vue des intérêts de la justice aussi bien qu'à celui d'une saine politique, et qu'en les soutenant avec fermeté, on eût probablement épargné à la nation les catastrophes où se sont engloutis, avec les parlements eux-mêmes, les grands principes dont ils s'étaient faits les ardents défenseurs.

Nous ne pouvons quitter l'Académie sans rappeler la distinction dont l'un de ses membres, M. Ed. Grenier, vient d'être l'objet. C'est avec un

charme véritable que nous avons lu le charmant poëme de *Séméia*, que l'Académie française a couronné dans sa séance du 9 décembre dernier. Rien de plus limpide et de plus suave que ces vers, dont l'auteur a remporté la palme sur près de cent concurrents exercés dans ces nobles luttes de l'esprit. Les poëtes ne cessent point, comme on a paru le craindre, de naître sur notre terre franc-comtoise; le ciel ne leur refuse pas sa flamme; mais trop souvent ils la font luire loin de nous, semblables à ces fleuves qui sortent du flanc de nos montagnes et vont féconder les heureuses plaines de la Bresse et de la Bourgogne.

L'hiver précoce et humide qui a fait déborder nos rivières a inondé en même temps nos salles publiques de flots d'harmonie. Deux sociétés musicales se sont formées et se font entendre, l'une, le dimanche, à la salle de la halle, et l'autre au palais Granvelle. Ces deux sociétés, hâtons-nous de le dire, n'ont rien d'hostile l'une à l'autre; loin de là, elles vivent dans l'accord le plus parfait, et se prêtent au besoin un mutuel concours. A tort ou à raison, les populations de notre province n'ont jamais passé pour être douées d'un sens musical très développé. Des esprits profonds en ont cherché la cause et ont cru l'avoir trouvée dans la configuration de notre sol montagneux, plus favorable, assurent-ils, à l'efflorescence des arts d'imitation qu'à l'inspiration du compositeur. Quoi qu'il en soit de cette théorie, il est certain qu'à une autre époque les efforts les plus louables ont été tentés pour fonder parmi nous des sociétés philharmoniques, des unions musicales, des sociétés chorales, et que ces institutions éphémères se sont évanouies comme les sons qu'elles faisaient entendre. Qui ne se rappelle ce maître de musique qui fut, pendant longtemps, le virtuose le plus applaudi de notre ville, et qui laissa parmi nous la réputation d'un excellent homme, si ce n'est celle d'un excellent violon? Son archet possédait des qualités sérieuses, son jeu était d'un caractère hardi et d'une ampleur vraiment magistrale; mais il joua faux pendant vingt-cinq ans sans lasser la longanime indulgence de son auditoire bisontin. On dit que cette habitude traditionnelle n'est pas encore entièrement abandonnée par nos bons violons. Toutefois, nous sommes heureux de constater la faveur que ces deux sociétés ont obtenue d'un public devenu plus difficile que par le passé. Il y a quinze jours, la salle de Granvelle était trop étroite pour le nombreux concours d'auditeurs qui s'y étaient donné rendez-vous. L'espace nous manque pour rendre compte avec détail de ces fêtes musicales. Nous devons cependant une mention spéciale à un pianiste vésulien, M. Boudot, qui a su tirer des effets prodigieux d'un instrument généralement regardé comme ingrat.

Au moyen âge, en entendant le mouvement perpétuel de Weber, on aurait cru à la présence de quelque esprit caché dans les flancs de l'instrument capable de produire de tels sons; mais, malgré le succès des frères Davenport, la science moderne se refuse généralement à une telle explication. Ajoutons que le talent des organisateurs de ces réunions, qui ont amplement payé de leur personne, n'a pas moins contribué au succès que l'intelligente composition du programme. On sera assuré de plaire à nos oreilles un peu tudesques toutes les fois qu'on leur fera entendre et les symphonies d'Haydn, et le duo d'Euryanthe, et la marche nuptiale de Mendelsohn.

Ces derniers accords vibraient à notre oreille lorsque, ces temps derniers, nous voyions marcher à l'autel les brillantes fiancées, le front ceint de fleurs symboliques et suivies des jeunes filles vêtues de blanc, frais et riant cortége qui, au milieu des hivers, semblait présager le retour du printemps, et faisait rêver au printemps de la vie qui, hélas! n'a pas de retour. Au seuil des vieux manoirs, dans le sein de notre cité, mille vœux accompagnent la jeune épouse qu'appelle trop souvent une patrie nouvelle. Heureux qui peut garder à son foyer celle dont les premières paroles lui ont donné le nom de père et

Qui l'a fait de ce nom remercier les dieux.

« Reine de Gnide, toi que suivent les Grâces et la Jeunesse, reçois les vœux que t'adressent ces nouveaux époux.... Si tu les écoutes, le pin qui couronne leur toit rustique te sera consacré et, tous les ans, on t'offrira sous son feuillage un jeune sanglier qui déjà cherche à frapper d'un coup oblique. »

T. L.

Errata. A la fin de la lettre de M. Besson, page 12, lignes 18 et 24, au lieu de *l'Epiphana*, lisez *la Befana*.

BESANÇON, IMPRIMERIE DE J. JACQUIN.

LES MONTS ALBAINS,

SOUVENIRS DE LA CAMPAGNE ROMAINE.

I.

Après quelques mois de résidence à Rome, quand on a sans relâche partagé son temps entre les basiliques, les ruines, les galeries et les bibliothèques, on subit la tentation écolière de battre les buissons. C'est ce qui m'arriva un beau matin de février, où dès l'aube j'avais été prendre l'air aux jardins du Pincio. Le ciel était pur et le soleil riant; les fleurs que chez nous avril voit éclore répandaient des parfums persuasifs : je me sentis atteint du mal des montagnes. L'accès fut tellement irrésistible que, rentrant aussitôt pour réveiller mon compagnon, propice à toute fantaisie vagabonde, je l'entraînai à la *ferro-via* de Naples, qu'il faut quitter à Albano pour monter aux forêts et aux lacs des Monts Albains, un des paradis champêtres des Etats pontificaux.

Dans l'artificielle rusticité des premiers milles, on ne découvre pas encore la vraie campagne latine comme la nature l'a faite : vous comprenez que le sol porta jadis un amas de constructions; ce canevas en garde l'empreinte et, en maint endroit, les vestiges : ce sont les champs où fut Troie.... Je m'étonnais de voir à quel point se justifiaient pour nous les assertions des auteurs antiques. « .... Toutes les régions qui environnent la ville sont habitées, écrit Denys d'Halicarnasse; si quelqu'un prétend se rendre compte de la grandeur de Rome, il se méprendra, ne pouvant reconnaître à aucun indice assuré où la ville finit et où elle commence. Les faubourgs adhèrent tellement annexés, qu'ils donnent à ceux qui les parcourent l'idée d'une ville étendue jusqu'à l'infini. »

« Elle descend (disait de son côté, sous les Antonins, le rhéteur-touriste

Aristide de Smyrne), elle se prolonge jusqu'à la mer, marché commun et magasin de toutes les productions terrestres. Si vaste est cette Rome, qu'en tel endroit que l'on s'arrête, rien n'empêche de se croire au milieu de la ville. »

Confirmant ces récits par un document de statistique, Cassiodore nous apprend qu'au milieu du IVe siècle, la population de cette reine des cités se montait à cinq millions huit cent quatre-vingt-quatre mille soixante et douze habitants. Sous l'empereur Claude, le recensement, dont les chiffres sont transmis par Tacite, avait donné six millions neuf cent quarante-quatre mille citoyens. A la fin du séjour des papes à Avignon, il ne restait dans Rome que dix-sept mille âmes : on n'en compte pas cent quatre-vingt mille aujourd'hui.

A la traversée de ces solitudes, mieux que dans la ville même où la diversité des objets absorbe l'esprit, je glanais des impressions que Montaigne a chaudement accentuées : « Je ne saurois revoir le tombeau de » cette ville si grande et si puissante que je ne l'admire et révère.... J'ai » eu connoissance des affaires de Rome longtemps avant que je l'aie eue » de celles de ma maison ; je sçavois le Capitole et son plan avant que je » sçusse le Louvre, et le Tibre avant la Seine.... Et en suis si embabouiné, » que l'état de cette vieille Rome libre, juste et florissante, m'intéresse » et me passionne. Parquoi je ne sçaurois revoir ces ruines profondes » jusques aux antipodes, que je ne m'y amuse ! Seule ville commune et » universelle ! Le magistrat souverain qui y commande est reconnu pa- » reillement ailleurs : c'est la métropolitaine de toutes les nations chré- » tiennes; chacun y est chez soi.... Sa ruine même est glorieuse et enflée ; » encore retient-elle au tombeau des marques et l'image de l'empire.... »

Dès qu'on commence à gravir les Monts Albains, le spectacle change et, de la voie ferrée où nous glissions, contournant le pied de la chaîne, la primitive nature se laissait entrevoir. La station d'Albano est loin du bourg ; pour y monter on compte sur un omnibus qui s'abstient d'atteler quand la recette est douteuse. Il fallut donc, avec des paquets trop lourds pour la personne très chère qui m'accompagnait, monter à pied la grande route pendant une longue heure. Heureusement, égaux en prévoyance aux automédons de l'omnibus, messieurs les bandits dédaignent en ces jours hibernaux d'exploiter leur domaine.

Il était trop tard pour qualifier de déjeuner le repas où nous aspirions, lorsque ayant longé la grande rue d'Albano, spacieuse, mal alignée et percée de trouées sombres sur des édifices mystérieux apostés dans des venelles, nous fîmes notre entrée à l'hôtel de Russie, sorte de château

fort dont la façade postérieure est escarpée sur la pente de la colline; *locanda* de vieux style, où dans des galetas sonores on peut vivre oublié de longs jours dans le silence des champs, avec la lointaine contemplation des ondulations vertes du Latium jusqu'à la mer Tyrrhénienne qui, le soir venu, les sépare du ciel par une large bande d'or.

En dépit du patronage importun de la Russie, qui entache de banalité cette hospitalière maison, nous nous sentîmes tout à coup en dehors des séjours ordinaires. La ville était assoupie dans cette tristesse de la saison morte dont les cités thermales de l'Allemagne rhénane donneraient dans le même mois une idée juste. Il s'y joint ici l'absence de toute influence protectrice : dans les rues on nous avait examinés comme des proies curieuses, sans nulle bienveillance apparente. Quand nous sortîmes, des guides à tout faire nous guettaient à la porte : il ne fut pas facile de s'en délivrer. Si l'on refuse leurs offres, ils affectent un ironique dédain pour votre parcimonie et ils vous suivent à outrance en mendiant votre clientèle.

De belles aquarelles de notre ami Français, lorgnées l'avant-veille à son atelier de la *via Margutta*, nous avaient rendus impatients d'aller à Castel-Gandolfo par l'antique route en terrassement, qui est portée en quelque sorte sur les racines saillantes et tourmentées d'une avenue d'arbres huit fois séculaires. Leurs ombrages épais, tendus sur les charpentes colossales des futaies, ont valu à cette corniche où tant de cortéges ont défilé, la qualification de *galleria*. En cheminant, on découvre sous branches tout le plat pays; mais Rome serait perdue dans la vapeur si le dôme de Saint-Pierre ne s'élevait sur les coteaux. Ces arbres géants que le vent de mer a secoués et renversés sans les faire mourir, résistent convulsés dans les plus violentes postures. Chers au peuple, ils sont étayés par des massifs, par des piliers de maçonnerie : un tronc caverneux dont il ne survit que de l'écorce sera remblayé par une tour en blocage. Et sous l'ombre opaque des chênes, des tilleuls, des platanes, du liége, des sycomores, le clair-obscur des talus est réchauffé par des matelas de mousse brune entremêlée de lierres, de lauriers-tins sous lesquels s'allument le cyclamen et la pervenche. Par les médaillons que ménagent sur la plaine brûlée les rameaux inférieurs des arbres, les tièdes effluves de la plaine arrivent jusqu'à ces fraîcheurs alpines. Ce chemin est élevé; car Albano est presque aussi haut que Castel-Gandolfo, qui de ses toitures couronnées par un dôme, festonne une crête chère à Claude le Lorrain. D'ailleurs, il n'est pas exact qu'Albano occupe l'emplacement d'Albe-la-Longue, ni qu'un tombeau qui vous est montré hors de la *Porta Romana* soit la sépulture de Pompée.

Après nous être fait gouailler, à l'entrée du bourg favori des papes, par de belles filles qui, dans une cour enveloppée de talus verts, jacassaient et prenaient des attitudes autour d'une fontaine, nous abordâmes un peu intimidés, car la soirée avait répandu les habitants au devant de leurs portes, la rue montueuse de Castel-Gandolfo qui, jetée entre deux précipices, a pour garde-fous la double rangée de ses vieilles maisons. Dans leur structure vous démêlez un style de tradition, vraiment rustique et local, enté sur des habitudes invétérées. Pourquoi dans ces bourgades latines m'avisais-je de songer aux Etrusques? c'est là ce que je ne saurais expliquer. Au reste, dans l'expansion délurée de la curiosité publique, on devine la peuplade primitive aux passions inflammables. Tout cela forme un ensemble bizarre que l'on saisit avec intérêt, avec inquiétude aussi. Plus nous avancions, plus cette dernière disposition prenait le dessus sur l'autre. Les gens ricanaient sur notre passage; ils s'apostrophaient à notre occasion d'une rive à l'autre de la rue; de belles effrontées nous signalaient des fenêtres: ma compagne serrait son bras contre le mien, tremblante et les yeux baissés.

Ce que c'est que d'être étranger à la politique de Castel-Gandolfo! Notre si souvent embarrassante nationalité y était en ce moment-là plus impopulaire que jamais! Dix jours auparavant, l'Etat gandolfin ayant livré aux Albains une bataille rangée, à l'issue de laquelle un de ces derniers resta sur le carreau, les troupes françaises chargées, ce semble, de mettre à la raison toutes les nations, hormis la leur, avaient détaché un bataillon pour contenir les populations rivales; et comme cette intervention empêchait les gens de Castel-Gandolfo d'être massacrés par les représailles des Albains plus nombreux, les Castel-Gandolfins ne nous pardonnaient pas de continuer à leur sauver la vie. Ils sont plus Italiens qu'on ne le supposerait.... Ainsi luttaient, de village à village, aux premiers jours de Rome, les garnements du Palatin contre les lucumons du Cœlius ou du Janicule.

En ce moment, nous retenions sous clef, dans la prison d'Albano, une quinzaine de grands chefs de guerre qui avaient soulevé le peuple, fomenté une ligue avec Marino, avec l'Ariccia, avec les montagnards perchés de Rocca-di-Papa, et organisé un plan d'attaque pour envahir, au nombre de sept cents coalisés, et pour brûler Castel-Gandolfo. Les prisonniers lançaient des phrases par les grilles d'un rez-de-chaussée, et de chacune de leurs fenêtres sortait, au bout d'une longue perche, une bourse en cuir à l'aide de laquelle ces guerriers opprimés, faisant appel à la libéralité des passants, pêchaient des gros sous à la ligne.

Telle est la coutume : dès qu'on est opprimé on mendie ; ce détail n'obscurcit en rien des vertus héroïques qui, en cette circonstance, avaient été excitées par une vindicte légitime. Castel-Gandolfo est regardé comme un bourg privilégié, parce que les papes y ont leur villa de plaisance : fiers d'un si haut patronage, ces contadins sont devenus superbes ; l'envie les accuse de croire que tout leur est permis. Toujours est-il que, deux propriétaires d'Albano ayant été à la chasse sur le territoire des Castel-Gandolfins, ceux-ci les poursuivirent à coups de fusil, blessèrent un des Albains et tuèrent l'autre. Le corps est rapporté sur un brancard ; on le couvre de lauriers et de myrtes ; la foule s'amasse et crie vengeance ; les ordres religieux, échos du sentiment populaire, font à la victime de solennelles funérailles ; puis on marche en désordre sur Castel-Gandolfo, qui se défend et ajoute une victime à la première. Alors se conclut la grande ligue albanaise que nos soldats, plus irrévérents que les dieux de l'Olympe, empêchent d'accomplir ses destinées.

Comme nous revenions, un Gandolfin que nous abordâmes, fatigués d'en être suivis, nous chanta pompeusement cette Iliade avortée, en insistant sur les griefs du pays contre la France, et en faisant valoir à nos yeux l'ineffable mansuétude de ces bonnes gens qui nous avaient permis de les braver jusque dans leurs murs sans nous égorgiller. Tant de clémence valait bien une baïoque : ce fut la péroraison et le loyer du rapsode.

Au sommet de ce bourg en fermentation, que préservait des risques de sa valeur un poste du 59e de ligne, s'élève, presque à pic sur le lac d'Albano, le dôme, au delà duquel se dessinent à l'éperon de la crête les terrassements de la villa pontificale. Près de l'église, l'interruption des bâtisses ménage sur la campagne un point de vue qui nous fit oublier les dispositions farouches des Gandolfins. Lorsqu'on plane de haut sur ce lac célèbre, on est frappé du contraste que présente la symétrique régularité de son pourtour avec la sauvagerie des rivages. Cette pièce d'eau ovale, qu'encadrent des bords dressés en amphithéâtre, semble une œuvre artificielle imitée d'une coupe à boire à demi pleine, tandis que les rochers qui relient à la chaîne albaine ce correct appareil, sont revêtus de broussailles et continués jusque dans l'eau par une tapisserie de forêts séculaires. Le lac d'Albano occupe le fond d'un cratère ; la formation géologique des contrées inférieures est l'œuvre de la montagne excavée. Au fond de ce gouffre, d'où s'élancèrent jadis des fleuves de feu, les étoiles aujourd'hui se mirent dans l'eau, et telle est la profondeur du cratère, que la couche liquide amassée sur l'antique fournaise n'a pas

moins de quatre cents pieds. Le rebord encaissé de cette patère est en quelques endroits façonné par gradins, ce qui contribue plus encore à simuler un Colisée nautique qui aurait trois lieues de tour sur six à sept cents pieds de haut.

En face de nous, ce talus circulaire et boisé se continuait en futaies sombres à des hauteurs alpestres, sans autre diversion que le monastère fortifié de Palazzuolo. Le mont Jove termine le tableau dans les airs. Des neiges découpaient sur leur blancheur, que la distance azurait, les silhouettes des premiers plans : vigoureuses et méridionales broderies de pins parasols et de cyprès, rarement opposées à des fonds argentés par le givre. Bientôt les teintes du soir mirent une auréole aux cimes de ce paysage qui, naissant à nos pieds sur les rives d'une onde sans reflets, se continuait par plans échelonnés jusqu'au ciel, qui enluminait les neiges de toute l'ardeur de ses rayons. Sur le lac, c'était le printemps ; au sommet des monts couleur de feu, sévissait l'hiver.

Le retour à Albano par le même chemin, à l'approche de la nuit, quand les arbres tortueux de la *galleria* prennent des tournures de géants renversés, offrit sur la rive opposée où le soleil descendait vers la mer, des aspects plus saisissants peut-être. A demi dissous dans un ciel orageux, l'astre s'éclipsait au centre d'une *gloire*, dardant en tout sens de longues barres de vermeil, jusque dans l'onde où elles s'aplatissaient liquéfiées.

Un bon feu nous attendait aux combles de notre castel-hôtellerie dont l'étage supérieur avait été laissé à notre disposition. Nous en parcourions les galetas déserts avec le vent et les souris, trouvant là-haut toute chose préparée et ne voyant personne. Des mains invisibles pourvoyaient à tout ; un muet très attentif nous servit un souper rustique, arrosé d'un vin clairet d'Albano, qui est le beaujolais de ces terroirs, repas que singularisait une salade de fenouil. C'est une plante amie des ruines, qu'elle revêt d'une chevelure frisée. L'if de maçonnerie qu'on appelle le tombeau des Curiaces, et que d'autres donnent à Pompée, en est tout revêtu. La verdure crue du fenouil apporte aussi ses teintes complémentaires aux ruines rougeâtres en construction réticulaire des jardins de la villa Doria ; ses maîtres n'ont jamais su s'ils héritaient de Domitien ou du vaincu de Pharsale. Leurs cultures étalaient sous nos fenêtres des futaies d'une ampleur biblique, derrière lesquelles on voit se dégrader le coteau d'Albano et la plaine infinie se dérouler dans l'azur. Mais pour récolter le *finocchio* en abondance, il faut venir le partager avec les chèvres dans la vigne des religieux réformés de *San-Paolo*, vergers et taillis

échelonnés sur les gradins d'un amphithéâtre antique changé en corbeille de fruits. A l'extérieur, dans les loges et les belluaires, on a parqué des bergeries; le centre est un jardinet, et cette anse de verdure n'a d'issue que par une brèche d'où l'on découvre, entre la tranche d'un bosquet juché sur des ruines et un pan de mur contemporain de Sylla, le Latium et la mer à perte de vue. Voilà trois tableautins à propos d'une salade....

II.

La complaisance à les esquisser se donne l'attrait du pays pour excuse. Ainsi qu'à Rome et aux entours de la ville, cette contrée et ces bourgades sont pleines de souvenirs historiques, de monuments, de mystères plus insondables dans ces solitudes où l'aristocratie suzeraine du monde cachait les loisirs de sa vie intime. Ces campagnes que la nature a revêtues d'une beauté suprême, les Romains, selon toute apparence, ne les ont point défaites; quand on les parcourt, on sourit à leur frappante ressemblance avec les portraits qu'en ont tracés les poëtes latins.

De grand matin, nous revîmes d'un autre endroit et sous l'éclairage d'une autre heure cette cuve profonde du lac d'Albano. Sur la terrasse des Capucins, le point de vue est plus élevé, la solitude plus complète, et l'on peut observer géologiquement la configuration bizarre d'une région que des volcans ont coulée en deux ou trois reprises. C'est au revers de ces contre-forts albains que des peuples intelligents et doux avaient appuyé aux forêts sacrées de l'Algide, c'est là qu'ils avaient aligné devant un site radieux, les maisons d'Albe-la-Longue, qui devint promptement riche, car chacun voulait aller vivre dans cet Elysée, mais qui ne put se rendre redoutable. Les dieux avaient paré pour les loisirs de la paix les versants de ces montagnes, destinées à devenir la proie d'une race plus rude, campée dans une tanière misérable, et installée de manière à ne rien posséder que par la conquête.

Car le terrain montueux, les cloaques bossués où quelques aventuriers sont venus placer Rome, a été inculte de toute antiquité. Un sol malsain qui engendrait la fièvre, des marécages au lieu de vallons, des mamelons pierreux confusément jetés qui, de trois côtés, interceptaient la plaine et formaient une triple enceinte : voilà le premier apanage des Quirites et leur patrie d'élection. Rien n'est plus profitable que d'avoir étudié, avant de partir pour Albano, la carte géologique du Latium, relevée contre un pan de mur par Pietro Rosa et fruit d'un travail d'observations éclairé

par une sagacité incomparable. En face de ce plan où sont figurés en grand les reliefs exacts, on commente mieux les deux premiers siècles de l'histoire romaine, avec le docte archéologue du Palatin pour guide et professeur. L'analyse de la contrée démontre par des déductions stratégiques qu'aucun lieu n'était retranché de manière à être si aisé à défendre que Rome, très difficile à forcer et surtout à conserver après l'avoir envahie, même avec un matériel de troupes considérable. Du Capitole, du Palatin, du Cœlius, au contraire, ainsi que des autres pointes, l'agression était, dans tous les sens, praticable et protégée. En outre, à mesure que pour les Romains s'élargissait le cercle d'occupation, la nature, de stade en stade, avait disposé des lignes naturellement fortifiées et, autour du centre d'action, des parallèles lointaines. En se montrant si étonné que des vautours ne se soient pas construit aux bosquets d'Albano un nid de colombes, Goëthe a méconnu l'intuition guerrière et envahissante qui a dirigé ces fondateurs d'empire sur le vrai point stratégique, et leur a fait braver les disgrâces d'un sol ingrat jusqu'à la stérilité. Ils ne pouvaient commettre à leur insu de si grosses méprises ; il fallait donc qu'en se cantonnant dans ce dédale de coteaux arides, les Romains se fussent adjugé par anticipation les belles cultures des monts et de la plaine, et qu'ils eussent pressenti dans leurs voisins des pourvoyeurs et des fermiers.

C'est ce que fait toucher au doigt le plan de Rosa, en montrant comment la configuration de la contrée résulte de ce haut-fourneau appelé les monts Albains, qui a coulé la plus grande partie du Latium. Il explique pourquoi les Romains, destinés à s'emparer de l'univers connu, ont dû consumer deux siècles à gagner pied à pied les petites peuplades, de force presque égale, qui florissaient dans un rayon de trente milles autour du Pomœrium : contre leur défense obstinée, corroborée par des ligues incessantes, Rome isolée n'eut pour elle que le choix du terrain. Elle s'était établie juste à l'unique situation du globe qui, en l'état des sociétés et des combinaisons militaires, devait masser une province autour d'un village, et faire ensuite de ce petit noyau la capitale de l'Italie — inexpugnable alors dans son ensemble ; puis, de l'Italie elle-même, la tête d'un polype démesuré.

Par les avenues ombragées, par les forêts regrettées des nymphes, par les bourgs de Gensano et de l'Ariccia accommodés tout exprès pour les peintres, nous arrivâmes jusqu'à la villa Cesarini, autre extrémité d'un plateau boisé qui d'un côté enveloppe le lac d'Albano, de l'autre le lac de Nemi.

Creusé en arrière d'Albano, le cratère qui sert de coupe au lac de

Nemi est moins large, plus escarpé et plus régulier encore que l'autre. Ses bords se raccordent au plateau par des pâturages en pente, par des prés-bois et un village perché d'une silhouette originale. Ce cirque de verdure est plus agreste avec une moindre sauvagerie. On descend au bord de l'eau par les sinuosités du parc Cesarini, négligé et presque perpendiculaire : il semble qu'on ait lancé pêle-mêle dans cet entonnoir des arbres de haute futaie, et que sur la rive opposée, le bourg aérien de Nemi ait été cloué contre une tenture. Un diadème de forêts le couronne ; leurs rameaux dépouillés se dessinaient comme une frange écrue sur les neiges du *Monte-Cavo*. A gauche est le mont Jove, avec son bosquet en forme de houppe qui remplace un temple détruit ; sous nos pieds, à une formidable profondeur, le lac dormait. Nous nous y abattîmes par ces jolis sentiers où l'on a la sensation plaisante de planer sans péril sur un abîme. Le long de cette *crase* et jusqu'au bord de l'eau, ce ne sont que lianes, que pelouses entremêlées de roches, que touffes de lauriers-tins, que cornouillers fleuris ; le sol était jonché de jacinthes bleues et violettes, de camomilles, de crocus aux nuances variées. Oliviers, cactus, aloès, dattiers, camellias en espaliers contre les fontaines, arbres verts noircis par l'opposition des neiges, mariaient l'hiver au printemps, la Suisse à la grande Grèce.

On s'oublierait à parler de cette édénique solitude si renommée, tant de fois racontée par les peintres et si peu par les touristes ! Lorsqu'on suit émerveillé, en écartant les branches, en sautillant sur les racines, le contour de cette onde, on oublie tout ce qu'on a vu ; les rêveries pastorales dont on a fait ses amours sont effacées. Il n'existe nulle part des premiers plans comparables à ces roches basses enrubanées de fontaines qui chantent entremêlées de chênes, de platanes géants lancés jusque sur les eaux. Parfois leurs racines soulevées en cintres qui se doublent dans l'émail bleu, décrivent des ponts à jour sur lesquels on gagne le pied du colosse qui forme un îlot dans le lac. Par les trouées, l'œil remonte des cascades de pampres, des pelouses feutrées de mousse ; pâturages à pic où sont errantes des chèvres, des brebis, rappelant par le type celles qui dans les mosaïques du XIIe siècle figurent les douze satellites de l'*Agneau*. Du sommet des cultures descendait jusqu'à nous le chant des pâtres ; sur la berge où le printemps avait abordé, ma compagne moissonnait à pleines mains les violettes nouvelles. Cette terre, en 1671, appartenait au cardinal Antonio Barberini, neveu d'Urbain VIII, ancien aumônier d'Anne d'Autriche et de Louis XIV, puis évêque de Poitiers et archevêque de Reims. Le marquis de Seignelay qui l'y visita

ajoute à ce renseignement : « Je n'ai rien vu à Nemi *qui mérite d'être remarqué....* »

Le retour à Albano est abrégé par les trois viaducs dont les derniers papes ont doté ces versants entrecoupés de ravines. A Gensano, où nous étions venus en suivant un contour de l'antique *via Appia* qui passait là avant de traverser le pays des Volsques pour gagner Anxur, on rencontre d'abord le pont de Grégoire XVI. Pie IX a fait davantage : il a jeté des viaducs sur les deux abîmes, et celui de l'Ariccia est si profond qu'il a donné lieu à un de ces ponts à trois rangs superposés d'arcades qui figurent parmi les merveilles dignes d'être opposées aux tours de force antiques. Il plane sur les chênes monstrueux du parc des Chigi, et la splendeur du site rehausse le style de cette construction. Près de rentrer à Albano, on voit une pyramide rongée que flanquent aux angles des clochetons pleins : pour les érudits de village, c'est le tombeau d'Aruns. — C'est toujours le tombeau de quelqu'un...., dirait Brid'Oison. Sur la *via Appia* rectifiée, tandis qu'il a fait déblayer l'ancienne, Pie IX a voulu marquer son XVIe et son XVIIe mille. Il les a glorieusement inscrits sur des *metæ* de forme antique, avec une ambition d'antiquaire que je me plais à honorer.

Cette matinée se conclut pour moi par un épisode qui m'arracha péniblement aux rêveries bucoliques. Pendant notre séjour à Albano, les troupes françaises eurent à fusiller dans un village des environs un tout joli petit jeune homme de vingt-deux ans, qui paraissait en avoir seize, lequel, sans y entendre malice, ayant adopté la profession de brigand, avait couronné une demi-douzaine d'assassinats par le meurtre d'un de nos gendarmes. On obtint la condamnation de cet angélique exterminateur.

Comme j'étais sorti seul de la ville après le déjeuner pour battre les buissons, je rencontrai le peloton d'infanterie qui se rendait au théâtre du crime, où devait avoir lieu l'expiation. Les autorités locales avaient reçu l'ordre de maintenir la population et de prêter assistance à nos soldats ; mais sachant quel fonds on peut faire sur de tels appuis, le capitaine, qui était de ma connaissance, ne laissait pas que d'être sur ses gardes. Sa petite troupe cheminait serrée dans un pays à embuscades, et c'est même l'idée entrevue d'un danger possible qui m'induisit, avec une bêtise française, à faire route avec l'escouade, quoique à contre-cœur. Le plus pacifique bourgeois de chez nous n'est qu'un soldat manqué et un fanfaron réussi.

Au bourg, où les autorités avaient été averties, on ne trouva âme à

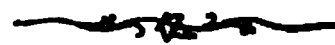
qui parler. Le *priore* (maire) se fit absent; le lieutenant des carabiniers pontificaux se dit malade; le cornette fut introuvable; le brigadier refusa tout net de mettre ses hommes sous les armes. Au fond, je n'en voulais pas trop à ces gens d'être si peu empressés à servir des troupes étrangères, et je me demandais si l'on n'aurait pas pu se dispenser de requérir un concours dont on allait se passer. En effet, au milieu de la foule, on conduisit sans obstacle sur une place oblongue à l'entrée du bourg, le condamné qui avait fait partie d'une bande de trente sacripants, lesquels, pour faire honneur à leur jeune camarade, étaient venus, non sans bravade, assister à l'exécution, et même d'assez près. A l'instant fatal, on les vit se ranger en demi-cercle sur la crête du mont le plus voisin; le peuple du village les désignait tout haut par leurs noms, plus sympathique à ces Klephtes hardis, que pitoyable au jouvenceau qui s'était laissé prendre, et qui allait mourir. Au reste, les spectateurs des deux sexes étaient enjoués; ils s'adonnaient d'assez bon cœur à l'aubaine d'une distraction. La mort violente n'est point là-bas une très grosse affaire et la peine capitale y paraît la plus naturelle du monde.

Quant au patient, il se comportait avec une amabilité tranquille. Il se borna à demander sur un ton très doux des frères de la Miséricorde qu'il avait fait prier de l'ensevelir. On les lui fit voir à demi cachés derrière une roche; ils s'étaient prémunis d'un cercueil et dissimulés pour épargner une émotion au condamné, qui parut satisfait de voir que rien n'avait été omis. De lui-même, ensuite, ayant confessé qu'il avait été mal conseillé dans le choix de sa carrière, il demanda pardon à Dieu, et il se laissa faire mourir sans vaines attitudes, sans forfanterie, avec une décence héroïque.

Une invincible et douloureuse curiosité attachait mes regards sur cette victime; mais au dernier commandement, le cœur me bondit, et je détournai la tête. On ne vit jamais si bel adolescent plus intéressant et plus coupable, ni une exécution plus désolante et si nécessaire. L'affaire accomplie, les bandits se replièrent en gambadant par les défilés de leurs montagnes; les commères se remirent à jacasser; nos fantassins, l'arme sous le bras, reprirent tristement la route de Rome.

FRANCIS WEY.

(*La suite à la prochaine livraison.*)



LE CONCILE DE BESANÇON

ET LA LÉGENDE DE SAINT PRUDENT.

Le XIIe siècle vit s'accomplir de grandes choses; mais ses commencements furent douloureux et remplis de désordre. En Bourgogne, les guerres privées se renouvelaient souvent, les chemins étaient infestés de voleurs, des hommes puissants et hardis pillaient les monastères, rien n'était sûr, ni les propriétés, ni les personnes. La paix était ce qui manquait le plus et dont on avait pourtant le plus besoin. L'Eglise s'efforçait de l'établir en propageant les règlements de la trêve de Dieu et en convoquant des assemblées dans le but de terminer les querelles publiques et privées. Ces réunions étaient appelées *le plaid de Dieu* ou *le sacré décastère, — placitum Dei seu sacrum dicasterium.* Elles se tenaient surtout à deux époques de l'année, après Pâques et après la moisson. On y convoquait non-seulement les ecclésiastiques de la province, mais encore les princes et seigneurs laïques, et le peuple tout entier.

En 1110, un chroniqueur bourguignon, Thiébaud de Bèze, nous représente le monde penché vers sa ruine, *mundo ad declivia prolapso.* « L'Eglise, dit-il, cette épouse de Jésus-Christ qui n'a jamais ni tache, ni ride, ni souillure, commençait alors à perdre l'éclat de son ancienne beauté. En butte à l'effervescence des passions du dehors, elle voyait peu à peu s'élever contre elle des hommes qui n'étaient chrétiens que de nom, vrais loups ravisseurs, qui frémissaient contre la bergerie du Christ. Ils usaient de violence pour perdre les agneaux de Jésus-Christ, et les désolaient par leurs rapines continuelles. Les hommes paisibles étaient jetés dans le trouble, et de toutes parts s'élevaient des troupes de larrons qui vexaient les serviteurs de Dieu. C'est alors que les évêques, pleins d'inquiétude en voyant leurs brebis privées de tout repos, résolurent de

convoquer un nombreux synode et de pourvoir, d'un commun accord, à la paix de leurs Eglises. L'an 1110, l'évêque de Langres, le pieux Jocerand, publia un édit pour inviter tout le monde à se trouver à ce concile le 6 des ides de juin (1). »

L'assemblée se réunit, au jour indiqué, à quelque distance du monastère de Bèze, dans une vaste plaine qui s'étend entre le village de Lux et Til-le-Châtel. La foule était nombreuse, et le président du synode était un illustre prélat franc-comtois, Guy, archevêque de Vienne, qui devait bientôt être élevé au souverain pontificat sous le nom de Calixte II. Guy unissait une éloquence vigoureuse à un grand savoir et à une expérience consommée. Il se leva au milieu de cette assemblée nombreuse et prononça un discours énergique pour exhorter tous ces hommes au respect des droits d'autrui. Il leur rappela d'abord que la législation mosaïque, dans son imperfection, avait établi la loi du talion, qui permettait de réclamer œil pour œil, dent pour dent; mais que la loi chrétienne, plus parfaite, ordonnait même de rendre le bien pour le mal. « Et cependant, ajoutait-il, les chrétiens de ce temps-ci, non-seulement ne supportent pas le mal, mais ils le font à leurs frères. O honte! voici que l'Eglise est persécutée par ses enfants, et cette mère qu'ils devraient défendre au prix de leur sang contre les hommes infidèles, ils l'attaquent et la maltraitent misérablement. Ce sont des fils ingrats qui, comme des vipères, déchirent le sein qui les a nourris. Non, ce ne sont pas les soldats du Christ, mais les soldats du démon, ceux qui envahissent les monastères, partagent les dépouilles des religieux, enlèvent leurs vivres et extorquent violemment tous les revenus du pauvre consacré à Dieu. Est-ce que ce sont là les œuvres que le Seigneur Jésus a enseignées? Est-ce par de telles actions qu'on s'ouvre l'entrée du paradis? Non, non, ces œuvres ne sont point inspirées par le Ciel, mais par l'enfer. » Il continua sur ce ton, et sa parole éloquente gagna les cœurs de ceux qui l'écoutaient. Les hommes farouches s'adoucirent, et tous promirent par serment d'observer la paix et de pratiquer la modération et la justice.

De telles assemblées étaient souvent nécessaires dans un siècle où la vie et la propriété n'avaient, le plus souvent, contre la force toute puissante, d'autre sauvegarde que la crainte des jugements de Dieu. Des

(1) *Bollandistes*, 6 octobre. Actes de saint Prudent. — C'est dans cette chronique que nous avons puisé tous les détails de cette notice.— Le *plaid de Dieu*, près de Bèze, a été raconté par M. Girault dans une notice lue à l'académie de Dijon en 1819. Il le place en 1116. (Voir les *Bolland*. sur cette date.)

synodes semblables furent tenus à Besançon vers le même temps. Le chroniqueur bourguignon nous en signale deux, dont il est intéressant de rappeler le souvenir. Nous ne pouvons préciser la date du premier de ces synodes et nous n'en connaissons qu'une circonstance assez singulière. Dans ces *plaids de Dieu*, les religieux arrivaient de toutes les contrées voisines, apportant les reliques insignes de leurs monastères. Le lieu fixé pour l'assemblée était ordinairement une grande plaine, qui se couvrait de tentes et prenait l'aspect d'un vaste camp. Au centre s'élevait un pavillon plus grand que les autres et semblable à un temple portatif. C'est là qu'étaient rangées les châsses des saints, dont les fidèles venaient invoquer la protection.

A l'assemblée de Besançon, les moines de Bèze avaient apporté la châsse d'un glorieux martyr, saint Prudent, particulièrement honoré dans leur monastère. Il y fit de si beaux miracles que les Bisontins résolurent de s'emparer de ces reliques et de les garder dans leur ville. A leurs yeux, un tel procédé ne paraissait pas coupable; car dans les idées du moyen âge, la notion de la justice était souvent confuse, et généralement l'enlèvement des reliques n'était pas regardé comme un vol, surtout quand on ne prenait pas le reliquaire. Notre chroniqueur, racontant plusieurs enlèvements de ce genre, s'écrie naïvement : « Oh! plût au Ciel qu'il me soit donné d'accomplir un tel larcin (1)! » Les Bisontins, partisans de cette morale, retinrent donc la châsse de saint Prudent. Mais plus tard, les moines de Bèze purent se faire rendre bonne justice, et le précieux trésor leur fut rendu. Dès ce jour, ils se tinrent sur leur garde et résolurent de ne plus sortir ces reliques de leur église, se contentant d'en porter la châsse vide dans les grandes assemblées religieuses. C'est ce qu'ils firent au deuxième concile qui se tint à Besançon en 1124.

Ce *plaid de Dieu* eut lieu sous le gouvernement de notre archevêque Anséric. Depuis son élévation à l'épiscopat en 1117, ce prélat, aussi zélé que prudent, était occupé à relever la discipline, à combattre les abus, à terminer les différends, à faire fleurir les églises et les monastères. Mais la paix était loin de régner parmi ses chanoines métropolitains. On sait qu'il y avait à Besançon deux cathédrales, celle de Saint-Jean et celle de Saint-Etienne, et, par conséquent, deux chapitres qui, depuis plus de quinze ans, se disputaient vivement la primauté et le droit de posséder le siége épiscopal. Après de longs débats, le pape Calixte II finit par

(1) O utinam tale mihi facinus, tantumque patrare contingeret furtum. (Act. s. Prud., l. I, c. II ; *Boll.*, 6 oct.)

appeler l'affaire à son tribunal, et rendit, le 6 avril 1123, un arrêt définitif en faveur de Saint-Jean, déclarant que le siége épiscopal restait irréfragablement attaché à cette cathédrale.

La fin de cette querelle fut une grande joie pour Ansérie, qui était un homme de paix. Aussi, dès l'année suivante, il s'occupa de réunir le *plaid de Dieu* pour terminer l'œuvre de conciliation, régler d'autres affaires entre les seigneurs et les abbayes, et réprimer les abus, les brigandages et les pillages d'églises, alors si fréquents. Il indiqua la plaine de Thise pour le lieu de l'assemblée, et les fêtes de la Pentecôte pour l'époque de la réunion. Les détails de ce synode nous sont peu connus. Toutefois, le seul chroniqueur qui en ait parlé nous révèle quelques circonstances curieuses, quelques traits des mœurs du moyen âge qu'il peut être intéressant de raconter.

Entre le village de Thise et la rivière du Doubs, s'étendait une grande plaine, couverte de vert gazon, d'un accès facile, et distante de Besançon, dit le chroniqueur, d'environ quinze cents pas (1). C'est là qu'un mandement, publié par Ansérie, convoquait les peuples pour le temps indiqué. Les fêtes de la Pentecôte étaient pour les fidèles des jours de chômage. C'était l'époque où l'on se rendait en pèlerinage au tombeau des saints. Aussi, comme il y avait alors grande affluence de tous côtés, on était, au moins pour un instant, plus rassuré contre la crainte ordinaire des voleurs qui infestaient les chemins (2). Il vint donc une grande multitude de peuple au plaid de Thise. « On ne saurait croire, dit le chroniqueur, combien de milliers de personnes, de tout sexe, de tout âge, de toute condition, accoururent en ce lieu. » Ce fut vraiment, selon son expression, une assemblée immense et très importante, *celeberrimum et immensum concilium*. Les seigneurs s'y rendaient avec leur suite brillante; les religieux y arrivaient portant sur leurs épaules les châsses des saints honorés dans leurs monastères, et il y en eut un si grand nombre, dit le chroniqueur, qu'il serait trop long de les énumérer; le pauvre peuple y venait, soit pour invoquer la justice de l'évêque, soit pour implorer le secours des bienheureux en priant auprès de leurs restes sacrés. Les malades surtout, les infirmes et les affligés, s'y étaient rendus de fort loin, puisque, parmi ceux qui sont désignés, nous voyons figurer une femme de Membrey et une autre de Château-Chalon.

(1) La distance réelle est bien plus longue.

(2) Quibus (diebus) feriati populi, aliquantulumque solito raptorum timore nudati, sanctorum devotiùs student adire limina. (Act. s. Prud.)

La plaine de Thise offrit, pendant ces jours, un aspect merveilleux. Des tentes nombreuses se déployaient dans toute l'étendue de la prairie, les unes faites d'étoffe et de toile, les autres construites en rameaux d'arbres, comme au plaid de Bourgogne en 1110. Chaque église, chaque monastère, représenté au plaid, avait son pavillon, où étaient honorablement déposées sa châsse et sa bannière. Dans ce nombre, on distinguait la tente des religieux de Bèze, venus de leur monastère de Bourgogne avec une belle image de saint Pierre, leur patron, une grande châsse et un beau reliquaire d'argent en forme de bras, qui renfermait quelques reliques d'un martyr du nom de saint Remi. C'est ce reliquaire précieux qui avait contenu autrefois, paraît-il, les reliques de saint Prudent. Les pèlerins qui avaient visité l'abbaye de Bèze le reconnurent. Mais ce qu'ils ne savaient pas, c'est que les religieux, craignant que les Bisontins ne leur volassent une seconde fois les reliques du saint, les avaient remplacées par d'autres. La foule se rassemble donc vers la tente des moines de Bèze. On accourt pour y invoquer saint Prudent, dont la renommée a publié les beaux miracles. « Mais il n'y avait, dit le chroniqueur, que le nom et la vertu du saint, qui ont suffi, du reste, pour récompenser la foi des fidèles. »

Il raconte, en effet, qu'une femme de Château-Chalon (1) fut guérie subitement d'une paralysie du bras droit, en invoquant saint Prudent. Un autre jour, c'est une femme aussi paralysée depuis quatre ans et qu'on a amenée sur une charrette, de Membrey (2) jusqu'à Thise, pour demander au saint martyr une guérison que sa foi mérite d'obtenir.

Quant aux actes du synode et aux mesures qui y furent décrétées, la chronique ne nous en dit pas un mot. On y fit, sans doute, comme dans les autres *plaids de Dieu*, de nombreuses exhortations au peuple, dans l'intérêt de l'ordre et de la paix; on y jugea les querelles portées au tribunal de l'archevêque. « C'était dans ces assemblées, dit un de nos historiens, que nos évêques avaient coutume de juger les différends de leurs justiciables ou de ceux qui invoquaient leur arbitrage; ils y faisaient reconnaître et respecter les droits des églises et des monastères, dont les vassaux étaient tenus d'y assister. Les religieux s'y rendaient avec les principales reliques de leurs églises, comme pour mettre sous leur protection les sentences qui étaient rendues (3). »

(1) De Castello Karoli oriunda.
(2) Indigena villæ quæ Membriacus dicitur.
(3) RICHARD, *Histoire du diocèse de Besançon*, I, 318.

Après le plaid de Thise, les religieux de Bèze revinrent à leur monastère. Mais la mémoire de saint Prudent resta dès lors en singulière vénération dans le comté de Bourgogne, tellement que l'église où reposaient ses reliques à Bèze devint un des pèlerinages fréquentés par nos ancêtres, et son nom, un de ceux qu'ils invoquaient particulièrement dans leurs afflictions. Le chroniqueur en rapporte maints exemples, qui sont un témoignage de la foi de nos pères, et contiennent en même temps des renseignements utiles sur l'état de certaines localités de notre province au XIIe siècle.

Le premier fait est relatif à une femme de Mantoche, nommée Warneldis, qui, étant privée de la vue, se rendit à Bèze, pour la fête de saint Prudent, et mérita par sa piété de revoir subitement la lumière du jour. Ce fait, d'après le récit de l'auteur, semblerait remonter au Xe siècle. Mantoche y est appelé *Mentusca*. Son église appartint à l'abbaye de Bèze, à laquelle elle fut donnée en 1119 par Jocerand, évêque de Langres (1). La chronique cite encore : 1° un habitant de Fleurey, dans le canton de Port (2), nommé Agnalays, dont le bras, infirme depuis plus d'un an, fut guéri par l'invocation du saint martyr; 2° une religieuse des environs de Chrysopolis (Besançon), qui, par deux fois, obtint miraculeusement sa guérison par l'intercession de saint Prudent; 3° un enfant de Fondremand (3), boiteux et contrefait, à qui le saint rendit l'usage des jambes; 4° un autre enfant de Cromary, noyé dans les eaux de l'Ognon, et dont la mère obtint la résurrection en invoquant avec ferveur la puissance de saint Prudent (4).

Outre les villages que je viens de citer, Thiébaud de Bèze mentionne encore deux villes importantes de notre province, dont il est intéressant de constater la situation à cette époque. Car ce chroniqueur mourut vers l'an 1125, et par conséquent, tous les faits qu'il raconte, toutes les circonstances qu'il mentionne, sont antérieurs à cette date et remontent au moins au commencement du XIIe siècle.

Or, nous savons par lui que, vers l'an 1120, Dole n'était pas seulement, comme le prétend Dunod, un simple lieu de plaisance pour les comtes de Bourgogne, mais bien une place importante, une ville, en un mot,

(1) Voir sur Mantoche, *Histoire d'Autrey*, par M. MOUTON, p. 120.

(2) Vir nomine Agnalays, ex comitatu Portuensi, villæ autem Floriacensis.

(3) « De villâ quæ Fundrimacus nuncupatur. » — Je crois, sauf erreur, qu'il s'agit de Fondremand.

(4) Puerulus Bisuntini territorii, de villâ quæ Cromariacus dicitur, dum super littus Ligonis fluvii, rapaci illic undâ præterfluentis, luderet, præceps corruit in amnem.

peuplée de nombreux habitants. Notre chroniqueur, en effet, raconte fort longuement la résurrection d'un mort qui eut lieu à Dole, en 1124, par l'intercession de saint Prudent. Voici en quels termes il s'exprime sur cette ville : « Si quelqu'un, dit-il, voulait mettre en doute ce miracle, » je pourrais le faire attester, non par un seul témoin, mais par trois » cents. Car ce n'est pas dans une humble localité que le fait s'est passé, » mais dans un lieu très connu, c'est-à-dire dans le château nommé » Dole.... Il s'agit d'un habitant de ce *castrum*, distingué par la noblesse » de sa naissance, par sa renommée et ses mœurs. »

A cette description, le chroniqueur bourguignon ajoute facétieusement, contre les Dolois, la critique suivante, qui semble attester, une fois de plus, l'esprit de rivalité qu'on a souvent remarqué entre le duché et le comté de Bourgogne : « Dole, dit-il, tire peut-être son nom de » *dolus* (tromperie), parce que les bourgeois de ce lieu ont très souvent » recours à la ruse. On y a vu souvent, en effet, et on y voit encore une » race d'hommes inconstants et infidèles envers ceux qui reçoivent suc» cessivement leurs hommages, donnant la main tantôt à l'un, tantôt à » l'autre (1). »

Cette critique des Dolois est sans doute plus méchante qu'elle n'est juste. Toutefois, elle sert au moins à prouver qu'en 1124 on considérait déjà Dole comme une ville ayant son caractère propre, et dont les bourgeois (*oppidani*) ne manquaient pas d'importance dans la province. Nous voyons encore, par le récit du chroniqueur de Bèze, que Dole avait son église où le culte de Notre-Dame était déjà en grand honneur (2). Il nous renseigne également sur la manière dont se faisaient les funérailles dans la province, en nous racontant celle de ce jeune époux que saint Prudent rendit à la vie. « On lava d'abord, nous dit-il, le corps du défunt, on enveloppa sa figure d'un suaire, ses bras et ses jambes de bandelettes, son corps d'un linceul, puis on poussa autour du cadavre des clameurs lugubres, *ultimâ desperatione conclamatur*. Des pleureuses vinrent gémir autour du cercueil, et énuméraient, au milieu de leurs larmes, toutes les

(1) De quo (miraculo) non unum solum, sed trecentos producerem testes, si quis in eo aliquo dubiæ fidei promoveretur scrupulo. Neque enim in humili, sed in celeberrimo gestum est loco, in castello scilicet quod Dolum vocant, à dolo fortassè, quòd ipsi oppidani dolis creberrimè utantur. Est namque ibi (ut non semel palàm patuit) erga votabundos in honorem comites infidum variumque hominum genus; modo huic, modo illi manus dans. Quidam ergò ejus castri indigena, etc.

(2) Après Dieu et la Vierge Marie, dit le chroniqueur, ce peuple n'a rien de plus en honneur que saint Prudent.

actions qui pouvaient honorer la mémoire du défunt (1). » La nuit se passa ainsi dans le deuil, et le lendemain, quand on porta le mort à l'église, sa veuve accompagnait le cercueil, suivie d'un peuple nombreux, *populositas circumfusa*. Il était d'usage qu'après l'office, les parents du défunt fissent servir un repas au prêtre et aux clercs qui avaient assisté aux obsèques.

Mais ce repas de deuil allait se changer en un festin de joie : le mort ressuscita miraculeusement, et quelques jours après, il se rendait plein de vie au monastère de Bèze pour remercier le glorieux martyr saint Prudent, qui l'avait rendu à la lumière. C'est là qu'il raconta, dit la chronique, les choses merveilleuses que son âme avait vues, depuis le moment de sa mort jusqu'à sa résurrection. Le chroniqueur nous en fait un long et poétique récit, dans lequel il lâche la bride à son imagination. Précurseur du Dante ou imitateur de Virgile, Thiébaud nous montre, dans cet intervalle, l'âme de son héros voyageant dans l'autre monde, sous la conduite d'un beau jeune homme, qui n'est autre que saint Prudent. Ils visitent le Tartare, dont le chroniqueur décrit les horribles supplices. Ils arrivent ensuite aux campagnes fleuries où habitent les esprits bienheureux. L'âme du défunt dolois voudrait bien rester en ce lieu. Mais son guide ne lui a montré ce spectacle que pour lui apprendre ce qu'il doit craindre et ce qu'il doit espérer. Il le ramène sur la terre et le ressuscite.

C'est une tâche difficile de chercher l'histoire véritable à travers ces récits fabuleux où se complaisaient les chroniqueurs du moyen âge. Celui que j'analyse, préoccupé avant tout du désir d'être utile aux âmes, arrange l'histoire de manière qu'elle soit édifiante, sans s'inquiéter beaucoup qu'elle soit exacte. « Aujourd'hui, dit-il, l'iniquité abonde et la charité est refroidie, et c'est surtout par la vue des signes et des prodiges que les hommes au cœur dur peuvent être ramenés à de meilleurs sentiments. » Il n'y aurait rien à dire à cela s'il n'affaiblissait sans cesse l'autorité de son récit en y mêlant les déclamations d'un rhéteur tout plein de souvenirs virgiliens, dont il se plaît à faire étalage.

Terminons en rapportant ce que l'auteur raconte de la ville de Vesoul. Il avait, paraît-il, la manie des étymologies. Selon lui, Vesoul se dit en latin *Visorium*, et ce mot vient de *videndo*, parce que le château de Vesoul, bâti sur un lieu très élevé, peut être vu de loin (2). Je donne cette inter-

(1) Personant tragœdiæ muliercularum, singula (ut fit) mortui insignia in planctus revocantium.

(2) Quod (castellum) populariter Vesol, latinè verò Visorium, à videndo, quòd in editissimo constitutum à longè videatur, congruè potest appellari.

prétation pour ce qu'elle vaut. Vesoul n'a jamais été nommé *Visorium* que par ce chroniqueur. Ce qui résulte de plus clair de sa narration, c'est que vers 1120 le château de Vesoul, bâti sur la Motte, était une place importante, et qu'un de ses habitants, complétement aveugle, fut conduit le samedi saint à l'église de Saint-Prudent, à Bèze, qu'il y passa la nuit à prier avec ferveur et que le lendemain il recouvra la vue.

Le chroniqueur raconte encore, dans le même chapitre, qu'un nommé Humbert, de Rosières-sur-Vingeanne, ayant été fait prisonnier injustement, fut conduit en captivité au château de Vesoul, chargé de chaînes et jeté dans un noir cachot. C'était le gardien de cette forteresse, affreux larron, qui s'était emparé de lui pour lui extorquer ses richesses, en l'obligeant à payer une forte rançon pour sa délivrance (1). Depuis plusieurs jours, la pesanteur des chaînes, la solitude, l'horreur des ténèbres, la faim prolongée, faisaient souffrir le pauvre prisonnier. Il invoqua avec foi saint Prudent. Le glorieux martyr vint à son secours, brisa ses fers, lui ouvrit les portes de sa prison et le rendit à la liberté. Délivré sans rançon, Humbert voulut remercier son bienfaiteur, et offrit à l'église de Bèze un calice de vermeil qu'on y garda longtemps pour la célébration du saint sacrifice.

Quant aux conciles ou synodes, l'usage s'en maintint dans le diocèse de Besançon. C'est un de nos plus illustres prélats, Hugues Ier, qui les avait remis en honneur, et depuis le XIe jusqu'au XVIIe siècle, ils se célébrèrent assez régulièrement, conformément aux anciens canons, une fois et même deux fois par an, le mardi avant la Pentecôte et le mercredi après la fête de saint Luc. Ces assemblées contribuèrent à maintenir la discipline ecclésiastique, et à conserver parmi les clercs la régularité des mœurs et l'étude des sciences sacrées.

Quelquefois, quand les circonstances l'exigeaient, le synode était convoqué, comme celui de Thise, hors de la ville métropolitaine, dans un lieu désigné par l'archevêque. Mais ordinairement la réunion se faisait à l'archevêché, *in aulâ nostrâ archiepiscopali*. Elle s'ouvrait par une messe solennelle, célébrée à la cathédrale, et par un discours auquel pouvaient assister les laïques. Mais, dans les réunions synodales, on n'admettait que les principaux membres du clergé et les chefs des communautés monastiques. Quelquefois cependant on recevait même les reli-

(1) In captivitatem abductus est, ibique vinculis et ergastulo crudelissimè mancipatus,..... inquit : Truculento prædoni, qui me ob extorquendas opes meas ceperat, coactus multa dare volui pro meâ redemptione......

gieuses, lorsqu'elles avaient des demandes à faire ou des plaintes à porter.

Il y avait deux manières de discuter les sujets proposés au synode : 1° le discours, *concio,* que l'orateur prononçait au milieu du silence de l'assemblée ; 2° la conférence, *interrogatio,* dans laquelle il devait résoudre les objections qui lui étaient proposées. Quand un point de doctrine ou de discipline était suffisamment discuté et reconnu conforme à la tradition catholique, tous s'unissaient pour le confirmer et le proclamer : *Id unum confirmant, corroborant et profitentur.*

Nos plus grands évêques, tels que Hugues Ier, Charles de Neuchatel, Ferdinand de Rye, Claude d'Achey, Ant. de Grammont, eurent à cœur de maintenir l'usage de ces assises religieuses, et elles ont rendu assez de services à la discipline et à la science ecclésiastique dans la province, pour que nous exprimions le désir de les voir revivre parmi nous. « Car, comme le disent nos anciens statuts, c'est par une inspiration divine que nos pères ont établi et nous ont transmis ces institutions, destinées à maintenir l'amour et la perfection de la foi évangélique. »

J.-M. SUCHET.



LE PEUPLE COMTOIS AU SIÈCLE DERNIER.

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. JULES SAUZAY A L'ACADÉMIE DE BESANÇON.

(28 janvier 1870.)

Messieurs,

Lorsque vos suffrages, sollicités par un ami dont la recommandation reste mon meilleur titre, sont venus me trouver dans mon obscure retraite, ce que vous avez voulu encourager par ce choix, que n'indiquaient ni l'éclat de la position, ni l'éclat du talent, ni l'éclat des services, c'était sans doute le culte désintéressé et assidu des lettres, et la consécration d'une existence entière à des travaux qui ne paraissent plus recruter, dans notre province, autant de volontaires qu'autrefois. L'honneur que vous m'avez fait m'imposait donc naturellement, pour premier devoir, de persévérer dans mes études solitaires, et d'y apporter un nouveau zèle, afin de les rendre plus dignes de la compagnie savante à laquelle vous aviez bien voulu m'associer. Mais, outre ce devoir principal, auquel je crois n'avoir pas tout à fait manqué, il en est encore un autre que paraissent commander vos usages, et pour lequel, je l'avoue, je me sentais beaucoup moins d'aptitude. Je viens cependant, sur votre invitation expresse, le remplir aujourd'hui, un peu tardivement, si je ne tiens compte que de mon désir de m'acquitter envers vous; encore trop tôt, si je consulte mes craintes trop fondées de vous ennuyer.

Eloigné de la vie publique et presque aussi séquestré du monde, passant mes jours dans la société des vieux papiers et des livres, beaucoup plus que dans la société des hommes, je me trouve au milieu de cette assemblée, en quelque sorte comme un voyageur qui viendrait d'une

contrée étrangère, d'où il lui arrive rarement de sortir. Or, ce que l'on demande à tout homme qui a longtemps résidé dans un autre pays, chacun de vous, Messieurs, l'a expérimenté plus d'une fois, ce que l'on attend de lui avant tout, ce sont des notions vraies et plus précises que celles qui ont cours, sur les mœurs, les goûts, les passions, le caractère dominant des populations au milieu desquelles il a planté sa tente. Le désir de satisfaire une curiosité si naturelle a dicté à l'humble explorateur que vous avez voulu entendre aujourd'hui, le sujet de ce rapide entretien.

Les populations avec lesquelles il a vécu, Messieurs, ce sont vos ancêtres; et, permettez-lui de le dire, il se trouve si bien avec eux, qu'il se résout difficilement à les quitter. Editeur, souscripteurs, lecteurs, tout le monde, peut-être, autour de lui, a beau s'en plaindre et trouver qu'il s'attarde beaucoup trop en cette compagnie; cette immortelle génération de 1789, avec ses grandes vertus, ses grandes espérances et ses grands revers, a pour lui un charme irrésistible et inépuisable, parce qu'elle a possédé, à un degré très éminent, ce qui fait encore aujourd'hui l'honneur de cette contrée, et ce qui restera, je l'espère, son caractère distinctif, l'union de l'esprit libéral et de l'esprit religieux.

On l'a observé déjà bien des fois, les temps les plus rapprochés du nôtre sont souvent, pour nous, les plus obscurs, et notre propre pays est celui que nous connaissons le moins. C'est ainsi que, dans la conviction erronée d'un grand nombre de nos concitoyens, tout ce qui est antérieur à la Révolution, est compté comme appartenant à la barbarie, et comme n'offrant que la plus lamentable association de l'ignorance, de la servitude et du malheur. On sait bien un peu, pour l'avoir entendu répéter, que la haute société du XVIII[e] siècle était fort spirituelle, fort lettrée, fort émancipée, et même douée d'une fleur de politesse exquise qui a perdu, dit-on, au milieu de notre atmosphère agitée, un peu de son parfum et de son éclat. Mais quant au peuple proprement dit, à celui qui féconde la terre par son travail et forme le plus grand nombre, beaucoup de personnes se le représentent encore comme un pauvre être ignorant, abruti, comprimé dans les langes, enchaîné par la mainmorte et ne devant inspirer que de la pitié.

Ce préjugé, si peu flatteur pour vos pères, est encore plus offensant pour la vérité; et, aux yeux de quiconque a pu étudier un peu par lui-même nos vieilles populations comtoises, il reste vraiment inexplicable.

Sans réunir les perfections d'un idéal chimérique, sans même rappeler en aucune manière les merveilles un peu fades d'Utopie ou de

Salente, le peuple comtois était certainement l'un des plus instruits, des plus libres, des plus élevés qui aient pu réjouir les regards d'un ami de l'humanité. Au risque même d'éveiller bien des susceptibilités et des doutes, je ne craindrai pas de dire qu'entre toutes les classes de la société, c'était sans contredit alors la plus humble et la plus laborieuse, celle des campagnes, qui était la plus véritablement éclairée, la plus digne d'admiration et de respect.

D'abord, sous le rapport de l'instruction, il est étonnant à quel point on ignore tout ce qui existait au siècle dernier. Pour peu que nous ayons vécu, nous avons vu au moins trois ou quatre gouvernements se féliciter tour à tour d'avoir fondé l'instruction populaire. Cette prétention n'a pas laissé de nous surprendre un peu ou même de nous faire sourire, et avec toute justice, au moins pour ce qui concerne la Franche-Comté. En effet, dans notre pays l'instruction primaire ne date ni de la Révolution ni d'aucun des règnes qui l'ont suivie. Elle était déjà complétement organisée par le clergé, et même très florissante, sous l'ancien régime. Chaque paroisse rurale avait une et même plusieurs écoles, fréquentées par tous les enfants en bas âge sans exception. Les curés, sous l'inspection très sérieuse desquels ces écoles étaient placées, y avaient déjà réalisé l'enseignement obligatoire, comme ils le pratiquent encore aujourd'hui, sans que nos journalistes s'en doutent, en exigeant deux ou trois années de fréquentation scolaire avant la première communion. Les familles aisées payaient l'instruction de leurs enfants, les riches et les communes payaient celle des pauvres, ce qui est également juste, et la générosité des curés pourvoyait en partie à la fourniture des livres. Le programme de ces écoles ne différait pas notablement de celui d'aujourd'hui ; et dans des milliers de pièces : délibérations, pétitions, lettres, comptes, etc., rédigées à cette époque dans nos villages, et restées pendant plus de douze ans entre mes mains, j'ai constaté avec surprise, je l'avoue, mais de la manière la plus irréfragable, non-seulement que la généralité des habitants de nos campagnes savaient alors lire et écrire correctement, mais encore qu'un grand nombre d'entre eux avaient une facilité, une habitude de rédaction, qu'on ne retrouverait peut-être pas partout aujourd'hui, au même degré.

En ce temps-là, un homme absolument illettré était, dans cette contrée, aussi rare que de nos jours; et, il faut le dire, autant pour rendre justice aux vieux et modestes recteurs d'école d'autrefois, que pour exciter l'émulation de leurs successeurs, la somme totale d'instruction répandue dans le peuple n'était guère au-dessous de celle que nous y voyons régner

aujourd'hui, au prix de tant de perfectionnements, d'encouragements et d'efforts.

C'est avec beaucoup de raison qu'on s'est élevé récemment, ici même, contre l'idée d'attribuer à l'instruction primaire la dépopulation des campagnes. Mais assurément, au siècle dernier, une pareille idée ne serait venue à personne, et encore moins la pensée qu'elle valût la peine d'être réfutée. L'esprit humain, encore plus que la terre, est si manifestement créé pour être cultivé! Non-seulement l'instruction primaire était reconnue utile partout et pour tous, mais l'instruction secondaire elle-même ne paraissait nullement déplacée au village. Alors on comptait en Franche-Comté au moins autant de colléges qu'à présent. En outre, un grand nombre de petites écoles latines, instituées par le clergé, jusque dans des hameaux, mettaient l'enseignement le plus élevé à la portée des plus pauvres villageois.

Aussi trouvait-on alors dans chaque canton, ce qui y manque peut-être aujourd'hui, un bon nombre de propriétaires-rentiers, de riches cultivateurs, dont les fils, après avoir terminé leurs humanités avec succès, revenaient simplement continuer la vie frugale ou les rudes labeurs de leurs pères, sans rien demander à l'Etat, qui avait d'ailleurs à sa disposition beaucoup moins d'emplois qu'aujourd'hui, dont il pût faire largesse. Ces jeunes gens fournissaient une excellente pépinière d'administrateurs pour leurs communes, et devenaient les guides honorés et respectés de leurs concitoyens. Tous les médecins et les notaires de village, les juges, les procureurs et les greffiers des petites juridictions rurales, avaient fait leurs études classiques; et un assez grand nombre de ces rentiers, de ces tabellions, de ces magistrats campagnards, étaient même avocats en parlement. Aussi, lorsque nos populations agricoles furent appelées à se faire représenter dans les conseils du pays, elles trouvèrent, dans leur propre sein, bien assez de lumières pour ne pas éprouver le besoin ou la fantaisie d'en aller chercher ailleurs.

Enfin, Messieurs, on passait peut-être alors moins d'examens qu'aujourd'hui; mais, après les avoir passés, même avec éclat, on ne disait pas à l'étude un amer et éternel adieu. Les livres étaient beaucoup plus chers et plus rares qu'aujourd'hui; mais ils étaient généralement moins futiles, et surtout on les lisait avec plus d'attention, par conséquent avec plus de fruit. Avec quel soin ne les conservait-on pas au sein des familles! Et qui d'entre nous n'a pas trouvé dans le modeste mobilier de son aïeul, alors que l'on recueillait encore le mobilier de ses aïeux, quelque vieux *Boudot*, quelque *Thesaurus* antique, précieusement con-

servé comme un reliquaire, après avoir conduit, sans trop d'avaries, jusqu'en rhétorique, bien des générations d'écoliers! Qui d'entre nous aussi ne se souvient pas encore d'avoir vu, dans son extrême jeunesse, quelqu'un de ces vieux campagnards érudits, en habits de droguet et en sabots, qui citaient Horace, Virgile et Cicéron, comme on ne les cite plus guère aujourd'hui, d'abord parce que ce n'est plus la mode, et puis.... pour bien d'autres raisons!

Voilà, Messieurs, ce que la Révolution, d'après son propre témoignage, avait trouvé dans notre province. Elle prétendit faire beaucoup mieux, et, à l'exemple de la plupart des réformateurs, elle commença par tout détruire, sans pouvoir rien édifier à la place. Nos dix années de guerre civile ont été à peu près perdues pour l'instruction, comme chacun de nous a eu trop souvent occasion de le reconnaître, en observant, avec tristesse, de si grandes lacunes dans l'instruction des hommes qui avaient grandi au milieu de la tourmente. Seulement l'erreur de notre jugement a été d'attribuer à la situation antérieure à la Révolution ce qui n'était que l'effet d'une décadence plus récente et d'un trouble passager. Les vieilles et vigoureuses racines n'ont pas tardé, du reste, à repousser; et une floraison nouvelle nous a rendu, aux yeux de toute la France, notre ancienne supériorité pour l'instruction populaire.

Mais, Messieurs, nous l'avons appris par de trop cruelles expériences, l'instruction, si utile et si désirable qu'elle soit, n'est point, par elle-même, la base de la moralité et de la vertu. Ce n'est qu'un instrument délicat et puissant, qui peut, suivant la direction qui lui est imprimée, faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. N'avons-nous pas vu les plus hautes connaissances en chimie et en mécanique n'aboutir parfois qu'à des empoisonnements plus savants ou à de plus horribles massacres?

J'ai osé dire qu'au moment de la Révolution, notre population agricole était la classe la plus digne de respect et même la plus véritablement éclairée, et je ne m'en dédis pas. En effet, la raison et la philosophie ne commandent-elles pas de considérer la science de la vie comme la principale de toutes, et comme la plus propre à élever les particuliers et les peuples? Eh bien, cette maîtresse science, nul ne la possédait au même degré que le peuple comtois au moment où son existence a été si profondément bouleversée. Pendant de longs siècles, il faut le reconnaître, toutes les classes de la société sans exception, dans notre pays, ont rivalisé de gravité dans les mœurs et de dévouement pour le culte religieux. Descendants de ces Gaulois chez qui les druides jouissaient déjà d'une si grande influence sur l'éducation de la jeunesse et même sur la direc-

tion des affaires politiques; de ces Romains qui multipliaient à l'infini les temples et même les dieux; de ces Burgondes qui, après avoir reçu le baptême, étaient devenus de si fervents chrétiens; formés eux-mêmes à la vie morale en même temps qu'à la vie agricole, par des moines, les Comtois ont reçu dès les premiers jours et ont gardé jusqu'aux derniers, une empreinte religieuse d'une vigueur tout exceptionnelle. On retrouve ce cachet puissant dans tous leurs édifices publics et privés, dans tous les monuments de leur législation propre, dans toutes les pages de leurs annales politiques ou domestiques. Leur histoire entière, avec ses archevêques, ses archidiacres, ses abbés, ses chanoines, qui reviennent sans cesse, ses fondations, ses donations pieuses, qui n'en finissent pas, doit même être, pour l'érudit esprit fort, un perpétuel sujet de scandale et de colère.

Dans notre société actuelle, où la part de Dieu a été réduite aux dernières limites, et où l'on peut obtenir à si peu de frais le titre de clérical ou de dévot, on se ferait difficilement l'idée de la place que la religion occupait autrefois dans toutes les existences. La pensée de Dieu présidait à tout; elle avait la première place dans les fêtes aussi bien que dans les calamités, dans les arrêts de la justice et les délibérations des conseils aussi bien que dans les transactions et les actes des particuliers. La croix était la première parure des femmes et le premier ornement des maisons, la gardienne tutélaire de tous les terroirs. Les églises, multipliées avec une profusion qui n'a guère été dépassée que par celle de nos cafés, étaient le rendez-vous austère et quotidien des hommes les plus absorbés par l'étude, le tracas des affaires ou le travail des bras. Les attentats contre le culte divin étaient considérés comme les plus grands crimes, et de simples transgressions étaient quelquefois punies avec une sévérité telle, que la législation même de l'Etat pontifical n'en admit jamais une pareille.

Toutefois, Messieurs, nos pères avaient appris à faire une juste distinction entre les insulteurs de leurs affections les plus chères et les dissidents de bonne foi que les circonstances avaient jetés hors de l'Eglise. Depuis un siècle, l'annexion des quatre terres de Blamont, Clémont, Héricourt et Chatelot, leur avait donné pour compatriotes des luthériens qui jouissaient, au milieu d'eux, non-seulement de tous les droits politiques et civils, mais encore de toutes les faveurs du culte public. Les catholiques franc-comtois étaient ainsi préparés à la pratique de cette tolérance mutuelle, de ce respect réciproque pour des convictions différentes, qui règne si complétement au milieu de nous, et dont le concert

n'est troublé que par quelques notes discordantes, imputables, on en conviendra, à un sentiment tout autre que le sentiment religieux.

Cet élan universel vers Dieu, cet attachement souverain aux préceptes de la religion, vous le savez, Messieurs, ont été profondément altérés, au siècle dernier, dans la haute bourgeoisie et la noblesse. Bien des esprits égarés, parmi ces deux classes, se sont faits alors les apôtres d'un scepticisme délétère, dont notre pays souffre encore trop cruellement aujourd'hui, pour que le patriotisme puisse leur pardonner d'avoir versé ce poison mortel et sans remède dans le sein de la société dont ils avaient été constitués les guides et les tuteurs. Mais, si les classes supérieures avaient secoué le joug du christianisme et des vertus qu'il impose, avec quelle fidélité le peuple n'avait-il pas, jusqu'au moment de la Révolution, conservé intact ce précieux dépôt! Et avec quel courage, ensuite, ne l'a-t-il pas défendu pendant dix années de persécutions sans relâche! Non, Messieurs, je ne crains pas de l'affirmer de nouveau, aucune histoire ne présente un spectacle plus noble, plus sublime, que celui de cette population héroïque de nos montagnes, défendant, contre les violences d'une révolution qu'elle aime, les croyances religieuses qu'elle aime encore davantage; répétant sans cesse à ses persécuteurs, qui ne peuvent sans dérision s'appeler ses représentants : « Nous vous offrons nos biens et nos bras pour vos réquisitions, nos enfants même pour vos armées; mais, de grâce, laissez-nous nos prêtres et nos autels. Nous vous sacrifierons tout volontiers : fortune, liberté, existence même; mais nous ne vous sacrifierons jamais nos consciences. » Et ce rôle de héros, ce ne sont pas seulement quelques hommes d'élite qui l'ont rempli, pendant dix ans, avec tant de dignité et de constance, c'est tout un peuple, dont je suis heureux de saluer les descendants dans la plupart des personnes que je rencontre. Si l'homme de cœur, religieux ou non, éprouve une certaine prévention à l'égard de la piété, lorsqu'elle peut ressembler à un calcul et qu'elle paraît chercher en ce monde les récompenses qu'elle ne juge pas suffisantes en l'autre, il est bien forcé, quelle que soit sa propre foi ou son incrédulité, de s'incliner devant cette multitude de témoins qui se font emprisonner et égorger pour leurs croyances.

Mais, Messieurs, ce peuple, si élevé par son dévouement religieux, n'était pas moins digne de nos sympathies par l'indépendance de son caractère et son amour de la liberté. Chez nous, le principe du gouvernement du pays par le pays lui-même était traditionnel; et, à cet égard, nous avons un témoin qui peut être cru, malgré sa tendresse déclarée pour

le mensonge; car, en cette circonstance au moins, il n'avait aucun intérêt à mentir. Voltaire, qui avait tant d'esprit, qu'on ne peut lui pardonner d'en avoir fait un si mauvais usage, a dit de notre Franche-Comté : « Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très fertile, avait le » nom de franche et l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plutôt » les protecteurs que les maîtres. Le peuple jouissait de grands privi» léges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une » province jalouse de ses droits et voisine de la France. Besançon même » se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous » une administration plus douce et ne fut si attaché à ses souverains. » Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux » générations. Mais cet amour était, au fond, celui de leur liberté. Enfin, » la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre, et puisqu'elle était une » espèce de république, il y avait des factions. »

Ce jugement, Messieurs, me paraît bien digne de remarque, et vous me permettrez de le recommander à ceux de nos compatriotes qui pourraient être tentés de ne pas estimer assez un si glorieux passé.

La conquête de notre pays par Louis XIV, chacun le sait, y anéantit complétement les factions; mais ce fut, comme il arrive d'ordinaire, en anéantissant la république elle-même. Toutefois, l'esprit d'indépendance survécut à la conquête. Les états de la province, appelés à confirmer les lourds impôts établis par Louis XIV, refusèrent de se réunir pour les voter, et ils ne furent plus convoqués. Le parlement de Besançon, dans plusieurs circonstances mémorables, refusa aussi son concours au gouvernement, notamment dans un conflit du régent avec le saint-siége, au sujet du jansénisme, et plus tard, dans la proscription de la compagnie de Jésus. Une nouvelle opposition, encore plus flagrante, amena même, quelques années après, la dissolution du parlement et l'exil de ses membres, en même temps que l'explosion la plus passionnée de l'opinion publique en faveur des magistrats disgraciés. La guerre de chansons et de pamphlets qui éclata à cette occasion, rappelle vraiment toute l'animation et les vives allures d'une république.

Mais ce souffle libéral n'était pas circonscrit dans les hautes sphères de la magistrature, ni dans les murs d'une cité qui, à travers toutes les vicissitudes de son existence, n'a jamais cessé de se montrer un peu frondeuse. Nos campagnes elles-mêmes possédaient, avec une étendue qui n'a pas été égalée depuis, ces libertés locales qui leur ont toujours été plus chères que toutes les autres. Elles avaient même beaucoup mieux conservé leurs franchises que la plupart de nos villes, dont la vieille

organisation démocratique avait été profondément altérée par les empiétements et la cupidité de la cour de Versailles. Nos campagnes, au contraire, avaient continué de s'administrer avec une indépendance presque complète, nommant elles-mêmes leurs échevins, leurs percepteurs, leurs instituteurs, leurs gardes champêtres, et ignorant cette étroite tutelle qui soumet les moindres vétilles à une décision étrangère. Les intendants, alors délégués de l'administration générale, n'intervenaient dans les affaires particulières des communes qu'autant qu'elles pouvaient intéresser la sûreté, la salubrité, la tranquillité publiques ou les finances de l'Etat. En compulsant les milliers de documents que ces administrateurs ont laissés dans nos archives et qui constatent tous leurs rapports avec les communes, on voit que leur contrôle portait uniquement sur les chemins, le régime des eaux, la construction ou la réparation des édifices publics, les procès, et les aliénations ou amodiations à bail des biens communaux, d'où le fisc tirait une de ses principales ressources.

Les échevins, nommés par les habitants, n'avaient eux-mêmes qu'un pouvoir purement exécutif. La population entière avait gardé intégralement l'autorité délibérative, et toutes les questions d'intérêt communal se traitaient, non pas dans un conseil restreint, ni par un petit nombre de délégués, mais par l'assemblée générale des habitants, convoqués au son de la cloche et réunis, soit dans la maison commune, soit devant l'église, soit même à l'ombre d'un de ces chênes séculaires que l'on admire encore au centre de plusieurs de nos villages.

Ces assemblées du peuple étaient très goûtées de nos ancêtres campagnards, et elles avaient pour eux le double attrait d'un droit précieux à exercer et d'un grave devoir à remplir. Aussi, lorsque la Révolution, qui préférait beaucoup à ces honnêtes réunions en plein soleil les ténébreux conciliabules des clubs, vint restreindre nos petites souverainetés populaires et borner leur rôle à la nomination des conseils municipaux, désormais chargés de toute l'administration locale, fut-on obligé, pour ne pas trop mécontenter les populations, de leur réserver expressément le droit de s'assembler encore, aussi souvent qu'elles le voudraient, pour délibérer sur toutes leurs affaires, sous la seule condition que la demande en serait faite par le sixième des habitants. Il s'ensuivit que, malgré toutes nos transformations successives et tous les obstacles, cette vieille institution comtoise parvint à se perpétuer dans une certaine mesure. On dit même (et je vous prie, Messieurs, de vouloir bien ne pas trahir cette petite confidence) qu'aujourd'hui encore, dans plus d'une commune de nos montagnes, le tambour appelle quelquefois les habitants au com-

minal, comme au temps de leurs ancêtres, et qu'on y prend des décisions qui, pour n'être pas très régulières, ni même écrites, n'en sont pas moins respectées dans le pays et y ont force de loi.

Si nous avons vu avec tristesse les diverses classes de la société se séparer au sujet de la religion, dans le siècle dernier, nous n'avons pas les mêmes divergences à regretter à l'égard de la liberté. Son culte était resté également cher à tous les ordres, dans notre province. Clergé, noblesse, bourgeois, paysans, tout le monde appelait à l'envi son triomphe et son règne. Nous avons le plus beau et le plus incontestable monument de cette unanimité libérale, dans les cahiers de nos assemblées bailliagères de 1789, qu'un député patriote, M. d'Andelarre, a mis récemment en lumière avec tant d'à-propos et de bonheur. Ils contiennent le programme le plus complet du gouvernement parlementaire et de la souveraineté nationale, et prouvent bien qu'aucun des fils des Comtois peints par Voltaire n'avait abandonné les traditions républicaines de son pays.

Comment à cet heureux accord put succéder si vite la plus effroyable guerre civile? C'est qu'à cette proclamation de tous les droits il manquait malheureusement, chez une partie de la nation, un complément indispensable, la pratique de tous les devoirs, et en particulier le respect des droits et de la liberté d'autrui. La Révolution, trahissant son drapeau et son symbole, ne tarda pas à devenir persécutrice, et elle se trouva aussitôt en lutte avec le clergé libéral et le peuple religieux de la Franche-Comté; non pas, comme le prétendent également les ennemis de la liberté et ceux de la religion, parce que la Révolution avait proclamé la liberté des cultes, ou la liberté de conscience, ou la liberté de la presse, ou toute autre liberté, non pas même parce qu'elle tolérait, contre l'avis de Jean-Jacques Rousseau, la licence illimitée de l'agression et de l'injure; car le dévouement du clergé et la foi du peuple se sentaient assez forts pour mépriser toutes les attaques et tous les outrages; mais parce qu'avec la liberté absolue de l'irréligion, les assemblées législatives, dominées par les clubs de Paris, avaient décrété l'oppression des catholiques et renouvelé contre eux les plus tristes errements monarchiques de la révocation de l'édit de Nantes, en attendant la proscription prochaine de tous les cultes. Les populations comtoises ne se sont séparées de la Révolution que lorsque la Révolution s'est tournée contre la liberté. Elles n'ont jamais cessé d'aimer cette liberté, même avec les charges et les nobles efforts qu'elle impose. Leurs adversaires les plus acharnés l'ont eux-mêmes avoué plus d'une fois, elles n'ont jamais montré pour l'émigration armée aucune sympathie, pour la royauté aucun culte, et elles se

seraient fait hacher pour empêcher le rétablissement des abus de l'ancien régime et des restes de féodalité, bien adoucis pourtant, dont elles avaient eu à subir le fardeau ou l'humiliation. Elles n'ont jamais reproché à la république de la Convention et du Directoire que d'avoir remplacé la monarchie absolue par une tyrannie encore plus oppressive, l'ancienne aristocratie par une aristocratie encore plus insolente, et d'avoir substitué aux vœux de la majorité de la nation, les caprices impies ou haineux de quelques tribuns. Oui, le peuple comtois, malgré tout ce qu'il a eu à souffrir des injustices et des excès de la Révolution, a toujours eu pour elle un faible visible, et jamais il n'a désespéré de la voir rentrer dans la voie de la justice et de la modération. Ses fils ne cessèrent pas d'aller, par milliers, défendre le territoire menacé; et rien ne peint mieux la double fidélité de cette forte race, que ce magistrat municipal de Mouthier, jeté en prison pour son dévouement à sa foi religieuse, refusant, quelques jours auparavant, de recevoir son fils, qui avait quitté les drapeaux de la république, et le renvoyant héroïquement à l'armée du Rhin.

Voilà, Messieurs, en quelques traits, ce qu'étaient ces vieux Comtois avec lesquels j'ai tant de plaisir à vivre : gens austères et éminemment consciencieux, tout dévoués à Dieu et à la patrie, menant vaillamment de front la revendication de leurs droits et l'accomplissement de leurs devoirs ; tels, en un mot, qu'il en aurait fallu dans toute la France pour y fonder une république durable.

L'heureuse alliance du sentiment chrétien et du sentiment libéral qui les distinguait, s'est fidèlement perpétuée dans leurs descendants ; ils en ont donné une preuve éclatante, au milieu même de ce siècle et dans le moment le plus critique, en allant spontanément choisir, pour les représenter au sein de notre seconde assemblée constituante, le grand orateur qui, de nos jours, a défendu avec le plus de chaleur et de constance la religion et la liberté.

Messieurs, avant de rentrer dans le silence et de reprendre ma vie d'études et de retraite, au milieu des grands souvenirs de vos ancêtres, permettez à mon vif amour pour notre pays, l'expression d'un vœu qui sera sans doute aussi le vôtre. C'est que, dans l'avenir, comme dans le passé, le peuple comtois fasse honneur à la vieille devise que je lisais tout à l'heure sur la porte de cet hôtel de ville, mais qui doit être rectifiée d'après l'explication aussi juste que spirituelle de Voltaire. Oui, qu'il demeure TOUJOURS FIDÈLE A DIEU ET A LA LIBERTÉ, et qu'il continue ainsi à personnifier les deux nobles sentiments dont l'union seule fait les grands peuples et les bons citoyens.

TROIS MOIS A ROME.

2e LETTRE.

Je vous ai donné la chronique des fêtes de Noël et du mois de décembre; voici celle de janvier. Je la fais avec le même abandon que la première; vous la lirez avec la même indulgence.

Il m'est tombé sous la main, au commencement de cette année, une pièce assez curieuse et dont on prétendait tirer cette conclusion que, grâce au progrès ou à Pie IX, les évêques du concile de Rome étaient infiniment mieux logés et nourris que ne l'avaient été ceux du concile de Trente. La conclusion peut être contestée, mais les détails sont fort curieux. Voici ce qu'écrivait aux gens de sa maison l'évêque napolitain de Nocera sur les dépenses des évêques et leur manière de vivre dans la ville conciliaire : « A Trente, une maison vilaine et plus que médiocre pour un évêque de la dernière fortune, coûte dix écus d'or par mois. On donne quatre lits et les ustensiles de cuisine, et une table servie bassement et maigrement (*vilmente e magramente*). Quant au reste de la vie, c'est-à-dire le pain, le vin, la viande, l'huile, le vinaigre, le sel, la chandelle, le bois, la soupe et le cuisinier, c'est l'évêque qui les fournit, dépensant au moins quatre écus d'or pour la bouche des serviteurs, autant pour celle des maîtres, et ne mangeant, avec le pain et le vin, qu'une sorte de viande. Une monture coûte cinq écus d'or par mois. Le pain est d'un prix deux fois plus élevé qu'à Rome. Quant au vin, il vaut environ trois baïoques le bocal en ce moment, ce qui fait la moitié en sus de celui qu'on a acheté après les vendanges. Cet hiver, le bois coûte le double de

ce qu'on le payait en été; aussi est-il grand dommage de ne pas faire sa provision à temps, comme pour le vin. La viande est à bon marché : cinq baïoques la grosse livre de veau, le beurre cinq baïoques la petite livre, la chandelle idem, l'huile vingt-deux baïoques le bocal romain; le bon poisson est très cher, et les anguilles, les tanches, se paient six à sept baïoques la petite livre.

» Le service absolument nécessaire d'un évêque se compose d'un chapelain, d'un cuisinier ou d'une gouvernante, d'un serviteur pour la mule, d'un estafier et d'un valet d'écurie. En outre, les évêques, même les plus pauvres, ont une personne respectable, qui sert de secrétaire et doit connaître les lettres, surtout la théologie.

» Il y a d'ailleurs des évêques de toute sorte : qui paie dix, qui paie vingt et vingt-cinq écus d'or sa maison; qui a cinq et six serviteurs; qui en a huit; qui douze et quinze et vingt et vingt-cinq, selon ses revenus; car il n'est point d'ordre en cela. Chacun vit chez soi, sauf certains religieux qui font vie commune. En somme, les évêques pauvres semblent être les serviteurs des autres. J'oubliais de noter le blanchissage, les vêtements, le barbier, les gages des domestiques, etc. »

Si l'évêque de Nocera revenait au monde, il serait sans doute fort étonné du grand changement qui s'est accompli depuis trois siècles dans les mœurs de l'épiscopat. On ne connaît pas ici, même parmi les cardinaux, un seul Père du concile ayant seulement cinq ou six serviteurs, et le *service absolument nécessaire* d'un évêque est singulièrement réduit. Plus de mule, plus d'estafier, plus de valet d'écurie, plus de cuisinier ni de gouvernante. *La personne respectable qui sert de secrétaire et qui doit connaître les lettres, surtout la théologie,* n'est pas indispensable à chaque évêque, car beaucoup de prélats ont le même théologien, et plusieurs n'ont pas d'autre chapelain que celui de l'église où ils vont dire la messe. Nombre d'entre eux vivent en communauté, soit au séminaire français, soit au couvent des lazaristes du *Monte Citorio*, mangeant à la table commune, comme des séminaristes ou des retraitants, et n'ayant d'autre distraction qu'une heure passée, après chaque repas, dans un salon où ils reçoivent leurs amis et où ils leur offrent le soir une tasse de thé. Le cardinal Billio est pauvrement logé à côté de San-Carlo in Catinari, dans un humble couvent, où son appartement est si peu en relief que les gens même de la maison ne peuvent pas l'indiquer d'une manière exacte. Le savant cardinal Pitra, dans son couvent de Saint-Calixte, n'a qu'un valet de chambre à son service; sa calotte rouge est la seule marque distinctive qui le fasse reconnaître au milieu des bénédictins;

mais son accueil simple, cordial, plein de bienveillance, trahit aussitôt l'homme d'esprit et le Français, heureux de s'affranchir de l'étiquette avec ses compatriotes. Vous dirai-je que la plupart des évêques se passent de feu, malgré cinq ou six degrés de froid chaque matin; qu'ils n'ont pas tous, tant s'en faut, le moyen de payer, quatre ou cinq fois par semaine, un mauvais cabriolet pour les conduire au Vatican; et qu'à défaut de voiture, il faut à plusieurs, soit pour aller, soit pour revenir, une demi-heure ou trois quarts d'heure de marche dans des rues détrempées de boue en hiver et brûlantes en été. J'en ai vu souvent n'ayant, comme dit la Fontaine, d'autre valet que leur ombre, porter eux-mêmes dans un linge leur rochet et leur *mantelletta*, et cacher, d'un air humble et doux, en rasant les boutiques le long des trottoirs, leur croix pectorale sous un manteau usé par le temps. Il n'y a rien, en particulier, de plus noble et de plus triste à la fois que l'attitude des évêques espagnols. Il ne leur reste de leur grandeur passée que la dignité du maintien. On lit sur leur visage les afflictions de leur Eglise humiliée et dépouillée par les révolutions; leur discrétion les empêche de parler de leurs malheurs, et quand on aborde avec eux ce grave sujet, leurs yeux mouillés de larmes et leurs gestes animés en disent encore plus que leurs paroles.

Avec un tel spectacle sous les yeux, on devient très facilement insensible aux considérations du monde et plein de confiance dans le concile. Des vieillards assemblés ont naturellement la sagesse en partage; des pauvres, des humbles, des studieux, sont plus que personne exempts de passions. Sans parler des promesses de Jésus-Christ et de l'assistance de l'Esprit-Saint, il y a de quoi remuer même ceux qui ont perdu la foi; car il est impossible de fermer les yeux sur tant de mérites et de vertus réunis; il est souverainement raisonnable d'attendre de cette assemblée si grave et si sainte les plus heureux résultats.

Si cependant vous voulez que je descende, comme l'évêque de Nocera, à des détails de logement et de cuisine, je vous dirai qu'à Rome comme à Trente, au XIX[e] siècle comme au XVI[e], partout où il y a concile, tout est fort cher. Un appartement, composé d'un salon, d'une salle à manger et de trois chambres à coucher, coûte 350 à 400 fr. par mois, la moindre chambrette 60 fr., le barbier 5 fr., et chaque lettre, prospectus, journal, cinq centimes d'étrennes pour le facteur de la poste, ce facteur n'ayant pas, dit-il, d'autre traitement. Il n'y a pas à Rome comme à Trente et la grosse livre et la petite livre; on n'y connaît que la livre de douze onces, et on ne pèse jamais bien rigoureusement. Le vin coûte aussi cher qu'il y a trois cents ans, le bon poisson est aussi rare, mais la

viande a renchéri prodigieusement. Les équipages se louent de 6 à 900 fr. par mois, selon la dignité des personnages; les cabriolets et les coupés 16 sous la course, 34 sous l'heure. Une voiture est à Rome un luxe souvent nécessaire ; les plus pauvres gens se le permettent une ou deux fois par mois pour se donner le plaisir de monter ou de descendre le Corso avec tout le monde. Enfin, on prétend que dans beaucoup de contrats de mariage, on stipule pour la fiancée que son mari la promènera en voiture ou chaque jour ou chaque dimanche, selon la fortune.

Voilà les détails que je livre à la postérité. Si on les retrouve en 2170, à l'époque du second concile du Vatican, on se donnera le plaisir de les comparer avec les chiffres et les dépenses de ce temps-là, comme je viens de comparer la vie d'aujourd'hui avec celle de 1563. Mais dans trois cents ans, où sera le monde? Et qui oserait affirmer qu'il existera encore ? J'affirmerai toutefois sans crainte, que s'il y a alors un monde, une Rome, un concile œcuménique, la cupidité humaine continuera à exploiter les honnêtes gens sur une large échelle.

La consolation des évêques, des théologiens et des touristes de 2170 sera de jouir, comme nous le faisons, de Rome et de ses monuments. Un tel plaisir fait oublier tout le reste. On peut le varier presque à l'infini, car à côté des choses déjà vues qu'on a la joie de revoir, il y en a mille autres qu'au bout de dix ans d'études on découvrirait seulement pour la première fois. Il faudrait un volume pour vous décrire tous les sanctuaires de la ville sainte et vous raconter tous les pèlerinages dont ils sont l'occasion. Les bornes de cette lettre me permettront à peine de vous parler de Sainte-Agnès et de Saint-Clément, des souvenirs qui s'y rattachent et des émotions que j'y ai éprouvées, avec les circonstances particulières qui les ont fait naître : ce sont mes meilleures journées du mois de janvier.

Sainte Agnès est une des vierges les plus célèbres de l'Eglise. Elle souffrit le martyre à treize ans pour garder sa vertu, et le huitième jour après sa mort, ses parents étant venus pour veiller dans la grotte de son sépulcre, virent dans un chœur de vierges tout rayonnant de lumières, Agnès parée d'une cyclade d'or, et à sa droite un agneau plus blanc que le lait, symbole de sa virginité. Sa maison, l'endroit où elle fut exposée aux outrages du vice, celui où se passa son martyre et où elle fut ensevelie, tout ce qui rappelait sa constance et sa foi devint singulièrement cher à l'Eglise, et l'usage de visiter les lieux qu'elle avait foulés de ses pieds et sanctifiés par ses prières, remonte aux premiers siècles du christianisme.

Nous allons donc reprendre la route que suivaient il y a quinze cents ans les prêtres et les fidèles de Rome, et nous entretenir des mêmes pensées. Je ne parle pas de l'église dédiée à sainte Agnès sur la place Navone, qui est l'une des plus vastes de la cité et où l'on voit deux des plus belles fontaines modernes. Les cérémonies de Sainte-Agnès hors les murs attirent encore plus la foule, parce qu'on y trouve, avec tous les plaisirs de l'érudition et de la piété, celui de la promenade. Nous sortons par la porte Pie, non sans admirer cette belle porte rebâtie par le pape actuel, et qui est vraiment digne et de la grande Rome et du grand pape. Il est deux heures passées, il y a une heure à peine que les Pères sont sortis de la congrégation générale, et leur modeste déjeûner à peine achevé, la foi les amène presque tous sur la même route pour visiter le même sanctuaire. Les écoles, les colléges, les séminaires, ayant déjà fait leur pèlerinage, revenaient, en troupes serrées, de quinze élèves chacune, sous la direction d'un maître ou d'un premier élève, car il n'est pas rare qu'à défaut du maître on confie à un plus grand, disons mieux, à un plus sage, le soin de la troupe dont il répond sur l'honneur, comme de lui-même. Des capucins aux pieds nus et à la tête rasée, des trinitaires portant la croix rouge sur la poitrine, des bénédictins dont l'austère habit contraste avec la blancheur de celui de saint Dominique, se mêlaient, dans cette foule, aux zouaves, aux légionnaires, aux dragons, et semblaient en parfaite communion de pensées et de sentiments avec le soldat. A côté, c'étaient des familles composées du père, de la mère et de trois ou quatre enfants. Les parents sont graves; les enfants, parés de leurs habits de fête, ont le pied léger, le regard vif et curieux, et viennent d'eux-mêmes baiser la main d'un évêque et en recevoir quelque caresse. Ajoutez le bruit des voitures qui s'entrecroisent, le claquement des fouets, le murmure des conversations échangées à demi-voix entre les voisins et perpétuellement interrompues par le va-et-vient des piétons et des carrosses, vous aurez une idée de ce rendez-vous plein de charmants embarras et de perpétuels quiproquos, où l'on n'a toutefois ni accidents à craindre, ni ennui à déplorer, si ce n'est celui de perdre un moment son voisin dans la foule et d'achever avec un étranger la phrase que l'on commençait avec lui. La gaieté française rendait plus piquante la gravité romaine, et le flegme de l'Anglais faisait vis-à-vis au sans-façon allemand. Après trois quarts d'heure de marche, on touche enfin à l'église de Sainte-Agnès. L'escalier qui y conduit a quarante-cinq degrés, et les murs qui l'encadrent sont tapissés d'inscriptions extraites des catacombes. Enfin, l'édifice apparaît dans toute sa splendeur : temple à trois nefs

séparées l'une de l'autre par seize colonnes antiques d'ordre corinthien et d'un marbre très rare, et couronnées par une galerie supérieure qui est destinée aux femmes et qui supporte la voûte. Ce qu'il y a de richesses et de chefs-d'œuvre réunis dans cette basilique est incroyable. Les sculpteurs admirent, dans la seconde chapelle à droite, une tête du Sauveur que l'on attribue à Michel-Ange ; les antiquaires, la mosaïque de l'abside, supposée du temps du pape Honorius Ier, et qui représente le triomphe de sainte Agnès avec une incroyable magnificence. Des métaux taillés produisent, par leurs reflets variés, une lumière qui éblouit les regards.

C'est sous cette voûte antique, la plus riche de Rome et de l'univers, que se fait, le 21 janvier, la bénédiction des agneaux dont la toison sera employée chaque année à la confection des *pallium*. On amène à l'église, on apporte sur l'autel deux agneaux blancs couchés sur des coussins de damas rouge, la tête couronnée de roses et le corps parsemé de nœuds de rubans. L'un est placé du côté de l'évangile, l'autre du côté de l'épître. L'abbé de Sainte-Agnès répand sur eux l'eau bénite, les parfums d'encens, et les remet au chapitre de Saint-Jean de Latran à titre d'hommage. Celui-ci les offre au saint-père, qui, après les avoir bénis à son tour, en confie la garde à une religieuse jusqu'au jour de la tondaison. La laine qu'ils donnent sert à fabriquer les *pallium*, cet ornement de laine blanche, semé de croix noires, que les archevêques portent sur leurs vêtements pontificaux, et qui représente la douceur, la tendresse et le dévouement, qualités essentielles des pasteurs des âmes. La veille de la fête des saints Pierre et Paul, on place les *pallium* sur leur tombeau dans une urne précieuse ; après cette nuit passée au contact des saintes reliques, on les retire avec un grand respect, et les chanoines de Saint-Pierre les gardent dans le trésor de la basilique. C'est de là qu'on les envoie aux prélats préconisés pour les siéges à qui ils appartiennent ou par droit ou par privilége.

Je ne vous parlerai pas des vêpres en musique que j'ai entendues dans l'église de Sainte-Agnès. On s'y dérobait assez volontiers, après une heure, pour aller visiter, à côté de la basilique, le tombeau de sainte Constance, fille de Constantin, qui, s'étant formée aux vertus chrétiennes à l'école de sainte Agnès, voulut reposer à l'ombre de la jeune martyre. Le tombeau occupe le milieu d'un édicule circulaire garni de colonnes, ancien temple païen où la statue d'une vierge a remplacé celle d'une déesse. Du IVe siècle on passe au XIXe, en passant de la chapelle de sainte Constance dans la cour du couvent. Le 12 avril 1854, anniversaire du retour

de Gaëte, Pie IX fit une visite dans l'établissement, en compagnie de toute sa cour. Le plancher qui supportait l'assemblée s'écroula avec un fracas épouvantable ; l'accident était affreux, mais il ne fit aucune victime. On peut voir, dans une fresque immense, les détails de la scène que le pinceau a reproduits sur le mur même de la salle écroulée. L'attitude des personnes a été parfaitement saisie ; mais leur portrait est médiocre, et l'ouvrage tout entier excite moins d'admiration que de critique. Point de lointain, peu de relief ; beaucoup de témoins de l'accident viennent vous dire : J'étais là, voilà mon portrait. Vous comparez l'image à l'original, et vous ne le reconnaissez guère. Est-ce la faute du peintre ? Est-ce l'effet du temps ? Ce qui vaut beaucoup mieux que la fresque commémorative de l'accident et de la délivrance, c'est la restauration de la basilique de Sainte-Agnès, ordonnée par le pape aux frais de sa cassette. Le bienfait était signalé, mais la reconnaissance durera encore plus longtemps que la vie de Pie IX, et la postérité la plus reculée sera appelée à en jouir.

On avait espéré que le pape viendrait à Sainte-Agnès hors des murs, dans l'après-midi du 21 janvier, mais c'est au collége Capranica qu'il est allé ce jour-là vénérer l'image de l'illustre vierge. Le collége Capranica, bâti sur l'emplacement qu'occupait, dit-on, la maison de sainte Agnès, possède avec les deux autres églises dont nous venons de parler, les reliques de la sainte et le privilége d'attirer les pèlerins le jour de sa fête. Il doit son nom au cardinal Dominique Capranica, qui en est le fondateur, et il remonte au XVIe siècle ; c'est le plus ancien collége de Rome. J'ai eu une occasion très agréable pour le voir de près et en connaître la discipline et le régime intérieur. Il est administré par un recteur et par cinq prêtres. On y compte cinquante-sept élèves, divisés en deux sections. Les plus jeunes sont réunis dans une vaste salle qui sert à la fois de dortoir et d'étude. J'y ai compté douze lits, séparés par des rideaux de serge verte, élégamment montés et accompagnés de tous les meubles nécessaires à la toilette, d'une propreté irréprochable. Chaque élève a sa table de travail, son crucifix, ses images de dévotion, ses livres rangés dans une petite bibliothèque bien cirée et bien luisante. Mais la plupart des jeunes gens vivent dans une autre condition. Ils ont chacun leur cellule, et ce n'est pas une cellule telle que celle de nos grands séminaires. Meubles élégants, couchette agréable à voir, tapis sous les pieds, tapisseries sur les murs, portraits bien faits et bien encadrés, tout annonce ce chez soi que l'on aime et où l'on ne refuse pas à ses yeux des satisfactions permises. Deux enfants ont attiré mon attention ; ce sont deux petits-neveux du saint-père. Ils ont pour répétiteur le secrétaire de Mgr de Mérode, qui va chaque soir, à

l'*Ave, Maria*, surveiller et diriger leur travail pendant une heure. Ce jeune prêtre, Italien de naissance et de langue, est d'une figure intelligente et d'un caractère plein de franchise. L'un de ses élèves a quatorze ans, l'autre douze; l'aîné se nomme Hieronimo, le cadet Antonio. Séparés dès l'enfance de leur père et de leur mère, ils ont été longtemps sous la tutelle de leur aïeul, le comte Gabrielli Mastaï, frère aîné du saint-père, mort l'an dernier à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Leur grand'mère les a alors amenés à Rome et présentés à Pie IX. On les a vus pour la première fois, à la messe de leur grand-oncle, recevant la communion à côté de leur aïeule, tous trois modestement vêtus et songeant aussi peu à se prévaloir de leur naissance que Pie IX songeait peu à leur fortune. Ce n'est plus le temps où les papes bâtissaient à leurs neveux de splendides palais et fondaient à Rome des maisons princières. Les petits-fils du comte Gabrielli Mastaï ont été placés au collége Capranica; ils n'y sont l'objet d'aucune distinction; leurs camarades ne voient en eux que des amis et leurs maîtres que des élèves. Tous deux semblent fort intelligents; mais l'aîné a plus de hardiesse, le cadet plus de douceur. Celui-ci offre dans sa figure des traits frappants de ressemblance avec le saint-père. On peut, en le voyant, se représenter Pie IX enfant. Il devait avoir cet air angélique et cette gracieuse aisance qui frappe dans son petit-neveu. J'entrai dans sa cellule avec M. le comte Werner de Mérode. Il se leva, nous salua profondément et vint me baiser les mains, par honneur pour le sacerdoce. L'enfant faisait un thème, il me montra son cahier, puis le portrait de son grand-oncle et le fauteuil où le vicaire de Jésus-Christ était venu s'asseoir la veille, en visitant le collége, le jour de la fête de sainte Agnès.

Mais voici la fête de saint Clément. La foule qui s'était portée à Sainte-Agnès le 21 janvier, revient à Saint-Clément le 31, avec un empressement encore plus grand; car la science avait ici autant d'intérêt que la piété. Saint Clément, le troisième pape, le collaborateur de saint Paul, érigea un oratoire dans la maison de son père, et cet oratoire devint une basilique, dont saint Jérôme fait mention en 392. Tous les écrivains qui citaient ce témoignage, croyaient trouver ce vieux monument chrétien dans l'église qui borde la rue de ce nom, sur le chemin du Colysée à Latran. Cette église, précédée d'une cour carrée, a trois nefs, soutenues par seize colonnes antiques d'ordre et de marbres différents; mais le style de la porte, les mosaïques de l'abside, attestent le XII[e] ou le XIII[e] siècle, et l'on ne s'explique guère comment des archéologues consciencieux ont pu se croire en face de la plus ancienne église de Rome. C'est en 1858 que

la découverte de la basilique inférieure a démontré leur erreur, en justifiant le témoignage de saint Jérôme. A la tête des dominicains irlandais qui desservent Saint-Clément, se trouve un de ces hommes dont l'intelligence devine tout et dont le zèle ne se repose que dans de vraies et solides découvertes. Le P. Muloly a deviné, déblayé, relevé pierre par pierre sous la basilique supérieure une basilique inférieure à trois nefs, à laquelle on est conduit de la sacristie par un escalier large et facile, et qui offre dans ses colonnes, ses sarcophages et ses peintures, d'admirables sujets d'étude. Quand on la visite, une bougie à la main, dans le cours de l'année, on ne saurait se faire une idée juste et complète et de l'étendue du monument et des richesses qu'il renferme; mais le 31 janvier est une des fêtes où l'on illumine ce magnifique sanctuaire souterrain, et tout est fait pour contenter la curiosité en inspirant le recueillement. Je ne saurais vous peindre le magique effet produit par cette éblouissante illumination dans cette église enterrée. Au lieu de cette appréhension vague et de cette mystérieuse terreur que vous éprouvez en vous engageant dans les catacombes, une bougie à la main, c'était comme une joie à peine tempérée par le respect, éclatant en exclamations de foi et d'enthousiasme, en présence de ces monuments retrouvés, de ces images mises au grand jour, de cet autel où l'on s'attendait presque à voir monter les pontifes qui y avaient célébré le saint sacrifice : saint Cyrille et saint Méthodius, les apôtres des Slaves, le pape saint Nicolas, le pape saint Clément. Les fresques excitent surtout l'attention. On y parcourt, comme un livre à la main, toute l'histoire des dix premiers siècles. Voici Léon IV, la tête ceinte d'un nimbe carré, tenant en main le livre des Evangiles; ailleurs, saint Nicolas présidant à la translation des reliques de saint Cyrille; saint Alexis, dont l'histoire est divisée en trois scènes : dans l'une, Euphémien à cheval, montrant à un pèlerin inconnu pour lui la porte de son palais; dans la seconde, Alexis, ce pèlerin recueilli, étendu sur un misérable grabat et rendant le dernier soupir; dans la troisième, Euphémien et son épouse, reconnaissant leur fils dans ce pèlerin mort à qui ils ont donné l'hospitalité. Mais les scènes évangéliques sont plus touchantes encore : les noces de Cana, le crucifiement de Notre Seigneur, les apôtres assistant à l'assomption de la sainte Vierge, dont ils entourent le tombeau, et au-dessus, Jésus-Christ assis sur un trône que quatre anges soutiennent dans les airs. Que faut-il de plus pour avoir tout le christianisme sous les yeux? A la porte de cette basilique, des dominicains irlandais, si dignes de la garder, puisque leur île est encore vierge de toute erreur; dans l'intérieur, des Anglais convertis par ce spectacle

des premiers siècles, et travaillant à faire mériter de nouveau à l'île qui leur est si chère, le titre d'île des saints ; à côté d'eux, des évêques de race slave, à la belle prestance et à la noble parole, héritiers des siéges où sont montés les Cyrille et les Méthodius, qui viennent de discourir dans le concile du Vatican, avec une facilité, un éclat et une dignité que le prince des orateurs romains ne désavouerait pas. Ils saluent, en descendant l'escalier de la basilique souterraine, l'héritier du siége de saint Hilaire, qui rappelle dans la langue moderne des Francs toute l'autorité dont son prédécesseur a joui dans la langue latine. Mgr le cardinal de Bonnechose apparaît au milieu de toutes ces figures. Il vient célébrer les vêpres solennelles dans l'église dont il porte le titre. L'Orient et l'Occident se rencontrent dans l'expression de la même foi ; tout instruit, console, ranime et affermit le chrétien.

Cependant il faut s'arracher à ce spectacle et, tournant à droite, dans le fond de l'abside, descendre un escalier qui nous conduit à quelques pieds plus bas que la basilique souterraine, sur le théâtre des dernières découvertes, et sans doute dans l'oratoire primitif de saint Clément. M. le chevalier de Rossi y avait signalé deux chambres depuis trois ans ; mais c'est seulement cette année qu'on est parvenu à en rendre l'accès facile. Ces deux chambres sont contiguës à l'abside, de moyenne grandeur, avec une voûte en stuc blanc, et des caissons ornés de rosaces qui représentent des figures païennes, faciles encore à reconnaître à l'aide d'une bonne lunette. J'étais donc enfin dans le lieu où saint Clément avait prié avec saint Pierre, saint Lin et saint Anaclet. Ce lieu avait vu les premiers fidèles, et les premiers fidèles y avaient écouté les premiers papes, contemporains l'un de l'autre et presque du même âge. Là, sans doute, saint Lin avait raconté son voyage dans les Gaules et son entrée à Besançon. Le nom de la cité qui nous est si chère avait été prononcé sous ces voûtes. Cette chambre de huit pieds carrés était comme le nid d'où les aigles s'étaient envolés pour conquérir le monde, et où ils étaient revenus pour s'entretenir de ces exploits, mille fois plus difficiles et plus lointains que ceux de l'aigle romaine.

Remontez maintenant du fond de cette chambre, d'abord dans l'abside, puis dans les trois nefs de la basilique souterraine, dans le large escalier qui conduit dans la basilique supérieure, et enfin au grand air et au grand soleil d'une rue pleine d'équipages et de bruit, vous traversez dix-huit siècles d'histoire et de légendes, trois couches de terrain remuées par les révolutions, quatre styles d'architecture, les poussières mêlées des peuples qui ne sont plus, les langues confuses et les pas-

sions enflammées de toutes les nations qui s'agitent aujourd'hui sur la face du monde. Chaque époque a laissé là une trace, dans une peinture, dans une inscription ou dans une pierre. J'y ai vu tout ensemble le mauvais goût et les grands travaux de la Rome moderne : le mauvais goût dans les vases de fleurs artificielles rangés le long des autels et dans les draperies de soie et de velours qui ornent les travées, comme si de tels monuments avaient besoin de parure ; les grands travaux et la gloire, dans cette découverte si complète, dans cette restauration si bien entendue de ces édifices souterrains, berceau de la foi, sanctuaire doublement sacré, où nous venons retrouver tous les titres de notre filiation divine et de la légitimité de l'Eglise catholique.

Un mot, en terminant, sur la fête de la Chandeleur, qui est encore ici une fête chômée. Rome a eu cette année, pour la célébrer avec plus de pompe que jamais, un beau soleil, une température adoucie et huit cents évêques réunis en concile œcuménique, avec un cortége choisi dans les deux mondes. Je ne vous répéterai pas la description des cérémonies qui s'accomplissent à Saint-Pierre toutes les fois qu'il y a solennité pontificale. A mesure qu'on les revoit, l'impression en est moins vive, mais plus profonde et plus douce. Ainsi, c'était pour la troisième fois que je voyais le pape porté sur la *sedia* et s'avançant majestueusement au milieu de la nef, la tête immobile et la main bénissante : mes genoux fléchissaient et mes yeux se mouillaient de larmes, avec moins de trouble et d'éblouissement, mais avec plus de joie que je n'en avais ressenti il y a deux mois. On s'accoutume à contempler la magnificence et l'éclat ; le spectacle de la bonté paternelle est toujours émouvant. La bénédiction et la distribution des cierges sont les cérémonies propres au jour de la Chandeleur. Le pape ne les a remis de sa main qu'au sacré collége, aux patriarches, aux prélats de sa maison et aux personnages de la plus haute distinction qui remplissaient la tribune diplomatique, à des princes, des ambassadeurs, des généraux. Les évêques ont reçu, à leurs places, de la main des clercs de la basilique, les cierges qui leur étaient destinés, et ils sont restés sur leurs bancs pendant la procession. Cette cérémonie, pour laquelle le pape a repris la *sedia*, avait un caractère particulier de grandeur et de beauté. Les flots des fidèles et des curieux emplissaient toute la nef, à peine contenus par une haie de soldats en grande tenue. On voyait apparaître, dans beaucoup de groupes, ici de gros cierges peints et dorés, là de petits cierges qui avaient coûté à peine quelques baïoques. C'étaient des souvenirs destinés aux palais et aux chaumières, ceux-ci dans la main de quelque zouave belge ou hollan-

dais qui avait pensé à sa mère, et qui sollicitait pour elle une bénédiction, en élevant de loin, sur le passage du saint-père, ce cierge destiné à éclairer, à sept ou huit cents lieues d'ici, l'humble madone d'un village; ceux-là présentés aussi par un soldat, mais par un soldat dont l'air distingué trahissait la haute naissance. Ces derniers passeront de la main du fils des croisés dans celle de quelque duchesse ou de quelque marquise, qui les montrera dans deux ou trois mois sur la table de son salon ou dans son oratoire domestique, en disant à sa noble compagnie : Voilà le cierge que mon fils m'a envoyé de Rome et que le pape a bénit le jour de la Chandeleur.

Pendant que je me représentais cette scène dans un lointain facilement agrandi par l'imagination, le pape, élevé sur la *sedia*, sortait du sanctuaire par le côté de l'épître, descendait jusqu'aux portes de bronze et remontait par le côté de l'évangile, précédé de toute sa cour et suivi des généraux et des diplomates, à l'attitude non-seulement respectueuse, mais recueillie. Le cierge qu'il tenait de la main droite dominait toute l'assemblée, promenant, comme la foi dont il est le symbole, sa clarté sereine et douce à travers toutes les nations, qui avaient ce jour-là chacune leurs députés dans la basilique. Puis les regards se reportaient sur les huit cents évêques assis au fond du sanctuaire : les uns avaient allumé la foi dans les forêts vierges de l'Amérique, au bord des grands lacs, sur les rives du Pé-io ou du Sangalion, les autres l'entretenaient dans les vieilles églises de l'Europe, ou en ranimaient l'étincelle le long des chaînes de l'Atlas; il leur convenait à tous de figurer ce lumineux mystère de l'Evangile porté aux nations, et de chanter cette révélation faite au monde par leur organe : *Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israel.* Mais la différence qu'il faut remarquer entre leur siége et le siége de Pierre éclatait ici d'une façon toute particulière dans les dispositions de la cérémonie. On y avait peint, ce semble, le rôle suprême de l'un et le ministère subordonné des autres; c'était comme une grande image où l'Eglise se révélait aux yeux avec toute l'ordonnance de sa hiérarchie et tous les degrés de sa judicature. Ainsi, le pape élevait au-dessus de toutes les têtes le flambeau de la foi, parce qu'il lui est commandé d'éclairer les pasteurs aussi bien que les brebis. Il faisait le tour de la basilique, ce flambeau à la main, comme il fait par sa parole le tour de l'univers, parce qu'il a reçu toutes les nations pour héritage et que son devoir est de n'en pas laisser une seule dans les ombres de la mort. A sa rentrée dans le sanctuaire, tous les évêques se levèrent et s'inclinèrent, avec leur cierge, sur son passage. C'étaient toutes les Eglises du monde mêlant la

clarté de leur foi aux clartés de l'Eglise romaine. La messe commença au milieu de ce spectacle. Les flambeaux, les chants, les voix, tout se mêla dans une indicible harmonie. Je ne vis plus que l'Eglise, dont les parties s'assortissent si bien qu'elle demeure une et indivisible dans son tout, et que chacune d'elles participe à la beauté de l'ensemble. L'accord était parfait, et les paroles du prophète plus vraies et plus éclatantes que jamais aux yeux de la foi : *Quàm pulchra sunt tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, ô Israel.*

L. BESSON.

Rome, le 2 février 1870.



ÉTUDES PHILOLOGIQUES

SUR LES NOMS DE LIEUX DE LA SÉQUANIE.

Bibliographie. — Utilité de ce travail. — Considérations historiques. — Question à résoudre. — Documents à consulter. — Formes latines et romanes des noms. — Leurs valeurs absolues et relatives. — Leurs significations. — Limites du sujet. — Noms celtiques. — Noms d'hommes employés comme noms de lieux : noms celtiques; noms latins; noms barbares latinisés. — Noms romans et français. — Noms de lieux proprement dits. — Marche suivie dans leur étude. — Nomenclature. — Conclusions.

Ce travail était commencé, il y a deux ans déjà, et nous étions sur le point d'y renoncer devant les difficultés du sujet, lorsque parut le remarquable ouvrage de M. Quicherat : *De la formation française des anciens noms de lieux* (1), qui devait nous guider désormais. Ce livre à la main, nous avons pu remonter assez haut vers l'origine des noms de presque tous les lieux de la Séquanie ; c'est à lui surtout que nous devons d'être arrivé à une traduction satisfaisante de chacun d'eux.

Nous avons pu consulter la plupart des ouvrages qui, à un degré moindre cependant que celui de M. Quicherat, pouvaient nous être utiles dans nos recherches. C'est ainsi que nous avons parcouru les livres de MM. E. Salverte (2), le Prevot (3), Cauvin (4), Nisard (5), de Chevalet (6),

(1) Paris, 1867.
(2) *Origine des noms propres et des noms de villes*. 1826.
(3) *Dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure*. 1840.
(4) *Géographie ancienne du diocèse du Mans*. 1848
(5) *Curiosités de l'étymologie française*.
(6) *Origines de la langue française*. 1857.

Rousset (1), Houzé (2), Sabathier (3), de Coston (4) et autres. Nous nous sommes aidé aussi, dans la limite de nos connaissances en allemand, des travaux de MM. Grimm (5), Max Müller (6), Pott (7), Forstemann (8). Les *Glossaires* de Ducange et de Carpentier, le *Dictionnaire celtique* de Bullet, le *Glossaire de la langue romane* de Roquefort, le *Dictionnaire* de Littré, nous ont été d'une grande utilité. Enfin, nous avons mis à contribution nos cartulaires, la *Chronique de Bèze*, Pérard, les Chiflet, Dunod, dom Grappin, Perreciot, les travaux historiques de Droz, Cristin, Persan, Chevalier, Guillaume, Duvernoy, les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, les *Mémoires et documents inédits*, les *Annuaires*, les *Monuments historiques de Neuchatel* de Matile, l'*Histoire des saints de Franche-Comté*, et les ouvrages de MM. Bourgon, Clerc, Besson et Gatin, Richard, Coudriet, etc., concernant l'histoire de notre province.

Ces études auront, c'est du moins notre sentiment, certaine utilité, la même utilité que l'*Essai sur les origines des noms de famille* (9), publié dans ce recueil l'an dernier. Elles pourront contribuer à rendre familières un grand nombre d'expressions de la basse latinité et des idiomes romans, et possible la lecture des auteurs de notre littérature du moyen âge, si riche et si variée. C'est qu'en effet, si les noms de lieux diffèrent beaucoup par leur origine les uns des autres, ils diffèrent plus encore par leur sens. Configuration des lieux, nature du sol, végétaux qui y poussent, espèces animales qui y vivent, destinations que ces lieux ont reçues des hommes, événements, personnages, les circonstances les plus diverses, et souvent les plus singulières, tout a été mis à contribution pour les nommer. C'est un vaste dictionnaire, dont les feuillets se déroulent à chaque pas. C'est aussi un riche fond, où les renseignements géographiques et historiques abondent. « Un livre infiniment précieux » serait un Dictionnaire universel des noms propres ramenés à des noms » communs. Ce serait un trésor pour la linguistique (10). »

(1) *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté* Jura. — 1861.

(2) *Etude sur la signification des noms de lieux en France.* 1864.

(3) *Encyclopédie des noms propres.* 1865.

(4) *Origine, étymologie et signification des noms propres et des armoiries.* 1867.

(5) *Geschichte der Deutschen Sprache.*

(6) *La Science du langage.*

(7) *Die Personnennamen.*

(8) *Altdeutsches Namenbuch.*

(9) *Annales franc-comtoises*, septembre et octobre 1868.

(10) Génin, épigraphe de l'ouvrage de M. de Coston.

La conquête des Gaules par les Romains fut suivie d'une assimilation sans exemple dans l'histoire. Remarquons en passant qu'une assimilation aussi complète a demandé des efforts de souveraine intelligence dont seule alors la nation gauloise était capable. C'est bien certainement à la lourdeur d'esprit des populations rhénanes, soumises par les Romains, qu'on doit rapporter la conservation des traditions germaniques. Cette conservation n'est donc pas précisément, ainsi qu'ils voudraient le faire croire, un si grand titre de gloire pour messieurs les Allemands.

En Gaule, sous l'influence de la conquête romaine, religion, mœurs, langage, disparurent à tout jamais. Seuls, peut-être, les noms de lieux ont survécu à ce grand naufrage de la civilisation celtique ; encore subirent-ils une certaine transformation. « La forme latine, dit M. Quicherat (1), est l'habillement le plus ancien sous lequel se rencontrent » les noms de lieux. » La langue latine survécut aux invasions barbares et fut encore, pendant tout le moyen âge, « l'idiome usuel des gens » éclairés, » la langue de l'école, de l'Eglise et du palais. Les noms barbares eurent le même sort que les noms celtiques : ils furent latinisés. « Il n'y eut d'exception, dit M. Quicherat, que pour quelques pays frontières. » Mais la raison qu'il en donne n'est pas la seule, pour notre province du moins. Ce n'est pas seulement à la dépopulation de la Séquanie, c'est au partage qui en fut fait entre les survivants des Gallo-Romains et les Burgondes, qu'il faut attribuer la perte des traditions. Cette perte n'est bien accusée que dans l'Elsgau, le Waresgau et le Scodingue, qui échurent en partage aux envahisseurs. On sait, en effet, que les Burgondes laissèrent aux anciens habitants les vallées de la Saône et du Rhône, et qu'ils se retranchèrent dans les montagnes, d'une défense plus facile.

Ainsi, les noms de lieux ont suivi les destinées générales de la langue : ils ont passé peu à peu du celtique ou du tudesque au latin, puis du latin au roman, enfin du roman au français. Mais, combien sont restés en route ! Un grand nombre de noms celtiques ou tudesques, latins, romans surtout, n'ont, en se transformant, pris du latin, du roman et du français, que la forme. Tels sont, en particulier, ceux qui sont des noms d'hommes. La question n'est plus douteuse : pour arriver à la signification du plus grand nombre de noms de lieux, tels que nous les avons aujourd'hui, il faudra d'abord rechercher leur ancien nom latin ou latinisé. Seul, en effet, il peut nous faire retrouver l'ancien nom celtique ou tudesque.

(1) *Loco cit.*, page 12.

Malheureusement, les documents qui peuvent nous y aider sont rares, en Franche-Comté surtout ; le XI[e] siècle a vu tarir la source où nous aurions pu puiser. Mais laissons parler M. Quicherat : « Depuis le déclin du VI[e] » siècle, les formes latines deviennent moins pures pour beaucoup de » noms des pays où domine l'élément romain.... Dès l'avènement des » Carlovingiens, il y a de ces noms qui déjà ne sont plus latins : ils sont » romans. On les voit parvenus au premier degré de la métamorphose » qui les rendra français. Le cas est rare assurément ; il devient plus » fréquent au X[e] siècle, et plus encore au XI[e] ; de sorte qu'après l'an » 1100, ceux qui écrivent en latin ne savent plus rendre avec exactitude » la nomenclature territoriale. Les dénominations d'un usage fréquent qu'ils » ont eu l'occasion de rencontrer dans leurs lectures, ils les mettent dans » leur forme pure. Ils se contentent de consigner les autres en français, » ou bien ils les affublent d'une forme latine calquée visiblement sur » la française, ou bien encore ils les traduisent par des équivalents qui » sont des jeux de mots (1). »

Mais, à défaut de textes qui nous aient conservé les formes latines antérieures au XII[e] siècle, on peut demander « à l'analogie ce que la prononciation peut avoir fait disparaître de leurs éléments primitifs (2). » Ne suffira-t-il pas d'un échantillon latin par famille onomatique pour traduire tous les noms qui s'y rattachent sensiblement ou paraissent s'y rattacher? Et, d'ailleurs, ne peut-on point quelquefois passer de la forme romane des noms à la forme latine qu'ils ont dû avoir, et reconstruire ainsi ce que les monuments historiques ne nous ont pas conservé? Cette opération est souvent même une contre-épreuve très utile à la vérification des noms latins qui sont arrivés jusqu'à nous. Les noms de lieux devenus français résultent pour une grande part « de la façon plus ou moins gauloise dont le latin fut prononcé dans les Gaules.... L'instinct qui a déterminé la déformation du latin dans les bouches gallo-romaines a été le même pour les noms de lieux que pour les mots de la langue usuelle. Dans les deux cas, s'est accompli le travail d'une prononciation qui eut pour principe d'éteindre la sonorité du plus grand nombre des syllabes, et de raccourcir les mots, en portant tous les efforts de la voix sur la syllabe accentuée. Dans les deux cas aussi, ont agi ces dispositions particulières de l'oreille et du gosier, auxquelles est due la variété dialectique. Il s'ensuit que des accidents pareils caractérisent les deux

(1) *Loco cit.*, p. 13.
(2) *Ibid.*

nomenclatures (1). » Nous avons largement profité de ces remarques.

N'allons pas, pourtant, attribuer à la forme romane du nom de lieu toute l'importance de la forme latine. Il faut bien reconnaître qu'elle nous a souvent mis sur la voie ; mais aussi quelle source d'erreurs ! On peut en juger par les formes *ans*, *ens*, et *ay, ey, oy, y*. *Ans*, *ens*, ainsi que nous le verrons plus loin, est le plus souvent la traduction de la forme latine *incus;* mais elle est aussi celle de la forme *ensis*, de la forme *anus*, de tous les pluriels *anes* et *ones*, de tous les singuliers *anis* et *onis;* enfin, elle a été donnée instinctivement, et par une sorte de besoin de simplification, à tous les noms qui devraient se terminer en *an*, *en*, *and end, ant, ent.* C'est pour la même cause peut-être, mais plus sûrement encore par suite d'un vice de la prononciation bourguignonne, vice qui consiste à ne prononcer jamais les consonnes finales, qu'*ellus*, *ilus* et *etus* sont, à peu d'exceptions près, devenus *ey*, *y*, *oy* ou *ois,* comme *eins*, *ins, oins*, au lieu d'être rendus *el, il, et.* Comment reproduire, par exemple, le nom latin de *Bucey,* qu'on a pu écrire *Bucel* et *Bucet* aussi bien que *Bucey ?* Problème insoluble !

Chacune des formes ou terminaisons latines a sa signification particulière. Ainsi, le suffixe *acus*, si répandu dans les Gaules, exprime, en général, une idée de *possession*. Malheureusement, on a accolé cette terminaison à une foule de noms qui n'expriment nullement la possession. « *Acus*, dit M. Houzé, est un véritable passe-partout, qui, dans les noms » de lieux, traduit plus de vingt terminaisons différentes. Il a pour » compère un nommé *incum*, dont beaucoup de savants voudraient bien » faire la connaissance. » *Acus* et *iacus* ont été généralements traduits en Franche-Comté par *ay* et *ey,* et dans certaine région par *a* et *ia*. Les radicaux des noms en *acus*, *ay*, sont des noms gallo-romains en *a* ou des noms barbares ; ceux des noms en *iacus*, *ey,* des noms gallo-romains en *us*. L'*i* dans *iacus* est celui du génitif ou radical ; en sorte que la forme *iacus* n'a aucune réalité. Les formes romanes *a* et *ia* sont particulières à une partie de nos localités de langue d'oc ; elles sont le résultat de l'assourdissement, par les bouches germaniques du Scodingue, des formes *ac* et *iac*. La terminaison *niacus* a été généralement rendue par *gney* ou *gna*. Donnons ici, pour n'y plus revenir, la liste des noms en *acus* ou *acum*, *ay,* qui ont pour radical un nom de personne :

Albiniacum (Aubigney), d'Albinus ; Aldegisiacum (Augisey), d'Aldegisius ; Aldigiacum (Augea et Augia), d'Aldig ; Aldiniacum (Ougney), d'Al-

(1) *Loco cit.*, p. 13 et 14.

din ou Audin ; Aldinacum (Onay), d'Aldin ; Angeriacum (Angirey), d'Anger ; Arthonacum (Arthenay), d'Arthon ; Arelacum (Arlay), d'Arel ; Averniacum (Avrigney), d'Avernus ; Alvoldriacum (Avoudrey), d'Avolder.

Beleniacum (Blégny), de Belenus ou Belinus ; Bissiacum (Bissia), de Bis ou Bez ; Blanciacum (Blanzey), de Blancus ; Boyacum (Bucy) de Boy ; Brandeniacum (Prantigny), de Brandon ; Briciacum (Brey), de Brice.

Camilliacum (Chemilla, Chemilly), de Camille ; Carentiacum (Charency), de Carentius ; Cassiacum (Chassey, Chissey, Cessey), de Cassius ; Cedriciacum (Loysia), de Cedric ou Ledric ; Clariacum (Cléry), de Clarus ; Clodoiciacum (Clucy), de Clodoïx ou Clovis ; Crassiacum (Cressia, Crissey), de Crassus ; Cæsariacum (Sézéria), de Cæsarius ; Corvinacum ou Corvenacum (Corbenay et Creveney), de Corvin ou Corven.

Dalmasiacum (Damoisey), de Dalmasius ; Darbonacum (Darbonnay), de Darbon ; Deciacum (Dessia), de Decius ; Divitiacum (Devecey), de Divitius ; Digniacum (Digna), de Dignus.

Faberniacum (Faverney), de Fabernus ou Favernus ; Falconiacum (Faucogney), de Falconius ; Festiniacum (Fétigny), de Festinius ; Florentiacum (Florentia), de Florentius ; Floriacum (Fleurey), de Florus ; Fredericiacum (Fédry), de Frédéric ou Friedrich ; Frontiniacum (Frontenay, pour Frontigney), de Frontin ; Frotiacum pour Fortiacum (Frotey), de Fortis.

Gastiacum (Gâtey), de Gast ou Wast ; Galviniacum (Gevigney et Gevingey), de Galvinus ou Gauvin ; Geniacum (Geney, Gigny), de Genius ou Ingenius ; Generiacum (Gendrey) de Generius ; Gerasiacum (Geraise), de Gerasius ; Germaniacum (Germigney), de Germanus ; Gilliacum (Gilley), de Gille ou Will ; Grossiacum ou Grussiacum (Grusse pour Grussey), de Grossus ou Gross.

Hagonacum (Onay), de Hagon.

Janseniacum (Jasney pour Janseney), de Jansenius ; Juniacum (Jougne), de Junius.

Landriadacum (Landresse, anc. Landrecey), de Landrich ou Landry ; Langiacum ou Lagniacum (Legna), de Lang ; Lavantiacum (Lavancia), de Lavantius ; Lavernacum (Lavernay), de Laverna ; Laviniacum (Lavigney, Lavigny), de Lavinius ; Licinacum (Lizine), de Licinus ; Lodoiciacum, Loysiacum (Loysia), de Lodoïse ou Loys ; Luciacum (Luze), de Lucius ; Luciniacum (Leugney), de Lucinius ou Lunius.

Majoriniacum (Marigna, Marigny), de Majorin ; Mandriciacum (Mantry), de Mandrich ou Manric ; Marciacum (Mercey), de Marcus ; Marciniacum

(Marsonnay), de Marcinus; Martiniacum (Martigna), de Martinus; Mariniacum (Marigna), et Maternacum (Marnay), de Materna; Maturiacum ou Matiriacum (Mérey), de Maturius; Mathacum (Mathay, Amathay pr A-Mathay), de Math; Mathonacum (Mathenay, Maynal, Mesnois), de Mathon; Maximacum (Mesmay), de Maxima; Muciacum (Moissey, Mussey), de Mucius; Mutiniacum (Mutigney), de Mutin.

Paternacum (Patornay), de Paterna; Paterniacum (Perrigny), de Paternus; Patriciacum (Parcey, Percey et Epercy, anc. Es-Parcey), de Patrice; Pauliniacum (Pouligney), de Paulinus; Pauliacum (Pouilley), de Paulus; Polemniacum (Poligny), de Polemnius; Publiacum (Publy), de Publius; Prisciniacum (Preigney et Pressigny), de Priscinus.

Quintiniacum (Quintigny), de Quintinus ou Quentin; Quintiacum (Quincey), de Quintus.

Ragiacum ou Rayacum (Ray, Roye et Rye), de Rag ou Reg; Ameracum (Remoray), de Ramer; Ruffiacum (Ruffey), de Ruffus.

Sanciacum (Sancey), de Sancus pr Sanctus; Saviniacum (Sauvagney, Sauvigney, Savigny, Savigna), de Savinus; Saxonacum (Saizenay), de Sachsen ou Saxon; Silviniacum (Servigney, anc. Silvigney), de Silvinus; Servantiacum (Servance), de Servantius; Siliacum (Silley), de Silius; Sociacum (Soucia), de Socius.

Thoriacum (Thoyria), de Thorius; Tusciacum (Thoissia), de Tuscus; Taurasiacum (Thoraise), de Taurasius; Tulliacum (Theuley), de Tullus.

Urbaniacum (Orbagna), d'Urbanus.

Valchericiacum (Vacheresse pr Vacherecey), de Walcherich ou Vauchery; Valentiniacum (Valentigney), de Valentinus; Valeriacum (1) (Valleroy), de Valère; Valdericiacum (Vaudrey), de Walderich ou Vaudry; Valdiacum (Vaudey), de Wald ou Vaud; Varascia (Varessia), de Varascus; Veneriacum (Venère), de Venerus; Venetiacum (Venise et Venisey), de Venetus; Veriacum (Véria), de Verus; Vexenacum (Vezenay), de Wachsen; Vitriacum pr Vitriciacum (Vitrey), de Wittrich ou Vitry (2), etc.

Anius, *ania*, *anium*, exprime l'extension du radical; *Campania*, par exemple, est extensif de *campus*, et donne l'idée d'une étendue de terrain cultivable beaucoup plus considérable; *Montania* n'est plus un simple *mons*, c'est une réunion de *mons* ou un *mons* considérable, etc.

Antia et *entia* marquent un *état*, l'état des lieux au moment où ils ont été occupés ou réoccupés : *Cosantia* (Cousance et Cusance), sous-entendu

(1) En 1181, cartul. de Bellevaux; PERRECIOT, t. III, pr., n° 20.
(2) Ibid.

terra, terre boisée (*cos, cus,* bois, en celt.). On voit qu'*antia* et *entia* sont devenus *ance* et *ence*.

Anus et *inus* indiquent une qualité : *Montanum* (*montani*) de *mons*, montagne, colline, lieu accidenté; *Cervinus*, sous-entendu *locus* (Servin, anc. Cervins (1)), de *cervus*, cerf, lieu fréquenté par des cerfs. Les formes romanes correspondantes sont *ain* et *in*.

Aster, astra, astrum, atténue une qualité ou un défaut : *Campanaster*, sous-ent. *locus* (champenâtre), de *Campanus*, terrain cultivable, lieu un peu cultivable.

Arius (*aria*, *arium*) et *aris* (*are*), donnent l'idée d'une réunion; ce sont les terminaisons des augmentatifs. *Arius* et *aris* nous ont donné des noms en *ar*, comme Châtelar (*Castellarium* ou *Castellare*), augm. de châtel (*castellum*); en *er*, comme Viller (*Villarium* ou *Villare*), augm. de ville (*villa*); en *ier*, comme Pâquier (*Pascuarium*), augm. de pâque (*pascua*); les terminaisons féminines sont : *aire*, *ère*, *ière*, comme dans la Prétière (*Prateria*), de prat ou pré (*pratum*).

Les terminaisons *atus*, *ata*, *atum*, *etus*, *eta*, *etum*, *itus*, *ita*, *itum*, *ellus*, *ella*, *ellum*, *ilus*, *ila*, *ilum*, *olus*, *ola*, *olum*, *ulus*, *ula*, *ulum*, *cellus*, *cella*, *cellum*, *culus*, *cula*, *culum*, *ogilus*, *ogila*, *ogilum*, etc., sont diminutives du radical. Ces diminutifs latins, que nous retrouverons tous plus loin, nous ont donné *at*, *atte*, *et*, *ette*, *it*, *ite*, *el*, *elle*, *il*, *ile*, *ol*, *ole*, *eul*, *eulle*, *ul*, *ule*, *cel*, *celle*, *cey*, *cul*, *cule*, *œuil* et *euil*, *œuille* et *euille*, etc. — Le suffixe *ensis*, qu'on a traduit par *ens*, puis par *ans*, marque l'habitation.

La forme *etum*, qui correspond à la terminaison celtique *ec*, est spéciale aux lieux qui ont emprunté leur nom aux espèces végétales qu'on y trouvait à leur fondation. *Etum* a été traduit par *ois* et *oy* : *Castanetum* (Châtenois), de *castanus*, châtaignier, châtaigneraie. — *Incus*, *inca*, *incum*, paraît n'être autre chose que l'habillement latin du suffixe germanique *ing*, qui exprime la *dérivation*, l'origine. Ils ont été traduits l'un et l'autre par *ange* ou *ans* (*ance*). *Incus* a généralement pour radical un nom d'homme d'origine barbare.

Les noms en *ans*, si nombreux en Franche-Comté, appartiennent surtout à l'Elsgau, au Waresgau et au Scodingue, qui ont été peuplés par les Burgondes. « Les Germains, dit M. de Chevalet (2), avaient conservé » dans les Gaules l'amour de la vie indépendante qu'ils menaient en » Germanie; ils se trouvaient mal à l'aise dans l'enceinte des villes et

(1) Ibid.
(2) Tome I, p. 22.

» préféraient le séjour de la campagne. » Aussi, que voyons-nous d'abord dans ces sauvages et pittoresques contrées? De simples maisons, des hameaux bâtis sur la lisière des forêts. Rien d'étonnant, dès lors, que ces maisons ou hameaux, qui ont donné naissance à de si florissants villages, aient pris leurs noms de ceux de leurs fondateurs ou restaurateurs barbares. Les noms en *ange*, qui rappellent par leur terminaison ceux des villages de la Lorraine et du Luxembourg, appartiennent à des localités situées en amont, entre le Doubs et l'Ognon. D'après nos historiens, ces localités seraient des colonies amaves ou chamaves, fondées par des prisonniers envoyés des bords du Rhin, vers la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe, par l'empereur Constance-Chlore, pour repeupler le pays.

Les noms en *incum*, qui ont pour radicaux des noms d'hommes, sont les suivants: Aboninccum (Abbenans), d'Abon, Abben; Achenincum (Achenans), d'Achen; Adelincum (Adelans et Audelange), d'Adel ou Edel; Affalnincum (Offlange), d'Affahl; Agininсum (Aynans), d'Agin ou Egin; Albertincum (Aubertans) d'Albert ou Aubert; Aldegisedincum (Auxange), d'Aldegisaïd; Aldincum (Adam, anc. Audens (1)), d'Alde ou Aude; Adelundincum (Allondans, anc. Adlundans (2)), d'Adelund; Aldericincum (Adrisans), d'Aldéric ou Audry; Aldigerincum (Augerans), d'Aldiger, Audiger, Auger; Alduinicum (Ounans), d'Aldwin, Aldin, Audin; Almincum (Amange), d'Alme ou Elme; Amalincum (Amblans), d'Amal ou Amel; Androvincum (Trouvans ou Drouvans), d'Androw; Aponincum (Appenans), d'Apon, Appen; Arbaldincum (Arbouans), d'Arbald ou Arbaud, Arboud; Archelincum (Archelange), d'Archel ou Erchel; Arduinicum (Ornans), d'Ardwin ou Ardouin; Arponincum (Arpenans), d'Arpen; Assonnicum (Asnans), d'Asson; Athalincum (Etalans, anc. Athalans (3)), d'Athal; Athelgisincum (Athesans), d'Athelgise ou Adalgise.

Bahonincum (Bannans), de Bahon; Bartherincum (Bartherans), de Barther; Batterincum (Batterans), de Bather; Baverincum (Baverans, Bouverans et Brevans, anc. Beuverans), de Bawer, Bower; Bavincum (Bavans), de Baw; Bermondincum (Bremondans), de Bermund ou Bermont; Bertholdincum (Berthelange), de Berthold ou Berthoud; Bessin-

(1) Adam-lez-Passavant, *Audens*, en 1304, dans le testament de Jean de Montfaucon. *Hist. de la Grâce-Dieu*, p. 269. — Adam-lez-Vercel, *Audans* et *Adans*.

(2) Adlundens en 1196, dans une bulle de Célestin III, *Mém. de l'Académie*, 1838.

(3) *Athalans* en 1255. *Docum. inéd.*, t. II, p. 372.

cum (Pessans), de Besse ou Pesse; Bethonincum (Battenans), de Bethon ou Batten; Binincum (Binans), de Bein; Bolcherincum (Boucherans), de Bolcher ou Boucher; Bosonincum (Besnans), de Boson ou Bossen; Bovincum (Bouhans), de Bow; Braconincum (Bracon, anc. Braconens), de Bracon ou Brachen; Brucincum (Blussans, anc. Brucens), de Bruce.

Dublincum (Domblans), de Doppel.

Fallerincum (Fallerans), de Fahler; Faldincum (Falletans), de Falde ou Faude; Folcherincum (Foucherans (1)), de Folcher ou Foucher; Frobaldincum (Frébuans), de Frébald ou Frébaud; Fuxennincum (Fusnans), de Fuchsen.

Galmincum (Goumois, anc. Galmoëns (2)), de Galmo ou Gaume; Garmundincum (Germondans), de Garmund ou Germond; Gerdicincum (Gredisans), de Gerdic ou Gerdy; Gomerincum (Gomerans), de Gomer; Goncincum (Gonsans, anc. Goncens (3)), de Gunz ou Kunz; Guallincum (Gouhelans), de Gwal ou Wall; Guinnincum (Gouhenans et Vouhenans, Vouvenans), de Gwinn ou Winn.

Hallincum (Huin, anc. Hallens (4)), de Hall ou Hello; Haymundincum (Hyémondans), de Haymond; Hissincum (Issans), de Hiss.

Jallincum (Jallange), de Jall; Jallerincum (Jallerange), de Jaller.

Langincum (Lanans, anc. Lagnans), de Lang ou Lange; Lavincum (Lavans), de Law; Leffridincum (Lieffrans), de Lieffried ou Lieffroy; Lollincum (Loulans), de Lull; Lotharincum (Lutrans), de Luther ou Lothaire; Lovadincum (Louvatange), de Lowheit; Luxellincum (Lucelans), de Lutzel.

Mambaldincum (Mambouhans), de Maimbald ou Maimbaud, Maimboud; Megincum (Miéges, anc. Miégens), de Mége ou Miége; Mingadincum (Mignafans), de Mengaw; Morincum (Moirans), de More; Mundincum (Mondans, anc. nom d'Amondans), de Mund ou Monde.

Ollincum (Ollans), d'Oll, All; Ossincum (Orsans, anc. Ossans (5)), d'Oss; Opponincum (Oppenans), d'Oppen; Ovincum (Ouhans), d'Ow.

Passonincum (Passenans), de Passon, Passen; Pfafincum (Pfafans), de Pfeife.

Raymundincum (Raymondans) de Raymond; Ragininciim (Raynans),

(1) Foucherans, canton d'Ornans, *Focherens* et *Foucherens* en 1164. (Cartul. de Bellevaux.)

(2) Gomoëns en 1177. *Alman. de 1789*, p. 144.

(3) En 1248, cart. de Montfaucon.

(4) Capella de Hellens en 1141; Droz, *Hist. de Pontarlier*, p. 208

(5) En 1249, *Hist. de la Grâce-Dieu*, p. 264.

de Ragen ou Rayn; Rollincum (Relans et Roulans [1]), de Roll; Ruffincum (Rouffange), de Ruff; Ruvincum (Ruhans), de Row.

Sandincum (Santans), de Sand; Saxonincum (Secenans), de Sachsen ou Saxon; Sicramnincum (Cramans), de Sicramne; Sigismundincum (Semondans), de Sigismond.

Tiffonincum (Thiefnans), de Tiefen ou Diefen ; Tahonincum (Thiénans, anc. Téhenens [2]), de Tahon ; Thebaldincum (Thiébouhans), de Diebold ou Thiébaud; Tressandincum (Tressandans) de Dressand; Trestudincum (Trétudans), de Trestudo.

Vandalincum (Vandelans), de Vandal ; Varmundincum (Vermondans), de Vermond; Varincum (Wriange), de Gwar ou Warr; Vaxincum (Vassange), de Wachs; Villavincum (Villafans), de Willaw.

Ities met une qualité en relief: *Planities* (Plénise), de *planus*, plan uni. *Oscus, osca, oscum* et *uscus, usca, uscum* paraît exprimer la même idée qu'*acus*, une idée de possession, ou bien encore une idée de fondation, comme *incum*. *Oscus*, *uscus* étant la traduction latine d'un suffixe celtique *ox*, *ux*, on ne peut guère de nos jours en préciser mieux la valeur. Les noms en *oscus*, *uscus*, sont d'ailleurs peu nombreux: Hagonoscum (Onnoz [3]), de Hagon; Genoscum (Genod), de Gahon; Mentusca (Mantoche), de Mand; Santusca (Santoche), de Sand; Siguroscus (Sirod), de Sigher ou Sigur.

Osus, *osa, osum*, donne une idée d'abondance du radical. On l'a rendu par *oz*, quelquefois *od, ouse*, *oux*, *eux*. On le trouve sous ces différentes formes: *Caprosum* (Chevroz), de *caper,* chevreuil; *Carnosus* (Charnod), de *carpinus,* par syncope *carnus*, charme; *Petrosa* (la Perrouse), de *petra*, pierre; *Closum* (Es-Cleuse, anc. nom d'Ecleux), de *clausus* ou *closus*, clos, fermé.

Tas et *itas* expriment une qualité abstraite du radical: *Firmitas* (Ferté), de *firmus*, ferme, résistant; *Potestas* (Pôté), de *potere*, pouvoir.

Tio et *sio* représentent une action déterminée par le sens du radical: *Mansio* (Maison), de *manere*, rester, demeurer.

Torium et *sorium*, l'instrument et le lieu d'une action: *Viatorium* (Voiteur), de *via*, route, lieu où passent les routes.

Les noms latins ou latinisés, devenus plus tard romans, feront presque seuls le sujet de ces études; pour être plus explicite, nous parlerons surtout des noms qui ont eu une signification quelconque dans les idiomes

(1) *Rollens* et *Roulens*; v. Dunod et Perreciot.

(2) En 1181, cartul. de Bellevaux; Perreciot, *Etat civil*, t. III, n° 28.

(3) *Hagonoscum* en 855, dans un dipl. de Lothaire.

latins ou romans. Il est devenu presque impossible de nos jours, faute de monuments d'aucune sorte, d'établir ce qu'ont pu signifier la plupart des mots celtiques qui entrent dans la composition des noms de nos plus anciennes localités. Nous connaissons cependant par quelques auteurs latins des premiers siècles du moyen âge, ou par les langues néo-celtiques, le sens d'un certain nombre de ces mots, tels que: *alt*, colline, montagne; *broce*, bois, marécage; *broen*, jonc; *cair*, pierre; *cal*, *cel* ou *cil*, forêt; *clap*, pierre; *coad*, bois; *con*, rocher; *condat*, confluent; *dun*, colline; *dur*, rivière; *ferth*, broussailles; *gorz*, gouffre; *glag*, verdure; *glir*, sable; *gwis*, forêt; *mer*, lac, étang; *nant* et *ant*, vallée et rivière; *pan*, pierre; *pod*, pic; *sarron*, chêne; *tan*, chêne; *twl*, creux, etc., qui n'ont pu prendre pied dans la basse latinité, mais qui sont restés à l'état de racines dans un grand nombre de mots composés.

Un nombre assez considérable de noms de lieux portent des noms d'hommes; nous n'avons pas à nous en occuper beaucoup. Il est probable qu'il en est ainsi pour beaucoup de noms celtiques : de tout temps, on a vu des hommes donner leurs noms aux localités par eux fondées ou illustrées. Nous sommes malheureusement obligés de nous en tenir à cette présomption. L'époque romaine nous a laissé peu de ces noms; nous ne connaissons guère, comme tels, que *Junia*, *Pons Ælii* et *Valentinia*, qui sont devenus plus tard *Juniacum* (Jougne), *Pons Æliacus* ou *Æliensis* (Pontarlier, anc. Pontaley ou Pontalie), et *Valentiniacum* (Valentigney). En récompense, les noms latins abondent comme radicaux des noms composés, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Les noms barbares sont plus nombreux. Tels sont : *Abon*, qui nous a donné Abbans (*Abonis*) (1); *Ahon* ou *Ehon, Avon* ou *Evon*, Ehuns (*Ehonis*); *Albon*, Aubonne (*Albona*); *Ardon*, Ardon (2); *Andel*, Andelot (*Andelacus*); Andelarre (*Andler*); *Armon*, Armon; *Asson* ou *Esson*, Auxon, anc. Asson, Auxonne (*Assona*), Eysson (*Essona*) (3); *Bald*, Boult (pr Bauld, Bould); *Bermond*, Bermont; *Blaez* ou *Bloez*, Blois; *Buron*, Bourogne (*Buronia*); *Carnon* ou *Cernon*, Cernon (4); *Cicon*, Cicon; *Gald* ou *Wald*, Jouhe (*Galda*); *Ladon* ou *Ledon*, *Lavon*, *Lahon*, Lons-le-Saunier (*Ledonis*); *Nadon*, *Nahon* ou *Navon*, Navenne (*Navona*); *Radon* ou *Redon*, *Rahon*, *Ravon* ou *Revon*, Rahon, anc. Raons (*Radonis*); Rennes (*Redonis*); *Reichs*, Rix; *Vadon* ou *Vahon*,

(1) Sous-entendu cella ou villa.
(2) *Arduns* en 1172. Donation de Gaucher III à l'abbaye de Balerne.
(3) En 1188. Arch. de Morteau.
(4) Cernonis villa.

Vennes (*Vahones*); *Waron* ou *Garon*, Varogne (*Waronia*), et bien d'autres qu'on trouve avec ceux-ci en composition. D'autres, enfin, sont des *noms de famille*, comme les Bassets, les Bouviers, les Brenets, les Bréseux, les Clercs, les Dresets, les Ferrets, les Gauffres, les Gaillots, les Genaudets, les Gras, les Guillemins, les Humberts, les Jannez, les Jobards, les Perrenets, les Piards, les Richards, les Suchaux, etc. Ces noms appartiennent presque tous aux colonies ecclésiastiques du Haut-Jura, qui sont de date assez récente.

D[r] J. MEYNIER.

(*La suite à la prochaine livraison.*)



AFFRANCHISSEMENT

DE LA VILLE DE CONFLANS EN BASSIGNY.

De toutes les parties de la Franche-Comté, il n'en est pas dont l'histoire soit aussi peu connue que celle du nord de la Haute-Saône, où se trouvaient les pays d'enclave et de surséance, comme Vauvillers, Saint-Loup, Fougerolles et la prévôté de Conflans. Les historiens franc-comtois s'en sont peu occupés, parce que bon nombre des matériaux de cette histoire sont épars dans les archives de Nancy, Chaumont, Bar-le-Duc, Epinal et Dijon, rarement visitées par eux.

De leur côté, les écrivains lorrains n'en ont guère parlé que pour mémoire, parce que ces pays les intéressaient peu, et ne se rattachaient à l'histoire de leur province que d'une manière accidentelle. Ces coins de terre, si délaissés jusqu'à ce jour, ont eu cependant leur vie politique, leurs usages singuliers, leur législation, leurs monnaies, leurs épreuves et même leur gloire. Ils méritent de trouver place dans le champ de l'histoire comtoise, et nous croyons que les amis de nos antiquités provinciales ne dédaigneront pas les indications que l'on pourrait publier à ce sujet. Nous commençons par une pièce inédite, très curieuse et très respectable, puisqu'elle est la première de ce genre qu'on puisse citer dans le département de la Haute-Saône : c'est l'affranchissement de Conflans en Bassigny, donné au mois de mai 1249.

L'origine de Conflans est fort obscure, et quand l'*Annuaire* de la Haute-Saône dit que l'église de ce bourg porte le millésime de 1111, il a grand soin de ne pas ajouter que ces chiffres, tracés sur l'arc-doubleau du chœur, sont des chiffres *arabes* sculptés ou peints longtemps après l'époque qu'ils indiquent, et qui sont de pure fantaisie. Il est faux aussi que dès

cette époque Conflans appartînt aux comtes de Bar, puisque c'est seulement après 1240 qu'ils interviennent.

La vérité est qu'on ne trouve nulle part le nom de Conflans avant la première moitié du XIIe siècle. Il ne figure pas dans le diplôme de Luxeuil, dit de Charlemagne, et qui fut écrit vers l'an 990 ; cependant ce diplôme mentionne des villages qui furent bien moins importants, tels que Bassigney, Jasney et Briaucourt.

Une bulle du pape Innocent II, énumérant les églises et possessions de Luxeuil (1139), est encore muette ; mais quatre ans après, Lucius II (fév. 1143) donne l'église Saint-Eloi de Conflans au monastère de Luxeuil ; en 1222, Honorius III confirme cette donation, et les moines de Luxeuil ont conservé ce patronage jusqu'à la révolution.

Le territoire de Conflans, resserré entre ceux de Bassigney, de Briaucourt et d'Ainvelle, se trouvait enclavé dans le territoire de l'abbaye de Luxeuil. A défaut de preuves contraires, on peut conjecturer qu'il lui appartint primitivement, et que le château de Conflans fut une des forteresses frontières bâties par les protecteurs et les gardiens de l'abbaye de saint Colomban (1). Trop faibles pour se défendre par leur seule force contre de puissants voisins, trop éloignés du centre de l'empire pour en recevoir une protection efficace, les abbés de Luxeuil furent obligés de bonne heure de chercher des protecteurs et des gardiens. Les comtes de Bourgogne auraient dû naturellement être choisis pour cela, et ils le furent d'abord ; mais bientôt leurs prétentions devinrent insupportables ; ils ne se contentèrent pas d'être gardiens et de partager l'autorité, ils la voulaient tout entière. La répulsion des Luxoviens pour ces gardiens si jaloux se montra plus vive que jamais après la paix de Bèze (1227). Le comte Othon II, ruiné par la guerre qu'il venait de soutenir contre la branche cadette, s'était retiré en Allemagne. Pour refaire ses finances, Frédéric II lui donnait, de son autorité impériale, la gardienneté de la terre de Luxeuil, qui rapportait d'assez beaux bénéfices. Les religieux se plaignirent si hautement de cette mesure, qu'elle fut révoquée l'année suivante par Henri VII, roi des Romains, fils de Frédéric (2).

(1) Les anciens traités de pariages entre Luxeuil et ses gardiens donnent à ceux-ci le droit d'élever une, deux ou au plus quatre maisons fortes pour défendre la terre et ses quarante-deux villages.... « Poterimus construere castrum unum, vel duo, sive duas fortalicias vel usque ad quatuor. » (Cart. Lux.)

(2) C'est sur les chartes de Frédéric II, données à Nuremberg en 1228, que Gollut s'est appuyé pour soutenir que l'abbaye de Luxeuil était de la mouvance des comtes de Bourgogne. Nos anciens parlementaires ont adopté ce système, qui n'est pas soutenable

Durant la guerre de Méranie, le comte Othon II avait ordonné de fortifier Conflans. On trouve, en effet, aux archives impériales (1) une lettre de l'an 1215, par laquelle Henry, seigneur de Fouvent, déclare avoir fortifié sa maison de Conflans, du commandement du seigneur Othon, comte de Bourgogne.

Cet ordre ne prouve pas qu'Othon n'agit point alors comme avoué de Luxeuil; une autre pièce de l'an 1241 nous apprend que Conflans était un fief mouvant de l'abbaye, et qu'il était tenu par le chevalier Ricardus de Sceis (Richard de Scey), seigneur de Montbéliard, qui fit hommage pour ce fief à l'abbé de Luxeuil en janvier 1241 (2). Tout en demeurant sous la suzeraineté de l'abbaye, Conflans changeait donc souvent de seigneur ; mais nous touchons à l'époque où il va devenir la première commune affranchie du bailliage d'Amont, et ne changera plus.

Pour échapper aux comtes de Bourgogne, le monastère de Luxeuil cherche des protecteurs du côté du nord, et prend tour à tour pour gardiens les comtes de Bar, les ducs de Lorraine (1248), les comtes de Champagne (1258). Les premiers, se voyant évincés, menacent la malheureuse abbaye de leur colère, et en 1260 elle leur payait encore cent livres par an pour adoucir leurs regrets et apaiser leur mécontentement.

Il est probable que ce fut en cette circonstance qu'ils gardèrent, pour se dédommager, le bourg et le château de Conflans, dont la position avantageuse entre deux rivières commandait les routes du Bassigny et de la Lorraine, et leur assurait un poste avancé en Bourgogne. Ce qui fortifie cette conjecture, c'est l'acte d'affranchissement, qui a lieu juste un an après que la gardienneté cesse d'appartenir au comte de Bar pour passer au duc Mathieu de Lorraine (mai 1248 - mai 1249).

En donnant des franchises à son bourg de Conflans, le comte de Bar employait un moyen héroïque, mais il faisait acte de haute politique. Il le détachait de l'abbaye de Luxeuil et du comté de Bourgogne, où la liberté était à peine connue, puisque Besançon, Auxonne et Ornans étaient les seules villes ayant obtenu charte de franchise. En privilégiant ses hommes de Conflans, il s'en faisait des sujets dévoués, et se les

en présence des faits, puisque l'abbaye de Luxeuil choisissait ses gardiens comme bon lui semblait, et que les comtes ont été obligés, à diverses reprises, de reconnaître qu'ils n'avaient aucun droit sur Luxeuil. Le transumpt du diplôme de Frédéric II se trouve à Besançon, Chambre des comptes, L. 204. L'injure des temps l'a rendu illisible.

(1) Paris, Trésor des chartes ; fonds de Bourgogne, pièce 7, n° 37.

(2) Archives de la Haute-Saône, H. 690, et cart. de Luxeuil à la bibliothèque de Besançon.

attachait par des liens que rien ne put briser pendant les siècles suivants.

Les conséquences de cette mesure libérale ne tardèrent pas à se faire sentir. Conflans devint un bourg florissant, habité par un peuple guerrier, et toujours sur le qui-vive, — comme il convient à des soldats d'avant-poste. Ses bourgeois font des chevauchées dans le voisinage. Tantôt on les voit courir jusqu'aux portes de Vesoul et aux environs d'Amance et de Jussey; tantôt, retirés derrière leurs fortes murailles et leur double rempart de fossés et de rivières, ils bravent les hommes d'armes de monseigneur de Bourgogne, et tiennent en échec toutes les garnisons des châteaux voisins. C'est seulement après la guerre de dix ans que cette bourgade, démantelée, perd toute importance militaire, pour continuer à être le siége d'une prévôté qui relève du bailliage de Lamarche (Lorraine), jusqu'au moment où la révolution la fait entrer dans le département de la Haute-Saône. Cette existence politique, qui dura 540 ans dans des conditions aussi singulières, mérite bien une étude à part; elle attend encore son historien. Nous remarquerons seulement que la charte de Conflans servit de modèle aux principales chartes du bailliage d'Amont, et que celles de Faucogney (1275) et de Luxeuil (1291), furent données selon la *coutume de Conflans*. Nous analyserons les traits principaux de ce document, ne serait-ce qu'à l'usage des lecteurs peu familiarisés avec le français du moyen âge.

On trouverait cette charte libérale même au XIXe sièle, puisque le suffrage universel y fonctionne librement, que le maire et les échevins sont nommés chaque année par le *commun*. Les élus paient même une amende s'ils refusent la charge qui leur est dévolue par la voix populaire. Les pauvres ne paient pas d'impôt, mais le corps municipal doit attester leur indigence par serment. On doit le service militaire, mais suivant des règles déterminées, et non selon les caprices du seigneur. Le maire et les échevins ont la police et surveillance des taxes, poids, mesures et provisions. Ils sont les représentants de la ville; s'ils manquent à leur devoir, ils sont amendables et chassés du conseil pour un an. Ceux qui refusent la chevauchée, qui voyagent sans passe-port, qui vendent à faux poids et fausse mesure, ont des amendes. Il y a un tarif spécial pour les coups de poing, les coups de bâton, les coups de pierre et les coups de couteau. Les provocations et le duel ont aussi leur châtiment, de sorte que cette courte charte forme une législation à peu près complète; pour les cas imprévus, on suivait le droit de Lamarche (Vosges).

Les pièces qui viennent ensuite ont aussi leur intérêt. L'une, datée de

1319, étend les franchises de Conflans aux villages et territoires de Dampierre et d'Hautevelle.

L'autre est de 1374 et modifie la charte de 1249. Les bourgeois trouvent que la punition des coups de couteau, laissée à l'arbitrage et volonté du seigneur, est trop forte, demandent un adoucissement, et le comte de Bar, considérant que l'esprit de ses gens de Conflans est très prompt, et que leur chair est bien faible, réduit à 60 sous l'amende pour les coups de couteau, à moins toutefois qu'on n'ait frappé un de ses officiers ou serviteurs, auquel cas il gardera tous ses droits.

Il est superflu de dire que le château et les remparts de Conflans ont disparu depuis longtemps. Une estampe de la bibliothèque impériale, gravée au XVII[e] siècle, et dont nous devons la copie à M. Jules Gauthier, nous le présente comme un ensemble de constructions aussi élégantes que solides. Le clocher actuel y est très facile à reconnaître. Des remparts, il ne reste aujourd'hui qu'une vieille porte percée de meurtrières et qui conserve le nom de Saint-Nicolas, patron de la Lorraine, parce qu'elle conduisait du côté des Vosges. Une délibération municipale a depuis quelques années fait disparaître le nom historique de *Conflans en Bassigny*, pour le remplacer par le nom bien prosaïque de Conflans-sur-Lanterne, que l'administration des postes imprime sur toutes les lettres sortant du bureau de Conflans.

L'original de la charte que nous publions est depuis longtemps détruit, comme le prouvera la lecture de ce document. Il n'en existe pas même de copie aux archives de Nancy. Celle que nous reproduisons se trouve aux archives de Luxeuil, dont les habitants l'avaient demandée pour éclaircir différents points en litige entre le monastère et les habitants de la ville (1).

EXTRAIT

DES PRIVILÉGES ACCORDÉS A LA PREVOSTÉ DE CONFLANS EN BASSIGNY, PAR ANTOINE, DUC DE LORRAINE.

Antoine, par la grâce de Dieu duc de Calabre, de Lorraine et de Bar, marquis de Pont-a-Mousson, comte de Provence et de Vaudémont, etc. Les manans et habitans de nostre ville de Conflans en nostre bailliage du Bassigny, nos hommes et sujets, nous ont exposé par requête que nos prédécesseurs, messieurs les comtes Edouard et Robert duc de Bar, leur

(1) Archives municipales de Luxeuil, AA, I.

avoient baillés et fait chartres et confirmations authentiques et en forme, signées de leurs noms et scellées de leur scels, lesquelles par temps de guerre et de crainte avoient été mises et cachées en terre ou en lieu romatique et y estoient demeurées par quel temps, qu'elles estoient a présent pourries et gastées, en sorte qu'a peine les pouvait-on lire et les queues des sceaux pourries, en manière que de présent ils ne s'en pourroient aider ne les dire autentiques si de notre grâce ne leur confirmions icelles et faisions refaire et remettre en forme sur ce qui en pouvoit estre par devers nous ez trésors de notre chambre de comptes de Barrois, nous supplians très humblement le vouloir faire et leur confirmer; sur laquelle requette avons ordonné au président et gens de nos comptes de Barrois, veoir ladite requette et ce que pouvoit être en nostre dite chambre des comptes, qui nous ont montrés registres et vidimus des chartres, et icelles veues par nous, mêmement les lettres du duc Robert contenant la forme que s'ensuit.

Robert, duc de Bar, marquis de Pont-a-Mousson, a tous ceux qui les présentes lettres verront, salut: sçavoir faisons que nous avons veues les lettres de feu nostre très chier seigneur et ayeul monseigneur le comte Thiébaud, cuens de Bar.

Fais sçavoir a tous que je ay mise a franchise ma ville de Conflans en telle manière que li maire et eschevins doibvent recoivres les nouveaux bourgeois, et y doit avoir un mayeur, trois eschevins, li nouveaux bourgeois doit trois deniers, se doivent le mayeur et eschevins et le doyen garder les droits de la ville et les droits le seigneur par leur serement, et se ils fausoient, ils doient l'amende; li maire et li eschevins doient porter leurs maistriers cing ans, et au chef de l'an la ville doit mettre autres felistres, et li bourgeois ny ne les y veulent retenir, et quant il est hors de la mairie et de l'échevinaige il reste bourgeois; li maire ne doit point d'assize; li eschevins et li doyens doient demi assize; cil qui li commun eslira a mayeur ou a eschevins il le doit etre ung an, se il refuse le maire doit dix sols et li eschevins six sols; li bourgeois doit au comte chacun an trois mines d'avoine et quatre sols et ung chappon, et s'il y avoit homme qui n'eut pouvoir de payer le blé il est quitte l'an, par le serment le mayeur et les eschevins, et quand li bourgeois s'en veut aller, il s'en va franchement et on le doit conduire; mais il s'en doit aller de jour et prendre congié au mayeur et eschevins, et s'il s'en va nuyctangement ou sans congié prendre, soit nuict soit jour, il est à la merci le seigneur, et li bourgeois put sa maison et son acquert vendre à bourgeois demeurant au lieu en la ville, et on ne peut prendre bourgeois se par

jugement non et se li cuens ou ses commandements veult chevaulchées, li maire et li eschevins doient aller avec les bourgeois et doient être tous le premier jour au leur et d'aquung en avant au le seigneur; bourgeois de la ville ne se doit gaigier se par jugement non, et par les eschevins, et se il veut gaigier par le mayeur et par les eschevins, cil pour cui ils vont doit a chascun quatre deniers. Li cuens ne ses commandements ne puet envoyer li bourgeois se par son loyer non, ne prenre son cheval a force. Li maire et eschevins doient veoir le pain et le vin et les autres denrées de la ville a mettre a mesure; bourgeois ne doit faire champcontre li se il n'est pour crime; tous li droits de la ville vont par le maire et par eschevins, le maire reçoit les amendes et les baille au commandement le seigneur. Li rente de la ville doit être payé à la St-Remy et Empharesme, et l'avoine à la St-Martin; se li maire et eschevins qui doient garder les droits le seigneur et la ville y faulsoient, chacun doit xx soz, et doient être hors du conseil de la ville ung an; cil qui ne payera son assize au termine nomé, li assize double; cil qui ne yra en la cheauchie le seigneur ou son commandement il doit v B. (1). S'il n'a essoyne qu'il puisse montrer par ses creay voisins, si bourgeois vuage sans mayeur et sans eschevins il est a v B. Li petit pain doit v B. Faulse mesure doit LX B. Faulx clains doit XII d^rs. Bans brisiés doit v B. Plaine amende, III B. Cil qui desment bourgeois se il s'en clenne il doit III soz; qui desment le menetrel il doit VI soz. Cop sans sang doit v B.; s'il y a sang xx B. Qui trait coutel il doit xxx soz; qui en fiert, a volonté au seigneur; qui fiert de pierre il doit xx B. Se champ est faiz et appaisiez chun doit xx B. S'ils sont armés chun doit xxx B. Cil qui est champ cheux est en la mercy le seigneur; murtres et larcins et femmes efforcées sont en la mercy le seigneur. De plaine pergio la beste ung denier, chevaux II d^rs de vuarde fait doit la beste v B. et le dommage rendre. Li vavre d'Autevelle n'est mye du ban de Conflans. Son ne peut trouver dans la ville droit qui ne soit écrit en cette chartre on doit aller qrir le droit à la Marche (2). Ces rentes et ces amendes sont à la monoye du pays. Ces choses ay je jurés a tenir en bonne foy et les doient jurer my hoirs aps moy; en témoing de cette chose pour ce que se soit ferme chose et stable a toujours, ay je mis mon scel en ces présentes que furent faites en l'an de l'incarnation Nre Sgr, mil deux cent et quarante neuf ans, au mois de may. — Item aussi avons veües une lettre de feu nostre très chier Seigneur et ayeul monseigneur le

(1) Ce signe B indique des batz, monnaie lorraine en usage à Conflans.
(2) Chef-lieu du bailliage (Lorraine).

comte Edouard de Bar cui Dieu pardoint, contenant cette forme : Nous Edouards cuens de Bar faisons connoitre a tous que comme nous pour l'évidente utilité et commun prouffit de nous et de nostre terre ayons fait faire prières en nostre comté; mêmement aux bourgeois et manans et habitans de nostre chatel et ville de Conflans, assavoir est que nous connoissons, voulons et octroyons que lesdites prières faites par nos gens sur lesd. bourgeois et manans en nostre chatel et ville de Conflans ne puissent tourner en préjudice a nul journais a eulx ne a leurs successeurs bourgeois et manans en nostre chatel et ville de Conflans contre la teneur et forme de leur chartre ne de leur franchise, et voulons encore et octroyons pour certaines choses q. suit. Cil qui sont et seront manans et residents en nos villes qu'on appelle Autevelle et Dampierre étans en la chateilenie de Conflans ayent eu au tel franchise et telle liberté et privilége cōe nosd. bourgeois et manans en nostred. chatel et ville de Conflans ont et ont eu au temps passé, et cesd. avons nous promis et promettons pour nous et pour nos hoirs a tenir et garder léaulment et en bonne foy, sans aller ne faire aller contre par nous ne par autruy qui ayt ou puisse avoir cause, ne nous a nul journais, en témoing de laquelle dite chose et pour que ferme soit et estable, nous avons fait sceller ces présentes lettres de notre scel, que furent faites et données l'an de grâce mil III^c et dix neuf, au moys de mars.

Lesquelles lettres dessus transcriptes et toutes les choses et chacune d'jcelles contenues esd^tes lettres de notre grace espāle avons loé, gréé, ratifié et promis et accordé par ces présentes de point en point selon la forme et teneur, loons et gréons, ratiffions, approuvons et confirmons, sauf tant que d'abondante grâce de notre certaine science et pleine puissance a la supplication des habitans nos bourgeois de nostre ville de Conflans; que le point et article contenu en lettres de nostred. feu seigneur monseigneur le comte Thiébaud dessus transcripts disant que fiert de coustel, il est a la volonté au seigneur, que consideration a la foible inclination ou le courage des hommes par le^r chaleur et ne chiet aucune fois en quoy ne doit choir si grand ne si rigoureuse amende comme volontaire, iceluy point avons corrigés et modérés et par ces présentes corrigeons et modérons, cest assavoir que doresnavant, ferant de coustel, il portera et payera l'amende de soixante sols tant seulement, ourmis que lad. feraie ne serait faite en la personne de nos officiers ou familiers de notre hostel, ou du seigneur du lieu, et que mort ne s'en ensuyveroit, auquel de l'ung de ces cas dessus, cil qui fera lad. ferrue encherra en l'amende volontaire cōe dit est, en seroit faite justice selon la qualité et quantité dud. delict, laquelle correction et moderation voulons et man-

dons doresnavant etre tenue ferme et estable a nosd. bourgeois et habitants de nostre dite ville de Conflans, par nous, nos hoirs, successeurs et ayans cause de nos officiers a toujoursmais, sans contrevenir en aucune manière ; et affin que ce soit chose ferme et estable a toujours, nous avons faits mettre nostre grand scel a ces présentes, sauf nostre droit et l'autruy. Donné à Bar le xi[e] jour du mois de juillet l'an mil trois cent soixante et quatorze, pñt Messg. Gerard de Longchamp, bally de Chaumont et Rolin de Bar, et les lettres par nous veues de notre grâce espéciale et pour animer toujours nosdits bourgeois a de bien en mieux nous servir et obeir, avons lesd. lettres de franchises par nos prédecesseurs bailliées et octroyées a nosd. bourgeois, manans et habitans d'Autevelle et de Dampierre etants de la chatellenie de Conflans, loées, gréées, ratiffiées, et par ces présentes loons, greons et ratiffions, et voulons que a ces présentes soit donnée pleine foy et authorité comme a celles qui avoient été baillées par nos prédécesseurs et du temps devant, déclare nonobstant que pour les raisons devant escrites icelles chartres ayant été gastées et défaites pour ne s'en pouvoir aider par nosd. habitants et sujets devantdits et ce nonobstant rigueur de droit, soit ou autre chose que l'on pourroit dire au contraire, et affin que ce soit chose ferme et estable a toujours, nous avons a ces présentes signées de nostre main fait mettre nostre grand scel. Donné en nostre ville de Bar, le vingt-huitième jour du mois d'aoust, l'an mil cinq cent trente-trois.

Signé ANTOINE, scellé en cire rouge.

Et sur le replis est écrit : Par Monseigneur le duc, les ballys de Nancy, de Chaumont, sieurs de Harraucourt, de Sorcey, présidents de Lorraine, Barrois et autres présents. Signé : Bollrys, commis, avec paraphe. Registrata, signé Boudet, avec paraphe (1).

J. MOREY.

(1) Archives de Luxeuil, AA, I.



L'AME DES BÊTES.

J'étonnerai peut-être quelques-uns de mes lecteurs en leur disant que les animaux ont *une âme*.

Quoi! — vont-ils s'écrier aussitôt — vous détruisez d'un mot la distance qui sépare l'homme de la bête, vous voulez que le roi de la création soit confondu avec la brute....

Patience, lecteurs, laissez-moi d'abord vous exposer mes idées, qui étaient celles de Frédéric Cuvier (1) et qui sont encore celles de beaucoup de personnes raisonnables, et vous verrez que ni votre foi, ni même votre amour-propre, n'ont lieu d'être choqués de ce que j'avance; bien plus, vous admettrez l'existence de cette âme, qui vous déplaît si fort en ce moment.

Je passe sous silence l'instinct merveilleux dont Dieu a doué les animaux : ce n'est qu'une force fatale devant laquelle la volonté du sujet s'efface; l'animal est conduit par une main invisible, sans avoir conscience de ce qu'il fait : la preuve en est dans ces amas de provisions, relativement considérables, qu'entassent pour l'hiver, dans leurs réduits, les animaux qui s'engourdissent pendant la mauvaise saison, et qui, dès lors, n'ont plus besoin de nourriture.

Les bêtes ont *une intelligence,* et voilà pourquoi elles ont *une âme;* car, vous ne l'ignorez point, l'intelligence est une fonction de l'âme, et celle-ci ne peut exister sans la première, puisqu'il n'y a pas d'effet sans cause. Or, si vous trouvez dans les animaux l'effet, c'est-à-dire l'intelligence, il vous faudra bien admettre aussi la cause, qui est l'âme.

Ma tâche se réduit donc à vous exposer des faits qui, produits dans le règne animal, révèlent *une intelligence.*

La mémoire, vous le savez, provient de l'intelligence et lui sert de

(1) Frère du célèbre naturaliste Georges Cuvier.

preuve : eh bien ! rien n'est plus commun que la mémoire chez les bêtes.

Si votre chien vous reconnaît après une absence plus ou moins longue, n'est-ce pas parce qu'il *se souvient* de vous avoir connu antérieurement ? Votre chien a donc de la mémoire, par suite de l'intelligence, et enfin *une âme !* Et non-seulement votre chien, mais encore votre chat, votre cheval...., tous les animaux en un mot.

On n'a guère constaté, il est vrai, l'existence de l'intelligence, de l'âme par conséquent, que parmi les animaux de la classe supérieure, mais je pense — et cela me paraît rationnel — que le reste du règne n'en est point dépourvu. Ainsi, selon moi et peut-être selon d'autres, les insectes ont une âme, puisque certains de leurs actes paraissent suffisamment prouver leur intelligence.

Si vous avez lu mes *Nouvelles Observations* (1), vous vous rappelez probablement ces nécrophores que l'instinct poussait vers une taupe suspendue dans les airs au moyen d'un fil attaché à une sorte de potence : il s'agissait d'un cas extraordinaire et imprévu, d'une difficulté inouïe. L'instinct agissant seul était impuissant devant un tel obstacle ; pour le vaincre en devinant le piége, pour savoir qu'un lien unissait à la fois cette taupe, cette baguette horizontale et ce bâton fiché en terre dont se composait l'ingénieux appareil, il fallait vraiment presque raisonner, faire appel à l'*intelligence*.

Ce fait pouvant n'être plus bien présent à votre mémoire, j'en mettrai un autre sous vos yeux, observé à Genève par le célèbre Huber (2) ; il n'est pas moins concluant que le premier. Vous savez ou vous ne savez pas, peu importe du reste, qu'il existe un gros papillon brun noirâtre, tacheté de jaune, que l'on appelle sphinx tête de mort, à cause de la figure dessinée sur son corselet : ce papillon aime le miel jusqu'à la gourmandise et ne se fait aucun scrupule d'aller piller les ruches de mesdames les abeilles pour s'en procurer. Non moins lourd que gros, il écrase tout sur son passage, ne laissant derrière lui que la désolation et l'épouvante ; les pauvres petites abeilles en sont réduites à supporter, quoiqu'en frémissant, le joug de cet odieux tyran, leurs aiguillons ayant si peu de prise sur son corps, que le monstre ne s'en inquiète même pas. En 1806 cependant, les vexations s'étant multipliées plus encore que de coutume, à cause de l'abondance des affreux sphinx, la corporation des abeilles de Genève tint conseil, et il fut décidé que l'on murerait solide-

(1) Livraison des *Annales* du 31 juillet 1869.

(2) Naturaliste qui a principalement observé les abeilles.

ment, à l'aide de cire, l'entrée de chaque ruche, en n'y laissant qu'un étroit passage pour le service de la place. Le moyen était excellent : les sphinx arrivaient bien, comme d'habitude, à l'entrée de la poterne, mais leur grosseur les empêchait d'aller plus loin, et les abeilles purent vaquer tranquillement à leurs affaires sans craindre de nouvelles attaques. L'année suivante, les papillons gourmands devinrent rares, et les *intelligentes* petites bêtes, comprenant que le danger était, sinon passé, du moins considérablement diminué, détruisirent leurs fortifications pour avoir des portes plus commodes.

Voilà, ce me semble, l'intelligence des insectes suffisamment prouvée, et je passe sans transition aux oiseaux, en choisissant parmi eux la famille des gallinacés.

Il y a deux mois à peu près, j'entrai dans une basse-cour et je déposai, dans un coin écarté, du pain émietté; j'attendis que coqs et poules vinssent manger ce pain et j'assistai à leur repas. Le lendemain, je fis de même, et dès le troisième ou quatrième jour, quand j'arrivais — à la même heure environ et vêtu des mêmes habits — les poulettes, me *reconnaissant*, accouraient à ma suite et se pressaient autour de moi pour venir prendre leur repas ; si je retardais un peu la distribution des vivres, elles attendaient mon bon plaisir et ne me quittaient qu'après s'être régalées.

L'intelligence, je crois l'avoir déjà dit, se révèle surtout chez les animaux supérieurs, chez les mammifères. On m'a raconté qu'un mulet mutilé par un vétérinaire *se souvenait* si bien des souffrances que lui avait causées cet homme, qu'il ne le rencontrait jamais sans courir aussitôt après lui pour chercher à le mordre.

M. Milne-Edwards, dans sa *Zoologie élémentaire*, rapporte un exemple très remarquable d'intelligence chez la race canine. C'est l'histoire d'un chien de garde qui, pendant la nuit, quittant son collier et sa chaîne, s'en allait égorger les moutons de son maître, puis, après avoir lavé sa gueule ensanglantée dans quelque cours d'eau voisin, rentrait dans sa niche avant le jour et remettait son collier, comme pour donner la preuve, du reste très convaincante, qu'il n'était point l'auteur d'un méfait qui autrement aurait pu lui être imputé.

J'ai moi-même connu un chien répondant au nom de Romano (1) et à qui on avait traduit le bruit des armes à feu par le mot *boum!* Ce bruit effrayait beaucoup la pauvre bête ; aussi ne pouvait-on faire entendre le

(1) Ce chien était celui de Mme la comtesse d'Udressier.

terrible *boum* à Romano sans qu'il allât aussitôt se réfugier tout tremblant sous le fauteuil de sa maîtresse ou sous quelque autre meuble.

On connaît assez avec quelle facilité les singes apprennent toutes sortes de choses, surtout lorsqu'ils sont jeunes : leur intelligence en est la seule cause ; car ce qu'ils retiennent de nos faits ou gestes, ils ne l'acquièrent que par l'éducation, et c'est à tort que l'on a donné le nom d'instinct à cette faculté qu'ils ont de reproduire nos actes, puisque leur faculté n'est due qu'à leur grande mémoire (1).

Maintenant, lecteurs, vous ne doutez plus, je l'espère, de l'existence de l'âme chez les bêtes ; seulement il est encore un point qui vous embarrasse probablement toujours, et il me semble vous entendre demander quelle différence il peut y avoir entre l'homme et la brute, puisque tous deux ont une âme. Oui, vous répondrai-je, tous deux ont une âme, cela est certain, mais un abîme sans fond, une barrière infranchissable les sépare à tout jamais ; cette barrière, F. Cuvier l'a définie en disant : L'homme seul *réfléchit*, et toutes les tentatives faites pour rapprocher la brute de l'homme, pour faire descendre l'homme au niveau de la brute, viendront éternellement se briser contre ce mot du naturaliste philosophe : *L'homme seul réfléchit !*

L'intelligence des animaux se réduit à des associations d'idées d'où sortent des combinaisons, des rapports, des jugements, qui sont plus ou moins justes, plus ou moins parfaits ; l'animal est incapable de réfléchir : il possède une intelligence, mais cette intelligence ne se reconnaît pas elle-même, ne se pèse pas, si je puis parler ainsi, tandis que l'homme, au contraire, peut rentrer en lui-même pour s'observer et s'étudier : son intelligence se recherche, elle voudrait se reconnaître, se palper en quelque sorte, se saisir par la réflexion. Au reste, la foi nous l'enseigne et la raison doit l'admettre, parmi tout ce qui a été créé de terrestre, il n'y a que l'homme qui possède *une âme faite à l'image de son Dieu*, il n'y a que l'homme qui puisse comprendre ce Dieu et l'adorer.

S. DE PRINSAC.

(1) Cela est tellement vrai qu'en vieillissant les singes deviennent *bêtes*, tout simplement parce qu'alors leur mémoire s'est beaucoup amoindrie.

SONNETS.

I.

LA VIEILLESSE.

Quand l'orateur romain veut vanter la vieillesse,
Comme il prête à Caton de faibles arguments !
C'est le dernier effort de l'humaine sagesse
Cherchant à s'abuser sur de prochains tourments.

Il lui faut les honneurs, la gloire, la richesse,
Le sénat, le forum, les applaudissements ;
Il ne pense pas même, orgueilleuse faiblesse,
Au pauvre, triste et seul dans ces sombres moments.

Mais pour nous consoler sous les glaces de l'âge,
Pour nous rendre à la fois l'espoir et le courage,
Un plus noble motif au chrétien vient s'offrir.

Les passions, alors, agitant moins notre âme,
Du pur amour de Dieu laissent briller la flamme :
On peut plus aisément bien vivre et bien mourir.

II.

LE VRAI SAGE.

Oui, le vrai catholique est aussi le vrai sage,
Suivre la loi du Christ, c'est suivre la raison :
La crainte de la mort est un dur esclavage,
Jésus nous en délivre avec une oraison.

J'adore en lui le Dieu dont le monde est l'ouvrage,
Le Sauveur qui nous ouvre un céleste horizon ;
Mais si je me trompais dans ce sincère hommage,
Que deviendrait mon âme en quittant sa prison ?

Pourvu que sur les pas de mon divin modèle
A ses préceptes saints je sois resté fidèle,
Du bonheur qui m'attend nul ne saurait douter,

Et, quel que soit le mot du suprême mystère,
Le chrétien, par sa foi consolé sur la terre,
Au delà du trépas n'a rien à redouter.

III.

LE PETIT COIN.

Bonnes gens d'autrefois, qui vous plaisiez à vivre
Cachés tranquillement dans votre petit coin,
De vos goûts trop naïfs le progrès nous délivre;
En marchant avec lui, nous pourrons aller loin.

Comme un profond docteur nous l'apprend dans son livre,
D'un besoin satisfait naît un autre besoin;
Nous en créer, voilà l'idéal à poursuivre,
Et la nouvelle école y veille avec grand soin.

Mais quoi! passer sa vie à chercher la richesse,
Entretenir des sens l'insatiable ivresse,
C'est quitter les vrais biens pour de tristes plaisirs.

Est-on jamais heureux quand on croit ne pas l'être,
Et sous la loi du Christ, l'aimable et divin maître,
Ne ferions-nous pas mieux de borner nos désirs?

DEUX FOUS.

A voix haute et d'un air de gravité profonde,
Un homme, se croyant toujours plein de raison,
Dit : Je suis Dieu, je suis le créateur du monde;
Ce pauvre homme est un fou, qu'on met à Charenton.

A voix haute et d'un air de gravité profonde,
Un homme, à la raison croyant payer tribut,
Dit : Dieu n'existe pas, nul n'a créé le monde;
Ce pauvre homme est un fou, qu'on met à l'Institut.

CHRONIQUE.

28 février.

Les lauriers de Vesoul empêchent Besançon de dormir, et, si nous en croyons les efforts d'un grand nombre de nos concitoyens, nous allons avoir nos courses de chevaux, nos prix de toutes catégories, notre hippodrome, et par dessus tout ces réunions brillantes et élégamment tumultueuses qui viennent apporter au sein des villes industrielles leur entrain, leur luxe et surtout leur argent. C'est la Société d'émulation qui a pris l'initiative de cette grande entreprise. Déjà, en 1860, elle a ouvert et fermé les portes de l'expositiou universelle, qu'elle a su mener à bien au milieu de mille difficultés. Cette fois-ci, la Société d'émulation a pris une mesure qui rendra son action plus simple qu'à l'époque de l'exposition universelle : elle a constitué un comité pris exclusivement dans son sein, et chargé de provoquer et de recueillir des souscriptions au profit de l'entreprise. Ce comité, composé de vingt-deux membres, pourra en élever le nombre jusqu'au chiffre de quarante-cinq, à la condition que les personnes ultérieurement adjointes seront ou deviendront membres de la Société d'émulation du Doubs. Nous ne pouvons pas dire que nous approuvons complétement cette façon d'agir; c'est un peu comme si l'on disait :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

Il y aurait eu peut-être plus de générosité, plus de largeur de vues, à choisir partout les plus capables et les plus dignes, sans leur imposer, comme une charge, le diplôme de la Société d'émulation. C'est un honneur que tous auraient certainement ambitionné. Quoi qu'il en soit, l'important est que l'entreprise réussisse ; car nous la croyons utile au pays. C'est là ce que M. Arthur de Périgny, officier surveillant du dépôt d'étalons, a développé en fort bons termes dans une réunion qui a précédé la nomination du comité. Il a fait valoir l'utilité des courses au point de

vue agricole et au point de vue commercial. Traitant d'abord la question commerciale, il a demandé à l'assemblée « si ce n'était pas à la capitale de la Franche-Comté, à une ville de 60,000 âmes, à attirer à elle et à aider de ses puissantes ressources tout ce qui peut être progrès ou même plaisir dans la province. Pourquoi les grandes cités font-elles, pour avoir un théâtre, des sacrifices bien plus considérables que ceux qu'on demande aujourd'hui? Pourquoi Besançon n'aurait-il pas, comme Lyon, Marseille et bien d'autres villes, un champ de courses brillant et fréquenté? » M. de Périgny a ensuite abordé la question technique; il a fort bien dit que les chevaux de trait de notre pays, autrefois très recherchés, ne trouvent plus leur emploi comme au temps du roulage et d'une artillerie de campagne bien plus lourde autrefois qu'elle n'est aujourd'hui. On veut des chevaux qui trottent, et pour trotter il faut du demi-sang; or c'est la vitesse et par conséquent le demi-sang que les courses encouragent. Les courses au trot peuvent seules donner l'élan à la production comtoise; elles sont pour les éleveurs une prime et un marché; prime gagnée au concours par le meilleur cheval; marché en ce sens qu'elles amènent sous les yeux des acquéreurs les meilleurs produits de la circonscription. Or, la meilleure des primes, c'est de faire vendre. Après ces réflexions dont nous avons peut-être diminué la valeur en les résumant, M. de Périgny a ouvert l'hippodrome aux animaux rapides. « Si nous sommes assez riches, dit-il, faisons des courses au galop; c'est là le spectacle; c'est la course entraînante, celle qui intéresse le public, celle qui fait la recette. » Il est certain qu'en plaçant, comme on le dit, l'hippodrome à Thise, en établissant pour le temps des courses une gare provisoire à la portée des tribunes, on réunira sur ce point toute cette population industrielle qui gagne facilement et dépense de même, sans compter les gens à équipages, qui seront charmés de montrer leurs chevaux et leurs voitures, et les belles dames qui ne dédaigneront pas d'exhiber leurs toilettes.

En attendant ces utiles amusements que nous promet la belle saison encore bien loin de nous, l'hiver prodigue ses plaisirs, et le carnaval n'est point avare de ses fêtes. Les salons officiels et les salons non officiels rivalisent d'éclat et de luxe. Jamais toilettes plus riches et plus variées, jamais soupers plus exquis, éclairages plus splendides, ameublements plus somptueux. La jeunesse d'autrefois s'amusait à moins de frais. Quand nous disons *autrefois*, nous ne voulons pas parler de l'époque qui précéda immédiatement la grande révolution. Les salons sculptés, les magnifiques et inimitables étoffes, les bijoux délicieux de cette pé-

riode si brillante et si brusquement interrompue sont autant de témoins qui nous en racontent les splendeurs ; nous parlons de cette époque plus rapprochée qui s'appelait la restauration ; alors, disions-nous, la jeunesse se divertissait à bon marché ; chacun connaît la chanson :

Une robe légère
D'une entière blancheur,
Un chapeau de bergère,
De nos bois une fleur,

il n'en fallait pas davantage pour couvrir de jeunes épaules, pour orner un front de dix-huit ans. Les filles, sous l'œil de leurs mères, dansaient la chaste contredanse et croyaient peut-être s'amuser tout autant. Nous sommes bien plus riches de nos jours, et nos joies nous coûtent bien davantage. Nous imitons, quoique de loin, les étoffes, les bijoux, les costumes, les meubles du temps de Louis XVI. Ceux qui réfléchissent se demandent avec inquiétude où nous allons par cette route brillante, et si nous tomberons dans le même gouffre que nos pères. Je demande pardon aux lecteurs, mais surtout aux lectrices, de jeter en plein mardi-gras ces idées peu carnavalesques; heureusement elles sont trop occupées de leurs costumes pour abaisser sur la chronique des *Annales* les regards de leurs beaux yeux.

Nous devons ajouter, pour tout dire, qu'au milieu de tous ces vains plaisirs, la partie intellectuelle n'a pas été tout à fait mise en oubli. Une délicieuse comédie, œuvre unique et charmante du grand Racine, a été reproduite avec une supériorité de talent qui a enlevé les suffrages de plusieurs habitués du Théâtre-Français. Les principaux rôles ont été rendus avec l'entrain et la correction de la vraie comédie. C'était un plaisir d'entendre dire ces beaux vers que chacun sait par cœur, mais qu'on n'a jamais assez compris; et c'est ainsi qu'une société polie, en même temps qu'elle emprunte au règne de Louis XVI ses costumes et ses parures, retrouve, dans ses nobles délassements, les traditions chaque jour effacées du siècle de Louis XIV.

On voudrait, dans l'intérêt des mœurs, retrouver sur un autre théâtre, sinon la même élévation, du moins le respect des convenances et celui du public. Malheureusement pour notre ville, ce respect est bien souvent violé. Dans le courant de ce mois, quelques dilettanti de nos amis ont voulu entendre le *Trouvère*. Les voilà installés; le premier acte est chanté raisonnablement; le second acte commence; ici la scène change; une actrice s'embarque assez malheureusement dans un air qu'elle chante

faux ; on siffle ; la chanteuse ne paraît pas se soumettre d'assez bonne grâce à ce roi absolu qui s'appelle le public ; le roi se fâche tant et si bien que la toile tombe sur la pièce commencée ; mais le roi a payé, le roi veut qu'on l'amuse ; il lui faut une autre pièce. Le directeur, en habit noir, promet les *Noces de Jeannette*, et en attendant, il offre à son public je ne sais quel vaudeville grivois : cela s'appelle *Gavaut, Minard et Compagnie.*

Nos dilettanti prennent patience et se résignent au vaudeville, en attendant les *Noces de Jeannette*. Malheureusement, il n'y eut pas moyen de se résigner ; le vaudeville devint si gai qu'il fallut quitter la place et regagner son logis. Il faut bien qu'on le sache, quoiqu'on ait l'air de l'oublier : il y a encore de chastes oreilles et des regards honnêtes qui repoussent ces inepties grivoises et ne veulent pas s'habituer aux plaisanteries réalistes de la scène moderne. Encore si ces bouffonneries étaient reproduites avec cette grâce légère qui les fait accepter par le public parisien. Mais non, il semble que le public de province n'ait pas besoin d'être respecté. A coup sûr, il est impossible d'écrire sur les murs de notre théâtre : *Castigat ridendo mores.*

Et la musique ! parlons un peu de la musique. Indépendamment de celle que le théâtre nous donne, jamais pareille inondation de concerts, de sociétés musicales, n'a envahi la ville de Besançon. Les musiciens qui veulent nous charmer ne savent plus où trouver un jour, une heure, une salle de concert. Il y a la *Société de musique classique*, la *Société symphonique* ; l'*Orphéon bisontin* ; la *Société de la musique de l'avenir*, j'en passe et des meilleures. Je ne veux rien dire du concert de l'Ecole municipale de la ville ; tout le monde en a parlé, tout le monde a trouvé que le *Voyage en Chine* était un voyage bien long, et que depuis le percement de l'isthme de Suez, on pourrait bien marcher plus vite et rentrer chez soi avant deux heures du matin.

La Société de musique classique, fondée par MM. Raoul Ordinaire et Léon Druhen, donne dans la salle Colomat d'estimables concerts où la musique de chambre joue le principal rôle. MM. Magnus, Anthony, Roussel, Léon Ordinaire, Boudot, Mlles Jacquemard et Pompée, prêtent à cette œuvre utile leur intelligent concours. On a entendu dans un de ces concerts un remarquable quatuor de la composition de M. Raoul Ordinaire. Il faut être bien osé pour composer des quatuors après Mozart, Weber et Beethoven ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que M. Ordinaire a bien fait d'oser ; il a un talent original, beaucoup de science ; c'est un harmoniste de premier ordre. MM. Roussel, Magnus, Anthony

et Ordinaire, ont fort bien exécuté le menuet de Mozart; on a beaucoup admiré le parti que M. Roussel a tiré de la clarinette, cet instrument si difficile et si ingrat. M. Boudot a joué avec un charme incomparable et des doigts surprenants le mouvement perpétuel de Weber. Enfin mesdemoiselles Cécile et Léontine Lapret se sont montrées dignes de leurs frères; on ne peut en faire un meilleur éloge. Quant à M. Magnus, c'est toujours le musicien solide et consommé, l'artiste classique que nous connaissons.

C'est encore lui qui a fondé, au commencement de cet hiver, la *Société symphonique*, qui donne ses concerts dans la salle de la halle le dimanche à une heure et demie. M. Magnus a conçu l'idée vraiment héroïque de faire exécuter des symphonies à grand orchestre, et on peut dire qu'il a réussi; une armée d'instrumentistes (il y a, je crois, dix-huit violons) a exécuté très raisonnablement une symphonie d'Haydn; on a joué parfaitement en mesure et très correctement; si on n'a pas exécuté toutes les nuances de cette musique si simple et en même temps si délicate, la faute en est surtout au peu de temps que les artistes peuvent consacrer aux répétitions; quoi qu'il en soit, ces concerts, tels qu'ils sont, offrent un attrait véritable aux amateurs de musique classique.

Finissons ce bavardage musical en rendant compte du concert de Nathan. Ce grand artiste a été tout ce qu'il pouvait être. Le *Souvenir de Bellini*, la fantaisie sur Faust, ont charmé le public, mais la *Berceuse* et l'*Ave, Maria*, de Schubert ont enlevé tous les suffrages. Mlle Jacquemard a beaucoup de talent et beaucoup de voix; qu'elle continue; qu'elle assouplisse encore ce bel organe quelquefois rebelle : on est bien heureux d'être trop riche; quand on est arrivé à gouverner toute cette force, à modérer cette puissance, sans en rien perdre, on est un artiste.

Turf, bal, théâtre, concerts, ceci est une vraie chronique de mardi gras. Finissons par quelque chose de plus sérieux en parlant des succès remportés par deux de nos compatriotes, MM. Jules Gauthier et Bernard Prost. Ces messieurs viennent d'obtenir le diplôme d'archiviste paléographe, le premier avec le n° 1, le second avec le n° 4. Les thèses soutenues à l'école des chartes par les deux lauréats se rapportent toutes deux à l'histoire de notre province. M. Jules Gauthier a traité des origines du parlement de Franche-Comté et étudié l'organisation des tribunaux du souverain dans cette province, du XIIe siècle au commencement du XVe. Sous le titre d'*Introduction au cartulaire de l'abbaye de Baume-les-Moines*, M. Prost a raconté les origines de l'abbaye, son histoire depuis sa fondation jusqu'à la fin du XIe siècle; son organisation intérieure du XIe au XVIe siècle; l'état

civil des personnes et la condition des terres dans les possessions de l'abbaye du XIIIe siècle au XVIe.

M. Gauthier, malgré sa grande jeunesse, est déjà pour nous une vieille connaissance. Il a concouru trois fois à l'académie de Besançon. La première fois, son *Histoire de Marnay* a partagé le prix avec un travail de M. Tuetey sur les comtes de Montbéliard. Dans un second concours, une notice sur les sires d'Oiselay a obtenu une médaille d'encouragement de 200 fr. Enfin, son *Histoire des sires de Corcondray* a partagé le prix avec la *Chronique de l'église de Vesoul* présentée par M. Morey, curé de Baudoncourt. Nous croyons pouvoir promettre aux lecteurs des *Annales* quelques chroniques comtoises de notre jeune et savant compatriote.

Pendant que les jeunes gens entrent dans la carrière, les vieilles existences s'éteignent et disparaissent.

Au commencement de février, un événement douloureux enlevait à notre ville un de ses plus courageux citoyens, à la magistrature une de ses lumières, à la direction des *Annales* un protecteur et un ami. L'illustre écrivain qui a fondé cette revue a raconté, dans les colonnes de l'*Union franc-comtoise*, la vie et la mort du président Bourgon, et les principaux traits de ce grand caractère, de cet esprit ferme et résolu qui sut, au milieu d'une époque troublée, conserver ses principes sans s'isoler du monde politique. Il est bien difficile, depuis près d'un siècle, de se mêler au mouvement et aux affaires, tout en gardant intacte dans son cœur une foi solide à ces principes immuables qui sont la base des sociétés et des empires. M. Bourgon, né en 1780, était, comme le dit M. l'abbé Besson dans sa notice, républicain par caractère et royaliste par tradition. Ces quelques mots expliquent toute sa carrière. Sa vie politique commence en 1814, pendant le siége de Besançon. Il prend la cocarde blanche avec une centaine de courageux citoyens et reste entre les mains des soldats de Marulaz. Député sous la restauration, il vote l'adresse fameuse des 221 ; la chambre est dissoute, et les électeurs libéraux de Besançon viennent lui offrir la candidature et lui garantir le succès, s'il veut arborer franchement leur drapeau. « Messieurs, leur répond l'ami sincère de la charte et du roi, je refuse les chances que vous voulez bien m'offrir ; en signant l'adresse des 221, j'ai voté pour la liberté et non pour la révolution. » M. Bourgon ne se trompait pas ; deux ans plus tard, le parti libéral renversait, sans le vouloir, le trône de Charles X et les bases de la monarchie. Pendant ces mauvais jours, M. Bourgon présidait les assises à Vesoul ; quelques hommes exaltés pénètrent dans la salle et veulent renverser le buste de Charles X. Mais le

magistrat, qui rendait la justice au nom du roi, sut, par sa fermeté, maintenir intacte son image menacée, laissant à d'autres le soin d'exécuter les hautes œuvres de la révolution.

Deux ans plus tard, le conseil municipal de Besançon, cédant à la pression anti-religieuse, votait l'enlèvement de la croix de mission qui s'élevait au centre de la place Saint-Jean. M. Bourgon résiste jusqu'à la fin; vaincu par les votes de ses collègues, mais non désarmé, il adresse au maire de la ville ces menaçantes paroles : « Monsieur, cette croix que vous faites enlever pèsera un jour de tout son poids sur vos épaules. »

La révolution de 1848 retrouva M. Bourgon au conseil municipal aussi ferme que jamais contre les oppresseurs ; ici les événements sont contemporains. Chacun se rappelle ces pachas que le gouvernement provisoire envoyait dans nos provinces sous le nom de commissaires. Besançon venait de congédier le sien ; le conseil municipal était en permanence ; les membres qui le composaient sortaient et rentraient tour à tour pour aller prendre leur repas. Vers deux heures, M. Bourgon rentre avec un de ses collègues ; la place était couverte de citoyens en blouse qu'on supposait être les amis du commissaire expulsé. Au moment où M. Bourgon remontait les marches de l'hôtel de ville, son collègue élève la voix et lui reproche vivement d'avoir contribué au renversement du délégué du pouvoir central. Un public menaçant se groupe autour des deux conseillers municipaux. « Monsieur, répond avec calme M. Bourgon, nous sommes les élus du peuple ; le commissaire a violé les droits » du peuple dans nos personnes ; fidèles à notre mandat, nous avons » voulu garder intacts les droits dont le dépôt nous fut remis, non pour » les confisquer à notre profit, mais pour les rendre à ceux qui nous les » ont confiés, lorsque viendront les nouvelles élections. » Cette fermeté, cette noble assurance, furent accueillies par un murmure flatteur, et les hommes qui couvraient la place comprirent où était leur véritable représentant.

M. Bourgon est mort, comme il avait vécu, aussi ferme devant la mort que devant les puissances plus ou moins passagères de ce monde, maître, jusqu'à la fin, des facultés de son âme, soumis du fond du cœur à la volonté de Dieu, et répétant sans cesse à ceux qui l'entouraient de leurs soins et de leurs consolations : « Mes enfants, il n'arrivera jamais que ce que Dieu voudra. »

C. DE VAULCHIER.

BESANÇON, IMPRIMERIE DE J. JACQUIN.

LES MONTS ALBAINS,

SOUVENIRS DE LA CAMPAGNE ROMAINE.

(Suite et fin.)

III.

Il est bon pour certaines courses en montagne d'amodier un âne, afin d'avoir pour guide un ânier au lieu d'un *cicerone*. Seulement, la pratique vous apprend qu'à l'occasion les *ciceroni* se font âniers sans craindre le double emploi, et c'est ce qui nous est advenu. Parmi tant d'officieux qui depuis notre arrivée, dans une saison où les étrangers sont rares, n'avaient pas quitté le seuil de l'hôtel, mon Pylade avait choisi le plus pauvre en apparence; de mon côté, je l'avais distingué pour sa mauvaise mine et je m'étais dit qu'il valait mieux le mener devant soi que de le laisser derrière. C'était un petit vieux, de structure osseuse, avec une barbe inculte sur les frimas de laquelle serpentaient de longues moustaches: son museau de fouine, son œil de braise, donnaient à penser; sa physionomie inquiète et chagrine le classait d'une manière mixte entre les malheureux et les misérables. Il avait nom *Conte* et répondait au surnom compromettant d'*Alicetto*, joli sobriquet déduit d'*alicetta* — petit poignard.

Le premier jour où nous l'attachâmes à notre service, il ne s'agissait, avant le déjeuner, que d'une flânerie du côté de Lanuvium; on laissa l'âne à l'écurie et on se contenta de son conducteur, qui s'était rendu nécessaire en alléguant l'enchevêtrement des chemins et le peu de sûreté des campagnes. La préoccupation permanente du brigandage ajoute une certaine profondeur légendaire à la sauvagerie de ces contrées. Durant cette promenade et jusqu'à midi, Alicetto fut aux petits soins; sa con-

versation révélait un caniche pour la douceur, un escargot pour la prudence et la timidité. En rentrant à Albano, on l'envoya brider son âne et on l'engagea à revenir nous prendre dès qu'il aurait dîné : nous voulions employer le reste de la journée à contourner le lac par les bois, à reconnaître l'ancienne *via Triumphalis* du Mont-Albain, à gravir les contre-forts déserts du *Monte-Cavo*, jusqu'à Rocca-di-Papa, bourgade escarpée dont nous avaient affriandé les paysagistes. Au bout de vingt minutes, Alicetto et son roussin stationnaient devant notre porte, ce qui m'inspira une haute idée de la sobriété du maître.

Durant cette seconde course et une fois en forêt, notre guide garda moins de réserve ; son babil le montra se piquant d'un certain savoir et disposé à donner de lui-même une forte opinion. Il avait longtemps hésité entre la vocation monastique et l'état de postillon; mais l'amour avait réglé sa carrière; sa femme, après l'avoir comblé de quinze enfants, était morte, lui laissant sur les bras les deux derniers. Ses filles, toutes casées hors la plus jeune, étaient des anges ; ses fils, de petits moutons; seulement, l'un, en ce moment, était incarcéré pour avoir voulu incendier Castel-Gandolfo ; un autre était au secret sous les verroux de Rome, parce qu'étant cocher de *l'impressario* d'Apollon et voulant, au carnaval dernier, faire respecter les ballerines qu'il conduisait, il s'était vu, pour un intérêt de préséance, contraint à découdre, avec son couteau, le ventre du cocher d'un *monsignore*. Mais que faire? l'autre était trop gros, trop fort pour ce *poverino fanciullo* tout gentil et doux comme du miel.... A partir de ce moment, et quand nous fûmes bien engagés loin des habitations, les discours du père de ces agneaux tournèrent aux aventures de brigands et aux récits de *coltellate*, avec une enthousiaste prédilection.

Un soir, à Pistoia, l'abbé A*** m'avait conté que douze ans auparavant, en avril 1853, dans ces mêmes bois que nous traversions, il avait été arrêté par des bandits avec une société dont faisait partie M. Sauzet, ancien président de la chambre des députés; qu'en les couchant en joue, on leur avait enjoint de se jeter à plat ventre ; que dans cette posture on les avait fouillés et dévalisés ; enfin que leur mésaventure s'était dénouée en justice par trois condamnations, en y comprenant celle du guide qui les avait menés dans cette embuscade. Je ne songeais plus guère à cette anecdote, lorsque, à l'extrémité du lac sur lequel nous planions, l'honnête Alicetto me demande si nous connaissions le *signore Auzette*, un ancien président. Là-dessus, il nous conte avec candeur qu'il avait guidé sur ces pentes, il y a douze ans, le président Sauzet avec sa

famille, accompagnés d'un capitaine et d'un *canonico francese* (d'un chanoine français). « Nous étions, ajouta-t-il, tout juste où nous voilà, lorsque des bandits, sortant de cette grotte que vous voyez, les couchèrent en joue et en tirèrent rançon. J'ai même *risqué* d'avoir *des ennuis*, parce qu'un de ces brigands m'avait dit bonjour en passant. »

La découverte n'était pas absolument rassurante. A partir de cette confidence, j'eus soin de tenir l'Alicetto devant moi et de le suivre de très près. L'affaire d'ailleurs comportait des circonstances atténuantes : le site était superbe ; Anne Radcliffe n'aurait rien inventé de mieux ! Sur l'amphithéâtre boisé de gauche se profilaient les terrasses, les toits et le dôme de Castel-Gandolfo ; à notre gauche, le soleil dorait la façade de Palazzuolo ; devant nous, le lac dans sa plus longue étendue, nappe bleue de trois milles de diamètre et, par dessus les rampes de ce Colisée de verdure et d'eau, toute la basse campagne romaine jusqu'au Soracte.....

Alicetto me tira de cette contemplation pour me montrer les restes d'un aqueduc des césars et, bien plus loin, au delà de Palazzuolo, un mausolée consulaire dont la chambre est effondrée. Un petit vallon encaissé l'engagea à disserter sur Tarquin, qui y avait établi son quartier général, et sur Annibal qui lui succéda dans la partie postérieure du même repli. Décidément, Conte, dit *Alicetto*, aurait pu être bénédictin aussi bien que postillon.

Palazzuolo forme avec l'extrémité du lac un point de vue très singulier : c'est un exposé géologique en même temps qu'un ample paysage. En dénombrant les parois de tant de vallons ravinés qui rayonnent en éventail de trois ou quatre cratères arrondis, on revoit, avec Castel-Gandolfo pour horizon, les plans échelonnés des plus jolies toiles de Claude le Lorrain. Nous venions d'entrer dans une forêt de châtaigniers, lorsqu'en traversant l'ancienne route de Naples, reconnaissable à son pavé, notre guide, obstiné à peupler ces solitudes de figures scélérates et légendaires, nous conta, plus ou moins défigurée, une chronique transmise depuis trois siècles par la tradition. Le pape Sixte-Quint s'était donné la tâche de délivrer ces contrées des brigands qui les infestaient. Parfois, il les pourchassait en personne et il imaginait contre eux des ruses de guerre. Un jour, pour s'emparer de toute une bande, le pontife s'avisa de se travestir en campagnard, et après avoir aposté ses carabiniers, il prit un fouet, attela un camion et se mit à voiturer par ces chemins deux barriques d'un bon vin de Velletri, qu'il avait mêlé d'opium. Ainsi qu'il l'avait prévu, il fut arrêté par les bandits qui, non contents de s'emparer des tonneaux, lui reprochèrent ironiquement d'avoir oublié la victuaille. Le voiturier

prit sa mésaventure en gaieté et sut trouver le mot pour rire. « Tant pis pour mon maître ! s'écria-t-il, car c'est du meilleur ; buvez d'autant : pour le bidet et moi la charge sera moins lourde ! » La bande entière se mit donc à boire à outrance ; le narcotique opéra, et tandis que les brigands ronflaient, Sixte-Quint les fit garrotter et charger sur la carriole. Le soir il rentra dans Rome avec ses captifs à la lueur des torches. L'historiette ne messied pas au personnage énergique de Sixte-Quint.

A la Madonna *del Tuffo* (chapelle votive en mémoire d'un éboulement de roches que la vertu d'une prière arrêta devant deux cavaliers), point de vue nouveau. On se trouve alors sous le *Monte-Cavo*, où un petit couvent remplace le plus olympien des temples de Jupiter. Un coup de soleil ayant débarbouillé une portion de la plaine, nous vîmes le dôme énorme de Saint-Pierre sortir de la brume avec ses piédestaux vaticans. De toute la Ville éternelle, on ne distinguait, à cette distance, que ce seul édifice ; le reste était dissous dans les molles ondulations des monts Etruriens.

Nous montions toujours, et les neiges qui avaient commencé par dessiner de minces broderies dans l'herbe des sous-bois, arrivaient peu à peu à la couvrir, lorsque nous parvînmes à un carrefour escarpé qui est l'accès inférieur du bourg où nous nous rendions. De ce point, le lac n'est plus qu'une vasque à demi pleine. Par delà ses bords élevés, que couronnent les édifices de Castel-Gandolfo continuant la résidence pontificale, on plane étonné sur un autre horizon : la nappe des Marais Pontins, prolongée jusqu'à la mer qui jette de blanches voiles dans le ciel.

Rocca-di-Papa offre l'aspect d'une pyramide revêtue d'un damier de maisons brunes, et terminée à la cime par un castel ruiné dont le temps a fait une caisse de futaies. Vous grimpez là-dedans par un labyrinthe de ruelles à quarante degrés. Comme il y avait dans les jardins et sur la tranche des murs huit pouces de neige, phénomène prévu puisque les toits sont en pente rapide, la singularité du spectacle et la fériation forcée avaient mis en festoiement toute cette bourgade. Les hommes jouaient à la *mora ;* des chansons sortaient des logis, où l'on se chauffait les portes ouvertes ; le *far niente* en permanence constituant une fête continuelle, les filles s'étaient endimanchées de leurs atours. Elles allaient aux fontaines, elles couraient par groupes folâtres de maison en maison, belles souvent à vous arracher un cri de surprise ; les plus calmes revenaient de l'eau, la tête surmontée de cette belle amphore de cuivre qu'on connaît par les bas-reliefs étrusques et les peintures de Pompei. Au milieu de ce bruit et de ce piétinement qui teint la neige en noir, les marmots viennent

demander des baïoques; les hommes vous envoient le bonsoir d'une voix rude; les femmes vous regardent sérieuses, et dès que vous avez dépassé chaque groupe, les éclats joyeux reprennent derrière vous.

Nous offrîmes au guide de se rafraîchir, il refusa; il nous dissuada même de nous arrêter, parce qu'il se faisait tard et qu'il valait mieux n'être point atteint par la nuit trop loin d'Albano. Cette prudence, en m'étonnant tant soit peu, me parut opportune; nous avions rencontré par les bois des bûcherons que leurs escopettes m'avaient rendus suspects; car ce n'est pas à coups de fusil qu'on coupe les arbres. Nous sommes donc restés sur une rapide vision de Rocca-di-Papa, village alpestre d'où l'on contemplait, les pieds dans la neige, vingt lieues d'oliviers. Mais ce lieu pauvre et de beau style, à ruelles concentriques, à carrefours étranglés avec des fontaines et des *ex-voto*, à portes anciennes et basses et à toitures aiguës comme dans le nord, m'a laissé une vive impression.

Au retour, comme les sentiers descendent, l'âne de maître Alicetto devint d'allure si fringante, qu'il emportait sa cavalière hors de notre portée. Nous ne pouvions la suivre; parfois elle disparaissait au fond des avenues ou dans la coulée des fondrières, ce qui, surtout aux approches de la nuit et vu les anciennes accointances avérées de notre guide, ne laissait pas que d'être alarmant. Inquiète elle-même, elle s'arrêta, et pour modérer le complice de l'ex-compère des larrons, je lui ordonnai de tenir la bride. Tout à coup Alicetto fit de grandes exclamations de désespoir et d'étonnement : il nous avait égarés.... lui à qui ces forêts sont si familières! Son erreur allongeait sensiblement notre route; la nuit nous enveloppa donc en pleine forêt.

Maître Alicetto, qui nous menait on ne sait où, ne laissa pas que de continuer à nous conter des histoires. Malgré l'obscurité, il nous indiqua l'*emissarium* ou canal de dérivation du lac d'Albe, créé par le dictateur Furius Camille et mystérieusement creusé, durant le siége de Veïes, dans l'épaisseur de la montagne, afin d'accomplir une prédiction de l'oracle de Delphes qui avait annoncé que la ville serait prise quand on verrait le lac Albain se vider dans la plaine. Le curieux travail des soldats de Camille existe encore; il prend son embouchure à près de trois cents pieds au-dessous de Castel-Gandolfo.

Puis, quittant l'archéologie pour la chronique, Alicetto disait à sa manière l'histoire de Coriolan, sous ce prétexte que le matin même, au bas de Lariccia, il nous avait montré l'emplacement de Corioles, la cité des Volsques. Les beaux-arts étaient l'objet de quelques digressions. Des légendes circulent populaires en ces pays, jusque parmi les cultivateurs

des champs, à propos de peintres célèbres et de leurs œuvres, ainsi qu'au sujet des architectes et des poëtes. Ce bonhomme savait que le Dominiquin s'appelait Zampieri, et il répétait au sujet de la *Communion de saint Jérôme* un conte bleu qui montre combien, dans la pensée de ces gens-là, un beau tableau a d'importance.

J'aurais pris plus de plaisir à l'entendre si une vague inquiétude ne m'avait tenu aux écoutes : nous errions à sa merci dans une obscurité profonde. Sa voix devenait creuse, son entretien intermittent ; il paraissait préoccupé, et plusieurs fois il avait fait allusion à sa misère. Il revint avec une sorte d'amertume sur la beauté de sa fille, une enfant de dix-huit ans qui ne mangeait pas tous les jours. Les lumières d'Albano scintillaient au loin, lorsque Alicetto, son répertoire épuisé, voulant montrer qu'il était robuste, nous avoua qu'il n'avait pris aucune nourriture depuis la veille. Il nous dit cela de très bonne humeur, ne trouvant plus rien autre sans doute pour égayer notre promenade.

Nous nous arrêtâmes tout court. « Est-il possible ! m'écriai-je; pourquoi n'avoir rien dit hier au soir en rentrant ; ce matin avant le premier départ; à midi quand on allait dîner ; à Rocca-di-Papa où l'on vous offrait à manger?

— Oh ! dit-il avec simplicité, il n'y a rien chez nous ; je ne pourrais pas manger tandis que ma fille a faim. »

Il ne voulait pas nous permettre de doubler le pas ; il fallut pour l'y résoudre lui rappeler que l'enfant attendait. Le chemin se termina donc par une vraie course. « Il y a peu de monde à Albano dans cette saison, disait pour s'excuser Alicetto ; c'est le bon Dieu qui vous a envoyés aujourd'hui, et il était temps !... »

Ce pauvre bandit retraité voulut nous reconduire jusqu'à l'hôtel, d'où il refusa d'emporter des vivres, pour ne point laisser deviner aux gens que son toit manquait de pain. Gaillard encore quand nous avions le cœur serré, il prit congé de ma compagne en lui offrant un gros bouquet de violettes, de daphnés et de safrans cueillis dans la neige ; et lorsqu'il eut pris son argent sans compter, et reçu notre rendez-vous pour le lendemain, il ne laissa percer un peu d'émotion que dans l'accent dont il prononça ces trois mots : « Nous allons souper ! »

IV.

Depuis lors, et par une saison plus clémente, j'ai revu ces versants d'Albano, aux approches du solstice où les fièvres de la plaine poursuivent jusqu'au pied des monts les Romains émigrants. La chaleur énervante

ne nous accordait que les nuits pour nous délasser d'une oisiveté immobile. Rien ne peut rendre l'éclat de ces campagnes à l'aube du matin, quand une abondante rosée a retrempé leur végétation. Mais aux feux rougeâtres du soleil couchant, lorsque la nature, fatiguée d'avoir lutté tout le jour, répond à peine par quelques frissons des feuilles flétries au premier appel de la brise marine, je ne sais si leur accablement, plus triste et qui fait songer, n'est pas plus émouvant encore.

Un soir, j'avais accompagné sur le chemin de Marino, par delà Castel-Gandolfo, Louis Français qui a la manie de travailler sans cesse et qui voulait relever quelques silhouettes. Ses croquis terminés, nous quittons la route pour chercher aux abords du lac quelque autre sujet d'étude. Mais les tentures du ciel étaient si riches, la journée se dénouait en si belle cérémonie, que l'on s'assit sur l'herbe sèche à contempler le lac devenu sombre et la nuit bleuâtre qui, faisant son entrée par le fond du bassin, montait le long des bois et gagnait, repoussée par les ardeurs du couchant, les terrassements, les toits, puis la coupole de Castel-Gandolfo.

En cette année-là, les ambitions de l'Italie, encouragées par le protestantisme allemand, faisaient gronder sur la tête du pape des menaces dont les effets devaient être conjurés—ou suspendus par l'échauffourée de Mentana. Ils parlaient ouvertement de ruiner la papauté et de chasser le pontife. Chacun tremblait pour l'institution quinze fois séculaire à laquelle Rome moderne doit le caractère en quelque sorte élyséen d'une capitale spirituelle, sans autre lien avec ce monde que des souvenirs et des chefs-d'œuvre. L'esprit est parfois disposé à se rattacher, par la soudaine inspiration d'un pressentiment qui ressemble à un regret, aux grandes choses qui risquent de finir. Pie IX, nous le savions, venait de s'installer à Castel-Gandolfo : les yeux sur son palais déjà sombre, car il se faisait tard, nous compatissions à ce vieillard désarmé contre lequel les révolutions déchaînent la tempête.... Et tout en causant, Français estompait ce beau site, dans la simplicité de son effet crépusculaire.

Tout à coup, dans le silence étouffant de cette soirée, une cloche annonça l'*Angelus*, et dans le ciel s'alluma une première étoile, à laquelle, du palais pontifical, répondit aussitôt une clarté scintillante. Cette lueur, qui accompagnait l'astre, c'était la lampe du saint-père; averti par la cloche, il priait. Le moine couronné, le souverain en péril était là, recueilli sous la garde de Dieu ; le flambeau qui révélait sa présence brillait seul dans les ténèbres du palais et de l'horizon. Nous eûmes le cœur étreint par une émotion indéfinissable, mais très vive; car chacun de nous se la rappelle : de l'étoile tremblante du saint-père, nos

regards montaient, prière muette, à l'étoile protectrice du Seigneur.

D'Albano à Frascati par la montagne, la course, même en hiver, est intéressante et variée : elle fait connaître des bourgades moins populaires, mais plus curieuses que la patronne si renommée des guinguettes modernes. Tandis que nous passions dans le brouillard du matin à l'extrémité des jardins du pape, et que, laissant à droite le lac Albain, nous pénétrions sous les premières futaies de Marino, mariées à des lierres, à des coudriers épais, notre guide Alicetto qui, pour nous faire honneur, s'était fait escorter jusque-là par sa fille — une blonde à la peau brune, avec des yeux bleus,—Alicetto nous rappela que, bien avant Paul V et Urbain VIII, qui se sont fait bâtir là un palais d'été, *le grand empereur* Domitien y avait une maison de chasse d'où il se rendait dans les bois d'Albe, et que là, cet habile archer tuait à coups de flèches jusqu'à cent pièces de gibier par jour. Les assertions de Suétone sont donc restées traditionnelles dans la localité. C'est sur le versant de Palazzuolo qu'on nous indiqua *Alba Longa,* bâtie par le fils d'Enée, et qui, longtemps après sa destruction par Tullus Hostilius, a légué son nom à la bourgade formée autour d'un camp retranché établi pour garder la voie Appienne lors de la deuxième invasion des Carthaginois. Ces évocations nous conduisirent jusqu'à l'entrée de Marino par la vallée où coule encore la source de la déesse *Ferentina,* la Vénus *genitrix* des anciens latins. C'est là qu'avant la fondation de Rome se réunissaient, sous la présidence d'Albe, les représentants des trente cités dont se composait la confédération latine. Tarquin a rougi cette onde du sang d'Herdonius.

Pie IX a lancé un viaduc qui abrége l'ascension de la bourgade féodale et perchée des Colonna où, sur la grand'place, leur donjon du XIII[e] siècle joue aux quatre coins avec des tours séquestrées dans les carrefours voisins. Tout auprès, ils possédaient au XV[e] siècle un logis tout harnaché de stucs figurant des têtes antiques, des bas-reliefs ornés d'arabesques ainsi que des panneaux de mosaïque et, plus loin, un gros palais d'une époque dégénérée, plus solennel et moins élégant. Entre les deux immeubles s'élève l'église Saint-Barnabé, où fait un effet superbe le plus beau Guerchin que j'aie vu (*Martyre de saint Barthélemi*). L'apôtre est attaché à une solive ; deux bourreaux commencent à écorcher son corps lumineux et vivant, tandis que la victime élève un regard plein de douleur et d'extase sur un ange qui descend la reconforter.

Une légende bizarre et très moderne recommande certaine image de *la Madone* placée dans une chapelle à gauche et couverte d'un voile. Lors

de la Révolution française, les gens de Velletri vinrent s'emparer des cloches de Marino, non pour les fondre, mais pour les faire sonner à leur clocher ; ainsi que de cette *Madone*, non pour la brûler, mais pour se donner le bénéfice des miracles qu'elle opérait. C'est ainsi qu'ils entendaient en 1798 nos principes de 89.

Peu d'années après, comme un charretier traversait la forêt de Marino, une dame inconnue le pria de la conduire dans sa carriole jusqu'à la ville; à quoi l'homme consentit, et lorsqu'ils approchèrent de l'église de Saint-Barnabé, toutes les cloches se mirent à sonner à volée pleine. « Qui peut les avoir rapportées de Velletri? » s'écria stupéfait le voiturier en se détournant vers sa compagne.

Mais la dame avait disparu. Son *vetturino* troublé s'arrêta devant l'église; il entra, et attiré par une clarté surnaturelle vers la chapelle de Marie, il reconnut dans la *Madone* qui avait repris possession de son cadre, l'inconnue qu'il avait conduite.

C'est depuis lors que cette figure peinte a été couronnée d'un diadème en cuivre doré où l'on a serti quelques verroteries de couleur, superfétation saillante qui n'est pas d'un très bon effet et qui se remarque en Italie sur plusieurs tableaux de la Vierge ou des Saints. Cette décoration indique que des grâces miraculeuses, constatées par le chapitre de Saint-Pierre, ont été obtenues par la vertu de ces images. La dévotion méridionale a, de tout temps, accueilli les faits miraculeux avec plus de confiance que la piété des peuples du nord.

Au-dessous de ce temple, dont le bas-côté borde une large rue qui descend, s'élève un grand palais que les Colonna ont fait bâtir par des prisonniers turcs après la bataille de Lépante. En face, une terrasse sur laquelle l'église est portée offrait, sur le revers des coteaux, un point de vue doux et printanier : la neige couvrait les monts, la plaine verdoyait jusqu'à la banlieue de Rome ; l'été même intervenait sous l'apparence de champs couleur de paille, grâce à des joncs qui ondoient au vent comme des blés mûrs. Si l'on s'attarde à Marino, on y trouvera d'autres palais, avec des tableaux et des bas-reliefs ; on reconnaîtra des ruines, on déchiffrera des inscriptions. Une ville de nos provinces qui présenterait l'intérêt archéologique de ce village, qui date de Marius et dont Denys d'Halicarnasse a parlé, ferait commettre bien des *Mémoires* à l'académie du crû !

V.

Il fallut remonter, en quittant Marino, un de ces versants qui, des cra-

tères dont le *Monte-Cavo* masque le centre, rayonnent en côtes de melon sur la vallée, découpée en gradins à angles mous par les courants successifs de la lave. C'est là ce qui soumet à un système harmonieux de formes corrélatives entre elles ce pays tourmenté, qui unit tant de grâce rustique à la majesté des grandes créations.

Bientôt, au delà d'un précipice capitonné d'oliviers, se démasqua Grotta-Ferrata, bloc fortifié d'où surgissent la façade pyramidale d'une église affublée en gothique de théâtre, ainsi qu'un gros clocher de brique rose. Ces pans d'architecture, inondés d'un soleil froid, ressortaient en clair sur un fond de ciel sombre et menaçant. Grotta-Ferrata n'est qu'une abbaye avec ses dépendances, abbaye crénelée du plus féodal et du plus cénobitique aspect. Lorsque, autour de ces murailles reflétées dans une large douve, et flanquées de tours trapues, je vis, au milieu d'un romanesque paysage, se profiler devant moi sur leurs ânes mes deux compagnons de route, une vague réminiscence de Sancho Panza et des héroïnes de Cervantès me monta au cerveau avec une vision de l'Espagne galante.

Une poterne vous introduit dans le quart survivant d'un cloître florentin d'une grande tournure. A l'église de *Santa-Maria*, on trouve un repos charmant devant quatre *fresques* renommées de la jeunesse du Dominiquin: sur la commande du cardinal Farnèse, il les exécuta à l'âge où l'âme ardente songe plus à exprimer ce qu'elle a senti qu'à démontrer la science d'un praticien madré. Ces ouvrages retracent la vie des fondateurs du monastère, les moines saint Nil et saint Barthélemi qui, vers l'an 1000, fuyant les Sarrasins, étaient venus se cacher en cette solitude. Dans le sujet qui représente *saint Nil reçu par Othon III*, le prince ainsi que les deux religieux sont des figures expressives et d'un beau sentiment mystique. C'est là que l'artiste a placé les portraits, faciles à reconnaître, des quatre coryphées de la seconde école bolonaise: le Guerchin, Guido Reni, Annibal Carrache et l'auteur. Personne n'a manié la fresque d'un pinceau si souple ni plus riche que Zampieri : *Saint Nil en prières pour détourner une tempête*, — l'*Exorcisme d'un enfant*, — le *Moine Bartolommeo en oraison*, sont compris en outre avec un sentiment religieux, c'est dire avec simplicité. Parmi les œuvres d'un maître qui n'est pas selon mon cœur, rien ne m'a séduit davantage.

Signalons dans la chapelle une cuve baptismale en marbre, du VIIe siècle, qui a pu être prise pour un sarcophage chrétien d'une date antérieure. On a sculpté à sa base une rivière où, du haut du portail, deux personnages absolument nus pêchent des poissons à la ligne. Cet emblème du baptême est connu ; mais la nudité des apôtres qui prennent

les âmes à l'hameçon est singulière. Tout auprès, des combles d'une tour, un autre personnage s'élance dans le fleuve, afin d'être pêché sans doute. Sur le couvercle sont figurés des *dauphins:* — le chrétien épris de son Dieu. Ælien dans ses traités *De naturâ animalium*, Pline dans son *Histoire naturelle*, avaient accueilli de si jolies fables sur le tendre cœur des dauphins, qu'ils leur ont valu l'honneur de symboliser parfois le *Christ* même.

A la frise du maître-autel, une mosaïque belle et correcte pour le temps, car je la crois de la fin du XIVe siècle, représente, réminiscence un peu byzantine, l'*Agneau nimbé entouré des douze apôtres*. Je ne dis rien d'une *Madone* estimée d'Annibal Carrache, n'ayant pu la voir, tant l'autel qu'elle décore est sombre et le tableau fatigué. Ce couvent appartient à des moines grecs soumis à la règle de saint Basile. Lucullus eut autrefois en ce lieu une villa, où peut-être on eût trouvé une hospitalité succulente; pensée amère pour des affamés qui échouaient à déjeuner dans Grotta-Ferrata. Il n'y a rien, ce qui complète l'analogie de l'endroit avec les stations de la Manche et de l'Estramadure.

Dès que l'on a commencé à regagner la montagne, on fait face à Rocça-di-Papa, dont on est séparé par deux vallonnements profonds. De ce point lointain, les façades noires de ce bourg monté en pyramide, et ses toits blancs entremêlés de massifs d'arbres, simulent l'arrangement d'une estrade parée. Le *Monte-Cavo* dont Rocca-di-Papa forme l'épaulette, offre à partir de la cime, quand on le contemple de face, deux pentes si régulières; l'un et l'autre versant tracent des lignes si pures, que ce volcan tari rappelle le Vésuve. Mais ici, le plumet de fumée est remplacé par un panache d'arbres.

Nous étions arrivés très haut et engagés dans la montagne; le froid devenait tellement vif que les cavaliers gelaient sur leurs baudets, et que le pâturage en pente assez dure qu'il fallut gravir était couvert d'une salaison de neige, devenue glissante et friable. Une jolie bise traversière nous cinglait les flancs, caresse à laquelle sont plus sensibles encore des estomacs en détresse. Sur la hauteur, un talus et un *columbarium* antique faisaient pressentir une voie romaine; en effet, nous débouchâmes sur la *via Tusculana*, montueuse et qui conserve, outre une portion de son pavé pélagique, les restes de ses trottoirs. Plus nous avancions, plus épaississait la couche neigeuse que nous battions sous nos pieds. Rien n'est plus étrange que de marcher sous l'illusion des glaciers alpestres en triant dans sa mémoire des réminiscences tièdes et embaumées, et de grelotter, tandis qu'on répète : « Je vais à Tusculum!... »

VI.

Aucun lieu n'a été plus vanté pour la clémence de sa température abritée des bises de l'est et du nord, que cette petite ville incorporée 381 ans avant Jésus-Christ à la cité romaine et qui, à cette époque, garda ses murailles et son autonomie communale. Les fleurs, les ombrages de Tusculum ont été les délices de Cicéron. Hortensius y avait une maison où il fit ajouter un corps de logis pour y installer le tableau des *Argonautes* par Cydias. (*Pline.*) C'est là que se retiraient les voluptueux et les sages, — c'est tout un dans les idées du siècle d'Auguste. Aussi, pour symboliser cette heureuse vocation d'un bourg de plaisance, en avait-on attribué la fondation à un fils de Circé l'enchanteresse et de l'éloquent Ulysse : à ce Télégone qui, pressé par la faim, tua son père par mégarde en voulant conquérir un déjeuner. Vu notre situation, nous aurions été pour lui des jurés partiaux ; mais comme la dernière cuisine de Tusculum a été renversée par les Romains dans les luttes féodales de 1191, le mieux était de se nourrir d'apophthegmes stoïques, et de s'inspirer de Caton dans la mère-patrie de la famille Porcia.

Chose rare que de visiter les ruines de Tusculum en piétinant sur quarante centimètres de neige ! De mes jours je n'ai contemplé rien de si désert, de si lugubre, de si désespérément abandonné. Cela produisait l'impression d'une bourgade polaire délaissée à la suite d'un refroidissement de la contrée. Les ruines du palais, que l'on découvre presque au sommet de la montagne où le vent souffle sans bruit sur un sol déboisé, peuvent remonter à Marc-Tulle aussi bien qu'à Tibère, ce sombre et habile administrateur qui a élu trois étapes de paysagiste : Rhodes, Tusculum et Caprée. L'*opus reticularium* est partout ; la *Schola* a laissé des traces circulaires ; on a retrouvé quelques statues mutilées dont on a paré et soutenu aux quatre angles la maison d'un custode mis en fuite par l'hiver ; édifice tout farci de morceaux d'anciens marbres : contre la bise pailletée de neige, nous n'avions d'autre abri que ce pan de mur. A gauche du théâtre, le long d'un sentier masqué par des broussailles, existe encore une fontaine en tuf péperin à large appareil. La voûte intérieure de ce nymphée, plus ancien selon quelques érudits téméraires que l'invention du cintre, est faite de blocs superposés qui montent en se rapprochant et qui, arrivés à une certaine hauteur, ont pour culmen des pierres debout, inclinées l'une sur l'autre pour clore la pyramide. Il est difficile d'admettre qu'antérieur aux Etrusques, l'ouvrage remonte aux

Pélages, et qu'au temps des *Tusculanes* on l'ait conservé par curiosité. N'est-il pas plus vraisemblable que, de Tibère à Adrien, on se soit amusé à faire une fontaine rustique en imitation des nymphées d'une époque primitive? Les pastiches plaisent aux sociétés raffinées.

Le théâtre de Tusculum subsiste presque en entier; les gradins se dessinaient mollement et presque effacés sous la neige d'où surgissaient, au *proscenium*, les fûts de quelques colonnes doriques cannelées, massives et sans stylobates. Mis à la mode par les villégiatures de Pompei, de Baïa, de Pœstum, l'art de la Grande-Grèce avait dû sourire à une aristocratie hellénisée. Mais quelle étrangeté de voir, sur un canevas de Laponie ou de Norwége, ces architectures de Corinthe et d'Argos! Çà et là, des files de piliers plantés en sous-sol, et surmontés de leurs entablements, surgissaient d'un dallage noir, tels que de gros champignons. Si vous grimpez à travers des constructions confusément entrevues, jusqu'à une croix fichée dans un bloc de maçonnerie sèche et qui marque le sommet, vous obtiendrez un de ces points de vue à vol d'oiseau qui étonnent les yeux et qui lancent la pensée dans l'infini. Cet aspect sur les trois quarts de l'horizon m'a rappelé le pic de Bigorre. Mais aux cimes albaines, en embrassant le berceau des civilisations européennes, on s'imagine plus aisément que l'on a sous ses pieds une moitié du monde.

Le firmament était sombre, sauf à l'occident, où une zone étroite d'un vert phosphorescent s'étendait du *Monte-Gennaro* jusqu'aux bouches du Tibre: les campagnes étaient donc très foncées, mais extrêmement nettes. Jusqu'aux dernières collines qui séparent Rome de la mer, les silhouettes étaient vivement arrêtées en deux ou trois tons de violet dégradés jusqu'au carmin. Sous la trouée d'émeraude par où les nues effondrées laissaient s'engouffrer un faisceau de rayons, les neiges de la Sabine se modelaient par plaques roses d'un métallique éclat. Mais ce que de si vastes horizons offraient de plus bizarre, c'était le contraste de la Sibérie des montagnes avec le Chanaan printanier des plaines. Rome, où l'on distinguait Saint-Pierre et le Colisée, paraissait en feu; le mamelon peuplé de Monte-Porciano se chauffait au soleil: nous grelottions avec de la neige jusqu'aux hanches.

Une demi-heure après, ranimés par une brise tiède, nous descendions à Frascati en suivant des avenues où le laurier des poëtes et le laurier-amande aux larges feuilles composaient, avec les lauriers-tins fleuris, des massifs sur lesquels des chênes verts secouaient leur ombrage. Quelques bouquets de neige fourvoyés sur ce chemin bordé de pervenches, de violettes, semblaient concourir avec les autres fleurs aux promesses de la

saison nouvelle, et sourire aussi parmi les feuilles mortes de la saison finie. Nous atteignîmes ainsi la villa Rufinella, qui appartient à Victor-Emmanuel ; puis la villa Mondragone, si vaine de ses trois cent soixante et quatorze fenêtres, et la Taverne, et je ne sais plus quelles autres ; car à l'entrée de Frascati, la villa du Belvédère, que Jacopo della Porta a dessinée pour le cardinal Aldobrandini, vous fait tout oublier.

Si l'on avait à rectifier, après de rares explorateurs, un point géographique aux déserts les moins fréquentés de la grande Syrte ou de l'Australie, la chose n'aurait pas de quoi surprendre. Mais, en pleine campagne de Rome, après tant d'archéologues et de guides ! Chacun a lu que Frascati a remplacé l'antique *Tusculum ;* que le bourg antique ayant été renversé, les habitants se firent parmi les ruines des huttes avec des branches, *frasche,* et que le lieu a retenu du mot *frasca* le nom de *Frascati*. C'est là une frasque des étymologistes assez choquante pour la raison ; mais de plus, au risque d'encourir le ridicule d'avoir *découvert* Tusculum, il faut se résigner à émettre cette vérité neuve que, pour descendre de Tusculum à Frascati, même avec un estomac si léger que les jambes deviennent des ailes, un bon marcheur se fatiguera deux heures pour le moins. Les Saumaises futurs découvriront peut-être que le Vésinet s'est élevé sur les ruines de Poissy, si *voisin* qu'il en a pris le nom de *Voisinet* ou Vésinet....

Que cette villa des Borghèse aurait de charme si son splendide ameublement comprenait une table servie, ou même, si la réfection la plus ascétique avait été mise au nombre des *renseignements* dont il soit permis de parler au portier ! Accoutumé à l'abstinence, notre guide Alicetto ne comprenait, ni les yeux languissants de *la signora*, ni la rapidité sommaire avec laquelle je parcourais tant de merveilles.

Aussi ne décrirons-nous rien : le souvenir seul m'a rendu confusément le tableau de ces cascades, superposées de manière à produire tout leur effet d'une salle à manger, qui m'arrachait des soupirs. Ces eaux qui tombent de l'Algide font vingt lieues pour se réunir au centre d'un portique orné de statues, et relié aux soubassements des jardins suspendus où j'aurais voulu des arbres fruitiers. L'architecte s'est donné la tâche d'ajuster toute une montagne comme accessoire d'une maison qui ne manque ni de fantaisie ni de grandeur. Dans l'intérieur, notre procès-verbal d'huissier famélique a enregistré à la course de superbes tapisseries, le vieux fauteuil en bois sculpté de Paul V ; contre un plafond, une petite fresque méconnue qui est un bijou : *la Judith* de Dominiquin, portrait

de cette blonde syrène qui charmait à Frascati la jeunesse indigente de l'artiste; à la chapelle, un *Christ en croix* de Guide, — toujours le même : il en vivait.

Cependant, notre ânier qui s'était promis la joie de nos admirations ne nous faisait pas grâce d'une statuette, et c'est en vain que je répétais : « Il est bientôt trois heures ! » Il avait mis en réserve les derniers joyaux de son érudition et il tenait à nous faire consommer le tout. Nous nous évadâmes tandis qu'il nous délayait la légendaire aventure de la fille de Carle Maratte, un conte bleu dénué de vraisemblance, imaginé on ne sait quand pour déshonorer le principat romain. Une fois lancé sur cette voie, Alicetto ne manqua pas de rappeler que la villa Aldobrandini et les terres environnantes n'auraient jamais appartenu aux Borghèse, si Paul V n'avait doté sa famille des apanages confisqués des Aldobrandini par Clément VIII, sur les malheureux rejetons des Cenci-Bolognetti.

En entrant à Frascati, on salue le tombeau de Lucullus, nom d'heureux augure. Pendant qu'on mettait le couvert dans une *locanda* en face de la cathédrale, nous franchîmes le seuil du temple. C'est une église *rococo*, faite par les Barberini et toute mouchetée de leurs abeilles héraldiques. A gauche de la porte s'élève le mausolée du prétendant Charles-Edouard, le vaincu de Culloden, le fils de Jacques III. Il avait soixante-seize ans lorsqu'il mourut en 1788, et que cette sépulture lui fut bâtie par le cardinal Henri Stuart, son frère, évêque de Tusculum, qui prit la peine de se proclamer *Henri IX*. Une métropole de ruines fut donc la dernière seigneurie spirituelle de cette dynastie ruinée.

Frascati n'est qu'une *villace* d'un médiocre intérêt, jetée sur un versant dont la célébrité n'est pas usurpée. Le principal édifice de la grand'-place est un beau séminaire que Benoît XIV a bâti; le plus bel ornement du quartier, c'est une terrasse d'où l'on contemple Rome. En ce moment, une brume flottante et dorée, qui ondulait sur la plaine, la transformait en un lac de feu d'où ressortaient, d'un bleu sombre et comme velouté, les monts lointains et la coupole de Saint-Pierre qui, à cette distance, étonne par son énormité. Le long du coteau fertile par où l'on descend à l'austère stérilité de la campagne romaine, profusion de jardinets, de casinos, de villas, de cafés et autres lieux de désœuvrement, qui justifient pour Frascati la gloire équivoque d'avoir baptisé toutes les guinguettes du monde. Pour animer les rues de figures en harmonie avec cette station, le saint-père a établi là un quartier général de zouaves pontificaux, traînant leur sabre, parlant français presque tous et pour cause, et en qui je retrouvais

les allures militaires de nos soldats. Ils en ont la valeur et sont, en général, d'une prévenance très courtoise.

Enfin, au déclin de la journée, il nous fut permis de rompre le jeûne; et comme un vieux guide qui s'est poussé dans la carrière du brigandage n'est point un personnage vulgaire, nous attablâmes en face de nous maître Alicetto, au risque d'irriter l'ombre du feu président de la Chambre des députés. Le sobre Alicetto, si transcendant en l'art de vivre sans nourriture, nous prouva que sa riche organisation est propre à tout : son appétit aurait tenu tête à deux lions. Au dessert, il demanda la permission de rapporter à sa fille une demi-douzaine de ces petites pommes rouges qu'Appius Claudius a le premier obtenues en greffant sur un coignassier le pommier de Scandius; mais l'origine des *pommes d'Appi* lui fit plus de plaisir que leur possession. En prenant congé de nous, il eut l'honnêteté de s'attendrir, la grâce de nous combler des remerciements les mieux tournés, et la bonté de nous promettre sa protection, à la vie et à la mort. Heureux d'être entré en relations avec les amis des braves gens qu'il avait jadis aidé à détrousser, et qu'à distance il aimait comme d'anciens compagnons d'aventures, il renouvela ses regrets d'avoir appris notre intimité avec le *canonico francese*, trop tard pour avoir pu nous conduire chez l'ancien chef de la bande qui vit honorablement à Genzano, et qui aurait été si heureux de nous offrir un verre de son vin d'Asti. Il termina, vrai trait de mœurs, par nous prier d'offrir à l'abbé ses respects, en l'assurant du plaisir que tous deux auraient à le revoir.

« Quoi de plus naturel ! me dit ma compagne; Alicetto sait gré à ces gens de s'être laissé opérer sans résistance, et il pense qu'ils doivent être ravis d'avoir échappé à la mort. Il a les bons sentiments d'un médecin qui revoit sains et saufs ses anciens malades. » Elle avait raison : lorsqu'au retour je rendis à l'abbé des invitations si engageantes, je vis à quel point l'avait italianisé un séjour de quinze ans dans ces contrées poétiques. « En vérité, s'écria-t-il, ces pauvres gens sont encore là? Quand j'irai à Albano, je serai charmé de les revoir ! »

FRANCIS WEY.



NOTICE SUR LE COLONEL D'ARGY.

La vie et la mort du colonel d'Argy sont pour ses amis d'un cher entretien, pour ses soldats d'un utile exemple. J'écris ces pages avec les notes que ses officiers ont laissées, avec les vives impressions que j'ai ressenties dans la cérémonie de ses obsèques, avec les regrets de l'Eglise universelle réunis à ceux de l'armée pontificale et de l'armée française. Rien ne m'appartient dans cette notice. Les nobles traits et les mots touchants sont du défunt, les réflexions qui les accompagnent sont de ses compagnons d'armes, devenus aujourd'hui ses admirateurs.

Le comte Charles d'Argy, né en 1805, à Malmy-lez-Vandresse, dans les Ardennes, descendait d'une des familles les plus distinguées de la Champagne, dont les alliances sont avec les Coucy, les d'Escordal, les d'Ambly. Il était né soldat et le rêve de son enfance était de porter les armes. Cette vocation se développa encore au collége de Charleville, où il fit ses études. Il en sortit pour s'engager à dix-huit ans dans la garde royale, et mit tout son honneur de gentilhomme au rude apprentissage du métier qu'il aimait. L'expédition d'Espagne fut sa première guerre, il en revint sergent et continua à mériter les moindres grades à force de bravoure et de services. Adjudant sous-officier à la prise d'Alger, la révolution de 1830, qui fit licencier la garde royale, ne le détourna pas de sa carrière. Il trouvait en Algérie, dans cette terre magnifique dont les Bourbons faisaient présent à la France en partant pour l'exil, un nouvel aliment à sa noble passion pour la guerre et à l'ardente curiosité de sa jeunesse. Là se développèrent les grandes qualités de son caractère martial et de son cœur généreux. A mesure qu'il s'éloignait du soldat par le grade, il s'en rapprochait par la bonté. Chaque avancement lui donnait plus d'enfants à aimer, en lui donnant plus d'hommes à conduire; son cœur s'agrandissait avec sa position, et en arrivant à la tête d'un régiment, il se trouva, comme naturellement et sans effort, l'idole, ou pour mieux dire le père de tout le monde. Son surnom était conquis d'avance: on l'appela de suite le bon colonel. Ce grade, qui couronna sa carrière, était le prix longtemps attendu et souvent mérité des services rendus et du sang versé pour la France. Il

avait fait l'expédition de Kabylie sous le maréchal Randon, il fit celle d'Italie sous les ordres du maréchal Niel, et ce fut sur le champ de bataille de Solferino qu'il gagna ses deux épaulettes et son régiment.

Le 53e de ligne lui échut en partage. Il résolut d'en faire un régiment modèle, et il y réussit. Les connaissances spéciales qu'il possédait étaient de celles qui donnent du prestige et qui ajoutent encore aux dons de la nature. D'une taille élevée, d'une force athlétique, d'une adresse surprenante, il relevait et faisait valoir toutes ces qualités par une physionomie franche, ouverte, pleine d'intelligence et d'expression. Sa mémoire était merveilleuse; il connaissait le nom, le pays, les états de services de tous ses soldats, et on les eût retrouvés dans sa tête, disons mieux, dans son cœur, aussi bien que sur les contrôles. Son activité surprenante ne pouvait souffrir le repos ni pour lui-même ni pour les autres. Il savait par sa propre expérience, sinon par l'histoire, qu'il faut tenir toujours les troupes en haleine, et que le meilleur moyen de terminer rapidement et sûrement la guerre, c'est d'avoir des hommes qui sachent en supporter les fatigues aussi bien que les coups. De là son goût si prononcé pour les promenades militaires et les exercices du corps. L'étude assidue et raisonnée de la gymnastique était sa passion en temps de paix. Il avait obtenu, dans l'intervalle de ses différentes campagnes, de l'appliquer à l'école normale de Joinville, dont il fut le créateur. Il en transporta le goût et les pratiques dans son régiment, se mit à la tête de toutes les expériences, paya d'exemple et fit admirer en mille rencontres sa force et son agilité. Il assurait par là la santé du soldat et lui donnait le moyen d'échapper plus facilement à la corruption de l'oisiveté et de l'ennui. D'un accès facile, d'un commerce charmant, vrai gentilhomme par le caractère et les traditions, il charma tout le monde, dans toutes les villes où il tint garnison. La ville de Besançon garde de lui un souvenir tout particulier, parce qu'il y remit en honneur le noble jeu de l'arc, non-seulement parmi les officiers, mais parmi les bourgeois. La loyauté de son caractère, l'entrain et la verve de sa conversation, l'affable simplicité de ses manières, lui valurent partout les plus honorables amitiés. Il était de ces hommes qui se font aimer au premier abord, dont on ne se sépare jamais sans éprouver une sorte de déchirement, et qui laissent après eux d'ineffaçables regrets.

Quand l'âge de la retraite fut arrivé pour lui, le colonel d'Argy ne fit, pour ainsi dire, que changer de régiment, ou plutôt le nouveau régiment qu'il adopta était vraiment le sien, car il l'avait créé sous les auspices de la France et pour le service du saint-père. Entre tous les braves offi-

ciers qui sollicitèrent l'honneur de former la légion romaine, le comte d'Argy se trouvait, à soixante ans, un des plus dignes sans doute, mais peut-être le plus capable. L'empereur, en lui offrant cette tâche glorieuse, ne s'y était pas trompé. Il fallait l'activité, l'énergie, la persévérance et, par-dessus tout, la paternité du bon colonel, pour réussir dans une si rude entreprise. Son nom attira les soldats, sa confiance les encouragea, sa bonté les retint, sa vigilance déjoua la propagande de corruption et de débauche que l'on faisait autour d'eux. Il résista à ces redoutables épreuves, mit la légion sur un excellent pied, et l'ayant formée à Antibes, il la mena sous le drapeau pontifical toute pleine de l'esprit, de la bravoure et de l'honneur français.

Deux ans d'exercices et de travaux suffirent pour rendre le comte d'Argy aussi cher à sa légion que la légion elle-même l'était à Rome et à la France. Il sentit que ce serait sa force autant que sa gloire de reproduire partout la discipline, l'image, le nom de la patrie, aux yeux de ces braves gens qui avaient mis leur confiance en lui. Soutenu par la générosité de Mgr le cardinal archevêque de Besançon, il établit pour les officiers une pension agréable et ouvrit aux soldats un casino où le jeu, la lecture, les conversations, se partagent leurs loisirs. L'aumônier que Pie IX leur donna achevait de leur rendre la patrie absente. Chacun connaît à Rome Mgr Bastide : l'étranger le recherche pour son érudition aussi inépuisable que sa complaisance, le Français sent qu'il parle à un compatriote, et le soldat sait qu'il peut tout lui dire.

Une troupe ainsi formée pouvait affronter l'épreuve du combat; cette épreuve fut longue, terrible, mais décisive pour la gloire du colonel d'Argy et de ses légionnaires. Quatre noms immortels furent, en moins de trois mois, inscrits sur son drapeau : Nérola, Monte-Rotondo, Rome, Mentana. Le colonel avait déployé dans la défense de Civittà-Vecchia des qualités plus rares encore que la bravoure, en préparant la ville et la garnison à opposer aux garibaldiens une résistance opiniâtre. La place n'était défendue que par l'habileté de ses mesures et le courage de ses troupes. Quand le corps expéditionnaire envoyé par l'empereur débarqua dans le port, ce fut lui qui salua le premier le drapeau sauveur. Le général de Failly, qui venait l'y planter, distingua le comte d'Argy entre les héros de Mentana. Il rendit un témoignage éclatant à sa belle conduite et à sa haute influence, le signalant non-seulement pour avoir assuré la défaite de l'ennemi, mais encore pour avoir pris une part active au rétablissement de l'ordre dans les Etats romains.

Au sortir de la bataille, la tâche du colonel n'était pas achevée. Il fallait

préserver la légion du découragement et de l'ennui, en conserver l'effectif par de nouvelles recrues, la rendre insensible aux promesses et à l'or de l'ennemi, et l'établir à jamais dans la voie de l'honneur et du devoir. Ce fut la constante sollicitude de ce vaillant homme, à qui l'âge n'avait rien ôté, parce que sa foi de chrétien avait comme renouvelé en lui l'ardeur du soldat. Etant venu en France, au mois de septembre 1869, il obtint une audience de l'empereur. « Etes-vous content de votre position? lui demanda le prince en le félicitant sur son dévouement à la cause qu'il servait. — Sire, répondit le colonel, j'ai épousé la cause de Pie IX, et, quoi qu'il advienne, je le servirai jusqu'au dernier jour de ma vie. »

Noble parole, qui fut noblement tenue. Ce jour fatal était proche; le comte d'Argy aurait pu le conjurer peut-être s'il eût mis moins d'exactitude et de zèle à remplir, une fois seulement, ses devoirs de chef de corps. Il se sentait mal à l'aise, la température était humide et froide, il était de la prudence de garder la chambre. L'amour qu'il avait pour ses soldats l'emporta. Il alla, selon son habitude, les visiter dans leur cercle, et y faire cette inspection paternelle qu'il s'était imposée chaque jour pour assurer le bien-être moral de son régiment. Ce fut la dernière revue de sa vie militaire. Dès le lendemain, une pneumonie aiguë se déclara, et après deux jours passés dans des alternatives de crainte et d'espérance qui excitèrent au plus haut degré l'intérêt public, il se trouva aux portes du tombeau.

L'aumônier en chef de la légion n'avait pas attendu le dernier moment pour lui rappeler ses devoirs de chrétien. Il alla, dès le commencement de sa maladie, s'asseoir à son chevet et lui parler sans détour des sacrements de pénitence et d'eucharistie. A cette franche ouverture, le comte d'Argy répondit par une franche déclaration de sa foi et de son repentir. Sa confession fut pleine d'humilité; il reçut son Dieu avec des larmes de joie dans les yeux, ses lèvres tremblaient d'un saint respect, et le sentiment du devoir accompli se lisait sur son visage martial, comme s'il eût gagné sa dernière bataille. Pour une âme ainsi préparée, l'onction des mourants n'avait rien de redoutable. Il la reçut deux jours après avec une fermeté d'âme dont toute l'assistance fut profondément émue, répondant aux prières qui étaient récitées autour de lui, surmontant, pour s'y associer, les embarras d'une respiration haletante et tendant visiblement ses pieds et ses mains aux onctions suprêmes. Mgr le cardinal Mathieu, son ami particulier et le protecteur de la légion, entra alors auprès de lui, et, après l'avoir exhorté par les douces et fortifiantes paroles dont il a le secret, il lui donna l'indulgence plénière. On sentait dans ce spec-

tacle l'amitié du prélat, l'autorité de son caractère, le souvenir de sa bienveillance, tout ce qui pouvait honorer une telle fin, consoler une telle agonie. Avec tous ces secours, le colonel attendit tranquillement sa dernière heure, et, comme assuré pour lui-même de l'heureux passage, il ne songea plus qu'aux siens et à ses chers soldats.

Tout l'état-major était présent, tous les officiers pleuraient à chaudes larmes. Ils avaient vu la mort de près en Crimée, en Italie, au Mexique; mais la mort se présentait à eux, ce jour-là, sous un aspect nouveau. Auraient-ils dit comme Villars apprenant la mort de Berwick sur le champ de bataille : « Il a toujours été plus heureux que moi! » Non, la scène à laquelle ils étaient mêlés leur faisait assez voir qu'il y a du courage, qu'il y a de la gloire, qu'il y a du bonheur pour le soldat chrétien à mourir dans son lit en publiant les grandeurs de Dieu et en rendant témoignage à son Eglise.

Ce témoignage fut complet. Non loin du mourant se tenait son neveu, jeune officier de la légion, qui ne pouvait maîtriser sa juste douleur. Le colonel l'appela, puis détachant un portrait du saint-père suspendu près de son lit : « Prends ce portrait, lui dit-il, je te le donne, garde-le précieusement, souviens-toi de servir avec fidélité celui qu'il représente, et d'aimer sa religion, c'est la vraie. » Un instant après, le soldat se réveillait en lui; il s'adressa à tous ses officiers : « Vous irez encore à la manœuvre, Messieurs, moi je pars pour la grande manœuvre qui ne finira plus. » C'était le langage pittoresque et animé du capitaine mis au service de la foi du chrétien.

Cependant l'aumônier se rapproche de lui, l'exhorte encore et lui demande si son sacrifice est fait. Sa réponse fut ferme et précise : Oui, dit-il d'une voix haute, puis, avec un accent mélancolique : « Je ne regrette pas la vie, car elle n'en vaut pas la peine. » Ce n'était pas la réflexion d'un homme devenu indifférent au monde et à ses semblables, car il s'occupait encore de ses compagnons d'armes et, entendant sonner l'heure de leur repas : « Allez, Messieurs, vous me retrouverez encore ici après dîner. » Les officiers, avant de se rendre à ce dernier commandement, lui demandèrent sa bénédiction et se mirent à genoux autour de son lit. Il éleva la voix avec autorité : « Je vous bénis, mes enfants, je vous bénis avec joie; soyez toujours de bons et loyaux soldats, exacts à tous vos devoirs, observant la discipline et fidèles au saint-père que vous avez l'honneur de défendre. Soyez surtout de bons et fidèles chrétiens. C'est seulement dans le sentiment de la foi et dans la pratique de la religion que vous puiserez la force d'affronter sans pâlir le dernier combat et de passer

la dernière revue au tribunal de Dieu. » Puis il les bénit trois fois avec le crucifix qui était sur son oreiller, et, après avoir embrassé la sainte image, il la remit aux mains de Mgr Bastide pour la leur présenter. Chacun la baisa, mêlant ainsi ses larmes au souffle de foi et de piété que ces lèvres mourantes venaient d'y laisser. En ce moment entra M. Prevost, l'un des capitaines de la légion. Il revenait du Vatican, où il s'était rendu pour solliciter une dernière bénédiction du saint-père. Il raconta que le saint-père avait voulu s'informer de l'état du colonel et qu'il lui envoyait sa plus affectueuse bénédiction pour la vie ou pour la mort. En apprenant cette faveur, le mourant se ranima. « Messieurs, dit-il, voyez comme le saint-père est bon, comme Dieu est bon, je remercie le saint-père de la grâce qu'il me fait. » Il appela celui qui devait prendre après sa mort le commandement de la légion : « Major, vous remercierez pour moi Sa Sainteté. C'est un honneur pour la légion. Vous mettrez demain cette bénédiction à l'ordre du jour. » Ce fut sa dernière parole. Il fit embrasser encore une fois le crucifix à ses officiers, les bénit de nouveau, leur adressa ses adieux par trois fois en les saluant de la main, et ferma les yeux pour ne plus les rouvrir ici-bas. Son agonie était commencée, ce fut comme une sorte de léthargie qui ne dura pas plus de dix minutes. Les assistants récitaient les litanies de la bonne mort, et ces prières n'étaient pas achevées que la mort était venue sous l'apparence du sommeil. On invoquait, autour du colonel, les saints qu'il avait le plus vénérés, saint Charles, saint Hubert, saint Sébastien; leur nom puissant semblait encore errer sur ses lèvres, et on voyait assez qu'il leur donnait les derniers cris et les derniers soupirs de sa vie terrestre.

Ainsi finit la longue carrière du comte d'Argy. Adjudant à la prise d'Alger, colonel à Mentana, il avait porté sa première épaulette dans l'Afrique ouverte au christianisme, il laisse la dernière dans Rome rendue au pape et à la civilisation. Peut-on garder plus longtemps l'épée? Peut-on la remettre plus dignement dans les mains de la mort? Un publiciste célèbre (1) a trouvé pour le peindre quelques traits d'une grande justesse et d'une vive éloquence. Il a dit du soldat : « Le comte d'Argy était de bonne race militaire. Il rappelait ces hommes de guerre qu'on a toujours tant aimés en France, et qui, traversant une longue vie le sabre au poing, arrivaient à se faire des amis partout et jusqu'au ciel. » Il a dit de l'homme et du chrétien : « Il ne s'agit pas d'un docteur, ni d'un saint, ni de ce qu'on appelle un dévot. Encore que fort instruit en beau-

(1) M. Louis Veuillot.

coup de choses, le bon colonel était, je crois, assez court en matière de doctrine chrétienne. Il était honnête, bon, miséricordieux, dévoué. Pour le reste, sa foi avait dormi, gardée par l'honneur comme un soldat qui dort, gardé par son armure. Mais au premier avertissement de la mort, au premier appel du clairon, le chrétien s'était réveillé prêt à combattre. Debout ! Présent ! »

Le colonel mourut le 27 janvier 1870. Le lendemain, à cinq heures du soir, sa dépouille mortelle fut transportée dans notre église nationale de Saint-Louis par les soldats et les officiers de la légion. Il semblait voir l'armée du saint-père remettant à la France le corps d'un fils, et le héros de la croisade moderne ramené parmi les siens à travers la ville sainte, comme saint Louis avait été ramené des murs de Tunis dans son royaume. Les pleurs des légionnaires servaient d'escorte au colonel bien plus encore que leurs armes, la douleur était peinte sur toutes les figures, et la ville entière, pressée sur le passage du cortége, avait cette attitude digne, émue, recueillie, qui signale les grandes pertes et qui est le vrai deuil des grandes cités.

Le samedi 29, à neuf heures du matin, a eu lieu le service funèbre. Personne ne manquait à la cérémonie. Dans la tribune du chœur les cardinaux archevêques de Besançon et de Rouen, qui semblaient, en tenant leurs yeux élevés vers le ciel, commander l'espérance autant que la prière ; à l'autel, M[gr] le prince de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, entouré de tout le clergé de Saint-Louis ; autour de l'autel, plus de cent évêques de toutes les nations et de tous les rites, mêlant leur langue dans les mêmes regrets, mais surtout des évêques français, à qui il appartenait plus encore qu'à tous les autres de représenter cette patriotique douleur. Au-dessus de la nef, à droite, l'ambassadeur français, marquis de Banneville, et tout le personnel de l'ambassade, les représentants de S. M. le roi de Naples et de S. A. R. le duc de Parme, le duc de Gallèse, le directeur de l'Académie de France et une foule de notabilités romaines et étrangères; à gauche, S. Exc. le général Kanzler, ministre des armes, MM. de Courten et Zappi, généraux de brigade, le général Dumont, commandant le corps français en garnison à Civittà-Vecchia, tout l'état-major de l'armée pontificale, des officiers de tout grade en grand costume. Le corps du colonel, déposé à terre au milieu de la grande nef, selon l'usage, si humble et si chrétien, du pays, était surmonté des insignes de son grade et des croix qu'il avait obtenues dans sa longue carrière. On y comptait l'Aigle de Prusse, l'ordre du Mérite militaire de Savoie, celui de François I[er] de Naples, la croix de commandeur de la Légion

d'honneur et celle de l'ordre de Pie IX : brillants hochets de la vanité humaine, que l'Eglise laisse mettre sur le cercueil pour montrer le peu qui nous reste d'une longue et glorieuse vie, mais à côté desquels la piété avait placé des symboles de résurrection et de grâce, deux cierges enfin, l'un à la tête, l'autre aux pieds du défunt, le seul luminaire de ce noble deuil, commun aux pauvres et aux riches, aux grands et aux petits, témoignage de leur commune foi en paraissant devant leur juge. Les pauvres et les petits peuvent être cités dans cette circonstance, ils remplissaient les bas-côtés et les abords de l'église. Ils connaissaient le bon colonel, non-seulement par ses faits d'armes, mais par ses bienfaits, et leur présence venait révéler toutes les aumônes que sa main droite avait cachées à sa main gauche. Après avoir jeté de l'eau bénite sur le drap mortuaire, les assistants sortirent en s'entretenant des qualités du défunt. Les officiers disaient de lui : C'était le meilleur des camarades; les soldats : C'était notre père; les évêques : C'était un vrai chrétien.

La sépulture du colonel était assez indiquée par les circonstances. C'est une grâce de mourir à Rome, c'est une grâce d'y reposer. M. d'Argy les avait grandement méritées l'une et l'autre; Dieu lui fit la première, le pape lui accorda la seconde; mais la France n'a rien perdu de ses restes précieux ni de cette gloire nationale. C'est l'église de Saint-Louis-des-Français qui est devenue le dernier asile de ce noble cœur. Ses nefs, ses chapelles, son sanctuaire, sont tout parés du nom et des tombes de nos nationaux. Des cardinaux, des évêques, des diplomates, des dames d'une grande naissance, des artistes d'un grand mérite, ont peuplé de leurs cendres ce sol tout français. Il y manquait peut-être une épée; voilà celle que notre patrie a mise au service du saint-siége. Hier elle était debout auprès du trône de Pie IX; aujourd'hui elle est couchée à l'ombre du grand nom de saint Louis.

Qu'elle repose en paix ! La légion vient de retrouver dans le colonel Perreaux un autre d'Argy. Par une de ces circonstances heureuses où l'on doit voir un favorable augure, ce nouveau chef sort du 53e, que le colonel d'Argy avait commandé lui-même avec tant de distinction. Le choix de l'Empereur, l'agrément du saint-siége, ses services distingués, ses sentiments personnels, tout le recommande. Il continuera dans la légion l'esprit de son prédécesseur. La légion, pour demeurer fidèle au saint-père et digne de la France, n'a qu'à demeurer elle-même. Elle a, pour s'aider au devoir, un nom qui oblige et des souvenirs qui sont la consigne de l'honneur.

L. Besson.

SCÈNES HISTORIQUES.

LES SAINTS DES MONTS JOUX.

I.

De grandes choses se passaient dans le monde.

Attila, fils de Mundiuque, montait sur le trône des Huns; cet homme, qui devait être appelé le roi des rois et le fléau de Dieu, s'apprêtait à couvrir et à ravager la terre.

Théodose publiait le Code fameux qui garde son nom.

Le Franc Clodion battait les Romains et avançait en Gaule.....

— Les grandeurs des hommes passent et s'en vont au néant. Que reste-t-il aux césars de leur prodigieuse puissance? Leurs richesses les ont quittés, leurs corps ne sont plus qu'une poussière, leur pourpre un vain lambeau que les vers ont rongé.

— Et voici de nouveaux rois qui s'élèvent, de nouveaux conquérants.

— Ils passeront aussi, et après, que seront-ils? .... La vie est courte et ses plaisirs sont vides.

— Le marbre ni l'airain ne peuvent fixer la gloire. Nous avons vu l'autel d'Auguste servir de sanctuaire au Christ, et les colonnes superbes de notre Izernore tomber sur l'idole qu'elles devaient protéger.

— Montons, mon frère, montons encore. Cherchons Dieu et la vraie vie. Lui seul est grand!

— Et seul est sage celui qui l'aime et qui s'attache à lui.

Ainsi parlaient deux hommes jeunes encore, aux traits graves et doux

et couverts de grossiers vêtements de peaux de bêtes; sur leurs épaules quelques instruments de culture et des haches à abattre le bois (1). Ils suivaient, à l'extrême sud du mont Joux, un sentier à peine tracé le long d'un torrent rapide et le remontaient de rochers en rochers. Parfois ils chantaient les louanges de Dieu, se répondant l'un à l'autre sur l'un de ces airs graves et lents que les pieux prêtres de l'école d'Ainay (2) leur avaient appris. Le bruit sauvage des eaux se brisant sur les rochers accompagnait leur voix. Puis, gravissant toujours le pénible sentier, ils reprenaient leur sage parole.

La villa de Jeurre avait été dépassée, puis les débris du pont de Brive; le site devenait de plus en plus sauvage; bientôt toute trace humaine se perdit, et, s'enfonçant au plus épais et au plus rude des rochers et des bois, nos étranges voyageurs, priant et chantant, montaient toujours.

Enfin, au fond d'une sorte de clairière, ils aperçurent un sapin énorme dont les basses branches formaient comme un grand toit circulaire, et au pied duquel une source laissait échapper ses eaux.

— Frère, dit celui des deux qui semblait le plus âgé, nous sommes arrivés; voilà mon palais et ma villa, mon camp et ma forteresse; sois-y le bienvenu et que le Seigneur Jésus soit mille fois béni pour t'avoir inspiré d'y venir partager mes travaux et mes joies!

Ils pressèrent le pas; mais bientôt le nouveau venu s'arrêta, muet d'étonnement et le bras étendu vers l'arbre. Il montrait des branches arrachées, tordues, hachées, jonchant le sol, mêlées de blocs de rochers épars, l'eau de la source bourbeuse et souillée.

L'aîné sourit......

— Ce sont les traces du dernier combat, frère; désormais nous combattrons ensemble, ensemble nous vaincrons.

S'étant donc établis sous le toit du grand sapin, ils commencèrent à

(1) *Allatis seminibus vel sarculo.* (Anonyme de Condat, *Vit. s. Rom.*, c. I.) *Communi consensu eremum petunt et accedentes simul in Jurensis deserti secreta.* (Grég. de T., *Vit. patr.*, c. I.) L'anonyme dit que les deux frères n'entrèrent pas ensemble au désert; il est sans doute mieux informé que Grégoire de Tours, mais il est permis de penser que lorsque Lupicin quitta le monde, Romain, son aîné, déjà au désert, alla à sa rencontre et lui montra le chemin de sa solitude.

(2) Ils avaient été tous deux élevés au couvent d'Ainay, à Lugdunum; cette maison, dont l'église existe peut-être encore, s'était élevée sur les ruines du fameux temple d'Auguste, au confluent de la Saône et du Rhône, où, si longtemps, toute la Gaule romaine était venue apporter des vœux. Le nom d'Ainay vient d'*Atheneum*. On sait que Caligula avait institué au temple d'Auguste un athénée où se donnaient des joutes littéraires.

vivre dans une parfaite charité, priant et chantant les louanges de Dieu, travaillant la terre, mangeant des racines et des fruits sauvages et se livrant aux inspirations de la plus austère pénitence (1). C'étaient Romain et Lupicin, d'Izernore, qui venaient doter nos montagnes séquanaises des vertus angéliques des solitaires de l'Orient (2). Lupicin, plus jeune, plus ardent et plus sévère, allait dans les œuvres de macération plus loin que Romain, non moins fervent, mais plus doux et plus modeste.

— Qu'ils viennent, disait le nouvel athlète, qu'ils paraissent, les ennemis de Dieu et des hommes, je les attends, je les défie!.....

Cette sorte d'évocation fut entendue; ils vinrent en effet......

Comme les deux frères étaient en prière, quelques pierres tombèrent à leurs pieds; puis, l'attaque devint plus terrible, des fragments de rochers, bondissant du haut de la montagne, venaient tout autour d'eux labourer le sol et s'y enfoncer. Les saints souriaient et priaient, s'armaient du signe puissant des chrétiens, et le calme renaissait. Cela se renouvelait souvent.

Un jour, au milieu d'une grêle de pierres, Romain fut atteint, renversé sur la terre, et son sang coula (3). Aussitôt une grande clameur s'éleva, mêlée de ricanements et de cris de triomphe.

— Mon frère, dit Lupicin troublé, entendez-vous ces cris?.... Ce sont peut-être les sauvages habitants de ces montagnes que nous croyions désertes, ou les Alémans impies des terres helvètes qui veulent nous chasser, nous et notre Dieu.

— Non, dit Romain, ce sont les esprits impurs qui longtemps ont eu un culte près de ces lieux, les démons d'Héria et de Mauriana qui sortent de leurs ruines et se vengent sur nous de leurs autels brisés; ou

(1) « Tabernacula fingunt, prostratique solo Dominum diebus singulis cum psallentii modulamine deprecantur, victum de radicibus quærentes herbarum. » (GRÉG. DE TOURS, *Vitæ patrum*.)

(2) « Tugurium fraternum professionemque ardenter expetiit: futurum procul dubio quod rei postea probavit eventus, ut in nidulo illo, hoc est secreto eremi, tanquam par turturum vel duo pulli columbarum spiritalem sobolem, divini scilicet verbi inspiratione conceptam, monasteriis ecclesiisque Christi castâ parturitione diffunderant. » (Anonyme de Condat, *Vit. s. Rom.*, c. I.)

(3) « Sed quoniam livor illius qui de cœlo delapsus est semper insidias humano generi consuevit intendere; contra hos Dei servos armatus, hosque per ministros suos à cœpto itinere nititur revocare Nam lapidibus urgere eos demones per dies singulos non desinebant, et quotiescumque genua adorandum Dominum deflexissent, statim imber lapidum super eosdem jacientibus demoniis deruebat, ita ut sæpè vulnerati immensis dolorum cruciatibus torquerentur. » (GRÉG. DE TOURS, *Vit. patrum.*)

bien ce sont ceux de la haute Egypte que les vertus des saints en ont chassés et qui viennent essayer sur nous leur pouvoir. Demeurons fermes, mon frère, et prions.

Une nuit, des ours d'une grandeur effrayante s'approchèrent, les regardant en silence et semblant se concerter entre eux; puis des serpents énormes se glissèrent sous leurs couches, essayant de les étouffer de leurs froids anneaux. Plus forts que les autres, ces ennemis résistèrent longtemps.

— Sommes-nous bien sûrs, frère, disait Lupicin, que Dieu nous veuille dans ce désert, où le travail et la prière même nous deviennent impossibles ?

Romain ne répondait rien.......

Enfin, un jour, au milieu du ciel le plus serein, une nuit subite couvrit la montagne et un grand orage s'éleva; de livides éclairs déchiraient la nue et des ébranlements profonds fendaient bruyamment les rochers. A genoux sous le grand sapin, Romain et Lupicin priaient.

Tout à coup l'arbre immense frissonne, ses racines énormes semblent s'ébranler et se tordre sous le sol qui s'agite; il se balance d'une manière effrayante, il vacille, il va tomber, il tombe!.....

Les deux frères se sont enfuis ....

A travers la nuit épaisse, ils descendent précipitamment le sentier du torrent, tombant de rochers en rochers, fuyant éperdus........ Dieu et sa force semblait les avoir abandonnés, ils avaient douté.

A mesure qu'ils descendent, la tempête s'apaise et bientôt un rayon de soleil perçant le nuage éclaire à leurs yeux quelques pauvres cabanes. Nos fugitifs entrent dans l'une d'elles; une femme courbée par l'âge s'y trouve. Surprise de les voir pâles et tremblants, elle leur en demande la cause.

Déjà honteux de leur défaite, Romain et Lupicin racontent humblement leurs fautes.

— Hommes de Dieu, leur dit cette femme, comme saisie de l'Esprit divin, il fallait repousser avec plus de courage le démon et ses attaques, et ne pas reculer devant l'ennemi. Que de fois n'a-t-il pas reculé lui-même devant les amis de Dieu! Dévoré d'envie contre tout ce qui est saint, ce qu'il craint le plus, c'est de voir l'homme s'élever au rang d'où il est tombé.

Couverts de confusion et navrés de regrets, les deux frères, se retirant à l'écart, disaient: Malheur à nous parce que nous avons péché contre Dieu, et voilà qu'une femme même nous reproche notre lâcheté (1)!

(1) Tout ce récit est pris à Grégoire de Tours; l'anonyme de Condat ne dit rien qui

Ils remontent la montagne, arrivent à leur saint asile ; le grand sapin était debout, leur offrant son ombre, la source coulait limpide, le désert avait repris sa paix ; devant le repentir tous les prestiges avaient disparu.

Reprenant dès lors leur première vie avec une ardeur nouvelle, mais surtout avec une humilité plus grande, nos deux solitaires offrirent bientôt le spectacle de deux anges plutôt que de deux êtres humains.

Un jour Romain dit à son frère : J'ai vu deux jeunes hommes monter vers nous ; Dieu me les a montrés, ils viennent de Noiodunum (1) : le Seigneur leur a donné comme à nous l'amour du désert ; ils nous cherchent péniblement dans les rochers ; allons à eux.

Tous deux, le cœur ému déjà pour ces deux nouveaux frères que le Ciel leur envoyait, coururent à leur rencontre et les accueillirent avec tendresse (2).

II.

Des chasseurs avaient entrevu ces quatre hommes travaillant et priant ; des malades montant à eux chargés de leurs souffrances, des malheureux obsédés par de mauvais esprits, en étaient redescendus délivrés et guéris ; la renommée de ces vertus et de ces prodiges s'était répandue dans la plaine ; bientôt de nombreux disciples arrivèrent, croyant voir sur ces sommets la porte du ciel ouverte comme au haut de l'échelle mystérieuse de Béthel, et, s'agenouillant près de nos saints, ne voulurent plus redescendre dans les vallées du monde (3).

vienne l'appuyer ou le contredire. Tillemont fait remarquer qu'il ne faut pas s'en étonner, les hagiographes faisant souvent moins l'histoire des saints que leur éloge, et passant quelquefois sous silence leurs fautes et leurs faiblesses.

(1) « Quo in tempore duo quidam juvenes Nugdunensis municipii (Nyon). » (Anonyme de Condat, *Vit. Rom.*, c. I.)

(2) Le saint ayant eu révélation de leur arrivée, courut à leur rencontre, et la joie qu'il fit éclater dans l'effusion de sa tendresse envers ces deux premiers enfants que le Ciel lui envoyait, fit donner au sentier par où ils arrivèrent le nom duquel est dérivé celui que porte aujourd'hui le chemin des sept montagnes (Septmoncel), devenu une promenade très agréable, nom heureux, qui semble redire à ceux qui le fréquentent la douce affabilité de Romain : on l'appelle l'*Accueil*. (MONTGAILLARD, *Hist. de l'abb. de Saint-Claude*, t. I, p. 44.)

(3) « Nonnulli institutionis hujus visuri miracula, atque exempli dona convenientia domi reportaturi, conveniunt : alii etiam vexatos demoniis cæterisque diaboli larvis oratione sanctorum cum propriâ fide curandos et mente impotes, et corpore nexos adducunt quorum plurimi, incolumitate receptâ, ad propria sunt regressi. Ast alii intantum compuncti, jejunio ac vigiliis in monasterio permanserunt..... » (Anon. de Cond., *Vit. s. Rom.*, c. I.)

Le vieux toit du sapin n'avait plus assez d'ombre pour ce peuple nouveau ; la hache fit tomber des arbres, et des cabanes de bois et une chapelle de bois s'élevèrent, façonnées par les fils de Romain. Des terres incultes fouillées par le travail reçurent la semence, et la vie avec le pain de l'homme germèrent au désert. Ainsi Condat (ils avaient donné ce nom à leur retraite (1)), fonda son domaine sur les plus beaux des titres, ses sueurs et ses vertus (2).

Chaque jour voyait s'élever de nouvelles cellules, et chaque religieux habitant seul la sienne, bientôt une ville d'un aspect étrange apparut aux regards ; ces cases brunies d'où ces hommes, bruns aussi sous leurs vêtements de peaux, sortaient tous au même son de l'airain ; ces chants qui, lorsque tout était silence au désert, s'élevaient du sein de la nuit vers le ciel ; cette prière qui, jusque sous l'épais manteau des neiges et sous la mort qu'apporte l'hiver, vivait et brûlait, quel spectacle étrange et nouveau ! Les Gaules jamais n'avaient vu rien de semblable, et si, quittant sa villa de marbre pour contempler cette ville de bois, le curieux et frivole patricien de Séquanie redescendait la montagne, riant de cette folie nouvelle, d'autres, et en grand nombre, à la vue et au parfum de cette fleur exquise, mais encore inconnue, des jardins du Christ, ou s'en retournaient tout pensifs et meilleurs qu'ils n'étaient venus, ou même demeuraient là, séduits et enchantés. Il y avait en effet de quoi repousser ou séduire. Le temps des moines était partagé entre la prière, la lecture et le travail des mains (3). Leur nourriture était des plus frugales, car tous ils s'étaient engagés au nom de Jésus-Christ à ne jamais goûter la chair des animaux terrestres ni des oiseaux du ciel (4). Il allaient vêtus d'une pauvre tunique et d'une coule (5), leur chaussure était de bois.

Malgré l'aspect effrayant de cette vie de pénitence, Condat s'accrut si

(1) Condat, *cond* ou *cand*, en celtique confluent; confluent de la Bienne et du Tacon. Condatiscone, *con* ou *yscon*, rocher.

(2) « Cùm jam beati eremitæ populis publicati fuissent, fecerunt sibi monasterium, quod Condatiscone vocitari voluerunt, in quo succisis silvis et in plana redactis, de laboribus manuum propriarum victum quærebant. » (GRÉG. DE T., *Vit. patr.*)

(3) Les moines se proposaient surtout d'imiter la vie des anachorètes de l'Orient. Ils lisaient tous les jours les règles de saint Pacôme, de saint Basile, des moines de Lérins, de Cassien, et trouvaient leurs modèles dans les vies des pères du désert. (Anon. de Condat, *Vie de saint Eugend.*)

(4) « Nullus, in Condatescenti præsertim cœnobio, hodiè usque in Christi nomine de animali quidquam, exceptis lactibus, aut de alitibus præter ova, infirmans duntaxat, audeat degustare. » (Anon. de Cond., *Vit. s. Lupic.*)

(5) Sorte de capuchon, du latin *cuculla*.

bien qu'il parut nécessaire aux deux saints fondateurs de diviser leur œuvre. Des religieux partirent dans plusieurs directions, et ces essaims allèrent se poser en divers lieux. Rien ne nous apprend d'une manière certaine quelles furent ces premières colonies, mais plusieurs pensent, et avec fondement, que l'ancien monastère de Tarnate, qui depuis fut Agaune (1), est l'un des premiers produits de notre Jura monastique. Sur le versant helvétique de la montagne, au bord du petit lac de Joux, un ermite nommé Poncius vint se fixer à une époque inconnue, et ses successeurs regardèrent toujours Condat comme leur source. Coligny, le val Saint-Jean près d'Acey, Sirod près de Champagnole, virent se fixer des essaims de Condat.

L'éloignement de quelques uns de ses enfants n'avait point amoindri la sainte cité de Romain; les vides s'étaient rapidement remplis. Une véritable basilique, mais toujours en bois, dédiée à saint Pierre, saint Paul et saint André, remplaça la chapelle primitive, et, l'espace une fois encore devenant trop étroit, il fallut se dédoubler de nouveau.

A une lieue à l'ouest de Condat, non loin de l'antique Mauriana et des ruines de la druidique Héria, dans une vallée plus fertile à laquelle quelques vieux Celtes avaient autrefois laissé le nom de Lauconne, Romain et son frère firent construire un oratoire entouré de cellules, et bientôt, sous la direction plus spéciale de Lupicin, cent cinquante religieux les peuplèrent (2).

Puis, ce furent de pieuses femmes qui gravirent la montagne.

Un jour, à la porte de Condat, les deux frères reconnurent à la tête d'une troupe nombreuse de veuves et de vierges, Yola leur sœur (la femme peut-être que Lupicin avait laissée dans le monde).

Etonnés, effrayés presque de ces souvenirs du cœur, les deux saints accueillirent ces nouvelles conquêtes, mais en même temps les séparèrent rigoureusement de leur solitude. Un rocher leur fut consacré entre Condat et Lauconne. Là, enfermées avec Dieu seul, ces saintes qui pres-

(1) Saint-Maurice en Valais.

(2) « Tantusque fervor de Dei amore proximos locorum accenderat, ut congregata ad officium Dei multitudo simul habitare non posset: feceruntque iterùm aliud monasterium, in quo felicis alvearis examen instituerunt. Sed et his deinceps cum Dei adjutorio ampliatis tertium intra Alemanniæ terminum monasterium locaverunt. » (GRÉG. DE T., *Vitæ patrum.*) — Saint Grégoire de Tours parle ici d'un troisième monastère d'hommes fondé par les deux saints abbés de Condat et de Lauconne, sur le territoire de l'Alémannie. Ce monastère n'est autre que celui de Romain-Moutier, situé dans le canton des Urbigènes, aujourd'hui le pays de Vaud, alors partie de l'Alémannie.

que toutes avaient des pères, des frères, des fils, des époux peut-être à quelques pas d'elles, jamais ne les voyaient, jamais ne les entendaient, jamais n'en savaient nulle chose, sinon que comme elles et pour elles ils priaient Dieu et qu'un jour ils se retrouveraient en son sein.

Les diverses époques de ces événements de la vie de nos déserts nous échappent, effacées par le temps : un fait cependant s'y distingue par une date précise, c'est l'élévation de Romain au sacerdoce. En l'an 444, saint Hilaire, évêque d'Arles, étant à Vesontio, entendit parler des vertus et des œuvres du saint du Jura ; il voulut le voir, et lui ayant envoyé deux de ses clercs pour l'amener près de lui, il lui donna l'onction des prêtres, voulant, malgré son humble résistance, lui donner par là plus d'autorité sur ses disciples. Un accroissement d'humilité sembla accompagner chez Romain cette dignité que, sur terre, nulle autre n'égala jamais.

III.

Condat avait été un refuge pour les maux de l'âme et les douleurs du corps ; celles-ci allaient y trouver un secours tout spécial. En 451, la tempête éclatait dans la plaine, et du haut de Condat, comme de ces sommets élevés d'où l'on voit impunément rouler le tonnerre sous ses pieds, l'on pouvait voir sans en être atteint les ravages de l'orage ; cet orage, la date le dit assez, c'était Attila.

Des troupes de fugitifs arrivent au monastère; leurs maisons, leurs champs brûlent dans la vallée; ils ont tout perdu. Ceux qui savent combien est douce la perte volontaire des biens du monde se sentent émus à la vue de ceux qui pleurent leur perte involontaire, et ceux qui se sont arrachés aux richesses couvrent de leur pitié ceux à qui ces richesses sont violemment arrachées.

Un vaste asile, le *xenodochium*, est aussitôt construit pour ces populations nouvelles et suppliantes, et les fils de Romain, personnification de la civilisation chrétienne, pansent les plaies que fait la barbarie incarnée dans les farouches soldats du roi des Huns.

On le sait, l'agonie parcourait en tout sens nos douloureuses vallées : Vesontio, jonchée de cadavres, restait déserte !.... dix autres cités se mouraient, Condat enfin restait le seul point vivant de notre province. Là, sur les hauts rochers de Joux, le cœur battait encore à la malheureuse Séquanie.

IV.

Le flot des Huns, arrêté par les sommets du Jura, n'avait point envahi le bassin du Léman ; les villes des hommes et les églises de Dieu y avaient échappé à la destruction.

A l'une des extrémités du beau lac bleu des Helvètes, Genève mirait encore ses tours romaines dans les eaux ; à l'autre, Octodurum (1), plus heureux que Vésonte, avait conservé debout la crosse de ses évêques, et Tarnate la châsse de ses martyrs. Autour de leurs saints ossements il se faisait un grand concours de pèlerins.

Romain, qui du faîte de Condat pouvait presque apercevoir ces tombeaux vénérés, voulut s'y rendre. Il partit avec le moine Palladius, et descendit à Genève. Ne voulant point, afin de demeurer inconnu, passer la nuit dans la cité, comme l'ombre tombait et que les seules pointes des Alpes gardaient encore l'or rose du couchant, les deux religieux trouvèrent tout ouverte sur le chemin une cabane appuyée au creux d'un rocher et y cherchèrent un abri. Bientôt entrèrent un vieillard et son fils courbés sous des charges de bois; à l'aspect des étrangers, ils reculèrent, et, comme les deux saints s'avançaient les bras ouverts pour les rassurer : « Nous sommes lépreux, » dirent-ils. Mais au lieu de voir, comme ils s'y attendaient sans doute, les deux voyageurs s'enfuir, Romain courant à eux les embrassa avec amour, puis, ayant partagé leur repas, passa la nuit sous leur pauvre toit.

Au point du jour, la route fut reprise vers Tarnate.

Mais à peine avaient-ils traversé Genève qu'une grande rumeur se faisait dans la ville; le peuple s'amoncelait autour des deux lépreux, qui, miraculeusement guéris, étaient accourus sur les pas des saints, leurs *grands hôtes* (2), pour leur exprimer leur reconnaissance, et publiaient hautement la merveille. Tous d'ailleurs pouvaient en juger de leurs yeux accoutumés à voir les deux pauvres bûcherons couverts de ce mal hideux, et admirant aujourd'hui la netteté de leur corps.

L'évêque aussi bien que le peuple brûlait de voir de ses yeux cet homme de Dieu qui semait les miracles sur ses pas. On garda les défilés des montagnes, afin qu'à son retour Romain ne pût se dérober à la pieuse avidité de tout un peuple. En effet, à peine le saint du Jura a-t-il remis

(1) Martigny en Valais.

(2) *Magnorum hospitum*. (Anonyme de Condat, *Vit. s. Rom*, c. IV.)

le pied dans Genève, que l'évêque, que les prêtres, que les grands, que le peuple, que tous se pressent autour de lui; deux hommes prosternés baisent ses pieds, ce sont les deux lépreux guéris; d'autres infirmes retrouvent la santé à son ombre; alors l'enthousiasme n'a plus de bornes, on enlève l'homme de miracles, on le porte en triomphe, et l'on ne consent enfin à lui rendre sa liberté qu'après avoir entendu de sa bouche la parole de vie.

Effrayé de ses saints triomphes et fuyant comme un criminel poursuivi, Romain se hâte de s'enfoncer dans les sentiers des bois et ne se croit en sûreté que lorsque, sous les pauvres toits de Condat, il a retrouvé sa vie de prière, de pénitence et d'humilité.

Cependant, la mesure des vertus que Dieu demandait de Romain était comble, sa couronne était prête au ciel. Vers 460, le saint vieillard fut averti de sa fin et dit à son frère : « Tu sais que, bien que j'en fusse très indigne, Dieu m'a accordé le don de guérir, et que beaucoup, par la vertu de la croix du Seigneur, ont repris la santé sous l'attouchement de ma main. Il y aura foule à mon tombeau. Je te prie donc de me faire inhumer loin de Condat. » Il disait cela afin de ne point troubler la solitude et menacer l'humilité de cette maison de prières. Puis, il se fit porter à la Balme, qui était le monastère de sa sainte sœur, afin de la revoir une fois en cette vie. Ce fut là que la mort le visita et qu'il fut mis au tombeau. Comme il l'avait prévu, la foule se fit autour de son corps; de nombreux miracles s'y opéraient chaque jour, et bientôt l'église de la Balme ne fut plus connue que sous le nom de Saint-Romain.

V.

On se rappelle que Lupicin avait apporté au désert une âme plus rude, moins douce, moins indulgente, moins humble peut-être que celle de son frère, qui brillait surtout par son admirable mansuétude et son inépuisable miséricorde.

La leçon que sa faiblesse passagère en présence des assauts infernaux lui avait donnée avait sans doute dompté sa confiance, quelque peu orgueilleuse. Tant que Romain avait vécu, ils s'étaient corrigés et complétés l'un par l'autre; seul maintenant, Lupicin sembla s'inspirer de la douce bonté de son frère, et, devenant indulgent pour ses enfants, garder pour lui seul les pieux excès de son ardeur pénitente. Il avait fini par ne plus manger que tous les trois jours et, quelques années avant sa mort, par ne plus jamais boire, même dans les plus grandes chaleurs de l'été; il

plongeait seulement ses mains dans l'eau froide afin de se rafraîchir quelque peu. Ses nuits se passaient le plus souvent en prières au pied des autels, et quand, tombant de sommeil, il était forcé d'y céder, appuyant sa tête contre le bois de sa stalle, il prenait de courts instants de repos; en hiver cependant, un tronc creusé lui servait de lit. Jamais il ne fut possible de lui faire accepter l'honneur du sacerdoce. Pour ses religieux chaque jour s'accroissait sa douceur ; l'on eût dit que plus approchait le moment de son union avec le divin modèle, plus il se rendait semblable à lui. Plus d'une fois, il retint par sa charitable bonté de pauvres frères poussés par le démon à déserter la sainte montagne; plus d'une fois, par ses soins pleins d'amour, il rappela à la vie de pieux disciples que l'excès outré de leur zèle conduisait à la mort.

Tant de vertus, et de vertus conquises sur un naturel altier, méritèrent au serviteur de Dieu les plus hautes faveurs du Ciel; sa main devint miraculeuse comme l'avait été celle de son frère. Sans parler des guérisons nombreuses que les infirmes et les malheureux obsédés des malins esprits allaient chercher près de lui, tantôt c'étaient les blés du couvent qui se multipliaient à sa prière, tantôt un amas d'or que Dieu lui indiquait dans quelque ruine des montagnes, et qui l'aidait dans les temps de famine à soutenir ses religieux et le peuple de malheureux sans cesse groupés autour de lui (1), tantôt enfin sa puissance, atteignant à des distances énormes, allait au loin opérer des prodiges.

Le comte gallo-romain Agrippinus, gouverneur de Narbonne pour l'empire, accusé de trahison par le maître des milices Egidius et condammé à mort par Majorien, attendait dans les cachots de Rome l'exécution de la sentence; mais Lupicin était son ami. Sur les sommets de Condat, le saint abbé jeûnait et priait pour celui qu'il aimait. La nuit qui devait précéder le supplice, Agrippinus dormait de ce sommeil des condammés qui n'est point un repos; tout à coup, Lupicin est près de lui, il l'exhorte à prendre courage, puis touche mystérieusement du doigt une pierre de sa prison et disparaît. Secouant son sommeil, Agrippinus saisit un pieu qui se trouve sous sa main, presse la pierre indiquée, la repousse sans peine, et, s'échappant par l'ouverture, court à Lauconne remercier son ami (2).

Lupicin déjà vieux s'en alla vers le roi Chilpéric, qui alors régnait en Bourgogne (3), car il avait entendu dire qu'il habitait la ville de Genève.

(1) Anon. de Condat et Grégoire de Tours.
(2) Anonyme de Condat.
(3) Chilpéric, roi des Burgondes, régnait à Genève; il mourut vers 465.

Cette phrase de Grégoire de Tours est d'une naïveté charmante; un roi puissant régnait à Genève, à une journée de marche de Condat, et Lupicin avait entendu dire que cela était ainsi. Un roi, une cour, une armée, tout un monde bruyant et luxueux à quelques pas de notre saint moine, et c'est à peine s'il en est instruit; tout cela s'agitait et remuait dans les basses vallées du monde, et n'atteignait pas aux pieds de celui qui priait sur la montagne de Dieu. Il l'a entendu dire pourtant et se met en marche pour s'y rendre.

Quelle grande raison, quels grands intérêts peuvent donc l'y amener? Est-ce la prospérité, sont-ce les ressources de ses monastères qu'il va chercher à augmenter? Mais celui qui multiplie les blés, qui dispose de l'œil de Dieu pour découvrir les trésors cachés, irait-il demander de l'or aux princes de la terre? Non. L'historien de Condat nous en donne une raison plus élevée et plus vraie :

De pauvres Séquanais, opprimés par un homme puissant, vinrent à Lupicin comme au guérisseur de toutes les misères, pour lui demander secours; d'extraction libre, ils avaient été contre tout droit réduits en esclavage. Celui qui, dans la règle de Condat, avait établi que l'esclave entrant avec son maître en deviendrait aussitôt l'égal, ne pouvait que prendre avec chaleur la défense de malheureux auxquels les lois humaines elles-mêmes devaient garantir la liberté.

Il part pour Genève, sachant qu'il trouvera à la cour du roi des Burgondes l'oppresseur qu'il va accuser. Or, lorsqu'il eut franchi le seuil du palais, la chaire du roi, qui à cette heure siégeait en un banquet, trembla, et le roi dit : La terre a tremblé. Les siens répondirent qu'ils n'en avaient rien ressenti. Mais le roi reprit : Courez à la porte, de peur que quelque ennemi ne survienne pour nuire à notre puissance, car ce n'est point sans cause que cette chaire a tremblé. Et ceux qui coururent se heurtèrent à la porte contre un vieillard vêtu de peaux de bêtes et vinrent le redire au roi, qui leur ordonna de l'amener devant lui, et il se tint devant ce roi comme autrefois Jacob devant Pharaon.

— Qui es-tu? d'où viens-tu? et que viens-tu faire?

— Je viens pour défendre les pauvres du Seigneur contre un homme orgueilleux et méchant qui les opprime et, contre tout droit, ose les réduire à l'esclavage.

Et il montrait aux côtés mêmes du prince celui qu'il accusait....

Celui-ci, transporté de fureur et écumant de colère :

— Eh! n'est-ce point là, dit-il, notre imposteur qui déjà il y a plus de dix ans insultait à la puissance de l'empire, affirmant la ruine immi-

nente de ce pays et de ses grands ? Que te sert-il, vain prophète, de nous présager de si terribles malheurs qu'aucun événement ne vient justifier?

Mais celui-ci, étendant hardiment la main vers Chilpéric :

— Homme perfide et corrompu, voilà la ruine que j'annonçais à toi et à tes pareils ; regarde donc : ne vois-tu pas, malheureux qui as violé tout droit et toute justice en opprimant sans cesse les innocents, ne vois-tu pas la pourpre romaine et ses faisceaux trembler et s'incliner devant le manteau barbare d'un maître vêtu de peaux ?...

Ce langage, si plein de hardiesse et d'énergie, plut singulièrement au patrice-roi Chilpéric. Ce prince éprouvait une secrète joie à entendre cet homme humilier l'orgueil de la puissance romaine et prophétiser les destinées que l'avenir réservait aux nouveaux conquérants. Il approuva hautement les paroles de Lupicin et fit mettre en liberté les malheureux dont il venait de prendre la défense.

— Que dois-je faire encore ? ajouta le royal fils de Gunther, je veux te donner des champs et des vignes qui puissent suffire à tous tes besoins.

Lupicin, redoutant pour les siens l'orgueil de la richesse, n'accepta qu'une petite part de ce que lui offrait le Burgonde.

Enfin, vers 480, accablé d'années et d'austérités, couché sur son lit d'agonie, refusant l'eau mêlée de miel dont les moines voulaient rafraîchir sa bouche déjà livide, toujours le même jusqu'à la fin, Lupicin alla se réunir à son frère. Son corps fut inhumé à Lauconne, qui dès lors n'eut plus d'autre nom que le sien et vit comme Saint-Romain-de-Roche un prodigieux concours de pèlerins.

Voilà bien brièvement l'histoire des deux premiers Pères de nos déserts, de ceux qui fondèrent la vie anachorétique en Séquanie et dont les monastères furent des premiers qui se virent dans les Gaules.

Ainsi, tandis que le monde antique s'affaissait épuisé et que les dernières orgies romaines, mêlant leurs bruits aux cris des barbares, travaillaient comme ces barbares eux-mêmes à dépeupler la terre, un peuple nouveau la rappelait à la vie.

Voyez ces bataillons étranges pousser leur œuvre avec ardeur. Ces bruns travailleurs couverts des fauves dépouilles des bêtes des bois, s'avancent le fer à la main : ce sont les soldats de Romain. La forêt tombe, le désert recule devant eux, le soleil et la fécondité les suivent : sous leurs pas des champs fertiles se forment, des vallées apparaissent au jour, et le colon groupe ses cabanes dans des lieux que seuls avaient hantés l'ours et le bison sauvage.

Parfois pourtant, au fond des bois, la trace de l'homme apparaît, les grands pins en tombant laissent voir des pierres bizarres, noircies par le feu et souillées de taches sinistres ; ce sont les vieux autels des démons druidiques. Ou bien, quelque marbre brisé, par des caractères à demi effacés et que nos saints bûcherons épèlent du doigt, révèle un sanctuaire oublié, le culte mort de quelque divinité romaine. Alors, comme ces navigateurs conquérants qui, prenant possession d'une plage nouvelle, y plantent le drapeau de leur roi, l'abbé de Condat, de deux branches de pin fait une croix et l'y arbore, et les travailleurs tombent à genoux, et, par la prière, rappellent dans ces lieux le Dieu qui si longtemps y a été méconnu, le Dieu de la charité que n'avait pas le druide, le Dieu de la liberté que ne comprenait pas le Romain.

Vte CHIFLET.



TROIS MOIS A ROME.

IIIe LETTRE.

Rome, 27 février 1870.

Le mois de février a commencé à Rome par des enterrements et a fini par le carnaval; ce sont, comme vous le voyez, toutes les extrémités des choses humaines. Les enterrements se succèdent et se ressemblent bien plus qu'on ne pourrait l'imaginer dans une ville d'étiquette et de vieux régime. La différence des rangs et des positions sociales y est moins sensible qu'ailleurs en présence de la mort. Un modeste bourgeois, un pauvre même, a toujours son cercueil précédé d'une ou deux confréries de pénitents le domino sur la figure, les pieds chaussés de souliers à boucles d'or et le cierge à la main; c'est le cortége d'honneur et de prière que l'Eglise de Rome donne à tous ses enfants du seuil de leur maison au seuil de la maison de Dieu. On apporte le mort dans le lieu saint quand le jour tombe, on le laisse au pied de l'autel pendant toute la nuit, et la messe se célèbre le lendemain avec plus ou moins de pompe, selon la qualité du défunt. J'ai vu dans moins de quatre jours passer le convoi du ministre plénipotentiaire du Portugal, du colonel d'Argy, des évêques de Tarbes et de Lérida et du grand duc de Toscane. La tombe était, cette semaine-là, comme le rendez-vous de toutes les grandeurs souveraines, militaires et ecclésiastiques. Le ministre de Portugal avait voulu être enterré comme un pauvre, pour être plus assuré de mourir comme un saint. L'épiscopat français et l'épiscopat espagnol se rencontrèrent fraternellement auprès des mêmes cercueils; c'était faire voir qu'aux yeux de la charité sacerdotale il n'y a plus de Pyrénées. On se montrait avec émotion huit zouaves espagnols portant le corps de l'évêque de Lérida, et trente-huit évêques de la même nation suivaient à pied ce noble et émouvant convoi, où la dignité du défunt n'était indiquée que par le chapeau à glands verts posé sur la bière. Le colonel d'Argy a eu autant d'oraisons funèbres dans les

larmes silencieuses de ses soldats que dans les regrets de tous les officiers français ou pontificaux. Les prières émues de deux cents évêques et prêtres de sa patrie ajoutaient la majesté de la religion aux sympathiques adieux de la reconnaissance et de l'amitié.

Je n'ai pas besoin de vous dire que la mort et l'enterrement du grand duc de Toscane excitèrent plus vivement encore la curiosité publique. Ce prince, dépossédé de ses Etats en 1859, habitait la Bohême où il possédait d'immenses domaines. Le soin de sa santé, le désir de revoir le pape et la ville sainte, peut-être le pressentiment de sa fin prochaine, l'amenèrent à Rome à la fin de 1869. Il n'y vint guère en effet que pour y mourir. Le 31 décembre, il avait suivi Pie IX à l'église du Gesù et il récitait derrière lui le *Te Deum* de fin d'année; le 31 janvier, le pape donnait à toute son armée l'ordre d'accompagner à l'église des Saints-Apôtres le corps du grand duc. La politique timide de l'Autriche avait conseillé de ne faire rendre au défunt que les honneurs accordés aux étrangers de distinction. Pie IX répondit noblement : « Je suis le maître dans mes Etats ; je veux que le grand duc de Toscane soit enterré en roi. » Les cours de l'Europe l'avaient traité ainsi pendant son règne, et on lui accordait alors comme aux rois le droit d'avoir des ambassadeurs. Mais depuis dix ans qu'il avait perdu sa couronne, on ne voyait plus en lui qu'un simple particulier. A Vienne, à Paris, à Saint-Pétersbourg, à Berlin, on n'eût enterré qu'un noble exilé; il fallait que l'exilé revînt à Rome pour obtenir les obsèques d'un souverain. C'était un solennel et royal spectacle que celui de cette armée tout entière, zouaves, chasseurs, légionnaires, artilleurs, dragons, gendarmes, défilant, le fusil sur l'épaule ou le sabre au poing, le long du Corso, à six heures du soir, derrière le carrosse doré qui emportait lentement à l'église le corps du prince défunt. A la lueur des torches qui éclairaient la marche funèbre, on voyait se mouvoir les chevaux des chefs, les pelotons des soldats, les drapeaux voilés; l'ombre des hommes s'allongeait des deux côtés de la rue et agrandissait encore leur taille majestueuse, la musique des divers corps, interrompue de temps en temps par le pas monotone de la troupe, variait à l'oreille les sons des instruments, mais l'accent de la mort éclatait partout, et on se disait que la maison de Lorraine venait, ce soir-là, sonner à Rome sa dernière fanfare, pour prendre rang désormais parmi ces princes qui ne sont plus, à qui la ville éternelle sert d'asile et de tombeau et dont on trouve à chaque rue la livrée et l'écusson, « tant leurs rangs y sont pressés, » tant la révolution est prompte « à remplir les places. »

Bossuet revient sous ma plume, et je ne puis me défendre de l'appliquer

ici. Il était fait pour voir Rome, pour la comprendre et pour la chanter; mais la Rome d'aujourd'hui lui eût parlé de la mort bien plus éloquemment encore que celle de son temps, car «les lieux sombres, les demeures souterraines » où elle triomphe, sont fouillées tous les jours par la pioche obstinée de l'archéologie, et les catacombes livrent aux yeux de nouveaux trésors. Le P. Marchi en a commencé l'étude. Son élève, M. le chevalier de Rossi, la continue avec une persévérance et une sagacité qui tiennent du prodige; et son ouvrage *Roma sotterranea*, dont le premier volume parut en 1864, est un des meilleurs de notre siècle. Il a formé à son tour des disciples, entre lesquels se distingue M. le comte de Richemont. Les excellents guides, vous le voyez, ne manquent pas à Rome, et on peut y apprendre vraiment toute l'histoire de l'antiquité classique et de l'antiquité chrétienne. Ces visites faites dans les entrailles de la ville enfouie laissent des impressions bien diverses, selon les lieux que l'on étudie. Allez aux Thermes de Titus, bâtis sur les ruines du palais de Néron; ce sont les païens eux-mêmes qui ont tenu à honneur d'effacer les souillures imprimées à leur sol par cet homme dont le nom sera toujours

Chez la race future
Aux plus cruels tyrans la plus cruelle injure.

Les bons empereurs ont voulu, autant qu'il était en eux, abolir la mémoire des mauvais : c'est la condamnation de l'antiquité honteuse et sanguinaire par l'antiquité même. Dans les tombeaux des Scipions, au contraire, on trouve encore la mémoire, les noms, les exploits de ces grands hommes. Les inscriptions qui les consacrent sont gardées par les papes. La vertu, même païenne, reçoit ici des hommages publics. Mais en passant de l'autre côté de la voie Appienne, on aborde les catacombes de Saint-Calixte avec des pensées bien plus hautes et des sentiments bien plus émus : c'est le berceau de la foi que l'on visite, en foulant la poussière qu'ont foulée les martyrs. Les autels et les siéges des premiers pontifes sont encore debout. A droite et à gauche, voilà les *loculi* où reposaient leurs corps. Ces débris de lettres ont formé leur nom qui est maintenant chanté dans le chœur des anges. Les catacombes de Saint-Calixte ressemblent à une ville, on en suit les mille détours comme ceux d'une rue, et les ouvertures percées dans le sol y font pénétrer de l'air respirable et même un peu de lumière mêlée à la lueur de la bougie que l'on tient à la main. Avec M. de Rossi ou M. de Richemont pour guides, on se sent tout à coup transporté en pleine antiquité chrétienne, on assiste aux premiers sacrifices, aux premiers martyres, aux premières prédications, aux premières sépultures, et

quand on relit, en rentrant chez soi, les beaux chapitres que Mgr Gerbet a écrits sur les catacombes, dans son *Esquisse de Rome chrétienne,* on a épuisé, ce semble, tout ce que la science, l'art, l'éloquence, peuvent expliquer, deviner ou faire sentir sur un tel sujet.

Mais il y a quelque chose de plus attendrissant encore, du moins pour un Comtois : c'est le *Campo santo* de Saint-Laurent hors des murs, autrefois les catacombes de Sainte-Cyriaque. Ces deux noms sont inséparables. Quand le diacre Laurent eut été mis à mort avec le pape saint Sixte, une veuve chrétienne, de la plus noble origine, qui employait ses immenses richesses au soulagement des pauvres de Jésus-Christ, Cyriaque, offrit pour ensevelir les restes du saint diacre, l'agréable verger, entouré de collines, qu'elle possédait sur la route de Tibur. Les chrétiens, trompant la vigilance de leurs persécuteurs, réussirent à enlever le corps de saint Laurent et le portèrent dans le domaine de Cyriaque, où il devint bientôt célèbre par des miracles. Constantin y construisit une basilique; saint Léon Ier la développa, et Pélage y déposa la majeure partie du corps de saint Etienne. On dit, et cette légende doit être retenue, sinon pour l'histoire, du moins pour la piété, qu'à l'approche du corps de saint Etienne, le corps de saint Laurent se déplaça et céda la droite aux ossements du premier martyr. Le pape Honorius III changea complétement, en 1216, l'orientation de l'édifice, l'exhaussa, y ajouta des nefs et éleva en avant un portique formé de six colonnes dont l'entablement contient une bandelette en mosaïque. Le pape Pie IX vient d'en achever la restauration avec une incroyable magnificence. Il ne saurait mieux interpréter la pensée de son peuple, qui a eu de tout temps une dévotion extrême pour cette basilique. C'est là que la piété envers les morts s'est fortifiée par des révélations authentiques dont les fresques du portail consacrent le souvenir. Chaque mercredi la foule s'y porte de très grand matin pour y faire célébrer des messes de *Requiem.* Derrière l'église de Saint-Laurent, s'étend la catacombe de Sainte-Cyriaque, mais défoncée, agrandie, étalée au jour et au soleil, devenue maintenant, sous le nom de *Campo santo,* le nouveau cimetière de Rome. Je devais trois visites au moins à ce cimetière, je les ai faites, l'une en l'honneur de saint Laurent et de saint Etienne, les deux autres à la mémoire d'Alphonse Ripps et des Dufournel, ces martyrs de la même foi et de la même cause, que notre Comté, que notre collége a donnés à Pie IX pour soldats, aux saints des premiers siècles pour escorte. L'humble croix d'Alphonse Ripps n'a pas échappé à mes regards. Je me rappelais le brave enfant de Besançon engagé quatre mois avant la bataille de Mentana

dans les troupes pontificales, mort six mois après la victoire, dans un hospice, avec tout le mérite de l'obscur dévouement qui n'a pas reçu ici-bas sa récompense. Il était de la race des soldats et des apôtres. Ses deux oncles, MM. Ducat, lui avaient tracé la voie. Il a suivi l'un dans le ciel, il y attend l'autre : l'un est mort à Bangkok, au service des missions étrangères, l'autre sert l'Eglise en Algérie, dans la compagnie de Jésus. Comment ne pas rapprocher leurs noms et leurs mérites? Comment, au pied de cette croix qui me signale le jeune zouave, ne pas se dire que de la tombe où dort l'apôtre de Bangkok aussi bien que de l'école où travaille l'apôtre de Constantine, il vient un souffle de bénédiction et de prière pour rafraîchir la terre où repose leur cher neveu, ce héros ignoré de la dernière croisade?

La cause pontificale a tout à la fois pour elle l'obscurité des mérites les plus inconnus et la gloire, non moins utile, des mérites les plus signalés. J'ai trouvé la gloire des Dufournel plus vivante que jamais. Chacun ici connaît leur chapelle funéraire et la signale au besoin. C'est un édifice bâti en pierre vive, de cinq mètres de largeur, terminé par une abside d'une forme rectangulaire, avec une façade qui n'a guère d'autre ornement qu'une corniche. La première inscription qui frappe les yeux est ainsi tracée :

ADEODATUS . ET . EMMANUEL . DUFOURNEL.

Vous montez l'escalier à double rampe qui donne accès à la porte du sanctuaire, et votre premier mouvement est de vous agenouiller sur le seuil. Entrez et rendez-vous compte de la décoration, à la fois simple et savante, qui fait de cette chapelle un monument d'archéologie chrétienne autant que de piété. L'idée dominante du monument est l'espérance de la résurrection future; c'est à cette idée que se rapportent les images dont les murs sont couverts et qui sont toutes empruntées à la langue symbolique des premiers chrétiens. Je voudrais vous en faire une rapide esquisse, en négligeant les détails secondaires.

Les quatre côtés du sanctuaire méritent l'attention aussi bien que la voûte. La voûte, divisée en quatre compartiments, ne parle que du saint sacrifice, fondement de l'espérance chrétienne et des mérites infinis du sang qui coule sur l'autel. Elle est couverte d'une vigne vierge à la tige vigoureuse et aux rameaux entrelacés. Au centre, l'Agneau de Dieu, dont le sacrifice est figuré par la croix qu'il porte sur l'épaule et la divinité par le nimbe resplendissant qui entoure sa tête.

La porte qui fait face à l'autel a ses pilastres enroulés de la verdure

d'un olivier sortant d'un vase antique, et mêlée d'épis de blé qui rappellent les éléments de la sainte Eucharistie. L'archivolte qui la surmonte offre l'image du bon pasteur, vêtu de la courte tunique et de la ceinture, portant amoureusement une brebis sur ses épaules et regardant à ses pieds deux agneaux couchés aux lèvres desquels il met le chalumeau, symbole de la prédication.

A droite repose Adéodat, à gauche Emmanuel, tous deux couchés dans un cercueil de plomb, avec une plaque de marbre au devant, où est gravée leur épitaphe, et une voussure recourbée sur leur tête en forme de berceau dont le fond est une touchante et naïve peinture empruntée aux catacombes.

Au-dessus du tombeau d'Adéodat, on a rappelé l'histoire de Lazare ressuscité, telle que les premiers chrétiens aimaient à la retracer. Le tombeau de Lazare, ombragé d'un palmier, est un édifice soutenu par des colonnes et élevé sur trois degrés. Le mort est sur pied, le corps enveloppé d'un suaire, il a les mains jointes et le visage cadavéreux; mais Jésus l'appelle: *Lazare, veni foras.* Autour de la tête du divin Rédempteur règne le nimbe surmonté de la croix. Quelques disciples dont les traits expriment la stupeur, Marthe toute rayonnante de joie et Madeleine prosternée aux pieds de son Maître, complètent le tableau. Heureuse et noble image, bien appropriée à l'histoire d'Adéodat ! Ainsi priaient ses deux sœurs dans les jours de son agonie mortelle; ainsi Jésus le leur rendra au jour de la résurrection glorieuse.

Le tombeau d'Emmanuel est décoré d'une peinture empruntée aussi aux cryptes des martyrs. Ici c'est la fournaise de Nabuchodonosor, avec les trois jeunes gens échappés aux flammes : Ananias, Azarias et Misaël. Ils s'élèvent au-dessus de la fournaise dans un air pur au milieu duquel se joue une colombe tenant dans son bec l'olivier vert, et ils semblent unir leurs voix pour chanter en chœur l'immortel cantique de la délivrance.

Les deux niches sont décorées à droite d'un treillis de roses, à gauche d'un pampre vert, symboles de la joie pure du ciel, de la joie qui ne finit jamais. Pour représenter l'âme bienheureuse des deux jeunes gens, les peintures des catacombes ont fourni encore deux autres images : celle d'Emmanuel apparaît sous la figure d'un paon au riche plumage qui s'étale dans la gloire, celle d'Adéodat sous la figure d'un cerf rapide qui court vers la source d'eau vive.

Mais c'est surtout l'autel qui attire les regards et qui remue profondément l'âme déjà émerveillée de ces pieux détails. Il occupe le fond de l'é-

dicule et il est adossé à l'antique cimetière de Sainte-Cyriaque, où l'on a enterré les justes des premiers siècles, les martyrs de la foi. Le sol apparaît, comme celui des catacombes, découpé en bandes de tuf superposées et laissant entrevoir les *loculi* où l'on déposait les corps. Des plaques de marbre les ferment à moitié. Deux d'entre elles, sculptées par la main de la vénérable antiquité chrétienne, portent des palmes et des couronnes mêlées au nom du Christ ; deux autres ont été gravées dans le style des premiers siècles, par la main du célèbre épigraphiste Antonio Angelini, qui a composé aussi l'épitaphe des deux héros. On lit sur l'une :

In . Hoc . Cœmeterio . Cyriacæ . Multi . Martyres . Christi . Quiescunt.

et sur l'autre :

Martyres . Christi . Excipite . Adeodatum . Et . Emmanuelem . Dufournel.
Qui . In . Hoc . Cubiculo . Dormiunt.

Non, je ne connais rien de plus émouvant que ce *tableau de fond* qui captive d'abord les yeux dès qu'on s'agenouille à l'entrée de la chapelle, qui les attache longtemps et qui les rappelle toujours. Ce tuf entr'ouvert, ces marbres gravés, ces inscriptions si simples, si vraies, d'un sens si profond, cette antiquité chrétienne, dont les ornements composés au IIIe siècle par quelque ouvrier inconnu, viennent s'appliquer avec une justesse si parfaite à la vie, à la mort, à l'espérance de nos deux immortels Graylois tombés en plein soleil du XIXe siècle pour la défense de l'Eglise, tout parle à la mémoire, à l'imagination, au cœur, et quand les yeux se mouillent de larmes à un tel spectacle, ces larmes tombent sur un autel soutenu par une colonne de marbre blanc, où votre piété va offrir le sacrifice expiatoire. Vous vous retournez et vous voyez à deux pas de vous, le front humilié, le regard rayonnant de foi et d'espérance, un gros chapelet à la main, le brave colonel de Charette, qui prie avec une ferveur que peut envier un prêtre. Il s'offre volontiers pour servir de cicérone dans ces lieux où un pieux devoir le conduit presque tous les jours. C'est lui qui, après avoir mené les Dufournel au combat et à la victoire, en a mené le deuil et recueilli la dépouille mortelle ; c'est lui qui, après avoir donné asile à ces corps glorieux dans la chapelle élevée à la mémoire d'une tendre épouse, a présidé à la construction de leur noble demeure et qui veille encore sur leurs restes avec l'affection d'un père et la fidélité d'un compagnon d'armes. Demandez à ce noble guide la permission d'aller prier auprès de celle qui lui fut si chère, il vous ouvrira le caveau de famille où sa propre tombe est déjà creusée, vous y lirez cette inscription : *Athanasius de Charette sibi et uxori suæ Ant. de Fitz-James.*

Mais là encore vous retrouverez le sang et la vieille noblesse de la Comté. Mme de Charette, née de Fitz-James, était la petite-fille de la duchesse de Marmier, née de Choiseul, qui fut élevée à Besançon chez sa tante, Mme de Lignéville, qui sauva son père à seize ans des massacres de septembre, et qui, après avoir continué en Angleterre jusqu'à quatre-vingts ans, auprès de la reine Marie-Amélie, dont elle était dame d'honneur, le service de l'exil, vint se reposer de cette tâche glorieuse dans le cimetière de Ray, dans cette terre arrosée par la Saône, où croissaient au XIIIe siècle les héros de la quatrième croisade.

A mon retour de Saint-Laurent, je trouve la carte du P. de Gerlach, l'aumônier bien-aimé des zouaves, l'ange gardien des Dufournel à l'heure suprême. Il m'a laissé avec sa carte un charmant in-32, relié en maroquin vert et doré sur tranches, qui vient de sortir de l'imprimerie de la *Civiltà* et qui porte pour titre : *Manuel du zouave pontifical.* Ce petit livre est dédié : *A la mémoire d'Adéodat et d'Emmanuel Dufournel, morts pour la défense de l'Eglise pendant la campagne de* 1867. Et plus bas : *Pie Jesu, Domine, dona eis requiem. Amen.* Que de fois j'ai vu derrière un pilier, dans un coin obscur d'une chapelle, autour du chemin de croix du Colysée, un zouave tourner d'un geste à peine aperçu les feuillets de ce modeste Manuel de piété ! La prière finie, le soldat cache le petit livre d'une main, allume un cigare de l'autre, et court à l'appel ou à l'exercice, saluant l'évêque, souriant au prêtre, semblant dire à tous les ecclésiastiques qu'il rencontre : Nous servons la même cause. Ici le soldat ne connaît que deux chemins, celui de l'église et celui de la caserne, et à l'église comme à la caserne, il fait son devoir.

Je vous ai déjà cité Mgr Gerbet, le pèlerin de Rome par excellence, l'immortel auteur de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, l'un des Franc-Comtois de notre siècle que l'oublieuse postérité n'oubliera pas plus que les Dufournel. J'ai retrouvé dans le salon de Mme Craven sa mémoire toute vivante, avec des vers où son cœur et son génie poétique se retrouvent tout entiers. Mme Craven, l'auteur des *Récits d'une Sœur*, possédait cette pièce, dans laquelle M. l'abbé Gerbet a peint, après la mort de M. de la Ferronnays, la douleur et l'espérance de sa veuve convertie, à qui il avait fait faire sa première communion dans la nuit même où il donna à son mari expirant la communion dernière. Une dame de ses amies, qui avait retenu ces vers charmants, les a fait mettre en musique à Montréal. Les voici revenus de l'autre côté de l'Océan, le jour même où je les ai demandés à Mme Craven dans son salon de Rome, l'un des plus fréquentés par les évêques anglais, hongrois, français et par la société diplomatique.

Elle me les a remis, paroles et musique, avec l'empressement le plus affable.

Oui, l'espérance est toujours là,
Seul bien que la mort ne peut prendre.
Toi que j'aimais d'amour si tendre,
Jamais mon cœur ne t'oubliera.
Comme autrefois dans ses alarmes,
Dans ses regrets il redira :
Céleste amour, amour sans larmes, } *bis.*
Ton espérance est toujours là.

Je craignais, hélas! chaque jour
Mon bonheur prompt à se détruire
Que de plaintes dans mon sourire!
Que de terreurs dans mon amour!
Dieu fit l'amour et non la plainte,
C'est elle et non lui qui mourra.
Céleste amour, amour sans crainte, } *bis.*
Ton espérance est toujours là!

Comme un astre on t'a vu passer
Dans la nuit de ma vie obscure.
J'ai vu s'éteindre ta figure,
J'ai vu ton regard s'éclipser.
Mais par delà l'espace sombre,
Mon astre aimé reparaîtra.
Céleste amour, amour sans ombre, } *bis.*
Ton espérance est toujours là!

Sous le faux soleil d'ici-bas,
Le bonheur semé sur la terre
N'y porte, hélas! plante étrangère,
Qu'un germe qui ne fleurit pas.
Bientôt, bientôt, ce divin germe
Dans l'infini s'épanouira.
Céleste amour, amour sans terme, } *bis.*
Ton espérance est toujours là!

Les spirituelles causeries des salons romains sont pour les étrangers un agréable délassement après les courses et les fatigues du jour. Vous avez le choix dans vos courses et vos études entre les institutions d'autrefois et celles d'aujourd'hui. L'intérêt qu'on y trouve est également piquant et varié.

Rome est, par excellence, la ville de la tradition et de l'esprit conservateur. Les choses y durent par cela même qu'elles existent. Il y a deux

génies qui veillent sur les institutions et les monuments : le génie de la vieille Rome, incarné dans le peuple lent, pacifique, immobile, dernière ombre des races disparues de l'antiquité, et le génie des papes, si habile à restaurer, si persévérant à retenir tout ce qui croule ou qui menace ruine. Le lierre revêt de son éternelle verdure les plus vieilles murailles et les pare en les soutenant : c'est l'image de la papauté dans la ville sainte. Mais il ne faut pas s'y tromper. Rome n'est plus autant qu'on pouvait le croire rebelle aux changements, et l'activité moderne s'y fait jour parmi les monuments anciens qui la couvrent. Quand Lamoricière vint prendre le commandement de la petite armée pontificale, il ne trouva que des arsenaux vides, des troupes suspectes ou mal formées, un drapeau entouré de quelques braves et honnêtes gens d'armes. Sa grande âme n'en fut pas déconcertée. Il disait à M[gr] de Mérode, son ancien camarade de l'armée d'Afrique : « Nous ferons le trou, et après nous, tous les braves se précipiteront pour l'élargir. » Parole bien justifiée par l'événement. Après la glorieuse défaite de Castelfidardo, la prise d'Ancône, la retraite et la mort de Lamoricière, on a eu la journée de Mentana; on a maintenant les zouaves, la légion, l'artillerie, les dragons, les chasseurs, les gardes nationaux de la campagne, en tout 14,000 hommes, pontificaux et étrangers, de grand air et de bonne mine, manœuvrant avec précision, montant la garde avec fierté, prêts à se battre avec zèle partout où le danger les appellera. M[gr] de Mérode a laissé au pape, en quittant le ministère, un camp et une armée. Le camp est celui même des prétoriens qu'il a eu l'idée de rendre à sa destination ; l'archéologie retrouve dans cette vaste enceinte l'antique pavement romain et les peintures du temps des césars. L'armée, sur qui plane l'ombre de Lamoricière, est alimentée par des recrues qui se renouvellent depuis douze ans sans s'épuiser et qui viennent des deux mondes. L'activité de l'ancien ministre s'applique maintenant aux œuvres de foi et de charité; elle transforme et élargit tout ce qu'elle touche. J'ai visité les prisons qui ont été régénérées et assainies par ses soins : celle des hommes est confiée à des religieux belges, celle des femmes à des sœurs sorties du même pays et rivales de nos sœurs de charité. La propreté, l'ordre, je dirais presque la satisfaction règnent dans ces établissements; on n'y rencontre guère que des figures renouvelées par le travail et la religion. La villa Altiéri, que le prélat a achetée, n'est pas, comme d'autres maisons de plaisance, peuplée seulement de bustes antiques et de nobles souvenirs, il en a fait un asile pour les vieillards. L'établissement des *Socholetti*, confié à sa surveillance, s'est transformé. A côté des femmes pieuses qui y vivent en communauté

en y apportant une dot et en y gardant une certaine indépendance personnelle, il a introduit nos admirables sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui ont fondé dans cette maison des salles d'asile à l'instar de celles de France, des écoles gratuites, un pensionnat, une pharmacie pour les pauvres et une association de dames pour la visite des malades.

Les sœurs de Saint-Vincent de Paul tiennent aussi l'hôpital militaire, sous la direction de sœur Lequette, sortie d'une excellente famille de l'Artois, qui a donné un évêque au diocèse d'Arras et quatre religieuses à la congrégation des Sœurs de Charité, dont l'une est supérieure générale. Elles sont entrées à Rome en 1850, à l'époque même où le pape y rentrait sous la protection de la France : c'était remonter sur le trône avec l'escorte du courage et de la charité.

Je ne sais pourquoi l'on opposerait l'esprit belge à l'esprit français ; cet esprit est le même, il enfante les mêmes œuvres et révèle par les mêmes traits de dévouement sa commune origine. Il y a dans la région transtibérine deux écoles populaires, tenues l'une par nos frères de la doctrine chrétienne, l'autre par des frères belges d'une institution plus récente, mais presque semblable à la nôtre par la règle, le costume, et surtout l'amour des enfants du peuple. Mgr de Mérode a contribué à fonder la seconde, il protége la première et il les remplit toutes deux de sa généreuse ardeur. J'ai interrogé ces religieux sur les élèves qu'ils instruisent et sur les novices qu'ils forment pour leur congrégation. Ils m'ont dépeint d'un mot l'enfant de l'Italie : intelligent, honnête, actif au besoin, mais sans persévérance et sans esprit de suite. Quant aux recrues que la péninsule fournit à nos instituts de bienfaisance et d'enseignement, il en coûte un peu de les plier à la règle. Mais si l'on a pour elles une certaine indulgence, cette bonté les gagne, et elles renoncent d'elles-mêmes aux adoucissements de la règle. Il faut, pour avoir une idée complète des œuvres de Mgr de Mélytène, aller visiter aussi la *Vigna Pia*, où cent trente enfants, pour la plupart orphelins, sont réunis dans une vaste maison entourée d'un vaste enclos. Cette propriété appartient personnellement au pape, qui lui a donné son nom et qui a chargé son ministre d'y fonder une institution agricole avec d'utiles métiers, sous la conduite des frères de Saint-Joseph de la congrégation de Sainte-Croix du Mans. Des ateliers de menuiserie et de cordonnerie occupent les enfants au dedans, la culture des jardins et des champs au dehors. Du haut de la terrasse, l'œil embrasse toute la campagne romaine, le cours paresseux du Tibre, la ville et les longs rubans que dessine autour d'elle la fumée du chemin de fer. Pendant que nous jouissions de ce spectacle, un évêque du Chili nous aborde, accom-

pagné de ses théologiens. Il venait visiter la *Vigna Pia*, et il en respirait avec bonheur l'air pur et doux, en reposant ses regards satisfaits sur la jeune colonie. La conversation s'engage avec les ecclésiastiques venus au concile de l'autre côté des Cordilières. La république du Chili a envoyé trois évêques à Rome, et elle a fait les frais de leur voyage et de leur séjour en leur allouant à chacun vingt-cinq mille francs; la traversée leur en a coûté près de trois mille par personne. Nous nous interrogeons les uns les autres sur les ressources religieuses et morales des diocèses que nous habitons J'apprends aux Américains que le diocèse de Besançon compte six cent mille âmes et qu'il est desservi par treize cents prêtres. Cette fécondité sacerdotale les étonne. Leur évêque n'a que trois cent mille âmes dans son troupeau, mais son clergé ne compte que trois cents prêtres, et il suffit à la tâche pastorale. Il est vrai que les œuvres spéciales d'éducation et de régénération chrétienne manquent dans ces contrées lointaines; tout s'y borne à peu près au ministère de la paroisse. Le grand vicaire avec qui je m'entretiens parle fort bien français. Une demi-heure de conversation a suffi pour nous rendre les meilleurs amis du monde; mais il faut nous séparer, et nous voilà perdus dans cette foule ecclésiastique dont Rome est remplie, où nous nous rencontrerons plus d'une fois sans nous reconnaître, jusqu'à ce que nous nous quittions pour ne plus nous revoir, l'un en repassant les Cordilières, l'autre le Jura, tous deux emportant à trois mille lieues l'un de l'autre le souvenir de cette colonie ouvrière et agricole où nous avons mêlé ensemble, avec nos sentiments de piété filiale envers Pie IX, notre sympathique admiration pour l'aumônier de Sa Sainteté, qui, demeurant toujours soldat sous la mitre, remue avec sa parole le peuple des prisons, comme autrefois celui des casernes, et laisse son nom dans les écoles aussi bien que dans les camps.

Pie IX, qui a su faire servir à des œuvres si diverses les rares qualités de son ministre, est lui-même un homme de progrès et d'initiative. Les maisons d'éducation secondaire et supérieure se sont multipliées par ses soins, aussi bien que les écoles primaires. Il a donné des colléges à toutes les nations, aux Belges, aux Hollandais, aux Français, aux deux Amériques, et tous les peuples envoient ici l'élite de leur jeunesse pour s'y former aux sciences sacrées en les puisant à la source même. Quand on se promène dans les rues après quatre heures du soir, on peut voir les élèves de ces divers séminaires, parfaitement reconnaissables à leur costume rouge, blanc, noir ou mêlé de violet, traverser rapidement les quartiers populeux par bandes de dix ou de douze, et aller au Pincio, ou sur

la route de Ponte Molle, faire au grand air une heure ou deux de promenade. Ces établissements n'ont ni cour ni jardin ; la promenade quotidienne du dehors est rigoureusement imposée comme mesure hygiénique.

A côté de ces établissements nouveaux, le collége romain garde son rang et voit croître le nombre de ses élèves. Il ne renferme pas moins de cent soixante-dix jésuites; onze cent quatre-vingts enfants ou jeunes gens le fréquentent cette année; l'enseignement qu'on leur donne embrasse toutes les études, depuis la latinité élémentaire jusqu'aux classes d'hébreu, de grec, de théologie et d'Ecriture sainte. Il y a trois cents élèves en philosophie, divisés en trois années. Le P. Franzelin et le P. Schrader attirent autour de leur chaire de théologie toute la jeunesse studieuse de la ville sainte ; mais les étrangers qui visitent le collége romain veulent voir le P. Perrone , dont les ouvrages sont entre les mains de tous les prêtres du monde catholique. Ce vénérable maître, qui a cessé de professer, jouit d'une vieillesse encore verte, et il pourra diriger longtemps l'enseignement de son successeur. Il est, comme tous les hommes supérieurs, d'un abord facile et d'un commerce agréable. On lit dans son visage plus de douceur que d'austérité, et sa conversation annonce l'ordre, la méthode, la clarté, plutôt que l'originalité et la force. Ce sont surtout ces deux dernières qualités qui se révèlent dans la tête, le regard et l'attitude du P. Secchi, cette autre illustration du collége romain. Astronome et physicien, il reçoit les savants des deux mondes et les simples curieux dans un petit salon, voisin de l'observatoire qui domine le vieil édifice et qui en est comme la gloire nouvelle. Chaque dimanche, de dix heures à midi, il est à la disposition des visiteurs pour leur faire, avec une ingénieuse complaisance, l'explication de la machine qui lui a valu le premier rang et la croix d'officier de la Légion d'honneur à la dernière exposition universelle. A l'aide des combinaisons du calcul et de la mécanique, l'électricité écrit toutes les vicissitudes de l'atmosphère et toutes les variétés de la température, de minute en minute, sur des cartons que le P. Secchi a disposés et dont il fait le relevé pour l'instruction des deux mondes. Après avoir admiré cette invention, on monte cinquante marches d'escalier et l'on arrive au sommet de l'édifice, dans un cabinet connu et fréquenté de toute l'Europe. Le P. Secchi n'aurait pas besoin de parler; ses instruments et ses cahiers parlent assez pour lui. Ses tables astronomiques sont étalées, à côté de son télescope, dans un observatoire qui tourne sur lui-même et qui permet de donner à cette puissante lunette toutes les directions. J'aurais voulu être assez connaisseur pour apprécier tant de travaux. A la fin de la visite, on demanda au P. Secchi

s'il se préparait un successeur. « Ah ! répondit-il naïvement, j'en aurais déjà formé dix qui seraient bien plus forts que moi, s'ils avaient persévéré. Mais le zèle de la prédication et de la confession les emporte, et une fois qu'ils se mettent à prêcher, ils oublient les astres pour en glorifier l'auteur. »

Pour continuer la liste des célébrités romaines dont le nom est européen, il faut vous citer encore le P. Augustin Theiner, de l'Oratoire ; préfet des archives secrètes du Vatican, il habite à l'extrémité de ce palais une rotonde d'un difficile accès, mais d'où la vue s'étend sur les jardins particuliers du saint-père et sur toute la campagne romaine. Le cabinet du P. Theiner est un vrai cabinet de savant ; je me croyais dans celui de M. Weiss. Les livres, les meubles, tout y est simple et antique. L'illustre oratorien connaissait notre illustre bibliothécaire, et il en parle encore avec une profonde estime. Je lui ai remis son diplôme d'associé correspondant de l'académie de Besançon, avec une lettre de notre secrétaire perpétuel, dont il m'a paru fort enchanté. Puis la conversation s'est engagée sur les hautes études ecclésiastiques. Le P. Theiner juge que la France est plus faible, sous ce rapport, que dans les siècles précédents, et il est difficile de ne pas lui donner raison. Mais il faut constater l'espérance d'un meilleur avenir, et l'accueil fait aux grandes publications qui se répandent partout. J'ai cité la réimpression des *Acta sanctorum*, de l'*Histoire littéraire de France*, des *Historiens français*, des *Annales de Baronius* dont le P. Theiner est le continuateur. « Voyez, lui disais-je, les efforts de mon pays : le goût de l'érudition s'y ranime, car de tels ouvrages y trouvent des souscripteurs, et il y a trente ou quarante ans, le libraire qui les eût entrepris se serait ruiné avant d'en voir la fin. — Oui, me répondit le P. Theiner, vous avez maintenant des livres, mais des hommes ? — Patience, mon père, patience, ces livres formeront des hommes, et après la génération qui les achète, il en viendra une pour les lire. » Le P. Theiner a sensiblement vieilli. Je l'avais vu à Besançon en 1865, vif, ardent, plein de zèle pour la cause polonaise. Il a maintenant l'attitude et la parole d'un homme éprouvé par de cruelles déceptions, mais le savant demeure avec toutes ses lumières et toute son obligeance.

C'est l'ouverture presque simultanée de l'exposition et du carnaval qui a marqué la seconde quinzaine de février et procuré aux Romains un plaisir nouveau parmi les plaisirs en usage dans la saison.

Je dirai peu de mots de l'exposition ; une plume plus habile et plus compétente, celle d'un homme de goût dont les appréciations ont une

légitime autorité dans notre province, fera de ce sujet la matière d'une lettre méditée sur les lieux et écrite avec tout le charme d'une langue vraiment pittoresque. M. de Jankowitz, qui doit passer à Rome tout le mois d'avril, verra l'exposition dans toute sa splendeur et pourra en décrire tous les mérites. L'ouverture en a été faite au milieu des caisses encore fermées et des vitrines presque vides, le jeudi 18 février, à onze heures du matin, par le pape assisté de toute sa cour. Depuis ce jour, l'organisation s'achève et se complète, pendant que les visiteurs affluent de toutes parts et demandent inutilement des catalogues. Au dehors, une charmante promenade, que l'on nivelle, que l'on plante, que l'on ratisse et qui aura au mois de mai des fleurs et de l'ombre. Au dedans, le magnifique cloître des chartreux, l'un des plus vastes et des plus imposants de Rome, abrité sous les ruines pendantes des Thermes de Dioclétien et abritant à son tour les produits de l'art chrétien rassemblés, comme les Pères du concile, de tous les bouts de l'univers. Quelle ironie du sort! ou plutôt quelle vengeance providentielle! C'est ce Dioclétien qui, après avoir persécuté le christianisme dans toute l'étendue de l'empire, s'imagina l'avoir aboli, et, de peur que le souvenir d'une victoire si facile s'effaçât trop tôt de la mémoire des hommes, fit graver une médaille pour en perpétuer le souvenir : *Christiano nomine deleto*. Eh bien! la croix surmonte les restes des Thermes qu'il a bâtis; elle les protége à son tour, et elle les empêche de s'écrouler. C'est Michel-Ange qui, s'emparant du caldarium de ces Thermes, en fit une église dans la forme d'une croix grecque et dessina à côté le cloître magnifique des chartreux, soutenu par cent colonnes de travertin. Le jardin intérieur, qui a servi de cimetière, a conservé les quatre cyprès plantés par le glorieux sculpteur. Tout est noble, tout est plein de souvenirs dans cet emplacement choisi pour l'exposition. C'était une belle place à étaler des chefs-d'œuvre que ce cloître si peuplé de grandes images; ces chefs-d'œuvre, je les cherchais pour les saluer; mais si le cadre est magnifique, le tableau est médiocre, ou, pour mieux dire, partout où les siècles passés se trouvent en comparaison avec le nôtre, on voit assez par où ils l'emportent. Ils ont la bonne part; les beaux tableaux, les belles statues, les belles tapisseries ne sont pas de notre âge. Seules, l'orfèvrerie, la broderie, la librairie, c'est-à-dire les arts inférieurs, peuvent soutenir le parallèle. Encore ne nous flattons pas trop. Que restera-t-il dans six cents ans de nos meilleures librairies? J'ai entendu le chevalier de Rossi expliquer, dans un latin fort élégant, à un Allemand qui l'entendait très bien, les merveilleuses figures d'un missel du XIIIe siècle, sorti du trésor de Saint-Jean-de-Latran. Notre maison Mame, de Tours,

aura-t-elle encore un nom et une place dans les expositions de 2470? Disons, à la gloire de la France, qu'elle occupe à peu près la moitié des vitrines de l'exposition de Rome. Munich et Ratisbonne se présentent avec éclat; l'Espagne est à peine nommée; Paris, Lyon, Tours, Marseille, l'emportent, avec Rome, sur toutes les autres villes du monde. Nulle part on ne voit aussi bien que dans cette exposition que la France est attirée vers Rome par des sympathies toutes particulières, et qu'à force d'art et de travail comme à force de dévouement, elle s'est fait dans les merveilles de l'art catholique la première place.

L'exposition est ouverte de onze heures à quatre heures, c'est précisément le temps des courses du Corso pendant le carnaval. Chose étonnante! vous trouverez à l'exposition plus d'étrangers et au Corso plus d'Italiens. Ce devrait être le contraire. Mais non, l'exposition est encore ici une nouveauté, et cette nouveauté coûte vingt sous. Le carnaval est une tradition, une tradition nationale, et on le voit gratis. Vous lirez dans tous les *Guides* que les divertissements du carnaval sont de trois sortes : les *confetti*, les *barberi* et les *moccoli*. Les *confetti* sont des bonbons de plâtre bleus, rouges, verts et surtout blancs, que l'on se jette à la poignée d'une fenêtre à l'autre, et dont on s'enfarine à plaisir, en y mêlant des bouquets de fleurs; les *barberi*, des chevaux lâchés, sans guide et sans rênes, à travers le Corso, aiguillonnés par les passants et dont le vainqueur, arrivé le premier aux pieds des juges de la course, après avoir traversé deux ou trois toiles, va coucher, je crois, dans les écuries du Capitole; les *moccoli*, de petites bougies que l'on promène en courant dans le Corso le soir du dernier jour, et que l'on souffle dans la main de son voisin en tâchant de les tenir allumées dans la sienne.

C'est pour jeter ces confetti, voir courir ces chevaux de fiacre et éteindre ces petites bougies, que Rome tout entière se met en vacances pendant dix jours, depuis le 19 février jusqu'au 3 mars inclusivement. Les bureaux, les tribunaux, les écoles, tout est fermé. Le concile même n'a plus de congrégations générales, et les évêques les plus laborieux en sont réduits à regarder par les fenêtres, sinon pour s'amuser, au moins pour faire comme les autres. Ce qui m'a le plus frappé, c'est la patience de tout ce peuple à attendre un divertissement qui lui est si familier et qui dure si peu. Le jour de l'ouverture du carnaval, tout se réduisit à voir descendre le gouverneur de Rome, Mgr Rendi, en carrosse et en rochet, de la place du Peuple à la place de Venise, suivi de tout le sénat conservateur et escorté de la milice urbaine. Vinrent ensuite deux charges de dragons le sabre au poing. Enfin, le canon tonne; les *barberi* s'élancent, un

d'eux prend les devants, trois autres s'abattent, le cinquième reste en arrière, et pendant qu'on emmène le vainqueur en triomphe, un dernier coup de canon annonce l'*Ave, Maria,* et la fin de la journée. Trois heures d'attente et trois minutes de plaisir, c'est l'histoire, en raccourci, de toutes les joies humaines.

Ainsi se continuera le carnaval jusqu'au jeudi après les cendres. Mais on sent déjà que ce carnaval est de convention et qu'il n'y a plus assez de naïveté ni de joie populaire pour le fêter dignement. Ce n'est plus le temps où les Romains mettaient la sainteté de leur carnaval au-dessus de celle de Pâques et de Noël : *Il santo Natale*, *la Pasqua*, *ed il santissimo carnavale.* Les confetti deviennent rares, les barberi ne sont plus que des chevaux de fiacre, et ceux qui ont vu cette année des étincelles jaillir sous leurs pas n'ont vu cela que dans les livres et non pas dans les rues. Pour ranimer ce carnaval qui se meurt, on vient d'autoriser les masques pendant les deux derniers jours; il est trop tard peut-être, les mœurs sont changées et leur torrent est un fleuve qui ne remonte jamais. Il y a, il est vrai, d'autres divertissements pour le public lettré, j'en ai pris ma part et je veux, en terminant, vous en dire un mot. Tous les colléges, y compris celui de la Propagande, ont pendant le carnaval des représentations dramatiques, et ces soirées sont très fréquentées. On m'invite au *Collége noble de Nazareth*, l'un des plus florissants de Rome ; j'y vais à l'heure dite et je me donne deux fois dans la même semaine le plaisir de la comédie. La salle est vaste, élevée, ornée de portraits de papes et de cardinaux, avec une voûte peinte à fresques, des fenêtres garnies de rideaux de soie rouge, une galerie pour les élèves, des girandoles et des lustres répandant une abondante clarté. La salle est comble, elle tient plus de six cents personnes, mais les dames en sont exclues. Napoléon avait emmené Talma à Dresde en lui promettant de le faire jouer devant un parterre de rois ; les écoliers du collége de Nazareth ont eu, grâce au concile œcuménique, un parterre d'évêques, car on en compte plus de quarante, et on se montre parmi eux le cardinal Morichini, qui ne paraît ni le moins attentif ni le moins charmé. Le spectacle commence à six heures et demie du soir et ne se termine qu'à dix heures. J'ai vu, le mardi, une comédie française suivie de deux pièces italiennes; le samedi, une comédie latine en cinq actes : *Minerval, comœdia in quinque actus digesta*, avec une farce italienne : *Il Muto di San-Malo,* et une charmante opérette de Donizetti : *Duetto nell'Elixir*. En somme, trois langues parlées dans le même collége par des enfants de douze à seize ans. Les acteurs, moitié anglais, moitié italiens, n'ont pas manqué, en parlant notre langue, de

trahir leur nationalité par la prononciation, et ces nuances de ton ajoutaient quelque chose de fort piquant à la pièce française. Style correct, mémoire excellente, calme imperturbable. Supérieurs dans la comédie latine, ils m'ont paru bien au-dessus de tout le reste dans les pièces italiennes. Naturel, élégance, noblesse de tenue, parfaite distinction de manières, les jeunes acteurs réunissent tous les mérites quand ils jouent dans leur langue. Ils faisaient deviner tout ce qu'on ne comprenait pas. Ce que j'ai compris aussi bien que tout le reste, c'est le profit qu'ils retiraient de telles vacances. Apprendre et jouer ainsi pendant dix jours de suite une vingtaine de pièces, en trois langues différentes, c'est un utile exercice qui vaut bien dix classes perdues. Soyez bien sages, écoliers de Rome, Dieu vous préservera des ennuis du baccalauréat, et le pape vous laissera toujours vos vacances de carnaval !

L. Besson.



LE PAPE ET LES CHANOINES DE BESANÇON.

Rassurez-vous, bénin lecteur, il s'agit du pape et des chanoines d'autrefois. Je veux parler du grand Sixte-Quint, si habile, si énergique, si jaloux des droits du saint-siége, — et des chanoines de l'an 1586, si fiers de leurs priviléges qu'ils se croyaient, dans certaines circonstances, autant que le pape, *si plus ne passe*, et dont le roi de France disait plus tard : « C'est le chapitre le plus pauvre et le plus orgueilleux du royaume. »

Le cardinal de Granvelle, archevêque de Besançon, était mort le 21 septembre 1586. Le chapitre métropolitain, se croyant en droit d'élire à sa place un nouvel archevêque, ne prit pas même la précaution d'informer, en temps opportun, la cour de Rome de la vacance du siége. Mais ce droit d'élection, dont le chapitre usa en plusieurs circonstances, avait cependant ses limites. Aux termes du concordat germanique, quand l'archevêché de Besançon venait à vaquer par la mort d'un cardinal, c'était au pape qu'était réservé le droit de lui désigner un successeur. Sixte-Quint n'oublia pas cette réserve. Informé par le gouverneur de Besançon de la mort de Granvelle, il jeta aussitôt les yeux sur un prêtre de mérite, qui était alors attaché à la cour pontificale, et qui appartenait à une illustre famille du comté de Bourgogne. C'était Ferdinand de Rye. Le pape, qui appréciait ses grandes qualités, le nomma au siége vacant de Besançon.

Pendant ce temps-là, les chanoines élisaient de leur côté François de Grammont, doyen du chapitre. C'était assurément un ecclésiastique digne de cet honneur par son âge, ses mœurs et ses qualités éminentes. Les gouverneurs de Besançon, dûment informés de cette élection, mirent le plus respectueux empressement à en donner communication au souverain pontife, en lui demandant de confirmer le nouvel élu. Sixte-Quint leur écrivit aussitôt pour les remercier de leur attention, ajoutant toutefois qu'il regrettait que la notification de cette élection ne lui fût pas

arrivée à temps, parce qu'il avait déjà désigné pour cette cathédrale un nouveau pasteur.

Voici, du reste, le bref du pape Sixte-Quint aux gouverneurs de la cité :

A nos fils bien-aimés le sénat et le peuple de Besançon, Sixte V, pape.

« Fils bien-aimés, salut et bénédiction apostolique. On nous a remis votre lettre un peu plus tard que ne l'exigeait votre demande et que nous ne l'aurions désiré nous-même pour être agréable à votre piété. Car, vu qu'à la mort d'un cardinal le soin de fournir un pasteur à l'Eglise de Besançon est réservé au siége apostolique ; comprenant du reste que, dans une telle circonstance, tout retard eût été dangereux à cause des hérétiques répandus partout autour de vous ; considérant de plus que nous avions près de nous notre fils bien-aimé Ferdinand de Rye, recommandable par sa noblesse et surtout par l'excellence de ses vertus, et d'ailleurs très cher au roi catholique ; vu enfin que, selon l'usage, il avait déjà été proposé dans notre consistoire, qu'on avait fait à son égard une diligente recherche de tout ce qui d'ordinaire concerne un évêque, et que rien ne manquait à toutes les conditions requises en pareil cas, il ne nous était plus permis de nous désister. C'est alors que nous fut remise votre lettre par laquelle vous nous sollicitez en faveur de notre bien-aimé fils François de Grammont, doyen. Mais l'affaire, comme vous le voyez, était déjà conclue, et il ne reste plus aux chanoines et chapitre qu'à obéir à nous et à leur archevêque, ainsi qu'il est juste et qu'ils l'ont toujours fait. Nous trouverons dans d'autres circonstances l'occasion de répondre à votre désir et au leur, et nous le ferons toujours avec le plus grand empressement, même en ce qui concerne l'archevêché, pourvu qu'il ne s'agisse pas de donner un successeur à un cardinal. Nous tiendrons le plus grand cas du témoignage que vous rendez aux vertus de votre doyen, et nous en donnerons des preuves en tout ce qui nous paraîtra convenir à ses intérêts et à son honneur.

» Donné à Rome, le 18 novembre 1586. »

On crut voir dans cette lettre du pape une ferme résolution de maintenir son droit aussi bien qu'une manière de protester, par un acte de vigilance, contre la négligence du clergé bisontin, qui n'avait pas encore directement informé le saint-père de la vacance du siége métropolitain. Le magistrat de la cité loua la résolution pontificale et fit entendre au chapitre les doléances du saint-siége qui se trouvaient implicitement contenues dans la lettre du pape.

Le jour même où le pape adressait ce bref aux gouverneurs de Besançon, le cardinal Rusticuccio écrivait, de la part de Sa Sainteté, au chapitre métropolitain. Il exposait aux chanoines que la très noble Eglise de Besançon, exposée de toutes parts aux hérétiques, avait eu besoin d'être pourvue d'un pasteur aussitôt après la mort de Granvelle; que le droit d'y pourvoir appartenant au pape, Sa Sainteté avait jugé digne de cette charge Ferdinand de Rye, qui avait acquis pendant son séjour à Rome une grande réputation de vertu et de piété, et était recommandable, non-seulement par l'éclat de la naissance, mais encore par le mérite de la science et du talent. Il ajoutait que le pape l'avait fait préconiser évêque, et que, malgré la considération que Sa Sainteté avait pour les chanoines et pour les bonnes qualités de leur doyen, le choix du saint-siége ayant désigné un sujet vertueux, capable de remplir exactement les devoirs d'un bon pasteur, il ne restait plus qu'à se soumettre promptement à cette décision et à prêter obéissance au nouvel archevêque; que, du reste, le pape reconnaîtrait toujours et maintiendrait les priviléges du chapitre, toutes les fois que le siége de Besançon ne serait pas vacant par la mort d'un cardinal.

Quand ces deux brefs arrivèrent à Besançon, les chanoines se réveillèrent, et le 10 décembre ils se décidèrent enfin à écrire eux-mêmes à Sa Sainteté pour lui notifier l'élection qu'ils avaient faite, et lui demander de la confirmer. Ils suppliaient le pape de ne pas vouloir les priver du droit d'élire leur archevêque. Ils avaient de plus, disaient-ils, quelques oppositions contre la personne de Ferdinand de Rye, et déclaraient spécialement qu'il était peu agréable au roi d'Espagne Philippe II. Sixte-Quint était invariable dans ses résolutions, quand il les sentait justes et bien fondées. Toutefois, voulant donner, autant que possible, satisfaction à la cité de Besançon, il remit encore cette affaire à l'examen des cardinaux Mavruzzio, Rusticuccio, San-Marcello et Lanulotto, et, en attendant leur avis définitif sur ce qu'il serait possible de faire par voie d'arbitrage, il confirma sa première décision par le bref suivant, adressé au chapitre (1) :

A nos bien-aimés fils les chanoines et chapitre de l'Eglise de Besançon, Sixte V, pape.

« Bien-aimés fils, salut et bénédiction apostolique. Nous avons reçu votre lettre datée du 10 décembre, par laquelle vous nous demandez de

(1) Un bref dans le même sens fut envoyé le même jour au roi d'Espagne.

confirmer notre cher fils François de Grammont, que vous avez élu votre pasteur et celui de votre Eglise. Auparavant, le magistrat de Besançon nous avait écrit à ce sujet, mais trop tard cependant; car les informations d'usage avaient déjà été faites avec diligence, et il avait été décrété et arrêté dans notre consistoire que notre cher fils Ferdinand de Rye serait préposé à votre Eglise; et dès lors il ne nous était plus possible de revenir de cette décision. Et maintenant nous pouvons encore moins annuler cette nomination, puisqu'il n'est survenu aucune cause qui puisse nous faire repentir de ce qui a été fait. Nous voulons aussi que vous sachiez que nous n'avons pas fait cette nomination épiscopale précipitamment, quoique les intérêts de votre Eglise s'opposaient à tout long retard. Nous avons attendu que notre cher fils le cardinal Mavruzzio, légat des affaires germaniques, nous eût assuré que votre droit d'élire votre évêque ne serait aucunement lésé par la nomination que nous ferions dans le cas présent. Car, par la mort du cardinal de Granvelle, votre archevêque, la faculté de nommer à votre archevêché était réservée à nous et au siége apostolique. Quant à Ferdinand de Rye, l'ambassadeur du roi catholique Philippe II nous a assuré qu'il serait très agréable à ce prince. L'affaire étant ainsi engagée, quel moyen nous reste-t-il d'accueillir favorablement votre demande? Autant que nous l'avons pu, nous n'avons rien refusé de ce qui nous a été demandé en votre nom, et nous avons confié l'examen de cette cause à nos bien-aimés cardinaux. Ils examineront tout avec soin et nous feront leur rapport. Pour nous, nous saisirons toute occasion de vous accorder gracieusement tout ce qui sera juste et au pouvoir du siége apostolique.

» Donné à Rome, le 3 janvier 1587. »

Cette lettre montre dans Sixte-Quint un grand respect pour les droits acquis, une charité fraternelle à ménager les susceptibilités du chapitre, mais en même temps une ferme résolution de maintenir son droit propre et de ne pas laisser diminuer l'autorité du saint-siége. Mais le chapitre métropolitain n'en jugea pas ainsi. La réponse du pape, si pleine de courtoisie, bien loin d'apaiser les chanoines, ne fit que les enflammer, et ils se remirent à écrire avec plus d'ardeur. Ils adressèrent à Sixte-Quint une nouvelle supplique, qui avait plutôt la forme d'une réclamation juridique, et dans laquelle ils déclaraient :

Que le chapitre de Besançon était en possession d'élire son archevêque, puisque, quand le cardinal de Granvelle fut élevé à cette dignité par Grégoire XIII, il ne fut élu que sur les supplications des chanoines;

Que préférer Ferdinand de Rye à François de Grammont, ce se-

rait occasionner un scandale dans le peuple et susciter un schisme;

Que Ferdinand de Rye, archevêque élu par Sa Sainteté, était peu versé dans les lettres et était encore jeune, puisqu'il n'atteignait pas trente ans;

Qu'il n'était pas si agréable au roi Philippe II, puisque ce prince leur avait fait entendre par le président du parlement de Dole, qu'ils devaient élire leur doyen, personnage que l'on ne devait pas mettre en parallèle avec Ferdinand.

Les chanoines avaient fait plus que réclamer; ils avaient agi auprès du roi d'Espagne afin qu'il s'opposât à l'élévation de Ferdinand de Rye. Dans un mémoire publié plus tard par le chapitre, nous lisons que le roi Philippe II blâma le pape d'avoir refusé la personne de François de Grammont, et que, pour protéger les droits du chapitre, il réunit au trésor public les revenus de l'archevêché de Besançon. Ce mémoire ajoute que c'est à la suite de cette mesure que le pape se montra moins exigeant et nomma une commission de cardinaux pour examiner de nouveau l'affaire. Mais ce que le chapitre prend ici pour de la faiblesse n'était, de la part de Sixte-Quint, qu'une condescendance pleine de bienveillance et de charité, qui n'excluait pas la fermeté.

Ce pontife voulait pousser jusqu'au bout les ménagements envers les chanoines. Vivement mortifié de leurs remontrances peu respectueuses, il résolut néanmoins de ne pas se borner à l'avis des cardinaux qu'il avait députés à cette affaire, ni des canonistes les plus savants qu'il avait consultés. Il écrivit à Scipion Giardini de Macerata, professeur à l'université de Dole, auquel il envoya copie de la réclamation du chapitre. Les cardinaux et les canonistes donnèrent la même sentence que précédemment. Giardini y adhéra en ajoutant que, dans le cas présent, le souverain pontife ayant pourvu légitimement à la nomination de l'archevêque, si les chanoines résistaient, comme il apparaissait par leur manière d'écrire, ils arriveraient à nier que le pape pût élire les archevêques, et que, dans ce cas, on pourrait procéder contre eux comme contre des schismatiques et entachés d'hérésie (1).

Tout en approuvant l'avis de Giardini, Sixte-Quint ne voulut pas le suivre jusqu'au bout, le regardant comme trop rigoureux. Il se contenta d'adresser aux chanoines de Besançon un nouveau bref dans lequel il leur représentait: Que les inquiétudes et les alarmes qu'ils prenaient de l'élec-

(1) Giardini était né à Macerata, dans la Marche d'Ancône. Il y fut d'abord premier professeur de droit, et fut ensuite reçu à Dole le 1er juin 1583.

tion de Ferdinand de Rye n'étaient pas raisonnables; que cet ecclésiastique n'était pas tel qu'on le leur représentait; qu'ils auraient en lui un bon archevêque ; que quant à l'âge, il avait passé trente ans; que, dans le procès d'information que l'on a coutume de faire, on avait eu des témoignages dignes de foi et authentiques de ses mœurs, de sa prudence et de son savoir.

Quant à la prétention d'être comme en possession d'élire leur pasteur, les chanoines se trompaient étrangement, parce que ce n'était pas là un droit, mais bien une grâce du siége apostolique, de laquelle on ne devait pas abuser. Ils devaient se souvenir que Paul III leur donna un archevêque de sept ans, non élu par eux (1); que Grégoire XIII, de son propre mouvement, fit archevêque le cardinal de Granvelle; et que, quand même il aurait été en cela mû par leur supplique, on n'en pourrait rien conclure en faveur de leurs prétentions, car voici les propres paroles de Grégoire XIII : « Nous sommes prêts à vous l'élire, à l'occasion de votre supplique, mais en maintenant inviolables les concordats qui, à la mort d'un archevêque cardinal, nous réservent la provision. »

La lettre de Sixte-Quint se terminait ainsi : « Vous n'aurez donc aucune occasion de scandale. De plus, l'ambassadeur d'Espagne affirmant que l'élection de Ferdinand de Rye est très chère au roi catholique, nous ne voyons pas comment ce que vous écrivez peut être fondé. Vous dites que Sa Majesté vous a fait exhorter par le gouverneur de Bourgogne, au moyen du président du parlement de Dole, à élire votre doyen. Vous devriez vous apercevoir qu'en cela vous vous condamnez vous-mêmes; car ce n'est pas obéir aux canons que de se mouvoir à élire des pasteurs sous l'office et l'impulsion des princes séculiers; au contraire, cela est prohibé sous peine d'excommunication.

» Vous objectez, sans motif raisonnable, que nous avons élu un sujet plus jeune que celui que vous avez proposé. Nous avons en cela l'exemple de saint Grégoire le Grand, qui quelquefois refusait de faire évêque un sujet d'un âge plus avancé, pour en choisir un plus jeune, parce que cet âge est reconnu plus apte aux fatigues de l'épiscopat. Nous vous exhortons donc à recevoir, sans autre contradiction, pour votre pasteur et père, Ferdinand, élu par nous, et pour vous y aider, nous vous le commandons d'autorité apostolique, vous certifiant que si vous faites le contraire, nous vous châtierons selon le mérite de votre contumace et de votre désobéissance. »

(1) Claude de la Baume.

L'historien de Sixte-Quint dit qu'après cette lettre, l'obéissance du chapitre fut aussi prompte et entière que sa résistance avait paru opiniâtre. Toutefois, selon le mémoire que j'ai déjà cité (1), Ferdinand de Rye, nommé par le pape, aurait eu besoin de précautions et d'efforts pour faire fléchir la résolution des chanoines, et c'est seulement quand il eut été accepté par eux, que le roi d'Espagne consentit à lever le séquestre qu'il avait mis sur les biens de l'archevêché. — Quoi qu'il en soit, Ferdinand de Rye revint à Besançon, où il fut accueilli par le clergé et les gouverneurs de la ville, et commença ce long épiscopat de cinquante ans, qui fut un des plus féconds en bonnes œuvres, et se termina par la mort héroïque de ce prélat au siége de Dole en 1636.

J.-M. SUCHET.

(1) J'ai puisé tout ce récit à deux sources différentes : 1° un Mémoire rédigé dans le sens des prétentions du chapitre métropolitain, et intitulé *Pro capitulo imperiali Bisuntino*, imprimé en 1672 ; 2° *Storia della vita e gesti di Sisto V*, par le P. C. Tempesti, écrite dans le sens de la cour romaine. Il est curieux de voir, dans le Mémoire *Pro capitulo Bisuntino*, combien, au XVII° siècle, était ombrageux vis-à-vis de la cour romaine, ce chapitre

« Qui depuis...., mais alors il était *espagnol.* »

Il se plaint vivement de ce que ses droits sont méconnus, et prétend même que déjà le Doubs est absorbé par le Tibre : *Penè jam per omnia Tibri decessurus erat Sequanus Dubis.*



SÉMÉIA,

Pièce qui a remporté le prix de poésie décerné par l'Académie française.

Sola sub nocte.
(VIRGILE.)

I.

Sur le monde endormi la nuit plane en silence.

Ainsi qu'une sultane à qui sied l'indolence,
Smyrne, nonchalamment couchée au bord des mers,
Entr'ouvre enfin son voile à la fraîcheur des airs;
Et les vents parfumés de la molle Ionie
Bercent son doux sommeil ou sa douce insomnie.
Au loin, tout bruit s'apaise en murmures discrets;
Le muezzin s'est tu sur les hauts minarets,
Et la lune, inondant le ciel de son jour pâle,
Aux coupoles d'étain jette un reflet d'opale;
Le vent tombe, et la mer vient mourir sur le bord;
Tout se tait, tout s'éteint, tout se calme et s'endort.

C'est la nuit où, suivant l'antique prophétie,
Doit descendre du ciel le père du Messie;
Où les Juifs d'Orient, redoublant de ferveur,
Pour rappeler à Dieu qu'il leur doit un sauveur,
Sous les berceaux fleuris d'une haute terrasse
Exposent chaque année une enfant de leur race,
Belle, pure, sans tache et l'orgueil d'Israël,
Digne enfin des regards et de l'amour du Ciel;

Et, jusques au matin prolongeant son attente,
Seule, sous les rayons de la lune éclatante,
Pleine d'une terreur sacrée au moindre bruit,
La vierge attend ainsi dans l'horreur de la nuit
Que l'ange Gabriel, l'ange de délivrance,
Descende et comble enfin cette longue espérance.

Ce soir, c'est Séméia, pâle fleur d'Orient,
Qui passera la nuit du Messie en priant.
Grande et frêle, elle n'a que quinze ans; mais son âme
Rayonne dans ses yeux pleins d'une étrange flamme,
Comme aux regards voilés du plongeur ébloui
Brille sous les flots bleus un trésor enfoui.
Nourrie en grandissant du pain des forts, la Bible,
Elle aimait Israël d'un amour indicible.
Dans la simplicité de son cœur sans détours,
La douce enfant gardait la foi des premiers jours.
Elle habitait encor l'Eden de l'innocence,
Et Dieu seul de son cœur remplissait le silence.
Aussi, quand, le matin, son aïeul triomphant
Lui dit : « Tu veilleras, ce soir, ô mon enfant!
» C'est toi que la tribu tout entière a choisie! »
D'un céleste frisson Séméia fut saisie;
Le rêve de son cœur passa devant ses yeux;
Elle crut voir soudain s'ouvrir déjà les cieux;
Son âme se fondit à l'instant en prières;
Une étrange lueur glissa sous ses paupières;
Elle trembla, pâlit, puis tressaillit encor;
On eût dit un aiglon qui va prendre l'essor.

II.

La voilà maintenant seule sur la terrasse,
Avec son âme ardente et le ciel face à face.
Les filles d'Israël, pour ce mystique hymen,
L'ont parée; à son cou l'ambre de l'Yémen,
La perle et le saphir en longs colliers ruissellent,
Tandis que sur ses bras des rubis étincellent.
Un voile semé d'or sur sa tête reluit,

Et, pour chasser au loin les démons de la nuit,
Son front pur est orné d'un large phylactère,
Où brille en traits sacrés un nom plein de mystère;
Brousse a tissé pour elle un long vêtement blanc
Qui couvre à plis soyeux son corps chaste et tremblant;
Et mille sequins d'or lui font un diadème.
Mais sa seule parure est sa beauté suprême.
Qu'importe à Séméia l'or et les vains bijoux?
Elle ne voit que Dieu!
Prosternée à genoux,
Elle resta longtemps le front dans la poussière.
Enfin elle interrompt son ardente prière,
Se lève, et, vers le ciel étendant les deux bras,
Epanche ainsi son âme en murmurant tout bas:

« O Père! ô Jéhovah! Dieu de l'immense espace!
Les chérubins de feu, même en voilant leur face,
Ne peuvent contempler le trône où tu t'assieds;
L'univers à ta voix se dissipe en fumée.....
Et pourtant, de terreur et d'amour consumée,
Me voici tremblante à tes pieds.

» Jusqu'au fond des sept cieux où ta gloire est voilée,
Laisse ma voix monter dans la nuit étoilée
Avec les mille bruits qui s'élèvent d'en bas!
Toi qui reçois les pleurs de l'hysope et recueilles
Le plus léger soupir qui frémit dans ses feuilles,
Dieu bon! ne me repousse pas!

» Ce n'est pas pour moi seule, hélas! que je t'implore;
C'est pour un peuple entier qui, du soir à l'aurore,
Aujourd'hui tend vers toi ses suppliantes mains,
Pour ces Hébreux, battus comme le grain dans l'aire,
Et que depuis longtemps le vent de ta colère
A semés sur tous les chemins.

» Il est vrai, trop d'erreurs, de fautes et de crimes
Ont attiré sur eux tes rigueurs légitimes;
Trop souvent ils ont fait le mal que tu défends.

Mais vois! sous le soleil est-il pire misère?
Jadis tu fus leur juge, à présent sois leur père;
Ouvre tes bras à tes enfants!

» Souviens-toi qu'Israël, seul dans sa foi profonde,
Attend toujours de toi le rédempteur du monde,
Le Messie annoncé par ton livre sacré.
Ah! qu'il descende enfin du ciel! qu'il établisse
Son empire de paix, d'amour et de justice,
Et qu'Israël soit délivré! »

III.

Elle se tait. — La lune à la nature entière
Verse toujours l'éclat de sa froide lumière.
Elle écoute. — Les airs restent silencieux.
Elle regarde. — Et rien ne s'émeut sous les cieux....

Alors elle reprend, mais d'une voix plus tendre,
Avec ce doux accent qui veut se faire entendre,
Et qui, prenant sa source au plus profond du cœur,
Pénètre au fond de l'âme et lui parle en vainqueur :

« Oh! ne regarde pas à ma propre bassesse!
Quel est le cœur humain qui soit pur devant toi?
Ne vois en moi, Seigneur, que ta sainte promesse
Ecrite dans ta loi.

» Je sais que je ne suis qu'une argile éphémère
Où tout rayon du ciel ne peut que se ternir....
Pourtant c'est une femme un jour qui sera mère
Du Messie à venir.

» Quoi! la fille de l'homme être la fiancée,
La compagne, l'épouse et la Mère de Dieu!
Quel rêve! cette gloire éblouit la pensée
De ses ailes de feu.

» Cette gloire a le charme effrayant de l'abîme.
Aussi, quand on m'élut, j'ai pressenti mon sort,
Et mes yeux éblouis dans un éclair sublime
Ont vu passer la mort.

» On dit que cet espoir est trop vaste pour l'âme ;
Qu'il ferait éclater tous les cœurs d'ici-bas.
Qui ! vous, Seigneur, aimer une enfant, une femme !....
— Eh bien, oui, pourquoi pas ?

» Ne vous offensez pas de cette audace extrême.
Laissez-moi vous offrir mon cœur dans cet aveu,
Et vous dire à cette heure : O mon Dieu ! je vous aime,
Je vous aime, ô mon Dieu !

» Oui, si c'est de l'amour que votre amour demande,
J'en ai tout ce qu'un cœur humain peut contenir.
Ma tendresse pour vous, Seigneur, est assez grande :
Votre ange peut venir.

» Qu'il vienne et comble ainsi mon âme insatiable !
Sans vous, sans votre amour la vie est un néant ;
Et mon âme est pareille à ce désert de sable
Qui boirait l'Océan.

» Venez donc, ô Seigneur, renouveler la terre.
Hélas ! plus que jamais elle a besoin de vous.
Venez ! que notre soif enfin se désaltère !
Penchez-vous jusqu'à nous.

» Et vous, étoiles d'or, vous qui devez m'entendre,
Et qui semblez d'en haut me suivre avec des yeux,
De laquelle de vous l'ange doit-il descendre
En traversant les cieux ?

» Mais viendra-t-il ?... S'il vient, ô lointaines étoiles !
O silence des nuits ! venez me secourir !
N'as-tu pas dit, mon Dieu, que, quand tu te dévoiles,
Ton aspect fait mourir ? »

IV.

C'est ainsi que, planant au-dessus de la terre,
La vierge d'Israël, dans la nuit solitaire,
S'exalte et se consume au feu de son désir.

— Tout à coup elle voit la lune s'obscurcir ;
Elle entend palpiter des ailes dans la nue ;
Sur le ciel glisse au loin une forme inconnue....
Frissonnante, éperdue, elle ferme les yeux :
« C'est lui, dit-elle, il vient ! J'ai vu s'ouvrir les cieux ! »
Comme un arc qui se rompt sous la flèche lancée,
Son sein se brise au choc de l'ardente pensée.
Une extase d'amour, de joie et de terreur
D'un foudroyant éclair lui traverse le cœur....
C'en est trop. Dévoré par la céleste flamme,
Son corps frêle et charmant ne retient plus son âme,
Qui jusqu'au fond du ciel vers Dieu poursuit son vol....
Ce qui fut Séméia s'affaisse sur le sol,
Tombe, se brise et meurt. Et ses sœurs les étoiles
La contemplent de loin couchée en ses longs voiles,
Tandis que sur son front, dans l'ombre de la nuit,
Un vol de cygnes blancs fend l'air, passe et s'enfuit.

Edouard Grenier.



TROIS MOTS.

(IMITÉ DE SCHILLER.)

Trois mots ont résumé ce que l'homme doit croire,
Ce qui fait, s'il le veut, son bonheur et sa gloire,
Ce qui peut guérir tous ses maux ;
Riche, puissant, illustre, au bout de sa carrière
L'homme n'a rien gardé de sa grandeur première
S'il ne croit plus à ces trois mots.

Il est au ciel un Dieu qui dans l'espace immense
Aux astres dont le cours sans cesse recommence
A tracé leur étroit chemin ;
Souverainement bon, souverainement juste,
Sur le trône des rois comme sur l'humble arbuste
Il étend sa puissante main.

L'homme, né libre, est libre encore dans les chaînes,
Non de se procurer des jouissances vaines,
Mais libre de choisir son sort,
Libre de plaire à Dieu par son obéissance,
Libre, s'il ne craint pas la céleste vengeance
De la braver jusqu'à la mort.

Car la vertu n'est pas un vain mot, un mystère,
Dont le sens incertain trompe l'homme sincère
Qui s'efforce de le saisir :
Pour trouver nos devoirs dans notre conscience
A défaut de talent, d'étude, de science,
Il nous suffit d'un vrai désir.

Dieu, liberté, vertu! Point de crainte importune:
Que peuvent contre nous les coups de la Fortune,
Et les méchants et leurs complots?
Inconnu, faible, pauvre, au bout de sa carrière
L'homme n'a rien perdu de sa grandeur première
S'il croit encore à ces trois mots.

SONNETS.

I.

LES PÈLERINAGES.

Déistes, protestants et docteurs sans croyance,
Tous, d'un air dédaigneux, raillent nos pèlerins
Et prennent en pitié leur naïve ignorance;
Mais nous n'acceptons pas ces arrêts souverains.

Dans un élan d'amour et de reconnaissance
Le fidèle est heureux d'oublier ses chagrins,
Et du pied de l'autel qui lui rend l'espérance
Il repart, confiant dans des jours plus sereins.

« Eh bien! » nous dira-t-on, « passe pour le vulgaire,
Mais vous, gens éclairés, au loin qu'allez-vous faire?
Ne pouvez-vous, chez vous, prier votre Sauveur? »

Oui, sans doute, en tous lieux Dieu reçoit nos hommages,
Mais ce qu'on va chercher dans ces pieux voyages,
Ce qu'on ne trouve pas partout, c'est la ferveur.

II.

NOTRE-DAME-DES-ERMITES.

(EINSIEDELN.)

Ce désert où Meinrad établit sa demeure
Depuis plus de mille ans garde son souvenir,
Et près du saint tombeau, chaque jour, à toute heure,
De nombreux pèlerins viennent se réunir.

On invoque Marie, on espère ou l'on pleure,
C'est une foi touchante et que Dieu doit bénir;
Dans ces élans pieux l'âme se sent meilleure,
Avec plus de courage on attend l'avenir.

Lorsque de toutes parts une active industrie
Fait gronder la vapeur et battre les métiers,
Quand retentit partout le fracas des chantiers,

J'aime cette bourgade où sans relâche on prie,
Dont l'existence même et la prospérité
Se fondent sur l'Eglise et sur la piété.

François DE PONTHOUX,



CHRONIQUE.

28 mars.

Comment ne pas parler du concile? Et comment en parler quand on n'est ni docteur ni théologien, quand on n'a aucune mission pour s'occuper des affaires de l'Eglise? Et pourtant, cette question du concile, avec toutes ses conséquences, est bien la plus grande de toutes celles qui sont à l'ordre du jour. Elle se pose, avec toute son importance, à côté de cette révolution pacifique qui s'opère si rapidement dans nos institutions. On oublie souvent l'une pour l'autre, suivant les phases plus ou moins intéressantes qu'elles parcourent. Il y a des moments où ces questions semblent dormir; c'est la période d'élaboration; mais bientôt elles se réveillent, elles redescendent dans l'arène, armées de toutes pièces, et passionnent plus vivement que jamais les esprits attentifs. Quel spectacle imposant les premiers mois de cette année viennent offrir à nos regards! D'un côté, un pays qui se réorganise et renaît à la vie politique; de l'autre, le monde catholique représenté à Rome par huit cents évêques, archevêques, cardinaux, chefs d'ordre, missionnaires apostoliques. N'est-ce pas la réunion la plus auguste qui ait jamais été appelée à régler les affaires spirituelles de la chrétienté? Aussi, tandis que les savants raisonnent, tandis que les évêques délibèrent, les ignorants causent et discutent; on ouvre avec avidité les journaux de chaque jour. En général, chacun trouve dans le sien l'opinion qu'il va soutenir, la nuance qu'il adoptera. Laissons de côté les journaux anti-religieux; ce sont des insulteurs qui n'ont pas le droit de causer de nos affaires. Parlons seulement des journaux catholiques, de l'*Univers*, de l'*Union*, de la *Gazette de France*, du *Français*. Quelle lutte acharnée! quelle guerre à outrance! Rome, Paris, la France entière, semblent divisés. A Rome, les salons de Mme Craven, l'auteur des délicieux *Récits d'une sœur*, sont ouverts aux gallicans; celui de Mme Stone, cette Anglaise héroïque qui pansa les blessures des zouaves à Mentana, réunit les ultramontains. On assure que les dames appartenant aux deux camps opposés assiégent les portes de la salle conciliaire au moment où les prélats les franchissent pour y entrer ou

pour en sortir; les deux partis se groupent, dit-on, en face l'un de l'autre; chacun désigne du doigt les évêques qui lui sont favorables ou les prélats du camp ennemi, et il est facile de voir sur ces traits mobiles les passions qui agitent les cœurs. Nous comprenons à peine comment tout cela peut se passer à Saint-Pierre, à deux pas du tombeau du prince des apôtres; on s'étonne que le *Pie VI* de Canova, agenouillé devant la dépouille du premier pontife, demeure là calme au milieu de ce tumulte. Mais il faut savoir que Saint-Pierre n'est pas une église comme une autre. Ce temple immense échappe, par ses dimensions colossales, aux lois de l'étiquette religieuse. Saint-Pierre, c'est le Forum du catholicisme. C'est un salon gigantesque au milieu duquel on ne sait plus où saluer le maître de la maison; on y oublie facilement que ce maître est partout, ou plutôt on prend envers lui des manières trop libres et trop familières. Mais que le pape paraisse, qu'il s'avance au milieu de la foule émue avec ce regard qui fascine, avec cette main qui bénit, réjouissez-vous, chrétiens sincères, détournez vos regards, ennemis de notre foi, il n'y a plus de partis; les camps ennemis se confondent; on ne voit plus que des frères agenouillés devant leur père commun. Il faut que les ennemis de l'Eglise catholique le sachent bien une fois pour toutes, il y a une sainte liberté parmi les enfants de Dieu; nous parlons très haut, nous agitons entre nous des questions brûlantes; nous nous sentons le droit de tout dire, parce que nous sommes décidés d'avance à accepter toutes les décisions de l'Eglise; nous pouvons nous livrer à des luttes ardentes, parce que nous saurons, quand l'heure aura sonné, déposer nos armes aux pieds de la chaire de saint Pierre. Triomphez donc, incrédules, libres penseurs, triomphez, pendant qu'il en est temps encore, de nos luttes intestines; triomphe bien qui triomphe le dernier.

Les combats de la capitale du monde chrétien se reproduisent dans notre pacifique province. L'animation est grande; tout le diocèse est ému. On interprète de mille sortes le retour de notre éminent archevêque. On s'arrache les lettres de l'archevêque de Malines et de Mgr d'Orléans, l'abbé Gratry compte quelques rares défenseurs; on peut dire que M. Veuillot triomphe sur toute la ligne.

Au milieu de cette guerre civile, la mort de M. de Montalembert tombe comme un coup de foudre. Cette perte immense réunit tous les cœurs dans un deuil commun. Ses amis, et ceux même qui ne l'aimaient plus, sentent que la France catholique vient de perdre l'homme qui faisait sa gloire, le trône pontifical son plus intrépide défenseur. Depuis plus de quatre ans, une incurable maladie le tenait au seuil de la mort. Couché

sur un lit de douleur, avec ses mains pâles et sa figure amaigrie, il conservait encore toute la vigueur de son âme. Cette dernière lettre, que nous ne voulons pas défendre, mais que nous n'avons pas le courage d'attaquer, reste comme un dernier témoignage de son indomptable énergie. Ne jugeons pas, pour n'être pas jugés; les passions des hommes troublent tout en ce monde; mais l'œuvre divine s'accomplit parmi les orages. L'homme s'agite, mais Dieu le mène; c'est lui-même qui, à travers mille tempêtes, a conduit au port l'homme que nous pleurons.

Charles de Montalembert naquit à Londres le 29 mai 1810; son père, jeté en Angleterre par l'émigration, ne revint en France qu'en 1814. Il avait épousé en Angleterre Elisa Forbes, d'une ancienne famille écossaise. Cette origine britannique jeta sur le caractère de son fils un reflet qui colore tous les actes de sa vie. Amant énergique de la liberté, M. de Montalembert eut toujours les allures aristocratiques d'un pair d'Angleterre; sa vie tout entière fut vouée à deux influences opposées, mais non contraires, et qui formaient chez lui un rare et admirable ensemble. Il débuta dans la vie publique à l'âge de vingt ans. C'était en 1830. La révolution venait de briser violemment l'alliance trop étroite, peut-être, qui rattachait l'Eglise à l'Etat. Lamennais se fit l'organe de cette partie du clergé qui, comprenant les dangers du patronage de l'Etat, voulait s'affranchir d'une tutelle compromettante et marcher sous le drapeau de la liberté moderne. La place de M. de Montalembert était marquée à côté de cet homme célèbre, qui tomba bientôt dans tous les excès de la pensée. Sa droiture le sauva dans ce moment critique. Il arracha de son cœur l'ami de ses jeunes années, et pour charmer ses regrets, il alla demander à l'Allemagne son admirable histoire de sainte Elisabeth de Hongrie. Tous les jeunes hommes de cette génération saluèrent ce talent si moderne et si plein du parfum des anciens jours. La réconciliation du XIXe siècle avec le moyen âge était désormais un fait accompli. Disons-le hautement, sans craindre d'exagérer le mérite de ce grand initiateur, c'est lui qui a ouvert cette source féconde; c'est lui qui a retrouvé le premier cette voie que la France ne connaissait plus.

En 1830, M. de Montalembert avait hérité de la pairie. Mais les portes du Luxembourg ne s'ouvrirent pour lui qu'à l'âge de vingt-cinq ans. C'est en 1835 que commença sa vie parlementaire. Nous n'en raconterons pas les détails; mais nous dirons sous quelle inspiration constante cet orateur intrépide, cet ouvrier infatigable, défendit la cause de la religion. C'est à la liberté, c'est au droit commun, qu'il demanda le succès de cette cause qu'il a soutenue jusqu'à la mort. C'est au nom de la li-

berté qu'il attaqua, non pas l'université de France, car il voulait la liberté pour tous, mais le monopole universitaire; il sentait que la religion avait, comme les autres, le droit d'enseigner et d'élever les générations naissantes ; il soutint ce droit incontestable que la bourgeoisie de 1830 voulait pour elle seule. Sans cesse battu, jamais découragé, il jeta péniblement les bases de cet imposant édifice qui s'appelle la liberté d'enseignement. N'oublions jamais que ce fut là sa gloire ; c'est par là surtout qu'il a bien mérité de l'Eglise et de la patrie. Au milieu de ces luttes violentes, on peut lui reprocher d'avoir jeté des paroles amères sur cette honnête et glorieuse restauration qui n'attaqua jamais la liberté, qui soutint comme lui la religion et mourut pour l'avoir défendue; mais nous savons combien il regrettait ces écarts, échappés à la chaleur du combat; nous savons avec quelle reconnaissance il rappelait le généreux concours que lui offrirent en 1848 les vaincus de 1830. C'est que la grande et sainte cause de la religion a le glorieux privilége de dominer les divisions des partis et d'imposer silence aux passions politiques. C'est au milieu de ces luttes ardentes pour la liberté d'enseignement que la révolution suisse, menaçant l'ordre européen tout entier, inspira à l'orateur ce discours prophétique du 14 janvier 1848, que la monarchie de Juillet ne sut pas comprendre et que le 24 février vint si promptement réaliser. M. de Montalembert accepta la république démocratique et lui dut ses plus beaux succès oratoires. Deux ans étaient à peine écoulés, aidé de ses nobles amis, MM. de Broglie et de Falloux, il obtenait le plus beau triomphe en gagnant définitivement devant la chambre la cause de la liberté d'enseignement. On a reproché à M. de Montalembert de s'être rattaché à Louis Bonaparte, devenu président de la république ; mais il ne faut pas oublier qu'il ne croyait à aucun dogme politique et qu'il offrait son concours à toutes les formes de gouvernement, pourvu qu'elles donnassent à son pays l'ordre et la liberté. Quant à la liberté, comment l'accuser de l'avoir trahie? Qui aurait pu la reconnaître sous les traits hideux des démagogues de 48? D'autres pensées, d'ailleurs, dominaient chez lui la politique. Les intérêts de l'Eglise, les grands débats du concile, excitaient presque seuls ses craintes et ses espérances. Chacun sait comment ses derniers jours furent troublés par cette grande question de l'infaillibilité du pape, si commentée et si peu comprise; nous regrettons que Dieu ne lui ait pas accordé de vivre jusqu'au jour où cette question sera définitivement résolue; nous aurions vu le grand chrétien s'incliner devant la décision de l'Eglise et dissiper toutes les ombres que ses ennemis, malgré leur deuil hypocrite, essaient de jeter sur

sa mémoire. M. de Montalembert fut, jusqu'à la fin, le catholique fidèle de ses jeunes années; il vécut et mourut le cœur plein de ces sentiments qui lui inspiraient, le 19 octobre 1849, ces lignes admirables où l'éloquence et la foi brillent comme deux sœurs; il s'agissait du retour de Pie IX à Rome; Montalembert, personnifiant l'Eglise dans le pontife, prononça à la tribune ces paroles chevaleresques : « Quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément. Elle lui dit : Frappez, mais vous vous déshonorez, et vous ne me vaincrez pas. Eh bien! l'Eglise n'est pas une femme; elle est bien plus qu'une femme; c'est une mère. » C'est avec ces nobles paroles que Montalembert s'est présenté devant le tribunal de Dieu. L'Eglise, sa mère, le tenant par la main, l'a présenté à l'Eglise triomphante, dont les rangs se sont ouverts pour accueillir le grand apôtre de la religion et de la liberté.

Les morts illustres ne sont pas les seuls qui laissent un vide dans le monde; chacun y tient sa place, et si les hommes trouvent ces places bien différentes, nous ne savons pas si Dieu juge comme eux. La ville et la société de Besançon viennent de faire une grande perte dans la personne de Mme Jeanne-Baptiste-Gabrielle de Champdivers, veuve de M. le comte de Poinctes-Gevigney. Mme de Poinctes était fille d'Etienne-Xavier Buzon, marquis de Champdivers, officier aux gardes françaises, et de Sophie-Eléonore de Boutet. En 1791, elle émigra avec ses parents, à l'âge de sept mois, et pendant dix ans que dura leur séjour à l'étranger, elle partagea avec eux et ressentit dès l'âge le plus tendre toutes les misères de l'exil. Pendant qu'ils gémissaient dans les angoisses de la pauvreté, la tourbe qui s'appelait alors la nation, vendait leur maison de Dole, leurs domaines de Champdivers et de Saint-Aubin, prouvant ainsi qu'elle savait battre monnaie ailleurs que sur la place de la Révolution. En 1809, Mlle de Champdivers épousa le comte de Poinctes, issu d'une branche de cette antique maison établie en Franche-Comté. Au moment de parler de ses rares vertus, mais surtout de cette bonté extraordinaire qui la rendit si chère à sa famille et à tous ceux qui la connurent, j'éprouve une sorte de pudeur discrète, tant je me sens rapproché d'elle par les liens d'une respectueuse amitié. J'aime mieux laisser parler à ma place un homme célèbre, le P. Lacordaire, donnant à Henri Pereyve une leçon sur la bonté : « La bonté, lui écrivait-il, est ce qui ressemble le plus » à Dieu et ce qui désarme le plus les hommes.... Une pensée aimable » et douce à l'égard des autres finit par s'empreindre dans la physio» nomie, et par lui donner un cachet qui attire tous les cœurs. Je

» n'ai jamais ressenti d'affection que pour la bonté rendue sensible par » les traits du visage; tout ce qui ne l'a point me laisse froid, même les » têtes où respire le génie; mais le premier homme venu qui me cause » l'impression d'être bon me touche et me séduit. » Je recommande ces lignes charmantes à ceux qui ont connu Mme de Poinctes. Elles sont le portrait fidèle de cette âme excellente, de cette bonté sans égale, qui éclairait d'une paisible auréole ces traits que nous ne verrons plus, mais qui ne sortiront jamais de notre souvenir.

Mon honorable collègue de la chronique des *Annales* me communique la notice qui suit :

Notre compatriote si fécond, M. Xavier Marmier, a dernièrement ajouté un nouveau volume à la collection dont il nous a déjà doté. *Les Voyages de Nils à la recherche de l'idéal,* un vol. in-12, Paris, Hachette, sont encore, grâce à Dieu, et à M. Marmier bien entendu, un de ces ouvrages qu'on ne craindra pas d'oublier sur sa table après les avoir lus. Les romans français que l'on peut ranger dans cette catégorie sont en nombre si restreint qu'il est bien permis d'adresser à l'auteur un compliment tout particulier sur ce sujet. Puis chez M. Marmier la pureté de la morale ne tue pas l'intérêt, et ce n'est point là une mince qualité. Les *bons livres* comme les *bons jeunes gens* ont souvent, hélas! la réputation d'être ennuyeux. Nous ne prendrions pas sur nous de décider s'ils la méritent quelquefois, mais de ce côté encore M. Marmier nous met à l'aise et nous rend facile la tâche de chroniqueur moral, quoique voulant être amusé.

Nils est un brave jeune homme suédois d'une honnête famille; il a pris ses degrés à l'université d'Upsal, il est tourmenté du désir de voir du pays et quitte son foyer pour quelques années. Les visites qu'il fait aux différents pays qu'il traverse, les merveilles qu'il y admire, les gens qu'il y rencontre, les institutions qu'il y étudie, lui fournissent matière à d'amples réflexions qu'il envoie par écrit à sa gentille sœur Stina, restée en Dalécarlie auprès des vieux parents. Nils poursuit de capitale en capitale et de peuple en peuple un idéal qu'il ne rencontre pas, naturellement. Il en découvre bien quelques bribes par ci par là; mais plus il avance, plus il lui paraît certain qu'aucune patrie ne remplace celle où nous sommes nés, et que « là où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute. »

Berlin paraît au pauvre Nils bien froid et bien monotone. — Ici ni mer ni lac comme en Dalécarlie. Puis partout l'appareil militaire le plus raide et le moins poétique, les corps de garde, les longues rues régulières semblables à des régiments alignés, la morgue, la hauteur chez les militaires, l'obscurité des raisonnements chez les savants, le pédan-

tisme chez tous. « Ce qui me gêne, dit Nils, c'est de rencontrer dans les » rues de cette ville, à chaque pas, des officiers qui se promènent le cas- » que en tête, le sabre au côté, d'un air si hautain et si provocant, comme » s'ils cherchaient une occasion de tirer l'épée ou de respirer la poudre. » Nils ramasse avec un de ces matamores une mauvaise querelle qui lui procure un coup d'épée. Décidément l'idéal ne gît pas en Prusse ; aussi Nils se hâte-t-il de partir pour Dresde et de là pour Vienne. Dans cette belle capitale il croit avoir trouvé une portion de ce qu'il cherche, et M. Marmier nous semble bien un peu indulgent pour l'Autriche en appelant le peuple viennois « humble et loyal, joyeux et religieux ; dans le » mélange des peuples il a choisi la meilleure part. »

Puis vient la peinture d'un modeste intérieur bourgeois où Nils est habituellement reçu. Un honnête graveur, sa femme, brave créature, très accorte et très occupée de son ménage, leur gracieuse fille Alie, fiancée tendre et fidèle d'un ouvrier absent. Ce sont là de ces naïfs tableaux auxquels se complaît le cœur délicat et simple de M. Marmier, et nous devons dire qu'il y excelle. Nils se laisse prendre aux déclamations libérâtres de quelques révolutionnaires italiens ou hongrois avec lesquels il se lie. La *paternelle* police autrichienne lui conseille doucement de chercher fortune ailleurs, et le voilà de nouveau en route.

Les riches cantons de la Suisse, si visités des touristes, n'arrêtent notre voyageur que peu d'instants. Il leur reproche à juste titre les avides efforts qu'ils font pour attirer les riches mylords, le développement immodéré des manufactures, si préjudiciables à la morale publique, toutes choses essentiellement contraires à cet idéal après lequel il court toujours. Il se plaint que la plus belle partie de la Suisse appartienne aux étrangers, il se moque agréablement des grands bâtons des touristes sur lesquels une multitude de noms gravés essaient de persuader aux badauds l'existence d'escalades imaginaires. Il finit pourtant par trouver à Schwitz le coin de terre qu'il cherchait, le canton reculé dont la poésie lui semble encore pure. « Là est le pittoresque lac de Zug, entouré de » majestueuses forêts ; là est l'étroit lac de Lowertz, enfoui dans une verte » vallée comme une coquille de nacre. » La poésie de la nature n'est pas moins connue de M. Marmier que celle du foyer, et les descriptions qu'il en fait sont souvent d'une fraîcheur qui ne le cède en rien à celles des meilleurs romans anglais. On ne peut pourtant l'accuser d'être favorable à l'Angleterre. Dans ses pérégrinations en Irlande et en Angleterre, Nils n'a pas assez de paroles pour flétrir la cruauté rapace de l'une et pour exalter la fidélité religieuse, la patience dans les souffrances et la douce

poésie de l'autre. Nous trouvons sous ce rapport M. Marmier peut-être un peu partial dans ses appréciations. Sans doute l'Irlande a été opprimée par l'Angleterre, sans doute les Irlandais sont un peuple malheureux, attaché à sa foi, plein de toutes les générosités, mais il ne faut pas attribuer à la seule Angleterre la misère profonde et les malheurs de toutes sortes qui ont toujours ravagé la malheureuse Erin. La légèreté, l'amour du plaisir, le peu de stabilité dans le travail, défauts qui découlent naturellement des grandes qualités de ce peuple héroïque et opprimé, doivent aussi entrer en ligne de compte. Sans doute, les Anglais ont été pour l'Irlande des maîtres durs, implacables peut-être, mais leur nation n'en est pas moins une grande nation, leur patriotisme un vrai patriotisme, et leurs qualités de toutes sortes de grandes qualités. D'ailleurs, les infâmes lois pénales contre les catholiques, que Nils flétrit à si juste titre, sont rappelées depuis bien des années, et le monstrueux édifice de l'Eglise anglicane en Irlande est en train de tomber sous le marteau justement démolisseur de la chambre des communes anglaises.

Nils termine ses pérégrinations par notre belle France, dont la capitale lui semble approcher de bien près l'idéal qu'il poursuit. La richesse des musées et des bibliothèques, l'urbanité des mœurs, l'enchantent. Qui sait si Paris ne ferait pas un peu pâlir chez le candide étudiant la pure flamme du foyer, si les barricades, les cris de liberté et les excès qui l'accompagnent, ne le dégoûtaient pas subitement d'une ville aussi turbulente. Les étrangers qui viennent à Paris pour s'y instruire ou s'y divertir, et en tout cas pour y répandre une bienfaisante rosée d'or, sont généralement de l'avis de Nils et l'ont encore fort récemment prouvé. Dégoûté, pour le coup, de l'idéal qu'on peut trouver sur la terre étrangère, Nils se hâte de regagner les lacs limpides de la Dalécarlie, où l'idéal si longtemps cherché semble devoir bientôt prendre une forme gracieuse. La blonde Eleba, aimée au bord du lac Silian, fera sans doute longtemps le bonheur du brave Nils.

En lisant le livre dont nous venons de donner une imparfaite idée, nous avons appris avec inquiétude que la santé de l'auteur était gravement atteinte. Notre modeste compte rendu n'était pas achevé que de bonnes nouvelles nous réjouissaient. Il ne nous reste plus qu'à espérer qu'un nouveau volume vienne nous prouver que M. Marmier est complétement rétabli.

C. DE VAULCHIER.

BESANÇON, IMPRIMERIE DE J. JACQUIN.

TROIS MOIS A ROME.

IV[e] LETTRE.

M. Francis Wey, dont la précieuse collaboration est une si bonne fortune pour les *Annales franc-comtoises*, me disait à mon départ pour Rome : « Vous verrez là de bien belles choses, mais il y a, parmi tant de belles choses, deux hommes à entendre, le chevalier de Rossi et M[gr] Bastide. Obtenez de visiter le musée du Latran avec M. de Rossi, les chambres de Raphaël avec M[gr] Bastide, et vous goûterez les deux plaisirs les plus recherchés des esprits délicats. » Ce jugement, porté par un connaisseur si compétent en matière d'art, de langue et d'antiquité, s'est vérifié de point en point. Je voudrais terminer cette correspondance, datée de Rome, en tâchant de vous faire comprendre combien M. Francis Wey a eu raison.

La modestie de M. le chevalier de Rossi est, ce n'est pas peu dire, égale à son mérite. Romain de naissance, de caractère et de sentiments, il a trouvé sans y prétendre, sans sortir de sa maison située sur la place du Gesù, une célébrité européenne. Sa figure est d'une remarquable beauté, sa tenue pleine de noblesse, son abord facile et gracieux, sa bienveillance envers les étrangers fort encourageante. Combien sait-il de langues, je l'ignore, mais il manie la langue française avec une précision et une élégance bien rares, même parmi les savants de mon pays. J'ai raconté dans l'*Union franc-comtoise* (1) les deux belles leçons que j'ai entendues de lui, l'une au musée du Latran, l'autre à *Saint-Paul hors*

(1) Numéro du 8 février 1870.

des murs. Je me relis, je me répète, je me corrige et je complète mes souvenirs sur les deux leçons par quelques anecdotes qui ne sont pas sans intérêt :

La première leçon s'est faite devant plus de cent personnes, catholiques et protestants, prêtres et laïques. M. de Rossi avait réuni son auditoire dans le grand salon du musée chrétien, dont l'ordonnance est due au P. Marchi, de la compagnie de Jésus. On y monte par un escalier d'honneur dont les murs sont ornés de quelques bas-reliefs. La principale richesse du salon consiste en sarcophages du IVe et du Ve siècle dont les sculptures attestent tout à la fois et nos dogmes et les voiles sous lesquels on les cachait encore. Le savant archéologue nous a montré comment, à mesure que la paix s'établissait dans l'Eglise, l'art avait découvert peu à peu, dans des symboles plus sensibles, les grandes figures de nos mystères. Il nous a signalé les images empruntées à la mythologie, celle d'Orphée, par exemple, qui représenta longtemps Jésus-Christ, parce que Jésus-Christ apaisa les passions de l'homme, plus furieuses que les lions, et qu'il rendit sensibles à la vérité des esprits plus durs que les pierres. M. de Rossi enseigne et catéchise sans y prétendre. Il a appelé nos regards sur un sarcophage qui représente le Sauveur montant au ciel, la main tendue vers saint Pierre, à qui il remet le livre de la loi. Tous les apôtres sont témoins : *Eritis mihi testes;* mais un seul reçoit la loi à garder et en demeurera le gardien infaillible; c'est celui à qui il a été dit : *Confirma fratres tuos.* L'infaillibilité pontificale était donc une croyance populaire dès le IVe siècle. En sortant de ce salon, on arrive au portique supérieur, dans les murs duquel on trouve encastrées les nombreuses inscriptions du christianisme au berceau qu'a rassemblées l'illustre antiquaire. Ces inscriptions commencent au premier siècle de l'ère chrétienne et finissent au sixième, embrassant tous les rangs de la hiérarchie ecclésiastique et mentionnant les points principaux de notre croyance, comme le purgatoire, l'intercession des saints, la toute-puissance suppliante de Marie. M. de Rossi n'omet pas de le dire, mais il laisse à l'esprit le soin de conclure. On démêle aisément les impressions des protestants qui l'écoutent. Les uns prennent aussitôt un air distrait qui accuse le parti pris de ne rien apprendre, les autres redoublent d'attention et sont dans une sorte de perplexité. Qui sait combien de conversions ont été ébauchées dans ces leçons si attachantes?

La seconde que j'ai entendue de sa bouche, a eu lieu dans le cloître de *Saint-Paul hors des murs.* C'est, vous le savez, le nom d'une église vraiment splendide, récemment élevée sur les ruines d'une basilique datant

du IVe siècle, mais qu'un incendie avait complétement détruite en 1823. Léon XII, Grégoire XVI, Pie IX, ont attaché leur nom à cette restauration, dont la magnificence égale la grandeur. Du bas du temple, en l'embrassant d'un coup d'œil, on dirait une forêt de colonnes et une carrière de marbres. La frise est décorée des portraits des papes en mosaïque, galerie aussi précieuse pour l'histoire que pour l'art. Mais je préfère à toutes ces richesses le cloître du XIIe siècle qui est adosssé à l'église, et où l'on admire des modèles de colonnettes fort rares en Italie. Parvenu dans les corridors les plus élevés, nous nous trouvâmes, sous la conduite de M. le chevalier de Rossi, comme au milieu de l'histoire écrite sur la pierre dès le commencement du christianisme. Ce sont les annales de *Saint-Paul hors des murs* recueillies, siècle par siècle, en fragments de pierres tumulaires, d'inscriptions, de bulles pontificales, d'autels ou de baptistères. Deux ou trois mots échappés à la destruction, une ou deux lettres quelquefois, ont suffi à M. de Rossi pour retrouver, compléter, expliquer toute une page. Après cette galerie, vient celle des portraits des premiers papes, la plus vieille que l'on connaisse au monde. Il y a quarante-deux figures, et l'illustre antiquaire hésite à peine sur quatre ou cinq, ayant déterminé les autres tantôt par la date, tantôt par la position de la figure. Ces peintures sont sur pierre; les unes étaient enfouies, plusieurs brisées aux trois quarts, la plupart oubliées dans des greniers ou mêlées à quelque mur de construction récente.

De la basilique de Saint-Paul à l'abbaye des Trois-Fontaines il n'y a pas loin, et l'occasion était trop belle pour ne pas s'y rendre. Cette abbaye, remise aux mains des trappistes, n'a encore que douze hectares à cultiver: c'est l'humble commencement d'une grande œuvre qui s'étendra peu à peu à la campagne romaine, et qui dissipera l'air infect des marais. Les vénérables religieux que j'y ai rencontrés sont presque tous français. Ils ont l'intelligence, le zèle, le courage, ils auront au besoin le courage du martyre. Que leur cloître a l'air délabré encore, mais combien les trois églises qui l'encadrent lui donnent de confiance! L'abbatiale est aux mains des ouvriers, c'est-à-dire des trappistes eux-mêmes, qui pour l'assainir creusent tout autour un large fossé et songent à pratiquer, dans le bras droit du transept, quelques ouvertures du côté du soleil levant. Ici c'est l'église où saint Paul reçut le coup de la mort et où, selon la tradition, sa tête, retombant trois fois sur le sol, en fit jaillir les trois fameuses fontaines dont la température est sensiblement différente; là c'est l'église dédiée à saint Anastase, où saint Bernard célébrant la messe tira, par la vertu du divin sacrifice, une âme du purgatoire. L'Orient et l'Occident ont foulé le

même sol et y ont laissé l'empreinte de leurs pas. A notre arrivée, sitôt que l'on reconnut le chevalier de Rossi, les religieux accoururent et lui montrèrent une pierre sortie des terres que l'on remue autour de l'abbatiale et sur laquelle sont gravés des caractères inconnus. D'un regard M. de Rossi déchiffra l'écriture arménienne et la date du XII[e] siècle. « Inscription précieuse, nous a-t-il dit, car c'est la seconde de cette langue que l'on retrouve à Rome. On voit par là que Rome a été de tout temps une ville cosmopolite, tous les peuples y ont passé, et leur passage y est constaté dans toutes les langues. » J'observais alors le groupe qui assistait à la découverte. Quelle étrange réunion autour de l'antiquaire romain! Trois religieux français de la famille de saint Bernard, M[gr] l'archevêque de Mitylène, leur protecteur, leur ami et celui de tous les prélats de la ville sainte qui encourage le plus, par sa courageuse initiative, les changements utiles, les travaux qui demandent de l'activité et du dévouement, le comte Charles de Mérode-Vesterloo, le comte Werner de Mérode, un jésuite belge, le P. de Buck, qui a un nom parmi les nouveaux bollandistes, le jeune prince Victor de Broglie, l'évêque de Lorette, et pour comble de variété, l'archevêque de Quito : trois langues, sept nations et deux mondes assemblés sur quatre pieds de terrain pour vérifier des souvenirs du XII[e] siècle, à côté de l'autel de saint Bernard, près d'une église dédiée à saint Anastase, et dans les lieux témoins du martyre de saint Paul.

J'ai entendu exprimer le vœu que M. de Rossi fît des cours d'archéologie chrétienne une ou deux fois par semaine aux étrangers dont la ville sainte est remplie. Ce serait d'un immense avantage pour la religion et les arts. Le silence et l'attention que sa parole commande dépassent le succès de nos cours publics les plus suivis. Dans la leçon à laquelle j'ai assisté au musée de Latran, l'admiration éclata plusieurs fois en applaudissements. Cependant un de ces fâcheux qui se mêlent aux auditoires les plus polis, croyait devoir témoigner ses sentiments d'une manière un peu trop bruyante et surtout trop hâtive. Il devançait l'habile archéologue et s'écriait à tout propos : « C'est merveilleux! Oui, c'est cela! bien, très bien! » M. de Rossi mit fin à ses interruptions d'une façon fort inattendue et fort spirituelle. Après nous avoir fait remarquer, dans la galerie des inscriptions, la beauté de l'écriture damasienne, il nous signalait un fragment d'une date postérieure : « Cette écriture est, vous le voyez, d'une.... » il s'arrêta une seconde, et l'interrupteur s'écria aussitôt : « Oui! oui! d'une perfection remarquable. » M. de Rossi reprit : « Cette écriture est d'une décadence visible, etc.... » Ce fut un coup de

massue pour l'admirateur indiscret, qui rentra dans la foule et n'ouvrit plus la bouche.

Au sortir de cette leçon, j'ai eu l'honneur d'être présenté à M. de Rossi par M. le comte de Mérode et le plaisir de jouir de sa compagnie en rentrant à Rome par le Colysée et le Capitole, jusqu'à la place du Gesù. Nous rencontrâmes un cardinal descendu de son équipage et suivant modestement à pied, son chapelet à la main, ses chevaux et sa livrée. Il se dédommageait de l'étiquette qui l'oblige à traverser la ville en voiture. Jusqu'à la fin du dernier siècle, l'étiquette voulait aussi que l'équipage d'un cardinal marchât toujours au pas. M. de Rossi raconte que ce fut Maury qui fit changer cet usage. Le cardinal avait gardé toute la vivacité française. Un jour, se croyant encore à Paris : « Allons, fouëtte, cocher, » cria-t-il d'une voix de stentor. Le cocher fouetta, l'équipage prit le galop, tous les autres suivirent, et à partir de ce jour il fut permis aux Eminences d'aller aussi vite qu'elles voudraient dans les rues de Rome.

Tout est d'usage ou d'étiquette dans la ville éternelle, et les usages survivent, après que les institutions auxquelles ils se rapportent n'existent plus. M. de Rossi en donne pour preuve un trait assez curieux. Vous lisez assez souvent dans les journaux que les *cursores* ont intimé aux Pères du concile tel ordre du jour, telle convocation pour une cérémonie ou une congrégation générale. Ces *cursores*, fort occupés aujourd'hui, l'étaient beaucoup moins avant le concile. Leur charge date du temps où les papes tenaient des consistoires au moins chaque semaine, et conféraient régulièrement avec les cardinaux des affaires de l'Eglise et de l'Etat. Ils se rendaient chaque jour chez le saint-père à l'heure de son dîner, et prenaient ses ordres en ces termes : *Beatissime Pater*, *cras erit consistorium?* A quoi le pape répondait : *Erit,* ou *non erit* : Oui, ou non. L'usage des consistoires étant tombé, les *cursores* continuèrent de se présenter chaque jour, pendant près de cinquante ans, à l'audience du pape et de faire la même question. Ce fut Pie VI qui, oubliant un jour l'étiquette, leur dit en italien : « Mais vous savez bien que demain il n'y a point de consistoire ; quand j'en tiendrai un, vous en serez avertis. »

A ces anecdotes piquantes, M. le chevalier de Rossi mêle des considérations plus hautes sur l'esprit et les mœurs de la cité. Il est le type achevé du laïque romain, pieux, savant, ennobli par l'étude, ferme et modéré dans ses appréciations, et gardant avec toute la perfection de l'obéissance chrétienne, la liberté de pensée et de parole qui convient à l'homme et au citoyen.

Je quitte ce Romain si distingué pour vous parler d'un Franc-Comtois que l'on connaît à Rome plus qu'à Besançon et même à Ornans, sa ville natale. Mgr Bastide, chanoine de Sainte-Marie-Majeure et camérier secret de Sa Sainteté, représente dignement notre province dans la ville éternelle, et quand on fera l'histoire de Rome contemporaine, il y tiendra une belle place. Cher aux soldats français, pour qui il est depuis vingt ans un confident plein de discrétion autant qu'un aumônier plein de zèle, aux artistes, qui le traitent en camarade et en ami, au pape, dont il a gardé la haute confiance sans rien perdre auprès de lui de sa liberté de parole, Mgr Bastide est, en outre, pour les étrangers, d'une complaisance inépuisable et d'une bonté parfaite. Il se fait surtout leur cicérone dans les chambres de Raphaël, et devant l'œuvre du grand maître, ce n'est pas seulement le meilleur des guides, c'est un guide chrétien, c'est un prêtre, c'est un apôtre.

Il y a dix-huit ans que cette prédication dure, et elle est toujours aussi recherchée et aussi éloquente. Français et étrangers, évêques et laïques, croyants et incrédules, tout ce que Rome attire de curieux, de pèlerins et d'artistes, veut entendre Mgr Bastide. On se fait inscrire un mois d'avance chez le prélat pour ne pas manquer l'occasion ; il ne faudrait pas être plus de cinquante pour se mouvoir dans les chambres de Raphaël avec une certaine facilité et prendre les différentes positions qui conviennent à l'observateur ; mais les invités amènent leurs amis, les amis font des invitations à leur tour, et au lieu de cinquante on se trouve quatre-vingts. Notre aimable compatriote en prend facilement son parti. Il accueille tout le monde avec une égale bienveillance dans la cour de Saint-Damase, où il a donné rendez-vous, et, se mettant à la tête de la caravane, il la conduit dans le monde merveilleux que le grand peintre a créé, dans ces sanctuaires de l'art, où chaque pèlerin pourra venir rêver et regarder à son aise, quand la parole de Mgr Bastide, semblable à une clef mystérieuse, lui en aura ouvert les portes.

Les chambres ou *Stanze* de Raphaël sont l'ancienne demeure des papes, et les loges sont les galeries qui y conduisent. Les loges du premier étage, peintes par Jean d'Udine, représentent des bosquets et des oiseaux, celles du troisième ont été décorées par le chevalier d'Arpin, Paul Bril, Tempesta ; Raphaël a esquissé celles du second, qui se composent de cinquante-deux peintures représentant les principaux faits de l'ancien et du nouveau Testament, et groupées quatre à quatre dans les voûtes de treize arcades. Les chambres sont au nombre de quatre : *la salle de l'incendie du Bourg*, ainsi nommée parce qu'on y voit l'incendie qui eut lieu au Borgo ou cité

Léonine en 847 et que Léon IV éteignit d'un signe de croix; *la salle d'Héliodore*, où l'on a peint le général du roi de Syrie chassé du temple, Attila arrêté par saint Léon à la porte de Rome, le miracle de Bolsène, ou l'histoire d'un prêtre incrédule convaincu par la vue d'une hostie sanglante de la sainteté du mystère qu'il célèbre, et la délivrance de saint Pierre, admirable par les effets d'ombre et de lumière qui se partagent la prison de l'apôtre; *la salle de Constantin*, dont Raphaël n'a fait que les dessins, et dont les principaux sujets sont la bataille du pont Milvius, l'apparition du Labarum et le baptême de l'empereur; enfin, *la salle de la signature* ou de *la dispute du saint Sacrement*. Les trois premières sont tout historiques et s'expliquent d'elles-mêmes; c'est dans la dernière que Mgr Bastide conduit son auditoire et fait sa leçon. Les évêques et les dames obtiennent des chaises, les autres se tiennent debout, chacun se tait et l'explication commence. Je l'ai entendue trois fois; en voici l'idée sommaire esquissée de mémoire, avec un certain nombre d'appréciations reproduites, je crois, mot à mot.

Raphaël avait vingt-sept ans quand le pape Jules II l'appela à Rome et l'invita à décorer l'appartement qu'il occupait (1508). C'était la belle époque de sa vie, qui fut fort courte; c'était l'heure où il avait sur sa palette avec sa grâce native la science et la force de Michel Ange. Naïf et pieux par caractère, il s'instruisit à fond dans la théologie et dans la philosophie; les yeux fixés sur les modèles grecs pour en reproduire la pureté et l'élégance, mais l'oreille ouverte à toutes les inspirations d'un humble dominicain qu'il fréquentait souvent et dont on devine tous les conseils. C'est dans la décoration de *la chambre de la signature* que l'on trouve avec tous les développements de son génie d'artiste, toutes les réflexions du philosophe et toutes les études du théologien. Ici Raphaël est complet, car il s'est assimilé les meilleurs procédés de toutes les écoles et les données de toutes les sciences, et tout ce qu'il s'est assimilé, il l'a transfiguré, pour ainsi dire, à son image en lui imprimant le cachet de la grâce parfaite. Cette chambre, triomphe de son art, est appelée tantôt *la chambre de l'école d'Athènes* par une allusion incomplète à la grande page philosophique qu'elle renferme, tantôt *la chambre de la dispute du saint Sacrement,* autre expression non moins impropre, car la chambre représente bien plutôt la concordance que la dispute. Il vaut mieux l'appeler, comme au XVIe siècle, *la chambre de la signature,* ce nom est historique, il rappelle que Jules II et Léon X y ont signé leurs bulles. C'est d'ici qu'est sortie la condamnation de la réforme; Raphaël l'avait écrite sur les murs, avant que Léon X eût besoin de la fulminer et de la revêtir de l'anneau du Pêcheur.

Cherchons d'abord l'idée qui domine toute la composition de Raphaël et qui en fait la merveilleuse unité.

Il est visible que le dessein de l'artiste a été de peindre dans le cabinet du saint-père la vérité ou la science.

Or il y a trois sciences distinctes, qui correspondent aux trois manifestations de la vérité.

La philosophie, ou la science des vérités de l'ordre naturel qui sont accessibles à la raison.

La théologie, ou la science des vérités de l'ordre surnaturel, qui nous vient par la foi.

La mystique, ou la science infuse, supérieure et cachée, que Dieu donne à quelques âmes d'élite et qui se révèle par l'amour.

Voilà les trois manifestations qui remplissent cette chambre. Parmi les personnages dont elle est peuplée, il y a des philosophes qui disputent, des théologiens qui enseignent, et des mystiques qui, ayant cessé de disputer, d'enseigner, d'étudier les livres, sentent et voient la vérité dans l'amour, la saluent avec les paroles de l'extase. Socrate, Platon, Aristote, dissertent; Augustin écrit et enseigne encore; mais Ambroise et Grégoire possèdent les trois sciences et offrent le type de l'esprit parfaitement éclairé sur toute chose.

L'âme humaine, illuminée et fortifiée par la vérité, a deux directions. Ou bien elle s'élève au-dessus d'elle-même pour habiter les régions sereines de la poésie; ou bien elle tient ses regards fixés sur la terre et règle les actions des hommes. De là deux sciences d'un ordre secondaire, qui complètent cette magnifique synthèse : la science du beau ou la poésie, la science du bien ou la justice.

Avec cette idée féconde, Raphaël a partagé sa chambre en quatre grandes pages qui se font face deux à deux. En entrant, vous avez à votre gauche le tableau de la philosophie, à votre droite celui de la théologie, les deux autres côtés du cabinet, rétrécis par les fenêtres qui l'éclairent, sont consacrés, l'un à la poésie, l'autre au droit. La mystique n'a point de page spéciale, comme elle n'a point de place sur la terre; mais les âmes privilégiées qui reçoivent le don céleste sont partout, elles vivent partout des communications lumineuses de l'amour divin.

Comment fera Raphaël pour développer dans un espace si étroit toute la grandeur et toute la majesté de ces quatre sujets? Le plafond, les pendentifs, le développement des murs, tout, jusqu'au soubassement de sa décoration, servira tantôt à résumer sa pensée par des symboles, tantôt à l'expliquer par des exemples. Au plafond il donne à ses sujets des

formes célestes, afin d'élever nos yeux vers le ciel et de nous faire comprendre que c'est là qu'est la source de toutes les grandes choses. Les pendentifs les reproduisent en action dans une courte scène, les parois leur donnent tout leur développement, les soubassements rappellent quelques traits historiques, en sorte qu'il n'y a pas dans le cabinet des papes une seule figure, un seul coup de pinceau, dont l'expression, le relief, la place, ne se rapportent à l'ensemble le plus harmonieux.

Jetez les yeux sur le plafond : voilà sous quatre formes célestes la philosophie, la théologie, la poésie et la justice, réunies autour de la clef de voûte où se trouvent les armes du pape Nicolas V, qui, n'étant pas de maison noble, n'a pris pour emblème que la tiare et les clefs. Antonio Giovano avait déjà dessiné l'ordonnance de ce plafond ; Raphaël l'a respecté et il l'a fait servir à son magnifique dessein. Ainsi les quatre maîtresses de la vie humaine sont réunies autour de la tiare. La papauté, interprète sacré de la science, préside à ce concert. Le génie d'un tel ouvrage méritait de n'avoir pour patron que Pierre, vicaire de Jésus-Christ, et non tel ou tel pape. La vraie philosophie, la vraie théologie, la vraie poésie, la vraie justice, n'appartiennent ni à Léon X ni à Jules II, mais à l'Eglise et à la papauté dont Jésus-Christ a dit : *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.*

Etudions maintenant chacune de ces sciences en particulier et commençons par la philosophie. La voilà s'étalant au plafond sous la figure d'une femme aux membres vigoureux et à la forte taille, par allusion à ses grands travaux. Son front porte l'escarboucle, *carbunculus*, cette pierre fameuse qui a la double propriété de réfléchir la lumière et de la conserver, comme le philosophe a le mérite de garder la science qu'il a acquise. Elle a le pied posé sur des nuages, image des ombres qu'elle dissipe ; sa robe est aux couleurs des quatre éléments, lumineuse comme la flamme, azurée comme l'air, verte comme la terre, semée de poissons comme la mer et d'étoiles comme le ciel ; tout rappelle le règne de la nature. Elle est portée sur le char de la Diane d'Ephèse, et les deux génies qui se jouent autour d'elle montrent écrit en grandes lettres l'objet sacré de toute philosophie : *Cognitio causarum*. Le pendentif compléte l'allégorie : c'est la science sous la figure d'une femme penchée sur le monde qu'elle observe et qu'elle va décrire ; la figure du monde est telle que se la représentaient les anciens, d'après le système de Ptolémée ; au temps de Raphaël, le système de Copernic trouvait encore des contradicteurs.

Telle était la philosophie antique. Dieu, l'homme, la nature, le monde, les éléments, elle étudiait et expliquait tout. Pour avoir une idée complète de ses

vastes travaux, regardez ces cinquante-deux personnages réunis dans cette scène immense encadrée par la perspective architecturale du plan primitif de Saint-Pierre, tel que Bramante l'avait tracé. Ils sont groupés les uns sur les marches de l'édifice, les autres autour du péristyle qui les couronne. Toutes les sciences qui se rapportent à la philosophie seront indiquées, et dans la philosophie même toutes les écoles seront mises en présence. Deux statues élevées au fond du tableau, l'une à droite, l'autre à gauche, celle d'Apollon et celle de Minerve, attirent les regards; ce sont les dieux protecteurs de ce temple; ils sourient, du haut de leur piédestal, aux études et aux méditations des hommes sur le beau dont Apollon est le type, sur le bien et le vrai, ces nobles camarades du beau, que représente Minerve.

Dans le plan inférieur, les interprètes les plus fameux des sciences mathématiques, dont l'étude prépare à la connaissance de la philosophie: à gauche l'école théorique, où domine Pythagore; son fils Théologus est auprès de lui, ainsi que sa femme Théano, dont les deux doigts levés ensemble rappellent que son mari est l'inventeur des doubles consonnes; Archytas et Anaxagore appartiennent au même groupe, mais chacun avec une attitude différente qui caractérise son génie; plus près du centre est Héraclite, que ses contemporains ont nommé le Ténébreux; sa chevelure, ses vêtements, sa pose plus contrainte encore que recueillie, justifient cette épithète. A droite, l'école pratique ou les mathématiques appliquées: Euclide, l'inventeur de la géométrie, Zoroastre, dont la couronne formée d'étoiles rappelle qu'il fut roi de la Bactriane et l'un des princes de l'astronomie ancienne, Ptolémée le Géographe tenant en main l'image du monde dont il a fait la description, Archimède, le physicien, penché sur les figures qu'il dessine et que ses disciples essaient de comprendre. Quelle expression différente dans la physionomie de ces jeunes gens qui entourent le philosophe de Syracuse! L'un semble dire au maître : j'ai compris, tant il y a de joie dans son regard; l'autre hésite à le dire, son geste, son visage, sa tenue, tout révèle l'inquiétude de l'esprit qui cherche encore; mais un troisième regarde le maître et son front trahit la curiosité déçue. L'explication d'Archimède, toute lumineuse qu'elle est, le laisse encore dans l'ignorance et l'obscurité.

Tel est l'aspect du plan inférieur. Entre les deux groupes une place restait à prendre, et Raphaël, dans sa première esquisse, l'avait laissée vide comme pour attendre l'inspiration de la muse. La voilà occupée d'une façon à la fois satisfaisante pour l'œil et pour l'histoire de la philosophie. C'est Diogène qui pose fièrement entre toutes ces écoles qu'il méprise. Couché à demi vêtu sur les marches du temple, il s'abîme dans la con-

templation de son propre orgueil et cherche comment il finira par n'avoir plus besoin de personne. Mais la perfection qu'il rêve n'est pas encore atteinte, car il a son écuelle à côté de lui, cette écuelle qu'il brisera un jour en voyant un enfant boire dans le creux de sa main.

Montez les degrés du temple et entrez sous le péristyle. Vous êtes en présence des grandes écoles. Voici celle de Socrate, où rien ne manque des traits qui la caractérisent dans l'histoire. Eschine, d'un geste éloquent, invite les jeunes gens à y entrer et semble leur dire : Venez, voici le maître. Le bel Alcibiade, au casque luisant et à la noire chevelure, écoute Socrate avec attention, mais Xénophon est encore plus près du maître et recueille de l'esprit et des yeux ces *entretiens mémorables* dont il fera le sujet d'un livre. Les hommes du peuple ont aussi leur place dans cette noble école ; on sait que Socrate aimait à consulter les gens de peu et qu'il leur trouvait souvent plus de sens et de jugement qu'aux hommes d'étude.

Les deux principaux disciples de Socrate, Platon et Aristote, occupent le milieu du portique ; ce sont les deux rois de la philosophie ancienne ; Platon, en manteau de flammes, le doigt élevé vers le ciel, personnifie l'école idéaliste ; Aristote, vêtu d'une robe d'azur, la main tournée vers la terre, personnifie l'école pratique. Tous deux sont entourés de leurs disciples, mais Platon en a moins qu'Aristote, parce que ses idées sont plus élevées et que sa philosophie est inaccessible au commun des hommes. Faut-il voir à cette école, par un anachronisme que la poésie excuse aussi bien que la peinture, Homère, Virgile et Dante, dans ces trois figures si pressées l'une contre l'autre et cependant si différentes? Homère, Virgile et Dante valent bien toute une foule, et l'école de Platon n'a rien à envier à celle d'Aristote, malgré le nombre des disciples, malgré la gloire d'Alexandre, le premier d'entre eux. Les deux grands maîtres ne sauraient être mieux peints, et la poésie en est convenue en mettant en beaux vers la pensée qui révèle leur attitude. Briseux a dit après Raphaël :

L'un par un geste austère
Se pose ordonnateur des choses de la terre ;
L'autre, le doigt levé, signe doux et puissant,
Dit que tout monte au ciel et que tout en descend.

Cependant la jeunesse est attirée vers la philosophie nonchalante et facile de Diogène ; elle s'y porterait volontiers, quand un personnage grave l'en détourne et la ramène à l'école d'Aristote, comme à la philosophie la plus proche de la réalité.

Plus loin, un jeune homme, appuyé contre le piédestal d'une colonne, écrit ce qu'il entend et s'absorbe dans les doctrines qu'il recueille. N'est-ce pas l'école éclectique qui commence? Elle n'a pas de principes et se pique savamment de choisir le mieux dans ce qu'elle a appris. Pyrrhon regarde de haut ce studieux jeune homme; il a le mépris sur les lèvres, il inaugure l'école sceptique; le scepticisme est le fruit amer que l'on cueille après toutes les disputes. La dernière vanité de la sagesse antique est dans le portrait d'Arcésilas, les regards tournés d'un côté, les pieds de l'autre, poétique emblème d'une philosophie qui sait beaucoup et ne conclut rien, ou qui tire une conclusion fausse des plus justes données. Un groupe formé d'un vieillard, d'un homme mûr et d'un jeune homme, apparaît à l'extrémité du tableau, avec l'expression qui convient à chaque âge : la vieillesse est plus recueillie, l'âge mûr plus attentif, la jeunesse plus curieuse. Raphaël a voulu nous montrer que, malgré les changements d'humeur, l'homme a besoin de la sagesse depuis le commencement de sa vie jusqu'à la fin. Il s'est donné aussi une place dans ce tableau, mais à côté du Pérugin, son cher maître. Le disciple ne se séparait point de celui qui l'avait formé; ici il l'amène pour contempler cette magnifique étude sur la sagesse antique, lui présente son œuvre et lui en rapporte l'honneur.

Voilà tout ce que la raison humaine a rêvé de plus noble et de plus grand; voilà comment la peinture l'a rendu et idéalisé avec les ressources du pinceau le plus parfait que la main d'un artiste ait jamais manié. Raphaël a grandi tous ces héros de l'école d'Athènes; il les a vus avec des yeux baptisés, il a mis dans leurs regards quelque chose de cette flamme chrétienne qui animait le sien. Remarquez d'ailleurs comme le portique demeure ouvert derrière les belles figures de Platon et d'Aristote, sur qui l'attention se reporte toujours comme sur les deux maîtres de la sagesse antique. Il y a là une vue du ciel, une échappée par où la lumière surnaturelle pénètre dans ce temple païen; mais ce n'est qu'une échappée: la vérité pure, la pleine lumière, n'est pas là. Fermez les yeux sur cette grande page et retournez-vous vers la théologie.

La femme qui la représente au plafond, a la tête ceinte d'un bandeau et couronnée d'oliviers. Elle est vêtue aux trois couleurs des vertus théologales, ayant le voile blanc de la foi, le manteau vert de l'espérance, et la robe de flammes de la charité. Deux anges, d'une figure bien plus charmante que celle des Génies qui inspirent la philosophie antique, tiennent des tablettes sur leurs genoux, et on y lit ces mots : *Divinarum notitia.* Jamais sainte n'a eu plus doux regard ni plus belle attitude. D'une main elle

porte un livre fermé, de l'autre elle montre le saint Sacrement exposé sur l'autel et semble dire : tout est là. C'est là que l'artiste a préparé un aliment inépuisable à la sagacité du spectateur et à la foi enthousiaste du chrétien.

Voici, en effet, la plus grande scène que l'imagination de l'homme puisse concevoir et l'œil embrasser. Elle se passe à la fois au ciel et sur la terre ; mais l'action est une. Au ciel, Dieu le Père sous la forme d'un vieillard, engendrant de toute éternité Dieu le Fils, égal au Père lui-même et revêtu, dans le temps, de notre chair ; Dieu le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe aux ailes étendues, procédant de toute éternité et du Père et du Fils ; sur la terre, le Verbe fait homme, voilé sous les espèces d'un pain qui n'est plus. L'unité de tableau est là tout entière. Selon la doctrine de saint Paul, tout nous vient du Père par le Fils dans le Saint-Esprit. Mais le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont enfermés sous les espèces sacramentelles. Toute la Trinité se résume dans l'Eucharistie. Le Père donne son Fils, le Fils se donne lui-même, et le Saint-Esprit, ce lien mutuel de leur amour, plane sur le mystère de l'autel comme il planait autrefois sur les eaux. Tel est l'ordre des communications divines qui fait du saint Sacrement le centre du monde visible et l'abrégé du monde invisible, le sanctuaire de toutes choses.

Entrons dans les détails. Au sommet de la scène supérieure se détache la figure du Père éternel. D'une main il bénit, de l'autre il porte le monde. Mais s'il créa tout pour sa gloire, cette gloire c'est son Verbe, c'est son Fils bien-aimé en qui il a mis toutes ses complaisances, c'est celui par qui et pour qui tout a été fait. Voilà ce que Raphaël a voulu nous dire en plaçant Dieu le Fils au centre même du ciel, sur un trône rayonnant de gloire. L'œil du spectateur ne saurait errer longtemps sans se reposer sur ce Christ, dont la figure respire à la fois la force et la majesté, et dont les mains, tournées vers le monde, font voir encore le sang qui découle de leurs plaies généreuses. A droite du Christ triomphant, siége Marie, sa divine Mère, toute brillante d'or et toute rayonnante des gloires du ciel. Mais son attitude est réservée et suppliante. Les mains jointes sur la poitrine, la tête inclinée vers son Fils, elle semble s'effacer et lui dire : *Nous avons tout reçu de votre plénitude*. A gauche, paraît Jean-Baptiste, les yeux tournés vers la foule ; il montre du doigt l'Agneau de Dieu. « *Voilà*, dit-il, *celui qui efface les péchés du monde.* » Derrière la divine Mère est le divin précurseur. Raphaël a groupé deux à deux les principaux représentants de l'ancienne et de la nouvelle alliance, les plus fameux d'entre les élus du paradis : à droite Pierre et Adam, les deux chefs de la famille humaine, dont les yeux se consultent

et dont les regards se pénètrent comme les deux testaments se pénètrent et se vivifient l'un l'autre ; Jean et David, ces deux chantres du Christ, David lisant dans le livre de Jean tout ce qu'il a chanté, et Jean écoutant sur la lyre de David l'histoire prophétique dont il a été le témoin : à gauche, saint Paul appuyé sur son épée, il fait face à Pierre, mais il ne voit que le Christ, ne voulant rien savoir que Jésus et Jésus crucifié ; Abraham est à côté de lui, c'est le Paul de l'ancienne loi, il tient à la main le couteau du sacrifice, et regarde l'autel où s'immole le véritable Isaac. Saint Jacques et Moïse forment le second groupe ; saint Jacques, cousin de Notre Seigneur, est en arrière comme pour diriger les yeux de Moïse sur le Messie, et Moïse montre du doigt les tables de la loi ancienne qui rendent témoignage à l'auteur de la loi nouvelle. Saint Jacques fut d'ailleurs un des témoins de la transfiguration ; il représente l'espérance, comme saint Pierre représente la foi et saint Jean la charité. Enfin cette cour formée autour de l'Homme-Dieu par l'élite du ciel comprend encore de chaque côté un diacre ou un guerrier : voici les palmes dans la main d'Etienne et de Laurent, voici le casque sur la tête de saint Georges. Heureux rapprochement entre deux vocations qui exigent l'activité, le dévouement, le sacrifice. Les diacres sont les soldats de l'Eglise et forment comme son avant-garde ; leur office est extérieur ; dans la primitive Eglise, ils servaient les pauvres, distribuaient la sainte Eucharistie et la portaient aux malades et aux captifs. Mais la cour céleste est pleine d'anges, revêtus des formes les plus variées. Les uns entourent en chantant le Père dans la gloire, les autres forment un arc triomphal sur la tête du Fils, le plus grand nombre se mêle aux bienheureux, enfin quatre d'entre eux tiennent les saints évangiles autour du Saint-Esprit, faisant sentir ainsi l'inspiration qui anime le livre divin.

Descendez de la sphère céleste, et contemplez dans l'azur d'un air transparent cet ostensoir placé sur l'autel de la nouvelle alliance, centre lumineux de tout le tableau. Des deux côtés de l'autel se groupe l'Eglise militante, et les personnages qui la représentent ici sont choisis parmi ceux qui ont le plus écrit sur l'adorable mystère. Saint Grégoire et saint Ambroise, les yeux tournés vers la Trinité sainte, ont fermé tous les livres. Ils ne cherchent plus, ils n'étudient plus, mais ils contemplent, ils adorent, ils sont dans l'extase et le ravissement. A côté de saint Grégoire, voici saint Jérôme, toujours plongé dans l'étude et tenant avec une vigueur athlétique un in-folio ouvert entre ses genoux, mais un personnage vêtu de la chape semble lui dire, en lui montrant le saint Sacrement : « Ne vous perdez pas dans vos propres pensées,

voyez et enseignez toutes choses à la clarté de l'autel. » A côté de saint Ambroise, saint Augustin; il enseigne et il écrit encore; il dicte à un de ses disciples le livre de la *Cité de Dieu.*

Aux quatre grands docteurs se mêlent des figures faciles à reconnaître et qui ont ici leur place naturelle: Pierre Lombard, le maître des sentences, est le plus rapproché de l'autel; il a le geste plein d'autorité, et il indique à toute l'assemblée la partie céleste de la composition, comme pour affirmer l'union de l'Eglise militante avec l'Eglise triomphante par le mystère de l'Eucharistie. Saint Bernard montre des deux mains le sacrement d'amour. Duns Scott, le docteur subtil, demeure un peu sur l'arrière-plan, et le peintre a voulu faire voir par là que sa doctrine n'est pas très sûre sur tous les points. Mais on voit, on distingue nettement et le pape Anaclet, qui porte la palme du martyre, et le pape Innocent III, dont les regards et l'attitude confessent noblement la vérité du mystère. Saint Thomas et saint Bonaventure coupent heureusement la ligne et élèvent entre les deux tiares, l'un son front découvert et rayonnant de l'auréole de la sainteté, l'autre sa tête coiffée du chapeau de cardinal. Saint Thomas chante le poëme de l'Eucharistie; saint Bonaventure porte son livre *De officio missæ seu de sacri altaris mysteriis.* A la suite de ces illustrations, Raphaël a laissé entrevoir le beau profil du Dante couronné de lauriers; cet insigne honneur était bien dû au poëte de la théologie mystique, qui a mérité le titre d'*eximio theologo*, et dont les statues portent avec un juste orgueil:

Theologus Dantes, nullius dogmatis expers.

Savonarole, le fougueux tribun, n'est pas loin du Dante: c'est l'éloquence à côté de la poésie. Enfin, voici l'architecture sous les traits de Bramante, c'est elle qui bâtit des temples au Dieu de l'Eucharistie; voici la peinture, bien digne de figurer dans ce concert de louanges: c'est le Pérugin qui la représente, Pérugin, le maître de Raphaël, à côté de qui Raphaël s'est placé lui-même avec la modestie d'un écolier et la foi docile d'un chrétien.

Du groupe de droite que nous venons de décrire, passez à celui de gauche, et vous admirerez comment Raphaël a complété tous les rangs de la société chrétienne. Ici les personnages n'ont plus de nom; mais leur costume et leur attitude symbolisent toutes les variétés de l'Eglise. Deux évêques, l'un recueilli dans sa gravité, l'autre d'une piété douce et souriante; à côté d'eux un personnage qui représente la science et qui dépose ses livres au pied de l'autel; derrière eux le peuple agenouillé, les mains jointes, la tête à peine levée vers le saint Sacrement, avec les di-

vers mouvements de l'adoration. Le grand peintre a su ainsi réunir la triple adhésion de l'autorité épiscopale, de la science de l'école et de la foi populaire, proclamant d'une voix unanime la vérité eucharistique.

Ce n'est pas tout encore: il y a aux deux extrémités de cette grande scène d'adoration et d'amour, deux groupes que l'on ne saurait trop étudier, tant ils peignent bien les pensées qui partagent les esprits sur le sacrement de l'autel et sur toute la religion : à gauche, un jeune homme dans toute l'ardeur et dans toute la force de son âge, mais sans livres, sans réflexions, se penchant avec une curiosité inquiète, paraît demander s'il faut croire le mystère et se mêler, malgré ses sens, à la foule de ceux qui l'adorent : un personnage viril et noblement drapé le reprend et l'enseigne doucement. Il lui montre le pape Innocent III, il semble lui dire : Ecoutez les papes et les docteurs, mettez-vous à l'école de l'Eglise et faites accepter son enseignement à vos sens révoltés : jeune homme, soyez sage, et vous croirez. En face, la scène change. Voyez ce vieillard qui tient dans ses mains les Ecritures, et qui cherche quelque chicane aux textes sacrés. Cinq ou six têtes groupées autour de la sienne expriment les unes la curiosité, les autres l'attention, plusieurs une certaine surprise ; mais pendant que les regards des auditeurs se concentrent sur les textes qu'il essaie d'interpréter avec l'indocilité de l'orgueil humain, un jeune homme d'une figure charmante, dont les traits rappellent ceux de Jean le contemplateur, se détache du groupe, se met en marche vers l'autel et, se retournant vers le vieillard, qui s'étonne de son invitation, mais qui ne peut s'empêcher de l'entendre : « Venez, lui dit-il d'un geste à la fois modeste, ferme et entraînant, venez adorer avec nous; venez boire à la source d'eau vive, venez goûter combien le Seigneur est doux. » Quel contraste entre ces deux scènes ! quelle merveilleuse connaissance du cœur de l'homme et des voies de Dieu ! Là, c'est l'âge mûr qui veut convertir la jeunesse inquiète et passionnée ; ici, c'est la jeunesse avec tout l'ascendant et toute l'amabilité de sa douce vertu qui ramène, comme sans y prétendre, la vieillesse égarée auprès du bon pasteur. O Raphaël ! vous aviez donc entrevu notre siècle, vous aviez deviné les merveilleuses conversions du père par la fille et par le fils, devenus à l'école de saint Vincent de Paul les apôtres éloquents du foyer domestique !

Enfin, pour que le paysage et les plans les plus lointains de cette scène merveilleuse expriment aussi quelque chose, Raphaël a éclairé l'atmosphère par des tons très différents. Autour de l'autel l'air est non-seulement serein, mais radieux ; à mesure qu'on s'éloigne du tabernacle, il prend une teinte de plus en plus douteuse et se charge de nuages. Der-

rière les grands docteurs, les grands poëtes, les grands peintres et les grands architectes, s'élèvent les premières assises d'un temple magnifique, image des grands ouvrages que ces hommes éminents bâtissent à la gloire de la vérité; au contraire, derrière le peuple, vous ne pouvez entrevoir, dans un lointain d'un admirable effet, que d'humbles et agréables demeures, image modeste mais toujours sensible des efforts que les plus petits doivent faire pour contribuer à l'édification spirituelle. Tous n'ont pas dans l'Eglise la mission d'enseigner, mais chacun doit travailler à glorifier Dieu. Les moindres pierres ont leur place dans l'édifice aussi bien que les plus fermes colonnes.

Les grisailles des soubassements reflètent partout la pensée du maître et la profondeur du mystère. C'est le sacrifice imparfait de l'ancienne loi, image du sacrifice parfait de la nouvelle; c'est la sibylle de Cumes, révélant à Auguste la vierge qui doit mettre au monde l'Emmanuel attendu depuis tant de siècles; c'est la rencontre que fait Augustin sur le bord de la mer, d'un enfant qui prétend la vider avec une coquille. Le docteur, instruit par cette allégorie des vaines prétentions de la fausse science, renonce à pénétrer les profondeurs de l'immensité divine. Il lève les yeux au ciel, et c'est désormais par l'amour qu'il approfondira le sacrement de l'amour, le mystère des mystères : *Mysterium fidei.*

Levez les yeux vers la voûte avant de quitter cette page, et considérez dans l'angle du plafond ce pendentif où s'étale, sous l'arbre du bien et du mal, l'histoire de notre chute originelle. Dieu avait dit à l'homme : Tu ne mangeras pas du fruit de cet arbre. Le démon, en lui présentant le fruit défendu, est venu lui dire : « Mange, et tu seras semblable à Dieu. » L'homme a cru, et il est devenu avec toute sa postérité comme un stupide animal : *Animalis homo*, ne comprenant plus rien au monde et jouissant des dons de Dieu sans voir, sans bénir la main qui les lui offrait. Dieu a eu pitié de l'homme, il s'est rendu visible, il s'est fait chair, en nous disant : « *Prenez et mangez, ceci est mon corps.* » Mais le démon, qui nous offrait le fruit de mort, veut écarter de nous le fruit de vie. Il change de langage et il dit d'abord avec Luther : « Il y a du pain dans cette hostie; » puis avec Calvin : « Cette hostie n'est qu'un peu de pain, une vaine image, un mémorial; non, ne mange pas. » Calvin et Luther sont venus trop tard, Raphaël les avait confondus d'avance dans cette magnifique prédication qui résume la tradition de tous les siècles, constate la foi des deux testaments, explique l'admirable union de la terre et du ciel par le sacrement de l'Eucharistie, et fait sentir dans le mystère toute la divine économie de la religion de l'Homme-Dieu,

Ce Dieu qui, nous aimant d'une amour infinie,
Voulut mourir pour nous avec ignominie,
Et qui, par un effort de cet excès d'amour,
Veut pour nous sur l'autel être offert chaque jour.

Telle est la différence entre la science de Dieu et la science de l'homme. Dans l'une, tout se tient, se suit, s'enchaîne et se rapporte au même centre; dans l'autre, tout est isolé et par conséquent imparfait. Regardez face à face les deux sciences que Raphaël a opposées dans un parallèle si juste, si complet et si magnifique. De tous les maîtres de la philosophie il n'en est pas un qui n'ait sa pensée, son école, ses erreurs; chaque disciple a entendu le maître à sa façon et le modifie à son gré. La diversité est presque infinie: autant de têtes, autant de sentiments. Ainsi la science humaine erre d'école en école, change sans pouvoir se corriger, et aboutit quelquefois, en dernière analyse, à un douloureux *que sais-je?* expression désespérée d'un scepticisme sans issue et sans remède. La science divine, au ciel et sur la terre, est toujours la même; ce que Dieu sait, l'Homme-Dieu l'enseigne, le Saint-Esprit l'inspire, l'Eglise le croit. Prophètes, apôtres, docteurs, martyrs, pontifes, prêtres, fidèles, tous les justes depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ et depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, ont cru, espéré et aimé le même Dieu, par le même Jésus-Christ et dans le même Esprit. Cette désespérante diversité de la science humaine et cette merveilleuse unité de la science divine ont été rendues par Raphaël avec un art dont les moindres intentions se révèlent aux yeux. Chez les païens, les gestes, les regards, les attitudes, l'expression du visage, tout est individuel; chez les chrétiens pas une pensée qui ne se rapporte à la même foi, pas un regard qui n'exprime la même espérance, pas une main qui ne se tourne avec l'œil qui la dirige vers le saint Sacrement, objet unique, vivant et véritable de toutes les adorations et de tous les amours.

C'est par cette fresque admirable de la théologie que Raphaël avait débuté. Un si prodigieux ouvrage ravit Jules II d'admiration, et le pape sentit que ce peintre de vingt-cinq ans était seul capable de compléter son œuvre. Il fit effacer sur-le-champ les autres sujets qui décoraient les *stanze* et ne voulut plus que Raphaël à côté de lui-même. Le maître se hâta, et, après avoir donné pour pendant l'école d'Athènes à l'école du Christ, il jeta dans deux pages, d'un mérite égal aux autres pour la force de la conception, le parallèle de la poésie et du droit.

La poésie, qui est l'expression du beau, a fourni, comme la sagesse humaine et la sagesse divine, cette double expression du vrai, quatre sortes de tableaux : un sujet allégorique pour la voûte, un trait fabuleux pour le

pendentif, l'assemblée du Parnasse pour le troisième côté de la salle, et des détails historiques pour les grisailles des soubassements. Au plafond, c'est la poésie sous la figure d'une femme céleste, assise sur des nuages et vêtue des plus riantes couleurs. Dans le pendentif, c'est elle encore, mais en action. Apollon la représente, il vient de vaincre Marsyas, qui l'avait défié, et il l'écorche pour attester sa victoire; le génie triomphe du pédantisme. L'assemblée du Parnasse est présidée par le dieu; au lieu de mettre une lyre dans sa main, Raphaël y a mis un violon, perpétuant ainsi la mémoire d'un musicien célèbre qui vivait sous Léon X et qui faisait par son talent les délices de la ville sainte. Les Muses qui entourent Apollon sont peintes avec les attributs auxquels on les distingue; Calliope occupe la place d'honneur, parce qu'elle est la muse de l'épopée et des chants héroïques. Auprès d'elle, le vieil Homère élève sa tête souveraine et domine tout ce qui l'entoure; Virgile le suit, mais en regardant le Dante dont il deviendra lui-même le guide, le Dante qui l'appelle déjà son maître : *Tu se' lo mio maestro*. Plus bas, c'est Pétrarque, Laure l'accompagne et rappelle ainsi le caractère de ses chants. De l'autre côté, Sannazar, l'auteur du poëme : *De Partu Virginis*. Il chante la Vierge, en se mêlant au chœur des poëtes grecs et latins du paganisme. Alcée, Sapho, Pindare, Anacréon, Horace, Ovide, Plaute, Térence, les lyriques et les comiques, sont tous reconnaissables; tous écoutent Apollon et se préparent à répéter, chacun dans la langue qui lui est propre, les mille inspirations du génie. Ainsi le Parnasse de Raphaël est à la fois antique et moderne. On peut regretter que le paganisme y domine et que les grands poëtes de l'Ecriture, David, Isaïe, Job, Jérémie, Moïse, n'y aient pas trouvé une place au-dessus d'Homère et de Pindare; mais il faut se rappeler le siècle dans lequel peignait Raphaël. Que l'on compare cette page aux autres compositions inspirées par la renaissance; c'est, sans contredit, la plus décente, la plus noble et la plus chrétienne.

En face de la poésie, la justice reproduite dans ses traits divers, tantôt avec toutes les imaginations de l'allégorie, tantôt avec les pinceaux de l'histoire. Au plafond, elle tient la balance et le glaive, vieux attributs qui, tout expressifs qu'ils sont, ne suffisent pas pour donner une idée complète de cette grande reine des choses terrestres. C'est pourquoi Raphaël, continuant à la personnifier, développe son idée dans la façade qui répond au Parnasse. Trois femmes composent l'allégorie et rendent sensible la pensée du maître. Celle du milieu, plus élevée que les deux autres, a deux têtes, l'une vieille, l'autre jeune et d'une grande beauté. Ainsi la justice regarde à la fois le passé et l'avenir. Dans le passé elle étudie les faits,

dans l'avenir elle prépare les lois. C'est la vieille tête qui regarde le passé, mais elle est aidée par la prudence, qui lui présente un mors avec des guides de pourpre, pendant qu'un petit génie éclaire cette scène avec un flambeau. C'est la jeune tête qui regarde l'avenir. Le miroir que lui présente un génie indique la réflexion, car il faut réfléchir sur soi-même autant que sur son siècle pour donner à l'homme, non pas les meilleures lois qu'il puisse avoir absolument, mais celles qui lui conviennent le mieux dans le siècle et dans le pays auxquels il appartient. La justice ainsi entendue est forte, féconde, inépuisable en fruits de salut. C'est ce que le peintre a admirablement exprimé sous les traits d'une femme vêtue en guerrier et assise sur un lion. L'arbre qu'elle porte est couvert de fruits, et les génies qui viennent les cueillir forment autour d'elle les groupes les plus gracieux.

De la justice allégorique, passez à la justice en action. Le pendentif représente le jugement de Salomon avec tous les détails de cette scène fameuse. C'est le type du jugement parfait. Moïse, dans une grisaille du soubassement, montre les tables de la loi au peuple hébreu. C'est le type éternel auquel toutes les lois humaines doivent se conformer. Solon, avec les lois les mieux appropriées au génie d'Athènes, représente, dans une autre grisaille, la perfection relative. Enfin, le droit et la jurisprudence ont inspiré deux nobles pages qui se correspondent et qui parent les deux côtés de la fenêtre : à gauche, Justinien donnant ses Institutes au préteur Tribonien; à droite, le pape Grégoire IX remettant les Décrétales à un avocat consistorial. Le droit civil et le droit canon sont en présence, l'empereur et le pape, l'Etat et l'Eglise, toutes les institutions et toutes les personnes à qui il appartient de rendre à chacun « bonne et briève justice, sans hayne ni faveur de personne. »

Telle est, renfermée entre quatre murs, cette épopée de Raphaël, à la fois humaine et divine, la plus harmonieuse et la plus sublime que l'on puisse peindre aux yeux ou chanter sur la lyre. On sort non-seulement ému, mais ravi, de cette chambre carrée, où la conférence artistique et religieuse de Mgr Bastide ne dure pas moins de deux heures. L'œil est ébloui, mais l'esprit est éclairé, le cœur satisfait, le goût délicatement flatté, l'imagination remplie de grandes images et la mémoire de grands souvenirs. Je souhaite à tous ceux qui viendront à Rome d'y rencontrer Mgr Bastide et de l'entendre réciter son magnifique poëme. Ils retrouveront quelques-unes des phrases que j'ai retenues; mais le geste, le ton, l'accent du prélat, leur en diront bien plus que je n'en ai raconté. Ils verront surtout de leurs yeux ce que je n'ai pu représenter que très im-

parfaitement avec la plume : Raphaël aussi animé, aussi vivant, aussi jeune aujourd'hui qu'en 1508, tant il y a de vie et de jeunesse dans le pinceau des grands maîtres.

C'est sur le nom de Raphaël qu'il faut fermer ma lettre et terminer ma correspondance avec les *Annales franc-comtoises*. Je quitte Rome ce soir, non sans espoir d'y revenir. J'irai à cette pieuse intention boire trois fois à la fontaine de Trevi, de cette eau délicieuse qui donne aux pèlerins un si doux et si charmant espoir, en laissant à leurs lèvres le goût de la ville éternelle. Je quitte Mgr l'évêque de Langres, dont la bienveillance si paternelle m'a valu trois mois de repos et de plaisirs instructifs dans la compagnie la plus noble et la plus agréable que puisse avoir un prêtre franc-comtois. J'emporte enfin deux sortes de souvenirs que rien n'effacera, ceux de Rome et ceux du concile œcuménique. Ceux de Rome vous font vivre avec toute l'antiquité grecque, latine et chrétienne; ceux du concile vous reportent au milieu des deux mondes assemblés dans le Vatican et représentés par les premiers pasteurs de toutes les nations. De tels souvenirs agrandissent à jamais l'horizon de l'âme et vous prêchent d'une voix bien éloquente le vrai, le bien et le beau.

Rome, le 3 mars 1870.

L. BESSON.



ÉTUDES PHILOLOGIQUES

SUR LES NOMS DE LIEUX DE LA SÉQUANIE (1).

(Suite.)

Nous sommes au cœur de la question. Pour en rendre l'exposition plus claire, les noms qui nous occupent ont été groupés en un certain nombre de familles. Nous donnons d'abord le nom latin de la famille, la forme, ou les formes séquanaises de son nom roman, puis leur racine celtique ou germanique, enfin leur traduction. Suit une liste des principaux lieux de la Séquanie qui appartiennent à cette famille. Quand nous l'avons jugé nécessaire, nous avons appuyé notre traduction d'une ou plusieurs citations empruntées, soit aux glossaires latins ou romans, soit aux auteurs du moyen âge.

Albergamentum, alberga, *abergement*, *aberge*, primitivement *herberge* et *héberge*. Ce mot a été pris dans divers sens. Dans le principe, et ainsi que l'indiquent d'ailleurs les deux mots allemands *heer*, armée, et *bergen*, mettre en sûreté, qui le composent, il a dû signifier un camp retranché. M. de Chevalet fait remarquer qu'il se « prenait également pour un logement de soldat, une tente, une baraque (2). »

« Cil passèrent une montaigne,
Et puis un broil lès une plaigne,
Les herberges virent de l'ost,
Et ils vinrent assés tost. »

(Roman de Brut.)

Plus tard, et par extension du sens primitif, *alberga* s'est dit d'une habitation en général, d'un couvent, d'un hospice. Enfin, *alberga* est

(1) Voir la livraison de février 1870.
(2) *Loc. cit.*, t. Ier, p. 217.

devenu synonyme d'hôtellerie, et c'est la seule signification qu'auberge ait conservée dans le français. Dans certains pays, tels que le nôtre, *albergamentum* et *alberga* ont désigné une concession faite par le seigneur d'une terre à un colon. La concession elle-même se nommait *abergeage*, et les colons ou serfs en faveur desquels elle était faite, *abergeurs* ou *abergeants*. L'abergement était un bien de mainmorte (1). — L'Abergement-la-Ronce; — l'Abergement-lez-Thésy (2); — l'Abergement-du-Navois; — l'Abergement-Saint-Jean; — l'Abergement-Sainte-Marie; — le Grand-Abergement; — le Petit-Abergement.

Allodium, *alleu*, *lod*, partage ou tribut, selon que la terre à laquelle était attaché le droit était ou non un *franc-alleu*, n'était pas ou était soumise au retrait féodal (3). Ainsi, d'une part, « ce mot servit à désigner, après la conquête germanique, une portion de terre possédée en toute propriété par un homme libre, à la différence du *bénéfice*, concédé seulement à vie ou bien pour un temps déterminé (4); » d'autre part, on appela *lods*, un droit dont les fonds étaient affectés, *en cas de vente*, au profit de l'ancien seigneur. « Les seigneurs, en accordant ces chartes d'affranchissement, renonçaient à des droits.... Ne rien mettre à la place eût été pour eux une perte trop considérable; ils établirent d'autres droits moins onéreux.... » les *lods*, entre autres (5); l'étymologie du mot convient également bien à ces deux sens, et est formé de deux mots tudesques, *all*, tout, *od*, propriété. — Lods (Los en 1220 (6)); — Alloz.

Altare, autel, église. — Autrey (*Altariacum*, puis, par corruption, *Altriacum, Altreium*); — Autoreille (*Altarogilum*, petite église, chapelle).

Altum, *alt*, colline; du celtique *alt*. — Auxon, anc. Altexon (7) (*Altum Essonis*, colline d'Esson).

Antus, *ante*, *ance*, vallée et rivière, du celtique *ant*. — Anteuil (*Antogilus*, petite vallée ou petite rivière); Ancier (*Antiarium*, réunion de plusieurs vallées ou cours d'eau); Antorpe (*Antuerpa*, ante-vourpe, vallée ou ruisseau du renard).

Aqua et Aquarium, *aigue*, *aye*, *egue*, *eve*, *ive*, et *aiguier*, *ayer*, *eguier*, *evier*, *ivier*, eau, source et lieu où se trouvent plusieurs sources.

(1) Perreciot, t. III, n° 102.
(2) *Lez* signifie près.
(3) Perreciot, t. II, p. 172-222.
(4) De Chevalet, *loc. cit.*, t. Ier, p. 218.
(5) Perreciot, II, p. 174.
(6) Droz, p. 277.
(7) En 1170, cartul. de Bellevaux; Perreciot, t. III, n° 19.

« Li jors fut biaus et chaud fut li estés
Les *èves* douces repairent ès chanels;
A grant merveille reverdoient les prés;
Cil oiselet chantent ès bois ramés. »
(Roman de Garin le Loherain.)

Bellaigue; — Oye-et-Pallet; — Pont-Oye; — Equevillon (Aigue-Villon); — Levier (l'Evier); — Ivory et Ivrey (*Ivariacum* et *Ivriacum* (1)). On appelle *oye* en Franche-Comté les prés bas situés dans le thalweg des rivières.

Arbos ou arbor, *aibre, ebre*, arbre (Aibre et Abre au XIIe siècle (2)). —Arbois (*Arbosa*, p^r^ *Arborosa*); — Arbecey, p^r^ Arbrecey (*Arboriciacum*).

Arcus, arcarium, *arc*, *arcel, arcier*, enceinte, palissade, parc. — Arc-lez-Gray; — Arc-les Salines; — Arc-sous-Cicon, appelé *Arcus* dans tous les titres latins; — Arc-sous-Montenot (*Arcus sub monticulo*); — Arcey, (*Arciacum*); — Arcier (3); — Arçon (4).

Arsura, *arsure*, trace d'incendie ou de défrichement par le feu; d'*ardere*, brûler. — Arsure et Arsurette; — les Arsures.

Avicella, *oysel*, oiseau; — Oiselay (*Avicellacum*).

Baccinum ou balcinum, *bassin* ou *belcin*, bassin. — Bassigney (*Bacemiacum*); — Besain (*Baccinum*); — Bellecin (*Balcinum*).

Balma et borna, *balme, baume* et *borne*, grotte, caverne; du celtique *balm* et *born*. — La Balme (abbaye); — la Balme-d'Epy; — la Balme (château); — Baume-les-Dames; — Baume-les-Messieurs (*Balma* en 854, dans Dunod, *Comté*, t. II, p. 154); — Baumotte; — Bornay (*Bornacum*).

C'est à tort, selon nous, que la ville de Baume a dans ses armes *une main tenant une palme*. L'erreur vient de ce que la prononciation germanique avait fait de *balma*, *palma*, qui veut dire à la fois *main* et *palme*.

Balneum, *bailgne*, *baigne*, bain. — *Baignes* (*Balneus*, sous-ent. *locus*).

Barga, *barge*, barque, bac; du tudesque *bark*, qui nous a donné aussi barque. — On trouve dans Hinkmar : *Navibus magnis quas nostrates bargas vocant*. (*Annales*, dans Pertz, *Monumenta Germaniæ* (5). — Barges; — la Barge.

(1) Ancien pouillé du diocèse.
(2) PERRECIOT, *Almanach de 1789*.
(3) Arcus en 1049, dans une charte de Henri III en faveur du chapitre de Saint-Etienne de Besançon. DUNOD, *Eglise*, p. XXXIII.
(4) Arcum en 1141.
(5) Cité par Chevalet, t. I, p. 326.

Barraca, *baraque*, maison construite de branches d'arbre, en tud. *barr*. — Nom de hameau très répandu.

Barta, farta ou varta, et bartania, fertania ou vertania, *bart*, *vart*, *vert*, et *bartaigne*, *bertaigne*, *fertaigne*, *vretaigne*, hallier, broussailles, du celt. *ferth* : « Une tasse de bois ou buisson appelé *barte*... li diz bois » ou *barte* (Ch. de 1316) (1). » *Bartania* est une forme de *barta*, comme *campania* de *campus*, *fontania* de *fons*, *montania* de *mons*. *Ania* implique une plus grande étendue que le radical seul. — Bart; — Lombard (Long-bart); — Fertans et Fretigney (Fertania et Fertaniacum), — Vertamboz (*Vertanus boscus*, bois fourré). — Barretaine (*Bartania*); — la Bretenière (*Bartaneria*); — Bretenières; — Bretigney (*Bartaniacum*); — la Vretagne (*Vertania*), lieu dit d'Ornans.

Bastita, *bastie*, *bâtie*, de *bastire*, construire, en b. lat., — maison forte, bastide. — Les Bâties.

Baya, *bay*, *baye*, forêt, en celt. — Bay; — le Baye, lieu dit de Mouthier.

Bersa, fersa ou versa, bersetum, *bers* ou *vers*, *versois*, bocage, du celt. *ferth*. (Le *th* celtique se prononçait comme le *th* anglais. On est en droit de le supposer, parce qu'il a été traduit en latin par *s* aussi souvent que par *t*.) — Vers-en-Montagne, Vers-sous-Sellières; — le Versois; — Bersaillin (*Bersallinum*); — Vercia (p. Versey, *Versiacum*).

Betula et betuletum, *boule et boulois*, bouleau et boulaie. — Baulay (*Betulacum*); — Beulotte (*Betuletta*); — Boulois et Boulot (*Betuletum*).

Betulania, *boulaigne*, *bouligne*, bois de bouleaux. — Bouligney (*Betulaniacum*).

Bedum, becium, bezium, bevium, *bief*, *bier*, *biez*, *bié*, *bè*, *bie*, ruisseau, petit torrent. — Ce nom est très répandu en Franche-Comté, surtout comme lieu dit. — Brunbief (2); — Chênebief; — le Dombief (*Domnus bievus*, le maître-bief); Frênebier (3); — le Grand-Biez, célèbre vignoble de Lods; Métabief (4) (bief de Mad ou Math); Morbier (Mort-bief); — Narbey et Narbief (Noir-bief); — Trébief (Trois-biefs); — le Bief-du-Fourg; — le Bief-des-Maisons.

Bodum, *bod*, *beud*, *veud*, maison de paysans, métairie; du celt. *bod*. — *Segobodium* (Seveux), maison de *Segus* ou *Sego*.

(1) Cité par Carpentier.

(2) Bief de Braun ou Brun, mentionné dans un diplôme de Charlemagne pour Saint-Claude (792), sous le nom de *Brunnum betus*.

(3) Hameau de la seigneurie d'Héricourt, qui a disparu au XIVe siècle.

(4) Mitabié en 1250. *Sires de Salins*, t. I, p. 152.

Borda, *borde*, métairie, ferme, du haut all. *bord.*

« Or n'ai ne *borde* ne maison. »
(Ruteboeuf.)

La Borde-Monthureux; — la Borde-Pasquier.

Boscus, bosceria, *bos*, *boz*, *bous*, *bus*, bois; *boussière*, *bussière*, grand bois, forêt, du tud. et de l'all. *busch*. — Boissia (*Bosciacum*); — Molamboz (*Mediolanus boscus*, bois du *Mylan* (1)); — les Granges-Narboz (Noir-bois); — Vertamboz (*Vertamus boscus*, bois fourré); Plaimbois (*Planus boscus*, bois plan); Bouchoux (*Boucheuls*, petit bois, *Boscogilus*); — Bousselange (*Boscellincum*, *Buscheling*); — Flangebouche (*Flingbusch*); — la Boissière; — Boussières; — Bussières; — Busserel; — Bousseraucourt (Busserelcourt) (2).

Boyacum, p^r^ boviacum, *boyey*, *buey*, bouverie, étable à bœufs, de *bos*, qui nous a donné le v. fr. *boy* et le comtois buë. — Buey.

Brayum et brayeria, *bray*, *brey*, *bré*, *broy*, *breu*, limon, alluvions, et *brayère*, *brère*, *breure;* du celt. *bray*, boue. — L'auteur anonyme des *Miracles de saint Bernard* dit, en parlant du château de Bray-sur-Seine: « Castrum Braium, quod luteum interpretatur (3). » On trouve dans les formules de Marculfe, qui passent pour être du VIIe siècle : « *Braium*, gallicè lutum (*bray*, en gaulois boue). » (*Recueil des historiens de France*, t. III, p. 430.) On lit dans un titre de 1268, cité par Ducange : « Sur ce » que nous disions ke nous poïons et devions faire fauquer l'erbe, et » holdragier et retraire le bray de Somme. »

« L'empereur vient par la Coustelerie
» Jusqu'au carfour nommé la Vannerie;
» Où fut jadis la planche de *Mibray;*
» Tel nom portait pour la vague et le *bray*
» Getté de Senne en une creuse tranche. »
(René Macé (4).)

Broye; — Brésilley (Bray-Silley); — Briod, anc. Breioz (*Brayosum*); — Brères (p^r^ Brayères, *Brayeriæ*); — Bréry, anc. Brérey, et Breurey (*Brayeriacum*); — Brésilley (*Braïum Siliacum*, braye de Silius).

Brogilus, brolium, *bregille*, *burgille*, *vregille*, *breuil*, *brel*, *brul*, bois

(1) Voir infrà, *Mediolanum*.
(2) Voir infrà, *Curtis*.
(3) « Le château de Bray, ce qui signifie de boue. » DE CHEVALET, t. I, 285.
(4) Cité par de Chevalet, t. I, p. 285.

taillis, dim. du celt. *bro*, bois. « Est réputé breil de forest, un grand bois marmenteau ou taillis. » (Coutume d'Anjou, art. 36 (1).)

« Pour chevaulchier le *bruel* de Selve longue
» Si descendirent lès une basse combe. »
(Roman de Garin le Loherain.)

« Si vit deùls chevaliers qui d'un *bruil* sont issu
» Par les champs sont à lui o esperon venu. »
(Roman de Vacce.)

On a appelé, dans certains pays, *broliers* ou *bruliers*, les gardes forestiers.

Bregille; — Burgille; — Vregille; — le Brey (le Brel); — Lambrey (Longbrel); — la Brulotte; — Bougelier, anc. Burgillier (*Brogilarium*).

Brossa, brotta, broga, brussa, bruga, brosseria, brusseria, brugeria, et brossella, brusella, — *brosse*, *brousse*, *brusse*, *brotte*, *bruge*, *bruye*, *brossière*, *broussière*, *brussière*, *bruyère*, et *brosselle*, *brusselle*, — du celt. *broce*, *brote* ou *broge*, marécage.

« Et de savoir volé de son estre
» Qui n'est ni souple, ni terreus,
» Faire démon en un champ perreus,
» Où ne croît blé, buisson, ne *brece*. »
(Roman de la Rose.)

La Bresse; — Brotte; — Brossia (*Brossiacum*); — Brussey (*Brussiacum*); — Boursières (métathèse de Broussières); — la Bruyère; — Proiselière, pr Broisselière (*Brossellariæ*); — Bressaucourt (*Brusselle-court*); — Brest, pr Bresset (Brosseta ou Brusseta).

Bugia, *buge*, *bouge*, *beuge*, pâturage, pré, en celt. *bug*, qui nous a donné aussi *bugel*, *bugeau*, berger, garçon de ferme. On lit dans des lettres de rémission de l'année 1464, citées par Carpentier : « Sur ce que ung » nommé Guillaume Peschaux gettait leur bétail hors de la *bugia* (2), et » battait son frère, le suppliant lui dit : Pourquoi il battait son dit frère; » lequel Guillaume lui répondit, pour ce qu'il tenait son bétail en son pas» turel. » — Bougey (*Bugiacum*) (3); — les Beuges, lieu dit d'Ornans.

Butta, butina, bodina, bonda, bonna, *butte*, *bonde*, *bonne*, élévation de terre arrondie que l'on faisait sur la limite des champs pour les borner;

(1) Cités par Ducange.

(2) Ceci se passait en Auvergne.

(3) En 1127, dans une donation faite par Othon II de Méranie, comte de Bourgogne, au chapitre de Saint-Etienne de Besançon. (Dunod, Comté, t. II, p. [illegible].)

borne, limite en général; — du haut all. *butt*, extrémité. — La Butte, ham. de Besançon; — Buthiers (*Butharium*); — Boujailles (pr Boutgaille, *botta* ou *butta Galliæ* (1), extrémité de la Gaule, borne de la Gaule); — Bondeval (*Bunda vallis*, extrémité de la vallée); — Bonnay (*Bonnacum*); — Bonnal (*Bonnale*).

Burgus, *bourg*, château-fort, ville fortifiée; de l'all. *burg*. — Bourg-de-Sirod; — le Bourget; — Purgerot, pr Burgerot.

Burnus, burnellus et burnetum, *borne*, *bourne*, *burne*, *bournel*, *burnel* et *bournois*, source, aqueduc, conduite d'eau, de l'all. *brünn*; Branne (*Brünn*); — Brainans, *Brunens* en 1111, dans une bulle d'Innocent II pour Baume; — Chambornay (*Campus Burnacus*), Camburnum en 967, dans une charte de Conrad de Bourgogne en faveur de Saint-Etienne de Besançon. (Dunod, *Comté*, II, 595.)

Buxus, buxinus et buxetum, *bus*, *bux*, *buxin*, *buis*, et *buset* ou *busot*. —Bucey et Busy (*Buxiacum*); — Bugny (pr Bussigny, *Buxiniacum*); — le Bizot, anc. le Busot ou le Buisot (*Buxetum*).

Cadafaldus ou cadafallus, *chadfaut*, *chaffauls*, *chaffaux*, *chaffos*, fortification en bois. — Chaffois (pr Chaffos), Chaidfoil en 1148 (2).

Calamus, *calame*, *calambe* (éponthèse de *b* dans *calame*), *colombe*, *chalame*, *chalême*, chaume, roseau. — Colombe; — Calmoutier (*Colombæ monasterium* (3)); — Chalesmes (pr Chalèmes).

Calma, calmis et calmetum, *chalme*, *chaulme*, *chelme*, et, par apocope, *chal*, *chaul*, *chaut*, *chaux* et *chaumois*. — Selon Ducange, on a dû appeler chaumes les terrains de labour (4). Carpentier croit, au contraire, que la chaume était un désert, une campagne couverte de broussailles et d'ajoncs. Ce qui nous porterait à croire que le dernier a raison, c'est qu'on a appelé et qu'on appelle encore Chaux d'Arlier (5), une vaste plaine, longtemps déserte, qui s'étend de Pontarlier au val de Miéges. On n'y trouve guère encore aujourd'hui que des pâturages médiocres et des bois. Ce qui a trompé Ducange, c'est, sans doute, que la racine de *calma*, *calamus*, signifie à la fois roseau, ajonc et céréale, que *calamus* est ainsi tout à la fois un attribut de la stérilité et le symbole de l'abondance.

(1) « Dehinc in villam cui nomen est *Botgallia* cùm venissent. » (Bolland, *Act. SS.* 23 mai.)

(2) *Sires de Salins*, t. I, p. 46.

(3) En 1164 et 1181, cartul. de Bellevaux; Perreciot, tome III, nos 16 et 23.

(4) « Calmæ videntur appellari agri aratorii in quibus messes esse solent, quæ calamis frumentariis constant, quos indè nostri chaumes vocant. » (Ducange.)

(5) *Calma de Arli* en 1083. V. Droz, *Hist. de Pontarlier*.

— La Chaux, ham. de la Chapelle-d'Huin (1); — la Chaux-Neuve (2); — Chaux-lez-Passavant (3); — la Chaux-des-Crotenay; — la Chaux-du-Dombief; — Marie-en-Chaux (pour Marianchaux, *Mariana calma*); — Breconchaux (chaume de Braeon); — Rantechaux (anc. Rotenchaux, *Rothana calma*, chaume défrichée); — Sochaux (anc. Soschal, Sous-chaume); — Chaumusse (*Calma Mucii*); — Chemaudin (*Calma Aldini*); — Charmoille (Chalmelle); — Chamesey (*Calmitiacum*); — Longchaumois; — Charmauvillers, anc. Charmoyvillar (4) (pour Chalmois-Villar); — Colombier (*Calmarium*).

Calx, calcina et calcarium, *chaux*, *chaussinne*, *chaussenne*, — et *chalcier*, *charcier*, chaussée, chemin ferré, voie pavée gauloise ou romaine. — Chaux-lez-Saint-Hippolyte (5); — Chaux-lez-Clerval (6); — Chaux-en-Bresse; — Chaux-sur-Champagny; — Chaussin (*Calcina*); — Chaucenne; — Charcier.

Caminus, *chemin*, voie romaine, route ferrée; du celt. *cam*, marche. — Chemin et Beauchemin. « Au-delà de Pontoux, qui est le *Pons Dubis* de la Table (théodosienne), la trace de la voie (de Lugdunum au Rhin) est bien connue et passe par des lieux qui en tirent le nom qu'ils portent, Chemin et Beauchemin (7). » — Chemenot.

Campus et campania, *camp*, *champ* et *campagne*, *champagne*, terrain cultivable. *Campus* a eu souvent le sens de camp. — Chamabon (syncrèse de Champ-Abon); — Chamesol (syncr. de Champ-sol); — Chamole (syncr. de Champ-mol); — Chambéria (*Campus Bariacus*, champ de Bérus ou Bar); — Chamblay (*Campus Blasiacus* (8), champ de Blaise); — Chambly (*Campus Belliacus*, champ de Bellus); — Chambornay (*Campus burnacus*); — Champdhivers (*Campus hybernus*); — Champey (*Campiacum*); — Champlitte (*Campus Læti*, champ de Létus); — Champlive (*Campus Livii*, champ de Livius); — Champoux (*Champouls*, *Campogilus*); — Champrougier (Champ-Roger); — Champvans (*Campus Vadonis*); — Chancevigney (pour Champ-Sevigney, *Campus Saviniacus*, champ de Savinus); — Chap-

(1) Calma de Hallens en 1325. Invent. de la maison de Chalon, cart. 1230.
(2) Calma en 1266. CHRISTIN, *Hist. de Saint-Claude*, p. 107.
(3) *Charmis* pour *calmis*, dans un diplôme de Henri VI, de 1196. (RICHARD, *Grâce-Dieu*, p. 262.)
(4) En 1177. PERRECIOT, *Almanach de 1789*.
(5) Chals en 1177; RICHARD, *Recherches sur Neuchatel*, 426.
(6) Calce en 1178. *Annuaire du Doubs*, 1837.
(7) D'ANVILLE, *Notice des Gaules*, 255.
(8) Camblasium en 942, dans un acte d'inféodation de Maynier, prévôt d'Agaune, à Albéric de Narbonne. (*Sires de Salins*.)

lambert (Champ-Lambert); — Chavéria (*Campus Veriacus*, champ de Vérus); — Champagne; — Champagnole (*Campaniogila*, *Campaniola*); — Champagna, Champagney et Champagny (*Campaniacum*).

Canalis, *chanel, chenal, chenaul, chenoz*, cours d'eau, canal. — La Chenalotte; — Echenoz (anc. Eschenoz, ès chenoz).

Cangium, pour cambium, *cange, change*, lieu d'échange, de commerce; — de *cambiare*, changer; en b. lat. *cambiare* est une altération du lat. *cambire*, qui vient du grec καμβειν, courber, ployer, d'après M. Littré. De *cambiare*, on a fait *cambjer*, *cambger*, *canger*, *changer*. — Changea, pour Changey (*Cangiacum*).

Cannabarium, *chènevière*, lieu planté de chanvre. — Chenevrey (*Cannabariacum*).

Cantus, *cante, chante, conte*, coin de terre, enclos, lieu de refuge; — du tud. *kant*, coin, angle, contour. — Chantes; — Chantebier (Chantebief), *Cantus Bedi;* — Chantegrue; — Chantonay (Chante-Onay); — Chantrans (*Cantus Radonis*, Chante-Radons); — Conte; — Chancey et Chancia (*Cantiacum*).

Capanna, cabanna ou cavanna, *chavanne*, *chevanne*, *chevenne*, cabane, chaumière. « Capanna, tugurium, casula. » (Ducange.) « Capana, vilis casa, vel domus paleâ cooperta, » petite maison, ou maison construite de claies. (Jean de la Porte, cité par Ducange.) La rue des Chavannes à Dole est appelée « Cabannarum villa » dans plusieurs titres. — Chavanne; — Eschavanne (ès chavanne); — Eschevanne (1) (ès chevanne); — Chavenay (*Cavennacum*); — Cheveney, Chevigney (2) et Chevigny (*Cavenniacum*).

Caper, *chevreuil;* capretus, *chevrotain*. — Chevry (*Capriacum*); — Chevroz (*Caprosum*); — Chevrotaine (*Capretania*); — les Chaprais (*Caprasia*).

Cara, *chère*, a signifié « visage, puis bon accueil, c'est-à-dire bon visage, et enfin bon repas, qui est une des manières du bon accueil. » (Littré.) Peut-être ce mot a-t-il eu au figuré le sens d'aspect. Alors, des noms comme la Malachère et la Mèchère s'appliqueraient à des lieux de fâcheux aspect. On peut admettre encore qu'ils ont été l'expression des mœurs inhospitalières ou de la pauvreté des habitants. *Cara* est de b. lat. et n'est autre chose que le grec καρα, tête.

Carnus, *charne, charme*, syncope du lat. *carpinus*. — Charnay (*Carnacum*); — Charney (*Carniacum*); — les Charniers (*Carnaria*); — Charnod (pour Charnoz, *Carnosum*).

(1) Cavennacum en 860, dans une charte citée par Dunod, *Comté*, t. I, p. 884.
(2) Cavanney en 1120. Dunod, *Eglise*, p. LXI.

Casa, casale, casarium, *chaise*, *cèze*, *cize*; *chazal*, *chaisel*, *chaseau*, *cheseau*; *chassier*, *chaisier*, etc. La *casa* était une maison en plein champ, ou bien « une habitation en général, le plus souvent avec une appropriation religieuse. » (Quicherat.) Le *casale* était une réunion de *casæ*. Quant à son pluriel *casalia*, il désignait plus particulièrement les maisons en ruines, ou encore les faubourgs, ordinairement fort mal bâtis, d'une ville. Les termes de chazal et chaseaux pour exprimer une maison dégradée, des ruines, ou même les lieux où il en a existé, sont encore d'un usage général en Franche-Comté. Enfin, le *casarium* était, comme le *casale*, une réunion, un groupe de *casæ*. — Césia, anc. Césey; — Scey, anc. Ceis et Cis (1), — Chissey (2), pour Chisey; — Choisey, pour Chaisey et Chazelle (Caselle ou Chaiselle); — Chazot et Chazoy (*Caseta*, petite *casa*); — Chassal, pour Chasal (*Casale*); — Chazelot et Chouzelot (*Casaletum*); — Chisséria (*Casariacum*).

Casnus, *chasne*, chêne; syncope de *quercinus*, dim. de *quercus*. — Chasnans (*Casnanus*, sous-ent. *locus*, chênaie); — Chassagne et la Chassagne (*Cassania* ou *casnia*, chênaie).

Casnata, *chesnée*, *chênée*, chênaie. — La Chênée-des-Coupis; — Chenecey (*Casnatiacum*).

Casnetum, *chânoy*, *chânet*, chênaie. — Le Chânoy; — le Chânet, lieu dit d'Ornans.

Castanus, *chastane*, *châtane*, *chatène*, châtaignier. — Chatagnat (*Castaniacum*); — Chatenay et Chatonay (*Castanacum*).

Castanetum, *châtenois*, chataigneraie. — Chatenois.

Castrum, castellum et castellio, *châtel*, *château*, *châtelet*, *châtelot*, *châtillon*, « ancien camp romain, petite ville fortifiée, ou château féodal. » (Quicherat, page 54.) — Châtelay (*Castellacum*).

Castellania, *châtellenie*. — La Châtelaine.

Castellare, castellarium, *châtelar*, *châtelier*, « lieu présentant des vestiges d'anciennes habitations ou de travaux de défense. » (Quicherat, page 54.) — Magny-Châtelard; — Châtelier.

Caugia ou gaudia, *joye*, *cauge*, *cau*, *co*, pays; de l'all. *gau* ou *gaw*. — Allenjoie (3), anc. capitale de l'Elsgau (*Alisgaudia* ou *Aliscaugia*); — l'Ajoie

(1) Dunod, *Nobiliaire*.

(2) Ce redoublement de l's est dû à la prononciation germanique.

(3) Les sépultures mérovingiennes abondent autour de ce village, et la Société d'émulation de Montbéliard y a recueilli beaucoup de débris antiques. V. au *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, t. XXIX, p. 170, un travail de M. Ponton d'Abécourt.

ou Elsgau (*Alisgaudia*), un des cinq cantons de la Séquanie; — Coges, anc. Cauge (*Caugia*); — le Varais ou Waresgau, Varascau, Varesco, autre canton de la Séquanie (*wara* ou *waren*, forêt, et *gau*, pays, en latin *Warisgaudia*).

Caya, *chay*, maison. — Chay; — Echay (ès chay); — Choye (pr Chay).

Cella, *celle*, *selle*, petite propriété rurale, ou cellule monastique en plaine. — Auxelle (*alta cella*, haute celle); — Oscelle; — Vauxelle, (*vallis cella*, celle de la vallée); — Vercel, anc. Vauchelle (Val-celle); — Vincelles (*Vinariæ cellæ*, celles à vin); — Selle; — Scelle.

Cellarium, *cellier*, *sellier*, remise champêtre, cellier. — Sellières (*Cellaria*).

Cepetum, *chapoy*, *sapoy*, cépée, — Chapois; — Sapois.

Cerasus, *cerisier*, et cerasarium, *charézier*, *cerisaie*. — Quers (*Cerasus*); — Chérizey et Chérizy (*Cerasiacum*); — Charézier (*Cerasarium*).

Cernus, *cerne*, enclos; — de *cercinus*, dim. de *circus*, cercle. « Et voyant » que tous estoyent dedans la *cerne* des chordes, soudain cria : Tyre, tyre.» (Rabelais, *Pantagruel.*) — « En ce temps fist li rois Chilperic establir à » Paris et à Soissons une manière de geus, qui sont appelés cirques; si » vaut autant comme *cernes* qui est fait à la ronde, ou une place large, » dedans lequel li cheval court sans issir hors des bornes qui y sont » mises (1). » — Voici un autre texte :

Si les gouverne
Et enivre du vin de sa taverne
Amours, qui clos les tient dedans son *cerne*.
(Alain Chartier, *Débat des deux forts.*)

Cernambert (Cerne-Ambert); — Cerniébaud (Cerne-Hiébaud); — Cernay (*Cernacum*); — Cernot (*Cernetus*); — Cerneux-Monnot, Cerneux-Pequignot et Noël-Cerneux (*Cernogilus*) : d'autres écrivent *Novel-Cerneux*.

Ciconia, *segoigne* ou *segoing*, *soigne*, *soing*, *songe*, cigogne. — Soing.

Cilia ou silia, *chille*, *sille*, forêt; du celt. *cal*, *cel*, *cil*. — Chille (*Cilia*); — Chilley et Chilly (*Ciliacum* et *Chilliacum*); — Silley (*Siliacum*).

Closus (sous-ent. *locus*), *clos*, *cleus*, enclos; de *clodere*, pour *claudere*. — Ecleux, anc. Escleux (ès cleus).

Clusa, *cluse*, défilé ; de *cludere* pour *claudere*, fermer. — La Cluse.

Clusus (clusa, clusum), clos, fermé; — de *cludere*. — Vaucluse, *vallis clusa*. (Dunod, *Eglise*, II, 154.)

(1) Chronique de Saint-Denys.

Coadus, *coad*, *coëd*, *coïd*, *cod*, *coat*, *coët*, *coït*, *cot*, *cois*, *cuis*, *cus*, forêt, bois, arbres ; bois, substance de l'arbre. Ce mot celtique nous a été conservé par de nombreux auteurs. La forme séquanaise est *cois*, *cuis*, *cus*, *cuz*. — Coizey et Coisia (*Coisiacum*) ; — Coisière (*Coisaria*) ; — Cuiseau (Cuisel) ; — Cuisia (*Cuisiacum*) ; — Cuse (Cuz) ; — Cuisance (1) et Cousance (*Cusantia* ou *Cosantia*) ; — Nancuise ; — Cussey (*Cotiacum* et *Cussiacum*) (2).

Colonia, *colonne*, *cologne*, *colonge*, colonie, exploitation agricole. — Recologne (*romana colonia*, colonie romaine) ; — Collonges ; — la Colonge (3).

Collis, *chals*, *chauls*, *chaux*, colline. — La Chaux de Gilley (4); — Ronchaux (*rotunda collis*, ronde colline).

Columna, *colonne ;* colonne milliaire.— Colonne, sur une voie romaine.

Communalia, *communailles*, *commenailles*, communaux, pâturages. — Communailles ; — Commenailles.

Condamina, *condamine*, *cademène* (pour *condamène*), champ seigneurial (*campus domini*). — Cademène ; — Condamine.

Condatum, *condat*, *conde*, confluent. Ce mot, que nous aurions volontiers fait venir de *cumdare*, est celtique. La *Vie de saint Romain* en fait foi dans l'interprétation de l'ancien nom de Saint-Claude, *Condatiscone* (condat-is-con, confluent au rocher). Il est très répandu en France comme nom de lieu (5). La traduction romane la plus répandue est *Condé ;* d'autres sont *Candes*, *Cosne*, *Cosnac*, *Cognac*, etc. — Condatiscone ou Condat, aujourd'hui Saint-Claude, au confluent de la Bienne et du Tacon ; — Condes, au confluent de l'Ain et de la Bienne. — Saint-Claude a repris un instant son ancien nom sous la première république ; on l'appelait alors Condat-Montagne, en l'honneur des jacobins ; ce nom bizarre n'a pu lutter contre le ridicule et n'a pas prévalu.

Confluens, *conflans*, confluent ; de *confluere*, couler ensemble. — Conflans ; — Conflandey (pour Conflantey, *Confluentiacum*).

Cornus et cornolium, *corne* et *corneul*, *corneuil*, cornouiller. — Corneux (pour Corneul) ; — Cornod, anc. Corneaul (*Cornellus*) ; — Cornot (*Cornetus*) ; — Curny (*Corniacum*).

(1) Cusantia au VIIe siècle. Légende de saint Ermenfroi, *Bolland.*, 25 septembre. — Cosantia en 1134 et 1184. DUNOD, t. Ier, p. LXX et 380.

(2) En 967, dans une charte de Conrad, déjà citée.

(3) *Colonia villa* en 817. *Chronique de Bèze*, édit. in-4°, p. 505.

(4) *La Chal* en 1178. DROZ, p. 264.

(5) V. DUCANGE, au mot *Condatum* ; BULLET, t. II, *Condat ;* HOUZÉ, QUICHERAT, etc.

Corylus, *cor*, *coyr*, coudrier.

> Une arbeleste fait de cor
> E un cuevre plein de quarriaus (1).
> (Roman de Cléomadès, dans la Chronique des ducs de Normandie, cité par de Chevalet.)

Coyron (*Coyrum* pour *Coryletum*) ; — Coyrière (pour Corylière, *Corylarium*).

Cottarium, *cottier*, dépendance d'un fonds de terre. — Cottier ; — Cotteret ; — Queutrey (pour Cottrey, *Cottariacum*).

Creta, *craie*. — La Creuse, *Cretosa*.

Crilla, pour craïla, syncr. de *craticula*, dim. de *crates*, *crille*, claie, grille ; — grille a la même étymologie. — Crilla (Crillacum) ; — Ecrille, anc. Escrille (ès crille).

Crux, *croux*, *crouz*, *croz*, croix.

La croix a servi de point de repère dès les premiers temps de l'établissement du christianisme. Le mot français *croix* est féminin, comme le latin *crux ;* mais, en roman, on a toujours dit, et on dit encore en patois, un *croux*. — Le Crouzet (*cruceta*, petite croix) ; — les Crosets (*Crucetæ*) ; — le grand et le petit Crozey (*Cruciacum*).

Cubarium, *cubier*, *cuvier*, entonnoir, excavation ; de l'all. *kupe*, cuve, qui nous a donné *cuba* ou *cuva*, cuve, entonnoir, en b. lat. — Cubrial (*Cubaria*) (2) ; Cubry (*Cubarium* (3) ou *Cubariacum*) ;— Cuvier (*Cubarium*).

Cultura, culture. — Cuttura, anc. Cultura.

Cultus, cult, cultivé. — Cult (*Culta villa*).

Cumba et concha, *combe*, *conche*, petite vallée, dépression de terrain, et surtout terrain plan entre deux hauteurs. — Les Combes ; — la Grand'Combe-de-Morteau ; — la Grand'Combe-des-Bois ; Combeaufontaine (Combelle-Fontaine) ; — Comberjon (Combe-Rejon) ; — Froideconche.

Cuneus, *cong*, *coing*, *coin*, lieu isolé. — Cogna, pour Cogney et Cugney (*Cuneiacum*).

Dr J. Meynier.

(La suite à la prochaine livraison.)

(1) Pour carreau, flèche. Carreau ne désignait à proprement parler que le fer de la flèche.

(2) Cubria en 1142. Perreciot, *Almanach de 1789*.

(3) Cubrium en 1147. Richard, *Grâce-Dieu*.

ÉTUDE RURALE.

SOUVENIRS D'UN COURS D'ADULTES (1).

(Suite.)

II.

M. L'INSTITUTEUR.

M. Ulysse Triangle était né le 15 juillet 1843. Il était à peu près le seul héritage que son père eût laissé à sa mère en mourant. La pauvre veuve vendit le métier à tisser de son mari, et se fit manouvrière pour élever son enfant.

Ulysse avait de l'esprit naturel, assez de facilité pour apprendre et beaucoup de mémoire. Le curé de sa paroisse natale avait essayé de lui enseigner le latin, mais le défaut de jugement et la légèreté de son élève lui avaient promptement démontré qu'il ferait un assez maigre cadeau à l'Eglise en lui offrant un pareil sujet ; il se contenta de lui indiquer la carrière de l'enseignement primaire pour utiliser ses talents. Pendant trois ou quatre ans, Ulysse voyagea de pension en pension chez tous les instituteurs du voisinage, jusqu'au jour où, ayant concouru pour l'école normale, il obtint une demi-bourse. Pour solder plus facilement le reste, sa mère entra comme domestique dans une ferme et employait son salaire à payer l'instruction de son fils.

Le jeune Triangle travailla beaucoup pendant les deux premières années, mais les vacances qui précédèrent la troisième lui furent funestes. Il crut, en rentrant, qu'il était temps de commencer à secouer le joug, il se

(1) Voir la livraison de janvier.

mit à conspirer contre le bon ordre et la discipline de l'établissement et ne ménagea guère les maîtres. Fier de ses petits succès et confiant dans l'avenir, il n'eut bientôt pas son pareil pour désorganiser une étude, persécuter un pion, fumer au dortoir, lorgner un pensionnat de demoiselles à l'église, et se plaindre du régime de la maison. Quelques mauvais livres achevèrent de le perfectionner, et son dernier semestre fut employé à *monter des scies* au directeur, à écrire des lettres de tendresse qu'il lançait très adroitement dans une cour voisine, quand il ne trouvait pas moyen de les glisser, en guise d'eau bénite, aux externes dépositaires de sa confiance, ou à de jeunes couturières qu'une édifiante régularité amenait à l'église juste au moment où l'école normale défilait dans la direction de l'orgue, où le jeune Triangle allait quelquefois faire entendre sa voix.

Ces exploits n'étaient pas de nature à préparer de brillants succès à notre jeune candidat. Aussi, le fier Ulysse fit-il naufrage contre l'écueil fameux qui porte le nom d'examen sur toutes les cartes modernes. A l'étonnement général, cet aspirant au brevet supérieur, qui savait la grammaire, la géographie, la musique, le dessin, et qui baragouinait même un peu d'anglais, vint échouer misérablement sur des questions élémentaires et n'obtint pas son brevet. Il se consola naturellement de sa défaite en accusant la commission d'injustice, le directeur de méchanceté et de jésuitisme; mais il se promit de prendre une éclatante revanche dans six mois.

Afin de ne pas laisser ses talents sans emploi, on l'envoya en qualité d'instituteur adjoint dans un chef-lieu de canton, où il n'eut que cinq cents francs d'appointements et la douleur de s'entendre appeler sous-maître.

La honte de la défaite et le désir de la réhabilitation le firent travailler tant et si bien, qu'au mois de mars suivant il obtenait, d'une manière honorable, son brevet élémentaire, agrémenté de quelques matières facultatives. Il revint avec un air si gaillard, que son patron en fut consterné. Ulysse Triangle pouvait maintenant paraître dans le monde et réclamer une place au soleil. Son premier soin avait été de jeter les bases de sa future grandeur. Muni d'informations précises sur la fortune des jeunes filles qui composaient le chœur de chant de la paroisse, il avait trouvé moyen, sous prétexte de musique, d'assister à une ou deux répétitions de morceaux destinés aux fêtes solennelles. A la troisième réunion, ces vierges sages résolurent de se passer de ses lumières et de ses harmonieux accents. On ne sut jamais au juste le motif de cette décision, mais elle fut maintenue.

Ulysse se rejeta du côté des vierges folles. Héloïse Groslard et Clorinde Verjus devinrent l'objectif de sa nouvelle campagne et le but de « ses regards incendiaires, » comme les appelait la mère de conférence. Les succès de l'attaque furent prodigieux. Lorsqu'on amodia les bancs de l'église, une lutte acharnée s'engagea entre les deux héroïnes pour obtenir le banc n° 3 La vaillante Clorinde l'emporta, et la dolente Héloïse se vengea de sa défaite en apprenant au public que Mlle Verjus tenait à ce banc uniquement parce que de là elle pourrait voir le sous-maître sur son estrade et suivre tous ses mouvements pendant les offices.

Le public s'amusa beaucoup de cet esclandre, et M. Triangle devint un homme important. On sut en outre, par le perruquier-coiffeur, que ce jeune lion dépensait huit sous chaque dimanche pour se faire friser et pommader convenablement, et on ne s'étonna plus de ses succès.

En habile tacticien, il laissa continuer la lutte entre la grosse Héloïse et la grande Clorinde, jusqu'au jour où, sûr d'avoir des intelligences dans la place, il résolut de se déclarer et de donner l'assaut à ce qu'il appelait la citadelle Verjus. Cette citadelle était défendue par un vaillant général. Mme Verjus, mère de Clorinde et veuve d'un huissier qui avait fait de bonnes affaires dans le canton, avait toujours rêvé que le mari de sa fille serait un juge de paix ou au moins un notaire. Elle accueillit si sèchement M. Triangle, que le cœur faillit manquer à cet aspirant, dont l'aplomb n'était pourtant pas douteux. Il eut à peine formulé la moitié de sa demande, que Mme Verjus lui dit sèchement : « Si c'est pour cela que vous venez me parler, vous pouvez vous en retourner ; jamais je ne donnerai ma fille à un homme de votre espèce. »

Le pauvre Ulysse ne s'attendait pas à une déconfiture pareille, bien que Clorinde l'eût prévenu que le choc serait rude. Il sortit en tournant son chapeau d'un air si décontenancé, que Mlle Verjus, qui guettait sa sortie, crut devoir se mettre à la fenêtre et lui envoyer un sourire de consolation.

Mme Verjus se plaignit bien haut de ce qu'on voulait « lui subtiliser sa fille ; » elle écrivit au juge de paix, à l'inspecteur d'académie, au préfet, tant et si bien que, trois semaines après, Ulysse allait voyager sur une mer inconnue, dans un petit village où il s'ennuyait à mourir, car il n'y avait que des gens pauvres, des visages laids et pas de billard !

L'académie sait en général tempérer les rigueurs des pénitences qu'elle impose, par la facilité avec laquelle elle les suspend ou les oublie. Ulysse manœuvra si bien pendant cette année, et ménagea si adroitement quelques influences, qu'il obtint un poste distant seulement de cinq kilomètres

du canton qu'il avait été forcé de quitter après l'assaut de sa citadelle.

Mme Verjus croyait le petit Triangle parfaitement oublié, elle venait même de donner à sa Clorinde une magnifique robe de soie vert-pomme pour lui témoigner sa satisfaction de ce qu'elle n'avait pas une seule fois, depuis un an, parlé de « son freluquet » de sous-maître.

Ce silence était bel et bien une hypocrisie. La correspondance avait continué ; un jeune Télémaque, auquel Ulysse avait servi de Mentor, en avait été le complaisant intermédiaire, et Clorinde était dans ses vingt-un ans.

Mme Verjus ne s'était doutée de rien ; elle faillit tomber de son haut quand elle apprit, au mois de décembre, que « le freluquet » était installé, depuis six semaines, à cinq kilomètres seulement, et qu'il venait tous les jeudis chanter à la société chorale du chef-lieu et faire une partie de billard dans un café en face de ses fenêtres. Tout cela étant très légal, il devenait impossible d'avoir prise sur lui. La malheureuse mère voulut prendre Clorinde par le sentiment, par la raison, par l'honneur; tout fut inutile. Elle s'emporta, un jour même elle voulut frapper sa fille : « Frappez si vous voulez, lui dit celle-ci ; je n'en aurai pas d'autre que lui ; dans trois mois j'ai mes vingt-un ans ; ce sera fini. »

Il fallut en venir au mariage. Quand Mme Verjus vit l'huissier successeur de son mari lui apporter la première sommation respectueuse, elle consentit, pour éviter un plus grand scandale, mais ne voulut voir ni sa fille ni son futur gendre. En véritable femme de loi, elle prépara ses comptes de tutelle, remit à Clorinde les quatre mille cinq cents francs qui lui revenaient sur la succession de son père, et s'absenta dès l'avant-veille du mariage pour ne rentrer qu'un mois après.

Clorinde Verjus ne porta ni robe blanche ni couronne à l'église ; mais, par une amère dérision, elle avait revêtu la robe vert-pomme dont sa mère l'avait gratifiée en récompense du sacrifice qu'elle avait fait de son affection pour le sous-maître.

Après cet éclat, le juge de paix demanda que ce couple fortuné fût éloigné de son canton, et M. Triangle venait de Sottencourt, où il avait passé trois années à batailler contre le curé et le maire, lorsqu'on le jugea digne d'occuper le poste d'Hanonville.

M. Frappart, sûr d'avoir trouvé un véritable apôtre de la tolérance et du progrès, n'épargna rien pour se l'attacher ; il l'admit à sa table et accéda sans balancer à toutes ses demandes.

M. Triangle ne cachait pas son désir de mettre la commune sur un nouveau pied. Il fallut une estrade neuve, des tableaux de lecture d'après une nouvelle méthode, des cartes murales muettes, des cartes murales

écrites, deux tableaux des poids et mesures, une série de poids en cuivre, des figures de géométrie en bois dur, un poêle neuf, deux lampes à huile, un buste de l'Empereur pour remplacer l'ancien, qui avait une épaulette ébréchée, toute une série de registres, de cahiers et d'agendas destinés à enregistrer jour par jour les travaux et les succès de cette classe qui allait enfin atteindre un niveau inconnu jusqu'alors aux générations d'Hanonville.

On peut s'étonner d'un pareil luxe de registres et de matériel ; aujourd'hui l'instruction ne marche pas sans cela, et si la progression des paperasses continue, chaque école primaire aura besoin d'un teneur de livres avant qu'il soit dix ans.

La classe de jour commença le 30 octobre, et dès lors M. Triangle montra qu'il connaissait le règlement, et comptait bien l'observer en ne dépassant jamais les heures fixées pour le travail. Il ouvrait la porte à huit heures précises, laissant les élèves croquer le marmot plutôt que de les introduire dans la salle avant le moment marqué. Quelques mamans murmurèrent, mais Ulysse n'en tint compte. Comme les élèves étaient au nombre de soixante-dix, trois heures ne suffisaient point à les voir en particulier, et un tiers d'entre eux se passait de leçon. Ils s'en plaignirent, et Ulysse, invoquant la nouvelle loi sur l'instruction publique, demanda un adjoint, qui lui fut aussitôt octroyé.

Les instituteurs adjoints forment une classe de martyrs dont on écrira certainement l'histoire quelque jour, et cette histoire ne manquera pas de faits intéressants et curieux. Trouver le secret de plaire au maître et d'être toléré par sa femme, d'instruire les élèves, de surveiller les pensionnaires, de rendre au ménage tous les services compatibles avec la dignité magistrale, satisfaire un appétit formidable et entretenir une toilette décente, tels sont les nombreux problèmes qu'un adjoint doit résoudre moyennant quatre cents francs d'appointements.

Claude - Pierre Flambard, qui fut investi des fonctions d'adjoint de M. Triangle, avait toutes les qualités nécessaires pour réussir dans son entreprise, à l'exception de la patience qui lui manqua après trois mois d'exercice.

Le sieur Flambard était à peine arrivé, que M. Triangle annonça l'intention d'ouvrir un cours d'adultes destiné à faire pâlir celui de l'année précédente et à faire oublier les leçons du « vieux Carré, » que la population s'obstinait à regretter. Il s'entendit avec M. Frappart, et, pour donner plus de lustre au coup d'état qu'il méditait, il en fixa l'ouverture au 2 décembre.

M. le maire trouva l'idée charmante et la transmit à la préfecture, où les collègues de son gendre Cretinet eurent la cruauté d'en rire et de trouver le rapprochement quelque peu grotesque. En même temps qu'il expédiait cette importante dépêche, il ordonnait au tambour d'aller lire dans toutes les rues, et de sa voix la plus retentissante, le billet dont la teneur suit :

« Monsieur le maire d'Hanonville fait savoir à ses administrés que » demain soir, 2 décembre, M. l'instituteur communal ouvrira solennel- » lement un cours public d'adultes, et mettra les jeunes gens qui vou- » dront bien l'honorer de leur présence, à même de suivre tous les » progrès modernes et les dernières inventions de l'industrie, des » sciences et des arts. »

En entendant une annonce si sonore et si bien tournée, bon nombre de mécontents se laissèrent tenter. Les hommes sont ainsi faits : ils ont beau connaître les charlatans, ceux qui leur font les promesses les plus ébouriffantes et se moquent le mieux du public sont toujours ceux qui attirent le plus de badauds. Quand même ni M. Triangle ni M. Frappart n'étaient sympathiques à la population, ils donnèrent si bien le premier coup de caisse, que la curiosité l'emporta, et que le grand nombre se laissa faire. Je me souviendrai longtemps de cette soirée d'apparat.

La salle était resplendissante, et les cartes murales fraîchement vernies reflétaient des flots de lumière sur l'assistance et sur le front luisant de l'ancien confiseur, qui avait arboré son écharpe de maire. Muni d'une feuille de papier sur laquelle il avait fixé ses pensées, dont l'expression ressemblait, à s'y méprendre, aux expressions de M. Jourdan, du *Siècle*, M. Frappart tonna contre l'obscurantisme et les ténèbres du moyen âge, qui allaient enfin disparaître, grâce aux efforts de lui, Fortuné Frappart, et du savant jeune homme dont la présence et la modestie défendaient de faire l'éloge, et auquel il cédait la place.

Le docte Ulysse parut à son tour dans la chaire. Il était vêtu d'une manière aussi irréprochable qu'un garçon de café de premier ordre : habit noir, cravate blanche et gants beurre frais. Par ordre de son chef et dans la prévision d'un long discours, le sous-maître Flambard avait préparé un verre d'eau sucrée pour l'orateur, chose qui ne s'était jamais vue dans la commune. Ulysse fut modeste, il faut le reconnaître ; son discours était un tissu de lieux communs tirés du *Moniteur officiel* et du *Journal de l'Instruction publique*. S'il n'apprit rien de nouveau à ses auditeurs, il leur laissa du moins entendre que jusque-là ils n'avaient à peu près rien su, et qu'il y avait une foule de lacunes à combler dans l'ensemble de

leurs connaissances élémentaires. L'énumération des sciences qu'il prétendait leur apprendre, et l'exposition du programme qu'il comptait suivre, ne dura pas moins d'une demi-heure : « Les règles générales de la langue française appliquées au bon style, les racines grecques des mots les plus fréquemment employés, la lecture euphonique, la calligraphie raisonnée, des notions d'économie politique, de science sociale et d'histoire générale, la géographie moderne, la cosmographie et l'uranographie, l'arithmétique intuitive par induction, d'après la méthode de Pestalozzi, une foule de problèmes relatifs à l'économie domestique et rurale, les propriétés nutritives des fourrages et la valeur respective des engrais animaux et végétaux; un cours d'histoire naturelle où l'on apprendra surtout à respecter les animaux domestiques et autres, qui — M. Triangle l'a remarqué avec regret — sont fort maltraités dans cette commune; un cours raisonné et complet d'agriculture théorique destiné à combattre la routine déplorable suivie dans la contrée. — Puis, comme variétés, l'histoire de France d'après les dernières découvertes, la vapeur et l'électricité dans leurs applications les plus étonnantes, des notions de physique, de chimie, de physiologie et d'hygiène, où nous chercherons à combattre les préjugés et superstitions qui pourraient déshonorer votre beau pays, — tel est, en raccourci, le tableau fidèle de l'enseignement que nous nous proposons de parcourir avec le consentement de l'honorable assistance. »

Voilà ce que j'ai pu retenir de ce long discours, mais M. Triangle dit encore bien d'autres choses qui m'ont échappé.

L'auditoire était ébloui, et plusieurs conclurent de cette énumération que tous les adultes d'Hanonville allaient devenir de véritables encyclopédies; tous du moins furent d'avis que cette longue tirade valait bien un verre d'eau sucrée.

M. Frappart se pâmait de joie, et son regard, provoquant l'assistance, semblait dire à tous : « En voilà un de savant qui sait parler ! et c'est pourtant moi qui vous l'ai procuré ! »

Après deux minutes de repos, M. Triangle proposa comme premier exercice, à chacun des assistants, de signer sur une grande feuille de papier ses nom, prénoms et qualité. La chose parut assez naturelle au grand nombre; quelques-uns cependant refusèrent, soit par manque de science suffisante, soit par crainte de donner dans quelque piége, car on commençait à voir que M. Triangle était très intrigant et très adroit.

Après cet exercice, qui prit encore une demi-heure et réunit une quarantaine de signatures plus ou moins paraphées, Ulysse reprit la parole et s'occupa de la discipline du cours, déclarant qu'elle serait sévère, et

qu'il n'entendait pas laisser manquer de respect ni à lui ni à l'université dont il était le représentant. La haute idée qu'il avait de lui-même ne permettait pas de penser qu'il faiblirait jamais sur ce point, et on trouva la déclaration bien inutile ; aussi quelques-uns des auditeurs prirent la résolution de ne jamais s'exposer à lui déplaire et ne revinrent plus.

En somme, la première séance n'était pas trop mauvaise; à l'exception de la cravate blanche, des gants jaunes, du verre d'eau sucrée et de l'emphase du professeur, qui parurent ridicules, tout se passa honnêtement.

Ulysse triomphait. Le lendemain il envoya au préfet et à l'inspecteur un rapport flamboyant, qui attira l'attention de ces zélés personnages et fut joint à son dossier.

La première semaine permit aux élèves de se reconnaître et de juger de la capacité de l'élégant professeur. On ne tarda pas à s'apercevoir que, tout en parlant beaucoup, le savant maître disait assez peu de chose, que la forme l'emportait de beaucoup sur le fond, et les plus habiles se firent un malin plaisir de soulever à tout propos des difficultés, ou de demander des explications qu'il n'était pas toujours facile de donner.

L'habit noir et la cravate blanche avaient disparu : tandis que le sous-maître Flambard faisait la dictée traditionnelle qui commençait le cours, M. Triangle achevait de prendre « sa modeste réfection en compagnie de Mme son épouse, » et ne descendait dans la classe que vers six heures et demie. Il portait une toque verte sur les flancs de laquelle se balançait une superbe houppe de laine amarante, des pantoufles jaunes ou rouges et un paletot gris orné d'une douzaine de boutons luisants et larges comme des pièces de cinq francs. Souvent il amenait avec lui la jeune Zénobie Triangle, sa fille, alors âgée de trois ans, et la laissait errer en liberté à travers la salle, tandis qu'il faisait ses démonstrations. Ainsi le voulait Zénobie, et jamais on n'eût osé le lui refuser.

Un soir il entendit du bruit et descendit si doucement qu'on ne l'entendit point. Deux élèves se querellaient, et l'un d'eux voulut terminer la discussion par ces mots fort peu étudiés :

— Pour tout dire, tu es la plus grosse bête d'Hanonville.

— Monsieur, s'écria Triangle en courroux, vous ne savez pas que je suis là ! Vous me manquez de respect.

— Pardon, je ne pensais pas à vous, je....

— Il fallait y penser, Monsieur ! Je ne permettrais pas....

— Qu'on le mette avant vous?

— Monsieur, vous m'insultez, sortez d'ici sur-le-champ, » et M. l'instituteur fit un geste sublime d'énergie pour montrer la porte.

Le coupable sortit sans mot dire; l'auditoire avait été tellement surpris par ce brusque orage qu'il ne savait quelle contenance faire. L'humeur d'Ulysse fut farouche toute la soirée. Flambard se trompa, et son chef, heureux de le trouver en défaut, lui fit sentir rudement la supériorité de son savoir.

Sa méthode de corriger les devoirs était imitée des grands maîtres. Ulysse, prenant à tout hasard le cahier d'un élève, épluchait soigneusement sa dictée, laissant à chacun le soin de rectifier les erreurs et les fautes qu'il signalait. Au bout d'une semaine, les meilleurs élèves, craignant les reproches et les paroles piquantes dont il assaisonnait ses observations, refusaient de donner leurs cahiers, et il fallut aviser à un autre moyen.

M. Triangle, étant très sûr de sa science et très persuadé de sa haute valeur intellectuelle, ne supportait pas les élèves inattentifs ou distraits. A la première leçon d'histoire générale, le pauvre Zéphirin Simplot, qui avait brouetté du fumier toute la journée, succomba aux attraits du sommeil. C'était un crime capital aux yeux du savant professeur; aussi Simplot se vit-il rappelé à l'ordre d'une façon si mortifiante et si cruelle qu'il se fâcha et résolut de se venger.

Le lendemain, au moment où M. Triangle commençait son cours d'arithmétique intuitive, Zéphirin vint avec trois camarades chanter devant les fenêtres de la salle de classe le fameux couplet :

Dormir pour la patrie, *bis.*
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie. } *bis.*

M. Triangle oublia l'arithmétique intuitive pour faire une longue tirade contre ce manque de convenances, et écrivit officiellement à M. le maire pour le prier de faire mettre des volets aux fenêtres de la salle de classe, afin de protéger le cours contre les tapageurs nocturnes.

M. Triangle avait protesté dès le premier jour contre le titre que, suivant l'antique usage d'Hanonville, les élèves avaient cru pouvoir lui décerner, en l'appelant M. le maître. Elèves grands et petits eurent à choisir entre M. Triangle ou M. l'instituteur, et M. le maître fut proscrit sans miséricorde.

Si les enfants et les élèves se soumirent sans trop de peine, il n'en fut pas de même des parents, qui ne purent venir à bout de comprendre en quoi M. l'instituteur était plus honorable que M. le maître.

Un incident assez bizarre prouva que M. Triangle se trompait beaucoup

en croyant se donner de l'importance. Le père de Frédéric Sifflet étant venu demander un jour à consulter le rôle de la coupe affouagère, ôta son bonnet en disant naïvement : « Bonjour, Monsieur le maître.

— M. le maître de quoi? demanda Triangle.

— Pardi, on sait bien que ce n'est pas maître de forges, riposta le malin paysan, et si vous croyez qu'un instituteur vaut mieux qu'un maître, vous vous trompez gros ! »

Depuis ce jour, ceux qui voulurent narguer M. Triangle ne manquaient pas, en levant leur casquette, de lui dire avec une bonhomie calculée : Bonjour, Monsieur le maître !

Le plaisir d'enseigner la lecture euphonique et la calligraphie raisonnée, joint à celui qu'il se donnait de citer des racines grecques à tout propos, consola le docte professeur de tous ces déboires. Quoiqu'il prétendît bien ne se venger de la grossièreté des paysans qu'en leur enseignant les lois de la politesse et les règles du beau langage, son dépit concentré et sa mauvaise humeur étaient visibles à tous les yeux. Quelques élèves se plaignirent de ne pas comprendre les mots étrangers qui émaillaient les discours du maître; on leur répondit de manière à les humilier, excellente manière de leur fermer honnêtement la porte. Les plus habiles s'en amusèrent, et une guerre sourde s'organisa entre eux contre les enseignements pédantesques de l'illustre normalien. Il avait cru ne trouver que des sots, il rencontra des jeunes gens pleins de malice et de finesse, tout disposés à lui jouer les mauvais tours qu'il avait joués lui-même à ses professeurs.

Comme toutes les médiocrités qui sont sûres d'elles-mêmes, M. Triangle était persuadé que l'assurance et l'aplomb font tout le succès des hommes qui parlent en public. Ne s'arrêter devant rien, ne paraître embarrassé de rien, était pour lui l'idéal du talent et du succès. Les élèves ne tardèrent pas à comprendre qu'en serrant de près son verbiage et en le poussant en dehors de quelques formules favorites, on le mettrait dans la nécessité de reculer, ce qui le vexerait beaucoup, ou de dire des choses inexactes et ridicules, ce qui les amuserait fort.

Après quelques escarmouches dans lesquelles il se donna l'avantage, M. Triangle annonça qu'il était en mesure de répondre à toutes les questions qu'on pourrait lui faire sur l'hygiène, la physique, la géographie, l'histoire, l'agriculture, la géométrie, etc., etc.

Nous pouvons même citer quelques-unes de ses solutions les plus mémorables.

Après une leçon d'hygiène dans laquelle il s'était fort élevé contre la

malpropreté des paysans qui laissent du fumier sous leurs fenêtres, du purin dans les rues et des cheveux dans leur beurre, M. Triangle déclara que la moitié des maladies dont les habitants des campagnes étaient victimes tirait son origine du peu de soin qu'ils prenaient de leur santé et du manque d'observation des lois hygiéniques. Quelqu'un a-t-il des objections à faire? demanda-t-il.

— Moi, Monsieur, répondit Pierre-François Tambour. Si les fumiers nous empêchent de bien nous porter, comment se fait-il que dans les villes, où les fumiers sont sévèrement proscrits, les habitants n'arrivent pas tous à l'âge de quatre-vingt-dix ans? Que même on en rencontre tant qui ont des faces de carême et des figures de parchemin, tandis que nous, paysans, nous avons l'air crâne et des joues vermeilles comme des pommes d'api?

— Cela tient, Pierre-François, à ce que les habitants des villes réfléchissent davantage que ceux des campagnes, et aussi à ce qu'ils respirent une atmosphère où l'oxygène se trouve raréfié par l'azote, vu les nombreux ateliers, manufactures, pharmacies, fabriques de produits chimiques, exerçant une influence délétère sur la respiration, organe essentiel à la vie. Avez-vous compris?

— Oh très bien! je vois que nos fumiers sont encore préférables aux leurs.

— Et moi, Monsieur, demanda Joseph Raclot, en allant au marché je me suis assis sur un banc de pierre, et j'y ai attrapé un gros rhume de cerveau. Comment cela se fait-il?

— C'est bien simple; un banc de pierre est naturellement froid, si vous vous mettez en contact avec lui, vous gagnez le froid; et en vertu d'une grande loi physique qui se nomme la capillarité, ce froid s'insinuant dans vos pores, monte, monte peu à peu et arrive jusqu'au cerveau, où il se loge et vous donne le rhume sur-le-champ.

— Comme ça, si un homme avait des cornes, le froid lui monterait jusqu'au bout, par capillarité?

— Certainement; mais votre question est fort inconvenante, et je vous préviens.... »

En ce moment, le bruit d'une conversation particulière attira l'attention de M. l'instituteur, il se retourna vivement, et étendant sa baguette magistrale du côté où se faisait le bruit, il fit entendre cette parole vulgaire en s'efforçant de la rendre solennelle :

« Il y a un fameux blagueur au bout de ma baguette!...

— Ça dépend de quel bout, dit une voix railleuse venant de l'autre côté de la fenêtre. »

L'auditoire avait bien envie de rire. M. Triangle se leva furieux en s'écriant : « Une pareille insolence est intolérable, j'en ferai mon rapport à qui de droit. Mais demain nous aurons des volets. Continuons.

— Monsieur, dit Aristide Pierrequin, je voudrais bien que vous me disiez pourquoi le vieux père Buvard, qui est un ivrogne fieffé, avait pu attraper une maladie dans laquelle son sang est tourné en eau. Tout le monde en est bien étonné, car jamais cet homme-là n'a bu que du vin pur.

— Où buvait-il? demanda M. Triangle, pour éclairer la question.

— Mon Dieu, il buvait un peu partout, mais il allait le plus souvent à l'auberge de *la Bonne-Foi.*

— Alors cela s'explique très facilement, ce sont les aubergistes qui auront mêlé de l'eau dans le vin qu'ils lui vendaient.

— C'est faux, tout à fait faux, cria impétueusement Pacifique Vinclair, fils de l'aubergiste incriminé; jamais on n'a fraudé à l'enseigne de *la Bonne-Foi*, et vous attaquez ma famille.

— Doucement, jeune homme, je n'attaque personne, je parle d'après les données de la science et de la raison.

— Eh bien ! Monsieur, j'en ai assez de votre science, et trop de votre raison; en attendant que vous mettiez de l'eau dans votre vin, je dis adieu à vos savantes leçons. »

La séance, interrompue par cet incident, se termina d'une manière assez brusque; suivant la remarque de Frédéric Sifflet, il fallait assez peu de chose pour que M. Triangle cessât d'être *équilatéral.* Ulysse était de fort mauvaise humeur quand il remonta près de Clorinde. « On m'avait bien dit que ces petits paysans étaient insolents et taquins; mais j'en aurai raison, s'écria-t-il en jetant sa toque sur une chaise. »

M[me] Clorinde l'encouragea dans ses bonnes résolutions. « A votre place, dit-elle, je les enverrais tous promener; c'est bien la peine de se donner tant de maux pour des manants pareils! »

Le noble sang de l'huissier Verjus bouillonnait dans les veines de sa digne fille. Ulysse, se sentant soutenu, résolut de ne plus ménager les récalcitrants.

Les deux jours suivants se passèrent sans orage : on s'observait mutuellement. Le troisième jour on posait les volets, et M. Frappart, voulant juger de l'effet produit par cette imposante réparation, annonça qu'il assisterait au cours.

M. Triangle, qui avait provoqué cette décision, s'était préparé à servir un plat du goût de M. le maire.

Cet ex-confiseur aimait fort les doctrines nouvelles. Plus elles étaient

vinaigrées, et mieux aussi il les trouvait à la hauteur de son génie, que la manipulation des sirops et des glucoses n'avait pu affadir, — il s'en flattait. — Il voulait tout expliquer par la science, sans trop savoir ce que c'était que la science ; l'idée du surnaturel l'irritait, le mot de miracle le mettait en fureur, et il regardait la *Vie de Jésus* par Renan comme un chef-d'œuvre, parce que M. Renan avait eu le bon esprit de ne pas ridiculiser son héros en lui attribuant d'autres vertus qu'une grande bonhomie et un savoir-vivre qui lui gagnait les cœurs. C'est M. Frappart qui avait inventé cette sublime définition : « Connaître ses devoirs et les remplir, voilà la religion, voilà le Dieu, le bonheur, n'en cherchons pas d'autre ! »

C'était sans doute pour chercher ce Dieu, ce bonheur, que M. le maire assistait au cours du 14 décembre. M. Triangle enfourcha ce soir-là son dada favori, et, sous prétexte d'achever son introduction à l'histoire générale, il exalta les progrès de la science moderne et les conquêtes de l'homme, nouveau Prométhée qui savait dérober le feu du ciel, élargir les horizons de la vie, et multiplier les forces de l'humanité en contraignant la matière à reconnaître ses lois. Après avoir démontré tout ce que l'étude de l'histoire offre d'agréable et d'utile, l'orateur fit observer que pendant longtemps l'histoire et la littérature avaient été entre les mains des prêtres, rapsodes, devins, aruspices, augures, sibylles, muftis, talapoins et autres individus de même catégorie ; que cette origine fâcheuse des récits historiques anciens jetait une obscurité profonde sur les temps passés, et ne permettait pas de regarder autrement que comme légendaires des livres respectables pour le fond, très gracieux même pour la forme, et honorés plus qu'il ne convenait dans des temps d'ignorance et d'incrédulité. La science, ajoutait-il, a réduit toutes ces choses à leur juste valeur, et montré sans réplique ce qu'il fallait penser du récit de Moïse et d'autres pieux personnages qui ont bercé les peuples dans l'enfance. Ainsi il est prouvé maintenant que les hommes se sont perfectionnés graduellement, en s'élevant d'un état moins parfait à celui où nous les voyons aujourd'hui ; les mâchoires de singe trouvées dans le Gers ne laissent aucun doute sur les transformations successives opérées en notre faveur, et les savants les plus illustres sont tous de cet avis....

« Te tairas-tu, petite guenuche, dit tout haut Frédéric Sifflet à la jeune Zénobie Triangle qui renversait son encrier par manière de récréation. »

Zénobie poussa des cris effroyables et se mit à pleurer. Les entrailles de son père furent émues, et il dit à Sifflet : « Monsieur, vous m'insultez. Quel mal vous faisait cette enfant ? Viens, Zénobie, viens, ma fille.

— Monsieur, répondit hardiment Frédéric, je ne vous insulte pas du tout. C'est plutôt vous qui insultez toute la compagnie en faisant de nous les descendants d'une race de singes améliorée. Si vous êtes un singe perfectionné, pourquoi vous fâchez-vous de ce que je traite votre fille de guenon? C'est vous-même qui lui transmettez ce titre, auquel nous ne songions certes pas. »

L'argument était un peu fort, mais il portait juste. M. Triangle avait l'air embarrassé; M. Frappart rongeait avec une sorte de frénésie la pomme d'ivoire de sa canne; la grande majorité pensait comme Frédéric. Il n'eût pas été prudent d'affronter l'orage, aussi Ulysse reprit-il avec un calme apparent :

« Il est bien entendu, Messieurs, que je ne prétends froisser personne, et que chacun est très libre de conserver ses opinions. Je dois vous mettre au courant des magnifiques découvertes qui feront de notre siècle une époque supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. Habitués, comme nous l'avons été, aux pieuses légendes dont on a saturé notre jeune âge, nous trouvons hardis et même téméraires les hommes de génie qui essaient d'expliquer d'une manière raisonnable des problèmes difficiles à résoudre, et qui attaquent des préjugés enracinés depuis des siècles. Mais un jour viendra où l'humanité, éclairée par leurs doctes leçons, saluera dans ces hommes les champions de la vérité et les vrais éducateurs des peuples. Faites sonner bien haut, si vous le voulez.... »

En ce moment un bruit étrange et prolongé sortit de dessous les bancs et fut accueilli par un franc éclat de rire. M. Triangle bondit sur son estrade et cria d'une voix furieuse : « C'est vous, Sifflet, qui êtes l'auteur de cette incongruité révoltante?

— Non, Monsieur, je ne fais que des protestations verbales; mais vous sentez que tout le monde n'est pas aussi modéré.

— Savez-vous, jeunes gens, hurla M. Frappart, que votre conduite est indigne, et que pour un fait de ce genre je pourrais vous mener à la justice de paix?

— C'est celle qui conviendrait le mieux en pareil cas, répondit l'impitoyable Sifflet, aux applaudissements de ses voisins, mais ce n'est pas la peine, nous allons lever la séance, car voyez-vous, Monsieur le maire, nous venions ici pour nous instruire et nullement pour entendre ce beau monsieur insulter ce que nous respectons le plus. Qu'il aille dans le Gers, si cela lui convient, qu'il mange des racines grecques à tous ses repas, nous avons assez de ses belles leçons et de ses belles maximes.

— Bien tapé ça! dit Pierre-François Tambour, en escaladant son banc.

et les quinze ou dix-huit jeunes gens qui restaient encore se dirigèrent vers la porte avec armes et bagages. »

M. Triangle était pâle d'émotion, Zénobie pleurait toujours, M. Frappart donnait du pied sur le plancher, et le sous-maître Flambard s'était caché derrière le tableau noir.

« Eh bien ! Monsieur le Maire, que dites-vous de cette scène? hasarda M. Triangle.

— Ce que j'en dis, ce que j'en dis ! qu'elle est ridicule, parbleu. Voilà mes volets bien étrennés ! Je parierais cent sous que c'est le vieux Carré qui a monté ce coup-là. Ces gredins de cléricaux vous ont des rancunes de diable et des fronts d'acier fondu. Voyez-vous comme ces polissons tiennent tête à l'autorité ! Ils n'ont pas craint ma présence; je crois même qu'ils ont voulu me narguer ! Sapristi ! Mais je les retiendrai quelque jour. »

En attendant la revanche de M. Frappart, les jeunes gens d'Hanonville racontèrent à qui voulut l'entendre la déconfiture du cours d'adultes modèle, et déclarèrent que toutes les mâchoires du monde ne les convaincraient pas que leurs grands-pères étaient des singes et des orangs-outangs. Les papas et les mamans, qui se trouvaient plus rapprochés de la souche commune, protestèrent encore avec plus de vivacité, et la conclusion finale fut que les gens d'esprit sont bien bêtes, puisqu'ils écrivent, impriment et enseignent sans sourciller des choses qui révoltent le bon sens non moins que la dignité humaine.

M. Triangle avait fait onze leçons en tout. Il se reposa la semaine suivante et rouvrit son cours après Noël, sans tambour ni trompette. Il y vint trois enfants des fermiers de M. Frappart, qui, joints au sous-maître et à trois pensionnaires, formèrent un nombre suffisant de têtes pour brûler l'huile et le bois de la commune sans réclamations possibles. Flambard suffisait à garder ce petit troupeau, et une fois ou deux par semaine, M. Triangle lui faisait l'honneur de descendre pour lire son *Moniteur du soir* près du poêle, et s'assurer que tout se passait bien.

Sur la fin de février, la préfecture envoya ordre au maire de lui adresser son rapport sur le cours d'adultes, et l'académie demanda la même chose à l'instituteur. Ces deux pièces méritaient d'être classées parmi les chefs-d'œuvre de mensonges officiels. M. Triangle les rédigea l'une et l'autre, mais il eut la pudeur ou l'habileté de faire écrire celle du maire par le successeur de Flambard, et le maire signa de confiance et de fort bonne grâce.

Le document municipal faisait un éloge pompeux du « jeune et intelli-

gent instituteur d'Hanonville, homme distingué sous tous les rapports, marchant vraiment avec le siècle et versant des trésors de science sur la jeunesse d'un pays malheureusement arriéré et connu pour son ignorance et la rudesse de ses mœurs. « J'ai assisté moi-même, et non sans fruit, disait l'ancien confiseur, à ses savantes leçons, et si les jeunes gens n'en ont pas profité comme ils auraient dû le faire, M. l'instituteur a donné du moins les preuves du zèle le plus éclairé et du dévouement le plus complet. De tels hommes font honneur au département qui les a formés, et de tels efforts méritent d'être récompensés de la manière la plus généreuse. En foi de quoi j'ai signé. — Frappart, maire. »

D'après les instructions préfectorales, le curé d'Hanonville aurait dû signer cette pièce ; on ne la lui porta même pas, et un *post-scriptum* du maire déclara qu'il regrettait beaucoup de n'avoir point cette signature, mais que M. le curé était absent, et qu'on ne pouvait attendre son retour.

M. Triangle prit toutes les précautions voulues pour faire un rapport monumental et capable de flatter les hauts goûts de M. Parallèle. Après avoir fait un tableau quelque peu chargé de l'état où se trouvaient les intelligences à son arrivée dans la commune, il déroulait, avec une modestie pleine de complaisance, la série des travaux au moyen desquels il avait dissipé les ténèbres intellectuelles et diminué l'obscurantisme dont le village était fortement entaché. Calligraphie, géométrie, histoire, arithmétique, grammaire, orthographe, style, agriculture, hygiène, etc., venaient se grouper sous sa plume, qui était devenue un véritable pinceau, et accentuait les teintes de ce tableau de fantaisie, que les ombres du passé faisaient ressortir avec plus d'éclat. Afin de montrer la fidélité de cette peinture, et d'écarter tout soupçon de l'esprit de ses juges, le brillant artiste joignait à l'appui deux pièces qui devaient convaincre les incrédules et enlever tous les suffrages.

Le premier était un extrait de son grand livre, bien et dûment légalisé. Cet extrait présentait jour par jour, et dans des cases alignées et distinctes, le sommaire des matières traitées chaque soir, depuis le 2 décembre jusqu'au 1er mars, le tout en parfaite harmonie avec le calendrier et traîtreusement attesté par les quarante-cinq signatures d'élèves données, à titre de renseignement, le jour de l'inauguration !

En recevant ce rapport appuyé d'un tel luxe de preuves, M. Parallèle fut enchanté, et sans plus d'informations, il prédestina l'habile instituteur d'Hanonville à l'une des plus hautes récompenses dont il pourrait disposer à la fin de l'année.

Averti secrètement de ses dispositions et ne doutant plus du succès, M. Triangle, dont l'orgueil supportait avec peine les prétentions de M. Frappart, résolut de « relâcher d'un cran » l'ancien confiseur, et celui-ci ne tarda pas à s'apercevoir que le savant jeune homme, qui devait émanciper les autres, s'émancipait beaucoup trop lui-même. L'été se passa dans une suite de taquineries, de brouilles et de réconciliations, dont les gens d'Hanonville s'amusèrent, jusqu'au jour où un coup de foudre fit éclater l'orage qui grondait depuis longtemps.

Mme Clorinde Triangle, née Verjus, n'allait guère aux offices et mettait ses absences multipliées sur le compte d'une migraine opiniâtre qui revenait tous les huit jours. Les malins prétendaient que l'absence totale de dévotion était la raison principale qui l'empêchait d'étaler « ses robes de prix » à l'église, où elle n'entrait jamais sans être parée de riches atours. Le 15 août, elle n'eut garde de manquer à la messe suivie du *Te Deum*, car, en sa qualité « d'épouse de fonctionnaire public, » elle se croyait obligée d'y paraître. C'était la première fois qu'elle arborait la fameuse robe vert-pomme aux yeux des naturels d'Hanonville.

Mme Cretinet, arrivée depuis quelques jours au pays, venait à l'église aussi dans l'intention de témoigner son dévouement à la dynastie impériale. Le malheur voulut que les deux dames se rencontrassent juste à la porte du lieu saint.

Les deux chèvres de la Fontaine, arrivant sur la planche de leur ruisseau, ne furent pas plus embarrassées que nos deux héroïnes; nulle ne voulait reculer, et cependant la porte était trop étroite pour laisser passer à la fois deux ballons aussi gonflés que les leurs.

Mme Cretinet, légère et vive, ayant d'ailleurs la conscience de sa supériorité, fit un brusque mouvement pour entrer la première et gagna « d'une longueur, » à ce que prétendit Frédéric Sifflet, témoin de la lutte. La grande Clorinde ayant fait un mouvement à peu près semblable, perdit quelque peu l'équilibre, son pied tomba lourdement sur la robe légère de sa rivale, dans laquelle il se fit une déchirure proportionnée à la vivacité de la marche.

Mme Cretinet se retourna avec un air de lionne irritée, ne voulut point entendre d'excuses, et tandis qu'elle reprenait le chemin du logis paternel, rouge de colère et de honte, la robe vert-pomme montait l'église d'un air triomphant et semblait dire à tous les fidèles : « Le gouvernement doit être content de moi! »

Le 15 août était l'unique jour où M. Frappart honorait de sa présence la demeure du Dieu des armées. Au retour, il trouva sa fille de fort mau-

vaise humeur. Elle lui raconta les impertinences de « ce grand balai de maîtresse d'école, » et jura qu'elle ne reviendrait plus chez son père s'il ne faisait déguerpir au plus tôt cette engeance de sa commune.

M. Frappart se trouva dans un étrange embarras. Comme la plupart des hommes qui ont la manie de réglementer toutes choses et ne peuvent point diriger leur maison, l'ancien liquoriste était le très humble serviteur de sa femme et de ses enfants et n'osait rien leur refuser.

Mais comment faire pour décrier M. Triangle, après avoir accablé la préfecture de rapports sur les talents et les bonnes qualités de ce phénix? M. le maire sentit bien la difficulté ; mais sa fille le voulait. Il écrivit à M. Losange pour se plaindre des procédés de M. Triangle, et à son gendre Cretinet pour lui dire qu'on ne devait pas donner de prix pour le cours d'adultes à l'instituteur, parce qu'il avait exagéré toute chose dans son rapport, l'avait appuyé de documents faux et de signatures escroquées.

Cretinet répondit en ces termes :

« J'enrage comme vous de ne pouvoir humilier ce paltoquet de Triangle, dont l'orgueil lasse tous les habitants de votre commune. On n'y peut rien pour le moment. Vous avez signé ses rapports et vous l'avez trop chaudement appuyé pendant six mois, pour pouvoir l'écraser aujourd'hui. En découvrant sa fraude à l'administration, vous feriez plus de mal que de bien, car on vous considérerait comme son complice. Mieux vaut ne rien dire et attendre une occasion favorable. »

En attendant, une belle médaille d'or était déjà gravée au nom de M. Ulysse Triangle, et huit jours après il montait de son pas le plus léger l'estrade départementale où se donnaient les récompenses. M. Losange avait proclamé son nom, M. Parallèle le félicitait, et le préfet ne dédaignait pas de lui donner une poignée de main.... Dans son ardeur pour la propagation des lumières, le ministre de l'instruction publique avait ouvert une souscription destinée à envoyer les instituteurs visiter l'exposition universelle. Bien que les résultats eussent été fort modestes, on résolut d'envoyer un instituteur par canton. La pierre va toujours au murger. Les autres instituteurs, qui se souciaient peu de dépenser leur argent à Paris, élurent M. Triangle ; il partit pour la capitale le 15 septembre 1867, et voulut faire honneur à ses lauriers. La pension du lycée Louis-le-Grand lui parut trop maigre et la discipline trop sévère ; il se logea dans un hôtel et suivit avec plus d'ardeur les exercices du théâtre des Variétés et de l'Ambigu-Comique, que les conférences pédagogiques données à la Sorbonne à son intention. Je l'ai rencontré au jardin de l'exposition, se cachant derrière le temple mexicain pour laisser ses col-

lègues suivre une démonstration du système métrique, au pavillon des poids et mesures, tandis que lui préférait mesurer les liquides du café chantant et de la brasserie bavaroise. Le département alloua trente-neuf francs à M. Triangle comme à ses collègues, pour frais de voyage et de séjour. Bien qu'il en eût dépensé près de deux cent cinquante, il se consola de cette déception en pensant que l'honneur ne se paie pas, et que d'ailleurs M. Frappart était assez humilié de tant de prospérité et de gloire.

Le pauvre maire commençait à trouver la vexation trop forte et parlait d'employer des moyens extrêmes, quand une décision de M. Parallèle vint mettre un terme à ses angoisses. En souvenir de son magnifique cours d'adultes et de ses incomparables rapports, M. Triangle obtenait de l'avancement, et se voyait mis à la tête de l'école d'un chef-lieu de canton, bourg assez considérable et digne théâtre pour ses futurs exploits.

M. Frappart respira. Il était débarrassé, mais il n'était pas vengé. Les adultes d'Hanonville se chargèrent de ce soin. Ils avaient la médaille d'or sur le cœur, et, en guise d'adieu, ils adressèrent d'un commun accord à M. Triangle la lettre suivante :

« Monsieur l'instituteur, nous avons appris avec autant de plaisir qu'avec peu de surprise le rapide avancement que vous ont valu vos brillants succès. Si le quadrumane qui fut votre trisaïeul avait aussi bien su dresser ses batteries que vous dressez les vôtres, vous seriez sans nul doute bientôt ministre de l'instruction publique.

» Attraper son brevet en sortant de l'école normale, attraper une fille riche en entrant dans une commune, s'attraper soi-même en se soumettant au joug matrimonial pour obtenir quelques écus, ce sont des talents vulgaires sans doute, mais vous les possédez d'une manière supérieure. Vous en avez d'autres qui ne sont pas à dédaigner. Si quelque chose égale le ridicule des explications scientifiques que vous promettez au public, c'est le sérieux avec lequel vous les donnez, et la patience avec laquelle on les accepte.

» Pauvres paysans que nous sommes, nous n'étions pas dignes de vous conserver! Nous nous consolons de votre départ, en songeant que vous aurez désormais un auditoire bien plus philosophique et capable d'apprécier les beautés d'un enseignement qui nous ramène aux crustacés et nous assimile aux orangs-outangs.

» Grâce aux signatures dont vous faites un si loyal usage, vous êtes toujours sûr d'obtenir assez de couronnes pour cacher votre front ; mais

nous l'avons vu suffisamment à découvert pour oser vous dire que ce n'est ni par la pédanterie, ni par l'orgueil et la fausse science, qu'un instituteur se fait estimer du peuple. C'est par la simplicité, le dévouement et le respect des bonnes traditions. Nous vous souhaitons ces vertus, tout en espérant peu de vous les voir acquérir. En preuve de la sincérité de nos vœux, vous retrouverez ici nos quarante-cinq signatures, dont vous ferez l'usage que bon vous semblera. »

Mme Triangle était occupée à emballer ses robes de prix, quand son mari reçut cette lettre, qu'elle voulut lire. En véritable fille d'huissier, elle parlait de conduire devant la police correctionnelle les signataires de ces impertinences. Ulysse la calma, en lui représentant qu'il valait mieux ne rien dire, que les Frappart et les Cretinet seraient trop contents s'ils savaient qu'on fût froissé de cette grossière missive.

Selon lui, le meilleur était de mépriser ces paysans encroûtés, qui ne comprenaient rien au progrès moderne, et d'attendre les jours prospères que l'avenir leur promettait dans un bourg où la lumière avait pénétré, et où l'on saurait aussi bien apprécier les talents du professeur que le bon ton de son épouse.

Les adieux furent bientôt faits. M. Triangle partit sans bruit et sans éclat, mais aussi sans larmes ni regrets. Il est depuis deux ans dans son chef-lieu de canton. Son habileté à faire les rapports et à flatter les goûts de ses chefs lui a valu de nouvelles récompenses, mais son bonheur insolent lasse ses collègues, fatigue ses élèves, et fait plus de tort à l'instruction qu'il ne donne d'encouragement aux instituteurs de bonne volonté.

Son passage n'a pas laissé de traces dans la commune d'Hanonville; il n'en reste qu'une prévention très accentuée contre les pédants et les apôtres du progrès. Les habitants ont subi M. Triangle pendant un an; si on leur renvoyait un instituteur pareil, ils ne le conserveraient pas six mois et regarderaient cela comme un progrès véritable. Tel est le résultat le plus clair de ce cours d'adultes inauguré avec tant de fracas et couronné avec tant de magnificence.

Les messieurs de Paris, qui multiplient les expériences sur nos populations rurales, sont bien aveugles s'ils ne voient pas que le bon sens et l'esprit gaulois de nos braves paysans font justice de leurs utopies.

Les élèves qui sortent des écoles normales primaires sont bien dans l'illusion, quand ils s'imaginent que, pour éclairer le peuple et lui faire du bien, il suffit de prendre des airs vainqueurs, de lui jeter de la poussière aux yeux, et de toucher régulièrement son trimestre. Malgré leur

obscurantisme, les paysans voient clair, et il ne faut pas plaisanter avec eux, car ils sont intraitables dès qu'ils s'aperçoivent qu'on les a trompés.

Ils l'ont été tant de fois, qu'ils deviennent de plus en plus incrédules à la lecture des affiches qui tapissent les murs, et des prospectus humanitaires qui encombrent les journaux. Les exploits de M. Rondot, successeur de M. Triangle, vont nous montrer cette vérité à un nouveau point de vue ; la seule exposition des faits la mettra dans tout son jour.

JULES SIMARD.

(La suite à la prochaine livraison.)



M. DE MONTALEMBERT HISTORIEN.

La vie publique de M. de Montalembert s'est écoulée entre deux révolutions : celle de 1830, qui ferma derrière lui les portes de la pairie héréditaire, par où il était entré dans le monde politique, et celle du 2 décembre 1851, qui renversa la tribune où il avait conquis sa gloire. Durant ces vingt années, son éloquence défendit nos libertés menacées, plaida pour les nations vaincues, et couvrit comme d'un bouclier étincelant l'Eglise suspectée, insultée ou trahie. Il lui était difficile, du milieu de la mêlée où il s'était jeté, de s'isoler du temps présent, de remonter, la plume à la main, dans ces régions sereines de l'histoire où il a pourtant laissé sa trace. Une première fois, en 1833, attendant avec impatience l'heure où il pourrait prendre part aux affaires de son pays, il fait un pèlerinage de croyant et d'artiste dans le moyen âge allemand, et il en rapporte l'*Histoire de sainte Elisabeth.* Après un long intervalle, condamné à la retraite et au silence, il commence à écrire les *Moines d'Occident;* arrêté par la maladie, il abandonne et laisse inachevé ce bel ouvrage, où sa vaste érudition venait enrichir encore un talent resté aussi jeune que sa foi et que son cœur.

Par ses excursions dans le passé, M. de Montalembert se distrayait des soucis ou se consolait des mécomptes dont nul homme public n'est préservé. Les politiques les plus éminents de notre siècle n'ont pas agi autrement. Pour M. Guizot, M. Thiers, M. de Barante, l'étude de l'histoire a été l'apprentissage de leur carrière administrative ou diplomatique; eux aussi, quand les révolutions les ont relégués dans l'ombre, ont repris les livres de leur jeunesse pour y renouveler leur vigueur intellectuelle ou pour se fortifier dans leurs convictions ébranlées par l'expérience. C'est ce que M. d'Haussonville rappelait l'autre jour en excellents termes à l'Académie française, et il ajoutait : « L'histoire, n'est-ce

» pas encore la politique, mais la politique apaisée et vue pour ainsi dire » à distance (1)? »

Pour M. de Montalembert, l'histoire, c'était encore la religion, vue aussi à distance, dégagée des nuages dont les passions humaines obscurcissent sa lumière. Il la cultivait au profit de cette Eglise qu'il retrouvait partout aux origines de notre civilisation; en s'enfonçant dans des âges si différents du nôtre et parfois si dédaignés, il y puisait des leçons remarquables de grandeur morale, de zèle pour la vérité, d'ardeur du travail, et il nous conviait — avec quelle chaleur d'âme et avec quelle éloquence — à les entendre.

I.

Il n'avait guère plus de vingt ans quand il entreprit d'écrire l'*Histoire de sainte Elisabeth*. C'était le temps du plein épanouissement de l'école romantique; le moyen âge était à la mode; à la suite des poëtes, les historiens s'attachaient à ressusciter une époque injustement oubliée; ils rendaient la popularité du souvenir aux rois normands conquérants de l'Angleterre, ou aux ducs de Bourgogne gouvernant et trahissant la France. Mais ils ne comprenaient que d'une manière imparfaite l'action du catholicisme sur cette société encore mal assise, qui vivait de sa vie, tout en demeurant rebelle à son esprit de fraternité et de paix. Ils taisaient ou ils oubliaient les œuvres méritoires des saints à qui l'Europe, dans ces temps malheureux, dut la part de bonheur dont elle jouit. Que d'écrivains pour qui le moyen âge était tout entier dans les tours à créneaux, les toits à pignons, les tapisseries de haute lice et les armures damasquinées! Le jeune comte de Montalembert applaudissait autant que personne les chefs de la nouvelle école. Il conduisit, avec Victor Hugo, une vigoureuse campagne en faveur de l'architecture gothique, menacée par de nouveaux Vandales. Seulement ces temps lointains ne parlaient pas uniquement à son imagination; il ne s'arrêtait pas au seuil de la cathédrale chrétienne pour en étudier les délicates sculptures ou en voir miroiter les vitraux; il y entrait comme dans la maison de Dieu et il ne rougissait pas d'y prier.

Ce fut devant un de ces autels vénérés des générations d'autrefois qu'il conçut l'idée de son livre sur sainte Elisabeth. Ce livre, composé par lui avec amour, lui donna une place à part dans la littérature chrétienne et dans l'école romantique. L'auteur des *Orientales* a comparé quelque part

(1) Discours de réception, 31 mars 1870.

son œuvre et celles de ses disciples à une de ces vieilles villes espagnoles où l'on trouve tout, les allées d'orangers et les rues tortueuses, les débris des aqueducs romains et les cloîtres aux larges arcades, l'église brodée de bas-reliefs et la mosquée au dôme d'étain. Si la comparaison est vraie, l'*Histoire de sainte Elisabeth* sera l'église, vénérable débris du moyen âge, relevée par des mains pieuses. Le portail est riche, trop riche peut-être : un vaste tableau du XIIIe siècle, page animée et lumineuse où les ombres manquent un peu, sert de frontispice à l'œuvre. Innocent III, Frédéric II, saint Louis, Etienne Langton, saint Dominique, Simon de Montfort, toutes les figures religieuses, royales ou guerrières de cette grande époque, nous apparaissent tour à tour, comme une escorte d'honneur, au seuil de la chapelle où le pieux écrivain abritait les reliques de sa *chère sainte*. Elisabeth de Hongrie n'est pas en effet un des types les moins intéressants de la société d'alors. Dans les vingt-quatre années de sa vie, orpheline persécutée et fiancée fidèle, épouse et mère, veuve et pénitente, dans les conditions les plus opposées, sous l'empire des sentiments les plus divers, elle conserve cette exaltation, cet enthousiasme généreux qui animait ses contemporains dans toutes leurs actions, à la guerre, au foyer domestique, au pied des autels.

La première partie de sa vie est une idylle chevaleresque pleine de grâce et de fraîcheur. La scène est au château célèbre de la Wartbourg, la lice des tournois poétiques, le rendez-vous de la noblesse de Saxe et de Thuringe. Elisabeth avait quatre ans quand on y célébra ses fiançailles avec le jeune duc Louis. Elle y grandit dans cet exil que la coutume des anciens temps imposait aux princesses dès l'enfance, entourée de demoiselles nobles de son âge, comme plus tard Marie Stuart à la cour brillante des Valois. Mais les joies que la reine d'Ecosse demandait à l'étude, à la poésie, aux réunions mondaines, Elisabeth les cherchait dans la prière, les mortifications précoces, au pied du crucifix ; en même temps croissait son affection pour l'aimable prince qui lui avait engagé sa fidélité et dont elle devait enchanter la vie. Elle avait treize ans, lui vingt, quand leur mariage fut solennellement célébré.

C'est un charmant tableau que celui de la jeunesse mondaine d'Elisabeth, un portrait exquis que celui de cette châtelaine au cœur joyeux et courageux, qui ne tient à la terre que par son amour passionné pour son époux. Pour lui elle se parait de ses plus riches vêtements, elle assistait aux bals et aux tournois; ne pouvant se sentir éloignée de celui qu'elle continuait à appeler son frère, elle l'accompagnait dans ses voyages et, malgré l'usage féodal, s'asseyait à table à ses côtés. Un jour, ce fut là

peut-être sa plus grande faute, pendant la messe, elle oublia tout, le lieu et le sacrifice, pour contempler en silence son noble et bien-aimé seigneur, à genoux près d'elle. M. de Montalembert n'a pas craint de nous introduire, à la suite des chroniqueurs, jusque dans leur chambre nuptiale; il nous a fait entendre leurs conversations intimes, si naïves et si pures qu'on douterait presque si ce sont des paroles d'amour ou de prière qui passent sur leurs lèvres. Les biographes de saint Louis ne se croyaient pas obligés à plus de discrétion, comme le témoignent certaines pages du confesseur de la reine Marguerite. Ni l'un ni l'autre des deux saints n'ont perdu à ces révélations aucun rayon de leur auréole. Il est vrai que, dès cette époque, Elisabeth, comme Louis de France, vivait en secret de la vie la plus austère. Non contente de secourir les pauvres et de soigner les malades, elle s'imposait à table des privations continuelles, portait un cilice et se relevait la nuit pour prier. Elle était gagnée par cette folie de la croix dont saint François d'Assise répandait la contagion en Italie. La mort prématurée du duc Louis à la croisade la laissa seule à la pénitence et à Dieu.

A vingt ans la voilà veuve. A ce coup terrible, la nature a encore parlé une fois en elle : « O ma bien chère fille, lui dit sa belle-mère, soyez » patiente et prenez cette bague qu'il vous a envoyée; car, pour notre » malheur, il est mort. — Ah! Madame, s'écria la jeune duchesse, que » dites-vous? — Il est mort, répéta la mère. » A ces mots, Elisabeth de- » vint pâle, puis toute rouge; laissant tomber ses bras sur ses genoux et » joignant ses mains avec violence, elle dit d'une voix étouffée : « Ah! Sei- » gneur mon Dieu! Seigneur mon Dieu! voilà que le monde entier est » mort pour moi, le monde et tout ce qu'il renferme de doux! » Puis, se » levant éperdue, elle se mit à courir de toutes ses forces à travers les salles » et les corridors du château, en criant : « Il est mort, mort, mort! » Elle ne » s'arrêta que dans le réfectoire, où elle trouva devant elle un mur contre » lequel elle resta collée et baignée de larmes. » Désormais tout est fini; chassée de son château par son beau-frère, traitée de sotte et de folle par les chevaliers qui s'inclinaient la veille devant elle, elle se retire dans une cabane de Marbourg, vêtue misérablement, travaillant de ses mains, soignant les mendiants et les lépreux, ayant juré d'anéantir sa volonté et ses affections terrestres. Elle se laisse frapper jusqu'au sang par son confesseur, elle refuse de retourner auprès de son père, elle éloigne d'elle ses enfants! Le ciel seul pourra la satisfaire; elle y monte à vingt-quatre ans.

M. de Montalembert ne s'est pas dissimulé qu'il entreprenait une tâche difficile, celle de faire accepter comme digne de louanges une telle vie

aux lecteurs du XIXe siècle. Il aurait pu omettre çà et là quelques traits, effacer quelques pages; il ne l'a pas fait, car il s'était promis d'être sincère, de ne rien supprimer. Etait-ce déjà un défi aux fils de Voltaire? Non, c'était tout au plus un acte de confiance exagérée envers les chroniqueurs du XIIIe siècle.

Ceux-ci, en face d'un saint, ne savaient, ne voulaient peut-être pas l'envisager complétement; ils s'attachaient uniquement aux épisodes de sa vie où le surnaturel, l'union avec Dieu, le dédain des convenances et même des vertus humaines, leur apparaissaient; ils accumulaient l'un sur l'autre les traits quelquefois plus étonnants qu'authentiques qui leur voilaient l'homme du siècle pour ne leur montrer que l'homme de prière et de pénitence. Voyez, par exemple, saint Louis dans les naïfs récits du confesseur de la reine: c'est un ascète, un émule de saint François, ce n'est plus le roi de France. Mais ouvrez ensuite le livre de Joinville; ce « preudhomme, » ce loyal et pieux chevalier vous dira sans prétention combien son maître était saint, et aussi combien il fut vaillant à la guerre, tendre dans son intérieur, admirable sur le trône. Elisabeth de Hongrie n'a pas eu de Joinville pour biographe; elle est presque uniquement connue par les récits de son confesseur, de ses compagnes de retraite, des religieux ses contemporains. Ils ont glissé sur la partie de cette vie qui est accessible à toutes les intelligences, qui défie tous les préjugés. Au contraire, ils ont reproduit avec complaisance certains détails difficiles à supporter aujourd'hui. M. de Montalembert dit avec raison qu'on ne doit pas juger ces détails avec les idées de notre temps. Lui-même, pour les comprendre, se transporta pour ainsi dire en plein moyen âge; il accepta d'avance le reproche de défaut de critique, et il emprunta aux anciens écrivains jusqu'à leur tour d'esprit et à leur manière d'écrire. Les titres mêmes de ses chapitres, avec leur forme archaïque, semblent copiés dans quelque chronique inédite. On le lirait volontiers à la lueur adoucie d'un vitrail, dans un manuscrit en lettres gothiques, enluminé d'or et d'azur, tant il a su rester jusqu'au bout en pleine communion avec l'époque qu'il ressuscite à nos yeux!

Ses imitateurs — car l'*Histoire de sainte Elisabeth* a fait école — ont malheureusement dénaturé sa méthode; sur la foi des vieux auteurs, ils ont aussi fait preuve d'une entière franchise; mais ils ne se sont pas contentés de tout dire, ils ont tout admiré, les détails choquants et puérils comme les traits les plus exquis. Montalembert n'avait pas complétement échappé aux entraînements de son enthousiasme juvénile; seulement, la sûreté de son jugement était demeurée entière. Il a apprécié plus tard

à leur valeur les imitations maladroites de son œuvre, entre autres certaine *Histoire de saint Bernard* que je l'ai entendu qualifier d'un mot, avec la plus juste et la plus loyale sévérité.

N'oublions pas, du reste, que quand il écrivit son livre, il venait de visiter les ruines du château que la *chère sainte* avait habité, l'église où elle avait prié, les sentiers et les vallons qu'elle avait parcourus. C'est là qu'un jour, ainsi qu'il l'a raconté, Elisabeth, portant en cachette, dans les plis de son manteau, des vivres aux pauvres, fut rencontrée par son mari revenant de la chasse. Etonné de la voir ainsi chargée, le duc ouvrit de force son manteau, il la vit avec stupéfaction tenant entre ses bras une foule de roses blanches et rouges, puis, levant la tête, il aperçut un crucifix lumineux planant sur elle. Troublé et confondu, il remonta lentement vers la Wartbourg, emportant sur son cœur une de ces roses, qu'il garda toute sa vie. Montalembert vit aussi la sainte duchesse se lever devant lui comme une vision céleste, au milieu de la contrée témoin de ses vertus. Il admira moins au-dessus de son front la couronne ducale que la croix miraculeuse; il crut respirer de nouveau le parfum des fleurs tombées de sa poitrine. Dès lors il partit en pèlerinage pour retrouver ce que le monde avait gardé d'elle; il interrogea avec ferveur les chroniques pieuses, les légendes naïves, les traditions populaires, et avec leur aide, il recomposa l'image vénérée dont les rayons l'éblouissaient encore.

Avait-il besoin, pour la reproduire, de s'isoler complétement de son siècle? Il n'avait, au contraire, qu'à regarder autour de lui; il allait peindre dans Louis et dans Elisabeth de Thuringe les types les plus élevés et les plus charmants de l'amour chrétien, et cet amour, il l'avait vu naître et grandir à Naples, l'année précédente, dans deux âmes jeunes, ardentes et croyantes comme la sienne. Il avait entendu les premiers battements de cœur d'Albert de la Ferronays et d'Alexandrine d'Alopeus; il avait suivi avec une sollicitude d'ami les progrès, les épreuves passagères de cette passion angélique et profonde. Dans ce moment-là même, en Allemagne, il retrouvait tout vivant dans de vieux livres le souvenir d'Elisabeth de Hongrie et de son fiancé. J'aime à croire que sa pensée, distraite devant ces images du passé, se reportait involontairement sur ses amis d'Italie, et sur un bonheur qui venait de trouver aussi son couronnement ici-bas. Il alla les voir à Pise, ne se doutant pas encore que l'intérieur où il voyait revivre ses héros devait être promptement, comme la Wartbourg, visité par la mort (1). Deux ans après, il achevait son livre; il avait

(1) « Le soir du 28 décembre (1834), Montal. nous commença la lecture de son ma-

conduit Elisabeth de la tombe de son mari à sa propre tombe. Le 1er mai 1836, il écrivit sa dernière page; le 29 juin, par une coïncidence singulière, l'histoire qu'il avait racontée continuait à se reproduire; M. de la Ferronays mourait après deux ans de mariage. Depuis, à l'exemple de la duchesse de Thuringe, sa veuve regarda sa vie comme terminée; retirée dans une petite chambre solitaire, elle fuit les salons et visite les hôpitaux, et dans son désir ardent de la mort, quand on lui demande : Si l'on remettait là, devant toi, pour de longues années, la vie que tu avais rêvée avec Albert, elle répond : Je ne la reprendrais pas!

N'est-ce pas là une histoire empruntée au moyen âge chrétien? Ou plutôt n'est-ce pas le meilleur commentaire de cette vie extraordinaire que M. de Montalembert avait déroulée devant ses contemporains? Il parlait avec enthousiasme d'une époque dont il n'espérait pas cependant la renaissance; il en avait certes le droit, puisque les grandeurs morales qu'il y célébrait refleurissaient dans l'ombre, à côté de lui.

II.

Cette longue station au pied de l'autel de sainte Elisabeth avait été sa veillée des armes avant le combat. Bien plus tard, quand l'homme politique se fut retiré sous sa tente, il se plongea de nouveau dans ses études favorites, qu'il n'avait jamais abandonnées, témoin le fragment sur *saint Anselme*, publié en 1844, et il commença à élever ce grand monument inachevé qui s'appelle *les Moines d'Occident*. Après la chapelle, la cathédrale. Quoi de plus semblable en effet que ce livre aux grandes églises gothiques, œuvres de styles divers, sans proportions bien arrêtées, interrompues dans leur couronnement, admirables cependant pour le voyageur qui les embrasse en passant d'un regard, comme pour l'archéologue et le pèlerin qui les étudient pierre par pierre. Les *Moines d'Occident* devaient être primitivement le sujet d'une introduction à l'histoire de saint Bernard. Cette introduction devint peu à peu un livre, dont les deux premiers volumes parurent en 1860. L'intention de l'auteur était d'en écrire encore quatre autres. Il avait exposé les origines de la vie monastique,

nuscrit de *sainte Elisabeth*, qui nous charma, Albert et moi. Albert fut très touché de ce nom de frère et de sœur qu'Elisabeth et son mari se donnaient, et depuis ce temps-là, quand nous étions seuls, il me nommait souvent ma sœur, et je me souviens de l'expression de tendresse angélique que sa figure prenait alors. » (*Récit d'une sœur*, t. I, p. 235.)

la biographie de saint Benoît, la diffusion de son ordre en Espagne et en Gaule; pour terminer cette première période, il lui restait à raconter la conversion de la Bretagne et de la Germanie; puis, dans la seconde, l'œuvre des grands réformateurs, saint Benoît d'Aniane, saint Odon, Grégoire VII, Pierre le Vénérable. Dans les trois volumes suivants, parus en 1866, il avait démesurément étendu son plan, puisqu'il n'y parlait que de l'apostolat des moines en Angleterre. En face de cet édifice interrompu par la mort, la critique la plus malveillante hésiterait à se montrer sévère; elle le sera d'autant moins qu'elle a affaire ici à une œuvre non-seulement « de bonne foi, » mais de foi sérieuse et ardente.

L'histoire des moines est, à un certain point de vue, celle de la civilisation européenne elle-même (1). Elle s'ouvre au bruit de la chute du vieux monde romain, au milieu des invasions barbares. L'institut monastique, à peine fondé, devient le rempart de l'Eglise contre les envahisseurs; les fils de saint Benoît, soldats d'avant-garde, relèvent les villes en ruines, défrichent les champs dévastés, apportent la croix au milieu des bandes germaines, jettent en un mot les fondements de la grande république chrétienne: œuvre d'autant plus méritoire, que l'ancien empire avait succombé sous le poids de ses vices.

Si M. de Montalembert a justement flétri ces vices, il n'a pas, selon certains juges compétents (2), exposé sous ses aspects divers l'état moral de la société romaine; il n'a pas suffisamment fait ressortir la pénétration de cette société par l'esprit chrétien. Il a stigmatisé en traits énergiques la tyrannie théologique et fiscale des empereurs; il eût été juste de mettre en regard la liberté religieuse donnée par Constantin, la protection désintéressée de Marcien, la pénitence de Théodose. Le noble écrivain ne voit dans le droit romain qu'un instrument de despotisme, une plante malfaisante qu'on aurait dû déraciner du sol de l'Europe, et il semble oublier les modifications salutaires introduites peu à peu dans les lois en faveur de la femme, de l'enfant et de l'esclave. L'empire, selon lui, s'écroula « comme la voûte d'un égout; » mais, quelles que fussent les turpitudes qu'il abritait, il avait jeté dans le sol des fondements si solides, que les nations nouvelles s'empressèrent d'en user. L'égout était

(1) « Celui qui est avec la civilisation doit être, lors de la chute de l'empire sous l'effort des barbares, avec l'Eglise et avec les moines, milice de l'Église. » (LITTRÉ, *Journal des savants*, 1862.)

(2) L'illustre évêque d'Orléans, dans le *Correspondant* du 25 janvier 1861, et M. Littré, dans le *Journal des savants*, septembre 1862.

immense, soit; mais il y avait à côté, sous cette voûte rompue, la catacombe chrétienne, d'où la liberté et la vertu étaient sorties après trois siècles d'épreuves.

M. de Montalembert montre partout les moines aux prises avec les Barbares. Qu'étaient-ce donc que ces moines, sinon des Romains? Saint Benoît, saint Grégoire le Grand, sortaient d'illustres familles patriciennes; la règle du premier, les décisions pontificales du second, avaient cette précision, cette fermeté, cette haute raison, qui distinguaient les écrits des jurisconsultes de l'empire. En Gaule et en Espagne comme en Italie, les moines, presque tous d'origine latine, ou tombèrent les premiers sous le glaive ennemi, ou relevèrent avec amour ce qu'il y avait eu de grand et de bon dans la civilisation impériale. Debout sur la brèche du vieux monde démantelé, ils le défendaient encore en arrachant leurs armes aux assaillants, et en leur tendant une main fraternelle. M. de Montalembert a trop peu accusé, dans les premiers bénédictins, leur physionomie essentiellement romaine; en revanche, il n'a pas cru sur parole les déclamations de certains écrivains, et n'a pas dissimulé les terribles effets de la conquête. Entre la cruauté des vainqueurs et la dépravation des vaincus, la grandeur des moines et de leur œuvre éclate encore davantage. Dans ce contraste, aussi vivement accentué que l'historien le permettait à l'artiste, réside l'intérêt du sujet.

Cet intérêt eût été considérablement affaibli si l'auteur eût énuméré, à l'exemple de Mabillon, toutes les fondations qui couvrirent l'Europe dans les premiers siècles du moyen âge. Il s'est arrêté aux grands noms, aux monastères célèbres, saint Benoît, saint Grégoire le Grand, qui représentent le vieil esprit romain animant les pacifiques légions de l'Eglise, saint Colomban, qui représente l'esprit celtique. Le premier est le créateur et le législateur de l'ordre, son propagateur en Italie; le second, sorti du cloître pour devenir le premier des évêques, confirme solennellement la règle, introduit l'usage des exemptions, des légats pris dans les rangs de la nouvelle milice, et jette, sans s'en douter, les bases de la monarchie pontificale de Grégoire VII. Le troisième enfin, venu d'Irlande, doué de plus d'énergie que de sens pratique, fonde en Bourgogne, en Italie, en Alamannie, des communautés soumises à une règle particulière, qui ne tarderont pas à se fondre dans la famille bénédictine.

Autour de ces grands hommes se groupe une foule de saints qui remettent en honneur, au sein des villes en ruines comme dans les campagnes dévastées, l'étude et le travail des mains. Pendant que Cassiodore copie les manuscrits antiques et écrit ses traités littéraires, les moines de

Gaule luttent contre les caprices brutaux des rois francs, et aussi contre la solitude, la stérilité, dans les vallées où ils s'établissent. Il faut lire tout le huitième livre de M. de Montalembert pour voir quel charme il a mis dans cette peinture des cénobites domptant les bêtes sauvages, promenant la charrue sur le désert, relevant les villages à l'ombre de leurs églises. De même que l'abbé Ermenfroi de Cusance baisait avec respect les mains calleuses des laboureurs, il s'incline pieusement devant ces fortes mains qui ont sans bruit fécondé tant de terres, sauvé tant de livres, relevé tant de ruines. Il trouve, pour décrire cette renaissance, les couleurs les plus fraîches et les plus poétiques : « Certes, jamais il ne » s'est élevé de la terre vers le ciel un concert plus doux que cette symphonie merveilleuse de tant de voix pieuses et pures, enthousiastes et » fidèles, sortant toutes à la fois du sein des clairières et des vieilles futaies, du flanc des rochers, du bord des cascades et des torrents, pour » célébrer leur nouveau bonheur, ainsi que les oiseaux sous la feuillée, » ou nos chers petits enfants en leur charmant ramage, quand ils saluent, les uns comme les autres, avec la confiante joie de l'innocence, » l'aube d'un jour dont ils ne prévoient ni les orages ni le déclin.... Partout la foi semblait éclore comme les fleurs après l'hiver ; partout la vie » morale renaissait et bourgeonnait comme la verdure des bois ; partout, » sous les voûtes séculaires des forêts druidiques, se célébraient les » fraîches fiançailles de l'Eglise avec le peuple franc (1). »

Un épisode manquait d'abord à ce tableau des premières conquêtes des moines, celui de la conversion de l'Angleterre. Au risque de paraître briser l'unité de la vie de saint Grégoire le Grand, M. de Montalembert traita cet épisode à part et avec des développements inattendus. Il voulut compléter une grave lacune, et ne pas laisser ses contemporains sous l'impression de certaines pages erronées et incomplètes d'Augustin Thierry. Cet historien, avant de raconter la conquête normande, a esquissé rapidement le tableau de l'Eglise primitive dans les Iles Britanniques, mais comme en passant et avec un esprit imbu des préjugés du XVIIIe siècle. Or, il est, croyons-nous, difficile de bien se rendre compte de la grande lutte entre les Saxons et les Normands, si l'on ne sait parfaitement comment le christianisme a conquis l'Angleterre. Il faut se souvenir, quand on voit les moines seconder la résistance des Saxons, qu'à toutes les époques précédentes la vie religieuse du pays s'est concentrée dans les cloîtres ; que Llancarvan, Bangor, Lindisfarne, ont été de siècle en siècle, les sanctuaires de

(1) Tome II, p. 444-445.

la foi et de la patrie. M. de Montalembert a révélé ces origines chrétiennes de la Grande-Bretagne ; il a répandu la lumière et l'intérêt sur une partie trop négligée de l'histoire du moyen âge. Ce sont des figures aussi intéressantes que peu connues que celles de saint Wilfrid, de saint Cuthbert, de saint Benoît Biscop, de Bède le Vénérable, et surtout que celle de Columba, l'anachorète d'Iona, le barde voyageur ; l'auteur l'a étudiée avec une prédilection visible, tirée avec adresse des nuages de la légende, et restituée à notre admiration.

Il fallait un esprit comme le sien, ouvert et patient, pour pénétrer aussi intimement dans ces époques reculées. Il ne s'est point placé à distance pour les juger, crainte d'obéir aux influences au milieu desquelles il vivait; il s'est rappelé la sage parole d'un historien romain : « Pendant que je » raconte les choses d'autrefois, il me semble que mon cœur prend, lui » aussi, des années (1); » et il aurait pu ajouter avec un illustre contemporain, son ami : « Il est des pages que j'ai écrites les larmes aux yeux, » des malheurs qui m'ont ravi le sommeil, des injustices qui m'ont agité » comme si je les subissais moi-même (2). »

C'est ainsi que l'historien fait revivre le passé dans l'imagination de ses lecteurs; c'est avec de telles dispositions que M. de Montalembert a ressuscité le moyen âge, en a précisé le caractère mieux qu'aucun de ses devanciers. Son opinion à cet égard, qui ressort de chacune de ses pages, a été résumée dans le neuvième chapitre de son introduction. L'étude lui avait démontré la fausseté des jugements portés, antérieurement à lui, sur cette époque, et dictés par une foi exaltée ou un scepticisme aveugle. Selon les uns, c'était un temps qu'il faut glorifier, car l'Eglise était reine absolue; selon les autres, on doit l'oublier, car tout y était horrible ou ridicule. M. de Montalembert, à la lumière de l'histoire, y vit une époque de foi et aussi de lutte et de liberté, des violences et des iniquités atroces, et à côté des merveilles d'héroïsme. Il protesta contre cette opinion erronée qui faisait naître la civilisation au XVIe siècle, et commença à convaincre les esprits éclairés que le moyen âge n'avait pas été une orgie dans les ténèbres, entre l'empire romain et la renaissance (3). Il avait du reste d'autant plus le droit d'être cru, qu'on ne pouvait le soupçonner de regrets chimériques, qu'il disait : « Nous sommes les fils du moyen âge.

(1) TITE-LIVE, XLIII, 13.

(2) CANTU, *Histoire universelle*, t. VII, introduction.

(3) Ozanam avait déjà développé la même pensée, dans ses belles leçons sur le *Progrès dans les siècles de décadence*.

» nous n'en sommes pas les continuateurs. Emancipés du passé, nous » sommes seuls responsables du présent et de l'avenir. Mais, grâce à » Dieu! nous n'avons point à rougir de notre berceau. »

Cette sûreté de jugement était la même lorsqu'il avait à se prononcer sur cette société moderne où il tenait si bien sa place. Dans son discours de réception à l'Académie française, il eut à parler de la révolution de 1789, et il devint un des instigateurs de ce mouvement tout récent qui porte les publicistes à essayer un jugement définitif sur cette grande époque. Dans ce discours, publié cinq ans avant l'immortel ouvrage de Tocqueville, il maltraitait fort l'assemblée constituante, sous l'inspiration d'un orateur qu'il admirait avec passion, Burke, selon lui le plus grand des Anglais. Son réquisitoire parut vif, entaché de partialité; il n'attaquait pourtant que les actes, jamais les principes, et s'il était sévère, c'est qu'il avait justement les yeux fixés sur les leçons de l'histoire; il ne faisait que commenter d'avance cette phrase écrite récemment par un homme d'un esprit tout différent du sien : « La Révolution a procédé philosophique- » ment en une matière où il faut procéder historiquement (1). »

III.

Tels sont les titres de M. de Montalembert comme historien : après leur examen, on a lieu de trouver étrange l'assertion de ce critique qui, le lendemain de sa mort, lui déniait tout mérite à ce point de vue et ne lui promettait qu'une renommée d'orateur (2). L'auteur des *Moines d'Occident* a droit de vivre aussi dans la postérité. Il a redressé l'opinion des modernes à l'égard du moyen âge, et c'est bien le moins qu'on lui accorde le même honneur qu'à l'auteur de *Notre-Dame de Paris*.

Personne n'a plus que lui aimé, cherché patiemment, exposé sans réticences la vérité historique. On n'a qu'à se rappeler les renvois et les citations innombrables qui se pressent au bas de chacune de ses pages. Qu'on juge de ses scrupules par ses aveux : « Chaque mot de ce que j'ai » écrit a été puisé aux sources, et si j'ai cité souvent un fait ou une » expression provenant d'un auteur de seconde main, ce n'a jamais été » sans en avoir attentivement vérifié l'origine ou complété le texte.

(1) RENAN, Philosophie de l'histoire contemporaine, *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1869.

(2) M. Schérer, dans le journal le *Temps*. C'est ce même critique qui ne trouvait pas dans toute l'œuvre de Lacordaire un seul passage éloquent à la lecture.

» Telle date, telle citation, telle note en apparence insignifiante, m'a » coûté des heures et quelquefois des journées de travail. Je n'ai su ni » me contenter de l'à peu près, ni me résigner à rester dans le doute, » tant que toute chance d'arriver à la certitude n'a pas été épuisée (1). » Les plus minces détails lui tenaient au cœur, témoin la sévérité minutieuse avec laquelle il relevait les petites inexactitudes de la dernière édition de Saint-Simon. Il ajoutait ailleurs : « Je méprise ces pitoyables » mutilations de l'histoire, dictées par une fausse et impuissante pru» dence, et qui ont peut-être fait autant de tort à la bonne cause que les » falsifications honteuses de nos adversaires. Quand je les rencontre dans » les livres de certains apologistes, il me semble entendre la redoutable » interrogation du patriarche : Croyez-vous que Dieu a besoin de vos » mensonges, et que vous plaidiez pour lui par la ruse (2)? » Ainsi, rien que la vérité et toute la vérité, telle est sa devise. Avant lui, saint Grégoire le Grand avait dit et saint Bernard avait répété cette admirable parole : Mieux vaut le scandale que le mensonge.

Quelques esprits timorés, à la lecture de ses ouvrages, se poseront néanmoins une objection. En voyant reparaître sans cesse sous sa plume ces traditions poétiques, ces anecdotes merveilleuses qui remplissent les vieilles chroniques, ils se diront : Comment se fier à un homme qui sort à chaque instant de l'histoire pour voyager dans le pays des légendes? Accepte-t-il comme authentiques tous les faits qu'il y a récoltés? Où s'arrête sa propre croyance? M. de Montalembert a pris soin de leur répondre; il a protesté, après les bénédictins, contre ces falsifications et ces pieuses supercheries qui se sont tant de fois produites à une époque d'ignorance; mais il ne se pique pas de démêler où l'action de Dieu sur le monde s'est arrêtée, où la superstition a commencé. Sans doute, sa réponse ne satisfera point ceux qui repoussent absolument le surnaturel, et encore, lorsqu'il raconte un fait de cette nature, il s'efface avec tant de soin, qu'on est libre de le prendre pour un traducteur consciencieux, et non pour un écrivain garant de ce qu'il rapporte. « La vraie histoire, » dit-il, celle qui modifie les âmes, qui forme les opinions et les mœurs, » ne se fait pas seulement avec des dates et des faits, mais avec les idées » et les impressions qui remplissaient et dominaient l'âme des contem» porains. Ils ont traduit eux-mêmes en faits, en anecdotes et en tableaux, » les sentiments d'admiration, de reconnaissance et d'amour qui les en-

(1) Introduction, ch. x.
(2) Introduction, ch. vii.

» flammaient pour des êtres qu'ils croyaient d'une nature supérieure à » la leur, et dont les bienfaits et les exemples survivaient aux ravages » du temps et de l'inconstance humaine (1). » Les légendes sont en effet un élément particulier de la vérité historique prise dans son sens le plus général; dans la biographie de ces moines, qui furent grands devant Dieu et devant les hommes, elles sont un charme de plus, et comme le rayon divin qui couronne leur front.

Suffira-t-il à l'historien d'être sincère, et, ce devoir accompli, a-t-il le droit d'être indifférent au vice et à la vertu, à la victoire et à la défaite? M. de Montalembert ne l'a jamais cru; il avait horreur de cette froideur coupable qui se déguise sous le nom d'impartialité. Avec son jugement sûr, il eût rougi d'écrire un pamphlet ou un panégyrique; avec son cœur passionné, il apporta aux morts célèbres dont il ressuscitait la mémoire, un témoignage chaleureux, témoignage à charge ou à décharge, mais toujours dicté par la vérité. Il a dit un jour avec raison, qu'en politique il n'y a de légitime que ce qui est possible (2); en histoire il ne regardait comme légitime que ce qui avait été juste, et il croyait utile de faire entendre sa protestation contre les iniquités et les crimes du passé, protestation qui n'empêchera et n'effacera rien sans doute, mais qui doit se transmettre de génération en génération pour l'honneur de la conscience humaine.

Il a donc eu dans l'histoire ses affections passionnées et ses haines vigoureuses; on ne s'étonnera pas dès lors de sa profonde admiration pour Saint-Simon, le plus grand écrivain de la France après Bossuet, selon lui, et aussi « le plus grand des peintres et le plus varié. » Il sait combien d'erreurs déparent les célèbres *Mémoires;* il a même provoqué indirectement la savante étude critique de M. Chéruel; mais il aime leur auteur, parce qu'au milieu de ses médisances et de ses invectives, il a peint en traits de feu l'honneur, la vertu, le devoir, incarnés dans un Boufflers, un Beauvilliers, un Fénelon. Lui ausssi, en toute occasion, a flétri l'hypocrisie, l'autocratie et l'adulation; en revanche, il n'a cessé de dire combien la liberté et l'honneur sont précieux, et combien ils doivent à la religion. Chacune de ses pages est le commentaire du mot fameux: L'Eglise, c'est une mère. Ceux qui traitent Tacite de calomniateur et Gibbon d'esprit sage pourront le blâmer; la mémoire des honnêtes gens et des grands chrétiens qu'il a rappelés de l'oubli suffira à le défendre.

(1) *Les Moines d'Occident*, t. V, p. 268.
(2) Discours du 10 février 1851 à l'Assemblée législative.

C'est ainsi que l'orateur se préparait à ses grands combats, ou se survivait à lui-même. La tribune était peu retentissante, la lutte sans vivacité, et pourtant il sentait que, même de son cabinet de travail, il devait combattre. Ainsi font les hommes politiques : ils apportent dans l'étude de l'histoire l'esprit qui les animait dans les affaires publiques. M. Guizot dogmatise ; on se croirait, en le lisant, au pied d'une chaire de droit constitutionnel. M. Thiers cause administration, finances et guerre, comme s'il était encore président du conseil des ministres. Montalembert reste orateur, plaidant pour ses nobles clientes, la foi, la liberté, la justice. Il veut qu'on dise de l'historien ce que Cicéron disait de l'orateur : *Vir bonus, dicendi peritus.*

Son style n'a pas échappé complétement à la critique. Nul ne lui a contesté l'ampleur, la vivacité, l'énergie; quelques-uns lui ont demandé plus de souplesse et de variété. En y regardant bien, on verra qu'il y a plutôt unité dans le ton qu'uniformité dans le style. Il y avait une certaine difficulté pour celui qui s'appelait modestement un traducteur à tirer des effets variés de la prose monotone et incorrecte des chroniqueurs; il l'a surmontée pourtant. Il a imité ces *naturalistes* de la renaissance qu'il dédaignait trop; il leur a emprunté leurs larges perspectives, leur ordonnance savante ; c'est ainsi qu'il a encadré ces figures expressives de saints et de saintes que Fra Angelico, son peintre favori, avait fait descendre avant lui sur la toile, tout illuminées des rayons d'en haut.

C'est quand l'écrivain échappe complétement à ses guides, quand il parle en son nom pour accuser ou pour défendre, qu'il est véritablement grand ; l'éloquence enchaînée sur ses lèvres déborde sous sa plume. Avec quelle verve il flagelle les détracteurs intéressés de l'ordre monastique (1) ! Quel beau portrait il trace du peuple anglais (2) ! Quelles descriptions saisissantes de la nature, empruntées à ses propres souvenirs (3) ! Et surtout quel art merveilleux pour se montrer discrètement dans un coin des grands tableaux qu'il a peints ! Ainsi ont fait les grands maîtres. Souvenons-nous de Tacite dans la *Vie d'Agricola*, de Bossuet dans l'*Oraison funèbre de Condé*, de Raphaël dans la *Dispute du Saint-Sacrement.* La postérité ne cherchera pas seulement Montalembert à la tribune des assemblées, elle saura aussi le trouver dans ses écrits. Le voici d'a-

(1) Introduction des *Moines d'Occident*, ch. VII.
(2) *Les Moines d'Occident*, liv. X, ch. Ier.
(3) *Id.*, liv. XI, ch. II.

bord à la première page de son premier livre, pèlerin candide, dans une église dévastée de la Thuringe, y évoquant l'image oubliée de sainte Elisabeth, lui consacrant sa plume, comme ces chevaliers d'autrefois, qui croyaient rendre leur épée invincible au contact de reliques vénérées. Passez aux *Moines d'Occident,* à la fin de l'introduction : il est assis dans sa bibliothèque de la Roche-en-Brenil, au milieu des massifs in-folio, sous sa lampe nocturne ; et dans l'ombre, les saints religieux, les pontifes, les apôtres, se penchent sur lui pour l'encourager et le bénir. Allez enfin à la conclusion de son dernier volume : celui qui a célébré les vierges des premiers âges chrétiens voit se lever devant lui une fille bien-aimée qui lui dit : Moi aussi je veux vivre et mourir comme elles. Ainsi sa dernière page a été un acte de foi à cet esprit de sacrifice et d'abnégation qui remplissait jadis les âmes d'élite, et qui, réveillé à ses côtés, par ses leçons sans doute, était venu déchirer son noble cœur : admirable hommage, qui couronne tous les autres, apporté par lui aux grandeurs dont il a consacré l'immortalité terrestre !

Appliquons-lui donc sans crainte ce qu'il a dit d'un de ses héros : « Cet » historien des âmes nous fait connaître la sienne; car, qui ne recon» naît, à la façon dont un homme raconte les épreuves de la vertu et de » la vérité ici-bas, ce qu'il saurait lui-même faire et souffrir pour elle (1)? » Ce qu'il a souffert, surtout dans ses dernières années, on l'apprendra peut-être un jour : ce qu'il a fait, ses écrits comme ses discours en témoignent déjà ; car ils sont tous sortis d'une conscience droite, pour la défense d'une cause immortelle.

L. PINGAUD.

(1) *Les Moines d'Occident*, t. V, p. 68.



CHRONIQUE.

28 avril.

Notre vieille cité retombe décidément en pleine époque romaine; indépendamment des magnifiques mots latins qui couvrent ses murs, ***Plébiscite***, ***Sénatus-consulte***, d'autres vieilleries, bien plus certaines et bien plus solides, viennent frapper les regards de l'antiquaire et de l'artiste. Je veux parler des fouilles de la place Saint-Jean. N'allez pas croire que je veuille faire un mémoire sur ces précieux restes; soyez tranquille, je ne suis point un savant, et c'est fort heureux pour moi, car il faudrait descendre dans l'arène, et la lutte menace d'être des plus vives. Tout ce que je voudrais ici, c'est de vulgariser les fouilles de la place Saint-Jean, et de mettre tout le monde, même les plus ignorants, comme moi, en état d'avoir un avis, à mesure que la pioche des ouvriers découvrira sous terre de nouvelles parties du monument magnifique désormais offert à nos regards. Le public sait déjà que plusieurs opinions très contradictoires s'élèvent au sujet de ces ruines. Les uns, s'appuyant sur des textes qui semblent leur être favorables, y voient un forum; pour d'autres, c'est un théâtre; il semble à quelques-uns que ces restes imposants réunissent les conditions d'un amphithéâtre. Ne parlez pas trop haut, Messieurs les savants, car, si l'argent ne nous manque pas, si nous pouvons fouiller jusqu'au bout, les ruines parleront d'elles-mêmes, et vous devrez tous vous taire devant la réalité. Certes, si je donne ce conseil aux savants, je le prendrai, à plus forte raison, pour moi. Mais j'oubliais ma promesse, que je commence à regretter, car elle est passablement ambitieuse. N'importe, je ne ferai que citer et je tâcherai d'être honnête en citant, ce qui n'arrive pas toujours. Mais que voulez-vous citer à propos d'un monument qui se perd dans la nuit des temps? Un auteur beaucoup plus ancien, un écrivain du siècle d'Auguste. On pourra me dire que Vitruve a posé des règles que les siècles suivants n'ont pas respectées; je ne crois pas cette objection fondée. L'art

chez les anciens était essentiellement traditionnel, les architectes n'étaient pas fantaisistes comme de nos jours : une preuve, c'est qu'on a beaucoup de peine à classer par époque les monuments qui n'ont pas une histoire. Combien n'a-t-on pas fait de conjectures sur l'époque de la construction de *Porte-Noire?* Et cette époque est encore un problème ! Je crois donc que, sauf quelques modifications qui ne sont pas essentielles, on peut appliquer les règles posées par Vitruve aux monuments romains de nos contrées. Nous allons donner sommairement ces règles pour le *forum* et les *théâtres*. Chose singulière ! il ne parle pas des *amphithéâtres;* mais il a passé sous silence bien d'autres choses qui sont du ressort de l'architecture, donnant trop de développement à beaucoup d'autres qui n'appartiennent pas proprement à son art. Un laconisme calculé a semé de grandes difficultés dans son livre ; il donne de ce laconisme une raison bizarre : « Les affaires, tant publiques que particulières, dont je vois, dit-il, tous les citoyens accablés, me déterminent à abréger mon ouvrage, afin que ceux à qui leurs loisirs permettront de le lire, puissent promptement en saisir l'ensemble. » Voilà certainement un auteur bien discret. Voici ce qu'il dit du forum :

« Chez les Grecs, le forum est carré. Tout autour règnent de doubles et amples portiques dont les colonnes serrées contiennent des architraves de pierre ou de marbre avec des galeries au-dessus. Les villes d'Italie n'ont pas dû adopter les mêmes proportions, parce que de nos ancêtres est venue jusqu'à nous la coutume de donner dans ces places des jeux de gladiateurs. Ces spectacles exigent des entre-colonnements plus larges ; il faut que tout autour de ces places, sous les portiques, il y ait des boutiques de changeurs, et au premier étage des galeries disposées de manière à faciliter le trafic et la perception des droits du fisc...... On détermine la largeur d'un forum en divisant la longueur en trois parties, dont on lui donne deux. Cette forme oblongue donnera plus de commodité pour les spectacles.... »

« Après avoir déterminé l'emplacement du forum, il faudra choisir celui du théâtre pour les jeux qui se donnent aux fêtes des dieux immortels...... Les fondements du théâtre seront faciles à faire si on bâtit sur une montagne...... Immédiatement au-dessus des fondements doivent s'élever les gradins, qui seront de pierre ou de marbre...... Voici de quelle manière on doit faire le plan d'un théâtre. Après avoir placé son centre au milieu, il faut décrire un cercle dont la circonférence soit la grandeur du bas du théâtre. Dans ce cercle on inscrit quatre triangles équilatéraux dont les douze angles, pris à égale distance, touchent la circonférence......

Celui de ces triangles dont le côté est le plus près de la scène, en détermine la face. »

Le théâtre, chez les Romains, se divisait en trois parties principales, qui formaient trois départements principaux; celui des acteurs, qu'ils appelaient la scène; celui des spectateurs, qu'ils appelaient plus particulièrement le théâtre; et l'orchestre, qui servait à placer les sénateurs et les vestales. C'était bien exactement la disposition du théâtre actuel de Besançon; un demi-cercle avec gradins pour le public; notre parterre joint à l'orchestre, qui s'appelait *orchestre,* et la scène. Il faut cependant observer que dans les théâtres romains, tels que les décrit Vitruve, *les gradins partent immédiatement des fondations.*

Nous avons puisé nos citations dans la traduction de Vitruve de M. Maufras, publiée par C.-L.-F. Panckoucke en 1843. Nous y renvoyons les lecteurs, qui trouveront mille détails intéressants dans les commentaires du livre V, celui qui traite des édifices publics.

Un grand chagrin est venu éprouver le cœur de notre premier pasteur. Son frère bien-aimé, le contre-amiral Mathieu, a succombé à Paris, le 7 de ce mois, enlevé par une maladie de poitrine dont il avait ressenti les premières atteintes au commencement de l'hiver.

Le contre-amiral Mathieu était né à Lyon en 1790, d'une famille où les sentiments religieux étaient héréditaires, où l'honneur était une tradition. Ses parents ne furent point épargnés par la tourmente révolutionnaire. Il servit dès sa première jeunesse sous les ordres d'un de ses oncles, capitaine de vaisseau, plus tard prisonnier des Anglais. Il prit part avec lui aux dernières campagnes maritimes de l'Empire. Sous la Restauration, il fit la campagne de Morée et prit part à la conquête d'Alger. Sous le règne de Louis-Philippe, il fut chargé de laborieuses explorations hydrographiques sur les côtes de la Méditerranée. Promu, en 1844, aux fonctions importantes de gouverneur de la Martinique, il les conserva jusqu'en 1848, où la nouvelle de la révolution vint rendre l'autorité impuissante entre ses mains. De retour en France, le ministre lui confia la direction du dépôt des cartes et plans de la marine; au moment de sa retraite, il fut élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur; quelques années avant sa mort, il fut nommé d'abord membre, puis vice-président du bureau des longitudes.

Au milieu de ces importantes fonctions, l'amiral Mathieu trouva toujours une heure à donner aux intérêts privés qui venaient tout naturellement se mettre sous sa protection. Son obligeance ne pouvait se comparer qu'à celle de son vénéré frère; elle le poussait aux œuvres charitables,

qui ne lui demandaient pas en vain son concours. C'est ainsi qu'il organisa, avec M. l'abbé Lavigerie, aujourd'hui archevêque d'Alger, la distribution des secours envoyés par la France aux chrétiens du Liban.

L'amiral Mathieu faisait à son frère de fréquentes visites, qui l'ont fait apprécier ici de tous ceux qui l'ont connu ; d'un commerce aimable et plein de gaieté, vif et spirituel dans la conversation, il laisse à Besançon d'excellents souvenirs et des regrets sincères. Excellent chrétien, il pratiquait avec une simplicité modeste les devoirs de sa religion. Dieu lui a donné la consolation de pouvoir, jusqu'à sa dernière heure, exprimer sa foi par de touchants témoignages. Son frère, ramené de Rome en France par une sorte de pressentiment de cette fin prochaine, a pu assister et soutenir ses derniers moments ; il a voulu que les restes de l'amiral reposassent à côté de ceux de M[lle] Mathieu, qui les a précédés tous deux dans l'autre vie. Seul désormais de sa génération, il se rattache plus fortement que jamais à ce diocèse, qui est devenu sa famille et qui l'entoure de ses respectueuses consolations.

Le mardi 12 avril 1870, la Société de Saint-Vincent de Paul a tenu sa séance annuelle dans les salons de l'archevêché ; la réunion était très nombreuse : MM. Perrin et Dartois, vicaires généraux, la présidaient Leur bienveillance ne nous faisait point oublier l'absence de M[gr] le cardinal, et chacun prenait part à son profond chagrin ; chacun pensait, avec émotion, que les restes de son frère bien-aimé étaient là à quelques pas de nous, exposés dans une des salles de l'archevêché. C'est au milieu de ces douloureuses impressions que le rapporteur a lu le compte rendu des travaux de l'année 1869. Nous ne reviendrons pas sur le détail des œuvres, sur l'état des dépenses et recettes, qui ont été à peu près les mêmes que l'année dernière. Nous pensons que nos lecteurs liront avec intérêt les premières pages du rapport.

MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL, MESSIEURS,

Voici la trentième fois que le palais de l'Archevêché réunit nos confrères en assemblée générale. Notre société, née, on peut le dire, à l'ombre de ces murs, soutenue par les conseils de notre éminent prélat, aidée par ses dons généreux, vient, au bout de trente années, vous rendre, encore une fois, compte de ses travaux, vous dire la situation de ses différentes œuvres, vous demander pour nous et pour nos pauvres la continuation de cette bienveillance précieuse qui jusqu'à ce jour ne nous a jamais manqué. Pourquoi faut-il que le chagrin et les fatigues d'une journée pénible, pesant à la fois sur la tête et sur le cœur de notre premier pas-

teur, le retiennent aujourd'hui loin de nous et nous privent du bonheur de recevoir sa bénédiction !

Mais avant de vous raconter nos modestes travaux, suivant l'exemple de ceux qui nous ont précédés, nous vous demandons la permission de rattacher par quelques courtes pages notre présent à notre passé, de rechercher ce que j'appellerai nos titres de noblesse, de remonter le cours des années pour développer à vos yeux l'arbre généalogique de la société de Saint-Vincent de Paul. Nous n'y trouverons pas de noms illustres suivant le monde, rien de ce qui flatte l'orgueil humain. Les rois et les puissants n'ont point orné notre modeste berceau. D'autres vous ont dit comment quatre jeunes gens ont fondé en 1840 la société de Besançon ; comment, sept années avant, quelques étudiants obscurs, réunis dans une modeste mansarde, créaient à Paris, sans le savoir et sans le vouloir, cette société qui est devenue, malgré nous, une des puissances de ce monde, qui a eu même l'insigne honneur de porter ombrage aux méchants. Si vous me le permettez, Messieurs, je serai plus ambitieux que mes devanciers. C'est au XVIIe siècle, c'est à cette grande époque de la religion, de la littérature et des arts, que j'irai demander le secret de nos œuvres. Car ce siècle illustre, le siècle des Pascal, des Corneille, des Racine, ce siècle que l'histoire, résumant toutes ses vertus et toutes ses gloires, a nommé le siècle de Louis XIV, je veux aujourd'hui lui donner un autre nom et l'appeler le siècle de saint Vincent de Paul. Il y a plus d'un rapport entre les deux grands hommes dont je viens de prononcer les noms. Tous deux ont fait des conquêtes durables, fondé des établissements que deux siècles et dix révolutions n'ont point ébranlés. La Flandre, la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, l'unité de la France, voilà les grandes œuvres de Louis XIV ; les missions, les filles de la Charité, les dames de Charité, les séminaires, voilà les conquêtes de saint Vincent de Paul. Et tout cela dure encore ; le fier monarque et l'humble prêtre ont imprimé à leurs travaux ce caractère de la stabilité, qui est toujours celui des choses vraiment grandes ; c'est qu'ils avaient tous deux la première de toutes les qualités, le bon sens. Le génie crée, le génie construit des édifices qui s'élèvent jusqu'au ciel ; nous avons vu des conquérants fonder en courant des royaumes immenses ; mais que deviennent ces créations, ces établissements, ces conquêtes ? Le plus souvent elles ne durent pas plus que celui qui les a faites : il est réservé au bon sens de créer ce qui ne doit pas périr. Mais que sera-ce si Dieu y met la main ? Alors, l'humble prêtre devient supérieur au monarque puissant ; ses œuvres sont plus solides et surtout plus fécondes, parce qu'elles sont

les œuvres de Dieu. Que dirai-je de leurs descendants? C'est ici qu'éclate le triomphe de notre saint patron : les petits-fils et les petites-filles de Louis XIV errent, exilés, sur la terre étrangère; les fils et les filles de saint Vincent de Paul vivent et prospèrent sur le sol de la patrie.

Mon dessein n'est point de parler ici des différentes œuvres fondées par saint Vincent de Paul; elles comprennent tout l'édifice de la charité depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Elles créent même une difficulté véritable pour celui qui veut écrire la vie de notre patron. Comment, en effet, rendre compte de toutes ses fondations charitables sans raconter leur histoire, et cette histoire, pour toutes, se prolonge jusqu'à nos jours; ces récits coupent la vie du saint; l'auteur, qui ne peut les conduire parallèlement, doit se résigner à écrire une série d'histoires séparées au milieu desquelles disparaît la personnalité de l'homme, effacée par la pérennité de ses œuvres.

La société de Saint-Vincent de Paul ne se rattache pas à sa fondation primitive par un lien aussi continu; la chaîne semble interrompue, et nous ne savons même pas si les huit jeunes gens qui fondèrent nos conférences connaissaient en 1833 l'histoire de l'association charitable fondée à Mâcon deux siècles plus tôt par saint Vincent de Paul. Ce n'est qu'en 1846 qu'un membre de la conférence de Mâcon découvrit dans les archives de la préfecture un extrait du livre secrétarial pour 1623, contenant le procès-verbal d'une assemblée tenue dans cette ville pour le soulagement des pauvres, à l'instigation « d'ung religieux prestre, de M. le général des gallaires, mehu de pitié et de dévotion, qui est en cette ville, et a communiqué les formes par le moyen desquelles on a pourvu au soulagement et nourriture des pauvres tant à Tresvoux que autres villes. » Ce prêtre, c'était saint Vincent de Paul. Déjà, en 1620, avec l'approbation de l'évêque d'Amiens, Vincent organisait les hommes en association de charité « pour assister les pauvres valides de l'un et l'autre sexe et faire pratiquer aux pauvres les exercices de piété que ladite association a accoutumé de pratiquer, pour honorer Notre Seigneur Jésus, patron d'icelle, et sa sainte Mère, et accomplir le grand désir qu'ils ont que nous nous entraimions les uns les autres, comme ils nous ont aimés. » Ce sont les propres termes du règlement rédigé par saint Vincent de Paul. Trois ans plus tard, il passait par Mâcon, retournant de Marseille à Paris. Il comptait n'y demeurer que quelques jours; il y resta trois semaines, mais au milieu de quel travail et de quelles bénédictions! A peine arrivé à Mâcon, les pauvres l'entourent et viennent saluer le père des affligés. L'état de la ville de Mâcon, en 1623, avec ses pauvres et ses riches, re-

produit assez fidèlement l'état de la société actuelle. Les pauvres, très nombreux et très hardis, y étaient devenus une puissance avec laquelle il fallait compter. Les portes des églises, les jours de dimanches et de fêtes, étaient tellement assiégées par une foule en haillons que les fidèles ne les abordaient plus qu'avec crainte; il y avait là toute une population insolente et licencieuse, étrangère à toute pratique religieuse, profitant de la terreur qu'elle inspirait pour prélever sur la population riche une sorte d'impôt forcé. La charité chrétienne ne jouait aucun rôle dans ces aumônes extorquées par la crainte. C'était, comme de nos jours, sur un point isolé, la guerre du pauvre contre le riche avec ses hideuses convoitises excusées par une affreuse misère. On craignait une sédition. Vincent de Paul arrive; aussitôt, l'étendard de la charité est arboré sur cette malheureuse population. Vincent interroge les pauvres; il est frappé de leur ignorance plus encore que de leur misère; sa résolution est prise; il va mettre l'ordre dans ce chaos, adoucir les cœurs, calmer les haines, réglementer l'aumône. Avant tout, il obtient l'agrément de l'évêque; puis il se ménage l'appui des deux chapitres de la ville et des dignitaires civils et ecclésiastiques. Chacun s'empresse de seconder le missionnaire de la charité; Vincent, déjà maître de tous les cœurs, met courageusement la main à l'œuvre, et fait un règlement où l'aumône spirituelle et l'aumône matérielle sont complétement organisées. Il institue deux associations, l'une d'hommes, l'autre de femmes, chacune pour les personnes de son sexe. L'évêque est à la tête de la confrérie des hommes. Les membres de ces associations se réunissent une fois chaque semaine pour indiquer les pauvres et les malades à admettre aux secours, et retrancher ceux dont les besoins ont cessé; ils s'engagent à visiter les pauvres deux fois par semaine, à pourvoir à leur assistance spirituelle et corporelle, en cas de mort à leur sépulture. L'armée de la charité ainsi recrutée, il fallait pourvoir aux ressources. Vincent fait un sermon de charité; il y parle des avantages de l'aumône, engage chacun à retrancher quelque chose sur son luxe, sur sa table, sur son ameublement, et chacun contribue, les membres de la confrérie par des collectes de chaque semaine, les autres par des dons, soit en argent, soit en nature.

Les registres de la ville de Mâcon nous révèlent les excellents résultats de cette confrérie : deux cents familles pauvres soulagées et disposées à mener une vie chrétienne, l'ordre rétabli dans la ville, les haines apaisées, une heureuse fraternité rétablie entre les classes qui semblaient divisées pour toujours. Messieurs, n'est-ce pas là notre société de Saint-Vincent de Paul, telle qu'elle existe de nos jours? et si j'avais le temps de

vous lire un règlement rédigé par le saint et appliqué à une ville dont on n'a pas retrouvé le nom, vous y verriez l'établissement d'une manufacture dressée en faveur des pauvres pour leur faire gagner leur vie, les jeunes garçons réunis en une maison où on les fait vivre et travailler sous la direction d'un ecclésiastique et la conduite d'un maître ouvrier; pour couronner l'œuvre, l'exercice mutuel de la charité entre les serviteurs des pauvres, qui doivent honorer Notre Seigneur Jésus-Christ et sa sainte Mère, et, pour obtenir leurs bénédictions sur l'œuvre, diront, chaque jour, cinq fois le *Pater* et cinq fois l'*Ave, Maria;* de plus, pour nourrir un mutuel amour et conserver l'esprit de Jésus en eux, se visiteront malades, se conforteront affligés, s'assisteront à l'administration des saints sacrements et à l'enterrement, et feront dire un service pour chaque serviteur des pauvres qui viendra à décéder.

Il est inutile d'en dire davantage; il est évident que saint Vincent de Paul avait créé notre œuvre telle qu'elle est, telle qu'elle peut être, et que nous descendons directement du grand saint dont nous portons le nom. Peut-être, grâce aux guerres, aux révolutions, aux malheurs des temps, trouverions-nous quelques lacunes dans notre arbre généalogique. Qu'importe? Il n'en est pas de la filiation spirituelle comme de la filiation matérielle; la génération des âmes participe à leur immortalité.

Suivent quelques pages sur les œuvres de la société de Saint-Vincent de Paul, que l'abondance des matières ne nous permet pas de donner à nos lecteurs. Le rapport se termine ainsi :

Nous ne voulons pas finir ce court aperçu de nos travaux sans vous raconter une fête charitable à laquelle ont pris part bon nombre de nos confrères : je veux parler du repas donné le jour de saint Joseph aux vieillards secourus par les Petites-Sœurs des pauvres; depuis déjà longtemps, un de nos amis, maintenant caché sous la robe blanche des trappistes, avait pris l'initiative de ce régal; chaque année, il faisait une quête, soit en argent, soit en nature, en remettait le produit aux Petites-Sœurs, invitait les personnes de bonne volonté, et venait, au jour fixé, servir les pauvres à table. Plusieurs de nos confrères, aidés de leurs femmes et de leurs filles, se faisaient un honneur de l'aider dans ce pieux devoir. Cette bonne tradition ne s'est point perdue; chaque année, une agape fraternelle réunit cent vieillards en deux tables séparées. Le 19 mars dernier, la fête a eu lieu dans le nouveau réfectoire : le menu du dîner était tout à fait engageant : soupe grasse, bœuf, veau, une légion de poulets qui, grâce à une main généreuse, s'était abattue, la veille, sur l'établissement, bon vin, café, liqueurs, et, par-dessus tout, une franche

gaieté. Un de nos confrères, fort bien accompagné au piano, a chanté des chansonnettes qui se seraient trouvées fort dépaysées au milieu d'une société de tempérance. Deux vieillards ont renouvelé leur cinquantaine; on a dansé. Ce dîner, ces chants, cette danse, valaient bien d'autres plaisirs plus coûteux et plus raffinés, et si vous vous représentez en imagination les anges de Dieu planant sur cette fête innocente, et couvrant de leurs ailes d'abord les Petites-Sœurs, puis les pauvres qui sont leurs frères, puis ceux de nos amis assez heureux pour y prendre part, vous aurez une scène digne de ces premiers âges du christianisme où l'égalité chrétienne, la seule possible en ce monde, florissait doucement à l'ombre de la charité.



BESANÇON, IMPRIMERIE DE J. JACQUIN.

LE P. LACORDAIRE.

VIE DU P. LACORDAIRE, par M. Foisset, conseiller honoraire à la Cour impériale de Dijon ; 2 vol. in-8°, 1870. Paris, librairie Jacques Lecoffre.

Il y a certains livres dont la lecture est une véritable fête pour l'esprit et pour le cœur ; et leur publication garde, dans les souvenirs de la vie, toute l'importance d'un événement. Mais de pareilles aubaines ont toujours été rares, et aujourd'hui elles semblent l'être devenues plus que jamais. C'est donc avec une vive satisfaction que nous nous empressons de signaler à nos lecteurs une bonne fortune de ce genre, et que nous les convions à partager les pures et délicates jouissances que nous y avons trouvées, des consolations qui doublent de prix au milieu de toutes les amertumes du temps présent.

En effet, deux grands deuils, deux pertes irréparables infligées coup sur coup à notre pays, ont profondément attristé et presque atterré les hommes qui, depuis trente ou quarante ans, suivent avec un intérêt sympathique les épreuves et les aspirations de l'humanité et en particulier de la France, et qui gémissent de voir les nations chercher loin de Dieu et de ses lois librement acceptées, leur voie, leur sécurité et leur progrès. Le P. Lacordaire et le comte de Montalembert ont été, pour plusieurs générations, des guides, des chefs, des maîtres passionnément aimés et pourvus, à un degré incomparable, de la triple puissance de la vertu, du dévouement et du génie. Ils sont tombés tous les deux avant l'âge, et nos yeux inquiets leur cherchent en vain, à tous les points de l'horizon, des successeurs d'une égale éloquence et d'une égale autorité. Quand la mort nous les a ravis, un cri s'est échappé du cœur de tous ceux qui, comme nous, ont eu le bonheur de les connaître personnellement, de converser avec eux et de jouir, à quelque degré, de leur familiarité ou de leur affection. Oui, tous ceux qui ont pu admirer, à côté de l'éclat de leur gloire publique,

le charme des qualités privées et la noblesse du caractère qui les rendaient encore supérieurs à leur gloire, se sont écriés, à la vue du vide immense laissé par leur disparution : « Quel malheur pour nos enfants, pour toutes les jeunes recrues que l'amour de Dieu et de l'humanité enrôle chaque jour dans la milice où nous avons déjà vieilli, de ne plus pouvoir, à leur tour, approcher de ces grands hommes de bien, de n'avoir pu respirer dans leur regard et leur parole le feu sacré et communicatif qui les dévorait, et qui précipitait à leur suite tant d'âmes ardentes dans le cloître ou dans les nobles luttes des intérêts religieux ou publics! Ils sont éteints pour toujours, ces vastes foyers de chaleur et de lumière auxquels se sont enflammées tant de jeunes âmes. Ils sont tombés pour ne se relever qu'au ciel, ces athlètes infatigables en qui la passion égalait le génie, en qui tout faisait aimer la cause sacrée à laquelle ils s'étaient voués tout entiers. Nul ne les connaîtra et ne les aimera comme nous, et bientôt même le souvenir de tant d'efforts dépensés, de tant d'épreuves subies, de tant de travaux accomplis, de tant de services rendus par eux, s'affaiblira avec les années. Ah! plût à Dieu, pour le perpétuel encouragement et l'éternel exemple de l'avenir, qu'un de ces historiens inspirés qui rendent l'existence aux morts, pût faire revivre dans toute leur douceur et leur éclat les traits des deux chefs que nous avons admirés, aimés et perdus sans retour! »

C'est à ce cri amer et profond de nos cœurs que vient de répondre un vieux et fidèle compagnon d'armes, un ami constant et intime des deux grands hommes que nous pleurons, un de ces conseillers discrets et modestes dont le concours est si précieux pour les génies plus brillants et plus bouillants appelés à occuper le premier rang sur la scène, un de ces sages qui rendent de si grands services aux partis assez heureux pour les posséder, et qui leur épargnent les démarches inconsidérées, les pointes malheureuses, auxquelles entraînent si facilement les ardeurs de la lutte, les surprises et la force des circonstances.

Oui, grâce à M. Foisset, le P. Lacordaire revit tout entier pour les générations futures. Cette physionomie à la fois si ardente et si suave, que la peinture, la gravure, la sculpture et la photographie elle-même ont été radicalement impuissantes à reproduire, nous est rendue dans tout son éclat attractif et saisissant par le portrait qu'en vient de tracer l'amitié. En effet, une âme seule pouvait peindre d'une manière satisfaisante cet homme en qui l'âme absorbait tout, et en qui tous les charmes prodigués par la nature, l'accent, le regard, les traits, le port, le geste, si élégants et si beaux, n'étaient que comme un heureux et naturel rayonnement d'une âme encore plus belle.

Déjà M. de Montalembert, en quelques pages burinées par sa puissante main, avait fait partager au public tous les déchirements et les regrets d'une séparation encore toute récente, et rendu à son émule tombé avant lui un de ces témoignages qui durent plus que le marbre et le bronze, mais qui ne font que rendre plus vif le désir de pénétrer plus avant dans l'étude et l'intimité de la mémoire qu'ils honorent et qu'ils éternisent. Déjà l'un des religieux les plus avancés dans la confiance du restaurateur de l'ordre de saint Dominique nous avait initiés aux sublimes secrets de sa vie intérieure et mortifiée. Mais ces deux hommages d'une amitié illustre et de l'amour filial ne suffisaient ni à l'affectueuse curiosité des contemporains, ni surtout à l'instruction de l'avenir. Ils ne nous rendaient pas tout entier ce Lacordaire, fils du XIXe siècle, élevé au milieu des mêmes épreuves redoutables que nous, vivant plusieurs années sans Dieu et sans espérances, comme tant d'esprits égarés que nous voyons encore souffrir du même mal et quelquefois en mourir; grandissant dans l'amour des lettres, puis dans le culte de la patrie et de la liberté, et attiré enfin, par ces nobles instincts, jusqu'au sentiment plus élevé qui les purifie et les éclaire, jusqu'au sentiment religieux et chrétien. Quel beau et édifiant spectacle que celui auquel nous fait ensuite assister M. Foisset! Une fois que son héros et son ami a connu Dieu, il lui appartient sans partage. A peine est-il converti qu'il embrasse le sacerdoce; il n'est pas plutôt prêtre qu'il devient apôtre et qu'il se jette à corps perdu au plus fort de la mêlée pour sauver les âmes, dans un de ces postes particulièrement difficiles où l'on est exposé, non-seulement au feu de l'ennemi, mais, ce qui est plus triste, aux coups d'une partie de sa propre armée. Quelle suite d'imprudences vaillamment réparées, de contradictions généreusement souffertes, couronnées par un nouveau progrès dans l'abnégation et le dévouement! Jamais, peut-être, âme vouée au bien n'a rencontré sur sa route plus d'opposition ni plus d'obstacles, et n'en a triomphé avec plus d'humilité, de mansuétude et de constance. Quelle dépense de soi-même, et en même temps quelle abstraction de soi-même! Quelle ardeur, quelle fécondité d'initiative et en même temps quelle facilité à sacrifier son esprit propre à l'obéissance! Quelle école de zèle, de travail et en même temps de discipline et de soumission! M. Foisset, en faisant briller du même éclat ces deux côtés de la physionomie morale de Lacordaire, a non-seulement rendu sa mémoire plus respectable aux yeux de tous, mais il a fait de son livre la leçon la plus utile, en nous apprenant à la fois, par un si parfait exemple, l'activité passionnée pour le bien, sans laquelle on fait peu de chose lorsque tout se remue si passionnément autour de nous pour le mal,

et la discipline, sans laquelle on ne fait rien de complet ni de durable.

La *vie* d'un tel homme, avec ses péripéties si variées et si émouvantes, ne pouvait pas rester une biographie ordinaire ; aussi c'est à la fois un poëme, un roman et une légende, ou du moins on y trouve à un haut degré ce qui fait le charme le plus élevé de ces diverses formes de composition littéraire.

L'époque à laquelle Lacordaire appartient par sa naissance et ses premières années appelle déjà par elle-même tout l'intérêt du lecteur. C'est au lendemain du plus grand orage religieux, politique et social qui ait sévi sur notre patrie; c'est au milieu des ruines à moitié relevées par un capitaine qui n'aime et n'estime pas assez les hommes pour ne penser qu'à les servir, et qui, trop préoccupé de sa gloire et de son ambition personnelle, s'attache surtout à tirer de ces débris un trône pour lui et des casernes pour ses soldats. Le 12 mai 1802, J.-B.-Henri Lacordaire naît à Recey-sur-Ource, dans cette Bourgogne féconde en esprits généreux, au sein de cette bourgeoisie au profit de laquelle vient de se faire la Révolution. A peine âgé de quatre ans, il voit mourir son père, usé prématurément dans la profession laborieuse de médecin de campagne, et il reste, avec trois jeunes frères, sous la seule protection de sa mère, femme d'un caractère viril et d'une piété simple et forte, qui lui apprend à aimer Dieu et l'élève pour la vertu, jusqu'au jour fatal où il doit passer de l'atmosphère pure et moralisatrice du foyer maternel dans celle d'un de ces colléges où l'on désapprend si vite la piété et la pudeur, et où la présence d'un aumônier n'est guère qu'un stimulant pour l'irréligion, en même temps qu'une enseigne trompeuse pour les familles. Lacordaire a peint lui-même en traits d'une poignante éloquence les persécutions ignobles qui accueillent l'innocence au seuil de la vie publique, cette tyrannie des mauvais élèves qui étend, d'une manière si regrettable et si humiliante, son règne jusque sur les écoles de l'ordre le plus élevé, et qui inspire de bonne heure à toutes les âmes généreuses et droites un trop juste mépris pour cette société où la tête est menée par la queue, où les meilleurs se plient sous le joug des plus méprisés, en devenant ainsi plus méprisables encore, et où les directeurs titulaires exercent en réalité moins de direction que le dernier petit polisson placé sous leur garde illusoire.

Grâce à l'élévation particulière de sa nature, Lacordaire, enfant, parvint à garantir son intégrité morale, mais il perdit sa foi dans ce milieu déplorable. Les lettres fournirent heureusement à sa jeune activité un aliment intermédiaire entre le ciel et la terre, et il termina ses études classiques avec une supériorité sans exemple. Ces brillants succès se continuèrent

à l'école de droit, où il se disposa à reprendre dans le barreau la place de son aïeul maternel. Ses goûts élevés et studieux l'associèrent naturellement à un petit groupe d'étudiants d'élite, pour qui leur titre n'était pas une triste plaisanterie, et qui se préparaient dignement, par de fortes études philosophiques, historiques, juridiques et littéraires, aux plus honorables fonctions. De ce nombre étaient M. Foisset et le député si estimé de la Haute-Saône, M. le marquis d'Andelarre. Au milieu de ces esprits excellents, si Lacordaire ne redevint pas chrétien comme eux, du moins il put se convaincre de l'élévation que communique aux âmes le sentiment religieux; et le scepticisme perdit sur ses lèvres le ton sarcastique qui ne convient qu'aux intelligences étroites et sans cœur. Ce fut à Paris, dans ce grand laboratoire d'idées, d'utopies et de révolutions, que Lacordaire, reçu avocat, alla faire son stage, sous les auspices d'un jurisconsulte et d'un écrivain royaliste bien connu dans son parti, M. Guillemin. En dépit des sentiments très catholiques de son patron et de la société qu'il voyait, il resta, comme à Dijon, libre penseur et révolutionnaire modéré. Les faveurs du trône, rendues en ce moment à l'Eglise, n'étaient nullement de nature à le ramener vers elle. Dieu voulut que sa conversion n'eût absolument rien qui, de près ou de loin, pût ressembler à l'abdication d'une âme faible ou à l'aliénation d'une âme vénale. Il ne revint à la foi qu'après avoir reçu les premières caresses si enivrantes de la gloire, après avoir vu le monde applaudir à ses premiers triomphes, et lorsqu'un changement de front ne pouvait lui promettre que des sacrifices. « Une fois chrétien, dit-il, le monde ne s'évanouit point à mes yeux, il s'agrandit avec moi-même. Au lieu du théâtre vain et passager d'ambitions trompées ou satisfaites, je vis en lui un grand malade qui avait besoin qu'on lui portât secours, et je ne vis plus rien de comparable au bonheur de le servir, sous l'œil de Dieu, avec l'Evangile et la croix de son Fils. »

Telle était la générosité de sa nature, le dévouement en faisait tellement le fond, que, ce rayon de lumière à peine tombé sur son esprit, la parole de Dieu à peine entendue, il quitta tout sans la moindre réserve et même sans la moindre lutte intérieure, pour répondre à l'appel du divin Maître et pour passer du barreau, où il brillait déjà, à l'humble banc des derniers élèves de Saint-Sulpice. Le 12 mai 1824, il fut présenté au séminaire d'Issy par deux de ses nouveaux amis, MM. Gerbet et de Salinis, et accueilli par les supérieurs avec une sorte de défiance qui ne l'humilia ni ne le découragea. Il apportait dans cette maison une bonne volonté sans bornes et sans mesure, mais en même temps une vi-

vacité, une fougue d'esprit qui troubla plus d'une fois les habitudes graves et calmes de ce pieux asile. Plus d'une fois la verve bondissante de sa dialectique alla jusqu'à désarçonner ses vieux maîtres en s'échappant comme un torrent de l'ornière habituelle, au milieu de la stupéfaction générale des professeurs et des élèves. Il s'ensuivit que l'ardent et singulier néophyte dut attendre encore deux ans et demi avant d'être admis aux ordres sacrés. Cette épreuve aurait peut-être découragé une vertu moins pure ; elle ne fit qu'inspirer à Lacordaire la pensée et le désir d'une immolation encore plus complète de lui-même, et le faire hésiter entre les missions étrangères ou la compagnie de Jésus, qui venait de recevoir dans ses rangs un brillant déserteur du parquet de Paris, Gustave de Ravignan. Il finit par demander à M. de Quélen la permission d'entrer au noviciat de Montrouge. L'abbé duc de Rohan s'était vivement épris des dons supérieurs qui brillaient dans le jeune lévite de Dijon ; il se fit auprès de l'archevêque de Paris l'interprète de ses vœux ; mais cette démarche eut un résultat tout différent de celui qu'on en attendait. Elle détermina les directeurs de Saint-Sulpice à laisser tomber enfin les barrières opposées jusque-là à la vocation sacerdotale de Lacordaire. La veille de Noël 1826, il recevait le sous-diaconat, et le 25 septembre suivant, il était prêtre.

C'est en ce moment qu'un des chefs de la société de Saint-Sulpice, M. Boyer, voulut le désigner à son parent, M. Frayssinous, ministre des affaires ecclésiastiques, pour les fonctions d'auditeur de rote à Rome. Mais Lacordaire déclina sans hésiter ces offres de fortune ecclésiastique.

Il se mit à la disposition de l'archevêque de Paris, qui parut d'abord ne pas trop savoir que faire de lui. Enfin, au mois de février 1828, il fut placé comme chapelain dans un couvent de la Visitation, perdu au fond des rues tortueuses qui avoisinent le Jardin des Plantes. Là il avait à catéchiser une trentaine de pensionnaires de douze à dix-huit ans. Mais ce poste si pauvre et si obscur lui offrit deux avantages précieux, celui d'avoir sa mère auprès de lui, et celui de pouvoir consacrer de longues heures à l'étude de la philosophie et des sciences religieuses. Il était déjà tout préoccupé de la pensée de renouveler l'apologétique chrétienne. Au bout d'un an, M. de Quélen joignit à ses fonctions celles de second aumônier du collége Henri IV. Cet emploi semblait particulièrement fait pour lui. Elève interne de l'université, il avait subi ce régime de caserne substitué à la vie de famille, et personne ne savait mieux que lui toute la profondeur de la plaie qu'il avait à guérir. Il a laissé de son dévouement à ses nouvelles fonctions un monument impérissable, dans le mémoire adressé le 6 juillet 1830 à l'administration diocésaine de Paris

sur la situation morale et religieuse des colléges de la capitale, et signé par les neuf aumôniers de ces colléges. Jamais peut-être sa parole ne fut à la fois plus calme et plus émouvante; quarante ans après, on ne peut encore lire ce document sans frissonner, et on voudrait qu'il pût tomber sous les yeux de toutes les mères, pour les éclairer sur des dangers dont plusieurs ne connaissent pas assez l'étendue.

Malgré l'obscurité où se plaisait le génie du grand orateur, son nom et son mérite ne tardèrent pas à percer, et M. Dubois, évêque de New-Yorck, étant venu à Paris au commencement de 1830, pour recruter des prêtres, lui offrit les doubles fonctions de vicaire général et de supérieur de son séminaire.

Lacordaire, en devenant catholique et prêtre, était resté libéral. L'alliance trop intime de l'Eglise et du pouvoir civil, indépendamment des dangers que présente partout et toujours la protection intéressée, capricieuse et souvent menaçante de celui des deux pouvoirs qui a le glaive en main, avait aux yeux de Lacordaire un inconvénient tout particulier et très grave en France, par suite de l'esprit ou du tempérament national tel que nous l'ont fait les révolutions, et il gémissait amèrement de voir l'impopularité qui entourait le trône rejaillir sur l'autel et paralyser d'une manière désastreuse les efforts d'un clergé aussi zélé qu'exemplaire. La situation de l'Eglise aux Etats-Unis, où elle ne jouit que de la liberté commune, lui semblait, malgré d'autres dangers et d'autres inconvénients attachés à cette situation, offrir un champ plus fertile à l'ardeur d'un apôtre tel que lui, et il avait accepté les propositions de l'évêque missionnaire, lorsque la révolution de Juillet vint changer inopinément la face des affaires et l'appeler à d'autres destinées.

Depuis plusieurs années déjà, Lacordaire avait été mis en relation par son ami, M. l'abbé Gerbet, avec un prêtre célèbre qui jouissait alors d'une sorte de dictature sur le monde religieux et principalement sur tout le jeune clergé. Par ses écrits vigoureux et pleins de séve, notamment l'*Essai sur l'indifférence*, M. de Lamennais s'était placé à la tête du catholicisme militant, et tout ce qu'il y avait de jeune, d'ardent et de belliqueux, accourait à lui. Il faisait école, à la façon des grands philosophes de l'antiquité ou du moyen âge; et des hommes tels que les Gerbet, les Salinis, les Rohrbacher, les Blanc, les Boré, les de Hercé, les Guéranger, s'honoraient d'être ses disciples. Le maître professait pour ses idées propres un culte d'une intolérance extrême, d'autant plus choquante qu'il lui arrivait facilement de changer d'idées et de brûler ce qu'il avait adoré la veille. Royaliste exalté, il était devenu l'ennemi des rois, parce que

la royauté n'avait pas suivi tous ses conseils ; et en ce moment il remettait tous les pouvoirs divins et humains entre les mains de la papauté, jusqu'au jour où, le saint-siége le désavouant à son tour, il allait devenir l'ennemi irréconciliable des papes aussi bien que des rois. Un pareil caractère ne pouvait sympathiser avec l'âme vraiment libérale, modérée et évangélique de Lacordaire, et les relations entre ces deux hommes célèbres restèrent très rares et très froides jusqu'après la catastrophe de juillet.

Même après cet événement, Lacordaire persistait à passer en Amérique, et il était revenu en Bourgogne pour faire ses adieux à ses parents et à ses amis d'enfance, lorsqu'il reçut une lettre suppliante de l'abbé Gerbet, qui le pressait de ne point quitter une patrie en proie à de nouvelles épreuves, mais de se joindre à quelques hommes de cœur qui venaient de fonder à Paris un journal religieux et libéral, l'*Avenir*, destiné à tirer l'Eglise de France du mauvais pas où l'avait jetée la solidarité royaliste, et à lui faire une place respectable dans l'ordre de choses nouveau. Lacordaire trouvait ainsi près de lui le poste de dévouement qu'il se disposait à aller chercher bien loin, il y trouvait le moyen de servir à la fois l'Eglise et son pays, qui avait conservé la seconde place dans son cœur; il n'hésita pas à vaincre ses répugnances pour M. de Lamennais, chef de cette nouvelle entreprise, et à se faire journaliste avec lui. Il faut ne rien savoir des choses religieuses de ce siècle, pour ignorer quelle magnifique et perpétuelle explosion d'éloquence fut ce journal, qui réunissait quatre plumes telles que celles de MM. de Lamennais, Gerbet, Lacordaire et Montalembert. Jamais pléiade si brillante ne se rencontrera, selon toute apparence, dans la suite des siècles; et les deux volumes de *Mélanges* dans lesquels on a réuni les principaux articles de cette feuille, resteront un des monuments les plus remarquables de l'éloquence contemporaine.

La lecture des premiers numéros de l'*Avenir* avait enflammé le jeune comte de Montalembert, à peine sorti de l'adolescence, et il s'était empressé de quitter l'Angleterre pour venir partager cette lutte héroïque en faveur du plus auguste et du plus impopulaire de tous les vaincus. Ce fut là que se forma entre Lacordaire et lui cette amitié fraternelle dont les témoignages devaient s'étendre même au delà de leurs tombeaux. L'*Avenir* était une œuvre de guerre, et les duels judiciaires ne messéaient pas à ces hommes, qui se sentaient si supérieurs par l'éloquence à tous les ergoteurs du barreau ou du parquet. Lacordaire n'eut pas moins de trois procès, qu'il soutint vaillamment et avec un succès hors ligne. Mais ce fut le dernier, celui de l'*école libre*, qui jeta le plus vif éclat. Pour obte-

nir la liberté d'enseignement promise par la charte, Lacordaire et Montalembert trouvèrent que le moyen le plus simple était de la prendre; ils se firent donc maîtres d'école sans aucune autorisation. Les priviléges de la pairie, dont le plus jeune des deux accusés hérita sur ces entrefaites, amenèrent devant la chambre haute elle-même le procès des deux instituteurs délinquants, et ce sénat, composé des invalides endormis de deux ou trois régimes, se trouva réveillé par des accents singulièrement nouveaux et étonnants pour lui. On ne cessera jamais d'admirer les plaidoyers des deux orateurs dans ce débat célèbre, et l'on peut dire que leur jeune éloquence promettait déjà tout ce qu'elle tint plus tard.

Malheureusement, M. de Lamennais avait apporté dans la direction de l'*Avenir*, comme dans tout ce qu'il touchait, son esprit exagéré et exclusif. Devenu l'ennemi des pouvoirs civils, il voulut brouiller l'Eglise avec eux, prêcha leur abolition à peu près complète, la suppression de tous les concordats et la liberté illimitée. Sans conquérir à aucun degré les sympathies des démagogues, il s'aliéna ainsi les suffrages de tous les hommes sensés et pratiques du clergé, et, après treize mois de combat, accablés sous le poids des réclamations et des censures épiscopales, les brillants rédacteurs de l'*Avenir* se virent réduits à en appeler à Rome et à solliciter de l'autorité même aux pieds de laquelle ils avaient concentré tous leurs respects et leurs hommages, un jugement sur l'opportunité de leur œuvre et de leurs efforts. Lacordaire fut le premier à réclamer une solution que cet état de lutte intestine, si contraire à son caractère doux et aimant, lui rendait plus nécessaire qu'à personne.

Les *pèlerins de Dieu et de la liberté*, comme se nommaient eux-mêmes Lamennais, Lacordaire et Montalembert, partirent donc pour Rome, au mois de décembre 1831. Ils y furent accueillis avec des dispositions plus inquiètes que favorables. Les insurrections récentes, suscitées dans une partie des Etats du pape par les conspirateurs italiens, n'étaient pas de nature à faire agréer en ce moment par le saint-siége leurs thèses démocratiques et semi-révolutionnaires. Lacordaire fut chargé par ses collaborateurs de rédiger le mémoire destiné à mettre sous les yeux du saint-père les circonstances qui avaient donné lieu à la création de l'*Avenir* et de l'*agence pour la liberté religieuse,* annexée à ce journal, les principes qui avaient présidé à ces deux institutions et les oppositions qu'elles avaient rencontrées. Le pape était prié de déclarer s'il agréait ou improuvait les travaux des trois pèlerins et de leurs amis. Il paraît certain que Grégoire XVI lut le mémoire et même qu'il le relut plusieurs jours de suite. La cour de Rome ne pouvait évidemment donner son approbation

à toutes les thèses de l'*Avenir;* mais il lui répugnait de frapper d'une censure publique d'aussi zélés défenseurs de la religion et du saint-siége. Le 25 février 1832, le cardinal Pacca, doyen du sacré collége, leur écrivit que le souverain pontife, tout en rendant justice à leurs intentions et à leurs talents, avait vu avec mécontentement qu'ils eussent remué des controverses au moins dangereuses; que leurs doctrines seraient examinées; mais que, cet examen pouvant être long, le pape les engageait à quitter Rome, dès qu'ils le voudraient, pour retourner dans leur pays, où il leur ferait savoir ce qu'il aurait décidé.

La lettre fut remise à Lacordaire, qui la porta immédiatement à M. de Lamennais. Celui-ci la lut froidement et déclara qu'il resterait à Rome pour y attendre la décision promise. Cette résolution suspecte désola Lacordaire, et il crut se devoir à lui-même de ne pas accepter la solidarité de ce qu'il estimait une grande faute. Le 13 mars, Lamennais, Lacordaire et Montalembert, présentés par le cardinal de Rohan, furent reçus en audience particulière par le pape; mais il était convenu à l'avance qu'il n'y serait nullement question de l'*Avenir.* L'accueil du saint-père fut d'une bonté parfaite. Le surlendemain, Lacordaire partait seul pour la France, « avec les plus tristes pressentiments et les plus tristes adieux. »

Au moment où il rentrait à Paris, il y trouva installé depuis peu un hôte redoutable, le choléra, et il fut heureux de prodiguer aux pestiférés un dévouement qui, au moins, était à l'abri de toute chance d'erreur ou de contradiction domestique. L'hospice Necker et un hôpital temporaire établi aux Greniers d'abondance furent successivement le théâtre de son zèle sacerdotal. Chose triste à dire, en ce moment même, le clergé était encore tellement odieux au peuple de Paris, que ce n'était qu'au prix d'incroyables avanies que Lacordaire et ses émules en dévouement pouvaient approcher des malades.

Cependant M. de Lamennais et son plus jeune disciple durent à leur tour quitter Rome, et ils annoncèrent, avec leur retour, l'intention de reprendre la publication de l'*Avenir*, à défaut de réponse de la part du souverain pontife. Lacordaire, pour se soustraire, sans blesser ses amis, à une collaboration qu'il ne voulait recommencer à aucun prix, ne trouva point d'autre moyen que de se sauver en Allemagne. Mais ses deux amis, s'y étant rendus eux-mêmes, vinrent le surprendre à Munich. C'est là que les atteignit l'encyclique pontificale du 15 août 1832, où, tout en condamnant les doctrines de M. de Lamennais pour ce qu'elles avaient de contraire à la saine théologie, le saint-père avait évité de nommer,

même de la façon la plus indirecte, aucun des rédacteurs de l'*Avenir*.

Lacordaire se soumit dès cet instant sans aucune réserve; mais il n'en fut pas de même du maître et des autres disciples, et, le 11 décembre 1832, Lacordaire navré quitta le manoir de la Chênaie, cénacle de l'école lamennaisienne, pour n'y plus rentrer. Il vint humblement se remettre à la disposition de l'archevêque de Paris, qui le reçut à bras ouverts et le rendit à sa modeste cellule de chapelain de la Visitation. Ce fut à cette époque que M. de Montalembert le mit en rapport avec une femme d'un esprit très distingué, d'un jugement profond et d'une grande piété, M[me] Swetchine, qui allait devenir pour lui une seconde mère au moment où il devait perdre la sienne, et qui ne cessa plus d'être pour lui, comme pour tous les catholiques les plus notables de Paris, une conseillère très utile et très dévouée. Cette dame était alors âgée de plus de cinquante ans; elle était la protectrice également généreuse de tous les prêtres, moines ou laïques voués à la restauration ou à la glorification de l'Eglise, et si un écrivain plus ou moins ecclésiastique, M. Ulysse Maynard, a osé s'attaquer à son honneur dans un article méchamment reproduit par l'*Univers*, ces inconcevables attaques n'ont pu que retomber sur leurs auteurs, aux yeux de quiconqne a connu cette femme respectable et sa société, assurément la meilleure et la plus estimée de Paris. Nous en prenons à témoin le collaborateur et l'ami des insulteurs, le révérendissime abbé de Solesmes.

Lorsque la révolte de Lamennais contre l'Eglise eut éclaté par la publication du célèbre pamphlet des *Paroles d'un croyant*, Lacordaire crut devoir accentuer, de son côté, sa rupture définitive avec le malheureux penseur qui, en philosophie, n'avait jamais été son maître. Le 29 mai 1834 il donna au public les *Considérations sur le système philosophique de M. de Lamennais*, qu'il avait composées déjà depuis quelque temps, mais qu'il avait résolu de laisser plusieurs années dans l'ombre, par égard pour le grand naufragé.

Rendu à la solitude, Lacordaire recommença à se préparer à la prédication par de nouvelles études. Quelques sermons prononcés par lui au collége Stanislas obtinrent un tel succès auprès de la jeunesse, que M. l'abbé Buquet, alors préfet des études dans cet établissement, et aujourd'hui évêque de Parium, vint proposer à Lacordaire de donner, dans la chapelle du collége, une suite de conférences religieuses. Lacordaire accepta sans hésiter, et la première des conférences eut lieu le dimanche 19 janvier 1834. A la troisième, il fallut renvoyer la plus grande partie des élèves pour faire place aux étrangers qui y accouraient en

foule. Un jour, on vit réunis à la fois dans l'auditoire, MM. de Chateaubriand, Berryer, Lamartine, Odilon Barrot et Victor Hugo. Lacordaire improvisait, et dès lors il renonça à rien prononcer d'écrit. Sa parole était spontanée, soudaine, palpitante, et émouvait au delà de toute idée. Mais enfin la parole improvisée a ses périls, et il arrivait parfois à l'orateur de donner à la vérité une teinte quelque peu paradoxale. Aussi, la contradiction ne se fit pas attendre, et il se vit bientôt dénoncé en même temps au Vatican, à l'archevêché et à la police. Ce fut la police qui montra le plus d'exigence, et, sur le désir manifesté par le gouvernement, l'orateur dut prendre congé de son auditoire le 13 avril. Les conférences de Stanislas avaient duré trois mois. Ce n'était qu'une expérience, mais elle était décisive.

Cependant, près d'une année s'écoula avant que Lacordaire pût remonter dans la chaire. L'autorité diocésaine elle-même avait fini par s'effrayer de ces improvisations si étonnantes et si éloignées des formes traditionnelles de la chaire, sur des sujets extrêmement délicats et où l'orthodoxie ne cessait de côtoyer des abîmes. Lacordaire commençait même à désespérer de pouvoir répandre jamais les torrents d'éloquence qu'il sentait bouillonner en lui, lorsque, dans une visite qu'il fit à M. de Quélen, au commencement de 1835, l'archevêque lui dit brusquement : « J'ai dessein de vous confier la chaire de Notre-Dame ; l'accepteriez-vous? » Cette ouverture, loin d'enivrer le prédicateur, lui causa un mouvement d'effroi, à la pensée d'affronter une assemblée de plusieurs milliers d'auditeurs, et en même temps l'auditoire dont le goût était le plus délicat et le plus difficile à satisfaire. Il demanda vingt-quatre heures pour réfléchir. Son acceptation résolue, la condition d'écrire préalablement ses conférences en entier ne fut plus exigée, mais il dut en soumettre le canevas à l'un des vicaires généraux du diocèse, à son choix. Le conférencier désigna M. Affre.

La prédication de Lacordaire à Notre-Dame, en 1835, eut la portée d'un événement considérable. La vieille cathédrale, trop longtemps solitaire et déserte, vit accourir dans ses vastes nefs des milliers d'hommes appartenant aux classes les plus élevées et les plus éclairées, à l'élite du monde, de la politique, des lettres, des sciences et des beaux-arts. Le vieil archevêque en fut si enchanté que, le 26 avril, à l'issue de la dernière conférence, il envoya au jeune prédicateur le brevet de chanoine honoraire. L'année suivante, Lacordaire fournit une nouvelle station à Notre-Dame avec un succès toujours croissant ; mais, à la fin de cette seconde campagne, il éprouva le besoin de se retremper dans le silence et

l'étude; et pour s'inspirer aux sources mêmes de l'orthodoxie, il résolut de passer à Rome le temps de sa retraite. Il y arriva déjà précédé par les dénonciations d'un vicaire général de Lyon, mais n'en fut pas moins bien accueilli par le saint-père. M. de Lamennais ayant mis, à cette époque, le dernier sceau à son apostasie par son livre des *Affaires de Rome*, où la conduite du saint-siége était indignement calomniée, Lacordaire offrit de répondre à ce pamphlet en mettant au jour la vérité, qu'il connaissait mieux que personne. Grégoire XVI répondit qu'il aurait pour agréable tout ce que le zèle de Lacordaire lui inspirerait pour la défense et l'honneur du saint-siége, mais qu'il était préférable, s'il publiait quelque chose, que les libelles et le nom même de Lamennais fussent tenus tout à fait en dehors. Lacordaire s'empressa de déférer au vœu du pape, en composant son admirable *Lettre sur le saint-siége*, dont il soumit le manuscrit au gouvernement pontifical, et où l'on ne trouva à retrancher qu'une ligne et demie. Parfaitement tranquille de ce côté, Lacordaire, qui voulait publier son ouvrage à Paris, comme toutes les circonstances le commandaient, s'empressa, avant de le livrer à l'impression, de le transmettre à M. de Quélen, par une juste déférence pour ce prélat. Mais de ce côté devait s'élever un obstacle tout à fait inattendu. Le prélat, inquiet et mécontent des attaques dirigées contre les opinions gallicanes dans le nouvel écrit de l'orateur, exigea qu'il donnât carte blanche pour opérer toutes les suppressions qui seraient jugées nécessaires, et même pour ajourner la publication de cet ouvrage à un temps plus opportun. Il s'ensuivit une correspondance assez vive, et Lacordaire, se voyant tombé à peu près complétement dans la disgrâce de son archevêque, résolut de renoncer au diocèse de Paris et d'accepter une chapellenie à Rome dans l'église de Saint-Louis-des-Français. Il se proposait d'y utiliser les immenses matériaux amassés pour ses conférences, en publiant des livres, ce qui le mettrait à l'abri de toutes les tracasseries suscitées par ses improvisations. Grégoire XVI approuva sa conduite. Les amis de M. de Quélen et les siens essayèrent vainement, par leurs affectueuses instances, de le faire revenir sur sa détermination. Cette vie de luttes et de contradictions incessantes, cet odieux travail d'araignée auquel se plaisaient déjà, contre lui, de malveillantes coteries, lui avaient inspiré un profond dégoût, et il avait fini par éprouver pour Paris un éloignement intérieur inimaginable.

Mais Paris n'était pas la France entière, et Lacordaire s'était acquis, parmi les prêtres les plus distingués de tous les diocèses, des admirateurs qui ne purent supporter l'idée de voir son immense talent oratoire perdu pour sa patrie. M. Donnet le réclama pour Bordeaux, M. Chalandon pour

Metz, M. Jordan, curé de Saint-Bonaventure à Lyon, pour son église. Lacordaire, cédant à ces affectueuses instances, se disposait à aller prêcher une station à Metz, lorsque le choléra sévit à Rome. Ce fut pour Lacordaire un motif héroïque d'y rester. Il se mit à la disposition du clergé romain pour assister les mourants, et ce fut lui qui reçut le dernier soupir du prêtre français Sigalon.

Les ravages de l'épidémie ayant cessé, Lacordaire se rendit à Metz, où ses conférences excitèrent l'enthousiasme le plus vif et le plus universel. Ce ne fut pas le seul bien qu'il accomplit à cette époque, et le voisinage de la ville de Strasbourg lui permit de contribuer très heureusement à la pacification entre l'autorité religieuse et le groupe d'hommes distingués que le talent et l'ascendant de M. Bautain avaient conquis à la foi et au sacerdoce, les Bonnechose, les Gratry, les Ratisbonne, les Karl, les Regny, les Reinach, les Lewel et les Goschler. Il aida M. Bautain et ses disciples à sortir d'une impasse où ils s'usaient en stériles efforts, mais ce fut à son propre détriment, et la chaire de la cathédrale de Strasbourg, qui lui avait été offerte avant sa visite à M. Bautain, lui fut dès lors fermée.

Ces nouvelles contradictions attristèrent ce dévouement généreux, dont les élans les plus purs étaient presque toujours accusés comme des délits; mais, loin de le décourager, elles le jetèrent dans un abîme de dévouement encore plus profond. Il voulut se dépouiller encore davantage de lui-même, de cette personnalité qui semblait quelquefois un embarras pour le bien, sortir de cet isolement individuel qui faisait de l'œuvre et de l'ouvrier le jouet de tous les vents contraires, et devenir un simple membre, humble et soumis, d'une de ces familles cénobitiques où la conduite regagne au centuple en sécurité ce qu'elle peut perdre en initiative, où l'âme trouve toutes les douceurs d'une famille spirituelle, et où le semeur évangélique ne termine sa carrière d'un jour qu'en laissant des frères plus jeunes ou des fils pour continuer son sillon. Depuis longtemps déjà la pensée de s'affilier à un ordre consacré à la prédication était entrée dans l'esprit de Lacordaire. Il avait à choisir entre la compagnie de Jésus et la famille dominicaine. Il crut qu'il ferait plus de bien en entrant dans cette dernière, et l'expulsion complète dont elle était restée frappée en France depuis la Révolution ne fut qu'un stimulant de plus pour le courage de l'ouvrier apostolique. Il sourit à l'espoir de rendre à la France un ordre qui y avait pris naissance et avait donné à l'Eglise une foule de saints et de grands hommes. C'est à l'abbaye de Solesmes et pendant l'été de 1838 que Lacordaire arrêta définitivement sa résolution. Il re-

partit pour Rome, où son projet de restauration dominicaine fut accueilli de la manière la plus favorable. Un couvent spécial y fut même mis à la disposition de Lacordaire et des jeunes Français qu'il pourrait conquérir à son projet. Ayant ainsi assuré les bases de son établissement, il repartit pour recruter dans sa patrie la nouvelle colonie de religieux. Mais les traverses qui ne devaient pas lui laisser un seul jour de paix dans toute son existence l'assaillirent de nouveau. Le gouvernement et une partie de l'épiscopat français ne virent dans le plan de Lacordaire qu'un moyen de créer un refuge et une citadelle aux partisans secrets de Lamennais. Le pieux restaurateur se vit donc forcé d'exposer nettement ses vues, et il le fit dans le beau *Mémoire pour le rétablissement en France des frères prêcheurs*, qui lui attira aussitôt plusieurs jeunes gens d'élite, Réquédat, l'architecte Piel, le peintre Besson, tous les trois ramenés au catholicisme en passant par l'école spiritualiste du docteur Buchez, l'abbé Jandel, aujourd'hui supérieur général de l'ordre de Saint-Dominique, et Hernsheim, l'un des élèves les plus brillants de l'école normale. Mais pendant que Lacordaire luttait contre les dispositions hostiles à Paris et quittait cette ville pour se rendre à Rome avec ses deux premières recrues, un autre orage s'était formé contre lui dans la capitale même du monde chrétien, par suite des craintes politiques du moment, et les supérieurs de l'ordre de Saint-Dominique avaient eux-mêmes résolu de lui refuser pour le moment tout concours au rétablissement de leur ordre en France. Lacordaire ne fut ni dépité ni découragé par cette nouvelle traverse ; il se confia au temps pour faire tomber les préventions, transigea avec les exigences contraires, et s'il ne renonça pas sans regret à la promesse qui lui avait été faite d'un couvent spécial, à Rome, pour le noviciat français, il n'en prit pas moins joyeusement, avec ses deux premiers compagnons, le chemin de la Quercia, près de Viterbe, où ils devaient faire leur noviciat, et où ils entrèrent le 11 avril 1839.

L'orateur déjà célèbre ne voulut admettre en sa faveur aucune dérogation à la longueur ou à la durée des épreuves imposées à tous les aspirants. Il se soumit à toutes les œuvres serviles qui sont leur partage, et cacha soigneusement tous les rayons de sa gloire. Quand il eut achevé son temps de probation, il résista aux désirs impatients du dedans et du dehors qui le rappelaient en France, et résolut de passer encore trois ans en Italie, dans l'ombre et l'étude, pour se pénétrer plus profondément de l'esprit de son ordre, voulant devenir un religieux consommé avant d'affronter le rôle de restaurateur. Il obtint d'être placé au couvent de Sainte-Sabine à Rome, avec les deux autres dominicains français, et d'y

recevoir leurs jeunes compatriotes qui s'étaient engagés à marcher sur leurs traces. A peine arrivé à Rome, au printemps de 1840, Lacordaire fut supplié de prêcher à Saint-Louis, le jour de Pâques. Il y consentit à contre-cœur, et fit un discours admirable, qui fut entendu par toute l'élite de la société romaine et étrangère, mais qui devint pour lui une nouvelle source de jugements contradictoires. Le comte de Spaur, ministre de Bavière, s'écria que ce n'était pas prêcher la résurrection, mais l'insurrection. Les dignitaires ecclésiastiques présents dans l'assemblée protestèrent, de leur côté, qu'il était impossible de signaler dans ce sermon une seule proposition répréhensible.

C'est à Sainte-Sabine que Lacordaire mit la dernière main à sa *Vie de saint Dominique*, tout entière écrite à la Quercia, et publiée à Paris à la fin de 1840. Ce livre, comme la *Sainte Elisabeth* de M. de Montalembert, était destiné à opérer la plus heureuse révolution dans la manière d'écrire l'histoire des saints, et il a servi de modèle à une foule de beaux ouvrages qui font le plus grand honneur à notre littérature et à la religion.

Après avoir installé ses nouvelles recrues à Sainte-Sabine, le P. Lacordaire retourna à Paris pour en chercher d'autres, et commencer à préparer une place à sa jeune famille dominicaine sur ce sol français où les livrées du dévouement monastique étaient encore proscrites. Cédant aux instances de ses amis, il prononça, le 14 février 1841, à Notre-Dame, en faveur des pauvres secourus par la société de Saint-Vincent de Paul, le discours sur la *vocation religieuse de la nation française*, qui eut tant de retentissement, non-seulement parce que l'orateur ne craignit pas d'arborer le froc proscrit par les lois, devant un auditoire où l'on comptait des ministres passés, présents et futurs, tels que MM. de Chateaubriand, Molé, Guizot et Lamartine, mais parce que son génie brilla dans tout l'éclat de sa maturité.

Ses affaires terminées en France, Lacordaire s'empressa de retourner à Rome, tomba dangereusement malade en route, et, muni de l'autorisation de ses supérieurs, quitta le couvent de Sainte-Sabine avec les religieux et les novices français, pour se retirer dans le cloître de Saint-Clément, qu'ils avaient acheté et restauré à leurs frais, et qui fut constitué en leur faveur en noviciat français. Mais le dévouement de tous ces jeunes gens ne fut pas laissé longtemps en paix. Un vieux ministre autrichien, dont le talent surfait ne consistait guère qu'à cacher la décomposition d'un grand empire, M. de Metternich, vit dans cette paisible réunion d'une dizaine de jeunes moines, un danger imminent pour l'ordre public européen, et, ensuite de la pression exercée par ce diplomate sur le gou-

vernement pontifical, les novices dominicains français furent non-seulement éloignés de Rome, mais encore dispersés dans deux couvents du Piémont et de l'Italie centrale. Le maître et les disciples, ainsi séparés par le coup le plus violent et le plus inattendu, montrèrent tous l'héroïque résignation des saints, et, après s'être embrassés en pleurant, ils prirent chacun le chemin que la Providence leur assignait. Le 5 mai 1841, défense fut faite, à Rome, à Lacordaire d'exercer désormais aucune direction sur ses compagnons.

Cette épreuve n'était pas la seule qui mît en ce moment à la torture le cœur généreux de l'orateur dominicain. Les chambres françaises retentissaient de cris de fureur contre les moines; le gouvernement était sommé de faire arrêter le premier qui oserait montrer son froc dans la chaire ou dans la rue. Les députés de la Gironde, où Lacordaire devait prêcher sa première station, avaient réuni tous leurs efforts pour y mettre obstacle, et M. de Montalembert lui-même se voyait réduit à supplier son ami de reculer indéfiniment son retour en France.

Enfin, une troisième épreuve, plus douloureuse encore que les autres, achevait d'accabler ce grand cœur. Il voyait ses premiers et ses plus chers disciples descendre prématurément dans la tombe, et chacun de ses pas dans cette carrière si orageuse était marqué par un tombeau. Après Réquédat, il vit partir Piel, puis Hernsheim. Son courage se retrempant au milieu de toutes ces amertumes, il n'hésita pas, malgré les plus sinistres présages, à se rendre à Bordeaux, et il y prêcha depuis le mois de novembre 1841 jusqu'au 28 mars 1842, avec un succès qui dépassa toutes les espérances. L'opposition, d'abord si menaçante, se dissipa bientôt devant cette nature si sympathique ; et, à peu d'exceptions près, il gagna tous les cœurs. Ce fut là qu'il connut M. Auguste Nicolas, dont il encouragea de toutes ses forces les utiles travaux, et c'est sous son patronage que fut publié l'un des meilleurs livres de ce temps, les *Etudes philosophiques sur le christianisme*.

Lacordaire alla passer l'été suivant dans le couvent piémontais de Bosco, au milieu de ses frères, cultivant avec eux les légumes de leur jardin. Le 27 novembre suivant il ouvrit à Nancy la station de l'Avent. Partout où il se présentait, il faisait la conquête de tout ce qu'il y avait de cœurs généreux et d'esprits élevés. Un jeune homme du monde le plus brillant, M. de Saint-Beaussant, lui donna à la fois sa personne et sa maison pour y fonder un couvent, et le P. Lacordaire consacra l'été suivant à organiser ce premier monastère dominicain français.

Cependant, à M. de Quélen avait succédé, sur le siége archiépiscopal

de Paris, un prélat qui était loin de partager toutes les idées de Lacordaire, mais qui avait toujours eu la plus haute estime pour son caractère et son talent. Malgré une certaine timidité, plus apparente que réelle, M. Affre ne reculait jamais devant une bonne œuvre à faire ou un devoir à accomplir. En dépit de ses craintes et de celles de bien d'autres, il appela le P. Lacordaire à prêcher dans la chaire de Notre-Dame la station de l'Avent de 1843. L'orateur s'engagea même pour cinq Avents successifs, ce temps devant lui suffire pour achever l'exposition de la foi catholique.

Au moment où Lacordaire allait reparaître avec son nouveau costume au milieu des grandes assemblées de Notre-Dame, le roi Louis-Philippe, effrayé, manda l'archevêque de Paris, et pendant une heure, en présence de la reine, le pressa d'empêcher ces prédications, qui à divers titres agitaient tous les esprits. M. Affre répondit avec fermeté qu'il avait appelé lui-même l'orateur, qu'il ne pourrait lui retirer sa parole sans se déshonorer aux yeux de son diocèse et de toute la France: « Eh bien! lui répondit le roi, s'il arrive un malheur, Monsieur l'archevêque, sachez que vous n'aurez ni un soldat ni un garde national pour vous protéger. »

Malgré le danger, Lacordaire avait résolu de ne reparaître dans la chaire de Notre-Dame qu'avec son habit monastique; il fallut un ordre positif de ses chefs pour l'obliger à se couvrir momentanément de son manteau de chanoine. Dès son début, il déploya une adresse, une grâce, une éloquence, qui firent tomber les dispositions les plus haineuses. Cette station se termina le 21 janvier 1844. Lacordaire l'appelait la plus périlleuse et la plus décisive de ses campagnes.

Il prêcha le carême suivant à Grenoble, et y couronna ses travaux apostoliques par la fondation du monastère de Chalais, dans une solitude des Alpes, près de la Grande-Chartreuse. De retour dans sa maison de Nancy, il prononça l'oraison funèbre de M. Forbin-Janson, œuvre extrêmement délicate et difficile à cause des passions adverses, et prépara la publication du premier volume de ses conférences. L'Avent suivant le ramena à Paris, où il reprit le cours de son enseignement sans la moindre opposition. Il prêcha le Carême de 1845 dans la cathédrale de Lyon, et ne voulut pas quitter cette contrée sans aller faire visite au saint curé d'Ars. Leur conférence fut aussi élevée et émouvante qu'elle devait l'être entre deux hommes également dévorés de zèle pour le règne de Dieu et le salut des âmes. Lacordaire se rendit de là à Paris, où il venait de déposer, rue Honoré-Chevalier, dans une maison étroite et modeste, le premier germe d'une communauté qui fut transplantée, en 1849, dans la célèbre maison des Carmes.

Pendant les deux années suivantes, l'apostolat de Lacordaire fut partagé entre Paris, Strasbourg, Liége et Toulon. Nancy entendit son oraison funèbre du général Drouot, le morceau le plus achevé qu'il nous ait laissé.

La révolution si inattendue de 1848 montra quel progrès avait fait l'esprit public à l'égard de la liberté religieuse, et tout ce que la religion avait gagné à n'être pas trop intimement associée au gouvernement. Le 10 février, Lacordaire prononçait, à Notre-Dame, l'oraison funèbre d'O'Connell. Le 24 du même mois, la république fut proclamée, et trois jours après, au centre de Paris encore tout dépavé pour les barricades, le chef et le restaurateur des dominicains français ouvrit la station quadragésimale avec plus de calme et de sécurité qu'il n'en avait jamais trouvé sous la monarchie. Bientôt après, sept ou huit départements inscrivirent Lacordaire au nombre de leurs candidats à l'assemblée constituante, sans que nulle part il eût sollicité les suffrages. A Paris, malgré les efforts de la démagogie, il n'obtint pas moins de 62,000 voix. Elu à Marseille, où il ne savait pas même que sa candidature était posée, il céda aux instances de ses amis, et, avec l'approbation formelle de son supérieur général, il accepta le mandat législatif. Malgré tous les avis contraires, il voulut absolument paraître en froc à l'assemblée constituante. L'épreuve couronna son audace, et, à dater de ce jour, le port du costume religieux fut libre de fait. Lacordaire siégea au côté gauche, non loin de son ancien maître, M. de Lamennais, et beaucoup plus loin de son autre ami et collaborateur de l'*Avenir*, M. de Montalembert, devenu député du Doubs. Il ne monta que deux fois à la tribune, et, fidèle à l'esprit de conciliation qu'il portait partout, le 9 mai il appuya les efforts de Lamartine pour qu'on laissât dans le gouvernement une place au parti représenté par M. Ledru-Rollin.

Six jours après, Lacordaire était à l'assemblée quand la salle des séances fut violée par une cohue vomie par les clubs. « Nous demeurâmes trois heures, dit-il lui-même, sans défense contre l'opprobre d'un spectacle où le péril peut-être n'était pas grand, mais où l'honneur eut d'autant plus à souffrir. Ce qu'est la personne du prince dans une monarchie, l'assemblée nationale l'est dans une république. Or le peuple (si c'était le peuple) outragea, le 15 mai, ses représentants, sans autre but que de leur faire entendre qu'ils étaient à sa merci. Il n'avait pas coiffé l'assemblée d'un bonnet rouge, comme au 20 juin la tête sacrée de Louis XVI, mais il lui avait ôté sa couronne, et il s'était ôté à lui-même sa propre dignité. Pendant ces longues heures, je n'eus qu'une seule pensée, qui

se reproduisait à toute minute sous cette forme monotone et implacable : *La république est perdue !* »

Le 15 mai fut pour Lacordaire une révélation. Son parti fut bientôt pris. Le 17 mai, il se démit des fonctions de représentant du peuple, en sacrifiant une large part de sa popularité, pour ne plus s'attacher désormais qu'à ce qui demeure éternellement. Cette retraite ne tarda pas à être suivie d'une autre. Dès les premiers jours de la révolution, la fondation d'un journal plus libéral et plus populaire que l'*Univers* avait paru nécessaire pour la défense des intérêts religieux. M. l'abbé Maret, Frédéric Ozanam et d'autres catholiques notables avaient supplié l'orateur de Notre-Dame d'accepter la direction de ce nouveau journal. Il s'était rendu à leurs prières et avait donné jusqu'au 15 mai un concours assez actif à la rédaction de l'*Ere nouvelle*. A dater de ce jour néfaste, il se retira peu à peu, mais sans bruit et sans éclat, pour ne pas affliger les amis qu'il laissait engagés dans cette entreprise. Cependant, durant les terribles journées de juin, il fut plus exact que jamais dans les bureaux du journal, et il y publia les pages les plus saisissantes sur le dévouement et le meurtre de l'archevêque de Paris, son protecteur et son ami.

Faisant, quelques mois après, son examen de conscience sur cette orageuse campagne politique de 1848, il écrivait : « En me jetant dans ce feu, je me suis bien un peu brûlé ; mais si je m'étais abstenu tout à fait, c'eût été une prudence voisine de l'égoïsme. » Il n'en continua pas moins à soutenir de ses vœux la république modérée ; après l'achèvement de la constitution, il vota ostensiblement pour la présidence du général Cavaignac.

Après avoir visité, dans l'automne de 1848, ses religieux de Nancy et de Chalais, il vint prêcher à Dijon, depuis le 3 décembre jusqu'au 28 janvier suivant. Cette station, la dernière qu'il donna en province, lui valut le monastère de Flavigny, à la fondation duquel les catholiques de Dijon contribuèrent généreusement.

Le 25 février 1849, Lacordaire reprit le cours de ses conférences à Notre-Dame, sous la présidence de M. Sibour, prélat avec lequel il se trouvait en parfaite communion de vues et de sentiments, et qui lui offrit dans la maison des Carmes un asile plus convenable pour sa communauté naissante de Paris. Le grand orateur semblait plus tranquille que jamais, lorsqu'un délateur officieux, comme le faux zèle n'avait pas cessé d'en susciter autour de lui, vint encore une fois l'abreuver d'amertume et de dégoût. Le 22 avril, Lacordaire prononçait au *Cercle catholique* de Paris une improvisation sur le passé, le présent et l'avenir du parti catholique

en France. Parmi les auditeurs se trouvait un abbé Jules Morel, prêtre excentrique qui avait été un lamennaisien outré, et qui maintenant accuse M. Louis Veuillot lui-même d'être trop modéré et trop libéral. Malgré les vieilles relations qui unissaient ce prêtre à Lacordaire, il publia dans l'*Univers* une longue lettre où, révélant à son de trompe ce qui s'était passé à huis clos au *Cercle catholique*, il reprochait à Lacordaire d'avoir mal parlé de l'inquisition. L'accusé invoqua en vain, comme n'ayant pas cessé d'être l'expression de ses sentiments, ce qu'il avait écrit sur ce sujet avec la pleine approbation ecclésiastique. L'*Univers* avait trouvé là une de ces discussions irritantes qui remuent agréablement, à ce qu'il paraît, la bile d'une partie de ses abonnés, et l'autorité de l'archevêque de Paris fut impuissante à y mettre un terme. L'écho en retentit jusqu'à Rome; bientôt on n'y vit plus dans le P. Lacordaire qu'un révolutionnaire relaps; l'érection d'une province dominicaine en France fut ajournée, et Lacordaire fut mis à peu près en demeure d'envoyer un désaveu des opinions qui lui étaient prêtées. Sa patience d'apôtre fut mise un instant à bout par cet odieux système de persécutions domestiques. Il écrivit à M. Sibour : « J'abdique un ministère que je ne puis plus exercer qu'au milieu d'outrages systématiques venus de ceux-là mêmes dont je partage et dont je prêche la foi... Mieux vaut se sacrifier à la paix que de défendre sa renommée dans une guerre fratricide. Des travaux plus humbles, peut-être plus solides, ne rendront pas inutile à la religion ce que la Providence me réserve d'années. » Mais Lacordaire n'était plus seul, il avait une famille spirituelle qu'il n'entendait pas sacrifier avec lui. Il résolut d'aller droit au père commun des fidèles. A peine arrivé à Rome, le 11 septembre, il lui écrivit une lettre pleine de respect, de modestie et de franchise, qu'il finissait en se mettant tout entier aux ordres et à la disposition du saint-siége. Cette démarche eut le plus heureux effet. Les préventions se dissipèrent encore une fois; trois jours après, la province dominicaine de France était érigée et le P. Lacordaire nommé provincial avec approbation du souverain pontife. Toutefois, avant de quitter Rome, Lacordaire dut, pour rassurer complétement la congrégation des évêques et réguliers, faire une nouvelle déclaration explicite de ses sentiments, 1° sur la puissance coërcitive de l'Eglise; 2° sur l'origine de la souveraineté; 3° sur le domaine temporel des papes. Il le fit d'une manière qui fut jugée très satisfaisante, et le lendemain il fut reçu, avec une bonté toute paternelle, en audience de congé par le saint-père. Désormais tous les nuages étaient dissipés, sa position comme religieux était plus assurée que jamais, et il n'hésita plus à remonter dans la chaire de Notre-Dame. Il y reparut le 9 mars 1851,

plein d'élan et de confiance. Il allait poser le couronnement de son enseignement dogmatique. Il avait alors quarante-neuf ans. Il fut aussi neuf, aussi vif, aussi éloquent que jamais. Toutefois, il ne put désarmer les hostilités acharnées auxquelles il était en butte. On l'accusa encore de soulever les pauvres contre les riches, on se scandalisa de sa doctrine sur le nombre des élus, et les échos de ces clameurs retentirent de nouveau à Rome, où néanmoins la conférence incriminée ne fut pas censurée. L'agence générale de dénonciations qui fonctionnait à Paris, et qui ne paraît pas avoir renoncé à son pieux commerce, se rejeta d'un autre côté. On accusa ce moine qui martyrisait sa chair d'une façon si sanglante, mais sans faire, comme ses détracteurs, un étalage perpétuel de ses sacrifices, d'être un *sybarite*. Ces choses-là étaient mandées à Rome, sans doute avec les gémissements, les airs contraints, les atténuations charitables, qui en sont l'accompagnement ordinaire, et elles osaient aller jusqu'à Pie IX. Pendant ce temps-là, l'accusé faisait au magnifique auditoire qu'il avait créé, et qui lui était resté fidèle jusqu'au bout, de touchants et solennels adieux. En effet, il ne devait plus jamais remonter dans la chaire de Notre Dame.

Le 2 décembre de la même année, en une nuit, le gouvernement de la France fut changé. La nation apprit, par le télégraphe, qu'elle avait un maître. Lacordaire, toujours partisan de la liberté, malgré tout ce qu'il avait souffert pour elle, fut profondément affligé pour son pays de le voir aux prises avec la cruelle alternative de l'anarchie ou du despotisme. Lui qui estimait qu'on pouvait tout au plus subir avec résignation ce qui avait été accompli, il fut humilié au dernier point de voir une partie du clergé et de la presse religieuse acclamer avec enthousiasme l'ordre nouveau, et bafouer les garanties constitutionnelles dont on devait si cruellement ressentir l'absence au moment de la guerre d'Italie. Quant à lui, il persistait à croire que la liberté de la foi ne peut pas exister plus de quelques jours sans la liberté politique; et, pour parer au double danger de plier lui-même ou de compromettre la restauration dominicaine, quoique toutes ses conférences de 1852 fussent déjà préparées par de profondes études, il s'exila spontanément de la chaire, à cinquante ans, dans la plénitude de sa force et de sa gloire. « Je ne puis, disait-il, demeurer aux prises avec des passions inépuisables, et la retraite est un bouclier dont j'ai acquis le droit de me couvrir.... Demeuré à une place trop visible, je prêterai toujours le flanc aux attaques de mes ennemis par la naïveté de mes impressions et la hardiesse de mes discours. La nature même de mon auditoire, composé de jeunes gens, entraîne la mienne; je me rajeunis sans cesse au feu de leur contact, et, toute préparation arrêtée m'étant

impossible, je ne puis jamais répondre de m'asservir à une prudence qui me glacerait. »

Dès lors, il se voua tout entier aux intérêts de l'ordre dont il était comme le second fondateur en France, et il reçut du supérieur général la commission de visiter les monastères dominicains de Belgique, de Hollande, d'Angleterre et d'Irlande.

L'archevêque de Paris, M. Sibour, n'ayant pu, malgré toutes ses instances, obtenir de Lacordaire qu'il reprît ses conférences à Notre-Dame, lui demanda, comme une œuvre de charité urgente, de vouloir bien au moins prêcher un sermon à Saint-Roch en faveur des écoles chrétiennes fondées et soutenues à Paris par le prélat. Lacordaire y consentit; mais en remontant en chaire, le 10 février 1853, deux mois après le rétablissement du trône impérial, il voulut, non pas braver le nouveau régime, mais lui montrer que, pas plus sous le second empire que sous le premier, le sacerdoce catholique n'avait abdiqué son indépendance. Il prit pour sujet de son discours la virilité du caractère considérée comme le grand devoir du chrétien : *Esto vir*. Il montra l'Eglise de France résistant à la spoliation en 1791 et à l'échafaud en 1793, pour garder sa dignité et son honneur. Puis, passant à des épreuves plus récentes : « Un capitaine que je ne nommerai pas, dit-il, eut la fantaisie de s'attaquer à l'Espagne. *C'est un pays de moines*, disait-il, *ce doit être un peuple de lâches*. Il s'avança et rencontra ces chrétiens formés par des moines. Il ne les put réduire, et l'Espagne eut l'honneur insigne d'être la première cause de la ruine de cet homme et de la délivrance du monde.... » L'orateur poursuivit ainsi jusqu'à la fin, avec une mesure de langage qui, à cette époque de prostration, pouvait passer pour une grande hardiesse, et tout le monde crut le prédicateur perdu. Le gouvernement trompa ces craintes excessives par sa modération et sa sagesse, et prouva, suivant le mot de M. Guizot, qu'en définitive il y avait en ce moment en France plus de servilité que de servitude.

Retiré à Flavigny après son retour d'Angleterre, Lacordaire consacra les loisirs que lui laissait la direction de ses monastères à composer son *Mémoire pour la restauration des frères prêcheurs dans la chrétienté*, et deux de ses œuvres les plus accomplies, le panégyrique de saint Thomas d'Aquin et celui du B. Pierre Fourier. Le premier de ces panégyriques fut prononcé à Toulouse, et il eut pour conséquence la fondation d'une nouvelle communauté dominicaine dans cette ville. Presque partout où il passait, la parole puissante de l'orateur faisait sortir du sol des maisons bientôt remplies de moines jeunes, ardents et éloquents comme lui.

Cependant, Lacordaire pensa que son œuvre d'apostolat demeurerait incomplète, si à la parole éclatante mais fugitive de la chaire il n'ajoutait pas la prédication plus obscure mais plus constante de l'éducation. De là la fondation du tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique, qui est sa création propre et qui absorba en grande partie les dernières années de son existence. Le premier berceau de cette institution fut Oullins près de Lyon; mais ce fut dans le vaste et magnifique collége méridional de Sorèze qu'elle reçut des mains de Lacordaire sa véritable constitution. Le grand orateur, qui n'avait pas dédaigné, au commencement de sa carrière, de devenir maître d'école, voulut encore n'être plus autre chose à la fin. Mais quelle supériorité il fit éclater dans ses nouvelles fonctions! Avec quelle force et quelle suavité il transforma radicalement l'esprit de cette maison! Quelles leçons et quels exemples, pour tous les hommes chargés de la difficile mission de former des hommes et des chrétiens! Quels détails charmants auxquels nous initie l'historien et que l'espace ne nous permet pas de rapporter ici! Quelle belle fête que cette fête séculaire présidée par le maréchal Pélissier! Lacordaire, tout en se vouant jour et nuit à ses enfants de Sorèze, ne pouvait négliger complétement les absents, la multitude des âmes, séparée par la distance ou par les années de ce coin de terre et de cette heure fugitive où il usait ses dernières forces. C'est à cette bonne et salutaire pensée que nous devons les *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, où l'âme de l'auteur jaillit, pour ainsi dire, avec une force, une intensité capable de pénétrer les âmes les plus insensibles.

Les dernières années du P. Lacordaire furent attristées par un dissentiment assez grave survenu au sein de sa famille religieuse, au sujet des observances réglementaires. Les constitutions de saint Dominique semblaient prescrire un sommeil de huit heures, interrompu à minuit par le chant des matines. Une expérience douloureuse avait prouvé à Lacordaire que le tempérament d'un grand nombre de novices était incompatible avec ce régime, et qu'après un premier repos insuffisant, la plupart ne pouvaient plus retrouver le sommeil, ou ne retrouvaient qu'un sommeil agité et pénible, plus fatigant que l'insomnie elle-même. Il lui avait paru qu'en accordant sept heures de sommeil seulement, mais tout d'un trait, on ménageait mieux les forces de la nature, tout en gagnant une heure de plus pour la prière et le travail. Les vieux dominicains d'Italie ou d'ailleurs avaient admis, sans sourciller, des modifications bien plus capitales à la règle primitive. Mais le zèle ardent des plus anciens disciples de Lacordaire ne vit dans la pensée du maître qu'un premier relâchement

qui ouvrirait bientôt la porte à tous les autres, et ils se déclarèrent hautement pour que la vieille constitution du XIII[e] siècle fût suivie à la lettre, sans s'inquiéter si la constitution physique de l'homme n'avait pas notablement changé depuis ce temps-là. Il s'ensuivit des tiraillements malheureux entre le P. Lacordaire et celui de ses disciples qui était devenu le supérieur général de l'ordre. Un instant même, le restaurateur des dominicains en France put se croire tombé dans la disgrâce du souverain pontife. Mais, après tout, ce n'était qu'une querelle de famille et de bonne famille. Elle finit par une transaction amiable, qui permit à la majorité de suivre le plan tracé par Lacordaire, et aux *zelanti*, de suivre, dans des monastères spéciaux, le régime qui avait leur prédilection. Hélas! en lisant dans le nécrologe de l'ordre les noms de tant de jeunes hommes moissonnés avant l'âge, on ne peut s'empêcher de penser qu'il reste encore dans la règle dominicaine bien assez d'austérités pour exiger une santé et des forces devenues trop peu communes parmi nous.

La guerre d'Italie, suivie de la spoliation de la plus grande partie du patrimoine de saint Pierre, donna lieu à Lacordaire de se montrer encore une fois, comme toujours, le serviteur dévoué de la papauté et des principes libéraux. Tout en revendiquant pour l'Italie le droit de ne plus être à la merci de la police autrichienne, et, pour les sujets mêmes du saint-père, l'espoir de revivre sous le régime libéral dû à l'initiative de Pie IX, et misérablement étouffé dans le sang de Rossi par la tyrannie démagogique, ennemie la plus funeste de tout progrès et de toute liberté, il appréciait à sa juste valeur l'œuvre ténébreuse de M. de Cavour et de tous ses complices. Entre tous les catholiques il n'avait certainement pas été le plus surpris par les événements.

Le 2 février 1860, la carrière littéraire de l'orateur fut couronnée par son élection à l'Académie française. Il y succéda à M. de Tocqueville, dont l'esprit religieux et indépendant semblait fait de tout point pour mériter ses éloges. L'illustre dominicain fut reçu par M. Guizot, et le discours du récipiendaire, comme celui du président, fournit à l'éloquence un de ses plus beaux jours de fête. Mais au moment même où les voûtes de l'Institut retentissaient des applaudissements, le P. Lacordaire était déjà perdu pour l'Académie. Depuis plus d'une année un mal inconnu minait ses forces, et, à dater de ce moment, il ne fit plus que languir. Chargé pour la seconde fois, par le suffrage de ses frères, du gouvernement des dominicains de France, il avait eu le bonheur de fonder encore deux maisons, l'une à Dijon et l'autre à Saint-Maximin, dans le département du Var. Dans ce dernier lieu il avait trouvé encore tout

vivants le souvenir et le culte de sainte Marie-Madeleine, et il y consacra lui-même un écrit qui parut en février 1860. Ce livre, plein d'une douce poésie, montra le génie de l'auteur sous un aspect tout nouveau et à peine soupçonné jusque-là. Ce devait être le dernier chant du cygne, si Lacordaire, déjà couché sur son lit de mort, et cédant aux instances de son ami, M. de Montalembert, accouru auprès de l'illustre malade, ne s'était pas déterminé à rompre encore une fois le silence pour raconter cette belle légende du rétablissement des frères prêcheurs en France, qu'il laissa tomber de ses lèvres déjà décolorées, en pages d'une merveilleuse perfection. Le 21 novembre 1861, après une longue et cruelle agonie, ce grand et pur flambeau s'éteignit sur la terre pour aller briller dans le ciel.

Mais ce ne sont point ces quelques pages d'une analyse pressée et incolore qui peuvent donner une juste idée d'une vie si remplie et si féconde, si mêlée au mouvement religieux et politique de ce siècle. C'est dans le livre de M. Foisset, plein de confidences curieuses, de citations ravissantes et de renseignements multipliés, dus à la position éminemment favorable de l'auteur, qu'il faut lire cette histoire, qui est en même temps celle du catholicisme en France depuis cinquante ans, et, en quelque sorte, l'histoire des pensées, des préoccupations, des souffrances et des joies les plus élevées de la plupart d'entre nous pendant ces mêmes années. Ce qu'il y eut peut-être de plus remarquable dans le génie et l'éloquence de Lacordaire, c'était ce flot de vie impétueux avec lequel non-seulement sa pensée, mais son âme même, semblait se répandre, et qui emportait tout son auditoire, sans permettre à l'attention de s'arrêter un seul instant. Son histoire elle-même participe de cette abondance de vie et de cette heureuse animation. Les récits, les tableaux, s'y succèdent avec une rapidité et une variété qui ajoutent encore au charme de chacun d'eux, et l'on arrive à la fin du second volume sans avoir vu poindre une seule fois, même de loin, l'écueil trop accoutumé des longueurs. Le succès si prompt et si éclatant qu'a obtenu le livre de M. Foisset ne nous surprend donc pas, et un grand nombre de catholiques lui seront, comme nous, reconnaissants d'avoir mis en pleine lumière cette noble, grande et pure physionomie, l'une de celles, assurément, qui honoreront le plus notre temps et notre pays. Bien des amis désolés le remercieront de leur avoir, en quelque sorte, rendu celui qui fut pour eux un bienfaiteur insigne, le maître le plus séduisant et le plus aimable, le plus capable d'amener à Dieu et à son Eglise les âmes que certains écrivains, d'une orthodoxie hargneuse et hautaine, travaillent, avec un succès si déplorable, à éloigner.

Jules Sauzay.

L'ART CHRÉTIEN AUX CATACOMBES.

En rendant compte, dans un des numéros de ce recueil, de quelques travaux récents de M. de Rossi (1), nous disions que les sujets des peintures les plus anciennes découvertes dans les catacombes de Rome semblaient, pour la plupart, empruntés à l'Evangile de saint Jean; toutefois nous n'exprimions cette idée qu'avec une grande réserve, d'abord parce qu'elle nous était personnelle, et, en second lieu, parce que l'étude de ces antiques monuments ne nous paraissait pas assez avancée pour nous permettre d'affirmer un fait auquel la polémique dont le quatrième Evangile est l'objet donnerait un assez grand intérêt. La publication du second volume de la *Rome souterraine* a fourni, sur cette matière, des données nouvelles qui viennent à l'appui de notre thèse et nous déterminent à entrer dans quelques éclaircissements. Nous espérons que l'importance de cette question en fera excuser l'aridité, et que plusieurs des lecteurs des *Annales* nous sauront gré de les tenir au courant des progrès réalisés, depuis quelques années, dans le champ si fertile de l'archéologie chrétienne (2).

Le principal de ces progrès, dû tout entier à la sagacité de M. de Rossi, consiste à avoir déterminé l'âge non-seulement des inscriptions gravées dans les hypogées chrétiennes, mais encore celui des signes symboliques qu'on y rencontre, des meubles et ustensiles qu'elles contiennent, des diverses galeries dont elles se composent, et enfin des peintures qui en ont orné les parois et les voûtes. Sans entrer dans le détail des longues et

(1) Numéro d'avril 1866.

(2) Ceux de nos lecteurs qui ne pourraient se procurer le grand ouvrage de M. de Rossi, en trouveraient un résumé intéressant publié par M. de Richemont dans la *Revue des Questions historiques*, janvier 1869 et janvier 1870.

patientes études qui ont présidé à la reconstruction de cette chronologie, nous dirons seulement qu'aujourd'hui des indices certains, des caractères irréfragables, permettent de discerner celles de ces peintures qui, décorant les vastes catacombes construites par Calixte et ses successeurs, sont l'œuvre des artistes du troisième siècle; celles qui, contemporaines de l'origine de ces mêmes cryptes, ont été exécutées vers la fin du second siècle, dans le cimetière dit de Prétextat, celles enfin qui, présentant un plus grand intérêt archéologique, mais infiniment plus rares, sont dues au pinceau presque classique d'artistes ayant vécu sous les premiers Antonins, ou même sous le dernier des Flaviens, et qui ont quelquefois un caractère de transition très apparent entre les décorations des monuments païens et celles qui furent adoptées pour les sépultures chrétiennes. C'est dans les cimetières de Domitilla, dans les cryptes de Lucine et dans celles des autres grands personnages qui, à l'époque des Flaviens et des derniers Césars, s'attachèrent à la foi nouvelle, qu'on rencontre ces premiers essais de l'iconographie chrétienne. Cet art eut cela de remarquable que, dès l'origine, il parvint à son plein développement; dès le second siècle, la peinture chrétienne non-seulement se ressentit de la décadence dont l'art fut frappé en Italie, mais encore, soit stérilité, soit dessein, elle ne sortit plus du champ, assez circonscrit, des compositions qui avaient exercé le pinceau des premiers peintres chrétiens, et évita d'aborder des sujets nouveaux. Ceux des âges suivants modifièrent quelquefois le plan et les détails des scènes reproduites par leurs devanciers, mais ils n'inventèrent point. Huit ou dix sujets empruntés à l'histoire évangélique, quatre ou cinq tirés de l'Ancien Testament, tel est le cadre dans lequel se sont renfermés les décorateurs des sépultures et dont leurs successeurs ne se sont point écartés. Il semble que ceux-ci aient craint d'alarmer la foi des fidèles en ajoutant quelque chose aux images adoptées pour symboliser les mystères les plus augustes de la religion; et si quelqu'une des images figurées dans les hypogées chrétiennes ne s'est pas retrouvée dans les cryptes les plus antiques, tout porte à croire que cette circonstance est due à l'état de dégradation où celles-ci sont tombées, et qu'une étude persévérante en fera découvrir les vestiges, soit dans les travaux malheureusement mal classés des anciens archéologues, soit dans les galeries nouvelles que les fouilles modernes livrent chaque jour à la lumière et à l'observation de la science.

Ouvrons maintenant la porte des plus vieux cimetières, et voyons quelles sont les scènes et les figures de l'histoire évangélique que les premiers

peintres chrétiens ont choisies pour en faire le sujet de leurs compositions. La première image qui se présente, celle qui, entière ou mutilée, se reproduit le plus souvent sur les parois des catacombes, est l'image du *Pasteur*, destinée à rappeler à la fois et la personne du Christ et son ineffable charité. Cette personnification du Christ dans l'image du bon Pasteur est tellement sensible, qu'il ne serait pas téméraire d'attribuer aux peintres chrétiens du premier siècle, presque contemporains des temps apostoliques, la pensée d'avoir essayé de rendre la figure même du Sauveur et de nous avoir laissé ainsi le type le plus ancien sous lequel les fidèles se représentaient, par tradition peut-être, les traits de la sainte humanité du Christ. Une autre image, presque aussi commune dans les catacombes, se rencontre dans ce fameux vestibule du cimetière de Domitilla dont tous les indices se réunissent pour attribuer la décoration aux artistes du premier siècle, c'est celle de l'agneau représentant à son tour le Christ devenu victime pour nous ; et pour qu'aucun doute ne puisse subsister sur l'identité des deux symboles, l'agneau se montre quelquefois revêtu des attributs du Pasteur, tenant la houlette et portant le vase de lait où les fidèles nouveau-nés à la foi vont puiser le céleste aliment. La voûte d'une des chambres de ce même cimetière récemment déblayée est ornée d'une peinture ayant un caractère peut-être encore plus antique et qui a attiré toute l'attention des archéologues : un fond de stuc blanc est couvert d'une vigne opulente, chargée de grappes mûres et dont tous les rameaux sont issus d'un cep unique. Des oiseaux qui animent la scène, des enfants ailés portant des corbeilles et occupés aux travaux de la vendange, et surtout la sobriété jointe à la grâce et à la légèreté qui distinguent cette composition, pourraient faire illusion sur son véritable caractère et reportent involontairement la pensée vers ces décorations des édifices païens où les Amours et les oiseaux se retrouvaient si communément sous le pinceau des artistes grecs et romains. Il n'est nullement impossible que l'auteur de celle dont nous parlons se soit inspiré de ces souvenirs, et que cette composition, qui remonte, selon toute vraisemblance, au premier siècle, ne doive être regardée comme une transition de l'une à l'autre école. Mais quand on observe le lieu où elle se trouve, les images dont elle est entourée, et qu'on est initié à la connaissance de la symbolique chrétienne, on reconnaît promptement dans ces oiseaux les âmes chrétiennes qui s'envolent vers les sphères célestes, et dans ces enfants, les anges envoyés pour faire la vendange du père de famille. La vigne elle-même est celle dont le Sauveur a dit : « Je suis la vigne véritable, et vous êtes les branches ; la bran-

che qui demeurera unie au cep portera des fruits abondants, et celle qui en sera détachée séchera. » Cette vigne est l'image de l'union étroite qui existe entre l'Eglise et son chef, et on la voit reproduite, avec un caractère moins pur et moins ancien, dans plusieurs des galeries des catacombes.

La résurrection de Lazare est une des scènes évangéliques qu'on voit représentées dans les plus anciennes hypogées et qui se retrouve le plus fréquemment sous le pinceau des décorateurs chrétiens. Lazare est entouré de ses bandelettes funèbres, les pieds et les mains liés, ainsi que le rapporte le récit sacré, et cette circonstance, étrangère aux usages romains, indique suffisamment que le sujet a été emprunté au livre sacré et non à une tradition orale, ainsi qu'on pourrait le prétendre; car, d'ailleurs, le monument a la forme des édicules romains et non des sépulcres où les Juifs de la Palestine avaient l'habitude de sceller leurs morts. La guérison du paralytique, qu'on retrouve plus rarement que la résurrection de Lazare, a fait néanmoins partie de ce cycle primitif et se voit notamment dans les parties les plus anciennes du cimetière de Prétextat. Le paralytique figuré dans cette composition n'est point celui dont le Sauveur opéra la guérison dans une maison de Capharnaüm et dont il est parlé au commencement de l'Evangile de saint Marc ; c'est le paralytique qui fut guéri à Jérusalem, au bord de la piscine Probatique, où il se tenait depuis un grand nombre d'années, attendant qu'une main secourable l'y plongeât au temps opportun, et dont l'histoire n'est rapportée que par saint Jean. On le voit auprès de la nappe d'eau, se levant et portant le lit qui lui est devenu inutile, et nulle confusion ne peut exister entre les deux personnages. Enfin l'histoire de la Samaritaine figure à côté de celle dont la piscine Probatique fut le théâtre, et se trouve évidemment rappelée dans ce puits d'où sont tirées les eaux spirituelles destinées à rafraîchir le peuple des fidèles.

Nous ne parlons que pour mémoire de la scène des noces de Cana, qui appartient à un âge postérieur et qui n'a pas, du moins jusqu'ici, été retrouvée dans les premières hypogées. Mais, de même que cette dernière, toutes les compositions que nous avons énumérées ont été inspirées par l'écrit de saint Jean, ainsi que le reconnaîtra sans peine quiconque est un peu familiarisé avec la lecture des livres du Nouveau Testament. Encore que saint Luc, dans une courte parabole, parle de l'homme qui, ayant perdu une des brebis de son troupeau, s'empresse d'aller à sa recherche, il est impossible de voir dans ce pasteur, dont l'image se reproduit tant de fois dans les catacombes romaines, autre chose que celui dont saint

Jean nous fait entendre la parole : « Je suis le bon pasteur... Mes brebis connaissent ma voix et l'écoutent (1)... » Et c'est pourquoi, dans le tableau que nous a tracé l'artiste chrétien, il nous montre les brebis entourant le pasteur, tournant leurs regards sur lui, attentives à l'entendre en paissant paisiblement le pâturage où il les a conduites. Seul d'entre les évangélistes, Jean a comparé le Sauveur à l'agneau de l'antique loi, mettant dans la bouche du baptiste ces paroles : « Voici l'agneau de Dieu..., voici l'agneau qui efface les péchés du monde (2); » image qui revient sous la plume de l'écrivain sacré presque dans tous les chapitres de son Apocalypse. Seul, il nous fait connaître le discours où le Christ se compare lui-même à une vigne, dont les fidèles sont les rameaux et que le père de famille cultive avec un soin jaloux, dans l'espérance de remplir les celliers des célestes demeures (3). La résurrection de Lazare, la guérison du paralytique de Jérusalem, le colloque de Jésus avec la Samaritaine, les noces de Cana, sont des faits dont la connaissance nous a été transmise uniquement par l'auteur du quatrième récit; ils ne sont mentionnés par aucun des autres évangélistes.

Il n'est donc pas téméraire d'affirmer, dès à présent, que les décorateurs des premières catacombes, dont les artistes des âges postérieurs ont suivi les errements, ont obéi à une certaine préoccupation et ont pris pour guide à peu près exclusif, dans la représentation des faits évangéliques, le livre de l'apôtre saint Jean. Nous n'en exceptons pas une peinture retrouvée sur la porte d'une des cryptes de Lucine, représentant le baptême de Notre Seigneur, avec saint Jean debout sur la rive du Jourdain et la colombe qui apparaît dans les airs : car, si le récit du baptême de Jésus appartient également aux quatre évangélistes, certains caractères de la peinture dont nous parlons, et notamment l'attitude du baptiste, qui semble adresser la parole au Sauveur, en l'attirant à lui, se réfèrent plus particulièrement au quatrième Evangile. L'unique sujet emprunté à l'un des synoptiques serait donc l'adoration des mages, qu'on voit quelquefois figurée dans les catacombes, mais non dans les cryptes les plus anciennes, et qui semble avoir pour objet de retracer l'image de la Vierge-Mère dans l'une des premières scènes de sa vie prédestinée. On chercherait vainement, jusqu'ici du moins, la trace d'un autre épisode ou d'une parabole appartenant exclusivement au récit des trois premiers

(1) *Joann.*, x, 2, 3, 4.
(2) *Joann.*, I, 29, 36.
(3) *Saint Jean.*

écrivains sacrés ou de l'un d'eux. L'adoration des pasteurs, la fuite en Egypte, la prédication sur la montagne, l'enfant prodigue, le mauvais riche, la résurrection de Naïm et celle de la fille de Jaïre, ne s'y rencontrent nulle part.

Du reste, pour donner à l'hypothèse que nous exposons la valeur d'une démonstration, il suffit, ce semble, d'étudier avec un peu d'attention celles des peintures souterraines qui ont pour objet de représenter la cène, et dont nous n'avons pas encore parlé. Le repas eucharistique était, on le sait, dans le premier âge du christianisme, comme il l'est encore aujourd'hui, un des mystères les plus profonds du culte chrétien, un de ceux dont se nourrissaient, avec le plus d'ardeur, la foi et la charité des fidèles convertis au dogme nouveau. On n'a donc pas lieu de s'étonner si la représentation de la cène dominicale est fréquente dans les catacombes, et, en effet, on l'y trouve presque dans toutes les galeries, mais avec des caractères sensiblement divers. Le nombre des convives, qui varie dans les compositions du troisième siècle, est uniformément de *sept* dans celles des anciennes cryptes, et ce nombre, qui avait été adopté par les artistes de la première époque, a été conservé scrupuleusement pendant plus d'un siècle et se trouve jusqu'à cinq fois, par exemple, dans la salle dite *des Sacrements*, dont la décoration appartient à la fin de l'ère des Antonins. Or, nul n'ignore que saint Jean, si explicite, d'ailleurs, sur le véritable sens du mystère de la Cène, ne parle pas, dans son Evangile, de la distribution du pain mystique qui fut faite aux douze la veille de la Passion du Sauveur; mais il mentionne avec détails et il est seul à rappeler une autre cène qui eut lieu après la résurrection, sur les bords du lac de Génésareth, et dans laquelle le Christ se manifeste à *sept* d'entre ses disciples et se donne en nourriture spirituelle, à la fois, sous la forme du pain et en même temps sous celle du poisson; et que, dès lors, le poisson fut adopté dans la symbolique chrétienne pour représenter le Christ lui-même. C'est donc bien le récit de saint Jean, et non celui des autres évangélistes, qui a servi de guide au pinceau du premier peintre, et il est impossible, ici, de méconnaître la source où il a puisé son inspiration. Et toutefois nous n'avons pas, croyons-nous, épuisé la série des témoignages qui s'élèvent du fond des catacombes en faveur du disciple qui jeta tant de splendeur sur les derniers temps du premier âge apostolique et tant de lumières sur les profondeurs de la théologie chrétienne.

Nous disions que la représentation de l'adoration des mages paraît avoir eu pour but principal de retracer aux yeux des premiers fidèles

l'image de la Mère de Dieu (1); mais cette composition n'est pas la seule où les traits de la Vierge Marie soient représentés par les peintres de l'antiquité chrétienne. On croit les retrouver isolés ou accompagnés de ceux du Sauveur et de Joseph, dans plusieurs endroits des premières catacombes; mais les archéologues sont unanimes à les reconnaître dans une figure portant tous les caractères d'une œuvre du premier siècle et qui appartient au cimetière de Priscille, contemporain de l'âge apostolique, et que d'anciennes traditions, confirmées par les inscriptions, assignent pour sépulture à la famille des Pudens. Cette figure est celle d'une femme qui tient dans ses bras un enfant; au-dessus de sa tête est une étoile, et au-dessous d'elle un homme jeune, vêtu d'un pallium et tenant d'une main un livre, et de l'autre montrant le groupe et l'étoile. La manière dont saint Joseph est représenté dans les premiers monuments chrétiens ne permet pas de le reconnaître dans ce personnage; il est ordinairement vêtu d'une tunique, sans pallium, et ne tient jamais de volume dans sa main. Dans ce philosophe, dans ce docteur, on a cru voir les traits d'Isaïe, du prophète de l'ancienne loi qui annonça l'enfantement de la Vierge et salua de loin la lumière qui devait briller dans les ténèbres et éclairer les peuples assis à l'ombre de la mort. Mais rien n'eût autorisé l'artiste à donner à Isaïe l'aspect d'un jeune homme; d'un autre côté, on ne saurait méconnaître le rapport qu'il a voulu établir entre le groupe et l'étoile, et ce rapport n'est indiqué nulle part d'une manière explicite dans le livre du prophète d'Israël. Le saint docteur que représente ce jeune homme n'est-il pas bien plutôt l'apôtre Jean, qui a mis dans la bouche de Jésus ces paroles, également applicables à la Vierge-Mère : *Ego sum stella splendida et matutina* (2): je suis l'étoile lumineuse et matinale? N'est-il pas le disciple préféré que la tradition, aussi bien que la peinture, nous montre toujours sous les traits juvéniles où le Sauveur l'associa à sa mission et qui rappellent l'innocence de sa vie? N'est-il pas ce gardien fidèle auquel le Christ mourant légua le soin de sa sainte Mère, et qui dès lors prit place, comme Joseph, dans la famille terrestre du Sauveur?

Il est d'autres indices encore qui dénotent la place presque principale que l'apôtre saint Jean tenait dans les préoccupations des premiers peintres des catacombes. Nous les retrouvons, ce me semble, jusque dans les

(1) La brièveté de ce travail ne nous permet pas de développer certaines propositions qui, au premier abord, peuvent paraître peu démontrées, mais que les personnes un peu initiées à l'étude de l'archéologie chrétienne savent être généralement acceptées.

(2) *Apocal.*, XXII, 16.

tableaux qui retracent les scènes de l'Ancien Testament auxquelles la pensée de l'évangéliste paraîtrait devoir être entièrement étrangère. Ces scènes ne sont pas nombreuses. L'impression profonde que causa dans l'Eglise de Rome le martyre de saint Ignace d'Antioche, livré aux bêtes de l'amphithéâtre sous le règne de Trajan, se traduisit sans doute par la figure de Daniel au milieu des lions, qui apparaît dès le commencement du second siècle et se reproduit dès lors fréquemment sur les parois des catacombes. Les trois enfants hébreux dans la fournaise ne paraissent que plus tard, et vraisemblablement lorsque le supplice du feu fut employé pour vaincre la constance des chrétiens. L'image de Moïse frappant le rocher pour en faire jaillir la source d'eau vivifiante remonte à la plus haute antiquité, et montrait aux fidèles de Rome le nouveau Moïse, le conducteur du peuple chrétien, le chef du collége apostolique, qui se survit dans ses successeurs et désaltère sans cesse son troupeau aux eaux de la pure doctrine du Christ. Mais, parmi les figures empruntées à l'Ancien Testament, les plus nombreuses et peut-être les plus anciennes sont celles qui se rapportent à l'histoire du prophète Jonas, et l'on ne doit pas s'en étonner si l'on se rappelle que le Sauveur avait lui-même montré dans le salut miraculeux de Jonas l'image de sa propre résurrection. Mais les peintures ne représentent pas ce prophète seulement au moment où il reparaît à la lumière après avoir passé par les angoisses de la mort, elles le montrent encore sur le vaisseau où il devait trouver sa perte, sous le lierre où il aimait, dans sa vieillesse, à goûter le repos, et, par une exception unique dans la décoration des catacombes, elles en présentent toute l'histoire dans une série de tableaux qui forment comme une saisissante épopée. Or, est-il téméraire de croire que, dans la pensée des artistes chrétiens, il existait quelque rapport entre le Jonas de l'Ancien Testament et l'évangéliste qui portait presque le même nom que lui; entre le prophète de la destruction de Ninive et celui qui, dans son Apocalypse, annonça la ruine de la grande cité abreuvée du sang des martyrs; entre l'envoyé de Dieu qui, du sein de l'abîme, reçut une nouvelle vie, et l'apôtre sorti victorieux et vivant, à Rome même, des ondes bouillantes où il devait trouver la mort; entre le vieillard qui se reposa de ses longues fatigues à l'ombre du figuier planté par ses mains, et le patriarche qui acheva sa longue carrière dans la paix et au sein de l'Eglise dont il avait jeté les fondements. Isolé, ce rapprochement pourrait n'avoir qu'une faible valeur; réuni à tous les autres, il donne une nouvelle force au faisceau de preuves invoquées par nous en faveur d'une thèse dont l'évidence nous semble aujourd'hui démontrée.

Nous nous bornerons à indiquer sommairement les conséquences qui résulteraient de cette démonstration, conséquences que nos lecteurs aperçoivent comme nous, et auxquelles nous jugeons inutile de donner de longs développements. Si des chapitres entiers de l'Evangile de saint Jean ont été, en quelque sorte, écrits sur les parois des catacombes romaines dès le commencement du second siècle, ou même à la fin du premier, comment soutenir que cet écrit ne vit le jour qu'au temps d'Adrien, ainsi qu'osent encore le faire certains écrivains dont les témérités et le sens paradoxal sont les seuls titres de faveur auprès de tant de lecteurs superficiels? Les preuves de la vénération dont furent l'objet et le livre sacré et son auteur auprès des Romains presque contemporains des apôtres, permettent-elles de regarder le quatrième Evangile comme une œuvre collective dont le crédit s'établit lentement et grâce à l'obscurité qui planait sur son origine? Nous ne le pensons pas. Ces témoignages si manifestes et si personnels adressés à saint Jean sont dus, sans doute, à quelque circonstance particulière qui mit en honneur le nom de cet apôtre dans l'Eglise romaine, et cette circonstance, nous croyons la trouver dans le voyage que ce survivant du collége apostolique accomplit à Rome, en l'an 92, pendant lequel il fut condamné à mourir pour la foi, et qui devint pour son Evangile, écrit peu d'années auparavant, une occasion de divulgation et de grande popularité. Ainsi, les travaux de cette science qu'on invoque si hautement contre le christianisme servent sans cesse à combler les lacunes de notre histoire ecclésiastique et à consolider les titres de notre foi; merveilleuse lumière que la Providence semble avoir réservée à nos temps troublés, pour nous rapprocher du berceau de notre religion et nous y faire puiser ces trésors de fidélité, de dévouement et d'amour, que nos ancêtres dans la foi semblent y avoir renfermés pour nous.

T. DE LORAY.



ÉTUDE RURALE.

SOUVENIRS D'UN COURS D'ADULTES (1).

(Suite et fin.)

III.

UN BON ENFANT.

Tandis que M. Triangle allait recueillir le fruit de triomphes plus éclatants que mérités, M. Frappart se hâtait d'écrire à son gendre et de lui tracer le portrait de l'instituteur accompli qu'il désirait pour Hanonville.

Ce qu'il voulait, c'était un homme de vrai progrès, pas clérical, tranquille, modeste, et plus souple que ne l'avaient été Ulysse Triangle et sa revêche moitié.

L'académie et la préfecture n'avaient attendu ni l'avis de M. le maire ni son programme pour remplir le poste vacant, et la force des choses amenait dans la chaire primaire d'Hanonville un homme d'une trentaine d'années, ancien élève de l'école normale, qui s'était assez distingué dans la dernière mêlée électorale pour obtenir un avancement inespéré.

M. Frappart, qui ne doutait pas plus de son influence que de ses capacités, se flattait qu'une question aussi importante que celle de l'instruction publique ne serait point traitée sans son avis. Il se trouva aussi surpris que froissé quand il entendit le père Sifflet lui dire :

« Eh bien, Monsieur le maire, on n'a pas traîné longtemps, et il paraît

(1) Voir les livraisons de janvier et d'avril.

que là-bas on ne consulte guère les gens ni même les autorités pour leur envoyer de nouveaux maîtres, puisque nous en avons déjà un.

— Comment savez-vous cela? Ce n'est pas possible!

— C'est si bien possible, que j'ai bu hier avec lui à la foire de Bernencourt. Un bon lapin, ma foi, pas fier du tout, qui ne recule pas devant un petit verre, et qui cause bien, je vous le garantis!

— Comment vous a-t-il dit qu'il était nommé ici?

— Il me l'a dit, tout comme si vous me disiez que vous êtes maire d'Hanonville, quoi! Il m'a même montré la lettre d'avis de l'inspecteur, et on sait encore lire.... Après tout, cela m'est bien égal.

— Et à moi donc, fit M. Frappart tout pensif.

— Pourvu qu'il ne vienne pas comme l'autre raconter à nos enfants des histoires qui n'ont ni père ni mère, et qui tournent les grands-papas en singes, c'est tout ce qu'on lui demande. »

Tandis qu'il rentrait à la maison, le digne maire vit venir à lui un petit homme à figure réjouie, qui balançait sa petite canne d'un petit air satisfait, et lui dit :

« C'est à M. le maire d'Hanonville que j'ai l'honneur de parler?

— A lui-même.

— Alors, Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que, par décision préfectorale en date d'hier, je suis nommé instituteur de votre commune, et je désire prendre possession de mon poste, selon les ordres que j'ai reçus.

— On ne m'a pas encore notifié cette décision, répondit le maire, et cela m'étonne; mais si elle est telle que vous le dites, je l'aurai ce soir ou demain. Comment vous nommez-vous?

— Rondot, pour vous servir. »

C'est drôle, pensa M. Frappart. Je crois qu'on s'amuse à l'académie. Carré, Triangle, Rondot, une géométrie complète!

« Eh bien! Monsieur Rondot, dit le maire en se redressant de toute sa taille, je n'y vais point par quatre chemins. Je dois vous dire que j'étais fort mécontent de votre prédécesseur : c'était un homme haut, prétentieux, intraitable, trop fier de sa petite science. C'était un paon en habit noir et en pantoufles jaunes. Dans ses six derniers mois, il nous a fait souffrir au delà de toute mesure; mon épouse n'en dormait plus, ma fille en avait des attaques de nerfs. Je suis bon, voyez-vous, Monsieur Rondot, très bon même, seulement il ne faut pas qu'on m'attaque et qu'on *m'obstine*, et si vous aviez l'air de me *mécaniser*, je vous déclare positivement que je suis très irascible et que votre règne ne durerait guère. » M. Frap-

part était superbe en prononçant ces paroles, empruntées au vocabulaire des faubourgs parisiens.

— Oh! Monsieur le maire, vous n'avez rien à craindre de ce côté. Quand vous me connaîtrez, vous verrez qu'il n'y a pas de caractère plus doux et plus endurant que le mien. J'ai toujours été victime, Monsieur le maire, et je serai heureux de vous faire plaisir.

— Très bien. Cela doit être ainsi. Avez-vous suivi les cours de l'école normale?

— Oui, Monsieur, j'en suis sorti il y a dix ans.

— Tant mieux, tant mieux, car ceux qui sortent depuis quatre ou cinq ans sont d'une fatuité insupportable. Les jeunes gens de *la polytechnique* ne font pas tant de façons et sont vraiment plus modestes. Aimez-vous le progrès?

— Beaucoup, Monsieur, et j'espère vous en donner des preuves convaincantes en vous montrant les récompenses que....

— Oh! les récompenses, les récompenses, dit M. Frappart d'un air vexé.... Enfin on verra. »

M. Rondot visita la maison commune, trouva tout en ordre, ne demanda rien, et fit l'éloge des intelligentes réparations ordonnées par M. Frappart, qui en fut très flatté.

Au moins, dit-il, celui-là sait vivre. Il n'est pas difficile ni prétentieux, c'est un bon enfant, nous sommes bien servis, et je vais remercier M. le préfet de son attention.

Tandis que M. Rondot va chercher ses bagages à Bernencourt, faisons plus ample connaissance avec lui. C'était, en vérité, un bon enfant. Issu d'une famille honnête qui l'avait poussé à l'école normale primaire, il y était allé sans goût, et en était sorti sans vocation, quoique muni d'un brevet. Il s'était marié de bonne heure avec une brave paysanne qui l'aimait de toute son âme et souffrait en silence de le voir s'abandonner à un léger penchant pour la boisson. Rondot n'était pas un ivrogne, tant s'en faut, mais il aimait la compagnie; bon et aimable à l'excès, on le trouvait également prêt à mesurer un champ, faire un extrait de l'état civil ou jauger un tonneau. Il avait une multitude d'industries qui le rendaient agréable aux paysans, sachant greffer les arbres, tailler la vigne, lever les ruches d'abeilles, possédant de nombreuses et excellentes recettes pour guérir les enfants galeux, les veaux languissants, les porcs malades et les volailles ou lapins menacés de mal de mort. M. Rondot était, au bout de trois mois de séjour, l'homme indispensable d'un village, le Michel Morin d'une contrée.

« C'est bien là son malheur, disait sa pauvre femme; il rend service à tout le monde, on le recherche, on l'invite, on le fait boire, et comme il ne lui en faut point, on a vite fait de lui tourner la tête. Il a un beau vin, c'est vrai, il n'insulte jamais personne, il embrasserait plutôt tout le monde, mais chacun ne s'arrange pas de ses tendresses, et si nous avons changé trois fois de commune depuis huit ans, ce n'est rien qu'à cause de cela. »

Elle disait vrai, la chère femme. Les occasions étaient des écueils terribles pour son mari. L'époque la plus redoutable de l'année était celle des boudins; les noces, les baptêmes, n'étaient quelquefois guère moins à craindre. M. Rondot avait le cœur si tendre, qu'il craignait de peiner quelqu'un en refusant son invitation; du reste, il était si aimable en société, il savait de si jolies petites chansons, on désirait si fort le posséder, un refus de sa part inspirait de si légitimes regrets, qu'il n'avait pas le courage de dire non. Il rentrait le soir avec quelque peine, mais le lendemain il n'y paraissait guère.

Au reste, quand les fumées du vin troublaient un peu sa tête, ce n'était jamais au détriment du devoir ou du bien public.

Un soir, rentrant à minuit, il se souvint de n'avoir pas sonné l'*Angelus* comme de coutume, et, prenant aussitôt le chemin de l'église, dont il avait la clef dans sa poche, il mit la cloche en branle comme s'il eût été six heures du soir, et réveilla en sursaut tous les habitants, à commencer par les pompiers.

Un autre jour, croyant voir l'eau de la rivière grossir à vue d'œil et le pont s'ébranler, il resta pendant deux heures dans l'eau jusqu'aux genoux, et appuyé de toutes ses forces contre la pile principale, pour l'empêcher d'être emportée par le courant. Sa femme vint le chercher en le grondant de s'être refroidi à ce dangereux exercice.

« Ne me fais pas de reproches, lui dit-il, j'étais à mon poste; sans moi la commune perdait son pont, et il en eût coûté 10,000 fr. pour le rebâtir. »

En un mot, le nouvel instituteur d'Hanonville était le type accompli du bon enfant. Indulgent à l'excès pour les autres, il avait droit d'exiger qu'on le fût un peu pour lui.

Il se trouve cependant des esprits chagrins qui refusent de faire la part de la faiblesse humaine et ne veulent rien pardonner. A plusieurs reprises on s'était plaint de l'excellent homme; il avait déjà reçu plusieurs semonces académiques et deux ou trois horions administratifs, il s'en était toujours tiré avec honneur en exploitant une des manies de notre siècle de lumière.

On a si bien reconnu la puissance de l'association, qu'on en abuse en l'appliquant aux sujets les plus disparates et en lui donnant les formes les plus singulières. Nous avons des sociétés qui s'occupent des intérêts les plus drôles qui se puissent imaginer ; depuis celles qui se forment pour exploiter les mines de cuivre natif du lac Supérieur, et n'exploitent en réalité que la bourse et la confiance des actionnaires, jusqu'à celles qui prétendent faire du sucre avec des radis, et de l'huile d'olive avec les boues de la capitale ; nous comptons par milliers les sociétés d'agriculture, d'horticulture, d'arboriculture, d'apiculture, de pisciculture et autres choses en ure ; associations vinicoles, séricicoles, linicoles et autres choses en cole ; sociétés d'acclimatation pour les animaux, les végétaux, les tubercules, les racines, les champignons et les huîtres, mais par-dessus tout la célèbre société protectrice des animaux, qui, sans avoir pris tous les développements dont elle est capable, voit cependant augmenter chaque année le nombre de ses protégés et de ses adhérents. Que de sociétés, que de palmes, de lauriers et de couronnes ! Il n'est pas aujourd'hui de bœuf un peu gras, de veau tétard ou broutard, de mouton mérinos ou métis, qui ne puisse avoir l'espérance fondée de remporter une médaille ou de moissonner quelque laurier dans le cours de sa brève existence.

Est-ce que nous ne sommes pas bien supérieurs aux chèvres et aux moutons ? s'était dit M. Rondot; si j'essayais !

Le raisonnement était trop simple pour avoir besoin d'être encouragé par une société quelconque. M. Rondot se mit à l'œuvre et obtint bien vite des résultats surprenants. La pluie de médailles qu'il attira sur sa tête lui suffit bientôt à faire un bouclier contre lequel viendraient s'émousser tous les traits de l'envie.

Le vulgaire proverbe « A beau mentir qui vient de loin » est surtout applicable à ces sociétés plus ou moins fantaisistes, montées par des intrigants et souvent soutenues par des sots. Rondot le savait. Aussi commença-t-il par s'attaquer aux sociétés qui siégent à Paris, et ce fut sous le couvert de la société protectrice des animaux qu'il fit son entrée dans la vie triomphante des médailles et des lauriers.

Quelques enfants mal appris — cet âge est sans pitié — poursuivaient un chat à coups de pierres, et l'avaient presque assommé. M. Rondot survient, et, n'écoutant que son bon cœur, « arrête le carnage, fait une verte semonce aux bourreaux, ramasse la malheureuse victime de leur brutalité, la porte chez lui, la soigne avec toute la tendresse dont il est capable, » et sous le coup de l'émotion qui le domine, adresse un rapport « palpitant d'humanité » à la société protectrice, qui répondit, quinze

jours après, par une lettre flatteuse accompagnée d'une gratification de quarante francs.

Le résultat dépassait les espérances, et le chat était enfoui depuis quatorze jours lorsque son libérateur reçut le mandat destiné à récompenser la tendre compassion qui lui avait fait abréger les souffrances de la pauvre bête, en la tuant dès que le rapport fut envoyé.

Aussi M. Rondot comprit qu'il y avait du bénéfice à réaliser avec une société aussi généreuse, et il résolut de présenter quelque chose de mieux.

En réunissant, avec assez d'adresse, des extraits de différents livres d'histoire naturelle et d'économie domestique, il composa un petit traité sur le respect dû aux animaux qui sont les serviteurs et les amis de l'homme. Depuis l'éléphant et le dromadaire, jusqu'au lapin de garenne et aux serins, ils étaient tous passés en revue et décrits avec exactitude. Vertus, défauts, mœurs, nourriture, maladies, rien n'était oublié. Venait ensuite un traité « d'ornithophilie, » suivi du discours de M. le sénateur Bonjean sur « les chantres ailés de nos forêts, » le tout entremêlé de réflexions morales pour la jeunesse, et de coups d'encensoir pour les sociétés qui se dévouent si généreusement à l'amélioration des races bovine, chevaline et autres.

M. Rondot était censé faire ces leçons devant les jeunes gens de la commune de Bernencourt, dont les mœurs étaient très farouches, à ce qu'il prétendait. En réalité, il n'avait fait qu'une leçon dans le cabaret du *Soleil-d'Or*, et avait lu le reste aux élèves de sa classe. Un incident touchant l'obligea même de joindre la pratique à la théorie, et vint rompre la monotonie des lectures qu'il faisait à l'ombre du saule pleureur planté dans son jardin. Quelques désœuvrés ayant attaché une casserole à la queue d'un chien, l'animal, effrayé par cet appendice insolite, et trouvant une porte ouverte, s'élança dans le jardin, sans respect pour les choux et les salades qui en faisaient l'ornement.

A cette heure même, M. Rondot lisait son plus beau passage, celui où il s'élevait avec force contre ceux qui maltraitent les animaux. Jeter son manuscrit et voler au secours de la pauvre bête fut l'affaire d'un clin d'œil ; toute la classe suivit en riant, et on eut bien de la peine à saisir l'animal, affolé de terreur, pour le débarrasser de son incommode fardeau.

Le récit de cet incident, enchâssé avec art dans le corps de la doctrine du maître et attesté par les signatures de dix élèves présents, ne fit pas que varier le discours, il toucha la sensible société protectrice, qui décerna

au rédacteur des leçons une grande médaille de vermeil et l'assura de ses vives sympathies.

Dans l'intervalle, M. Rondot avait déjà obtenu une médaille de bronze et une mention très honorable pour avoir conservé quatorze nids d'hirondelle autour de sa fenêtre, et traîné pendant vingt minutes la charrette d'un vieux baudet usé par les ans et par la fatigue.

Ses succès avaient stimulé beaucoup de ses collègues, et deux ans après (1866) la société protectrice des animaux distribuait soixante-cinq récompenses aux instituteurs du département. Heureux pays, mais surtout, heureuses bêtes!

La veine était épuisée, mais il restait bien d'autres chances à courir. M. Rondot lisait soigneusement les annonces des journaux. Il y trouvait de temps à autre les indications les plus précieuses pour son industrie. Qui ne connaît ces annonces philanthropiques recommandées au prône des pharmaciens, des herboristes et agriculteurs? Chaque jour ce sont des plantes nouvelles venant du pays des Esquimaux, de la Terre de Feu ou du Japon, et destinées à effacer les merveilles du pays de Chanaan. Nous avons vu tour à tour le madia sativa, le trèfle incarnat, le maïs géant, la patate douce, le potiron monstre, menacer de changer toutes les conditions économiques et sociales A ce moment, le brome de Schrader était en faveur. M. Rondot sema trois ares de cette nouvelle graminée, et prétendait avec ce petit champ nourrir deux cent cinquante lapins. Les lapins tournèrent mal, et le brome ne réussit guère mieux; mais la société d'acclimatation, gagnée par le beau rapport qu'il lui avait adressé, couronna ses efforts en lui décernant une médaille de bronze, plus encore une médaille d'argent pour avoir favorisé la multiplication des moineaux en empêchant les gamins de les dénicher de la tour de l'église paroissiale.

Nouvel Aristée, M. Rondot avait pu réunir jusqu'à cinq ruches d'abeilles en poursuivant des essaims égarés. On s'étonnait de son ardeur, mais bientôt on en eut le secret. Il avait flairé la société d'apiculture, et il lui décrivit si agréablement, dans un rapport de six pages, les heureux résultats produits sur ses élèves par le voisinage de son rucher, que l'honnête société, séant à Paris, lui décerna une médaille de bronze et cinquante francs, après quoi il vendit ses ruches, pour ne garder que des lapins. Mme Rondot secondait les efforts de son mari: à force d'appliquer les théories de basse-cour que faisait imprimer un docte fonctionnaire du chef-lieu, célèbre dans le monde des chapons et des poulardes, elle parvint à produire un lot de canards et de dindons qui fut distingué

au concours régional, et valut une médaille d'or à son cher époux.

Ingénieux autant qu'actif, M. Rondot avait inventé une machine qui faisait les quatre premières règles toute seule, ou du moins en tirant une simple ficelle. Des envieux, ayant brisé son mécanisme, l'avaient empêché d'obtenir un grand prix, mais le ministre de l'instruction publique, instruit du fait, lui avait envoyé, avec une mention honorable, cent francs de gratification. Une collection complète de cloportes, de scarabées et de lucanes lui avait valu des compliments de la société d'acclimatation. La culture raisonnée de sa treille, et quelques beaux raisins envoyés à propos au président, l'avaient fait gratifier encore d'une médaille de bronze par la société d'agriculture du département; il espérait obtenir bientôt un premier prix de léporides, d'hortensia jaune et de dahlia bleu; bref, il arrivait flanqué de quatorze médailles et de huit ou dix mentions.

M. Rondot n'en était pas plus fier pour cela. Avec les gratifications, il s'achetait un paletot, une robe à sa femme ou à ses petites filles, payait un joli dîner aux amis et donnait vingt-cinq centimes par ligne au journal du département pour répéter une ritournelle bien connue:

« La société des hippophages vient de décerner à M. Rondot, instituteur
» public à Bernencourt, une médaille d'argent grand module, pour avoir
» appris aux habitants de son village à faire entrer la chair du noble
» animal qu'elle patronne dans leur maigre alimentation. C'est la quin-
» zième récompense de ce genre que M. Rondot reçoit de diverses socié-
» tés savantes ou d'utilité publique. »

Et quand la ritournelle arrivait, M. Rondot prenait soin d'afficher le journal du département derrière le grillage qui protégeait les feuilles et actes administratifs. Ses ennemis, en lisant cela, éprouvaient une crainte salutaire, ou bien ils se disaient avec tristesse: « Ce n'est pas étonnant qu'on ne lui puisse rien, toutes les sociétés protectrices le soutiennent! »

La vanité du maire d'Hanonville fut d'abord flattée de ces distinctions, parce qu'il s'imagina que le nouvel instituteur avait été choisi tout exprès pour faire honneur à un maire aussi distingué qu'il l'était lui-même.

Tout alla pour le mieux dans les commencements. M. Rondot chantait bien, écrivait de même, tenait bien sa classe et réjouissait tout le monde par son humeur douce et joviale. Il s'était déclaré assez actif et assez fort pour se passer de sous-maître, ce qui constituait une économie de quatre cents francs par an, chiffre très appréciable pour une commune obérée.

Pour obéir aux instructions préfectorales et académiques qui le pressaient, il avait ouvert un cours d'adultes à partir du 5 décembre.

Instruit par l'expérience et craignant d'y compromettre sa dignité, M. Frappart ne voulut point y reparaître. On était loin de la mise en scène avec cravate blanche, gants beurre frais et eau sucrée.

M. Rondot se moqua de cette solennité, devenue légendaire dans la commune, et déclara que la plus entière liberté serait laissée aux assistants, et que les leçons se feraient en famille. Je ne vous parlerai ni d'économie politique, ni d'histoire générale, dit-il aux jeunes gens ; nous tâcherons simplement de rafraîchir et développer, s'il se peut, les connaissances élémentaires que vous avez déjà, et rien n'empêche, je crois, que de temps en temps on prenne quelque honnête récréation.

Ce modeste programme fut très bien accueilli, et pendant une dizaine de jours, douze ou quinze élèves adultes et autant d'enfants suivirent le cours, qui passait inaperçu au milieu de l'indifférence générale.

Quelques élèves sérieux, trouvant sans doute que l'enseignement n'était point à la hauteur de leurs connaissances, se retirèrent, et au bout d'un mois on remarqua, non sans surprise, que les élèves les plus *bambocheurs* et les moins studieux autrefois étaient les plus assidus et affectaient le plus de régularité.

Un événement fâcheux vint sur ces entrefaites donner l'éveil et jouer un mauvais tour à M. Rondot.

Un soir qu'il revenait du boudin par un temps affreux, une averse le surprit, il trébucha, tomba en travers d'une des rigoles pavées qui longeaient la grande rue, et ne put se relever.

Une heure après ou environ, un homme vint le heurter, et, le secouant rudement, lui demanda ce qu'il faisait là. Le pauvre Rondot, rendu à lui-même, balbutia quelques mots d'excuse, mais son interlocuteur courroucé lui dit : « Cela ne finira pas ainsi. »

En effet, le lendemain, M. Rondot était mandé par M. Frappart pour avoir à s'expliquer sur un dommage causé pendant la nuit. Voici le fait :

Les habitants d'Hanonville, ayant une prairie fort sèche, sont très soigneux de recueillir les eaux qu'ils peuvent y conduire, surtout lorsqu'elles viennent du village, chargées de boues, de purins et de détritus de toute sorte. Très habiles dans l'art d'irriguer, ils guettent les eaux avec une adresse et une rage dont rien ne saurait donner une idée. Or, en tombant en travers de la rigole, le malencontreux Rondot avait fait changer le niveau, l'eau avait dévié, et traversant la rue, elle était allée inonder le pré du voisin, tandis que le véritable ayant droit se trouvait frustré. Dans son étonnement, il avait voulu remonter à la source et s'était heurté contre le barrage improvisé par notre joyeux convive. Il n'est pas

de vice que nos paysans pardonnent plus facilement que l'ivrognerie, quand elle n'est pas poussée à l'excès. Voient-ils un homme trébucher sous l'influence du vin nouveau — ils en boivent rarement de vieux — loin de le juger sévèrement, ils se contentent de sourire, car ils pensent tout bas : Voilà comme je serai après le boudin de dimanche, ou en revenant de la prochaine foire. Cette pensée les rend indulgents. Aussi, le propriétaire lésé, en portant plainte à M. Frappart, eut-il soin de faire cette observation :

« Je ne trouve pas à redire que M. le maître ait bu un coup, ça peut arriver à tout le monde, et on ne s'en plaint pas, mais il m'a fait bien tort en arrêtant l'eau à laquelle j'ai droit d'après le Code civil. »

En face de cet argument M. Rondot se trouva très honteux, et M. Frappart très embarrassé.

« Eh bien ! que voulez qu'on y fasse? dit-il, c'est passé....

— S'il ne s'agit que du dommage porté, dit M. Rondot, on pourrait le réparer. Combien votre eau vaut-elle?

— Je donnerais bien cent sous pour qu'elle ait coulé comme elle devait le faire.

— Qu'à cela ne tienne, je vais vous donner cinq francs, et nous serons bons amis. »

Lorsqu'on fut sorti, M. Rondot dit au plaignant :

« Vous auriez bien pu venir chez moi, au lieu de m'amener chez ce parvenu de maire, qui ne manquera pas de me jeter ceci au nez quand il en trouvera l'occasion.

— Pour ça, c'est vrai, et je ne vous savais pas si bon enfant ; mais on se reverra, et tout n'est pas perdu ; je ne veux point de votre argent ou plutôt nous en ferons un petit repas ensemble. »

M. Rondot consentit ; mais à partir de ce jour, il refusa.... pendant un mois, tous les repas de boudin, et continua son cours d'adultes avec une régularité de plus en plus édifiante.

L'assiduité de certains jeunes gens était toujours un mystère. Quand les mamans demandaient à ces jeunes gars comment il se faisait qu'ils fussent si exacts, tandis qu'autrefois on ne pouvait les décider à suivre le cours, leur réponse invariable était celle-ci :

« C'est que M. Rondot est bien meilleur enfant que M. Triangle, et qu'il fait bon avec lui. »

Les parents trouvaient l'explication magnifique et n'en demandaient pas davantage. Mais quelques esprits clairvoyants devinaient le mystère quand les jeunes enfants leur disaient :

« Papa, on sent tout plein la pipe en classe. — Maman, j'irai à la classe du soir, les grands garçons s'amusent bien plus que nous.... »

Un éclair déchira le nuage et vint mettre la vérité dans tout son jour.

M. Frappart, qui avait la manie des distinctions, espérait obtenir quelqu'une de ces médailles que le gouvernement distribue de temps à autre aux membres des commissions de statistique départementale. Au moyen de ses connaissances spéciales, et avec son adresse ordinaire, M. Rondot avait brigué le même honneur en qualité de secrétaire d'une commission cantonale. Il obtint une médaille de bronze, tandis que l'ancien confiseur dut se contenter d'une mention honorable.

M. Frappart en fut humilié au suprême degré, et chez lui la colère suivait de près l'humiliation. L'explosion fut d'autant plus vive que les malins d'Hanonville s'amusaient fort de ce bizarre caprice de la fortune. Jamais l'autorité ne doit avoir le dessous, pensait M. le maire, et à dater du 10 janvier, il résolut de serrer M. Rondot de près. Le soir même, il se présenta au cours. On l'avait vu venir; il trouva tout en ordre, et la monotonie d'une interminable dictée l'eut bientôt mis en fuite.

A partir de ce jour, les volets de la salle de classe furent soigneusement fermés.

Quelques jours après, M. Frappart vint rôder autour de la maison, et entendit la voix claire d'un enfant, disant à des intervalles égaux :

23, 32, 54, 43, 1, 7, 76....

On en est à l'arithmétique, pensa-t-il, et comme le froid était très vif, il partit sans plus attendre.

Enfin, le 22 janvier, jour mémorable dans les fastes académiques d'Hanonville, M. Frappart, ayant recueilli de nouveaux indices, recommença sa ronde. Les volets étaient toujours fermés. Maudits volets! murmurait-il, et dire que c'est moi qui les ai fait placer!

Ecoutons, j'entends des voix, des chiffres, on compte donc toujours!

42, 51, 63, 77....

« Quine! s'écria une grosse voix toute réjouie.

— Ah! les polissons! ils jouent au loto; j'entrerai, dit-il. Cette fois je les prends en flagrant délit. »

Sachant la porte fermée, M. Frappart donna un violent coup de poing contre les volets.

« Passez votre chemin, mal appris, cria M. Rondot. »

Puis, il dit à l'un des joueurs, grand gaillard de vingt ans :

« Gustave, allez un peu frotter les oreilles à celui qui vient nous troubler au plus beau moment. »

L'élève sortit, et tandis qu'il ouvrait sans bruit la porte d'entrée, il se trouva en face de M. Frappart, qui le poussa brusquement.

Surpris par cette apparition menaçante, Gustave se sauva vers la classe pour donner l'alarme; il put à peine refermer la porte derrière lui, en criant : Attention !

M. Frappart, qui arrivait « comme un ouragan, » s'imaginant qu'on allait défendre l'entrée, donna un vigoureux coup d'épaule, accompagné de ces mots : Ouvrez, ou je l'enfonce ! La porte, n'étant retenue par rien, s'ouvrit toute grande, et l'infortuné maire, lancé dans le vide, roula sur le plancher.

O muse ! redis-moi le beau spectacle qui s'offrit à sa vue quand il eut repris l'équilibre.

Sur l'estrade, un brillant officier de pompiers, qu'il prit pour un lieutenant-colonel du génie, arrosait en conscience un punch ou brûlot, dont les flammes languissantes annonçaient la prochaine maturité.

A droite, sur le tableau noir renversé, trois grands garçons jouaient aux cartes, et M. Rondot surveillait leurs savantes combinaisons.

Dans le premier banc, à gauche, cinq autres jeunes gens tenaient les cartons, déjà graisseux, d'un jeu de loto, et vérifiaient le quine annoncé.

Dans la grande allée qui s'étendait derrière les tables, cinq ou six des plus jeunes jouaient au cheval fort. Deux autres faisaient griller des marrons dans une vieille marmite, tandis qu'un petit s'occupait à rôtir de minces plaques ou *gaufres* de pommes de terre, en les appliquant contre le poêle municipal.

Honteux de sa chute, furieux du coup qu'il venait de se donner, et tout ébahi de cette scène d'intérieur, M. Frappart avait peine à se reconnaître.

« Ah ! voilà le cours d'adultes ! C'est fameux ! dit-il enfin.

— Monsieur le maire, répondit M. Rondot, ce n'est pas tous les jours ainsi. Un ami est venu nous voir, et c'est lui qui a bien voulu payer.... »

M. Frappart était fasciné par la vue de l'officier et de son brillant uniforme; il répondit d'un air embarrassé :

— C'est bien honnête de sa part; mais vous comprenez, les bruits.... le devoir.... et ce n'est pas ici que cela doit se faire, j'en suis responsable, et j'en ferai mon rapport.... »

M. Frappart sortit au milieu d'un profond silence, et ferma la porte d'un air courroucé.

« Grand bêta, dit M. Rondot à Gustave, vous ne pouviez pas nous prévenir?

— Mais, m'sieu, ce n'est pas manque d'envie, il s'est jeté sur moi comme un rhinocéros, je n'ai pas eu le temps de me retourner.

— Voilà une belle affaire! dit M. Rondot.

— Allons, allons, ne nous épouvantons pas pour si peu, observa l'officier, et entendons-nous. Puisque voilà le cours d'adultes qui décède de mort violente, on dira que c'était aujourd'hui son dernier jour, et qu'on voulait faire la noce et prendre le chat. Je serai censé avoir perdu contre vous un pari pour l'arpentage des prés du Breuil, et le maire, qui s'est déjà fait une bosse, attrapera encore celle-là.

— Délicieux! délicieux! exclama M. Rondot. Nous sommes sauvés! » Et toute l'assistance applaudit.

L'intrépide soldat qui envisageait la situation avec tant de sang-froid n'était autre que M. Hector Suffisant, instituteur d'un village voisin, annexe d'Hanonville.

La petite commune de Chevaucourt ayant des revenus, M. Suffisant avait persuadé au maire qu'il fallait les employer noblement, en organisant une compagnie de pompiers dont lui-même, Hector Suffisant, serait le chef. En attendant une nomination officielle, qui ne devait jamais venir, Hector s'était arrogé le titre de lieutenant, et il promenait dans les villages voisins, à la recherche d'une épouse, le bel uniforme qu'il s'était payé aux frais du trésor communal.

M. Frappart ne le connaissait point, et la présence de cet officier l'avait beaucoup gêné dans son expédition du 22 janvier. Quand il sut, le lendemain, que ce foudre de guerre n'était qu'un compère et compagnon de plaisir, son courroux n'eut plus de bornes, et il adressa un rapport foudroyant à la préfecture. Le rapport arriva trop tard. M. Rondot et M. Suffisant avaient profité du jeudi pour courir à l'académie et parer le coup.

Ils racontèrent comme quoi le 22 janvier étant le dernier jour où les jeunes gens pouvaient venir en classe à cause de la reprise du travail dans les vignes, on avait voulu faire une petite réjouissance et manger les marrons gagnés par les élèves, dans une occasion très légitime. En effet, pour joindre la pratique à la théorie, on avait conduit les élèves des deux communes sur le terrain afin de leur faire mesurer une vaste pièce de la prairie. Un pari s'était engagé entre les deux écoles à propos de la justesse des opérations, et l'école d'Hanonville avait gagné.

« Jusque-là, dit M. Parallèle, je ne vois rien que de bien. Ces sortes de luttes excitent l'ardeur des jeunes gens et les piquent d'émulation. Que les vainqueurs se régalent, et que les vaincus paient l'écot, je n'y trouve encore rien de répréhensible.

— M. le maire n'a pas été aussi indulgent, continua M. Rondot, il n'a voulu entendre aucune explication, et a déclaré qu'il porterait une plainte très vive contre nos orgies et nos exercices gymnastiques....

— Comment! vous faites des exercices gymnastiques, vous êtes un homme de progrès. Savez-vous que l'an prochain on en fera partout, de la gymnastique? Elle deviendra même obligatoire.

— Je l'ignorais, Monsieur l'inspecteur, mais je suis heureux de voir qu'en permettant à mes élèves un exercice qui me sera sans doute amèrement reproché, j'entrais dans l'esprit de l'académie.

— Parfaitement, vous pouvez retourner sans crainte, et quand la plainte arrivera, nous aviserons. »

Lorsque le préfet transmit à l'inspecteur les doléances du citoyen Frappart, l'inspecteur répondit officiellement en disant qu'il aviserait à réprimer un désordre aussi grave, et qu'il prendrait d'énergiques mesures s'il y avait lieu.

Le préfet transmit la lettre au maire d'Hanonville, qui se flatta d'avoir remporté « une fameuse victoire. »

Dans une conversation particulière, M. Parallèle expliqua la chose au préfet. La chronique dit qu'ils s'amusèrent beaucoup de l'aventure, et furent d'avis qu'on attendrait le résultat de l'enquête avant de prendre une décision au sujet de cette grave affaire.

Tandis qu'on délibérait en haut lieu, la jeunesse savante d'Hanonville s'accordait une fête d'un genre nouveau, en célébrant les funérailles du défunt cours d'adultes, et M. Frappart recevait une lettre encadrée de noir, calligraphiée d'après la méthode Triangle, et ainsi conçue :

« Monsieur le maire,

» Vous êtes prié d'assister aux funérailles du cours d'adultes, décédé joyeusement en la maison commune d'Hanonville, le 22 janvier courant. Il était âgé de trois ans moins quelques jours.

» La réunion aura lieu en face du domicile mortuaire. L'habit noir n'est pas de rigueur.

» Ne l'oubliez pas! ! ! »

C'étaient les adultes Pierre-François Tambour et Frédéric Sifflet qui organisaient la fête. Par un raffinement de malice qui fut très sensible à M. Frappart, le tambour de la commune marchait en tête du cortége. De temps immémorial les conscrits de l'année ont le droit d'user et d'abuser de cet instrument, depuis le 1er janvier jusqu'au jour du tirage. Une vieille caisse à savon recouverte d'une toile d'emballage figurait le cercueil porté sur les épaules de quatre adultes les plus forts en orthographe; le chœur

chantait, sur l'air du Juif-Errant, une lamentable complainte sortie des presses de Pellerin, d'Epinal, et adaptée à la circonstance. Tous les gamins du village suivaient en vociférant et tenant leurs mouchoirs à la main — quand ils en avaient. — On arriva ainsi sur le pont du village, qui se trouve en face des fenêtres de M. Frappart.

Le cercueil fut déposé sur le parapet, et Frédéric Sifflet, montant sur une borne, fit cette courte oraison funèbre :

« Mes chers amis,

» Cette caisse à savon que vous voyez renferme les restes d'un jeune savant que vous ne pleurez guère, et qui pourtant mérite de l'être, car il mourut d'indigestion.

» Ses premiers pas dans la carrière ont été remarqués, ils faisaient présager des succès aussi sérieux que brillants, mais l'injustice des hommes l'a découragé de bonne heure, et les maladresses d'un pédant l'ont si bien jeté hors de la voie, qu'après avoir bien commencé, il a mal fini. Il a voulu noyer ses soucis dans le punch, et la morale d'Epicure a fini par avoir ses prédilections et son dernier mot. Il est mort joyeusement et le bol à la main. C'est bien la plus belle mort que puisse avoir un cours d'adultes. Cela ne vaut-il pas mieux que de mourir de consomption, ou de rester asthmatique et impuissant, comme le sont beaucoup de ses collègues? Ne le plaignez pas trop; plaignez ses malheureux confrères qui ne peuvent pas vivre, et qui pourtant ne peuvent se résoudre à mourir, alors que leur nullité est pire que la mort. Le nôtre avait commencé par le tambour, il devait finir par la flûte. C'était un enfant né viable, il est tombé en de mauvaises mains, et la nourriture que lui donnait son plus chaud protecteur n'était bonne qu'à l'empoisonner. Que l'eau ne lui soit point amère, et que le souvenir des puissants protecteurs Triangle et Frappart soit comme un saule pleureur toujours penché sur sa tombe. J'ai dit. »

Et la caisse à savon fut lancée dans la rivière aux cris de *Vive le père Carré! vive le père Rondot! à bas Triangle! à bas Frappart!*

Témoin forcé de cette scène, l'ancien confiseur, caché derrière les rideaux de ses fenêtres, trépignait en disant : « Rira bien qui rira le dernier. Sous peu ils auront de mes nouvelles, et mon rapport leur répondra. »

Dix jours plus tard, l'inspecteur primaire arriva de grand matin. M. Toquez — c'était son nom — avait succédé depuis peu à M. Losange, et ne connaissait rien du pays qu'il devait inspecter. Envoyé par M. Parallèle, il venait chercher des renseignements précis sur les faits et gestes de M. Rondot.

En homme impartial et qui connaît son métier, il descendit droit à l'auberge et ne se présenta ni chez le maire, ni chez l'instituteur, ni chez le curé.

M. Toquez commença son enquête en déjeunant, et demanda au cabaretier ce qu'on pensait de l'instituteur.

« Oh! c'est un bon enfant, répondit l'honnête hôtelier de la *Bonne-Foi*. Il tient bien sa classe, rend service à tout le monde et n'est pas sot du tout, à preuve qu'il a des médailles où notre maire n'a qu'une bonne note.

— Fréquente-t-il les cafés, estaminets et débits de boissons?

— Oh! non, Monsieur. Il a toujours du vin chez lui; quand il veut boire une bouteille de bière ou de limonade avec ses amis, il l'envoie chercher ici, et même, parce qu'il est bon enfant et qu'il en prend assez souvent, on lui passe à un sou meilleur marché qu'aux autres.

— Il n'y a pas de mal à cela. Est-il vrai qu'il se grise parfois, et qu'il rentre à des heures indues?

— Pourrais pas vous dire, Monsieur, nous fermons toujours à l'heure de la retraite.

— Mais enfin, ne sait-on pas, ne dit-on pas partout qu'il s'enivre?

— Mon Dieu, vous savez, Monsieur, on dit tant de choses! Et après cela, on est bien exigeant aujourd'hui pour les hommes en place. A supposer qu'il ait eu un plumet, avec tant d'occasions de festins..., il ne faudrait encore pas lui en faire un crime, c'est un si bon enfant. »

M. Toquez prit quelques notes résumant la conversation, et sortit en annonçant qu'il reviendrait dans deux heures prendre la carriole qui l'avait amené.

Il se présenta dans cinq ou six maisons, à tout hasard, et les réponses furent partout semblables à celles de l'hôtelier précité. « Pourrais pas vous dire. — Faut pas chercher à nuire au pauvre monde. — C'est un bon enfant, doux comme un agneau. Notre petit en est bien content, et nous aussi.

— Mais enfin ne l'avez-vous pas rencontré, un soir, trébuchant dans la rue?

— Ah! Monsieur, cela se pourrait, mais la nuit tous chats sont gris, et cela pourrait aussi bien en être un autre. »

A la fin, l'inspecteur trouva une veuve qui lui dit du mal de l'instituteur, déclarant « qu'elle lui en voulait gros, » parce qu'il avait tiré les oreilles à son petit.

« Il a très mal fait, répondit M. Toquez, ce sont-là de vieilles routines

et coutumes barbares dont nous le corrigerons. Et pourquoi les lui avait-il tirées?

— Parce qu'il avait dit devant le maire qu'on s'amusait bien le soir, et qu'on *rigolait* dans la classe des grands. »

Le petit comparut à son tour.

« Est-il vrai que vous ayez dit qu'on s'amusait bien à la classe des grands?

— Oui, M'sieu.

— S'amusait-on beaucoup?

— Non, M'sieu.

— Alors, pourquoi l'avez-vous dit?

— Parce que M. Rondot *il* est bon enfant. »

Nous ne sortirons pas de là, dit M. Toquez avec humeur. Ces paysans sont retors comme de vieux avocats. Allons chez le maire, et voyons quelle figure il fera.

En apprenant à M. Frappart l'objet de sa mission, l'inspecteur ne lui cacha point les sympathies qu'il rencontrait en faveur de l'accusé.

« Les gredins, s'écria Frappart, ils sont menteurs comme des épitaphes de cimetière! Eh bien, Monsieur l'inspecteur, allez chez Jean-Baptiste Crocheteau, à cette porte blanche que vous voyez là, près du pont; c'est celui-là même qui lui a réclamé une indemnité pour avoir détourné le cours de l'eau; entrez chez le voisin, vous y trouverez le jeune homme qui venait « me frotter les oreilles, » à moi autorité, quand je voulais surveiller le cours. Si vous le permettez, j'irai même avec vous, et nous saurons la vérité.

— Volontiers, dit l'inspecteur. »

Les deux fonctionnaires partirent, et trouvèrent Crocheteau dans sa grange, occupé à cribler de l'orge.

« Est-il vrai, Monsieur, que vous ayez reçu de M. Rondot une indemnité pour dommages causés à votre pré?

— Monsieur, je n'ai rien reçu; nous avons fait un crâne petit dîner ensemble, vers le jour des Rois, et voilà tout.

— Mais, n'avait-il pas empêché l'eau d'aller dans votre pré?

— Pour ça, c'est vrai qu'il était tombé en travers de la rigole, le pauvre cher homme.

— Alors, il était pris de boisson, et vous l'avez fort bien constaté?

— J'avais pu le croire d'abord, parce que je ne le connaissais pas encore; mais j'ai bien vu après que c'était un étourdissement et une faiblesse qu'il avait eus, comme cela peut arriver à tout le monde. J'ai même

profité de l'occasion pour faire connaissance avec lui, et j'en suis enchanté, car c'est un bon enfant! »

Nous y voilà, pensait M. Toquez.

— Mais vous m'avez dit vous-même, interrompit M. Frappart, qu'il était ivre comme un âne!

— Ça se pourrait bien, Monsieur le maire; mais si je m'étais trompé, qu'y aurait-il d'étonnant? Est-ce que cela ne vous arrive jamais, à vous? »

M. Toquez prit encore une note, et on entra chez le voisin.

Gustave aiguisait des échalas.

« N'est-ce pas vous, jeune homme, qui avez été envoyé le 22 janvier pour me « frotter les oreilles? » demanda M. Frappart.

— Oui, Monsieur.

— Ah! celui-ci dira la vérité, interrogez-le, Monsieur l'inspecteur.

— Pourquoi alliez-vous avec des intentions aussi barbares?

— Parce qu'on m'y envoyait. Comme on avait tambouriné d'une force terrible contre les volets, c'était bien juste d'aller remettre à l'ordre ceux qui troublaient la leçon.

— Saviez-vous qui était à la porte?

— Non, Monsieur. *Que* si je l'avais su, je n'aurais pas ouvert, vu que M. le magistrat s'est précipité sur moi, et qu'il a enfoncé la porte de la classe avant que j'aie pu la refermer.

— N'avez-vous pas remarqué que M. Rondot manquait de dignité? Ne l'avez-vous pas vu chanceler quelquefois?

— Pour ça, c'est connu que M. Rondot ne manque pas de dignité, puisqu'il a quatorze médailles par dessus sa place d'instituteur. Quant à la chancellerie, il n'y a pas de risque qu'il en tâte, puisqu'il nous dit tous les jours : Marchons droit, mes amis, et soyons fermes! Voyez-vous, Monsieur, vrai comme je suis conscrit, celui-là est un bon enfant, et on n'en trouve pas beaucoup de pareils! »

« Ah! voilà le refrain, dit M. Toquez en sortant. C'est inutile d'aller plus loin. »

Après d'aussi splendides dépositions, M. l'inspecteur ne pouvait faire moins que de décerner une médaille d'or de première classe à ce phénix des bons enfants.

Son rapport constatait qu'après une longue, minutieuse et sévère enquête, il n'avait pu acquérir la preuve des faits imputés au sieur Rondot, et qu'en conséquence, il proposait de regarder les plaintes du maire comme exagérées, empreintes de malveillance et non avenues.

M. Rondot et le glorieux Hector Suffisant reçurent de l'académie une

quittance en règle, et pour apurer le compte, ils firent un nouveau punch, se réjouissant d'avoir échappé aux foudres du grand Frappart.

Le gendre Cretinet vint à mourir sur ces entrefaites, et Frappart, dégoûté des affaires, rebuté de l'injustice et de l'ingratitude des hommes, donna sa démission. Son règne avait duré dix-huit mois quinze jours.

L'adjoint Sifflet, dont les idées étaient toutes différentes, succéda à l'ancien confiseur, et choisit Jean-Baptiste Crocheteau pour partager avec lui le poids de l'autorité.

Quand vint la session de novembre, le nouveau maire, instruit par l'expérience, ne fit pas difficulté de déclarer, en plein conseil municipal, que le cours d'adultes comportait plus de dépenses et causait plus de dérangements qu'il ne produisait de fruits; qu'en conséquence, il proposait de supprimer l'allocation votée pour cet objet.

Un membre fit une remarque fort judicieuse, et appuya la motion, en montrant que les cours d'adultes avaient encore plus mal fini dans les villes que dans les campagnes, à ce point que dans le chef-lieu d'arrondissement, la municipalité, lasse de payer six professeurs pour un cours qui comptait cinq élèves, venait de tout supprimer. La suppression fut votée à l'unanimité.

L'hiver de 1868 se passa sans épisodes fâcheux. M. Rondot fut un des meilleurs exposants pour le musée *des pincées de terre*, inventé par M. Duruy, et les sept petits sacs dans lesquels il expédia un échantillon des terrains secondaire et tertiaire d'Hanonville furent signalés comme des chefs-d'œuvre de bon goût.

On avait laissé dormir le cours d'adultes pour cette fois; mais le retour du printemps fit germer des idées nouvelles dans la tête du ministre, et le 10 mai 1869, on inaugurait un système nouveau destiné à piquer d'émulation toutes les communes de l'empire. Il y avait composition générale de toutes les écoles, sous la quadruple surveillance du maire, du curé, de l'instituteur et d'un délégué cantonal. En attendant que les résultats soient proclamés publiquement — ce qui pourrait bien se faire attendre — nous sommes heureux de dire que l'entreprise était magnifique de précautions, d'instructions et de décisions ministérielles, préfectorales et académiques.

Suivant son habitude, M. Rondot était en avance et avait tout prévu. Dès l'avant-veille du concours, il avait une copie authentique du programme, que l'adjoint, faisant fonctions de maire, lui remit solennellement sous un pli cacheté.

Ses élèves ne furent pas pris à l'improviste, et composèrent d'une manière très satisfaisante.

La Providence avait même permis à l'excellent homme d'abréger les ennuis de la surveillance, en envoyant une anguille s'accrocher à la ligne de nuit tendue dans la rivière voisine. C'était le lundi des Rogations, et l'adjoint Crocheteau fit volontiers les fonctions de maire, en acceptant le modeste déjeûner que lui offrait l'heureux pêcheur.

Le curé, qui se trouvait de passage pour la bénédiction des puits, voulut bien en accepter une part, et le délégué cantonal, qui survint sans être attendu, n'osa faire moins, pour ne désobliger personne, que d'en prendre un morceau, après quoi il constata par un procès-verbal très bien rédigé « qu'il avait trouvé tout le monde en fonctions. »

Huit jours plus tard, le cours de gymnastique spécial annoncé par M. Parallèle s'ouvrait au chef-lieu de canton. Un ancien sergent de tirailleurs, sur le retour de l'âge, était chargé de faire marcher les instituteurs au pas et de leur apprendre à faire la planche ou de grimper à l'échelle de corde. M. Rondot obtint de flatteuses distinctions et distança si bien ses collègues, que le sergent l'a classé dans son rapport comme un équilibriste hors concours, tandis que M. Frappart, du fond de sa retraite, s'obstine à le présenter comme un ivrogne hors ligne. Grâce aux aimables qualités qui le distinguent et aux puissantes influences qui le soutiennent, M. Rondot traversera longtemps encore les orages qui pourraient menacer sa tranquillité. Il a eu le talent de se mettre en bons rapports avec le vieux maître Carré, dont la popularité et les conseils lui sont souvent utiles. Toujours prêt à conquérir de nouveaux lauriers, à expérimenter les systèmes préconisés par les pédagogues de Paris, il ne cache pas son peu de confiance dans beaucoup d'innovations plus ou moins modernes, mais son scepticisme ne va pas jusqu'à faire fi des récompenses qu'on y attache avec une générosité digne d'une meilleure cause. Il continuera à obtenir des primes et des médailles et à conjurer les orages qu'il plairait à M. Parallèle et à ses successeurs dans les siècles des siècles de susciter aux pauvres instituteurs.

Un soir où j'avais l'honneur de réunir à ma table, avec deux délégués cantonaux, le vieux maître Carré et le jeune Rondot, la conversation roula sur les causes qui ont tour à tour favorisé le succès ou amené la décadence de ces cours d'adultes annoncés avec tant de fracas, soutenus avec tant de zèle et enterrés avec si peu de cérémonie. Des nombreuses observations échangées à ce sujet j'ai recueilli ce qui suit. Ce sera mon dernier mot.

L'académie ne manque pas d'instituteurs dévoués et vraiment dignes de leur mission, mais en exigeant d'eux qu'ils fassent des cours d'adultes, elle demande un sacrifice qui dépasse les forces du plus grand nombre.

Le règlement exige six heures de classe par jour, il n'est pas de commune une peu populeuse où il ne faille en faire huit, ne serait-ce que pour avoir l'air de s'occuper de chacun. Or, quand un maître a péroré, crié, tempêté pendant huit heures, est-il bien en état de faire encore deux heures de classe supérieure, après son repas du soir?

Est-ce l'appât des trente sous qu'on lui allouera par séance qui peut lui donner une force et un dévouement suffisants?

En dehors de la force physique, il y a la force morale.

Nos professeurs de faculté ne font que des leçons et des conférences d'une heure, et encore n'ont-ils pas toujours le talent d'intéresser leurs rares auditeurs.

Ils ne traitent que d'une seule branche de la science. Et l'on voudrait qu'un simple instituteur, après trois ou quatre années d'études élémentaires, fût en état d'intéresser, pendant deux heures *chaque jour*, un auditoire d'autant plus difficile à captiver qu'il est déjà quelque peu instruit?

Et l'on veut que cet homme parle sur l'histoire, la géographie, la grammaire, l'agriculture, l'histoire naturelle, l'économie politique et rurale, l'hygiène, l'arpentage, la physique, l'arboriculture, les racines grecques, l'arithmétique, le style, la tenue des livres et tous les arts libéraux! On exige l'impossible!

« Si un seul homme peut faire tout cela, s'écriait avec feu M. Rondot, pourquoi y a-t-il vingt-cinq professeurs dans un lycée, et dix chaires dans une faculté? L'Etat et les contribuables sont volés! »

La manière dont on a distribué les récompenses a aussi découragé les mieux intentionnés et les plus actifs.

Les compositions scolaires, qu'on ne renouvellera pas de sitôt, ont fait mettre le doigt sur cette plaie. En général, ce sont les élèves des petites écoles qui l'ont emporté. Les lauréats des chefs-lieux de canton et les médaillés de premier ordre ont eu la honte d'obtenir le quinzième et dernier rang dans ces concours, où ils ont été jugés sans prévention et par des inconnus, eux qui étaient toujours les premiers

Et par droit de conquête, et par droit de naissance.

La recommandation d'un conseiller général, les préférences d'un inspecteur ou l'influence d'une loge maçonnique, ont souvent prévalu sur les justes appréciations de ceux qui voulaient couronner le seul mérite. Les

meilleurs sujets se sont découragés, les récompenses ont perdu toute valeur et sont quelquefois devenues une injure et un fardeau pour ceux qui les obtenaient. Les jeunes gens se sont aussi lassés de bonne heure.

Il faut un talent bien réel et un tact exquis pour intéresser longtemps des esprits aussi légers que le sont les leurs, et tous les maîtres n'ont pas ce talent. Les uns, pour faire du nouveau, se sont lancés dans des doctrines extravagantes; les autres, en tombant dans des redites perpétuelles, ont rebuté les bonnes volontés les plus solides, et ce parasite de l'uniformité, qu'on appelle l'ennui, a rongé les meilleures dispositions des auditeurs. Cela est si vrai que les cours des villes, confiés à des gens brevetés et garantis par le gouvernement, ont succombé même avant ceux des campagnes; il en sera toujours ainsi par la force des choses, et quoi qu'en disent les rapports officiels et les journaux du progrès.

Ajoutez à tout cela les influences locales qui sont si puissantes et si invétérées, les jalousies de parti à parti, de voisin à voisin, l'incurable apathie du grand nombre de nos paysans, et vous ne serez pas étonné du résultat.

Que si le zèle intempestif de quelque Frappart, ou l'outrecuidance d'un Triangle quelconque, viennent encore outrer les mesures décrétées par les bureaucrates qui veulent l'instruction quand même, vous obtiendrez partout des résultats identiques à ceux dont je viens de vous raconter la véridique et désopilante histoire.

Etant donné cet état de choses, vous conclurez sagement : Que ce ne sont pas les cléricaux qui ont mis l'éteignoir sur ce phare lumineux auquel — le *Journal officiel* l'a constaté — certains curés ont donné pour appoint jusqu'à la lampe de leur église ; ni les municipalités rétrogrades qui l'ont éteint en lui retranchant des subventions devenues sans objet, ni les professeurs qui l'ont laissé manquer d'huile en se trouvant trop au-dessous de leur tâche, ni les élèves qui l'ont rendu inutile en fermant les yeux à la lumière. Non ! ces cours sont tombés comme tombent toutes les choses humaines, par lassitude et par pure caducité.

Que la terre leur soit légère; mais si un jour quelque ministre du progrès entreprend de les relever, le meilleur sera de le faire en toute simplicité, d'éviter les exhibitions bruyantes, les programmes pompeux, les rapports mensongers qui font accoucher les montagnes d'une souris et justifient cruellement, même pour un ministre irresponsable, le proverbe trop bien vérifié par l'expérience d'Hanonville et d'ailleurs :

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

J. SIMARD.

A LA MÉMOIRE DE M. L'ABBÉ CLERC.

J'ai écrit dans ce recueil quelques pages, il y a quinze mois à peine, sur M. l'abbé Marmier, dont la mémoire est demeurée si chère à son collége et à sa province; il faut reprendre cette plume, encore toute humide de nos larmes, pour parler de M. l'abbé Clerc, cet autre homme de Dieu, cet autre maître de la jeunesse, enlevé presque aussi brusquement que M. Marmier à l'estime affectueuse du clergé bisontin. Ces deux prêtres étaient à notre tête comme deux vétérans; ils s'aimaient comme deux frères d'armes. Il y avait dans la naïveté de leur caractère, dans la sûreté de leur commerce, dans la piété de leur sacerdoce, d'heureuses ressemblances. Tous deux avaient blanchi sous le harnais sans y vieillir, tous deux sont tombés les armes à la main. On ne voyait guère l'un sans penser à l'autre, et pour achever le parallèle, voilà que la mort les rapproche encore, en renouvelant à la fois notre surprise et notre douleur. Faisons à M. l'abbé Clerc, comme à M. l'abbé Marmier, les adieux de la confraternité et de l'amitié. Leurs noms sont modestes, mais tout le clergé les honore, tous leurs élèves les bénissent; ce n'est pas seulement leur science et leur zèle que nous regrettons d'avoir perdus; c'est la piété, c'est le dévouement, que nous devons saluer dans leur personne et célébrer dans leur souvenir.

Claude-Jean-Baptiste Clerc, né à Besançon le 21 novembre 1803, appartenait à une famille aisée et honorable qui tient encore un des premiers rangs parmi les négociants de la cité. Des cinq enfants qui la composaient, l'Eglise en a pris deux, l'un pour le cloître, l'autre pour l'autel, et leur a confié, comme à des âmes d'élite, ses services à la fois les plus humbles et les plus délicats. Sœur Justine Clerc, hospitalière de la congrégation de Sainte-Marthe, sert, depuis plus de quarante ans, les pauvres dans nos hospices; M. l'abbé Clerc a servi la jeunesse pendant quarante-cinq ans dans les séminaires de Vesoul et de Luxeuil.

Payons ici un tribut de reconnaissance à la mémoire de leur mère. Madame Clerc, morte en 1848, à l'âge de 84 ans, était une de ces femmes en qui la force du caractère est tempérée par une merveilleuse bonté, et qui vivent, longtemps après leur mort, dans la maison qu'elles ont fondée par leurs vertus. Personne ne travailla plus qu'elle à la vocation sacerdotale de son fils, en travaillant à le rendre doux, chaste, sincère, généreux et dévoué. Elle a joui de son ouvrage. On la voyait encore, il y a vingt-cinq ans, dans l'église de Saint-Pierre, non loin de la chaire, quand l'abbé venait y prêcher, pendant ses vacances, le vendredi saint où le jour de Pâques, et il n'était pas nécessaire de la connaître pour se dire au premier coup d'œil : voilà la mère du prédicateur.

La douce inclination qui portait M. Clerc vers le sanctuaire se manifesta dès le plus bas âge ; les seules joies de son enfance furent celles de la religion et de la famille, et l'ambition de devenir prêtre charma et remplit ses premiers désirs. Après un an passé au lycée de Besançon, on l'envoya, dès le mois de novembre 1813, au séminaire d'Ornans. Des hommes du plus grand mérite se succédèrent à la tête de cette école et en remplirent les principales chaires. Il suffit de citer M. l'abbé Busson, le premier que notre écolier salua du nom de supérieur, M. l'abbé Doney, qui joignit à ce titre celui de professeur de philosophie, M. l'abbé Waille, sous qui étaient réunies les classes de rhétorique et de seconde. Le curé de la ville, M. l'abbé Théret, était aussi de la maison et s'en faisait honneur, témoignant aux maîtres une vive amitié, aux écoliers un paternel intérêt, et s'occupant du séminaire comme de sa propre paroisse.

Citons les premiers lauriers cueillis par M. Clerc dans cette modeste arène : cette citation ne déplaira pas à sa mémoire, car personne n'attachait plus d'importance que lui aux concours publics. En seconde, il obtint les prix de thème et de narration française, l'accessit du prix d'excellence, qui était unique, celui de versification latine et la première mention du concours ; en rhétorique, il partage le prix de mémoire et emporte les accessits d'excellence, de versification et de discours latin ; en philosophie, il remporte le premier prix. M. Dartois, qui a continué avec tant d'éclat, au séminaire d'Ornans, les traditions des Waille et des Doney, a recueilli avec un soin pieux les noms qui ont paru dans ces brillants concours. La Franche-Comté les connaît et les honore ; on peut les citer : MM. Camille d'Oussières, d'Arbois,, le docteur Corbet, le chanoine Bogillot, le chanoine Querry, M. l'abbé Guillaume, curé de Clerval, M. Sanderet de Valonne, directeur de l'école de médecine de Besançon, Mgr Gaume, M. Mougin, chef de division à la préfecture du

Doubs, Mgr Cuenot, évêque de Métellopolis, missionnaire en Cochinchine, voilà les hommes qui formaient, avec M. Clerc, la modeste académie du séminaire d'Ornans; voilà ceux qui tiraient au sort, à la fin de l'année scolaire 1818, les deux *prix de contentement* donnés l'un par M. Théret, curé d'Ornans, l'autre par M. l'abbé Doney.

L'étude de la théologie donna à M. l'abbé Clerc des maîtres dont le nom est au-dessus de tout éloge, M. Gousset et M. Loye, et des condisciples vraiment dignes de tels maîtres, Mgr Cart, l'orgueil et l'amour de l'Eglise de Nîmes, M. l'abbé Receveur, si connu en Sorbonne, deux professeurs moins renommés au dehors, mais non moins éminents, le P. Jeanjacquot, que le séminaire de Besançon a cédé avec tant de regret à la compagnie de Jésus, M. l'abbé Faivre, que notre diocèse s'honore d'écouter depuis quarante ans, et qui représente toute l'autorité de l'ancienne école. Après trois ans passés dans cette école fameuse, où l'on comptait alors plus de quatre cents élèves, M. l'abbé Clerc entra au séminaire en qualité d'interne le 5 novembre 1823, prit l'habit ecclésiastique, reçut la tonsure le 3 avril de l'année suivante, et les ordres mineurs le 19 septembre, des mains de Mgr de Villefrancon. Son cours de théologie étant fini, il rendit quelques services dans le pensionnat secondaire établi à Besançon par l'autorité ecclésiastique dans la maison de Mlles Lombard, humble institution qui façonnait, aussi bien que les presbytères de nos montagnes, de vaillantes recrues au sacerdoce, et où les études, pour être un peu hâtives, ne laissaient pas d'être solides et brillantes. C'était en 1825. Cette année a laissé dans la mémoire des Bisontins une trace ineffaçable. Ce fut celle de la grande mission prêchée simultanément par les missionnaires de France et les missionnaires diocésains. Trois paroisses, Saint-Jean, Sainte-Madeleine et Saint-Pierre, furent le théâtre de ces prédications populaires, entraînantes, vraiment efficaces, qui s'ouvrirent le 9 janvier et se terminèrent le 28 février suivant au milieu de toutes les consolations de la foi. M. l'abbé Clerc, heureux témoin de ces scènes pathétiques, imagina de les retracer dans un rapide *Mémorial*, qui eut deux éditions et qu'on relit encore aujourd'hui avec un véritable charme.

Ce premier essai d'une plume de vingt-deux ans frappa les supérieurs ecclésiastiques. L'abbé Clerc était loin de croire qu'il avait fixé leur attention, et il demandait à aller prendre des grades en Sorbonne, quand une nomination de professeur de rhétorique l'appela au séminaire de Vesoul. Les deux années qui suivirent furent comme son noviciat dans l'enseignement et dans le sacerdoce. Il reçut le diaconat le 23 septembre

1826, et un an après, jour pour jour, Mgr de Villefrancon lui imposa les mains. Il était prêtre, et il se sentait plus que jamais le débiteur de tous. Ce fut au séminaire de Luxeuil qu'il porta les prémices de son ordination. M. Brésard, de douce et sainte mémoire, venait de mourir, et M. Guerrin lui succédait dans la charge de supérieur. Il fallait pourvoir à la chaire de rhétorique ; le grand nom que M. Guerrin s'y était fait la rendait difficile à remplir, le nombre des élèves qui l'entouraient en rehaussait encore l'éclat : on en compta jusqu'à quarante-cinq, jamais moins de vingt, c'était l'une des chaires les plus brillantes de la province. M. Guerrin, qui avait connu M. Clerc à Vesoul, souhaita de l'avoir pour collaborateur à Luxeuil. Ses vœux furent exaucés, et le jeune professeur, heureux de ce choix, jaloux d'y répondre, alla planter définitivement la tente de sa vie dans les cloîtres de saint Colomban.

Chacun connaît cette abbaye qui, pour l'antiquité et l'illustration, n'eut d'égale en Séquanie que celle de Saint-Claude, et qui, pour la fécondité des œuvres et le nombre des saints, peut le disputer dans les annales de l'Eglise avec celle de Cluny. Là tout parle aux regards du poëte, à la mémoire du savant, au cœur du prêtre. Les ballons des Vosges dans un lointain à peine voilé par les vapeurs du jour ; d'immenses forêts aux alentours, coupées de plaines fertiles, semées de brillants et industrieux villages ; des eaux thermales déjà fameuses sous les Césars, et rétablies aujourd'hui dans leur ancienne splendeur, parmi les débris retrouvés de la civilisation romaine ; une ville peuplée de maisons historiques ; une église qui était dans le siècle passé une magnifique abbatiale, et qui semble se restaurer dans l'attente d'une destinée nouvelle ; un cloître jadis la patrie des saints, la terre des miracles, rendu, pour ainsi dire, à sa destination première, puisqu'il est devenu depuis près de soixante ans la pépinière la plus féconde du sacerdoce franc-comtois, et, pour que rien ne manque dans ces beaux lieux et au secours du corps et aux consolations de l'âme, un hôpital récemment bâti par un Grammont à l'instar de tant de palais bâtis par ses ancêtres sous le nom d'hospices et de séminaires dans une province dont ils ont fait leur famille : voilà Luxeuil, voilà le séjour aimé dont le nom semblait depuis quarante-trois ans inséparable du nom de l'abbé Clerc.

L'abbé Clerc aimait Luxeuil, et cette ville le lui rendait bien. Sympathique à tout le monde, mais surtout secourable aux malheureux, il méritait d'être pour elle comme un enfant d'adoption, cet hôte dont la simplicité était si charmante, le commerce si commode, la générosité si prompte à se répandre. Il était plus facile de deviner ses prodigalités que

de les connaître. On peut dire de lui qu'il donnait des deux mains, de l'une les aumônes publiques par lesquelles le prêtre s'offre en exemple aux hommes, de l'autre les aumônes secrètes dont Dieu seul doit avoir le dernier mot. Il donnait, mais il oubliait qu'il avait donné pour donner encore : témoin ce pauvre qu'il secourait naguère dans la rue comme un étranger, et qui le bénissait en lui disant à haute voix : « Ah ! Monsieur Clerc, vous ne me reconnaissez pas, et c'est cependant vous qui m'avez nourri tout l'hiver. »

Sa charité s'étendait bien au delà de Luxeuil, à toutes les œuvres chères à l'Eglise. Non-seulement il donnait, mais il quêtait sans cesse pour la Propagation de la foi, pour la Sainte-Enfance, pour les loteries de bienfaisance organisées dans toute la province. On savait avec quel zèle il embrassait la cause des pauvres et des abandonnés, quand même il ne les connaissait pas ; nos missionnaires avaient en lui l'avocat le plus jaloux de faire valoir les intérêts de leurs chrétientés lointaines ; leurs lettres étaient ses lectures de prédilection, et ces lectures dont il entretenait volontiers, soit en récréation, soit en classe, le jeune auditoire groupé autour de lui, ont valu aux missions étrangères une troupe de jeunes apôtres. « Vous me donnerez deux sous pour mes Chinois, » disait quelquefois l'abbé Clerc en pardonnant une faute à un écolier. Il demandait peu, on lui donna souvent bien davantage. Plus d'un écolier voua d'avance sa parole, ses sueurs, sa vie, aux travaux apostoliques, en jetant cette modeste obole dans le chapeau du maître. Mgr Theurel, évêque d'Acanthe, mort au Tong-King il y a trois ans, avait senti le souffle de Dieu s'allumer dans son âme à ces nobles lectures. Les Garnier, les Virot, les Ducotey, ces autres apôtres des missions, sont sortis de la classe de M. l'abbé Clerc avec le germe déjà développé de leur sainte vocation.

Cette vive sollicitude pour l'apostolat de l'avenir rendait M. l'abbé Clerc très curieux des gloires du passé, très jaloux de les faire connaître. Il n'avait qu'à frapper du pied la terre qu'il habitait, et les apôtres des premiers âges sortaient de leur tombe, ne lui laissant pour ses récits que l'embarras du choix. Ce fut sur saint Walbert que s'arrêta sa plume. Il en raconta la vie, en décrivit l'antique ermitage, et fit de là quelques excursions pleines de science et d'intérêt dans l'histoire de l'abbaye et de la ville de Luxeuil. Cet ouvrage, lu et apprécié partout, est parvenu à la cinquième édition (1).

(1) *Ermitage et vie de saint Walbert, avec un abrégé de l'histoire de Luxeuil*, in-8°, 5e édition ; Besançon, Jacquin, 1868.

Mais quelque goût qu'il eût pour l'histoire, les matières de littérature et d'éducation eurent toujours ses préférences. En 1841, il vint prendre part au congrès scientifique tenu à Besançon, et il y donna lecture d'un *Discours sur la littérature contemporaine,* qui fut fort applaudi. Il préludait, par cette attaque contre le mauvais goût, à une attaque contre les mauvaises doctrines, car il eut son jour et sa modeste gloire dans les luttes de notre temps. Il appartenait, par sa naissance, par son éducation, par ses vertus, à ce clergé, d'une trempe meilleure que la nôtre, dont la généreuse propagande a conquis aux générations suivantes la liberté religieuse, et qui ne nous laisse plus que le soin de la comprendre, de la garder et de l'agrandir. Soldat obscur, si l'on veut, mais intrépide, dévoué, persévérant, de la croisade entreprise dès le temps de la Restauration, continuée sous le règne de Louis-Philippe, achevée, trente ans après, sous la République, au dehors par l'expédition de Rome, au dedans par la loi sur la liberté d'enseignement, il servit dans cette armée permanente de la justice et de l'honneur, avec la parole, avec la plume, toutes les causes si longtemps impopulaires qui ont passionné les bons prêtres de notre province. A Pie IX l'hommage de ses vers et le souvenir d'un voyage en Italie, qui fut la plus grande joie de sa vie sacerdotale et la seule trève accordée aux labeurs de son enseignement (1). Aux familles chrétiennes de salutaires avis sur le choix des maîtres qu'elles doivent à leurs enfants pour former en eux un esprit juste, un cœur pur, un caractère ferme et sincère. C'est l'objet de son livre intitulé *Importance de l'éducation au* XIX[e] *siècle,* et publié en 1844, au milieu de la bataille livrée au monopole universitaire (2). Il demandait, sans violence, sans invectives, sans personnalité, qu'il fût permis à tous les citoyens français, sans privilége, mais sans exclusion, de se consacrer au sublime ministère de l'éducation publique, et que les familles eussent la liberté de choisir les instituteurs les plus dignes de leur confiance.

Une des circonstances que M. l'abbé Clerc n'a pas cessé de regarder comme une des plus honorables de sa vie, servait alors d'encouragement à son zèle. Il avait été l'un des premiers Franc-Comtois qui eurent le plaisir de connaître M. le comte de Montalembert et d'entretenir des relations avec lui. Tout récemment allié à la famille de Mérode, le jeune historien de sainte Elisabeth habitait alors le château de Villersexel, chez le grand-père de sa femme, M. le marquis de Grammont, de si vénérable

(1) *Pie IX, Rome et l'Italie,* in-8°.

(2) *Importance de l'éducation au* XIX[e] *siècle,* in-8° ; Paris, 1844.

et de si populaire mémoire. M. Clerc alla le voir dès 1837, se félicita beaucoup de son noble accueil, et lui confia la lecture d'un poëme qu'il avait entrepris sur Rome et l'Italie. M. de Montalembert répondit à sa confiance avec une grande franchise et une grande politesse :

« Je profite du passage de ma belle-mère par Luxeuil, pour vous faire remettre les manuscrits que vous avez bien voulu me confier. Leur lecture ne m'a pas fait revenir sur mon inimitié conçue *à priori* contre les *voyages* en vers; toutefois, je n'ai pu m'empêcher d'admirer la chaleur d'âme, l'élévation de pensées et la pieuse sensibilité qui caractérisent plusieurs de ces morceaux; je me suis permis de mettre un petit papier aux endroits qui m'ont le plus frappé. Je crois qu'il y en a plusieurs autres qui auraient besoin d'être retravaillés; mais je vous avoue que je ne suis nullement juge compétent en matière de versification.

» Vous me pardonnerez, j'espère, Monsieur l'abbé, la franchise de mon opinion. Elle vous sera une preuve nouvelle de l'union chrétienne qui doit exister comme elle existe réellement entre nous — Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous dire encore une fois combien je suis heureux de vous avoir rencontré en Franche-Comté, et combien j'apprécie la sympathie si flatteuse pour moi et si affectueuse que vous avez bien voulu me témoigner. Je demande à Dieu de vous soutenir dans votre lutte contre le paganisme moderne. J'aime à croire qu'il nous rapprochera plus d'une fois l'un de l'autre, dans la suite. »

Deux ans après, M. l'abbé Clerc était au comble de la joie. Il voyait M. de Montalembert au séminaire de Luxeuil, et il le complimentait en prose et en vers par la bouche de ses rhétoriciens. La présence de M. le comte Félix de Mérode, la bienveillance des deux illustres visiteurs, leur attitude recueillie dans le lieu saint, tout frappait les jeunes séminaristes, tout leur servait d'exemple, tout charmait et attendrissait leurs maîtres. M. l'abbé Clerc jouissait plus que personne de cette visite; la lettre suivante ajouta encore à son bonheur :

« Je me souviens avec confusion qu'au moment de quitter l'hospitalière demeure de Luxeuil, je n'ai rien donné au jardinier, qui m'a rendu une foule de petits services. Permettez-moi d'avoir recours à votre indulgente bienveillance, et de vous imposer la corvée d'aller prendre à la poste la petite somme ci-jointe, que vous voudrez bien lui remettre de ma part. Vous voyez qu'il faut que je compte bien sur la sincérité de tout ce que vous m'avez dit d'aimable, pour ne pas craindre de vous importuner ainsi.

» Je profite avec empressement de cette occasion pour vous dire combien

je suis charmé et reconnaissant de l'accueil, beaucoup trop flatteur, qui m'a été fait à Luxeuil, tant par les maîtres que par les élèves. Soyez, je vous prie, Monsieur l'abbé, l'interprète des sentiments qui m'animent à cette occasion, auprès de Messieurs vos confrères, comme auprès de vos bons élèves, et surtout de MM. Baudy et Bongeot, dont je conserverai avec soin les paroles affectueuses et amicales. »

Les papiers de M. l'abbé Clerc nous livrent encore une autre lettre de M. de Montalembert. Elle est écrite à Paris au lendemain de la révolution de février, en réponse à la demande qui lui était adressée de se présenter comme candidat aux élections de la Haute-Saône :

« Je suis très sensible à la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire en date du 14.

» J'ai déjà répondu à M. le curé de Saint-Loup que je serais fort honoré de représenter la Haute-Saône au sein de la future assemblée constituante. Le P. Lacordaire, M. Ozanam, M. Veuillot, M. de Riancey, ne demandent pas mieux que d'être élus et de défendre, dans cette occasion suprême, les principes auxquels ils ont dévoué leur vie.

» Mais nous estimons que les noms des catholiques étrangers au département ne doivent être mis en avant qu'à défaut de candidats du pays. Ceux-ci auront beaucoup plus de facilité à rallier les suffrages.

» Nous pensons surtout que les voix catholiques ne doivent pas se porter uniquement sur des candidats catholiques, mais qu'il faut s'entendre avec les comités des autres opinions pour constituer une liste où toutes les opinions seraient représentées par des hommes amis de l'ordre et de la vraie liberté, quand bien même ceux-ci ne professeraient ou ne pratiqueraient pas notre sainte religion au degré que nous pourrions souhaiter. »

Ce ne fut guère qu'à l'occasion de la révolution de février que M. l'abbé Clerc se permit de faire de la politique, et nous ne trouvons plus jusqu'à la fin de sa vie, que des œuvres de littérature, d'éducation et de piété : un cri de sa foi naïve en l'honneur de Marie immaculée, *Le 8 décembre* (1), récit animé et curieux des fêtes qui célébrèrent cette date fameuse, où celles de la ville et du séminaire de Luxeuil tiennent naturellement une grande place ; *les Scènes de l'Evangile* (2), réponse en vers aux blasphèmes de M. Renan ; un *Essai sur l'art oratoire* (3), recueil des dialogues composés par M. Clerc pour les distributions de prix du séminaire de Luxeuil.

(1) *Le 8 décembre 1854, ou Marie immaculée;* 2e édition, 1 vol. in-8°.
(2) 1 vol. in-12 ; Besançon, Jacquin, 1867.
(3) *Essai sur l'art oratoire considéré au point de vue chrétien*, 1 vol. in-8°.

Nous touchons ici à un des points les plus contestés de sa bonne et modeste réputation, comme à un des ouvrages les plus chers à sa plume. Il avait pour sa classe de rhétorique toutes les ambitions que peut rêver un maître, et il aurait voulu faire de chacun de ses élèves, non-seulement un écrivain, mais un orateur. Que de soins pour les initier à l'art de parler, si peu naturel à la jeunesse de notre province, si rare, même parmi les hommes instruits! Il choisissait deux mois d'avance un sujet de dialogue, distribuait les rôles, et quand on les avait appris par cœur, menait les jeunes acteurs dans les grands bois de Saint-Walbert pour les exercer en pleine liberté à la déclamation. Le jour du concours arrivé, il laissait lire sur son visage, comme un artiste, toutes les émotions de la scène publique. Que de zèle pour surveiller les dernières répétitions! que de peines pour éviter les accidents qui pourraient troubler la fête! Il disparaissait à l'ouverture de la scène, mais c'était pour demeurer à la fois invisible et présent, derrière le théâtre, assurer l'exécution, souffler au besoin et jouir du succès. Quelques critiques, il est vrai, tempéraient les éloges. On lui reprochait de vouloir donner un rôle à chacun de ses rhétoriciens, mais ne fallait-il pas contenter les familles? de traiter des sujets trop graves, mais n'était-on pas dans un séminaire? d'être un peu long, mais ne s'assemblait-on pas pour s'instruire et non pour s'amuser? Ayant imaginé, il y a cinq ans, de faire parler dans un de ses dialogues les génies divers des langues modernes, et de mettre en parallèle leurs qualités respectives, il consulta sur ce sujet un de ses bons voisins, un de ses vieux amis, M. l'abbé Devoille, qui lui répondit par la lettre suivante, si pleine de fines remarques, et terminée par de bonnes et spirituelles plaisanteries dont personne, à coup sûr, n'aura le mauvais goût de s'offenser.

« Vous me supposez, cher ami, beaucoup plus savant que je ne suis. J'ai un peu écorché et j'écorche encore chaque jour la langue allemande, anglaise et italienne (espagnole, non). Mais je me suis contenté de la superficie. Je n'ai jamais eu le talent de saisir un peu au vif le génie de ces divers idiomes; c'était un amusement, une distraction, que j'y cherchais plutôt qu'un sujet d'étude. Tout ce que je hasarderais donc là-dessus serait fort sujet à caution. Votre auditoire, il est vrai, n'est pas très compétent sur la matière. N'importe, il faut être vrai en tout et parler toujours comme si l'on avait le monde entier pour juge.

» Je ne puis donc avoir la témérité de faire le gros volume que demanderait votre thèse. Cependant, d'après ma conviction personnelle, la langue française a sur toutes ses sœurs l'avantage d'une incomparable

clarté. Elle est donc la plus voisine de la nature et, *par conséquent*, du *vrai*, du *beau* et du *bien*. L'allemande a sur elle l'avantage de la richesse, l'italienne de la douceur et de la délicatesse des nuances, l'anglaise (au moins en poésie) de la verve et de l'audace; mais si tout cela prête davantage à la forme, cela n'aide point au fond, le but du langage étant, dans les intentions du Créateur, d'exprimer le vrai avec simplicité, c'est-à-dire tel qu'il est, et non de le déguiser ou de l'atténuer ou de le délayer dans la variété des formes. Aussi la langue française n'a-t-elle produit aucune hérésie; toutes les hérésies sont d'origine grecque ou allemande, les deux langues les plus souples, les plus riches de termes, les plus commodes pour composer et décomposer les mots.

» En somme, cher ami, votre sujet est difficile à traiter. Il demanderait d'immenses connaissances, et quand il serait revêtu de toutes les conditions voulues, il ennuierait, à coup sûr, votre auditoire. C'est dans la nature des choses et.... des hommes qui ont dîné. Si, selon mon conseil cent fois réitéré, vous aviez placé votre distribution à neuf heures du matin, vous auriez pu attacher quelque importance à intéresser votre monde. Dans l'état actuel des choses, fissiez-vous des chefs-d'œuvre, vous n'y parviendrez jamais. Ne vous donnez donc pas tant de peine; arrangez tout comme il vous plaira, et soyez sûr que, n'en eussiez-vous que pour dix minutes, tout le monde se plaindra de vos longueurs.

» Un jour, on présentait à Michaud (l'aîné) un distique latin et on lui demandait ce qu'il en pensait: « C'est assez bien, répondit-il, mais il y a des longueurs... » Voilà votre histoire.

» Il y a longtemps que je connais mon espèce humaine. Aussi ne me donné-je plus grande peine avec elle. Entre un ouvrage soigné et peigné et un ouvrage à peine *dégauchi*, le vulgaire ne fait pas grande différence. Il importe peu de savoir qui l'emporte du français, ou de l'allemand, ou de l'anglais; la question est entre le vin de Salins et le vin d'Arbois, entre le gruyère et le mont-d'or.... Ne traiterez-vous jamais quelqu'une de ces questions capitales? Je pense qu'on vous écouterait.... au moins de la longueur d'un distique. »

M. l'abbé Devoille n'avait pas tort, mais comment ôter à M. Clerc les douces illusions qu'il se faisait sur l'intérêt et l'utilité de ses dialogues ? Il fallait bien payer par quelque côté un tribut à la faiblesse humaine. C'était, pour ainsi dire, l'infirmité aussi bien que la satisfaction de cette nature si exceptionnelle de n'avoir rien oublié de sa vie d'écolier, ni rien appris de la vie du monde. Naïf, simple, timide jusqu'à l'âge de soixante-sept ans, enthousiaste encore de son art après quarante-cinq ans d'en-

seignement, il demeura toujours jeune, même au milieu d'une société qui n'a plus de jeunesse, qui ne comprend plus la poésie, et qui devient chaque jour moins sensible à la véritable éloquence. Il y eut là, je n'hésite pas à le dire, un bienfait véritable pour les générations formées par ses soins. Sa rhétorique semblait attardée, mais elle était exacte, sûre, puisée aux bonnes sources. Il ne cessa de croire aux vieilles règles, de les enseigner telles qu'il les avait reçues, de maintenir les traditions du bon goût, et partant d'inspirer et de répandre autour de lui le bon esprit. Voilà, sans contredit, d'immenses services, et le diocèse de Besançon en recueillera le fruit jusque dans le siècle futur.

Ce fut encore un trait de son excellent esprit d'être demeuré le plus déférent et le plus respectueux de tous envers le supérieur, dans une maison où son ancienneté lui donnait tant de droits. M. Guerrin, en quittant le séminaire de Luxeuil, laissait à son successeur, dans la personne du professeur de rhétorique, un de ces hommes qu'on peut appeler le trésor d'un supérieur et la bénédiction d'une communauté tout entière. C'était le trésor du bon conseil, de l'amitié sincère et douce. M. Garessus rendait à M. Clerc par la confiance tout ce qu'il recevait de lui par la vénération, et l'on vit dans ces deux caractères si divers, pour ne pas dire si contraires, la parfaite union des mêmes vues avec la même perfection sacerdotale. Ayant de tels exemples sous les yeux, les jeunes maîtres aimaient leur tâche et la remplissaient dignement. Ils s'abandonnaient volontiers, dans leurs embarras, à l'expérience et aux lumières de M. Clerc, et se faisaient, pour la plupart, au saint tribunal, les pénitents volontaires de celui en qui ils retrouvaient toujours un modèle aussi bien qu'un ami.

M. Clerc demeura en effet, pendant sa longue carrière, par son travail et par sa vertu, le modèle du clergé enseignant. Chez lui, point de distinction entre le prêtre et le professeur. L'un expliquait l'autre et le faisait aimer. Tel il était en classe, tel en récréation, tel au chœur et à l'autel. D'une régularité édifiante, que des infirmités cruelles éprouvaient sans l'affaiblir, chaque matin il devançait d'une heure le lever de la communauté, chaque soir il se couchait une heure après elle, et toujours dans l'intérêt de l'étude et de la prière. Ses exercices de piété se faisaient, comme au son de la cloche, avec cette douce aisance qui les conseille aux autres plutôt que de les imposer. La méditation, le bréviaire, la sainte messe, le chapelet, la visite au saint Sacrement, l'examen de conscience, se mêlaient, dans cette vie si pleine et si fidèle à elle-même, aux classes, aux études, aux promenades, aux jeux, d'une façon si naturelle que des

choses si diverses semblaient se confondre. La perfection du prêtre servait à rendre le professeur plus épris de sa noble tâche, et le surveillant plus attentif à ses moindres devoirs. M. l'abbé Clerc ne songeait point ni à moins prier pour mieux s'instruire, ni à s'éloigner des élèves pour devenir plus fervent. Son âge, ses services, ses infirmités même, ne lui parurent jamais un titre pour se dispenser des obligations gênantes de la vie commune. Les trois générations qu'il éleva eurent la même part à ses affections et à ses soins, et quand les prêtres qu'il avait formés il y a quarante ans, devenus presque des vieillards, allaient visiter le séminaire de Luxeuil, ils le retrouvaient encore dans les mêmes cours, aux mêmes heures, parmi des élèves groupés autour de lui, continuant, en 1870, ses promenades et ses conversations de 1828, sans laisser voir ni la moindre contrainte ni le moindre ennui. Ses cheveux avaient blanchi, sa marche devenait pénible et chancelante, mais il était toujours là, parlant avec enthousiasme de la vieille abbaye de Luxeuil, de saint Walbert, des missions, de l'Eglise et de la France, des grands hommes qui nous honorent, des œuvres de zèle et de dévouement qui donneront à notre siècle une si belle place dans l'histoire.

Deux fois par an les vacances venaient rompre la monotonie de ses habitudes scolaires, sans interrompre les exercices chers à sa piété. Il les consacrait moitié aux voyages, moitié aux devoirs de famille. L'amitié ou la dévotion inspirait ses voyages. C'est ainsi qu'il visita Ensiedeln, Fourvières, la Salette, Notre-Dame de Lourdes, recueillant de pieux récits qu'il racontait à Luxeuil avec beaucoup de charme et d'intérêt, édifiant partout les compagnons que lui donnait le hasard de la route, et laissant ainsi une haute idée de la régularité sacerdotale qui règne dans le diocèse de Besançon. De toutes les visites de l'amitié, aucune ne lui était plus chère que celle de l'archevêché de Reims. Le cardinal Gousset aurait voulu le voir tous les ans, il le gardait auprès de lui le plus longtemps possible, lui demandait des notes pour ses traités de théologie et de droit canon, et le faisait siéger dans les congrès scientifiques auxquels il donnait une si magnifique hospitalité. Un jour M. l'abbé Clerc rapporta de Reims le titre de chanoine honoraire, un autre jour celui de membre de l'académie. Sa modestie n'en fut pas éprouvée, mais son amitié pour le cardinal Gousset en devint de plus en plus reconnaissante. Il reçut d'un autre de ses maîtres, Mgr Doney, évêque de Montauban, la même marque d'estime et d'honneur, et de l'Académie d'Hippone le diplôme d'associé correspondant. « Cela prouve simplement, disait l'excellent abbé, que j'ai des amis partout. »

Il les comptait par centaines à Besançon et dans le reste de la province. Sa visite y était une joie, et la part qu'il nous faisait dans ses loisirs semblait toujours trop courte. On le rencontrait surtout au presbytère de Montbéliard, où il aimait à se délasser dans les entretiens d'une vieille amitié; au château de Buillon, dans cette terre qu'avait foulée saint Bernard, où il trouvait avec les charmes de la solitude tous les plaisirs d'une conversation littéraire; à Ornans, ville deux fois chère à son cœur, parce qu'elle était la résidence de sa sœur et le berceau de sa vocation ecclésiastique. Ces visites rendues, le reste de ses vacances appartenait à la ville de Besançon et à la maison paternelle. Il y vivait, au milieu d'une famille estimée et chérie, ayant d'agréables relations avec le clergé, qui l'honorait comme un maître, et les membres de l'Académie de Besançon, dont il s'honorait lui-même d'être le confrère. M. Pérennès exprima fort bien les sentiments de toute la compagnie en lui annonçant son élection.

Une vie si pleine et si honorée vient de se terminer par un de ces coups presque soudains qui rendent plus sensibles les regrets de la famille et de l'amitié. M. l'abbé Clerc était revenu à Besançon pour y passer ses vacances de Pâques, visiblement affaibli et changé aux yeux de ceux qui ne l'avaient pas vu depuis six mois. Mais sa santé le préoccupait à peine. Tout entier à son cher séminaire, toujours agréable à ses amis, il leur apportait son dernier ouvrage, un *Mémorial littéraire, ou choix de compositions françaises de MM. les rhétoriciens de Luxeuil* (1), qu'il avait corrigées et mises en ordre. C'était le dernier écrit d'un maître qui n'avait rêvé la gloire que pour ses élèves de rhétorique, et qui ramassait tous leurs lauriers pour les couronner encore une fois. Il voulait, malgré le déclin de sa santé, retourner à Luxeuil et y reprendre sa tâche accoutumée, se demandant avec une sorte d'embarras s'il n'allait pas manquer l'heure de la rentrée. Cependant les médecins commandaient le repos absolu : il fallut obéir à une règle plus impérieuse que celle du séminaire et accepter pour l'été la perspective d'une saison d'eaux passée à Evian. La médecine se hâtait, mais la mort se hâtait davantage, tout en cachant ses approches. M. l'abbé Clerc lutta jusqu'à la fin, comme pour échapper à la cruelle visiteuse. Il se levait à son heure, allait célébrer la messe à Saint-Pierre, puis se remettait au lit jusqu'à midi, tâchait de reprendre quelques forces et passait l'après-dîner en visites. Nous ne pouvons pas oublier celle qu'il nous a faite quatre jours seulement avant sa mort. Il nous appor-

(1) In-8°; Paris, Palmé, 1870.

tait les trois lettres de M. de Montalembert qu'on a lues dans cette notice et la pièce de vers qu'on trouvera dans ce numéro des *Annales* en l'honneur de ce grand homme. Ces lettres étaient destinées à une notice sur M. de Montalembert, et M. l'abbé Clerc ne s'imaginait pas qu'elles allaient servir d'abord d'ornement à sa propre biographie. Quant à la pièce de vers, c'est encore un honneur pour lui de l'avoir reçue. Dictée par un cœur généreux à une plume exercée, elle est signée d'un pseudonyme connu dans la littérature contemporaine. M. l'abbé Clerc, qui en connaît personnellement l'auteur, nous a autorisé à publier la lettre qui l'accompagne. Cette lettre est d'ailleurs l'expression de ses propres sentiments. Il pensait que deux ou trois pages regrettables échappées à M. de Montalembert mêlent à peine quelque défaillance aux mérites de sa longue et pieuse agonie, mais que rien de cette ombre ne doit retomber ni sur une si belle vie ni sur de si beaux livres. L'ombre se dissipera avec l'orage qui l'a amenée; il restera soixante ans de travaux, de combats, de services et de gloire. Mlle Marie Jenna écrit à M. l'abbé Clerc : « Le nom de M. de Montalembert gardera son prestige, j'en ai la confiance. Il me semble que Dieu pardonne bien plus volontiers les erreurs que les ingratitudes. Vous êtes, je crois, de ceux qui se souviennent; c'est pour cela que je me fais un plaisir de vous envoyer les vers que j'ai consacrés à cette grande mémoire. »

Oui, M. l'abbé Clerc était « de ceux qui se souviennent; » que ce témoignage soit pour lui un suprême éloge! Trois jours après avoir reçu de sa main cette lettre que nous déposons sur sa tombe, nous assistions à son agonie. La léthargie subite dans laquelle il s'endormait était adoucie par les prières de la religion, contemplée les larmes aux yeux par ses amis, qui arrivaient de toutes parts au bruit de la triste nouvelle, combattue par les soins affectueux, mais impuissants, de ses deux frères et de sa sœur réunis autour de son chevet. Il mourut le 21 mai 1870, à trois heures du matin. Le lendemain au soir, de bien belles larmes furent apportées de loin sur son cercueil. Dix de ses élèves, la moitié de sa classe, vinrent de Luxeuil à Besançon, sous la conduite de deux de leurs maîtres, s'agenouiller au pied de sa dépouille mortelle, et y verser, avec leurs prières, les pleurs du respect, de l'affection et de la reconnaissance. Ils escortèrent le cercueil pendant la cérémonie des obsèques, qui fut célébrée dans l'église paroissiale de Saint-Pierre, avec un immense concours de prêtres et de fidèles, dans lequel on distinguait MM. les vicaires généraux, les chanoines de la métropole, le président et le secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, des magistrats, des officiers, des

vieillards, des hommes mûrs, des jeunes gens, pour la plupart condisciples ou élèves du défunt, tous demeurés ses amis. La chaire se tut, c'était la règle ; mais l'oraison funèbre était sur toutes les bouches et le regret sur tous les visages. On pouvait entendre dans le cortége des paroles comme celles-ci : « Il y a cinquante ans, nous étions ensemble à Ornans; M. Clerc est demeuré le meilleur de mes camarades. » Ou bien : « Il y a trente ans, j'étais son élève, c'est le maître dont j'ai gardé le meilleur souvenir. » La foule ne le connaissait que par son nom, mais elle se découvrait sur le passage du cortége, et disait en regardant l'humble surplis déposé sur la bière : « C'était un bien brave homme, un saint prêtre. »

Son testament, daté du 22 juin 1862, le prouverait au besoin.

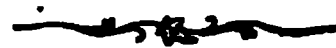
« Lorsqu'il plaira à Dieu de me retirer de ce monde, je le prie, par les mérites de son Fils adorable, par l'intercession de la très sainte Vierge, des anges et des saints, de recevoir mon âme dans le sein de sa divine miséricorde et de son infinie bonté.

» Je prie aussi toutes les personnes de ma famille, tous mes proches, tous mes amis, tous mes collègues, anciens et actuels, ainsi que tous mes anciens et nouveaux élèves, qui auront connaissance de mes dernières dispositions, de me pardonner tout ce qui aura pu les mal édifier dans ma conduite, si peu remplie des vertus sacerdotales. »

M. l'abbé Clerc, fidèle à la charité comme à l'amitié, lègue six cents francs aux pauvres de Luxeuil, et douze cents francs aux pauvres de Besançon, moitié pour la paroisse de Saint-Pierre, moitié pour celle de Saint-Claude. Il donne au séminaire de Luxeuil sa riche bibliothèque, amassée à grands frais pendant une vie si studieuse, et composée de plus de trois mille volumes.

Voilà dans quelles dispositions il a pris congé de sa famille, de ses confrères, de ses amis, de ses élèves et de ses pauvres. Mais personne d'entre nous ne voudra prendre congé d'une telle mémoire. M. l'abbé Clerc est un de ceux dont on garde l'image au fond de l'âme, le nom sur les lèvres, les vertus sous les yeux. D'ailleurs, à mesure que la vie s'avance, c'est un besoin pour nous de vivre encore plus avec les morts qu'avec les vivants, car pour avoir le courage d'achever sa carrière, on ne reprend haleine qu'en consultant souvent du regard ces modèles, si nobles et si modestes à la fois, du travail, de la piété et du dévouement.

L. Besson.



SUR LA TOMBE DE M. DE MONTALEMBERT.

C'est ici que je veux poser une couronne.
Qu'importent tous ces noms que la pompe environne,
Ces bustes qu'avec art a sculptés le ciseau?
Ces maîtres, ces savants, ils ont fini de vivre,
Et le regard de l'âme à peine ose les suivre
Au delà du tombeau.

Mais toi, noble chrétien dont l'Eglise était fière,
O toi, tu peux dormir! De ce lit de poussière
Tu te relèveras comme un triomphateur.
Dors calme et glorieux au bruit de nos prières,
Sous le marbre arrosé des larmes de tes frères
Et la croix du Sauveur.

La croix, signe sacré qui sauve et purifie,
Que tu glorifias et qui te glorifie,
Qu'en mourant tu baisas.... Ce divin étendard,
Ton bras sut le tenir et venger son offense.
O vaillant! ton nom seul était une puissance,
Ta parole, un rempart.

Tu les faisais trembler d'une frayeur étrange.
Sur l'œuvre de Satan, comme un Michel archange,
Soudain tu te levais superbe et foudroyant.
Le plus audacieux redoutait la défaite
Au moment où venait reluire sur sa tête
Ton glaive flamboyant.

L'impiété partout te trouvait devant elle.
Ton cœur avait la flamme et tes yeux l'étincelle,

Ta voix avait la foudre.... Oh! l'on savait cela!
Et quand la tyrannie avait ourdi sa trame,
Le chrétien confiant se disait en son âme
Montalembert est là.

Que ne t'ai-je entendu quand dans la salle entière,
Passait un long frisson sous ta parole fière!
Quand le mal un instant se taisait interdit;
Ou lorsque, à tous les yeux ayant ouvert l'abîme,
Ta voix faisait passer comme un éclair sublime
Le nom de Jésus-Christ.

Nous écoutions de loin, dans une pure ivresse,
Cette voix éloquente, émue et vengeresse.
De toi, près du foyer, bien souvent on parlait;
A nos regards ton nom brillait comme un symbole;
Toujours environné d'une pure auréole
Il nous apparaissait.

De l'humaine beauté ton âme était l'emblème
En nos rêves d'enfants. Nous t'aimions comme on aime
L'éloquence, l'honneur et la fidélité,
Comme on aime un croisé qui combat et qui prie,
Comme on aime la foi, l'Eglise, la patrie,
La sainte liberté.

Dis-moi, le savais-tu? Sentais-tu nos prières
Comme une force en toi? Les femmes et les mères,
Entendais-tu de loin leurs applaudissements?
Oh! tu devais porter leur âme dans ton âme
Alors que tu sauvais du fer et de la flamme
La foi de leurs enfants.

Tu ne combattras plus. Soldat, tu te reposes.
C'est dans la paix de Dieu que tu vois toutes choses.
Mais sans trêve et sans fin ces pierres parleront.
La foi garde ta tombe et ton nom l'illumine,
Et tous les fronts que brûle une flamme divine
Ici s'inclineront.

Marie JENNA.

CHRONIQUE.

28 mai.

Je remercie, pour ma part, et tous les honnêtes gens remercieront avec moi M. Sauzay du nouveau volume qu'il vient de publier. Après le sombre sixième volume qu'il a appelé *la Terreur*, voici enfin *la Réaction*. La réaction, c'est-à-dire la religion, l'ordre, les vertus civiles et sociales, se redressent tout à coup comme se redresse un ressort comprimé. Après ce règne affreux de scélérats sans grandeur, on respire; on salue l'aurore de la liberté renaissante. « La réaction lève la tête : » ainsi parlaient nos bourreaux étonnés de ne plus régner sans partage sur les populations opprimées; c'est à-dire, les honnêtes gens, les citoyens paisibles, amis de l'ordre et des lois, relèvent peu à peu leurs fronts courbés sous un joug odieux. Encore une fois, remercions l'homme courageux et modeste qui a consacré sa plume à nous reproduire les mille détails de cette saisissante histoire, qui n'a pas reculé devant la tâche immense qui sera l'honneur de sa vie.

En commençant la publication de cette troisième et dernière partie, l'auteur, s'adressant aux souscripteurs, les remercie de leur concours fidèle; il leur attribue en partie le mérite d'avoir transmis à la postérité une multitude de traits de dévouement qui honoreront à jamais notre religion et notre cher pays. Puis il explique comment il a dû enregistrer dans les annales de la persécution religieuse une foule de faits qui se ressemblent et dont le récit détaillé a pu paraître languissant à bon nombre de lecteurs. « Un sentiment tout différent, dit-il, n'a pas cessé de se manifester de la part des familles ou des communes nombreuses que tous ces détails concernent particulièrement, de sorte que nous avons été exposé à la fois au double reproche de trop dire et de ne pas dire assez. » Je ne sais si M. Sauzay n'a pas dit assez, mais je suis sûr qu'il n'a pas trop dit. Indépendamment du désir bien légitime des familles et des communes de voir leurs noms inscrits sur les pages de ce glorieux martyrologe, nous avouerons franchement que nous n'avons éprouvé aucune fatigue à relire sous des noms différents les mêmes actes de courage et de dévouement.

Cette répétition montre bien mieux l'esprit du pays qu'un abrégé sec et décharné. Si quelqu'un venait se plaindre de l'obscurité des noms reproduits à chacune de ces pages, il serait facile de lui répondre : l'histoire générale n'enregistre que les noms illustres, ceux qui résument en eux les idées ou les actions d'une époque ou d'une nation ; l'histoire particulière a d'autres devoirs ; elle doit nommer ces héros qui ont le droit de ne pas mourir dans l'oubli. Ces familles qu'on trouve obscures sont les Montmorency de nos montagnes, et ces grands hommes de village valent les premiers barons chrétiens. Il n'ont pas été dans les contrées lointaines reconquérir la croix de Jésus-Christ, mais ils l'ont défendue sur leur petit coin de terre, ils l'ont relevée sur la place de leur commune, sur le mur de leur enclos.

Le premier chapitre du volume que nous annonçons raconte tous les détails de la réaction thermidorienne, le renouvellement des proconsuls, du tribunal, de l'administration départementale, la création du journal *le Neuf Thermidor,* feuille de transition dont les rédacteurs, également ennemis de la brutalité jacobine et des croyances chrétiennes, attaquaient alternativement les terroristes et les catholiques. « Ils ont tracé des chefs de la Terreur à Besançon des portraits d'une énergie sanglante et qui resteront. La méchanceté désordonnée de Briot, la cruauté froide de Rambour, les rêves meurtriers de Jos. Droz réclamant une guillotine menée en poste pour plus de célérité, le fanatisme ridicule de Chazeraud, l'ivresse perpétuelle de David, le luxe insolent de Bassal et tous les vices réunis de Lejeune, passèrent tour à tour sous leurs verges vengeresses. » Du reste, modération incroyable dans la réaction ; peu ou point de représailles ; tout se borne à la destitution d'une partie des fonctionnaires, à l'incarcération très courte de quelques agitateurs incorrigibles ; encore ces rigueurs furent exclusivement l'œuvre des philosophes et des constitutionnels girondins ; les victimes de la Terreur n'y prirent aucune part. Le plus grand nombre gémissait encore dans les prisons.

Le chapitre suivant est intitulé *Rétablissement de la liberté des cultes.* Il faut lire le rapport de Boissy d'Anglas sur le décret du 3 ventôse, pour comprendre à quel point les législateurs étaient gangrenés par le voltairianisme ; il faut lire le décret lui-même dont je vais citer les articles :

« 1. Conformément à l'article 7 de la Déclaration des droits de l'homme et à l'article 122 de la constitution, l'exercice d'aucun culte ne peut être troublé. — 2. La République n'en salarie aucun. — 3. Elle ne fournit aucun local, ni pour l'exercice du culte, ni pour le logement du ministre. — 4. Les cérémonies de tout culte sont interdites hors de

l'enceinte choisie pour leur exercice. — 5. La loi ne reconnaît aucun ministre du culte. Nul ne peut paraître en public avec les habits, ornements ou costumes affectés à des cérémonies religieuses. — 6. Tout rassemblement de citoyens pour l'exercice d'un culte quelconque est soumis à la surveillance des autorités constituées. Cette surveillance se renferme dans des mesures de police et de sûreté publique. — 7. Aucun signe particulier à un culte ne peut être placé dans un lieu public, ni extérieurement, de quelque manière que ce soit. Aucune inscription ne peut désigner le lieu qui lui est affecté. Aucune proclamation ni convocation publique ne peut être faite pour y inviter les citoyens. — 8. Les communes ou sections de communes, en nom collectif, ne pourront acquérir ni louer de local pour l'exercice des cultes. — 9. Il ne peut être formé aucune dotation perpétuelle ou viagère, ni établi aucune taxe pour en acquitter les dépenses. — 10. Quiconque troublerait par violence les cérémonies d'un culte quelconque ou en outragerait les objets, sera puni suivant la loi du 22 juillet 1791, sur la police correctionnelle. — 11. Il n'est point dérogé à la loi du 2 des sans-culottides an II, sur les pensions ecclésiastiques, et les dispositions en seront exécutées suivant leur forme et teneur. — 12. Tout décret dont les dispositions seraient contraires à la présente loi est rapporté, et tout arrêté opposé à la présente loi, pris par les représentants du peuple dans les départements, est annulé. »

Et voilà ce qu'on est forcé d'appeler *rétablissement de la liberté des cultes!* Heureusement, notre département sut interpréter le décret. La population, étrangère à toutes ces sottises philosophiques, revendiqua ses églises et la publicité du culte. Les vieux prêtres dirent la messe dans leurs prisons. Les églises se rouvrirent, malgré la loi, dans le district de Baume et dans celui de Pontarlier. Les religieuses populations du Russey et du Bélieu réclamèrent le retour des prêtres déportés. Le 11 prairial, la Convention elle-même, contrainte par l'opinion de la France, rendit les églises au culte ; elles se rouvrirent à Besançon et dans tout le département du Doubs ; mais les catholiques répugnaient à en jouir avec les schismatiques, et nombre de maisons de cette ville pourraient montrer encore la chambre où le prêtre non assermenté disait la messe, entouré d'un petit groupe de fidèles, tandis que les intrus célébraient l'office dans des églises vides. Ces réunions particulières, défendues par la loi du 20 fructidor, au mépris de l'inviolabilité du domicile, continuèrent dans l'ombre, protégées par la complicité de la population tout entière. Le chapitre le plus intéressant du volume est intitulé *Rentrée générale des*

prêtres déportés, mars-septembre 1795. Il fourmille d'actes de dévouement ; d'un côté, c'est la chasse aux prêtres; de l'autre, c'est une population fidèle toujours prête à cacher les victimes ou même à les arracher par la force aux agents de la Révolution. On ne voit partout qu'arrestations et délivrances. Bientôt les prêtres déportés ne se cachent plus ; ils chantent la grand'messe tantôt dans les églises, quand la paroisse est unanime, tantôt, si cela est jugé prudent, sur les plateaux au milieu des bois; souvent ce sont des rassemblements de vingt, de trente paroisses présidées par des prêtres insermentés, conduites en procession, chantant sans crainte, puis, comme le dit, dans son chagrin comique, le chef de la garde nationale du canton de l'Isle-sur-le-Doubs, « servies de trois prônes dans lesquels distillait le poison le plus subtil, puisqu'il prenait sa source dans la haine et le désespoir. »

De cet état de choses à la révolte, il n'y avait qu'un pas à franchir. En effet, en septembre 1795, l'insurrection éclate dans le district de Saint-Hippolyte. Le département expédie des troupes, des commissaires, des proclamations. Le peuple, qui jusqu'à présent n'a agi que par sa masse et par son immense supériorité numérique, a désormais recours aux armes. Mais les faibles détachements chargés de faire exécuter la loi évitent tout engagement sérieux ; l'administration ne montre aucun empressement à procéder contre les insurgés; le dernier procureur syndic de Saint-Hippolyte terminait par les lignes suivantes son rapport décadaire au département : « L'esprit public s'affermit davantage en faveur des prêtres déportés et émigrés; ceux-ci haranguent le peuple, font des attroupements considérables, prêchent, disent la messe et confessent. Ils se servent du prétexte de la religion pour s'attirer les citoyens et s'en faire un appui, et ils réussissent avec trop de facilité. » « La Convention était vaincue, dit l'auteur en terminant, et la religion restait plus vivante que jamais dans le cœur du peuple. »

Les fouilles de la place Saint-Jean continuent sous l'intelligente direction de M. Castan. La courbe du podium et le revêtement en dalles qui suit ce magnifique piédestal sont maintenant prolongés par deux galeries : l'une, se dirigeant vers le nord-ouest, s'est arrêtée forcément contre un caveau assez moderne de l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste, dont le sol est beaucoup plus élevé que le sol romain. Ce caveau voûté, qui peut avoir 4 mètres de long, porte à chacune de ses extrémités une croix gravée sur le mur, avec la date de 1623. On s'est arrêté là; les constructions modernes avaient tellement altéré les restes antiques, qu'on a dû porter ailleurs les recherches. L'autre galerie, partant du même point que la

première, s'appuie contre le prolongement du podium, qui forme ainsi la paroi droite de ce chemin souterrain ; cette galerie s'avance donc suivant la courbe du monument lui-même jusqu'aux fondations de la maison des Frères de Marie. Là elle prend une direction rectiligne, exactement parallèle au bâtiment des Frères, et se prolonge jusqu'en face de la porte de cet établissement ; elle va bientôt rejoindre la circonférence du podium sortant de la cave des Frères. On connaît le rayon du cercle, et son centre a été déterminé par des opérations géométriques très simples ; ce rayon est d'environ 26 mètres. Au delà de ce centre, par rapport au bâtiment des Frères, on fait une fouille profonde. Si le monument de la place Saint-Jean est un théâtre, c'est là qu'est la scène, ou plutôt c'est là qu'*était* la scène ; car elle peut avoir été détruite par les substructions de l'église Saint-Jean-Baptiste. Il ne faut encore jurer de rien. Si on ne trouve rien dans la dernière fouille dont je viens de parler, même en la prolongeant suffisamment, peut-être alors une fouille pratiquée en arrière de celle-là, à une distance du centre égale à 26 mètres, ferait retrouver une autre partie de l'enceinte circulaire. Dans ce cas, le monument en question ne serait plus un théâtre. Je le répète, il ne faut rien affirmer. En attendant, on trouve des tronçons de colonnes en foule ; presque tous ont environ 0,65 de diamètre. Deux chapiteaux corinthiens, en pierre tendre et d'un très beau travail, sont disposés dans la cour de la bibliothèque en face de cette autre ruine que mes camarades du génie ont arrachée au clocher de Saint-Paul.

Et ces nobles débris se consolent entre eux.

On a trouvé une tête qui pourrait représenter un masque de théâtre ; toutefois on ne peut encore rien conclure de certain de cette tête, brisée au-dessous du nez ; malheureusement on n'a pas cette forme accusée de la bouche qui était essentielle dans les masques. Un masque n'était pas seulement destiné à reproduire certains types de héros tragiques ou de personnages comiques conventionnellement adoptés. C'était encore un instrument destiné à porter au loin la voix des acteurs qui déclamaient devant des milliers d'hommes, et devaient se faire entendre à de grandes distances. Cette forme de la bouche des masques, assez semblable d'ailleurs à celle qu'un professeur de chant impose à ses élèves, était essentielle.

Quoi qu'il en soit, les fouilles avancent, elles sont dirigées avec une parfaite bonne foi, avec un désir sincère de trouver la vérité. Le résultat ne peut plus se faire longtemps attendre. Et c'est ainsi qu'au milieu des

révolutions sociales et des époques troublées, nos antiquaires combattent les combats de la science, luttes pacifiques qui n'entraînent après elles ni larmes ni regrets.

Vers la fin du mois qui vient de s'écouler, l'Académie française ouvrait ses portes à un de nos compatriotes, M. Xavier Marmier, connu depuis longtemps dans le monde littéraire. M. Marmier, né à Pontarlier en 1808, fit ses études au petit séminaire d'Ornans et débuta dans les lettres sous le patronage de M. Weiss. Un prix d'histoire gagné en 1834 au concours de l'Académie de Besançon, fut son premier succès dans la carrière. Après plusieurs années passées en Allemagne, il revint avec des traductions, des récits de voyages, qui parurent dans la *Revue des Deux-Mondes*, refusa une chaire de littérature à la faculté de Rennes et se fixa à Paris, où il est aujourd'hui conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Sa traduction de Schiller, très estimée, et ses récits de voyage, commencèrent sa réputation. Citons ses *Lettres sur le Nord*, *sur la Russie*, *sur la Hollande*, *sur l'Amérique*. Une foule d'agréables romans et d'intéressantes nouvelles, *l'Avare et son Trésor*, *Gazida*, *les Fiancés du Spitzberg*, *Hélène et Suzanne*, les *Mémoires d'un Orphelin*, les *Aventures d'un Musicien*, etc..., vinrent mettre le sceau à sa renommée. Outre un mérite incontestable de voyageur et d'écrivain, M. Marmier possède deux qualités bien précieuses et malheureusement trop rares parmi les écrivains qui amusent le public. Il est religieux et moral, et l'on peut dire de tous ses livres :

La mère en permettra la lecture à sa fille.

Profondément attaché à sa province, les souvenirs de ces montagnes où il est né lui ont inspiré les plus gracieuses pages. Nul mieux que lui n'a célébré nos sapins, nos châlets, la vie forte et simple de nos paysans. C'est le Walter Scott de la Franche-Comté. Tous ses ouvrages sont remplis de peintures ou de réminiscences inspirées par sa chère province ; mais pour mieux respirer ce parfum du pays, il faut lire le volume d'un si bon style et d'un goût si parfait qui a pour titre *Souvenirs franc-comtois*.

Escorté par sa renommée, notre spirituel et modeste compatriote peut franchir sans crainte les portes de l'Académie française ; d'autres Comtois l'y ont déjà précédé ; son nom s'ajoutera à ceux des d'Olivet, des Suard, des Droz, des Cuvier, des Nodier, des Victor Hugo, pour l'honneur de notre province et pour celui de l'Institut de France. C. de Vaulchier.

BESANÇON, IMPRIMERIE DE J. JACQUIN.

NOTRE-DAME DE FRANCHE-COMTÉ.

Le culte de la sainte Vierge est né avec le christianisme. Du haut de la croix, Jésus a donné Marie pour mère à saint Jean, et, en sa personne, au genre humain tout entier. Les apôtres l'ont honorée comme le sanctuaire de l'Esprit-Saint. Les chrétiens des catacombes ont retracé son image dans les souterrains de Rome, où on la retrouve encore (1). Les Pères de l'Eglise lui ont consacré des pages inspirées. Les conciles ont défendu ses glorieux priviléges contre les hérétiques. Les guerriers plaçaient ses images sur leurs bannières, et les rois déposaient leurs couronnes à ses pieds pour la prier de les bénir.

Ce dévouement universel au culte de la Mère de Dieu est un des plus touchants spectacles que présente l'histoire de l'Eglise. Entre toutes les nations, la France s'est signalée par son zèle à honorer Notre-Dame, et a mérité d'être appelée le royaume de Marie : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.*

Mais il est peu de provinces où le culte de la Mère de Dieu ait été aussi répandu, aussi florissant que dans la Franche-Comté. Dom Gody, qui publiait l'*Histoire de Notre-Dame de Mont-Roland* en 1651, s'étonnait « que la sainte Vierge ait un si grand règne dans un si petit comté. » Dans le même siècle, le P. Poiré avait déjà écrit que « cette province ne cède à aucune autre en ce qui est de l'affection pour la Reine des cieux. (*La Triple Couronne.*) » Vers le même temps, un pieux curé de Trévillers, qui a publié un *poëme sur N.-D. des Ermites*, disait aussi dans sa prose rimée :

. . . . Vous savez sans doute,
L'ardeur avec laquelle, en quantité de lieux,
Les Comtois sont portés pour la Reine des Cieux.

(1) Voir, dans le journal le *Monde* du 7 mars 1864, un article sur les types de la Mère de Dieu aux catacombes.

Il n'est presque pas de paroisse qui n'ait son oratoire à Notre-Dame, son image vénérée, ses confréries, sa légende populaire ou ses gracieuses traditions. Quelques-uns des plus célèbres sanctuaires de la Vierge ont leurs *notices* imprimées. Mais combien d'autres dont l'histoire reste oubliée ou peu connue !

J'ai voulu rassembler ces monuments de la piété de nos ancêtres, croyant faire en cela œuvre de religion et de patriotisme. Parmi tous les sanctuaires que la dévotion à Marie a multipliés en Franche-Comté, dans les cités et les villages, au fond des vallées et sur les montagnes, sur le bord des chemins comme au sommet des rochers et dans la profondeur même des forêts, plusieurs n'offrent d'autre intérêt que celui qui s'attache à toute manifestation du sentiment religieux. D'autres ont une chronique où souvent la légende se mêle à la vérité, et où la poésie donne la main à l'histoire pour former une gracieuse couronne à la Vierge divine. J'ai choisi, dans toutes ces fleurs, celles qui m'ont paru plus dignes de plaire aux âmes chrétiennes et de les élever à la vie surnaturelle. « Les hommes, dit saint Basile, ne font que jouir du parfum et de la beauté des fleurs, tandis que les abeilles savent encore y trouver le miel. Ainsi ceux qui ne se contentent pas de chercher ce qu'il y a d'agréable et de séduisant dans les discours peuvent même y trouver des trésors pour leur âme (1). »

C'est donc avant tout dans le désir de recueillir quelques leçons utiles que j'entreprends cette *Histoire de Notre-Dame de Franche-Comté*. Les exemples de la piété de nos pères sont comme un héritage précieux que nous devons être jaloux de conserver et d'accroître, en redoublant de zèle pour honorer dans Marie le type achevé de la beauté morale. Je vais raconter d'abord ce qui a été fait pour son culte dans la ville métropolitaine de Besançon.

Le nom vénéré de la Mère de Dieu est inscrit dans les plus anciens monuments de l'Eglise de Besançon. La légende de saint Lin raconte que quand cet évêque vint prêcher la foi en Séquanie, il fut accueilli par le tribun militaire de Vesontio, nommé Onasius, qui le reçut dans sa maison. C'est là, sur la pente du mont Cœlius, que Lin éleva une chapelle en l'honneur de la Vierge et de saint Etienne (2). Ce fut le premier sanctuaire

(1) Discours sur la lecture des auteurs profanes.

(2) « Ædiculum in Virginis Deiparæ ac sancti Stephani protomartyris honorem excitavit. » (*Vesontio*, p. Iª, p. 11.) Ce texte de la légende de saint Lin ne remonte pas, sans doute, au temps de ce prélat, et ne peut être considéré comme un témoignage

dédié à Notre-Dame dans les murs de Besançon. Ce fut aussi l'origine de la cathédrale désignée dans la suite sous le titre de Saint-Jean l'Evangéliste. Mais ce dernier titre était toujours uni à celui de la Mère de Dieu, sous l'invocation de laquelle cette basilique fut également placée dans tout le cours du moyen âge. En effet, quand l'archevêque Bernuin la reconstruisit sous Charlemagne; quand, plus tard, le pape Eugène III vint la consacrer en 1148, toujours elle fut dédiée en l'honneur de la sainte Vierge et des Saints (1).

Un autel, spécialement consacré à la Mère de Dieu dans cette église, y était en singulière vénération. C'est sous cet autel que l'archevêque Hugues Ier abrita, en 1063, les reliques des saints apôtres Ferréol et Ferjeux, pour les soustraire à la profanation dont elles étaient menacées dans leur crypte située hors de la ville (2). C'est sur cet autel que, chaque année, l'archevêque célébrait solennellement l'office de Noël, entouré du clergé qui s'y rendait, après matines, en chantant l'hymne : Vierge sainte et immaculée, « car dans ce jour, dit le rituel de saint Prothade, on doit rendre à Marie des hommages particuliers (3). »

Pendant le moyen âge les fêtes de Notre-Dame furent toujours célébrées, à la cathédrale, avec toute la magnificence possible, *cum omni decore et honestate*. Ces jours-là on sonnait trois fois les cloches, on étendait les riches tapis devant l'autel de la Vierge, on l'ornait des plus beaux candélabres, et le cloître de la vieille basilique voyait la procession des prêtres et des lévites se dérouler sous ses arceaux en chantant l'*Ave, gratiâ plena* (4). On semblait craindre de ne pas faire assez pour l'honneur de la Mère de Dieu. Nous lisons, en effet, dans notre antique rituel : « Comme la fête de l'Annonciation tombe en carême, on ne peut la célébrer aussi solennellement que les autres fêtes de la Vierge. Néanmoins il ne faut pas que la dévotion soit moindre, et si l'on ne peut faire en ce temps la procession solennelle, qu'au moins chaque église célèbre en particulier la joie d'un si grand jour. »

Mais si la piété semblait être contenue, pendant le carême, par l'esprit de pénitence, elle éclatait joyeusement aux autres fêtes de Notre-

contemporain. Mais il est une preuve de la tradition ancienne qui, dans tout le moyen âge, rattachait le culte de la Mère de Dieu aux origines de notre Eglise.

(1) Dunod, *Egl.*, I, 76 et 155. — Poiré, *La Triple Couronne*, t. I.

(2) Dunod, *Egl.*, I, 101.

(3) « Veniendum est ad altare Mariæ, cui propriè debentur laudes in ipso die. » (Rituel de S. Proth., *in vigiliâ Natalis D.*)

(4) Rit. S. Proth., *in Purificat. S. Mariæ.*

Dame, et surtout au jour de l'Assomption. « Il est vrai, dit le rituel ancien, que le corps de la sainte Vierge n'est plus sur la terre. Mais si l'Eglise ne peut vénérer ici-bas les reliques sacrées de la Mère de Dieu, elle veut du moins, dans sa piété filiale, honorer sa mémoire et célébrer le jour où elle a quitté ce monde périssable. C'est dans ce jour que, selon la volonté et le décret de Dieu, ce temple sacré de l'Esprit-Saint s'est dérobé à nos regards. Aussi toutes les cérémonies doivent s'accomplir avec solennité : *festivè implentur omnia.* » En effet, ce jour-là, la cathédrale se revêtait de ses plus beaux ornements. La procession parcourait le cloître en chantant les louanges de la Vierge, et l'archevêque montait à son autel pour y offrir le saint sacrifice, entouré de cinq prêtres, de cinq diacres, de cinq sous-diacres, de cinq céroféraires et de deux thuriféraires.

Tels sont les détails que nous trouvons dans un des monuments les plus vénérables de l'antique liturgie de Besançon, dans le rituel de saint Prothade. Cette piété des âges de foi ne s'est point affaiblie dans les siècles suivants. Les pontifes qui ont gouverné cette Eglise ont toujours tenu à honneur d'embellir les chapelles de la Vierge dans les deux cathédrales de Saint-Jean et de Saint-Etienne, et c'est dans ces sanctuaires de la Mère de Dieu que plusieurs d'entre eux (en particulier l'archevêque Aymon, en 1370) ont choisi leur sépulture, afin d'attendre la résurrection sous la garde de celle qui est appelée la *Porte du ciel.*

La cathédrale de Saint-Jean renfermait de nombreux monuments de la piété des fidèles envers Notre-Dame. C'étaient des tableaux, des statues, des images antiques, dont le détail est conservé dans les procès-verbaux du siècle dernier. On y voyait quelques parcelles des vêtements de la Vierge, des pierres de son tombeau, etc., envoyées à l'Eglise de Besançon par l'empereur Théodose, ou rapportées des croisades. Ces objets de la vénération publique étaient enchâssés dans de magnifiques reliquaires d'argent (1). Mais tout a péri sur la fin du siècle dernier, sous la main de la convoitise ou de l'impiété révolutionnaire. Les statues et les châsses de Notre-Dame, enlevées en 1793, ont toutes été *mises au creuset,* selon l'expression d'un journal du temps (2).

(1) *Etat des reliques de l'église de Saint-Jean, dressé en 1725.* Manuscrit de la bibliothèque de Besançon. On y voit figurer : *de capillis et de indumentis B. V. M., — pecten Virginis, — de feretro, de mensâ, de cubili B. V. M., — de sepulchro B. V. M.,* — le tout envoyé, disent les manuscrits, par l'empereur Théodose. Le peigne de la Vierge est mentionné dans une ancienne prose de Besançon, et les manuscrits disent qu'il était d'ivoire.

(2) La *Vedette* de Besançon, 7 et 18 ventôse an II.

Cependant il reste encore aujourd'hui, dans la cathédrale de Besançon, un monument précieux de l'ancienne dévotion de cette ville envers la Mère de Dieu. C'est l'image que la piété vénère sous le nom de *Notre-Dame des Jacobins*, dans une chapelle de cette basilique. Voici son histoire.

Dès l'an 1223, les dominicains furent reçus à Besançon et y fondèrent un monastère de leur ordre, près de la porte Rivotte, sur un vaste terrain qui leur fut cédé par le chapitre de Saint-Jean. Ces religieux furent généralement désignés sous le nom de jacobins. Leur église, dont les bâtiments subsistent encore en partie, était une des plus belles de la ville. On y remarquait les tombeaux de plusieurs personnes remarquables de la province, entre autres celui du poëte Mairet. Mais ce qui y attirait surtout les pieux fidèles, c'était le culte particulier qu'on y rendait à la Mère de Dieu sous le nom de *Notre-Dame du Rosaire*.

On sait que la confrérie du Rosaire fut instituée par le glorieux patriarche de l'ordre, saint Dominique, « auquel elle fut inspirée de Dieu, et luy fut enseignée de la très sainte Vierge, comme remède très souverain contre les hérésies (1). » Etablie dès l'origine dans l'église des Jacobins de Besançon, elle y devint très florissante. Elle se répandit, au XVI[e] et au XVII[e] siècle, dans toute la province, où l'on trouve encore aujourd'hui, dans une multitude d'églises, des tableaux de la confrérie qui remontent à cette époque et dont plusieurs sont des œuvres d'art remarquables (2). La sainte Vierge y est représentée « donnant le rosaire à saint Dominique, et à l'entour d'icelle sont dépeints les mystères (3). »

L'église des jacobins de Besançon était le centre de cette dévotion populaire. Aussi cette église devint pour les Franc-Comtois un véritable but de pèlerinage. On s'y rendait en foule, surtout dans les jours de calamité, pour y faire célébrer la messe à l'autel de Notre-Dame (4). Les villes voisines y envoyaient de pieuses députations pour implorer la miséri-

(1) *Le Thrésor du Rosaire*, par fr. P. SYMARS, dominicain de Besançon, dédié aux confrères du comté de Bourgogne, 1673.

(2) On peut citer en particulier un tableau de l'église de Pesmes, d'un beau coloris et d'une belle exécution, restauré en 1825 par Borel.

(3) *Thrésor du Rosaire*, par fr. P. SYMARS.

(4) C'est ce que disait, il y a passé deux siècles, messire Cl.-Fr. Doyen, curé de Trévillers, dans son poëme rustique sur Notre-Dame :

Celle de Besançon, des pères Jacobins,
A des messes sans fin.

corde divine dans les malheurs publics, ou pour remercier Dieu d'un bienfait obtenu. En 1637, la ville d'Ornans décide que, « puisqu'il a plu à la divine Majesté d'arrêter son courroux et de faire cesser la contagion de peste, il a été résolu que le mayeur et l'un des échevins, au nom de ladite ville, iront à pied à Besançon, où ils feront célébrer deux messes, l'une devant le très digne saint Suaire, et l'autre à Notre-Dame des Jacobins, et à chacune d'icelles y offriront, au nom de ladite ville, un cierge de la pesanteur de trois livres (1). »

L'autel du saint Rosaire, dans l'église des Jacobins, était entouré non-seulement « des parures et ornements requis, » mais d'*ex-voto* offerts par les fidèles. Tous les jours, après complies, on y chantait, selon l'usage de l'ordre, le *Salve, Regina*. De riches indulgences étaient accordées aux confrères qui visitaient cet autel, qui assistaient à la procession du premier dimanche de chaque mois, ou qui pratiquaient des œuvres de charité en visitant les malades, en suivant le convoi des morts, en réconciliant les ennemis, etc. Chaque confrère recevait un cierge bénit qu'il devait, autant que possible, tenir entre ses mains à l'heure de sa mort afin de gagner l'indulgence plénière en récitant le saint Rosaire. Le roi d'Espagne, voulant favoriser la pieuse entreprise des dominicains de Besançon, leur avait adressé des lettres patentes pour recommander cette dévotion à ses sujets, et en 1664 l'archevêque de Besançon, Ant.-Pierre de Grammont, écrivit aussi pour procurer dans son diocèse l'extension des confréries (2). »

L'érection de ces confréries dans les paroisses du diocèse était, pour les frères prêcheurs de Besançon, une occasion de déployer cette éloquence à la fois naïve et savante dont nous retrouvons le modèle dans les sermons d'un dominicain franc-comtois, le P. Lejeune. Le P. Symars, qui devint inquisiteur de la foi au comté de Bourgogne, composa pour les confrères un livre intitulé : *Le Thrésor du Rosaire*. Il y expose tous les avantages spirituels de cette dévotion dans ce style imagé et symbolique, mais d'un goût fort douteux, qui était encore en usage au dix-septième siècle. « Le rosaire, dit-il, est appelé ainsi, parce que comme la sainte Vierge est comparée à la rose, à cause de sa beauté et utilité, de même le chapelet est appelé rosaire, parce qu'il contient en soy toutes

(1) Délib. du conseil d'Ornans, 4 février 1637.

(2) « Juxta mandata suæ Majestatis.... hortamur omnes nostræ diœcesis.... fideles. .. ut in ecclesiis convenientes, S. Virgini laudes uno ore et purâ devotione persolventes, sacrum ejus Rosarium.... recitent. » (Voir le *Thrésor du Rosaire*, passim.)

les propriétés de la rose. La rose est odoriférante, et d'icelle on tire de l'eau salutaire; on en fait l'huile-rosat, le miel, le syrop et l'onguent-rosat. Dans le rosaire on trouve un onguent, mais souverain, pour remédier aux playes que le péché a faites dans nos âmes; un syrop pour nous disposer à recevoir les grâces de Dieu; un miel pour adoucir nos fatigues et nos peines; une huile pour rendre nos cœurs plus dociles et traitables; et une eau pour laver la difformité et lever les taches du péché. Et comme le rosier a des feuilles, des épines et des fleurs, ainsi le saint rosaire donne des feuilles verdoyantes qui réjouyssent l'esprit dans la contemplation des mystères joyeux, des épines de componction et de compassion dans la méditation des mystères douloureux, et des fleurs de consolation dans l'élévation de nos esprits jusqu'au ciel et à la gloire que nous représentent les mystères glorieux. »

Le chapitre métropolitain de Besançon s'était montré favorable à l'établissement des frères prêcheurs. Ils rencontrèrent la même faveur auprès des chanoines de Sainte-Madeleine. C'est à l'un d'eux, Claude Menestrier, que ces religieux furent redevables de l'image miraculeuse qui fut déposée dans leur église en 1632, et qui augmenta encore la dévotion des fidèles à Notre-Dame du Rosaire.

Claude Menestrier, né à Vauconcourt, vers l'an 1580, d'une famille pauvre, avait su triompher, à force de persévérance, des épreuves de la fortune (1). Ordonné prêtre à Rome, il obtint un canonicat à l'église Sainte-Madeleine de Besançon. Son goût pour les antiquités lui valut la protection du savant cardinal Barberini (2), qui le nomma son bibliothécaire, et lui fit faire plusieurs voyages en France, en Espagne et dans les Pays-Bas, pour recueillir des médailles et des objets d'art. En 1732, Menestrier retournait à Rome, ramenant un grand nombre de tableaux précieux. A quelque distance de Marseille, le vaisseau qu'il montait fut assailli par une violente tempête. Le patron déclara que, pour sauver le navire, il fallait jeter à la mer tout ce qui appartenait aux passagers. Menestrier vit ainsi périr la riche collection qu'il rapportait d'Espagne. Cependant

(1) Son cousin, J.-B. Menestrier, né comme lui d'une famille obscure, devint, par son mérite, conseiller du roi au duché de Bourgogne. Son épitaphe, peinte sur une fenêtre de Saint-Médard à Dijon, est ainsi conçue :

Ci-gist Jean le Menestrier ;
L'an de sa vie soixante et dix,
Il mit le pied dans l'estrier
Pour s'en aller en paradis.

(2) Barberini devint pape sous le nom d'Urbain VIII.

la tempête sévissait toujours et menaçait d'engloutir l'équipage sous les flots irrités. Le péril est un puissant prédicateur; il ramène presque toujours le souvenir de Dieu dans les âmes, et la prière sur les lèvres et dans le cœur. En présence de l'abîme qui s'entr'ouvre, les passagers lèvent les mains vers le ciel, et invoquent tous ensemble celle qui est appelée l'*Etoile de la mer*, en la conjurant de ramener le calme sur les flots. Leur confiance ne fut pas vaine. Bientôt le navire put atteindre le rivage et tout l'équipage fut sauvé.

Claude Menestrier avait tout perdu dans cette tempête, tout, excepté un petit tableau de la sainte Vierge, échappé comme par miracle. Ce fut pour lui un témoignage visible de la protection de la Mère de Dieu, et, de retour à Rome, il envoya cette image précieuse à l'église des dominicains de Besançon. Elle fut déposée dans la chapelle dédiée à Notre-Dame du Rosaire, avec cette inscription gravée sur un pilier:

« Claude Menestrier, chanoine de Besançon, ayant éprouvé un naufrage à dix-huit milles italiques du port de Marseille, d'une foule d'objets pieux, précieux par leur grande antiquité, et de tableaux, ouvrages des plus excellents peintres, n'ayant recouvré que cette seule image de la bienheureuse Vierge Marie, l'a consacrée au très saint Rosaire, à Besançon, le 4 des calendes de décembre (28 novembre) 1632 (1). »

La présence de cette douce image, qui représentait Marie tenant dans ses bras son divin enfant, et l'événement dont le souvenir s'y rattachait, augmentèrent encore la dévotion des fidèles envers la Vierge du Rosaire. La légende de Notre-Dame des Jacobins fut bientôt connue dans le pays. Les dominicains obtinrent, avec d'autres priviléges spirituels, la permission de célébrer sa fête le 12 janvier, et « cette mère des grâces, dit un manuscrit du temps, se rendit non-seulement miraculeuse en ce tableau,

(1) Je copie cette inscription dans une brochure publiée à Besançon sous le titre de *Notice sur N.-D. des Jacobins*; in-18, Jacquin, 1852. Il est évident que l'inscription latine n'a pas été relevée exactement. N'en ayant pas d'autre copie, je la donne avec ses inexactitudes.

« Claudius Menestrier, canonicus Bisuntinus, naufragium octodecim à portû Massiliensi milliaribus italicis passus, ecclesiastica supellectili plurima antiquitate commendata monumenta et picturarum ab optimis pictoribus selecta, congeriis et fluctibus quassata, hanc unicam Beatæ Mariæ Virginis ex totâ supellectili effigiem recuperatam sanctissimo Rosario Vesuntioni dicavit, quarto kalendas decembris anni Domini MDCXXXII. »

Claude Menestrier mourut à Rome en 1639. C'était un savant antiquaire, qui a publié plusieurs ouvrages importants et laissé quelques précieux manuscrits qui sont à la bibliothèque de Besançon.

mais encore en diverses copies répandues par toute la province, y ayant peu de maisons considérables, principalement à la campagne, où l'on ne rencontre l'image de Notre-Dame des Jacobins (1). »

Cette piété s'accrut encore à la suite d'un événement où la foi des chrétiens vit un effet miraculeux de la protection de Marie. En 1752, sur les trois heures du soir, au moment où les dominicains étaient au chœur, toute la partie antérieure de l'église s'écroula subitement. Personne ne fut atteint, et la chapelle du Rosaire ne fut aucunement endommagée. C'était, aux yeux de tous, une protection visible de la Providence, et les religieux chantèrent le *Te Deum* pour en remercier Dieu et Notre-Dame. La partie détruite de l'édifice ne fut pas relevée, et ce qui restait de l'église fut fermé par une façade qui subsiste encore aujourd'hui (2).

Le culte de Notre-Dame resta en honneur chez les dominicains jusqu'à la tourmente révolutionnaire. Alors l'image miraculeuse échappa encore une fois à la tempête. L'impiété toute-puissante n'osa pas détruire ce monument de la foi de nos pères. On se contenta de le transporter dans la cathédrale de Saint-Jean, qu'on appelait alors le temple de la Raison. Mais le règne même de la Terreur ne put effacer la dévotion des Bisontins envers la Mère de Dieu. Un document authentique atteste que, pendant les plus mauvais jours, des cierges nombreux, offerts par des mains pieuses et fidèles, brûlaient devant l'image de Notre-Dame des Jacobins (3). Elle resta, pendant l'orage, dans ce sanctuaire, protégée par le respect public qui en inspirait aux impies eux-mêmes, et quand des jours meilleurs se levèrent, on s'empressa d'embellir la chapelle où elle repose aujourd'hui. Ce sanctuaire a été enrichi et orné par la piété du cardinal de Rohan-Chabot; il est également cher à Son Eminence Mgr le cardinal Mathieu, dont la dévotion si vive envers Marie est connue de tout son diocèse. Le culte de Notre-Dame des Jacobins n'a plus maintenant, il est vrai, le caractère naïf et populaire qu'il avait autrefois dans l'église des frères prêcheurs. Mais, en donnant à ce culte une expression plus contenue, les fidèles n'en continuent pas moins de vénérer pieusement, selon

(1) Manuscrit de la bibl. impér. sur la Vie des saints de Franche-Comté, collection Fontette.

(2) *Examen sur la véritable cause de la chute inopinée de l'église des Jacobins de Besançon, avec la relation du miracle arrivé dans ce désastre par l'intercession de Marie*, par le P. Roset, dominicain ; in-8°, 1753.

(3) Lettre adressée au journal la *Vedette*, en 1793, par laquelle un patriote se plaint de ce que les *fanatiques* portent encore des cierges devant N.-D. des Jacobins dans le *temple de la Raison*.

la tradition ancienne, celle dont l'image leur rappelle les grâces merveilleuses qu'elle a obtenues à nos pères.

Le culte rendu à la Mère de Dieu dans la cathédrale était également florissant dans les autres églises de la cité. Non loin de la basilique de Saint-Jean s'élevait un sanctuaire dédié à Marie dès le milieu du septième siècle. C'est Notre-Dame de Jussa-Moutier, que la piété de saint Donat, archevêque de Besançon, avait fait construire pour sa mère Flavie et sa sœur Sirude. Ce monastère était bâti au pied du mont Cœlius, près des rives du Doubs (1). Un grand nombre de religieuses y pratiquaient, sous la direction de Flavie, les vertus dont elles trouvaient le modèle dans la Vierge leur patronne. Saint Donat composa pour elles une règle monastique fort remarquable, que nous avons encore, et qu'il dédia à Gautrude, première abbesse de Jussa-Moutier. « Aimez-vous les unes les autres d'un amour pur et saint, leur disait-il, afin qu'à l'arrivée de Notre Seigneur Jésus-Christ, votre divin Epoux, vous accouriez à sa rencontre avec des lampes pleines d'huile et ardentes, et que vous puissiez dire avec joie : J'ai trouvé Celui que mon cœur a cherché (2). »

Le culte de Notre-Dame y fut toujours en grand honneur, et l'on y montrait encore, il y a deux siècles, l'autel où saint Claude, archevêque de Besançon, célébrait le saint sacrifice de la messe ; « ce qui marque son antiquité, dit dom Gody, et fait preuve que du temps de saint Donat (3), il y avait déjà en ce lieu-là même quelque oratoire dédié à la sacrée Vierge (4). »

Le rituel de saint Prothade, qui date du septième siècle, mentionne plusieurs fois Notre-Dame de Jussa-Moutier. C'est là qu'au moyen âge se réunissaient à certains jours les processions venues des autres paroisses de la ville. Aux rogations et au commencement du carême, le clergé de la cathédrale s'y rendait en procession, nu-pieds, et en chantant les litanies et les psaumes (5).

Mais la fête la plus solennelle pour cette église était la Nativité de la Vierge. En ce jour, on déployait les riches bannières, on portait les

(1) Il est remplacé aujourd'hui par les bâtiments de la gendarmerie.

(2) Voir la *Vie des saints de Franche-Comté*, tome I, pages 212 et 601.

(3) Selon la chronologie la plus probable, saint Claude était chanoine de Besançon sous saint Donat, et fut un de ses successeurs sur le siége épiscopal.

(4) D. Gody, *Histoire de N.-D. de Mont-Roland*, p. 14.

(5) « Pergant fratres nudis pedibus, si aeris qualitas permiserit, procedendo ad S. Mariam Jussani monasterii, psalterium studiosè canendo; in redeundo litaniam faciendo. » (*Rit. s. Prot. init. quadragesimæ.* — Ib., *Ordo Rogationum.*)

chandeliers et les croix processionnelles, les encensoirs embaumaient l'air de parfums, et le pieux cortége se rendait ainsi en grande pompe de la cathédrale à Jussa-Moutier. Ce jour-là, l'évêque présidait lui-même la cérémonie. Entouré de son clergé, assisté de deux prêtres, de trois diacres et de trois sous-diacres, il célébrait pontificalement la messe de Notre-Dame (1).

Cette dévotion à la Vierge de Jussa-Moutier s'est perpétuée dans les siècles suivants. Une statue antique de la Mère de Dieu y attirait les hommages des fidèles, et quand les pieuses filles qu'y avait rassemblées saint Donat furent remplacées par des religieux, ceux-ci maintinrent dans leur église le culte traditionnel envers Notre-Dame. Dès le commencement du XI[e] siècle, Jussa-Moutier devint un prieuré de bénédictins, sous le titre ancien de monastère de Marie. En 1607, cette maison, presque tombée en ruines, fut relevée par les minimes, qui en firent le centre d'une des sept paroisses de la ville. L'église, reconstruite au XV[e] siècle, était d'une belle architecture gothique. Les minimes, en en prenant possession, l'enrichirent et l'ornèrent de leur mieux. « Notablement embellie et agencée, dit un auteur de ce temps (2), cette église a été renommée par les miracles qui s'y sont faits, et comme elle est écartée de la ville et des assemblées, aussi est-elle très propre à recueillir la dévotion, ce qui fait que jamais il n'y a faute de personnes qui y vont faire leurs prières pour implorer le secours de la très glorieuse Vierge. »

Au XVIII[e] siècle, les minimes y instituèrent la confrérie de Notre-Dame Libératrice, qui fut agrégée à l'archiconfrérie du *grand Confalon* de Rome (3).

C'est en 1750, sur la demande du P. Montmayeur, qui remplissait l'office de curé de Jussa-Moutier, que l'archevêque Ant.-Pierre de Grammont permit l'établissement de cette confrérie pour les filles de la paroisse. Elle eut dès lors ses statuts, ses priviléges, ses indulgences et sa bannière particulière. En 1755, le P. Couchery la fit associer à l'archiconfrérie de Rome, et obtint que « dans la suite elle serait appelée la confrérie du Confalon. » En 1760, le P. Devaux, général de l'ordre des minimes, étant à Besançon, donna aux filles de cette conférence une

(1) *Rit. s. Proth., Ordo in Inventione protomartyris, etc.*

(2) *La Triple Couronne*, par le P. Poiré, p. 457.

(3) Celle du Saint-Sacrement y était également florissante, et se réunissait tous les seconds dimanches de chaque mois. (Voir le livre intitulé *Pratiques de piété à l'usage de la confrérie du très Saint-Sacrement érigée dans l'église paroissiale Notre-Dame de Jussa-Moutier*; Besançon, 1761, in-12 de 252 pages.

lettre d'association à toutes les messes, prières et bonnes œuvres qui se feraient dans tout l'ordre des minimes. Enfin en 1772, dans le cours de sa visite pastorale, le cardinal de Choiseul confirma les statuts et privilèges de la confrérie (1).

Au siècle dernier, les usages anciens, dont l'origine remonte au VIIe siècle, survivaient encore dans l'église de Jussa-Moutier. Le jour des rogations, le clergé de Saint-Jean et celui de Sainte-Madeleine s'y réunissaient chaque année pour célébrer la messe à l'autel de la Vierge et bénir les eaux du Doubs (2). La gloire de Marie se reflétait sur les lieux mêmes qui entouraient le monastère, et la porte de la ville qui en était voisine s'appelle encore maintenant *la porte Notre-Dame*.

Aujourd'hui l'église de Jussa-Moutier, ses pieux usages et jusqu'à sa statue vénérée, tout a disparu. Mais au moins le nom sacré de Marie a été recueilli pieusement, comme un doux héritage, par l'ancienne église de Saint-Vincent de Besançon, qui porte aujourd'hui le titre d'église Notre-Dame. C'est ainsi que rien ne se perd dans les traditions religieuses. Quand le malheur des temps fait disparaître les monuments de la piété antique, Dieu, dans sa miséricorde, fait renaître sur une nouvelle tige ces fleurs qu'on croyait disparues pour toujours. C'est dans cette église de Notre-Dame que fut érigée, en 1690, la confrérie de *Notre-Dame du Cordon-Bleu,* dont j'ai déjà raconté l'histoire (3).

La province de Normandie revendique l'honneur d'avoir été la première à solenniser la fête de l'Immaculée Conception, qu'on appelait, pour cela, *la fête aux Normands.* Elle y fut établie à l'occasion d'une apparition merveilleuse, dont un abbé nommé Helsin fut favorisé en 1070 (4). Dès le XIIIe siècle cette fête était aussi célébrée à Besançon. Elle y est indiquée dans un bréviaire de ce temps, sous le rite double, avec neuf leçons (5). Les six premières leçons contiennent le récit de la vision de l'abbé Helsin, que l'on retrouve encore dans le magnifique bré-

(1) *Etablissement de la conférence des filles de la paroisse Notre-Dame de Jussa-Moutier;* in-32, Vesoul, J.-B. Poirson, 1776.

(2) Lettre de l'abbé Fleury sur les anciens usages de l'Eglise de Besançon, publiée dans le *Mercure de France* et dans la *Revue franc-comtoise.*

(3) *Annales franc-comtoises,* t. V, p. 161.

(4) Voir dans le journal l'*Univers* du 12 décembre 1854 un intéressant article de M. Delaunay, sur les origines de la fête de l'Immaculée Conception. M. Delaunay y rapporte la légende de l'abbé Helsin, qu'il a retrouvée dans un manuscrit du XIIe siècle, conservé dans la bibliothèque d'Alençon. C'est la même que celle des bréviaires bisontins.

(5) Ce bréviaire manuscrit appartient à MM. les missionnaires d'Ecole.

viaire in-folio composé, vers l'an 1465, par les soins de notre archevêque Charles de Neuchatel. Lorsque ce prélat fit imprimer, quelques années plus tard, le bréviaire de son diocèse d'abord à Bâle, puis à Paris chez Jean Dupré, on y reproduisit textuellement la légende de la *Conception de la Vierge*. Ce récit, composé sur la fin du XIe siècle, au monastère de Ramsey, en Angleterre, a passé de là en Normandie, et dès le XIIe ou le XIIIe siècle, il a été introduit dans la liturgie du diocèse de Besançon en même temps que l'office de la Conception de la Vierge. Voici cette légende, qui est un monument précieux de la piété de nos pères envers la Mère de Dieu :

« Au temps où Dieu, dans sa miséricorde, voulut relever de ses maux la nation anglaise et l'attacher plus étroitement à son service, il soumit ce pays aux armes du glorieux chef des Normands, Guillaume, qui, par sa vertu et sa prudence, introduisit de salutaires réformes dans tous les rangs de la hiérarchie ecclésiastique. Mais l'ennemi de tout bien, le démon, voyant avec jalousie les bonnes œuvres de ce prince, s'efforça plusieurs fois de s'opposer au succès de ses pieuses intentions, soit par les fourberies des courtisans, soit par les attaques des étrangers. Mais le Ciel protégea ce prince, qui craignait et glorifiait le Seigneur, et l'esprit malin fut confondu.

» Les Danois, ayant appris que l'Angleterre était soumise aux Normands, furent vivement indignés de se voir privés d'une île sur laquelle ils prétendaient avoir une espèce de droit héréditaire. Ils préparent leurs armes et équipent une flotte pour s'avancer contre les Normands et les chasser d'une patrie que Dieu leur avait donnée. A cette nouvelle, le roi Guillaume fit prudemment appeler un certain religieux, nommé Helsin, abbé du monastère de Ramsey, et l'envoya en Danemarck pour s'assurer de la vérité du fait. Cet abbé, homme plein d'intelligence, s'acquitta fidèlement de sa commission ; puis il se rembarqua pour retourner en Angleterre. Déjà son navire avait franchi heureusement la plus grande partie du trajet, lorsque tout à coup les vents soulevèrent une tempête qui bouleversa le ciel et la mer.

» Les matelots, lassés de lutter contre les vagues, perdent courage, leurs rames se brisent, les cordages se rompent, les voiles se déchirent, toute espérance de salut s'est évanouie. On ne s'attend plus qu'à être englouti sous les flots. Désespérant de sauver leur corps, tous les passagers recommandent leur âme à Dieu en poussant de grands cris. Ils invoquent dévotement la bienheureuse Marie, Mère de Dieu, le refuge des malheureux et l'espérance des désespérés. Tout à coup ils aperçoivent

un homme d'un aspect vénérable, revêtu d'ornements pontificaux, et qui semblait se tenir debout sur les vagues, près du vaisseau.

» Il appelle l'abbé Helsin et lui adresse ces paroles : — Veux-tu échapper au danger de la mer? Veux-tu retourner sain et sauf dans ta patrie ? — Comme l'abbé Helsin lui répondit en pleurant qu'il le désirait de tout son cœur : Eh bien ! lui dit ce personnage, apprends que je suis envoyé vers toi par Notre-Dame Marie, Mère de Dieu, que tu as invoquée avec tant de piété, et si tu veux écouter mes paroles, tu seras sauvé du péril imminent des flots, toi et tes compagnons.

» L'abbé promit aussitôt de lui obéir en tout, s'il échappait au naufrage. — Promets donc à Dieu et à Marie, dit l'ange, que tu célébreras solennellement, chaque année, le jour de la Conception de la Mère du Christ, et que tu prêcheras la célébration de cette fête. — Helsin, en homme prudent, demanda : — Quel jour faudra-t-il célébrer cette fête? — Le six des ides de décembre, répondit l'ange. — Et quel office prendrons-nous, ajouta l'abbé? — L'ange dit : — Tout l'office de la Nativité sera dit en la Conception, excepté le nom de *Nativité*, qu'on changera en celui de *Conception*.

» Après avoir prononcé ces mots, il disparut. Aussitôt la tempête s'apaisa, et, poussés par un vent rapide, l'abbé et ses compagnons abordèrent sains et saufs aux rivages d'Angleterre. Ce qu'il avait vu et entendu, Helsin le fit connaître autant qu'il le put, et il établit lui-même la fête de la Conception dans le monastère de Ramsey. — Et nous aussi, frères bien-aimés, si nous voulons aborder au port du salut, célébrons dignement la Conception de la Mère de Dieu, afin que nous soyons dignement récompensés par son Fils (1). »

Tel est le récit rapporté dans nos plus anciens monuments liturgiques. Des hymmes sacrées, des proses empreintes d'une piété toute filiale, furent dès lors chantées, dans les églises de Besançon, en l'honneur de la Conception de Marie. Une strophe du xv[e] siècle rappelait la légende d'Helsin en adressant cette invocation à Notre-Dame : « O Vierge, digne d'une louange singulière, nous vous supplions d'une voix unanime, nous qui errons sur cette mer du monde, de nous conduire, de votre main pleine de grâce, dans le port du salut (2). »

C'est dans l'église des cordeliers que la Mère de Dieu fut particulière-

(1) Le texte latin de cette légende, tiré des bréviaires manuscrits de Besançon, a été publié dans l'*Union franc-comtoise* du 8 février 1855.

(2) Missel bisontin, imprimé en 1529.

ment honorée, dès le XIIIe siècle, sous le titre d'Immaculée. Leur couvent, fondé à Besançon en l'an 1224, devint un des plus importants de cet ordre célèbre. L'église était vaste et les familles les plus considérables de la ville y eurent leurs chapelles et leurs tombeaux (1). Plusieurs de ces chapelles étaient dédiées à Notre-Dame, et l'église elle-même était sous l'invocation de la Vierge sans tache. Dès l'origine, les religieux y établirent une confrérie de l'Immaculée Conception, la plus ancienne de ce titre dans le diocèse (2). Aussi Notre-Dame des Cordeliers fut bientôt l'objet d'une dévotion particulière de la part des habitants de Besançon. C'était l'église où les gouverneurs de la ville faisaient célébrer les offices et les anniversaires fondés par leurs ancêtres ou demandés par l'autorité civile, dans les circonstances extraordinaires de deuil, de joie, de danger ou de remerciements. La confrérie des marchands y avait sa chapelle, ses *ex-voto* et ses réunions solennelles. C'est au pied de l'autel de Notre-Dame des Cordeliers que voulut être inhumé Vital II, archevêque de Besançon. C'est là aussi que reposait un roi de Naples, Jacques de Bourbon, qui était venu chercher dans le cloître la paix qu'il n'avait pas trouvée au milieu du monde. Enfin, en 1643, Claude d'Achey, archevêque de Besançon, témoin des grâces merveilleuses que la piété des fidèles obtenait en invoquant Notre-Dame des Cordeliers, la déclara miraculeuse (3).

L'église des Cordeliers, détruite dans le dernier siècle, vient de se relever de ses ruines. C'est aujourd'hui la magnifique chapelle du collége Saint-François-Xavier, dont on admire le grand vitrail dédié à Notre-Dame Immaculée. Les pieux souvenirs d'autrefois y revivent tout entiers, et la Vierge sans tache y est replacée sur son trône.

« Ces lieux étaient chers à nos pères :
Ici, dans des jours plus prospères,
Fut l'asile de leurs prières
Et la demeure de leurs morts.
Ces lieux étaient chers à Marie.
Ici sa puissance bénie
Cent fois de la grâce infinie
Ouvrit la source et les trésors.

(1) Cette église avait deux nefs, et cent cinquante pieds de long sur cinquante de large.

(2) C'est ce que rapporte Jacqueline de Blémur, qui écrivait en 1681 : « Les pères cordeliers ont une confrérie de l'Immaculée Conception, qui fut érigée chez eux il y a près de quatre siècles. » (*Les Grandeurs de la Mère de Dieu*, t. I, c. LV.)

(3) Manuscrit du XVIIe siècle, à la bibl. impér. (collection Fontette), sur la vie des saints du comté de Bourgogne.

Ce temps revient : nobles reliques,
Arceaux tombés, piliers gothiques,
Relevez vos formes antiques
Sur ces fondements immortels.
Un prélat vient, ô Vierge sainte,
Vous replacer dans cette enceinte,
Et rallumer la lampe éteinte
Qui brûlait devant vos autels.

Reprenez, ô douce patronne,
Votre sceptre et votre couronne,
Et sur le peuple qu'il vous donne,
Veillez en ces humbles foyers.
Pour l'enfance qui vous honore,
Pour la mère qui vous implore,
Vierge sainte, soyez encore
Notre-Dame des Cordeliers (1). »

Nos pères avaient une foi vive qu'ils alimentaient par la pratique sincère des œuvres de religion et surtout par la dévotion envers Notre-Dame. Aussi chaque quartier de la ville de Besançon possédait son sanctuaire de la Vierge. L'antique église de Sainte-Madeleine avait aussi le sien. On y honorait une image de la madone sous le nom de Notre-Dame du Cloître. On l'appelait aussi Notre-Dame de Pitié, « à cause, dit le P. Poiré, qu'elle tenait entre ses bras le Sauveur descendu de la croix. » Cet auteur, qui était Franc-Comtois, rapporte que de son temps, « en l'an 1624, tout le cloître ayant été brûlé, Notre-Dame de Pitié fut miraculeusement conservée sans que le voile même qu'elle portait fût offensé, nonobstant que la niche où elle était eût été réduite en cendres; ce qui accrut merveilleusement la dévotion qu'on y avait auparavant. On y va pour toutes sortes de maladies, mais nommément pour les fièvres quartes (2). »

On comprend combien la piété des fidèles devait être enflammée par ces manifestations de la puissance divine. Aussi, du milieu des épreuves que la Providence envoya si souvent à nos pères, ils aimaient à cher-

(1) Cantate pour la bénédiction de la première pierre de cette église, qui a été posée par Mgr l'archevêque de Besançon le 9 août 1858.

(2) Le P. Poiré, jésuite, est né à Vesoul en 1584, et mort à Dole en 1637. C'est en 1630 que fut publié son ouvrage sur la Vierge, intitulé la *Triple Couronne de la Mère de Dieu*. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. Il vient d'être réédité en 2 vol. in-8°; Julien, Lanier et Cie, 1858. C'est dans le traité Ier, chap. XII, qu'on trouve quelques notes sur Notre-Dame du comté de Bourgogne.

cher quelques adoucissements au pied des autels de celle qui est appelée la *Consolatrice des affligés*. On les voyait entreprendre de longs pèlerinages pour aller jusque dans la Flandre honorer le sanctuaire fameux de Notre-Dame de Montaigu. Ils en rapportaient quelques fragments du chêne où reposait l'image miraculeuse, et en faisaient de petites statues de la Vierge. Si quelques abus se mêlaient à cette dévotion quelquefois plus ardente qu'éclairée, la sagesse de nos archevêques sut y mettre des bornes, tout en applaudissant à cette expansion de confiance envers la Mère de Dieu.

Le culte de Notre-Dame de Montaigu, autorisé dans la ville de Gray en 1631, eut aussi vers le même temps son sanctuaire au collége des Jésuites de Besançon, dans leur église de Saint-François-Xavier (1), « où se sont faits, dit le P. Poiré, plusieurs miracles, ainsi que les vœux qu'on voit autour de l'image de Notre-Dame le témoignent. » On y établit en son honneur la confrérie de la Purification, appelée ailleurs Notre-Dame de Bon-Secours; « nom touchant et plein d'espérance, invoqué tant de fois par les mariniers en péril, par les mères veillant auprès du berceau de leurs enfants, par les jeunes filles, les vieillards, les pauvres, par tous ceux enfin qui ont souffert des maux du corps, des adversités de la vie humaine et des épreuves de l'âme (2). »

Cette confrérie était instituée, non-seulement pour les étudiants qui fréquentaient le collége, mais encore pour les fidèles de la paroisse, que les Pères de la Compagnie étaient chargés d'administrer. L'association, dont nous possédons encore les statuts (3), avait pour fin « la vertu et piété chrétienne, ensemble le progrès et avancement en l'étude des lettres (pour le regard de ceux qui étudient). » Outre la participation aux exercices spirituels, ordinaires à ces sortes de sociétés, les confrères devaient pratiquer les œuvres de miséricorde, en « visitant les prisons, les hôpitaux, en instruisant les ignorants. » La charité mutuelle leur était particulièrement recommandée, et toutes leurs bonnes œuvres étaient mises sous l'invocation de Notre-Dame. L'auteur du livret, en leur dédiant son ouvrage, leur disait : « Vous pratiquez, Messieurs, la plupart de toutes ces vertus, puisque vous secourez les affligés pour le corps et pour l'âme.

(1) C'était alors l'église des Jésuites qui tenaient le collége de Besançon.

(2) Gergerès, *Le Culte de Marie*.

(3) Prières des Congrégations de la Sainte Vierge, érigées ès collége et maisons de la compagnie de Jésus ; Besançon, chez Fr. Gauthier, 1708, avec une gravure de Bouchy, sculpteur bisontin, représentant la Vierge entourée des congréganistes à genoux, en costume du temps.

L'ardeur de votre zèle s'étend même jusqu'à leur mort, leur rendant les devoirs les plus saints, les accompagnant à la sépulture, priant pour eux et faisant offrir des sacrifices pour le repos de leurs âmes. »

En effet, une des fins spéciales de la société était « le prompt secours des âmes du purgatoire, » et, le jour de leur réception, les associés s'obligeaient, « par droit de justice, » à faire célébrer la sainte messe pour chacun des associés qui mourraient, « afin d'offrir, par les mains très pures de l'Empérière de l'Eglise souffrante, les mérites du sang de Jésus-Christ pour la délivrance du défunt. »

Cette association paraît remonter jusqu'au commencement du XVII[e] siècle. Car on y retrouve un écho des supplications que nos pères adressaient au Ciel pour être délivrés des malheurs qui pesèrent sur eux à cette époque. A la fin d'une prière touchante, les confrères s'exprimaient ainsi : « Seigneur, accordez-nous la fertilité de la terre, inspirez à nos amis et à nos ennemis l'esprit de charité, et préservez cette ville et ses habitants de la peste, de la fureur et de la domination des hérétiques (1). »

Cette confrérie avait aussi un usage inspiré par l'esprit de fraternité chrétienne. Quand un des associés allait en voyage, on lui remettait une lettre patente, pour qu'il fût reçu cordialement, comme serviteur de Notre-Dame, dans tous les lieux où était établie une confrérie semblable. C'était l'exercice de la charité placé sous la sauvegarde de la tendresse maternelle de Marie (2).

En 1764, l'ordre des jésuites ayant été supprimé en France, le collége de Besançon fut rétabli l'année suivante et confié à des prêtres séculiers, à la tête desquels était placé l'abbé Bergier, que ses travaux apologétiques devaient bientôt rendre célèbre. Ce changement amena naturellement

(1) « Civitatem istam cum omnibus in eâ habitantibus ab omni peste hæreticorumque feritate et potentiâ illæsam conserva. »

(2) Voici la copie d'une de ces lettres : « Nos Mathæus Lhomme, præfectus sodalitatis sub tit. B. M. Purificatæ in collegio vesuntionensi soc. J. institutæ, et ad primariam romanam aggregatæ, omnibus et singulis pæsentes litteras inspecturis salutem in Christo, qui est vera salus. Cùm charissimus sodalis noster Petrus Mathæus Guignet hinc profecturus esset, has ei patentes litteras dedimus, quibus fidem facimus eum nomen nostræ congregationi dedisse, in eâ per tres annos cum exemplo virtutis et regularum nostrarum observatione versatum esse, dignumque qui ab omnibus congregationibus B. V. Mariæ sodalibus tanquam unus ex ipsis excipiatur, atque orationibus cæterisque piis officiis, quibus indigebit, juvetur. In cujus fidem præsentes litteras, à nobis et secretario nostro subscriptas, et sigillo nostri sodalitii munitas, illi curavimus dari. Vesunt., die 18a mensis octobr. anni 1788. — Præfectus, Mathæus Lhomme. — Secretarius, F.-M. Guyenard de Maisonfort. »

quelque trouble dans les pratiques en usage à Saint-François-Xavier. La confrérie de Notre-Dame, érigée par les Pères de la compagnie, fut supprimée ou transformée. Nous voyons qu'en 1778, une nouvelle association, fort nombreuse, était établie dans la même église, pour les jeunes gens de la ville, de Bregille, de Velotte et des Chaprais. Elle portait le titre de *Congrégation des jeunes artisans, érigée au collége de Besançon, sous le titre de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge* (1). Mais on sent, en parcourant le livre des statuts et exercices de cette confrérie, que la piété n'a déjà plus ce caractère de foi naïve et profonde qu'on trouve dans les ouvrages du siècle précédent. « Les dévots de Marie » se réunissaient tous les dimanches, après midi, « dans la grande salle du collége, » pour y faire des lectures, y chanter des cantiques et y réciter l'office et chanter le *Stabat*. Ils faisaient, tous les mois, dans la chapelle de la confrérie, la communion générale, pour laquelle ils entendaient trois messes. Ils avaient leurs indulgences particulières, accordées par le pape Clément XIII, leurs fêtes solennelles, leurs processions, « qui faisaient le tour de la rue Saint-Antoine et de celle des Ursulines, » leurs stations, « pour honorer les reliques des saints apôtres, à l'église métropolitaine, ou à celle du Séminaire, ou à celle des Bénédictins. » Le jour de sa réception, chaque nouveau membre choisissait « la Vierge conçue sans péché pour sa maîtresse, sa protectrice, son avocate, se proposant de la servir avec fidélité, de ne rien dire ni faire contre elle et de ne permettre jamais que ceux qui dépendront de lui fassent rien contre son honneur. »

Cette confrérie des jeunes artisans était unie à une autre association dont elle était comme le vestibule et qui portait le titre de *Congrégation des grands artisans*. C'étaient les deux sections d'une même société religieuse, qui avait pour fin de protéger la vertu des jeunes gens et des hommes du peuple, en les plaçant sous la garde de Notre-Dame, et de les prémunir contre les dangers d'une grande ville. Dans ce but, le règlement défendait aux confrères « de fréquenter les jeux publics, comédies, danses, personnes de mauvaise vie, cabarets, cafés, sous peine d'exclusion. On procédera avec la même sévérité contre les coureurs de nuit, les carillonneurs, contre ceux qui seraient connus pour s'être masqués, pour s'être baignés dans les endroits publics ou pour avoir tenu des discours contre la religion et contre la pudeur. »

(1) *Heures à l'usage de la Congrégation, etc.*, imprimées à Besançon, chez Taulin, libr., Grande-Rue n° 488, in-32, avec une approbation de 1778, signée de Clermont-Tonnerre, vic. gén.

Les statuts n'oubliaient pas les préceptes de charité mutuelle ni les œuvres de miséricorde. Les congréganistes ne pouvaient intenter ou poursuivre aucun procès, surtout en matière d'injures, sans l'avoir communiqué au directeur et au conseil, qui, presque toujours, étouffaient les différends par voie d'accommodement. Chaque membre contribuait, selon ses facultés, au soulagement des vieillards et des malades nécessiteux de la congrégation, etc. Les jeunes congréganistes étaient soutenus par les exemples d'édification que devaient leur donner les anciens. Ils s'excitaient encore à la vertu par le chant de cantiques composés spécialement pour eux et dans lesquels, à défaut d'inspiration poétique, on trouve au moins de bons conseils (1).

Cet esprit d'association religieuse était puissant dans les siècles de foi. Il ne s'entourait pas de mystère, comme les sociétés secrètes de notre temps. Il se formait au grand jour, et il n'y avait pas une église de la ville de Besançon qui ne fût le centre de quelque confrérie, dont le but était le soulagement de l'humanité et la sanctification des âmes. Telle était encore l'association de Notre-Dame du mont Carmel.

J.-M. Suchet.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

(1) Ces cantiques sont imprimés à la fin des *Heures de la Congrégation*.

A TRAVERS L'ITALIE.

I.

DE ROME A NAPLES AU PRINTEMPS DE 1870.

A M. L'ABBÉ SUCHET, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE D'ORNANS.

Vous m'aviez fait promettre, en partant pour l'Italie, de vous adresser quelques pages d'impressions et souvenirs, et, depuis mon retour, vous m'avez menacé d'une sommation en règle si je ne tenais ma promesse.

Elevé dans la crainte de Dieu et des huissiers, je ne voudrais ni outrager le Seigneur en manquant à la foi jurée, ni recevoir la visite des recors pour vous avoir fait trop attendre.

Je m'exécute donc sans retard, en vous prévenant toutefois qu'à moins de trois sommations légales, je ne dirai rien de Rome. J'aurais par trop mauvaise grâce d'en parler, après les quatre lettres de M. Besson publiées dans les *Annales*. Vous voudrez bien vous contenter de quelques détails sur des régions qu'il n'a pu visiter lui-même dans son premier voyage.

J'ai vu Naples, je ne suis pas mort, et même je n'ai pas encore envie de mourir. Il était presque décidé que nous ferions cette excursion en compagnie de Mgr Bastide, le premier cicerone de Rome, et de l'auteur de *L'Homme-Dieu*. La partie eût été trop belle, c'est pour cela sans doute qu'elle manqua. Un prêtre belge qui voulait venir avec nous prit les devants, et notre petite caravane se trouva composée de trois personnes, comme elle l'avait été depuis Fréjus, un excellent prêtre du canton de Mirebeau et deux Franc-Comtois.

J'aime ce nombre de trois. Il est monotone d'être deux, embarrassant

d'être quatre; d'ailleurs, quand on est trois, on peut toujours former une majorité, chose très importante dans les temps constitutionnels où nous avons l'honneur de vivre.

A neuf heures et demie nous arrivons à la gare du chemin de fer de Rome. Ne croyez pas que cette gare si importante soit un monument; son style est primitif, et j'imagine qu'on ne l'aurait pas bâtie autrement du temps de Romulus ou de Numa. Mais elle n'est que provisoire, remarquez-le bien, et sa vue doit faire pâmer d'aise les démocrates italiens et autres, puisqu'elle supprime ces odieuses distinctions de places privilégiées et de positions sociales dont on ne veut plus aujourd'hui. Là tout le monde a les pieds dans la boue, et attrape son billet quand il peut; les coups de coude ne sont pas épargnés, et, comme d'usage, ce ne sont pas les Français qui donnent le moins de horions et font le moins de bruit.

En attendant que les plus pressés soient servis, nous examinons un vaste square dont les jeunes plantations présagent le nouvel avenir de ce quartier jusque-là délaissé. Mgr Bastide nous a déjà fait visiter les immenses travaux entrepris en l'honneur de la future gare et de ce point, jusqu'à présent abandonné, de la ville éternelle. Le sénat de Rome, toujours craintif et quelquefois mesquin dans ses idées — comme le sont, hélas! beaucoup de municipalités — trouvait l'entreprise au-dessus de ses forces, et refusait d'adopter un projet destiné à faire circuler l'air et la vie dans ce quartier nouveau; le glorieux Pie IX voulait réaliser, mais l'argent lui manquait; c'est un hercule dont le nom est cher à la Franche-Comté qui s'est chargé de nettoyer ces étables. Mgr de Mérode a tenté l'aventure et la mène à bonne fin, avec cette énergie qui effraie quelquefois la lenteur romaine.

La preuve que l'illustre prélat n'y engage pas seulement ses capitaux, c'est qu'il y engage aussi sa santé, et qu'il s'est même brisé la jambe ces jours derniers en visitant les travaux.

Si le progrès consiste dans des rues larges, des maisons hautes et bien alignées, des trottoirs bien tenus, ce quartier nouveau sera un modèle du genre, et quand M. About reviendra dans cette Rome où il veut tout changer, « s'il plaît aux dieux, » il ne trouvera plus pour aller de la gare au Capitole que des lignes droites, du macadam et de verdoyants lauriers.

Tout en faisant ces réflexions, nous avons le temps de prendre pour deux sous une tasse de café, déjeuner ordinaire des Romains. Oui, dans ce pays que nos habitués d'estaminet plaignent si fort d'être sous le joug des prêtres, le café se paie deux sous la tasse, et nos libres buveurs n'ont

pas honte de le payer cinquante centimes en France. Aurions-nous par hasard conquis ce droit en 89 ?

La foule diminue, courons au guichet.

Deux secondes, Naples, aller et retour.— Vingt-huit francs soixante-cinq chaque billet. Ce n'est pas cher, en vérité, car il s'agit de parcourir plus de cinq cents kilomètres, mais aussi nous avons exhibé nos billets circulaires donnant droit au prix réduit. Notre compagnon, qui n'en a pas, paiera 47 francs pour faire le même parcours. Avis aux voyageurs futurs. Munissez-vous de billets circulaires, vous réaliserez une économie de 45 °/₀, et les chemins italiens y gagneront encore.

Ici les salles d'attente sont à peu près inconnues, et chacun va prendre place dans les wagons dès qu'il est muni de son billet.

Mais, hélas ! le passage est bien gardé, nous sommes pris à un piége que nous ne soupçonnions pas.

« Vous allez à Naples, Signor, passez au bureau des passe-ports.

— Des passe-ports? Nous n'en avons pas !

— Vous avez des *Celebret?*

— Les voilà.

— Ils ne sont pas visés. C'est six francs par personne.

— Six francs ! et pourquoi?

— Pour droit de visa ; si vous les aviez présentés à la chancellerie, vous n'auriez payé que cinq francs. C'est la loi. »

Il fallut bien s'y soumettre, le train allait partir. En notre qualité de Français, nous ne manquons pas d'entonner la ritournelle : En France on ne fait pas ainsi, voilà un impôt ridicule, etc.

Un charitable voisin nous fit observer que si on usait de quelque sévérité pour les passe-ports, on avait d'excellentes raisons d'agir ainsi, car il n'entre pas que des agneaux dans les Etats du pape.... D'ailleurs un impôt minime prélevé sur les étrangers ne les charge guère, tandis qu'il aide beaucoup le trésor pontifical. Au reste, en bon père et pour affirmer ses droits sur les provinces qu'il a perdues, le gouvernement n'exige qu'un franc quand on va dans l'Ombrie ou les Marches, et ne demande rien à ceux qui traversent Rome et n'y séjournent pas plus de vingt-quatre heures. Les Italiens n'ont donc guère à se plaindre, et les étrangers, ne payant ce droit qu'une fois, doivent s'en consoler en songeant qu'on en fait un bon usage.

Cette petite leçon de philosophie est interrompue par le sifflet du départ, et nous descendons lentement le long des remparts d'Aurélien vers la porta Maggiore. Le petit nombre des voyageurs nous permet d'a-

voir chacun une fenêtre à notre disposition et d'examiner à l'aise cette campagne de Rome, si célèbre par sa monotonie et ses grands souvenirs. Bien des fois déjà, depuis la terrasse de Saint-Jean de Latran, les hauteurs du mont Cœlius et le monastère de Saint-Sébastien, nous avions admiré ces longues lignes d'arcs de triomphe qui amènent au sein de la ville les eaux des montagnes de Tivoli et d'Albano; mais en les voyant de près, on se sent humilié de leur comparer nos viaducs modernes de chemins de fer. Nous admirons ceux-ci quand ils ont un kilomètre d'étendue, nous crions au prodige quand ils ont deux ou trois étages, et voici des aqueducs de 20, 30, 50 kilomètres de longueur avec des milliers d'arcades sous lesquelles passent et repassent de grands buffles dont les longues cornes semblent un défi jeté aux éleveurs anglais et normands. Ils ont juré de faire disparaître cet appendice, qui couronne si bien les têtes bovines; ce genre de progrès sera aussi difficilement accepté que beaucoup d'autres proposés à ce pays par les utopistes de toutes les nations. Que les buffles gardent leurs cornes, et les Romains leurs usages, ce n'est pas moi qui veux désormais m'en plaindre.

Ces bœufs de vieille race errent autour des ruines et des vieux tombeaux de Rome. A peine aperçoit-on une ou deux métairies, mais en revanche on court à travers les plus glorieux débris de la métropole païenne. Ici c'est une tour, là un portique, plus loin des chapiteaux renversés, des colonnes à demi brisées, qui passent devant vous comme les ombres d'une lanterne magique; on a cependant le temps de les reconnaître. Quelle profusion de monuments! Le laboureur en détourne à peine le soc de sa charrue, et quelques chèvres blanches broutent les bourgeons des ronces qui croissent à leurs pieds; mais si nos antiquaires de province avaient sous la main la vingtième partie de ce que nous apercevons dans une demi-heure, ils se prendraient si bien aux cheveux que l'eau de Lob elle-même ne suffirait plus à les guérir.

« Qu'est-ce donc que tout cela? demande un homme distrait. — Cher monsieur, c'est la voie Appienne : *Regina viarum!* Prenez votre lorgnon et tâchez de ne pas manquer au moins les plus gros de ces monuments.

Cette tour sur la colline, c'est le tombeau de Cécilia Métella, avec sa corniche de tête de bœufs; nous l'avons visité en allant à Saint-Sébastien. Cet édicule percé à jour est tout à la fois le reste de la maison de campagne de Sénèque et le tombeau de ce philosophe fameux. C'est là qu'il reçut pendant son repas un billet doux de son gentil élève, Néron, lui ordonnant de s'ouvrir les veines. — Les trois éminences qui suivent, portées sur des fondations de grosse maçonnerie, sont les tombeaux des

Horaces et des Curiaces, qui tombèrent à quelques pas l'un de l'autre. Cette énorme machine ronde, sur laquelle on a bâti une maison (*Casale rotondo*), recouvrait un mort de première classe, Messala Corvinus, ami d'Horace et d'Auguste.

L'aqueduc de l'Aqua Felice, que nous suivons depuis la porte de Rome, tourne brusquement à gauche, et l'embranchement de Frascati prend la même direction. Nous sommes à mi-chemin d'Albano, et les tombeaux deviennent plus rares ; mais songez que nous avons déjà couru quatorze kilomètres. Au delà de Mezzavia, se trouvent les ruines d'un temple d'Hercule, et on dispute pour savoir si le tombeau voisin n'était pas celui de l'empereur Gallien. Cela m'importe assez peu ; ce qui nous intéresserait davantage, c'est de savoir que là étaient, selon de nombreux antiquaires, les *trois tavernes* citées dans les Actes des apôtres. Saint Luc nous apprend que les fidèles de Rome vinrent jusqu'à cet endroit au-devant du grand apôtre, quand il arrivait à Rome en qualité de captif de Jésus-Christ (1). Il n'y avait point alors de station de chemin de fer à Ciampino, et la longue course faite par les fidèles de Rome montre assez en quelle estime ils tenaient le docteur des nations.

A quatre kilomètres plus loin, en face de cette petite ville de Marino perchée sur le revers d'une montagne dont nous approchons rapidement, nous sommes à l'endroit où Milon, en tuant Clodius, fit éclore la plus belle des harangues composées par Cicéron. J'avoue que le souvenir de l'*Oratio pro Milone* m'est beaucoup plus agréable aujourd'hui qu'à l'époque où j'essayais de la mettre en français vulgaire, car si j'ai bonne souvenance, cette harangue qui envoya Milon manger des barbeaux à Marseille, m'a envoyé pour deux jours aux arrêts, et valu le plus joli pensum que j'aie récolté dans ma vie d'écolier.

Un peu plus rapproché de la voie, et toujours à gauche, on aperçoit Castel-Gandolfo : c'est dans ce village que se trouve le seul château royal du domaine des papes. Il domine le lac d'Albano, et son plus grand mérite consiste dans une position élevée et une magnifique ceinture de chênes verts destinés à tempérer les ardeurs du soleil d'été, époque à laquelle les souverains pontifes viennent y passer quelques semaines de villégiature.

Nous arrivons au pied du Monte-Cavo, l'ancien Albanus Mons des Romains. Cette montagne est de hauteur très respectable, et ne produit

(1) « Et indè (Româ) cùm audissent fratres, occurrerunt nobis usque ad Appii Forum, ad tres Tabernas. » (*Act.*, XXVIII, 15.)

guère moins d'effet que nos ballons de Servance. Ces ballons n'ont en effet que 950 mètres au-dessus de la plaine de Lure, et le Monte-Cavo atteint la même hauteur au-dessus du niveau de la mer, qui se voit à l'horizon, du côté d'Ostie.

La fertilité des Monts Albains contraste vivement avec la nudité de la campagne romaine. La vigne et l'olivier occupent la base, et depuis le milieu jusqu'au sommet s'étendent encore de sombres forêts de châtaigniers, comme au temps où les peuples du Latium s'assemblaient sur ces montagnes pour offrir des sacrifices en l'honneur de Jupiter Latialis, protecteur de leur confédération.

C'est au sommet du Monte-Cavo que Virgile place (1) l'irascible Junon contemplant les soldats de Turnus et d'Enée prêts à en venir aux mains. Outre les avantages marqués que lui donnait son titre de reine des dieux, il faut avouer que la dame de l'Olympe ne pouvait choisir un meilleur poste pour surveiller les mouvements des deux armées. Le drame qui se déroule dans les six derniers livres de l'Enéide se passe tout entier dans cette plaine du Latium dont les moindres replis s'aperçoivent du versant des Monts Albains : Nisus, Euryale, Lausus, Mézence, Camille et tant d'autres héros dont les exploits ont fourni de si touchants épisodes au cygne de Mantoue, s'offrent tour à tour à notre mémoire, et l'Enéide double de valeur à nos yeux maintenant que nous reconnaissons l'exactitude des merveilleuses descriptions du poëte.

Les temps ont bien changé. Aujourd'hui, le temple de Jupiter Latialis est remplacé par une maison de retraite des Passionistes, les religieux les plus austères de Rome, et les plateaux voisins de l'Algide, d'où Virginius revenait en toute hâte pour défendre sa fille contre Appius Claudius, servent de camp d'instruction aux zouaves pontificaux, à l'époque des grandes chaleurs.

Nous approchons de la mer et n'en sommes séparés que par la vaste forêt marécageuse où s'élevaient Laurente et Ardée, capitales des Rutules. De ces villes, comme de plusieurs autres, il ne reste que des ruines habitées par des meurtriers et des voleurs, qu'il n'est guère facile de rejoindre à travers les roseaux et les broussailles. Aussi n'ont-ils pas cessé d'y prospérer depuis le temps de Romulus, et des gendarmes m'ont même assuré que la race ne s'en perdait point, car c'est là que se retirent la plupart de ceux qui ont joué du couteau ou pratiqué toute autre opération prévue et punie par le code pénal.

(1) *Enéid.*, l. XII, 134.

On se moque vraiment des voyageurs quand on leur fait croire que le train les conduit à Albano. Ils doivent marcher longtemps pour y arriver, à moins qu'ils ne se résignent à subir l'omnibus, dont l'attelage sue sang et eau pour hisser son chargement jusque devant la cathédrale de cette petite ville, qui fut autrefois la rivale de Rome.

Albe la Longue avait certes une position plus belle et plus avantageuse que celle de la future capitale du monde. L'eau ne lui manquait pas, puisqu'un lac de dix kilomètres de tour baignait ses murs; ses fortifications naturelles étaient magnifiques, son acropole était imposante; mais la fortune de Rome l'emporta, et la défaite d'Albe fut le fondement de la puissance romaine.

On ne peut cependant s'empêcher de sourire quand on songe que cette guerre décrite en si beau style par Tite-Live avait les proportions d'une querelle de clocher. Albano compte à peine 6,000 âmes et ne devait pas en avoir beaucoup plus dans les temps héroïques où elle envoyait les trois Curiaces soutenir son honneur. Figurez-vous Gray s'armant contre Champlitte, qui se fait soutenir par Dampierre et Beaujeu, en comptant sur ses lointains alliés de Pesmes et de Marnay: vous aurez une idée assez juste des premières guerres du Latium et des triomphes de Romulus et de ses successeurs. Véies, qui arrêta Camille pendant dix ans, n'était qu'à dix-huit kilomètres du Capitole, et Albe n'en était pas à trente!

A peine sorti de la gare, on aperçoit le viaduc de l'Ariccia, un des plus beaux ouvrages exécutés sous le règne de Pie IX. Cette masse imposante d'arcades à triple étage, qui réunit deux collines séparées par un précipice, est très solidement bâtie, au dire des connaisseurs, et a coûté juste six fois moins qu'un travail semblable exécuté en France, ce qui démontre très bien que le gouvernement pontifical ne jette pas l'argent par les fenêtres, et explique comment, avec peu de ressources, les papes entretiennent tant d'édifices et restaurent tant de monuments.

Nous entrons dans une vallée pittoresque où abondent la vigne et les arbres à fruits. Le vin d'Albano était renommé du temps d'Horace, mais les Romains du XIX[e] siècle lui préfèrent le vin de Castelli, plus léger et moins doux, parce qu'il est récolté sur les hauteurs. Je partage leur avis, d'autant mieux que je trouve ce vin assez ressemblant à ceux de nos bonnes vignes comtoises du Doubs et du Jura.

Après Albano et en face du lac de Némi, nous laissons à droite le Monte-Giove, auquel personne ne ferait attention s'il ne portait les ruines de Corioles, autre bourgade célèbre dont la conquête plaça Coriolan au nombre des premiers généraux de la république. C'est en décrivant une

vaste courbe autour des monts Albains que nous arrivons à Velletri, ville de 16,000 âmes et chef-lieu d'une province qui porte le même nom. C'est l'ancienne Velitræ, ville des Volsques, où naquit l'empereur Auguste. Bâtie sur la pente d'une montagne, elle est entourée de gaies villas et de bonnes vignes dont le vin s'expédie à Rome, où il est fort apprécié par les zouaves et la légion française. Le commerce paraît florissant à Velletri, car il y a gare de marchandises desservie par un chemin spécial se raccordant à la grande voie, et nous voyons descendre un grand nombre de voyageurs.

Laissant à droite la voie Appienne, qui se dirige d'ici vers les marais Pontins, nous achevons de contourner les montagnes dans la direction du nord-est. Le site offre assez peu d'attraits; une des industries du pays nous paraît être l'exploitation des forêts; c'est là qu'on trouve le bois destiné à chauffer Rome, et que les coupeurs et charbonniers des monts Sabins tirent ces énormes amas de menu bois que transporte le chemin de fer. Etonnez-vous que le combustible soit si cher à Rome, puisqu'il faut l'y amener de soixante à quatre-vingts kilomètres! Les travailleurs que nous apercevons dans la campagne sont les descendants des Sabins, des Herniques, des Volsques et des Eques, dont les confins se rencontraient aux environs de Valmontone. Ils ont ces guêtres en peau de chevreau que portent les *pifferari* égarés dans nos contrées. Quelques-uns font les semailles du printemps et emploient encore la vieille charrue décrite au premier livre des Géorgiques, avec son timon de huit pieds. La terre paraît très fertile, mais elle a besoin d'être arrosée souvent, et nous apercevons des canaux ménagés pour distribuer à propos l'eau bourbeuse qu'amènent les nombreux ravins creusés sur le versant des collines.

Les champs voisins des habitations se cultivent à la bêche, et nous remarquons, comme exemple bon à suivre peut-être, le soin qu'ont les ouvriers de conduire avec eux — ne vous en déplaise — de jeunes pourceaux, qui mangent les vers blancs et autres larves à mesure qu'on retourne la terre. En Italie, il n'est pas permis, dans la bonne société, d'appeler un porc par son nom; on dit un animal noir. De fait, tous les individus de cette espèce sont noirs, comme les chèvres sont blanches, les bœufs et les vaches gris cendré. Quand un paysan, revêtu de ses guêtres et de son manteau de peau de chèvre, travaille avec son animal noir à côté de lui, il représente, à s'y méprendre, saint Antoine et son compagnon, tels que nous les montrent d'anciennes statues reléguées aujourd'hui au grenier, après avoir orné nos églises pendant deux siècles. Je suis sûr que M. Courbet trouverait ce sujet digne de son pinceau. Les femmes

ont conservé l'ancien costume national, qui disparaît à peu près partout ; l'espèce de tuileau romain qu'elles portent sur la tête forme une coiffure originale, mais qui n'est pas sans agrément.

Un gros nuage gris, qui nous menaçait depuis longtemps, crève enfin sur nos têtes. La pluie, qui tombe à torrents, oblige les travailleurs à s'enfuir. Nous y perdons peu, car la route devient très monotone. Quand même il ferait beau, vous ne verriez pas Segni et Anagni, deux villes dont les noms reviennent souvent dans l'histoire des papes, et que les accidents de terrain cachent à nos regards. Ces chefs-lieux de canton, aujourd'hui délaissés, furent souvent la résidence et le refuge des papes au moyen âge. Anagni était la capitale des Herniques ; c'est là que naquit le fils du comte de Segni, si connu sous le nom d'Innocent III, le plus grand pape du moyen âge. Grégoire IX, Alexandre IV et Boniface VIII sont nés dans cette petite ville. C'est dans le château qui la domine que Guillaume de Nogaret exécuta contre ce dernier, et par ordre de Philippe le Bel, une entreprise plus digne des Vieux de la Montagne que d'un roi de France. Anagni est renommé pour sa salubrité, et ses habitants arrivent à un âge respectable, puisque Grégoire IX mourut à 103 ans et Boniface VIII à 86.

Nous sommes loin des montagnes, mais le terrain est fort accidenté. Le chemin de fer suit la vallée du Sacco, petite rivière dont l'eau jaunâtre coule parallèlement à l'Apennin et fait cinquante kilomètres avant de se perdre dans le Liris.

En France, on fait de grands efforts pour rapprocher les gares le plus près possible des centres de population. Dans la basse Italie, on paraît peu s'en inquiéter ; on cherche à suivre les vallées et à construire la ligne à peu de frais. Les voyageurs s'en tireront comme ils pourront. Ne faut-il pas que les voiturins vivent, et l'établissement des lignes ferrées n'a-t-il pas porté un coup mortel à cette industrie, autrefois si florissante ? « C'est dégoûtant de voir comme on a restreint le nombre des pourboires depuis cette invention-là, disait un brave *facchino*. Le pauvre monde ne peut plus vivre aujourd'hui ! »

Segni, Anagni, Ferentino et Ceccano sont à de bonnes distances de la voie ; Frosinone, quoique moins éloigné, ne se laisse pas aborder facilement. Ce chef-lieu de province offre une vue remarquable. Bien que cette ville compte seulement 8,000 âmes, elle paraît en avoir le double, tant ses clochers, ses tours, ses longs portiques et ses belles terrasses jetées sur le flanc d'une haute colline et adossées à de grands bois, lui donnent un cachet de grandeur, très commun, du reste, aux cités italiennes.

Toutes ces petites villes remontent à une antiquité reculée. C'étaient les

villes de la confédération latine. Réunies contre l'ennemi commun, mais très souvent hostiles l'une à l'autre, même de nos jours, elles semblent avoir été toutes bâties sur le même plan. Toutes elles sont sur une colline isolée; l'acropole occupe le sommet, une forte muraille entoure la base et sert de rempart; les maisons s'échelonnent dans cet espace, depuis la muraille jusqu'à la citadelle, rangées à peu près comme des vases de fleurs sur une étagère. Les terrasses des maisons inférieures communiquaient de plain-pied avec la rue de l'étage supérieur, et comme on se battait à coups de pierres, de lances ou de traits, les assiégés avaient de grands avantages pour se défendre. Même de nos jours, ce système est très favorable à la défense, lorsque les assiégeants n'ont pas d'artillerie, et, il y a deux ou trois ans, quand les garibaldiens se sont emparés de cette petite ville pyramidale de Ceccano, que nous laissons à droite, les soldats pontificaux ont eu de la peine à déloger l'ennemi, tant la position était avantageuse. Ces vieux remparts sont, d'ailleurs, très solides, et Alatri conserve encore de superbes murailles étrusques formées de blocs énormes derrière lesquels on affronterait une armée.

De grands bois de chênes coupent la campagne en cet endroit; de profonds ravins s'ouvrent à droite et à gauche de la vallée du Sacco et laissent apercevoir des collines boisées et arrondies assez semblables à celle de notre chaîne du Lomont. Nous approchons du pays où le brigandage traditionnel a été le plus en honneur. Les marais Pontins, qui sont à droite, offraient un refuge célèbre dès le temps de César; les Abruzzes et le royaume de Naples, qui sont à gauche, n'offrent guère moins de ressources, avec leurs makis, leurs gorges étroites et leurs innombrables accidents de terrain. Les chemins de fer ont porté un coup mortel à cette honnête industrie. Le moyen, s'il vous plaît, de prendre à la bride une locomotive courant à toute vapeur, de faire coucher tout le monde la face contre terre, selon l'antique usage, et de fouiller tout un train de voyageurs? Pour une expédition de ce genre, il faudrait presque les *mille* de Marsala, et encore ne feraient-ils pas leurs frais. Bien que les Piémontais se piquent de faire une police exacte et que les journaux célèbrent la sécurité du pays, certaines histoires que nous entendons raconter nous prouvent qu'il est prudent de ne pas trop s'aventurer de l'autre côté du Liris et dans l'intérieur des Abruzzes.

Nous sommes à l'extrême frontière de l'Etat pontifical, c'est à la gare de Ceprano que nous devons dîner. On nous rend nos passe-ports, et nous suivons la foule au buffet. Hélas! il faut le dire, nous avons faim, et jamais je n'ai vu de plus frais jambon, humé de meilleur pâté et flairé de

plus succulent potage que dans ce malheureux buffet. Les voyageurs qui s'arrêtent là sont connus pour aimer la chair fraîche. Ce sont des ogres d'Angleterre ou de Russie, qui ne connaissent rien en dehors du beefsteak et du pâté ; mais tout cela est fruit défendu pour nous, c'est vendredi ! et pour tout potage, on peut nous offrir quelques sardines, un morceau de fromage et des pommes. Nous arrosons ce frugal repas d'un vin que le propriétaire du buffet a pensé rendre recommandable en le recouvrant d'une magnifique étiquette, qui affirme que c'est du vin de son cru : *Vino nostrale.* Eh bien ! franchement, mon cher hôte, il n'y a pas à se flatter de produire un gros bleu pareil. J'ai bu pendant de longues années le vin de la Motte de Vesoul, que vous n'avez pas l'honneur de connaître, mais qui jouit d'une assez triste notoriété dans mon pays ; eh bien! je le préférerais au vôtre, et au besoin je préviendrai les voyageurs qu'en Italie, plus encore qu'en France, il faut se défier des vins du cru.

Tandis que nous mangeons, un train italien vient remplacer le train pontifical que nous quittons. Au lieu des beaux wagons neufs de Rome, nous entrons dans les anciennes voitures de Naples, qui sont beaucoup moins propres et moins commodes. Alors se passe une scène plaisante entre les voyageurs et les paysannes de Ceprano, qui offrent des oranges par-dessus la barrière.

Tout bon Italien fait en général sa marchandise le triple de ce qu'elle vaut. Cette règle ne souffre guère d'exception, et les marchands de fruits n'ont garde d'y manquer. Le buffet vend ses oranges cinq sous pièce, les paysannes offrent les leurs à trois, on marchande, on les obtient pour deux et on s'estime heureux du marché. Les belles grenades, qui réussissent déjà dans cette contrée, sont un peu plus chères. Mais quand le coup de cloche annonce qu'il ne reste qu'une minute avant le départ, les marchandes changent de ton, elles offrent tout à un sou, appellent les voyageurs de leur voix la plus séduisante, et elles donneraient, je crois, volontiers leurs fruits pour six sous la douzaine, quand le coup de sifflet définitif se fait entendre. Au retour, nous connaissions cette manœuvre, et en remettant nos achats au dernier instant, nous obtenions pour un sou les plus belles oranges que l'on puisse voir. La gare de Ceprano est belle, elle est même ornée de statues ; la douane lui fait face, et le tout, comme d'habitude, est au milieu des champs. Trois gendarmes furent les seuls représentants de la force chargée de défendre cette frontière si menacée, que nous ayons vus ; mais à quinze cents mètres plus loin, c'est bien autre chose. Nous traversons un large ravin au fond duquel coule une rivière à l'eau jaunâtre et bourbeuse. C'est le Liris ou Garigliano, qui sé-

pare les deux Etats. Une guérite en domine la rive gauche, et la disgracieuse casquette d'un factionnaire qui paraît guetter la rive pontificale, nous apprend que nous avons quitté l'Etat ecclésiastique pour entrer dans un Etat militaire. Voici des officiers, des soldats, des douaniers : tout le monde descend, et va subir l'ennuyeuse cérémonie de la visite des bagages. Nous en sommes exempts, parce que nous ne portons qu'une canne et un parapluie ; profitons du moment pour examiner les environs. Isoletta n'est qu'un petit village au confluent du Liris et du Sacco, mais ce point va devenir important à cause de l'embranchement que les Italiens se sont résignés à faire ici pour éviter le passage de Rome, et communiquer d'une manière directe avec Naples. Cette ligne, entreprise en désespoir de cause, remonte la vallée du Liris pour descendre celle du Velino, et arriver à Terni, faisant ainsi le tour de l'Etat pontifical. Les deux premières villes qu'elle rencontre et que l'on aperçoit dominant la vallée sont Arce et Arpino, riches en souvenirs anciens. Quintus Cicéron avait une villa délicieuse à Arce, et son frère nous apprend que la mauvaise humeur de sa femme ne lui permettait pas d'y être heureux. Cicéron lui-même était natif d'Arpinum, ville déjà illustrée par la naissance de Marius. Dans ses *Lettres à Atticus*, le grand orateur parle avec complaisance de son père, de la maison paternelle et des beaux jours qu'il y avait passés. L'emplacement de cette maison est très facile à reconnaître aujourd'hui, d'après la description même qu'il en a laissée, car elle était dans une île formée par la rivière. On dit que cette île est un lieu de pèlerinage pour les avocats malheureux ; ils vont demander à l'ombre de Cicéron l'art de bien dire, le secret de gagner les causes, et peut-être aussi celui d'en avoir.

Nous sommes ici en pleine antiquité. Le Liris séparait le Latium de la Campanie. Horace lui donne le nom de *taciturnus amnis ;* je trouve cependant qu'il ne mérite pas cette épithète, aujourd'hui que les eaux sont grandes. Au reste, depuis que le joyeux voyageur s'oubliait sur ses rives, le Liris a reçu du renfort. L'empereur Claude, voulant mener à bonne fin une idée de Jules César, employa pendant onze ans 30,000 esclaves à creuser un canal souterrain destiné à verser le trop-plein du lac Fucin dans le Liris. Pour inaugurer le canal, l'imbécile empereur donna une de ces fêtes de haut goût comme savait les donner l'empire : 19,000 gladiateurs durent monter sur des galères, simuler un combat naval sur le lac, et se tuer mutuellement, sous peine d'être passés au fil de l'épée par les prétoriens qui gardaient le rivage ! Le grave Tacite nous apprend que ce combat fut magnifique, bien que livré par des criminels. C'est ainsi qu'on s'amusait en Italie et ailleurs au temps des Césars !

Ce qui fut moins magnifique, ce fut le résultat du travail. Lorsqu'on ouvrit les écluses, le canal était déjà obstrué, l'eau ne passa point, et c'est seulement en 1854 qu'on a repris le travail commencé l'an 42 de notre ère, et depuis huit ans le lac Celano est annexé au Liris, dont l'importance s'est ainsi notablement accrue.

Laissons-le couler à notre droite, arroser Ponte-Corvo, et se diriger doucement vers la mer, tandis que nous continuons notre route à travers une vallée toute remplie de pieux souvenirs. Les deux stations de Rocca Secca et d'Aquino rappellent la naissance, les vertus et les talents de l'incomparable docteur du moyen âge, saint Thomas d'Aquin. C'est dans ce vieux château si bien nommé Rocca-Secca, que ses frères Landulphe et Raynald le tinrent prisonnier pendant dix-huit mois pour l'obliger à quitter la vie religieuse. C'est par la fenêtre de ce donjon que sa sœur le descendit, au moyen d'une longue corde et d'un panier, jusque dans les bras des dominicains de Naples qui l'attendaient.

Quelle intelligente persécution que cette sotte tyrannie de deux frères animés par un orgueil de famille! S'ils avaient fait succomber ce jeune homme, la maison d'Aquin eût, sans doute, compté un chevalier de plus; mais l'Eglise aurait eu un grand docteur de moins, et les sires d'Aquin seraient aussi parfaitement inconnus que l'est encore la bourgade d'où ils tiraient leur nom. Aquino était une ville considérable du temps de l'empire romain; elle a vu naître Juvénal, a été décrite par Strabon; aujourd'hui c'est un village de 1,500 âmes.

Tandis que nous devisons sur l'ange de l'école et sur sa patrie, une immense et massive construction se dessine tout à coup sur une haute montagne à notre gauche. Quelle est cette citadelle et à quoi peuvent servir ces fortifications? « Monte-Cassino, signor, *convento bellissimo*, répond un voyageur venant d'Aquino. » J'avoue que cette singulière position déroute toutes mes idées. Je savais l'abbaye du Mont-Cassin placée dans une région montagneuse, mais je ne la croyais pas si haut perchée. La montagne sur laquelle s'élève le monastère a quelque ressemblance avec notre mont Chaudanne vu de Besançon. La pente en est aussi raide et bien plus élevée; les constructions ressemblent beaucoup à celles du fort Bregille, voilà ce qui nous l'a fait prendre pour une citadelle.

Et vraiment je ne me trompe point; le Mont-Cassin a été pendant des siècles la citadelle de la science et de la sainteté, le boulevard de la justice et du bon droit dans l'Occident. Saluons cette source féconde d'où coulèrent tant de bienfaits. Quels magnifiques souvenirs rappelle cette maison bénie entre toutes! Quels grands noms s'y rattachent! Illustrée

par saint Benoît et sa douce sœur sainte Scholastique, elle voit tour à tour Totila s'incliner devant son fondateur, les rois Carloman et Ratchis se sanctifier à l'ombre de ses cloîtres ; Charlemagne y vient converser avec son ami le savant Paul Diacre, Grégoire VII persécuté y trouve un refuge, Victor III, son ancien abbé, veut y mourir, et, pendant dix siècles, cette abbaye exerce une influence aussi salutaire qu'étendue sur la religion, les mœurs, la politique, les sciences et les arts.

Aussi, malgré l'injure des temps, les passions des hommes, l'injustice des princes et des peuples, le berceau des ordres monastiques inspire encore tant de respect, que la révolution italienne hésite à le sacrifier, et que l'Angleterre protestante demande grâce pour ce sanctuaire de la science et de la vertu.

En considérant ce monastère fameux, on oublie presque la ville de 10,000 âmes qui s'est formée à ses pieds et qui a grandi sous sa protection. C'était l'ancienne ville volsque de Cascinum, depuis longtemps détruite ; c'est maintenant San-Germano, avec son vieux château, ses murailles féodales et les débris de sa fameuse villa de Varron, qui était l'ornement principal de ces lieux. C'est là qu'Antoine le triumvir se livrait aux orgies qui se terminèrent par la bataille d'Actium ; mais le souvenir des bénédictins fait oublier toutes ces hontes, et San-Germano est avant tout la ville de saint Benoît.

Le mouvement de voyageurs qui s'arrêtent pour visiter le Mont-Cassin est assez considérable ; bon nombre descendent ici, quelques-uns seulement remontent, et nous ne sommes plus que sept ou huit dans un compartiment de quarante personnes. Un homme d'une cinquantaine d'années, que nous reconnaissons pour un employé des forêts, à l'élégant marteau dont le bout s'échappe de son sac de voyage, prend part à la conversation, qui roule sur l'abbaye, et s'adjuge bientôt la parole. Il ne dissimule pas sa manière de penser et exprime le regret de voir cette maison perchée tellement haut qu'on n'en peut tirer d'autre parti que d'y laisser les moines qui l'habitent. « A quoi bon, dit-il, ces prêtres bruns, blancs, gris, bleus ou rouges ? N'y en aurait-il pas assez des noirs, puisqu'ils font tous la même chose ?

— C'est vrai, riposte un homme qui fumait sa cigarette dans un coin ; pourquoi, dans votre royaume d'Italie, avez-vous des gendarmes qui ont sur la tête une espèce de chou de Milan en guise de plumet ; des bersagliers qui ont plumé tous les coqs de la péninsule pour se faire un panache, des lanciers portant une baguette comme des allumeurs de cierges, et des officiers d'état-major qui ont toute une boutique de mercerie sur

la poitrine? Pourquoi n'ont-ils pas tous la gracieuse casquette qui semble coiffer vos soldats de ligne d'une casserole de terre cuite ou d'un potiron coupé en deux?

— Mais, signor, toutes les armes ont leur spécialité, voilà pourquoi les gendarmes ont un plumet, et les lanciers une lance.

— Eh bien! les moines aussi ont leur spécialité. Ceux du Mont-Cassin conservent les trésors de la science, tandis que d'autres vont répandre les trésors de la foi. Les uns sont pour la défense, les autres pour l'attaque; ceux qui cultivent la terre ont des habits courts, ceux qui défrichent les vieux manuscrits ont des habits longs. Pourquoi y trouver à redire? »

Le forestier trouva la riposte assez bien placée, et eut le bon esprit d'en rire comme les autres. Mais il avait la manie de discuter, et il entama un long discours pour exposer ses principes. Il avouait avoir vécu très chrétiennement pendant quinze ans, mais s'étant aperçu que cela ne l'avançait guère, il s'était adonné à la vraie philosophie. Il reconnaissait l'existence de Dieu, un brin de Providence et l'ensemble de l'Evangile, sauf l'Eglise dont il ne voulait pas.

Cet homme était vraiment curieux à voir, il avait un débit naturel et une parole onctueuse qui rappelaient, à s'y méprendre, celle d'un franciscain que nous avions entendu prêcher au Colysée.

L'adversaire était plus léger, plus incisif et surtout bien plus logique. Il poussa le forestier dans ses derniers retranchements, et tira cette conclusion assez dure: que si son interlocuteur était devenu déiste, après avoir été catholique pratiquant pendant de longues années, c'était le défaut de vertus plutôt que la rigueur de logique qui l'avait amené à se ranger dans le camp de la révolution et de l'impiété.

Un voyageur, lisant sur nos figures la peine que nous avions à suivre la conversation, enjamba les banquettes, et vint nous rendre compte de la dispute, en la résumant en français passable: Moi, dit-il, je suis né en Italie, mais je voyage par toute la terre et je réside surtout dans la Grande-Bretagne et dans les Indes. Vous voyez ce jeune homme qui vient de battre si convenablement ce grand gris que voilà. Eh bien! c'est un missionnaire italien qui prêche aux environs de Calcutta. En nous entendant parler anglais, le vieux gris a cru qu'on ne lui répondrait pas, mais il est tombé sur un homme qui est deux ou trois fois docteur. Notre Indien l'a réduit à reconnaître que s'il a retourné sa veste, c'était pour avoir une part du gâteau qu'on mange ici depuis dix ans. Moi qui voyage partout, je connais cela, les hommes du jour ont tous plus d'in-

térêt que de vertu, ils font leurs petites affaires, s'achètent des biens à l'étranger, et s'ils ne peuvent plus retourner leur habit sur place, ils savent où se retirer en cas de malheur. Je souhaite qu'en France vous n'en trouviez pas trop de pareils à ceux-là. »

Ceci dit, notre Italo-Anglais salua poliment et regagna son banc.

Après cette leçon d'histoire contemporaine, nous nous remettons aux fenêtres pour considérer un pays tout rempli de souvenirs historiques. A gauche sont les montagnes des Samnites, les plus fiers adversaires du nom romain. A droite s'ouvre la plaine marécageuse du Liris descendant à la mer, non loin des ruines de Minturnes et des roseaux où se cachait Marius proscrit par Sylla. Vient ensuite une vallée monotone bornée de montagnes arides et toutes de forme conique. A part la verdure et l'eau qui manquent tout à fait, ce trajet rappelle assez celui de Besançon à Clerval. Les habitations y sont plus rares et les villages plus populeux, mais les ruines de vieux châteaux n'y manquent pas. Rocca d'Evandro est juché sur une de ces montagnes grisâtres. Teano, ville de l'Ausonie, est sur le revers d'un volcan éteint; c'est là que le consul Fulvius fit mourir sous la hache les sénateurs de Capoue, coupables d'avoir pris parti pour Annibal. S'il est vrai que les délices de Capoue perdirent le général carthaginois, il faut avouer que Fulvius fut beaucoup trop sévère. Il n'aurait dû se montrer que reconnaissant.

On a tant parlé des délices de Capoue qu'on approche de cette ville avec l'intention bien arrêtée de la critiquer, elle et ses confins, avec tenants et aboutissants. Mais on n'en a vraiment pas le courage quand on voit la magnifique plaine qui précède ce jardin de l'Italie.

Sur la gauche s'ouvre le défilé qui conduit aux Fourches Caudines, et on pense naturellement au beau récit dans lequel Tite-Live nous représente la honte des soldats romains privés de leurs armes et n'osant arriver de jour sous les murailles de la ville où ils devaient cependant trouver un accueil des plus sympathiques (1). Quand on prononce le nom de Capoue, il n'est pas possible d'oublier Annibal et Fabius, ni les écoles de gladiateurs de cette ville fameuse, écoles où quarante mille hommes apprenaient à se tuer avec élégance et à mourir avec grâce. C'est de l'ergastule de Capoue que Spartacus s'échappa pour commencer cette terrible guerre des esclaves, qui montra le côté faible de la république et la mit à deux doigts de sa perte.

D'étranges souvenirs modernes viennent se joindre à ces souvenirs

(1) Tite-Live, l. ix.

antiques. La ville actuelle est à quatre kilomètres de l'ancienne, ce qui lui donne l'avantage d'être arrosée par le Vulturne, fleuve ou torrent de la grosseur de l'Ognon, et dont l'eau est un peu moins sale que celle du Liris ou du Tibre. Vauban a si bien fortifié Capoue, ou plutôt les traîtres y étaient en si petit nombre, que Garibaldi ne put la prendre en 1860, malgré l'assistance de son lieutenant, Ulrich de Fonvielle, qui est assez connu en France depuis quelque temps, si j'en crois les journaux italiens. Nous traversons la belle plaine dans laquelle c'en était fait des chemises rouges sans l'arrivée des Piémontais, et nous arrivons à la gare.

Au lieu de 300,000 âmes qu'elle comptait sous la république romaine, Capoue n'en compte guère maintenant que 10,000. Aucun monument saillant n'y attire les regards du voyageur, et la vieille Capoue, qui s'appelle aujourd'hui *Santa-Maria*, semble avoir beaucoup plus d'importance. Mais les lieux n'ont pas changé : nous sommes vraiment dans ce jardin d'Hespérie que les anciens appelaient la campagne par excellence (*Campania*) et que les modernes appellent Terre de Labour. Les blés sont si avancés qu'on les fait déjà brouter par les moutons et les chèvres, comme au temps de Virgile. Voici les plus beaux oliviers que nous ayons rencontrés et que l'on puisse voir ; ils ressemblent à d'énormes saules qui élèvent leurs têtes arrondies au-dessus des champs de blé et ornent sans cesse de leur pâle verdure le fond du tableau. A droite, la plaine s'étend jusqu'à la mer, et à gauche, l'aridité des collines volcaniques se trouve interrompue par les fameux coteaux dont Horace a célébré les produits ; ce sont les vignes du mont Massique, heureux rival du Cécube et du Falerne, si fort prisés des anciens. La pluie a cessé, l'air est tiède, l'atmosphère reprend cette admirable transparence qui nous a déjà frappés dans les environs de Rome, et c'est avec surprise qu'à tous les noms anciens évoqués jusqu'ici nous entendons joindre un nom tout à fait moderne : *Caserta!* Caserte est le Versailles de la royauté napolitaine. On oublie la ville, qui compte cependant 30,000 âmes, pour ne songer qu'au magnifique palais qui en est le plus bel ornement. La gare du chemin de fer se trouve en face de ce vaste édifice ; on peut donc en avoir une idée suffisante. C'est, dit-on, le plus grand de toute l'Europe, et je le crois sans peine, puisque la façade principale compte à elle seule 240 fenêtres. L'unité de son plan a enthousiasmé quelques voyageurs ; j'avoue sans détour que cela ressemble trop à une vaste caserne. Mais ce qui est vraiment royal, c'est l'aqueduc qui amène les eaux de dix lieues, c'est l'immense avenue d'arbres séculaires qui conduit au grand parc, où l'on peut se livrer à des chasses olympiennes. Tout cela est

aujourd'hui désert, l'herbe semble pousser dans les cours : le roi d'Italie a tant de palais qu'il ne sait plus qu'en faire, et on ne désespère pas de voir un jour louer ces bâtiments par mesure d'économie.... si toutefois on trouve des locataires. Mes réflexions sont interrompues par la voix d'une marchande de fruits qui, sans doute pour attirer les étrangers, s'exprime en français : Mandarines! bonnes oranges! tel est son refrain. En souvenir de la France et de la Chine, nous lui donnons les trois sous de monnaie italienne qui nous restent, et nous recevons en retour deux petites oranges à peau mince qui nous feront oublier le « *vino nostrale* de Ceprano. » De Caserte à Naples, le trajet ne dure guère plus d'une heure, et rien d'intéressant n'attire les regards du voyageur. Ce sont de fertiles campagnes, peu d'oliviers, beaucoup de mûriers, de vignes et d'ormeaux, au milieu desquels disparaissent de gros villages, avec leurs arcades, leurs terrasses et leurs murailles éclatantes de blancheur ; enfin le vaste *campo santo nuovo,* ou cimetière, annonce la proximité d'une grande ville. Ce cimetière semble avoir renoncé aux traditions italiennes pour suivre les traditions françaises et modernes ; il ressemble de tous points aux cimetières de nos grandes villes. Il est nuit, on prend nos billets, nous arrivons. Dieu! quel vacarme! quelle foule! Si nous avions des bagages, nous serions perdus. Les *facchini* se précipitent sur les voyageurs, s'arrachent leurs malles et valises ; nous échappons parce que nous n'avons point de bagages, et l'omnibus de l'hôtel de Genève nous reçoit dans ses flancs hospitaliers. Que signifient ces cris? Deux portefaix se disputent un arrivant : l'un tire l'homme, l'autre tire sa malle et la monte sur un omnibus ; la malle glisse, tombe sur le porteur, qui est à moitié assommé et pousse des gémissements à fendre l'âme. « Qu'y a-t-il? — Un facchino tué par la chute d'une malle. — Partirons-nous bientôt? — Sí, Signor. » Enfin, après une demi-heure, nous voilà au complet ; nous descendons vers la mer. Quelle odeur de poissons! Que d'eau, de lumières et de voitures! A l'hôtel de Genève on nous dit : « La maison est remplie, impossible de loger, mais nous avons une succursale où vous trouverez des chambres garnies, et vous pourrez venir manger à l'hôtel. » Un homme s'avance et nous dit en bon français : « Si vous voulez me suivre, Messieurs, je vous conduirai tout près d'ici. » Cet homme était une vraie Providence pour nous, et je le recommande à tous ceux qui voudront visiter Naples sans faire de dépenses inutiles. M. Pierre Grandi tient l'albergo de la Ville de Foggia, rue San Giuseppe, 12. Son hôtel meublé est fort convenable ; il loge les voyageurs à raison de 2 francs par jour, service compris, parle très bien français et donne tous

les renseignements désirables. Pour éviter l'hôtel, il nous indiqua le restaurant suisse et le café français du Commerce. Les renseignements que donne notre hôte ne sont point à dédaigner, témoin celui-ci : « Fait-on maigre le samedi à Naples? — Oui, Monsieur; il est même d'usage de faire maigre le mercredi, en l'honneur de saint Joseph. » Que diront de cela ceux qui croyaient le concile assemblé uniquement pour supprimer le maigre du samedi dans le diocèse de Besançon? Nous sommes plus avancés qu'à Naples. Le restaurant suisse se trouve place du Môle, 2; il n'est guère fréquenté que par les Allemands et les Piémontais. L'apparition de notre rabat y cause quelque surprise, mais bientôt on ne nous remarque plus, et nous soupons à l'aise. Les musiciens arrivent et régalent l'assistance d'une sérénade vraiment artistique, puis, avisant des Français, ils ont la gracieuseté d'exécuter à notre adresse, devinez quoi.... la *Marseillaise!* Oui, on en est là en Italie. La *Marseillaise* est regardée comme l'hymne national de la France, et c'est de la meilleure foi du monde que de candides ménestrels la jouent en l'honneur de braves prêtres, qui ne peuvent faire moins de donner en retour une médaille de dix centesimi.

J. Morey.

(*La suite à la prochaine livraison.*)



ÉTUDES PHILOLOGIQUES

SUR LES NOMS DE LIEUX DE LA SÉQUANIE (1).

(Suite.)

Curtis ou cortis, *court, cort, con*, et curticella ou corticella, *courcelle, corcelle;* du lat. *cohors*. Curtis a été pris dans des sens très divers. Cependant on peut dire que le plus souvent il s'appliquait, comme *colonia*, à une exploitation agricole, terrains, bâtiments, bêtes et gens; ce qui se rapporterait assez bien à son origine la plus probable, le mot *cohors*.

La *curticella*, qui nous a donné le mot français courtil, était un petit court, ou simplement un enclos avec maison. Ces deux mots sont entrés dans la composition d'une foule de noms de lieux, surtout dans les régions de plaines. En général, le préfixe ou le suffixe est un nom d'homme d'origine barbare ou gallo-romaine (2); quelquefois il est emprunté à une circonstance locale quelconque. — Abelcourt (pour Albert-court); — Aboncourt; — Allioncourt (pour à Lyon-court, *Legonis curtis*); — Alaincourt; — Amoncourt; — Anchenoncourt; — Attricourt (pour Aubry-court (3), *Alberici curtis*); — Audincourt (4); — Augicourt (pour

(1) Voir les livraisons de février et avril 1870.

(2) Il paraît que ce nom est souvent celui du premier ou d'un des premiers maires ou villicus.

(3) Perrard signale ce village comme existant en 852. L'église Saint-Etienne de Dijon y possédait des terres en 893, car il est dit que Thiébaud, trente-neuvième évêque de Langres, échangea à Samson, abbé de Saint-Etienne, des terres qu'il avait *in villâ Alberici*. (*Rec. de pièces*, p. 146.)

(4) Adincourt en 1181, dans une bulle de Luce III en faveur de l'abbaye de Belchamp. (Arch. de Montbéliard.)

Aldig-court, *Aldigi curtis*); — Baudoncourt (*Baldonis curtis*); — Betaucourt, Bethoncourt et Betoncourt (*Bethonis curtis*); — Boncourt; — Cendrecourt (pour Sander-court, *Sanderi curtis*); — Confracourt (1) (*curtis Francorum*, court des Francs); — Conliége (*curtis Ligeri*, court de Léger); — Corcondray (anc. Court-coudraie (2), *curtis coryleti*); — Cordiron (Court-Duron); — Coulevon (pour Court-Levon, *curtis Levonis*); — Courbenans (*curtis Bahonensis*, court de Bahon); — Courbouzon (Court-Bozon); — Courchavon (Court-Chabon ou Chatbon, *curtis Cathbonis* ou *Cabonis*); — Courtedoux (Court-Edulf, *curtis Edelulphi*); — Courtelvan (Court-Helvan ou Helven); — Courgenais (Court-Genaz ou Ganaz); — Courlans (Court-Lahon, *curtis Ladonis*); Courlaoux (*curtis Radulphi*, Court-Raoul ou Raoux); — Cour-Saint-Maurice (pour Court-Saint-Maurice (3); — Courtemeiche (Court-Mége); — Courtesoult (Courte ès soult) (4); — Courtetain (anc. Courtestaing, Court-Estaing, *curtis stagni*); — Damoncourt; — Ecot (anc. Ascort); — Exincourt (Assincourt (5); — Farincourt; — Fertincourt (Fartin ou Hartincourt); — Fouchécourt (Foucher-court); — Francourt (Franc-court); — Grandecourt (Grand-court); — Greucourt (Garulph ou Gareux-court, *Garulphi curtis*); — Hautecourt (Haut-court); — Hérimoncourt, anc. Arymoncourt (6) (Harrmond-court); —Héricourt, anc. Erycourt, Orycourt (7) (*Erici* ou *Orici curtis*); — Hurecourt (pour Huldrecourt, *Hulderici curtis*); — Lavoncourt (*Ladonis curtis*); — Lieucourt (Lieux-court, Lidulphe-court); — Magnoncourt (pour Mangon-court, *Mangonis curtis*); — Melincourt; — Meurcourt (*Major curtis*); — Moncourt; — Pierrecourt; — Polaincourt (Paulin-court); — Raincourt (Ragin ou Rayn-court); — Renaucourt (Réginald ou Renaud-court); — Seloncourt, anc. Cerloncourt (8); — Sombacourt (Sabon court); — Tattécourt, anc. Tartrecourt (Tertrecourt); — Vauconcourt (Valcon ou Falcon-court); — Vaudoncourt (Waldon-court); — Vougeaucourt et Vougécourt (Wolger-court, *Volgeri curtis*); — Corcelles-Ferrières; — Corcelles-Mieslot; — Courcelle; — Courcelles-lez-Montbéliard; — Ecurcey, anc. Es-

(1) Anc. Confracor et Confrancor. (Pouillé.)

(2) Courcondraye en 1328. (CHEVALIER, t. I, p. 408.)

(3) *Curtis sancti Mauritii in montanis*, dans un titre du XIIe siècle.

(4) Voir *infrà*, *saltus*.

(5) Assyncort en 1150.

(6) Arymoncourt en 1288.

(7) Duvernoy voudrait que Héricourt, anc. Oricourt, signifiât Court de l'orée ou frontière (*Ora curtis*). (Voir *Notice sur Héricourt*, in *Mém. Acad. Bes.*, 1838, p. 112.

(8) Cerluncurt en 1181, dans une bulle de Luce III.

curcel (ès courcelle);—Crotenay, anc. Courtenay ou Cortenay (*Curtinacum*); Courteuil (*Curtogila*).

Dala, *Tal, Dale, Daule*, vallée; de l'all. *thal.* — Beutal, anc. Bustal (*Buschthal*, val-bois); — Dâle ou Dasle; — Renédale (Ragen ou Rayndale).

Doga ou Doha, *doye,* douve, fossé immergé, marais; du haut-all. *dauge.* — La Doye; — Valdoye.

Domnus et domna, *dam*, *damp, dom* et *danne*, saint et sainte. Chacun sait que les titres de *dominus*, seigneur, et de *domina,* dame, ont été généralement donnés aux saints et aux saintes dans tout le cours du moyen âge. Aujourd'hui encore, la sainte Vierge est souvent appelée Notre-Dame. Domnus et domna ont donc dû remplacer *sanctus* et *sancta* dans les noms de beaucoup de lieux désignés par le titre de leur église. Cet usage paraît même avoir joui d'une grande faveur en Franche-Comté, si l'on s'en rapporte au nombre de *dam* et de *danne* qu'on y trouve. — Dambelin (pour Dambenin (1), *domnus Benignus*, Saint-Bénigne); — Dambenoît; — Domjustin; — Dammartin (2); — Damphreux (*domnus Ferreolus*, Saint-Ferréol); — Dampierre-les-Bois (3); — Dampierre-sur-le-Doubs; — Dampierre-lez Orchamps; — Dampierre-sur-Salon; — Damparis; — Dampjoux (4) (*domnus Julius,* Saint-Jules); — Damprichard; — Dampvalley (*domnus Valerius*, Saint-Valère); — Damvautier (5) (Saint-Gauthier); — Dommartin; —Dompierre (6) — Domprel (*domnus Petrus* (7), Saint-Pierre); — Dannemarie (8).

Domicella, *domey*, *demey*, petite maison; diminutif de *domus.* — La Demie (anc. la Demey).

Dunum, *dun*, *don,* colline, en celt. — Cléron (*Clarodunum*); — Collondon, anc. Colundun (*Colundunum*); — Myon (*Migodunum*); — Raddon (*Radodunum*).

(1) Domnus Benignus en 970. RICHARD, *Recherches sur Dambelin*, 23.

(2) Domnus Martinus en 1246. (Pouillé latin.)

(3) Appelé autrefois Dampierre-entre-les-Bois, *Domni Petra*, Pierre du Seigneur, au xe siècle. (Voir la légende de saint Maimbœuf dans le Bréviaire de Besançon.)

(4) Domnus Jovis. PERRECIOT, *Almanach de 1789.*

(5) En 1344. (Voir *Mon. hist. de Neuch.*) C'est l'ancien nom de la communauté de Saint-Point, qui comprenait, avec ce village, ceux des Grangettes, de Malbuisson, de Touillon-et-Loutelet, Chaudron-et-Vézenay, Montperreux et Chaon.

(6) Domnus Petrus en 941. « In villâ domni Petri, quæ est sita in Arlensi Calmâ. » (Arch. Saint-Maurice-d'Agaune. — DUNOD, *Comté*, t. II, p. 112.)

(7) Domnus Petrus ou Domna Petra.

(8) Domna Maria en 1120. DUNOD, *Egl. Bes.*, t. I, LVI.

Durum, *dur*, rivière, en celt. — Mandeure (*Epomanduodurum,* colline d'*Epomanduus* (1)); — Morre (*Majus durum* (2)).

Estivus, *estival.* — Estival (*Estiva castra*).

Exartus ou essartus, *essart*, *essert*, *sart*, *sert*, lieu à défricher, couvert de pierres et de broussailles. — Les Essarts; — Essarts-Cuenot; — Essertenne (*Exartinus*); — Esserval-Combes (Essert-val-combes); — Esserval-Tartre (Essert-val-tertre); — Certeméry (Essert-Méry, *Essartus Mericiacus*); — Linexert (Lin-essert, *Exartus Lini*); — Recelaxert (*Recelatus exartus*, essart caché); — Safloz, anc. Essart-Floz (3); — le Sarcenot (l'Essartenot).

Fabarium ou fabaria, *fabvière, favière*, lieu où croissent les fèves, en lat. *faba.* — Favière; — Faverois (*Fabarietum*).

Fabrica, *faverge*, forge (anc. fauerge). — Faverges (*Fabricæ*).

Fagus, *fay, fahy, faye*, hêtre; et fagellum, *feule, foule*, *fiole*, foulaie, bois de hêtres. — Belfay; — Deux-Fays; — Fahy; — Treffay (Trois-Fays); — Feule; — Poids-de-Fiole (*Podium flagelli*); — Villers-Farlay (anc. Faulay); — Foulenay (*Fagellanacum*).

Fagania, *fayanne,* hêtraie. — Longe-Fayanne (*Longa Fogania*).

Fascis, *faisse*, broussailles, fagots. — Les Faisses (*Fasces*); — Fessey (pour Faissey, *Fasciacum*).

Feodum, *fied,* fief; du mot tud. *feod,* solde. — Le Fied.

Ferraria, *ferrière*, voie ferrée, pavée. On a remarqué que tous les lieux qui portent le nom de *ferrière* sont bâtis sur d'anciennes routes gauloises ou romaines ou dans leur voisinage. Ces routes sont appelées par les auteurs latins du moyen âge, *viæ ferratæ.* Il faudrait conclure de là que *ferrière* et *voie ferrée* sont synonymes. — Ferrières (canton d'Audeux), sur la voie romaine de Langres à Alaise; — Ferrières (canton de Maîche); — la Ferrière-sous-Joux (4); — et un grand nombre de hameaux et de lieux dits.

Fulgeria ou Folgeria, *fougère*, fougeraie; — de *filix*, en passant par *filiceria* et *filigeria*, *filgeria.* — Fougerolles (*Fulgeriogilæ*).

(1) *Epomanduus*, qui possède des chevaux, a pour racines les deux mots celtiques *epo*, cheval, et *mandu* ou *medu*, posséder. On retrouve le premier de ces radicaux dans de nombreux noms gaulois, Eponine, Epotémius, Epovidus, Eposterovid, etc.

(2) Majodorum en 1049.

(3) *Floz*, *Fallos*, *Fallous*, traductions romanes de *flavus*, roux, fauve.

(4) Un diplôme de Charlemagne de l'an 792 porte que les terres de l'abbaye de Condat s'étendent « usquè ad viam quæ venit per mediam *ferrariam.* » DUNOD, *Séquanais*, LXV.

Finis, *fin*, terre de labour. — Les Fins (*Finis*); — la Fin-du-Tremblois, lieu dit d'Ornans; — grand nombre de lieux dits.

Firmitas, *ferté*, château fort. — La Ferté.

Fons, fontana, *font*, *fontaine*, et fontanetum, *fontenois*, source et lieu où se trouvent plusieurs sources. — Bellefontaine; — Blanchefontaine; — Blondefontaine; — Chaudefontaine; — Clairefontaine; — Combeaufontaine; — Courtefontaine; — Droitfontaine; — Estueffond (Estève ou Estèphe-font); — Foncine (*Fontina*); — Fontain (*Fontanum*); — Fontaine; — les Fontenelles; — Fontenelle; — les Fontenis (*Fontanities*); — Fontenotte; — Fontenay (*Fontanacum*); — Fontenoy (*Fontanetum*); — Fontenu (*Fons tenuis*); — Fonteny (*Fontaniacum*, de *Fontanum*); — Fondremand (*Fons romana*, fontaine romaine); — Fonvent (*Fontium ventus*, réunion des sources); — Frédéric-Fontaine; — Froidefontaine; — Germéfontaine (Germerfontaine); — Girefontaine (fontaine ronde, de *girus*, cercle, de *girare*, tourner); — Montgefond (Monge-font, *Monica fons*, fontaine du moine); — Noirefontaine (Arnolfontaine, *Fons Arnulphi* (1)); — Passonfontaine (Basson-fontaine); — Pierrefontaine; — Rondefontaine; — Septfontaine; — Traitiéfontaine (anc. Tresté-fontaine).

Fortia, *fort*, forteresse, château fort. — Beaufort.

Fragarium, *fraguier*, *frahier*, fraisier. — Frahier.

Fraxinus, fraxinata et fraxinetum, *frasne*, *fresne*, frêne; — *frasnée*, frênaie, et *frasnois*, frênaie. — Frasne; — Fresne; — Frâney (Frasney, *Fraxiniacum*); — la Frasnée; — Franois.

Frigidaria, *froidière*, lieu froid, humide. — Lieu dit très répandu.

Furnum, *four*, *fourg*, four. — Fourbanne (*Furnum Bahonis*, four de Bahon); — Fourcatier (pour Four-calquier, *Furnum calcarium*, four à chaux); — Fourg; — les Fourgs (2); — Fort-du-Plasne, anc. Four-du-Plasne (*Furnum platani*).

Gajum, *gey*, *gy*, bois, forêt, « *sylva densissima* » (Ducange), — forêt très épaisse. — Chagey (Champ-gey); — Chargey (Chalme-gey); — Chaumergy (*Calmarii gajum* ou *Calmarium gajum*, bois fourré); — Flagey et Flagy, anc. Flaugey (*Flavi gajum*, bois de Flavus); — Gevingey (*Galvini gajum*, bois de Gauvin); — Pugey (Puy-gey, *Podium gaji*); — Quingey (pour Quint-gey, bois de Quintus); — Sarrageois, anc. Sarragey et Charagey (Serre-gey, bois de la montagne).

(1) Fons Arnulphus en 1145 ; Arnolfontaine en 1156 ; Arnolfontana en 1179 ; Ernofontaine en 1194. (Richard, *Rech. sur Neuchatel.*)

(2) Furna picea (fours à poix) en 1126. (Cart. de Romain-Môtier.) Voir *Hist. de Pontarlier*.

Genna, *genne*, rivage, et aussi sable, limon, boue, en celt. *gen*, qui a persisté en Franche-Comté avec le sens particulier de marc. — Gennes (qui a des homonymes en Bretagne); — Geneuille (*Genogila*); — Genod, anc. Genolx (*Genœ olca*).

Glaga, *glay*, verdure, bois; du celt. *glag*. — Glay; — Glainans (*Glagenincum*).

Glira, *glire*, *glère*, sable en celt. — Glères (1).

Gorsum, *gorz*, gouffre, en celt. — Goux (2)-lez-Dambelin; — Goux-lez-Uziers; — Goux (Haute-Saône).

Gradia ou gravia, *gray*, *graye*, grève; du celt. *graé*, sable. — Gray (*Gradiacum*); — Graye.

Granarium, *grangerie*, et par abréviation grange (granca, grancia, granga, grangium), remise, grenier, et, par extension, ferme, bâtiments d'une exploitation agricole. — Granges-la-Ville; — Granges-le-Bourg; — Granges-Maillot, etc. — Grancey et Grancia (*Granciacum*).

Guisa, *guise*, bois, forêt; en celt. *gwis*. — Guiseuil (*Guisogila*).

Gutta, *goutte*, petite source. — Clairegoutte.

Haga, *hage*, *haye*, clôture; du tud. *hag*. On appelait plus particulièrement *hages* des lieux entourés de bois, ou clos de murs, où l'on enfermait les lépreux et les pestiférés. Les Hages de Vennes ou de Loray sont citées comme telles dans le testament de Jean de Montfaucon (3) (1304). — Les Hages, lieu dit d'Ornans.

Hausa, *house*, maison; — de l'all. *haus*. — Athose (*Althaus*, vieille maison); — Authoison (*Alten hausen*, vieilles maisons); — la Rixouse (*Reichshaus*, puissante maison); — la Réthouse (*Rathhaus*, sage maison).

Hoga ou huga, *hoge*, *huge*, *coge*, colline; en all. *hüge* et *hügel*. « Lors se traistrent ensemble Abner e si cumpaignun, e esturent serréement, cum en eschiele, el sumet de un *hoge*. » (*Livre des Rois* (4)). — Hugier (augm. de huge); — la Houche.

Hospitale, *hostal*, *hostel*, *housteau*, hospice, léproserie. — Hôpital-du-Gros-Bois; — Hôpital-Saint-Lieffroy; — Hôpitaux-Neufs; — Hôpitaux-Vieux; — Houthaud (Housteau) (5); — Loutelet (l'Houstelet) (6).

(1) Glire en 1282, *Mon. de Neuchatel*, 190.

(2) Gorsum en 1147. (Cart. archev. Bes.) Gors en 1177. Richard, *Neuchatel*, 82.

(3) Richard, *Grâce-Dieu*, 270.

(4) Cité par de Chevalet, t. I, p. 536.

(5) « Villa de Hostal » en 1314. (Voir *Mon. hist. de Neuchatel*, 319.) Hostal en 1343. Droz, *Pontarlier*, 306.

(6) Toillon-l'Hostalet en 1343. Droz, *ibid*.

Hoxeria, *houssière*, de *hoxus* ou *huxus*, houx, en grec ὀξύς. —Oussière.

Insula, *isle*, « île le plus souvent entre deux bras de rivière. » (Quicherat.) Ce mot est souvent pris pour presqu'île. — L'Isle-sur-le-Doubs.

Jocus, *jeu*, domaine engagé ou loué. — Beaujeu.

Judex, *juex*, *jeux*, *jux*, *jusse*, juge. — Jussey et Jussy (*Judiciacum*, *Jussiacum*).

Jugum, *joux*, est, dans tous les actes, synonyme de bois, forêts, sommités, montagnes. — Fort-de-Joux ; — la Joux ; —Mijoux (*Medium jugum*).

Juniperium, genevraie. — Genevrey (*Juniperiacum*); — Genevreuille (*Juniperiogilum*).

Lacus, lac, étang. — Laissey, anc. Lacey (1) (*Laciacum*).

Lepus, *lèvre*, lièvre. — Levrecey (*Leporiciacum*).

Lescaria, *leschère*, lieu humide, où croît la laiche, plante du genre *carex;* du tud. *lisca*, en basse lat. *lesca*. — Leschères (*Lescharias*, s.-ent. *ad*).

Locus, *lieu*, lieu « le plus souvent consacré par la religion. » (Quicherat.) — Bélieu (Bel-lieu) ; — Cherlieu (*Carus locus*) ; — Lieu-Croissant, anc. nom de l'abbaye des Trois-Rois ; — Lieu-Dieu, prieuré de l'ordre de Cluny, fondé près d'Abbans-Dessus, vers la fin du XIIe siècle, par Louis, seigneur d'Abbans.

Logia, *loge*, *loye*, maladrerie. — La Grande-Loye, dont les maisons se sont groupées autour d'une maladrerie dépendant de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon ; — la Vieille-Loye ; — la Loye, lieu dit très répandu.

Logra, lugra, *lougre*, propriété louée ou engagée par le seigneur ; de *lograre*. « Ego, Guillelmus de Chauvigny, dominus Castri Radulphi, do et » concedo cellerario Dolensi quoddam cellarium in burgo Dolense situatum » pro sexaginta solidis monetæ Dolensi, quos mihi dictus cellerarius dona- » vit, et centum solidis pro *logris* (2). » (Ch. de 1214, cit. par Carpentier.)

Maceria, *mazière*, *maizière*, maison en ruines, masure. « Quæ pro pa- » rietibus *macerias* haberent mortario cementoque cassas (3). » (ADRIEN DE VALOIS, *Notice des Gaules*.) — Maizières ; — Mazerolles ; — Miserey (*Maceriacum*).

Mallus ou mallum, *mail*, lieu où se tenaient les assises du comte ou des *missi dominici*. — Mailley (*Malliacum*).

Mansio et mansus, massus, mexus, *mas*, *mès*, *mè*, *mex*, propriété rurale

(1) En 1257. RICHARD, *Grâce-Dieu*, 266. En 1326. V. *Mon. hist. de Neuchatel*, 375.

(2) « Je, Guillaume de Chauvigny, seigneur de Château-Raoul, donne et cède au cellerier de Dole un cellier situé dans le bourg de Dole, pour soixante sols, monnaie de Dole, que ledit cellerier m'a donnés, et cent sous pour les *lougres*. »

(3) « Qui auraient pour palais des masures sans mortier ni ciment. »

avec ses bâtiments d'exploitation, ou simplement maison. — Longemaison (*Longa Mansio*); — Maisod ou Maisot (*Massetus*); — la Maize; — Mansey (1), anc. nom d'Amancey (*Mansiacum*); — Mémont (Mas-mont); — Messey et Messia (*Messiacum* ou *Mexiacum*).

Mansionile, masnile, *magny*, petit *mas*, mesnil. — Emagny (ès Magny); Giromagny (Giraud-Magny); — le Magny; — Magny-Châtelard; — Magny-Danigon; — Magny-Jobert; — Magny-Vernois; — Magnivray (*Masnile Veracum*, Magny de Ver); — Pin-lez-Magny.

Mare, *mar*, *mer*, étendue d'eau quelconque, lac, étang ou simple mare. — La Mare; — la Mer, ham. de Faucogney; — Mariolles (*Mariogilæ*).

Marescagium, marchagium, marchasium et marchesium, *marchaiz*, *marchaz*, *mareschaz*, marais, étang; de *marescum*. « Aqua seu marche» sium ad piscandum (2)... » (*Livr. des fiefs de l'évêché d'Orléans*, cité par Charpentier.) — « Ainsi que le suppliant abuvrait les beufz de son hostel en ung *marchaiz* ou lac estant ou village... » (Lett. de rémis. de 1467, cit. par le même) — « Pour fener et mettre en mullon le foing qui estait faulché en leur pré, *mareschalz*, botz ou marates... » (Lett. de rémis. de 1475, même source.) — Marchaux, anc. Marchaz.

Materies, *madière*, *médière*, madrier, pièce de bois. — Médières.

Mediolanum, *molan*, *molain*, du celt. *mylan* (3), paraît avoir signifié *champ du milieu*. Le *mylan* était le lieu de réunion des comices gaulois. Ce n'était pas une ville, mais la rase campagne, une place où l'on campait sous des tentes ou des cabanes de feuillages. C'était souvent une clairière, ainsi que semblerait l'attester un des noms qui suivent. — Molain; — Molamboz (*Mediolanus boscus*, bois du Mylan).

Mellarium, *mellière*, rucher. — Mallerey (*Mellariacum*).

Merulus (pour merula), *marle*, *merle*. — Merlia (*Meruliacum*).

Meslarium, *meslière*, lieu planté de néfliers ou *mesliers*. — Meslières.

Mirabilis, *mirebel*, admirable; — mira, *mire*, point de vue, de *mirari*. — Mirebel.

Modius ou Modium, *muid*, *muy*, mesure de terre, le tiers du *jugerum*. — Le Muy ou le Muid. — Ce village devait être primitivement un domaine d'un nombre déterminé de *muids*, *muys*, *muiées* ou *moyés* de terre.

Molare ou Molarium, *molar*, monticule factice, terrassement, tumulus,

(1) Mansy en 1866. PERRECIOT, t. III, pr., n° 18.

(2) « Pièce d'eau ou *marchaz* pour pêcher. »

(3) Qui nous a donné Milan (Italie), Meylan (Lot-et-Garonne), Meillant (Cher), Meilhan (Landes), Meulain, anc. Miolain (Saône-et-Loire), Moelain (Haute-Marne), Molain (Jura), Mâlin (Côte-d'Or), etc.

de *moles.* « A quodam lapide albo, in summitate dicti molarii. » (Charte de 1343, citée par Charpentier.)

Mola et molinum (sync. de molendinum), *mole* et *melin,* moulin. — Melin ; — Echénoz-la-Meline, anc. Eschenoz-las-Melin ; — Molay (*Molacum*).

Molaria, *moulière*, *meulière*, carrière de pierres meulières. — Serre-les-Moulières.

Mollia, *moille*, *mouille*, marais, mare ; du lat. *mollire*, qui nous a donné aussi le verbe mouiller. — La Mouille ; — Mouillevillers.

Moluna, *molune*, même sens que *molare*. — Les Molunes ; — Hautes-Molunes.

Monasterium et monasteriolum, *monestier, moutier*, *mouthier*, *monier* et *monestreul*, *montreul, montrel, montrot*, *montureul*, *moutherot*, prieuré, abbaye, monastère en gén., ou encore église. — Menotey et Monetay (1) (pour Monestey, Monester) ; — Mouthier-Hautepierre (*Monasterium Altæ Petræ*), — Calmoutier (*Calmæ Monasterium*); — Monay, Monnet et Monnières (2); — Menétru-en-Joux (3) et Menétrux-le-Vignoble (4) (Monestreul et Monestrul) ; — Montreux (Montreul) ; — Montrey (Montrel) ; — Montrot ; — les deux Monthureux (Montureul) ; — le Moutherot.

Mons, monticellus et montania, *mont, montcey* et *montain,* montagne. — Le mont était plus particulièrement une hauteur isolée et, par extension, un château féodal, une forteresse, parce qu'ils furent longtemps construits sur des lieux élevés, d'un accès difficile ; — le montcey, un dim. du mont ; — la montaine ou montagne, un système de hauteurs, ou une hauteur limitée par un plateau. Ces trois noms sont très répandus : aussi les circonstances les plus variées ont déterminé le choix de leurs préfixes ou suffixes : circonstances de forme : Aigremont (*acer mons* (5), mont aigu) ; — Lomont (long mont) ; — Montaigu ; — Monteplain (*mons planus*, mont plat); — Montrond ; — Plainemont (*planus mons*); — Tourmont ; — Viremont ; — de couleur : Montby, anc. Montbis (6) (*mons bis* ou *bez*, mont gris) ; — Montcley (Montclair) ; — Montdoré ; — Montmorot (morot, noir) ; — Noiremont ; — Rosemont ; — de situation : Chaumont (Chaud-mont) ; — Montadroit ; — Monthivernage ; — Solemont (Sous-le-

(1) ROUSSET, *Dict. hist. Franche-Comté*, t. IV, 252.
(2) ID., *ibid.*, 252.
(3) ID., *ibid.*, 148.
(4) ID., *ibid.*, 140.
(5) Acrimons en 1108, dans une bulle de Pascal II. RICHARD, *Grâce-Dieu.*
(6) En 1181. (Cart. Bellevaux.) PERRECIOT, t. III, pr., n° 28.

Mont [1]); — de nature : Apremont; — Charmont (Chal-mont, *calmæ mons*); — Faymont; — Florimont; — Montbéliard (Mont-bel-jard [2]); — Montcoux (Mont-coad); — Montcuzel; — Montépenoux (mont épineux, *mons spinosus* [3]): — Montferney (*mons fraxiniacus*, mont des frênes); — Montfleur; — Montperreux (mont pierreux); — Mont-le-Frânois; — Montessaux (Mont-ès-saulx); — Mont-le-Vernois; — Montliboz (mont-li-boz, mont-les-bois); — de voisinage : Mont-de-Laval; — Mont-de-Vougney; — Mont-lez-Etrelles; — Mont-sous-Vaudrey; — Mont-sur-Lison; — Mont-sur-Monnet; — noms de saints : Mont-Saint-Léger; — Mont-Sainte-Marie; — noms d'hommes : Fauquemont (Falquemont); — Montarlot (Mont-Harlot [4]); — Montandon (Mont-Andon); — Montandre (Mont-Ander); — Montbenoît (Mont-Benoît); — Montbleuze (Mont-Bloese); — Montbozon; — Montferrand (Mont-Ferrand); — Montflovin (Mont-Flovin); — Montholier (Mont-Houlier); — Monthudry (Mont-Huldéric); — Montmartin; — Montrambert (Mont-Rambert); — Montrichard (Mont-Richard); — Moffans (Mont-Fans, *Mons Fahonis*); — Montursin (Mont-Ursin); — Vautiéremont (Mont-Vauthier); — et d'autres circonstances qu'il serait trop long ou trop difficile de détailler : Montbarrey [5]; — Montécheroux (*mons scuriolosus* [6], mont des écureuils); — Montfaucon [7]; — Montfort; — Montjoie [8]; — Montmahoux (*mons major* [9]); — Montussaint (Mont-Ursin [10]); — Montcey ou Moncey (*monticellus*); — le Montoux (le Monteul); — Septmoncel (sept moncels ou montcels [11]); — Montain (*Montania*); — Montancy (*Montanicella*, montancelle); — Montagney, Montagny, Montigny et Montagna (*Montaniacum*).

Morarium, *morier, mourier, meurier,* lieu planté de mûriers; de *morus*, — Morière (*Morarium*).

(1) Ville-sous-le-Mont jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

(2) Le comté est appelé *Montbelligardensis comitatus* dans toutes les chartes latines. *Gardin*, de l'all. *Garten*, a été la première forme de jardin. Montbéliard (Mont-bel-iard), signifie Mont-beau-jardin.

(3) En 1164. (Cart. Bellevaux.) PERRECIOT, t. III, pr., n° 16.

(4) Dim. de Harel.

(5) Barré, en v. fr. bigarré, bariolé.

(6) Mons Escherolus en 1040. V. *Doc. inéd.*, t. I, p. 215.

(7) Montfaucon doit sa fondation à Conon, dit Faucon, signalé dans une charte de Romain-Môtier sous la date de 1040.

(8) Mons Gaudii, Mont Joyeux, dans des titres très anciens, et Frohberg, en all.

(9) Montmajour et Montmayor en 1262. CHEVALIER, *Poligny*, 181 et 353. Montmaour en 1294. ID., *ibid.*, 388.

(10) « Ecclesia de Monte Ursino. » (Anc. pouillé.)

(11) Septem Moncellis.

Mota, *motte*, « butte, éminence isolée faite de main d'homme ou par la nature (Académie), » monticule naturel ou factice servant d'assise à un château féodal, et, par extension, château. Si bien qu'on a appelé les serfs seigneuriaux, serfs ou hommes de motte : *Servi*, *homines motales*.

« Par Rie une ville passout
Al temps que li soleil levout.
Hubert de Rie est à sa porte
Entre li mostier et sa *motte*,
Villaine vit désaturné
E sun cheval tuit lassé. »
(Roman de Rou.)

La Motte de Vesoul ; — la Motte de la Vieille-Loye, détruite par les armées de Louis XI, en 1477 ; — l'Abbaye de la Motte, au lac d'Ilay, près la Chaux-du-Dombief ; — Mottey (*Mottelle*).

Murus, *mur*. — Aumur (anc. Almur, Altmur, *Altus murus*, haut mur).

Mutta, muttua, *motte*, moutte, bien de campagne. — Mouthe (1).

Mussarium, *moussière*. — Les Moussières.

Nantus, *nant*, *nanc*, vallée en celt. — Nanc ; — Nance ; — Nans (2) ; — Nantey (*Nantiacum*) ; — Nantuard (*Nantarium*).

Navis, *navois*, abreuvoir, vaisseau allongé ordinairement en bois, ou encore bac. Navis paraît avoir eu la première signification dans l'Abergement-du-Navois, et le sens de bac dans le Pont-du-Navois, sur l'Ain.

Nogaretum, Nugaretum, Novaretum, Nuxaretum, Novarium, *noroy*, *nuzeroy*, lieu planté de noyers. — Noroy ; — Noironte (*Noretum* (3)) ; — Nozeroy ; — Neuvier (*Novarium*).

Olea ou ochia, osca, *oche*, *oiche*, *ouche*, « pièce de terre labourable entourée de fossés. (Quicherat.) » — Breuche (Braye ou Brè-ouche) ; — Ormoiche (*Ulmi olca*, Ulmoiche, Olmoiche, Ormoiche) ; — Quenoche (*Casni olca*, Quesne-oche, oche-du-chêne) ; — Senaud (*Senolca*).

Orseria, *oursière*, lieu fréquenté par les ours. — Urtière (*Orseria*) (4).

Palus, *pal*, pieu, et palitium, *palis*, palissade. — Palente (*Palentia*) ; — Palise (*Palitiacum*).

Palus, *palous*, *pelous*, marais. — Pelousey, anc. Palousey (5) (*Palusiacum*, pour *Paludiacum*).

(1) Mutua en 1157.
(2) Nant en 1268. (Cart. Montfaucon). PERRECIOT, t. III, n° 56.
(3) En 1049.
(4) En 1300. CHRISTIN, *Saint-Claude*, 155.
(5) En 1294. CHEVALIER, *Poligny*, t. I, 389.

Pania, *pagne*, pierre; du celt. *pan* (1), au pluriel *panez;* — Paniosum, *pagnous*, *pagnos*, lieu pierreux; — Paniarium, *pagnier*, même signification. — Pagney et Pagny (*Paniacum*); — Pannessières (Pan-essert); — Pagnoz (*Paniosum*); — Pagnier (*Paniarium*).

Parochia, *baroiche*, *baraiche*, *barèche*, paroisse. — La Barèche ou Saint-Hippolyte-lez-Durnes, chef-lieu d'une paroisse importante, qui comprend Durnes, Echevanne, Lavans et Voires; — le Baroichage (appelé aussi Bouchoyage) de Pontarlier, vaste communauté qui embrassait, avec cette ville, les villages de la Plânée, Montperreux, Saint-Point, les Grangettes, Malbuisson, Touillon-et-Loutelet, les deux Malpas, Arc-sous-Cicon, Doubs, Septfontaine, Nods, Athose, Aubonne, Saint-Gorgon, les Granges-Dessus et Dessous et les Etraches. Nous croyons que les mots de *baroichage* et de *bouchoyage* ne sont que l'expression d'une communauté d'intérêts religieux et civils. Bouchoyage dérive évidemment de boscus (*boscoagium*), et devait se rapporter à un droit analogue à celui d'*affouage*, si répandu en Franche-Comté qu'il est presque général. Quant à baroichage, il vient non moins évidemment de Parochia (*parochiagium*). Les soi-disant *barons-bourgeois* de Pontarlier n'étaient que des hommes libres, et leur noblesse n'a jamais existé que dans l'imagination des historiens locaux ou dans la confiance de ceux qui s'en sont inspirés. On n'ignore pas, en effet, que le mot tudesque *bar* ou *var*, qui nous a donné *baron*, a signifié homme par excellence, homme dans toute l'acception du mot, homme libre, enfin. Quoi qu'il en soit, bar ou baron auraient fait *baroyage* ou *baronage*, et non baroichage. Et qu'importe d'ailleurs aux Pontissaliens que leurs ancêtres se soient crus nobles ou non? N'est-ce pas déjà beaucoup pour eux de savoir qu'ils descendent d'hommes restés libres au milieu de la servitude générale du moyen âge?

Pascuarium, *pasquier*, *pâquier*, *pâtier*, pâturage. — Le Pasquier; — la Borde-Pâquier; — grand nombre de lieux dits; — le Pâter (Pâtier), lieu dit de Maizière.

Passus, *pas*, défilé. — Passavant (*Passwand*, en all.).

Pectinare, pectinarium, *poinctrier*, *poinctre*, *peinctre*, moulin à carder les draps, de *pecten*, peigne, carde. — Peintre; — Pointre.

Petra, *perre*, *pierre*, pierre, « naturelle ou apportée, toujours de grande dimension (Quicherat); » — Petraria, *perrière*, carrière; — Petretum, *parroy*, lieux pierreux, et — Petrosus, *perrouse*, *perroux*, *perreux*, pierreux. — Aiglepierre; — Hautepierre, anc. hameau de Mouthier; —

(1) Pan nous a donné l'espagnol *peña* et l'italien *pana*.

Paroy ; — Parroy ; — Villeparoy ; — la Perrière ; — Perrouse ; — Montperreux.

Pictantia, *pidance*, *pedance*, *pitance*, mets, par opposition au potage, au pain et au vin ; et, plus particulièrement, la nourriture du religieux au couvent ou du pauvre à l'hospice. « Je, Gauchier de Thorote, ay donné en pure et perdurable aumone au couvent de Saint-Eloy de Noïon, un muy de blei à *pitanche.* » (Cit. par Ducange.) « Item à l'hospital de Saint-Esprit de Besançon, pour la *pedance* des pauvres, deix livres. » (Cit. par le même.) On n'est pas d'accord sur l'origine de ce mot : les uns veulent qu'il procède de *pietas*, avec le sens de pitié, charité ; c'est difficile à admettre. D'autres lui donnent pour racine le nom d'une ancienne mesure de capacité, la *pite* ou *picte*, en b. lat. *picta.* — La Pitance, une des terres de l'abbaye de Saint-Claude, ainsi nommée parce que son revenu était affecté à la *pitance* des religieux.

Pinus, pin. — Le Pin ; — Pin-lez-Magny ; — Etrepigney, anc. Estrepigney (*Strata piniaca*, route des pins).

Pirus, poirier. — Pirey (*Piriacum*) ; — la Poirie (las Poiries).

Dr J. Meynier.

(*La suite prochainement.*)



L'UNIVERSITÉ DE DOLE AU COMTÉ DE BOURGOGNE.

Si dans les statistiques officielles la Franche-Comté a le pas sur toutes les autres provinces de France pour la vulgarisation de l'instruction chez ses habitants, il ne faut en attribuer le mérite, ni aux divers régimes qui se sont succédé depuis quatre-vingts ans, ni aux mesures qu'ils ont prises ou aux établissements qu'ils ont créés. Pour trouver la cause de cette supériorité intellectuelle, qui n'est pas une de nos moindres gloires, il faut remonter plus haut, jusqu'à l'époque où l'avénement des ducs de la maison de France à la souveraineté du Comté de Bourgogne procura à notre pays la création ou le développement de fécondes institutions. A côté du parlement que Philippe le Hardi avait trouvé établi et dont ses ordonnances constituèrent définitivement l'organisation et la procédure, à côté des bailliages dont Philippe le Bon augmenta le nombre et délimita les territoires comme les attributions, on vit paraître dans les premières années du xve siècle une institution nouvelle, l'Université. Dole, qui, décidément élue pour capitale de la Franche-Comté, venait de triompher des prétentions de Besançon sa rivale, fut choisie pour être le siége de cette Université, création nouvelle plutôt que réminiscence éloignée de celle établie à Gray par le comte Othon IV en 1287.

Ce n'était pas seulement à l'usage de notre province, mais à celui de la Bourgogne et des Flandres, que l'Université, ou, comme on l'appelait alors, la communauté d'étude (*studium*) de Dole avait été imaginée par le duc Philippe. Paris, Orléans, Bologne, Montpellier et Toulouse, avaient joui jusqu'alors du concours des étudiants bourguignons, mais les guerres continuelles du commencement du xve siècle avaient, depuis douze ans déjà, enlevé toute sécurité aux chemins et empêché la jeunesse des deux Bourgognes d'aller puiser l'instruction aux écoles étrangères.

« Tous ceux qui *avoient enfans et parens habiles et souffisans pour estre* » *ordonnez et disposez à l'estude, ne les osoient envoier estudier au dehors*

» *pour doubte des ennemis, et preferoient les appliquer ou faire vacquer en* » *autres exercices comme en fait de marchandise*. On pouvait prévoir *que* » *dedans brief temps n'auroit aucun juriste ne clerc souffisant au pays de* » *Bourgoingne, au grant dommaige et lésion du bien publique d'icellui.* »

Tel fut l'un des considérants qui, avec les instances de ses conseillers et l'utilité évidente devant résulter pour ses Etats d'un établissement semblable, détermina Philippe le Bon à demander au pape l'autorisation d'établir une Université à Dole, et à signer les lettres patentes qui l'y érigèrent définitivement le 22 juin 1423.

Le succès de l'institut nouveau fut rapide; on accourut à Dole non-seulement des deux Bourgognes, mais encore des bords du Rhin et des montagnes de la Suisse; professeurs et élèves, formant une sorte de république qui avait ses lois, ses magistrats et ses priviléges, rivalisèrent de zèle. Promptement dotée de cinq facultés, Dole eut bien vite un renom entre ses rivales, et le nombre de ses élèves, qui s'éleva promptement à plusieurs centaines, grandit en même temps que sa réputation. Du xv[e] au xvi[e] siècle l'Université comtoise fut presque constamment florissante; ses facultés, surtout celles de droit et de théologie, où professaient des hommes tels que Lulle, Cornélius Agrippa, Stratius, Dumoulin et les Chiflet, sans compter bien d'autres savants dont la renommée fut plus modeste, fournissaient des jurisconsultes et des docteurs à l'Europe entière. Les hauts offices de magistrature et d'administration de la province recrutèrent de suite leurs titulaires parmi les écoliers sortis de Dole, et cinquante ans après la fondation de l'Université, ceux-ci remplissaient déjà toutes nos villes, où le goût de l'étude se répandit avec eux. Dès la fin du xv[e] siècle, de nombreuses écoles s'établirent pour seconder l'Université et satisfaire ce désir d'apprendre qui se manifestait partout.

Les colléges de Citeaux et de Saint-Jérôme à Dole, destinés d'abord à loger les bernardins et les bénédictins qui suivaient les cours universitaires, devinrent insuffisants, comme les écoles ecclésiastiques de Besançon et les autres établissements d'instruction que possédait déjà le comté de Bourgogne. Partout, à Besançon comme à Salins, à Lons-le-Saunier comme à Saint-Amour, et jusque dans les moindres de nos villes, comme Marnay, Pesmes ou Gy, des recteurs d'école ambulants, dont quelques-uns sont restés célèbres (1), ouvrirent des cours de grammaire et de latin,

(1) On peut citer, entre autres, Jacques Naudot, qui, après avoir été à la tête des colléges de Vesoul et de Besançon, fut, au xvi[e] siècle, principal du collége de Navarre à Paris, et a laissé plusieurs manuscrits de poésies françaises et latines.

et tinrent *collége*. La fin du XVIe et le commencement du XVIIe siècle virent l'établissement des Jésuites à Besançon, puis à Dole, à Gray, à Vesoul, à Pontarlier, etc., où ils ouvrirent des écoles bientôt célèbres. Grâce à toutes ces créations, l'élément littéraire se répandit de plus en plus dans la vie comtoise, des pléiades d'auteurs se groupèrent dans les moindres bourgs, et l'on peut juger, par des échantillons de poésie ou de prose qu'on retrouve jusque dans des ouvrages de jurisprudence et de théologie, du nombre et de la valeur des beaux esprits nourris à l'Université ou dans ces écoles.

Au moment où s'épanouissait cette renaissance, où chaque ville avait son collége et ses maîtres, l'Université de Dole, qui avait donné naissance à ce mouvement, commençait à déchoir. L'établissement d'une rivale à Besançon (1565), malgré les protestations et les démarches du parlement et de l'*Alma mater*, la pénurie de ses finances, causée par la négligence des souverains peu exacts à lui payer ses revenus, la diminution du nombre de ses élèves, diminution provenant des guerres et de la modification des statuts anciens, tout cela minait peu à peu une institution que deux siècles entiers avaient vue fleurir. La guerre de dix ans, les désastres qui la précédèrent et la suivirent, le dépeuplement et la ruine de la province, portèrent un dernier coup à la prospérité de Dole et de son Université, dont l'existence fut dès lors sans éclat. Après la conquête française qui détruisit nos dernières libertés et annihila, tout en les conservant, les institutions qui avaient fait longtemps la gloire et l'indépendance de la Franche-Comté, l'Université perdit, comme le parlement, ce qui lui restait de ses traditions et de son prestige. Transportée à Besançon en 1691, elle ne fut plus qu'une école de second ordre qu'un petit nombre d'hommes de valeur furent impuissants à relever. Quelques avocats, quelques médecins, y venaient prendre leurs diplômes, mais la pauvre Université de Besançon n'était pas capable de lutter contre le courant qui entraînait déjà à la Sorbonne l'élite de la jeunesse comtoise. L'institution était en pleine décadence, et le décret de 1793 qui supprima les Universités ne changea rien aux destinées de la nôtre, qui bientôt se serait éteinte d'elle-même faute de vie et de liberté.

Ce n'est donc point l'Université du XVIIIe siècle, mais celle des XVe et XVIe, qui a droit à nos souvenirs et à nos regrets. Les services qu'elle a rendus à notre pays, services dont nous profitons encore, méritent à son histoire une place distinguée dans nos annales.

Cette place, quelques manuscrits incomplets rédigés par ses anciens élèves, un ouvrage sans critique et sans exactitude publié en 1814-15

par Labbey de Billy, n'auraient point suffi à la lui assurer. Un nouveau travail que nous devons à deux érudits bourguignons (1), MM. Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, vient de faire ressortir mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour l'importance de la vieille école de Dole et les traits principaux de son histoire. Sous le titre modeste d'une publication de documents, ces auteurs, après avoir restitué à la province plus d'une centaine de pièces importantes qui manquent à ses archives, y ont joint, dans une introduction qui n'a pas moins de trois cents pages, de curieux et assez complets détails sur les Universités de Dole et de Besançon. Les lecteurs des *Annales* ont déjà pu se convaincre du mérite de cette publication en lisant l'intéressant fragment que M. Beaune en avait détaché il y a quelques mois pour cette revue (2). Ils s'en convaincront encore davantage en lisant entièrement ce livre, qui a nécessairement sa place dans toute bibliothèque comtoise.

M. Beaune n'a pas entendu faire une histoire complète de notre Université; il se borne à en tracer une large esquisse, pour étudier ensuite en détail les statuts et les règlements auxquels obéissaient les professeurs et les élèves.

Etranger à la Franche-Comté, il n'est pas étonnant que M. Beaune ne soit pas initié complétement aux détails de notre histoire ni aux antipathies de notre caractère. Autrement nous lui reprocherions d'avoir parlé (p. 277) de la facilité avec laquelle Louis XIV sut rallier le peuple comtois à sa couronne, et conquérir son affection après avoir conquis ses montagnes. Pendant plus d'un siècle nos paysans et nos bourgeois ont trop protesté au fond du cœur, et même dans certains actes, contre la conquête française, pour qu'on puisse leur attribuer une semblable façon d'agir. Une chose qui nous étonne au moins autant, c'est de voir (p. 296) reprocher à la Révolution de 1789 son impuissance à créer quelque chose, et cela à une époque où nous vivons encore sous les lois et le régime administratif qu'elle nous a légués.

Il y aurait bien encore quelques critiques à adresser au plan et à certains détails de l'ouvrage de MM. Beaune et d'Arbaumont; mais dans une œuvre aussi étendue que la leur il n'est pas étonnant qu'il ait pu se glisser quelques taches ou quelques erreurs.

Quiconque s'intéresse à nos vieux souvenirs devra lire l'histoire des Universités de Franche-Comté, qui, tout à la fois, nous restitue une col-

(1) *Les Universités de Franche-Comté*; in-8°, 1870. Besançon, Marion.

(2) Voir le numéro des *Annales* du mois de janvier 1870.

lection nombreuse de documents qui nous manquaient, et nous donne les plus complets renseignements que nous possédions encore sur notre vieille école franc-comtoise.

On y suit avec curiosité l'enchaînement des faits qui amenèrent le développement de l'Université et de ceux qui causèrent sa ruine. Les règlements de ses professeurs, les moyens pratiqués pour attirer à Dole les plus célèbres d'entre eux, les statuts imposés aux écoliers, les scènes tragi-comiques causées par leur turbulence, tout cela, soigneusement mis en relief, est fait pour exciter l'intérêt.

On connaissait déjà, en Bourgogne, les consciencieux travaux de MM. Beaune et d'Arbaumont; l'œuvre nouvelle que leurs labeurs ont produite est toute comtoise : c'est à nous Comtois de les en remercier et de leur manifester notre reconnaissance et nos sympathies. Quelque jaloux que nous soyons de notre histoire, dont, jusqu'à présent, nous avions presque toujours conservé le monopole à nos écrivains, nous serons pourtant heureux de voir de semblables empiétements sur notre territoire, quand ils nous vaudront des livres comme celui que nous venons d'analyser.

Désormais la tâche sera facile à qui voudra rédiger l'histoire complète de nos Universités et de nos écoles. L'ouvrage de MM. Beaune et d'Arbaumont, la remarquable étude de M. Estignard sur la *Faculté de droit* de Besançon, l'*Histoire du Collége* de la même ville de M. Droz, offrent des ressources précieuses pour l'exécution de ce dessein et des bases solides pour écrire définitivement ces annales.

Jules GAUTHIER.

Nous joignons à ce rapide aperçu d'un ouvrage que chacun voudra lire, un texte inédit qui nous a semblé curieux en ce que, émané du duc Philippe le Bon, il contient clairement l'énoncé des causes qui amenèrent la création de l'Université à Dole et des personnages dont le concours assura l'heureux succès des mesures prises pour l'établir.

C'est une lettre confidentielle adressée par Philippe le Bon à Robert de Baubigney, abbé de Saint-Paul de Besançon, qui doit partager avec ce prince l'honneur d'avoir conçu le plan de cette création et le mérite de l'avoir exécuté.

J. G.

A révérend père en Dieu nostre amé et féal conseillier l'abbé de Saint-Pol de Besançon.

Phelippe, duc de Bourgoingne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne, etc., à révérend père en Dieu nostre amé et féal conseillier l'abbé de Saint-Pol de Besançon, salut et dilection.

Très chier et bien amé, pour ce que nous avons veu et sceu bien à plain et évidamment par expériance de fait la grant amour et singulière affection que avez à nous et à noz faiz, au bien de noz pays et subgez et singulièrement de la chose publique de nostre conté de Bourgoingne, et oy le bon rapport que fait nous a esté par pluseurs de ceulx de nostredit conté de la grande voulenté que avez que un estude de droit canon et civil et autres degrez convenables soit mis sus et ordonné en nostredit conté de Bourgoingne semblablement qu'il est en la ville d'Orliens et ès villes de Bouloingne, Thoulouse, Montpellier et autres, afin que sainte Eglise puisse estre tousiours soustenue et maintenue et les justes droiz et querelles d'un chascun estre deffendues et gardées en bonne raison et équicté, en quoy de tous noz cuer et povoir sommes bien enclins et ententiz. Et avons conclud et délibéré d'y mectre peine et diligence, atendu encoires pour les guerres et divisions qui depuis XII ans ença ont esté et régné en ce royaume, tellement que aucuns de ceulx de nostre pays de Bourgoingne qui ont enfans et parens habiles et souffisans pour estre ordonnez et disposez à l'estude, ne les ont ousé envoier estudier ès lieux et villes dessus diz pour doubte des ennemis et adversaires de monsieur le roy et de nous, mais les ont appliquez et fait vacquer et entendre en autres exercices comme en fait de marchandise et autres; et par ce est à présumer que dedans brief temps n'aura aucun juriste ne clerc souffisant en nostredit pays de Bourgoingne ou grant dommaige et lésion du bien publique d'icellui.

Nous vous prions et requérons et faites mesmement sur les foy et loyaulté que vous nous devez, que vous vous transportez devers nostre saint père le pappe et le saint colliége, ausquelx et à pluseurs autres nous escrisons présentement lettres de créance sur vous et sur noz amez et féaulx conseilliers maistres Jehan Jobert, arcediacre de Langres, Jehan de Fruyn, chanonne de Reims, et Guillaume Penillot, nostre secrétaire, pour pourchassier et procurer de tout le povoir de vous et d'eulx que ledit estude nous soit octroyé pour estre mis et institué en nostre ville de Dole en nostredit conté de Bourgoingne, pour ce que c'est le lieu de nostredit conté plus propre et convenable à ce, ainsi que par vous et plu-

seurs autres de nostredit pays a esté advisé, ensamble les frainchises, libertez et privillaiges à ce nécessaires et appartenans. Et à ce pour l'onneur et bien de nous et de tous noz subgez dudit conté, mesmement de nostre duchié et des pays environ, ne vueilliez faillir ne prendre excusacion quelle qu'elle soit, au contraire.

Et vous savez que par vostre bon moien l'on a pour ce accordé et levé sur vous et les autres gens d'Eglise et ceulx des bonnes villes et du plat pays dudit conté mil frans, avec l'ayde de XX mil frans à nous derrièrement octroyé en icellui conté.

Et en ce faisant vous nous ferez très singulier plaisir et en serons nous et noz subgez en nostredit pays de Bourgoingne et noz successeurs bien tenuz à vous, révérend père en Dieu très chier et bien amé, le saint Esperit vous ait en sa sainscte et benoite garde.

Escript en nostre ville de Dijon le XXVI[e] jour de may (mil cccc et vingt-deux (1)).

BOUESSEAU.

(*Fonds Saint-Paul. — Cote* 162, *liasse* 33, *f°* 268 *de l'inventaire ancien. — Archives du Doubs.*)

(1) La date de cette lettre nous est donnée par la nomination de conseiller du duc, octroyée à R. de Daubigney le 22 mars 1422, et non pas 1421, comme le dit M. Beaune, p. XIX, note 1. (Archives du Doubs, fonds Saint-Paul, titres généraux.)



LE FRÈRE OGÉRIEN.

Il y a cinq mois mourait, au fond de l'Amérique du Nord, un homme qui, à peine parvenu au milieu de la vie, s'était acquis la renommée de l'un des rares privilégiés de la science. Ce savant, si jeune et déjà si accompli, était devenu presque Comtois par une longue habitation dans notre province, et nous ne pouvons laisser passer sans les signaler dans notre revue comtoise, et sa vie si pleine, quoique si courte, et sa fin si regrettable.

Jean-Auguste Etienne, en religion frère Ogérien, était né en 1825, au château de Gresse (Isère), d'une famille honorable et riche.

Dès sa première enfance, les traits principaux de son caractère se firent jour : vif, pétulant, il subit souvent les conséquences de cette ardente nature. Sa mère s'en alarmait ; mais, par ses soins incessants, par sa douceur et sa fermeté, par les secours que sa piété obtint de Dieu, elle sut acquérir sur lui le plus puissant et le plus doux ascendant. Aussi, par une tendresse vraiment exceptionnelle, le jeune Etienne paya-t-il toujours ce dévouement d'une mère aussi parfaite.

Dès les premiers développements de sa raison, et surtout à dater de sa première communion, sa piété adopta pour affection spéciale l'amour de la sainte eucharistie, et dès lors on put voir naître et grandir en lui les germes de sa vocation religieuse. De bonne heure, il se sentit pressé du désir de quitter le monde pour se consacrer tout entier à Dieu. Devenir prêtre tentait sa tendre piété ; s'enfermer dans quelque cloître, à la Grande-Chartreuse dont il était voisin, attirait son humilité et son ardeur pieuse. Il hésita longtemps. Mais l'éminente sainteté du ministère sacerdotal l'effraya, et Dieu lui fit comprendre son désir de le voir entrer dans l'un des corps les plus modestes et, en même temps, les plus sérieusement militants de ses défenseurs, les frères des écoles chrétiennes ; ce

fut, que l'on nous permette de nous exprimer ainsi, l'arme que choisit le jeune soldat de Dieu.

Une fois arrêtée, cette détermination dut être exécutée promptement, car c'était, on le devine, l'un des traits de cette âme énergique d'accomplir sans retard le bien résolu.

Le 18 avril 1844, âgé de dix-huit ans, Etienne entrait au noviciat de Lyon et recevait le nom d'Ogérien. La notice nécrologique imprimée par son institut nous apprend que cette première année de vie religieuse produisit sur le jeune novice une profonde et ineffaçable impression.

Après les premières épreuves, le frère Ogérien fut envoyé à Dijon, où il se mit à l'œuvre avec tout le courage et le dévouement qui étaient en lui. Chargé des surveillances générales, il profita de ses instants de loisir pour se livrer à l'étude de l'histoire naturelle, science dont les montagnes de son pays natal lui avaient, dès sa première jeunesse, donné le goût et pour laquelle il avait une aptitude remarquable. L'étude et la prière, Dieu et la science, la science pour Dieu, voilà ce qui remplissait sa vie. A son exemple était attachée une puissance toute particulière de persuasion, et il savait si bien communiquer son entrain d'étude et son ardeur de piété, que ceux qui l'entouraient se trouvaient, se sentaient entraînés par lui, comme lui et avec lui.

Ce fut en 1854, âgé, par conséquent, à peine de vingt-neuf ans, que lui fut confiée l'importante direction des écoles chrétiennes de Lons-le-Saunier. Bientôt cet établissement fut cité comme modèle, et l'on vit plusieurs fois des professeurs distingués recourir aux lumières de sa jeune et déjà profonde expérience. Mais plus son savoir semblait l'élever au-dessus des autres, plus lui-même se complaisait dans l'humilité, et il se faisait remarquer, parmi tous ses frères, pour le plus simple et le plus modeste.

Après un séjour de treize ans parmi nous, le frère Ogérien quitta Lons-le-Saunier, emportant les regrets de tous, des parents dont il avait formé les fils, des pauvres qu'il avait aimés et secourus; il partit investi de l'estime générale, de celle, en particulier, de tout ce que le pays renfermait d'hommes marquants par leur position ou leur intelligence, qui longtemps s'étaient honorés de la fréquentation de l'humble et savant religieux.

Depuis quelque temps, la santé du frère Ogérien s'était gravement altérée par suite des travaux excessifs auxquels il se livrait. Après une saison à Vichy, ses supérieurs, sur sa demande, consentirent à utiliser ses connaissances en histoire naturelle en lui confiant l'organisation des

cabinets de quelques-uns de leurs pensionnats. A Lyon, entre autres, où il séjourna près d'une année, il laissa les meilleurs souvenirs. Mais, en avril 1869, il fut désigné pour accompagner un frère visiteur qui partait pour inspecter les nombreux et très importants établissements que l'institut possède en Amérique. La notice publiée par les bons frères dit qu'il y fut envoyé dans la pensée que ce voyage ne pourrait qu'être favorable à sa santé, et que les pensionnats américains pourraient tirer avantage de ses connaissances pour la classification des objets d'histoire naturelle dont ils sont pourvus. Nous admettons fort bien cette dernière raison, mais quant à la première, nous avouons avoir peine à comprendre que les fatigues d'une longue traversée et de courses multipliées dans des climats inconnus et sous des températures brusquement variées, aient pu paraître présenter des chances favorables à une santé aussi fortement ébranlée qu'était celle du pauvre frère. Toujours est-il qu'il partit, qu'il partit heureux et ardent, heureux d'obéir en bon religieux, ardent à poursuivre, sur d'autres terres, ses chères recherches scientifiques.

Après diverses pérégrinations dans le Canada et les Etats-Unis, dont les extraits de lettres qui suivent donneront quelque idée, le frère Ogérien était, depuis un mois environ, à Manhattanville, donnant à de nombreux élèves des leçons de cosmogonie, lorsque, le lundi 13 décembre, vers le soir, terminant une classification de minéraux, il fut frappé d'apoplexie et paralysé de tout le côté droit. En vain trois médecins furent appelés, en vain lui prodigua-t-on les soins les plus empressés et les plus énergiques, aucune amélioration ne put être obtenue. Après une agonie de trente-huit heures, pendant laquelle le mourant ne put qu'entr'ouvrir parfois les yeux et presser sur son cœur le crucifix, il rendit sa belle âme au Dieu des sciences, au Dieu des humbles, au Dieu des saints.

Aussitôt affluèrent les témoignages d'attachement et d'admiration. « Le souvenir de son trop court séjour parmi nous, dit l'un de ses frères, restera gravé dans nos cœurs, et jamais nous ne pourrons oublier les vertus et les aimables qualités de cet excellent religieux, dont nous n'étions pas dignes.... » Un autre rapporte que l'un de ses confrères l'ayant vu travailler fort activement l'avait engagé à se modérer et qu'il avait répondu : « Il faut bien que je me hâte, je n'ai plus que peu de temps à vivre. » Il disait vrai. Il laisse inachevés certains travaux d'histoire naturelle, qu'il avait entrepris à Manhattanville, à Philadelphie, à Ellicott's, à San-Francisco.

On lit dans le journal de Montréal : « Les savants du Canada et des Etats-Unis apprendront avec douleur la mort du très cher frère Ogérien,

des écoles chrétiennes, arrivée à New-Yorck mercredi 15 décembre, à cinq heures trois quarts du matin.... Le cher frère Ogérien a fini sa carrière à l'âge où la nature semble être le plus solide, à l'âge où les hommes de science, en général, commencent à ériger le monument de leurs œuvres : il avait quarante-quatre ans; son génie avait été d'une précocité exceptionnelle. »

Le *New-Yorck-Tablet* fait du défunt un éloge non moins complet : « C'est pour nous, dit cette feuille, un pénible devoir d'enregistrer dans nos colonnes le passage récent et subit qu'a fait du temps à l'éternité le frère Ogérien, en qui l'on admirait les qualités du saint religieux, unies à celles de l'habile professeur et du maître éminent.... » Enfin la *Semaine religieuse* du diocèse de Saint-Claude exprime une admiration et des regrets plus accentués encore : « En apprenant sa mort, dit-elle, on pleura dans toutes les familles. » Que dire de plus?....

Nous avons été assez heureux pour recevoir, par notre ami M. Abel de Chassey, qui a intimement connu le frère Ogérien, communication de plusieurs lettres écrites par lui d'Amérique, et pour être autorisé à en donner quelques extraits pleins d'originalité et de naturel aux lecteurs des *Annales*, qui, nous n'en doutons pas, regarderont cette faveur comme une véritable bonne fortune.

« 1er mai, à bord.

» Voici le neuvième jour de notre embarquement, et la vitesse de notre navire, qui fait en moyenne quatre lieues à l'heure, nous a fait arriver aujourd'hui aux trois quarts de notre voyage. Nous avons eu deux nuits terribles, d'un tangage violent et d'un roulis qui nous jetait sans cesse hors de nos lits. Le clapotement des vagues contre les flancs du vaisseau, le sifflement du vent au milieu des vergues et le déplacement des colis faisaient un tintamarre épouvantable; c'était presque l'enfer. Ajoutez à tout cela que depuis hier nous sommes dans le courant de la *gueule du Diable:* à chaque instant on croit s'engloutir; mais je me rassure en pensant que ce qui peut arriver sera toujours le meilleur pour moi.

» Le mal de mer est venu me saisir, affreux mal, qui enlève toute espèce d'énergie, et jusqu'à la faculté de penser et de sentir. Nous avons subi une véritable et dangereuse tempête, et notre marche s'est considérablement ralentie. Nous avons à bord des prêtres, un jésuite, deux sœurs de Saint-Joseph et plusieurs passagers bons catholiques, avec lesquels nous avons commencé le mois de Marie ; mais, hélas ! point de messe, aucun de nos prêtres n'a de chapelle.

» 4 mai. On nous annonce le débarquement pour demain vers midi. Vous dire l'impression que l'on éprouve est impossible. Cela doit ressembler au désir de la liberté chez un prisonnier. Demain je toucherai donc cette terre du nouveau monde ! Je demande à Dieu la grâce de l'y bien servir.

» 5 mai. On nous annonce la terre, et cette nouvelle est accueillie par des cris de joie, mais voilà que nous ne pouvons débarquer que demain. Il y a encore quinze lieues à faire d'ici au port, et quatre en rade à travers une ville flottante de 1,200 navires. Enfin nous espérons entendre la messe et communier demain en actions de grâces. Voilà le pilote du port de New-Yorck qui arrive à bord.... Les canons sont prêts à tonner pour célébrer notre entrée en rade; ce sera à dix heures du soir, et nous resterons à l'ancre sans entrer dans le port. Encore une nuit dans nos cabines, il faut s'y résoudre. Nous entrons en rade, voilà les fusées du bord qui donnent le signal ! Il est onze heures, nous apercevons les lumières de la ville, on nous fait signe de rester au large, de crainte d'accident.

» 6 mai. Ce matin, à quatre heures, nous étions au port ! Là tout est bouleversé, c'est un mouvement étourdissant ; à huit heures, les bagages étaient déposés à la gare. Des centaines d'employés sont venus visiter nos colis. C'est effrayant de voir l'activité que mettent les passagers à retrouver leurs effets. Cela ressemble exactement à une fourmilière bouleversée et à l'empressement des fourmis emportant leurs œufs. Le flegme impassible et le mutisme complet des douaniers, qui se distinguent du vulgaire par le caractère et le costume, ajoutent au comique de ce tableau. Il nous manque une caisse ; après mille recherches nous nous résignons, elle est impossible à retrouver.... tohu-bohu complet. Enfin, à dix heures, nous entrons dans notre maison, où nous avons le bonheur d'entendre la messe et de communier, réparation de tous les ennuis de la traversée. »

« Le 8 mai, Manhattanville-collége, New-Yorck.

» Me voilà donc enfin arrivé, malgré les péripéties douloureuses du voyage ; j'ai vu un peu la grande ville (New-Yorck) : les rues très larges sont désignées par des numéros ; ainsi on dit 1re rue, 2e, 3e, etc. Ce sont de larges avenues de trente mètres, qui découpent la ville d'un bout à l'autre ; je viens d'en parcourir une en partie, qui a cinq lieues de long. C'est à désespérer même le géologue le plus marcheur. Les maisons sont régulières et se ressemblent ; elles ne se distinguent que par les numéros. Toutes ont un péristyle à colonnes sur la porte d'entrée, qui est très solidement fermée, et pour cause ! Ces *messieurs* taillent largement tout ce qu'ils

font, et ils espèrent dans l'avenir, qui leur promet plusieurs millions d'habitants; ils en ont déjà au moins un million, sans compter les faubourgs. On ne peut pas dire que la ville soit belle; il y a de l'air, de l'espace, pas de monuments, mais des milliers d'églises, toutes d'un style informe et peu spacieuses. On est sûr de rencontrer tous les 200 ou 300 pas, presbytériens, épiscopaliens, quakers, unitaires, etc. Il y a près de 400,000 catholiques, c'est la religion dominante à New-Yorck. Ils y sont en grand progrès et en grande estime. Le clergé y est admirable de dévouement, et des millions d'œuvres de toute sorte contribuent puissamment à augmenter le nombre des catholiques. Nous y avons déjà cinq maisons considérables et ferventes. Le seul collége de Manhattan compte 300 élèves, faisant toutes les études. Quand les merveilles de ce pays magnifique attirent mon attention, elles me donnent aussi le regret de ne pouvoir vous les faire admirer avec moi. Ici l'admiration de la belle nature est une hérésie criante: on ne doit admirer que les *dollars*, chez ce peuple où la poésie est réduite au papier *monnayé*. Je suis parti de New-Yorck le 15 courant par la voie ferrée jusqu'au Pacifique, qui relie les deux mers; vous savez que ce gigantesque chemin de fer a été inauguré le 1er juin, après quatre années de travail; ce qui en eût demandé vingt ou trente en France. J'ai traversé avec 50 kilomètres à l'heure l'Etat de New-Jersey, de la Pensylvanie aussi grande que la France, de l'Ohio, de l'Illinois; je viens de m'arrêter, brisé de fatigue, de faim et couvert de poussière, dans l'Etat du Missouri, dont Saint-Louis est la capitale (à 400 lieues de New-Yorck), ville de 300,000 âmes, bâtie par les Français, qui sont en grand nombre sur les bords du célèbre fleuve Mississipi chanté par Chateaubriand; cet immense cours d'eau, large ici 30 à 40 fois comme le Rhône à Lyon, mérite bien son nom de *père des eaux*, que lui donnent les sauvages; il roule lentement des eaux limpides, dans des plaines boisées qui le conduisent mollement au golfe du Mexique; son cours est marqué par une multitude d'îles, habitées par des milliers d'oiseaux aquatiques de diverses sortes, qui depuis des siècles y ont établi leur demeure; le fleuve est sillonné sans cesse par les célèbres *steamboats*, bateaux à vapeur les plus beaux du monde entier, tant pour leurs dimensions colossales que par le confort qui y règne; ils relient Saint-Louis à la Nouvelle-Orléans, au Mexique, etc. C'est un transit de commerce considérable entre l'ouest de l'Amérique et le sud-est; le trajet se fait en six jours pour remonter, et en quatre jours pour descendre. Nous avons ici un collége important qui confère les grades; j'y ferai une station d'un mois au moins, avant de m'acheminer vers les *mon-*

tagnes Rocheuses, que je dois explorer avant d'arriver à *San-Francisco*.

» Les premiers cantonnements des sauvages sont à 50 lieues d'ici, et messieurs les Peaux-Rouges, les plus terribles de ces peuples errants sans cesse refoulés dans les bois par la civilisation, seront les premiers que je verrai dans mon excursion du Pacifique. La température est ici d'une chaleur accablante, témoin la végétation méridionale qui couvre le sol, tandis que New-Yorck me semble à peu près de la température des Vosges. Saint-Louis jouit de celle de l'Italie, et donne ses productions; les raisins ont la grosseur d'une *gobille*, et la grappe est de deux décimètres au moins de longueur; la végétation est de toute beauté, et des millions de fleurs et de fruits singuliers et excellents récréent sans cesse la vue, l'odorat et le goût. Le vin de cet Etat n'est pas mauvais, et il produit énormément; on plante la vigne avec fureur, tant sa culture est avantageuse; ce qui pourra bien relâcher un peu les habitudes de tempérance des Américains.

» Un jour, à New-Yorck, étant très loin de nos maisons à l'heure du dîner, j'entrai dans un restaurant (j'étais en habit séculier, car on ne sort jamais autrement de la maison): je fus étonné de rencontrer 300 personnes au moins qui mangeaient sans dire un mot; toutes engloutissaient leur *beefsteak* et buvaient de l'eau silencieusement; c'étaient des commerçants en grande partie; ils avaient l'air de regretter le temps qu'ils perdaient (à peine 20 minutes); puis on leur apportait la carte à payer, et ils s'en allaient à leurs affaires.

» Dans les rues marchandes, pleines de monde, sur les places et dans les voitures, on ne dit *rien du tout*. On affiche partout, sur les murs, les escaliers et même sur le dos des passants; il y a partout des *hommes-affiches;* c'est un contraste frappant avec notre France; les magasins sont immenses, mais très mal tenus; on peut les visiter sans mot dire, et sans qu'on vous en demande la raison; on vous surveille attentivement, et c'est tout; mais ne vous avisez pas de marchander, car tout est à prix fixe, à moins que vous ne vouliez un cent ou un mille des objets marchandés. Un jour, pour faire une expérience, je marchandai un mauvais couteau; on m'en demanda 60 sous (3 fr.); il n'en valait pas le quart; sur mon étonnement, on me le laissa à 55 sous, à condition que j'en prendrais *un mille;* je me sauvai, et je cours encore.

» Quelques échantillons d'affiches: *Souliers inusables... Liqueurs des dieux... Etoffes des reines*, etc., etc.

» Je viens de recevoir l'ordre de partir pour la première colonie sauvage, où nous devons établir des frères, car les RR. PP. Jésuites, qui en sont les

apôtres, en demandent depuis trente ans; de là j'irai à Buffalo, à Montréal, à Québec, où on parle le français partout.

» Je ne sais que devenir lorsqu'on parle anglais, allemand, espagnol ou indien, avec roucoulement, avalement et grimaces; encore dois-je rester grave devant ces caricatures. »

« Saint-Louis, 16 juin.

» Nos maisons sont à de grandes distances et les colléges que j'ai ordre de voir sont clair-semés dans cette immense Amérique du Nord, quinze fois grande comme la France.

» Je vais partir pour l'Arkansas, dans un évêché au milieu des Indiens, où on nous demande 80 frères avec instance, tant la moisson est abondante. Puis je dois aller à Buffalo, dans le nord, à Toronto, puis à Niagara, aux cascades, au lac Supérieur, au lac Huron et peut-être au Labrador, puis je reviendrai à New-Yorck. Ce n'est qu'un trajet de 500 lieues; ici les moyens de transport sont extrêmement rapides. Recommandez-moi à Notre-Dame des voyageurs; j'ai le plus grand besoin de prières. Je suis ici tout à fait isolé, ne parlant pas leurs langues; il fait dans ce pays une chaleur insupportable, je l'offre avec mon isolement pour les âmes du purgatoire, et je cherche le seul ami vrai, puissant et parfait.

» Je suis allé voir Mgr l'archevêque de Saint-Louis, un protecteur spécial de nos frères; il en demande vingt-cinq, quoiqu'il en ait déjà soixante. C'est l'évêque le plus riche du monde; mais il use saintement et largement de ses richesses pour le bien des âmes. Notre sainte religion fait ici des progrès immenses; mais on manque de prêtres. Les pauvres Indiens des montagnes Rocheuses écoutent avec joie et docilité l'instruction catholique que leur donne le R. P. de Suret. Il y a ici près de vingt églises catholiques et un grand nombre d'ordres religieux: jésuites, capucins, rédemptoristes, sœurs de la Charité, de la Visitation, etc., etc.

« 30 juin, Lavenwort au Kansas, près les montagnes Rocheuses.

» Je reçois à l'instant vos lettres du 23 mai, étonné qu'elles aient pu me trouver à 580 lieues de New-Yorck et à 1,700 lieues de vous; la poste des Etats-Unis est fidèle. Ce pays est tout à fait sauvage, couvert de forêts immenses que la hache humaine a toujours respectées. Je suis au milieu des tribus sauvages, les Potesnes, très doux et convertis au catholicisme par les PP. jésuites, qui ont ici un évêque, Mgr Miége, de la Savoie. Ce bon évêque va cordialement vêtu d'une blouse; si ce

n'était son anneau pastoral, on ne se douterait pas que c'est le pasteur d'un diocèse huit fois plus grand que celui de Saint-Claude. Il arrivait d'une tournée chez les Algonquins, où il avait confirmé cinquante de ces bons sauvages, qui l'avaient ravi de joie. La ville épiscopale comptait, il y a quatre ans, à peu près 200 habitants, et aujourd'hui elle en compte 25,000, qui, avant dix ans, auront décuplé. Le fameux chemin de fer du Pacifique forme ici une station importante, et amène sans cesse des flots d'émigrants, Allemands et Irlandais catholiques. Depuis vingt ans, ce saint évêque demande sans cesse de nos frères; mais il y a 144 autres demandes inscrites avant la sienne, qui le feront encore longtemps attendre. J'ai eu l'idée de m'offrir pour faire l'école à ces pauvres Potesnes; mais, ignorant leur langue, je sens mon incapacité et en ai beaucoup souffert. Ces pauvres sauvages me regardaient avec affection, et je n'avais pas même une médaille à leur offrir; c'était navrant.

» La reine de la tribu m'a remis son collier, fait de coquillages, pour que je me souvinsse de tout son peuple dans mes prières. Pauvres Potesnes! priez et faites prier pour eux, je le leur ai promis.

» Plusieurs autres tribus sauvages existent dans les montagnes Rocheuses, et, dans ce moment, elles sont dans une grande exaltation, car les Etats-Unis viennent encore de leur morceler une partie de leur territoire, et, pour se venger, ils massacrent tous les blancs qu'ils rencontrent isolés; ils ont enlevé plusieurs fois les rails du chemin de fer. Les troupes ont fait une battue qui a eu pour résultat d'amener au fort que je vois d'ici soixante des principaux sauvages influents, comme otages. On a été mille fois cruel à leur égard; on les éloigne de la religion.

» Je les aime bien, ces pauvres sauvages; ils sont si intéressants par leur naïveté! Le Père leur a dit que je retournais en Europe; ils ont paru tristes et surpris que je ne restasse pas au milieu d'eux. Il leur a fait connaître l'objet de mon voyage, et aussitôt ils m'ont donné toute une collection d'objets de curiosité : minéraux brillants, instruments en pierres, etc., et ils m'ont fait dire qu'ils me tueraient beaucoup de bêtes qui *marchent* et qui *volent*, si je voulais rester quelque temps.

» Au Canada, je verrai des tribus iroquoises, et je pourrai organiser des chasses pour mes collections, qui comptent déjà douze grandes caisses.

» Les gazelles de Virginie, les antilopes, les cafas, les ours noirs, les buffalos ou bœufs sauvages, foisonnent; faites une invitation cordiale de ma part aux amis chasseurs.

» Nous sommes en retard de huit heures avec vous; nous avons midi quand vous êtes au soir.

» J'ai voyagé dans le New-Jersey, pays protestant, et, cinq jours de suite, j'ai été privé de messe. »

« Saint-Louis du Missouri, 24 juin.

» Pensez-vous qu'on *pense* à vous et aux vôtres sur les bords enchanteurs du célèbre Mississipi? Il en est cependant ainsi, et je fais mieux que penser, j'écris. Voici quelques *spécimens,* comme on dit ici, pris en courant, sur le genre *homo* que Buffon appelle *homo sapiens* et que j'appellerais volontiers *bestialis universalis*. Vous allez me croire de mauvaise humeur par ce début, mais détrompez-vous, je ne fais que décrire, vous jugerez et je me tiens à votre bon jugement. C'est de la première nation du monde que je vous parle, c'est-à-dire de l'Américain pur sang : et d'abord il n'ôte son chapeau que pour se coucher, je crois, et serre la main à tout le monde, promettant à qui veut l'entendre *plus de beurre que de pain* et ne donnant *ni l'un ni l'autre ;* ne cherchant en tout que ses intérêts, même au détriment de tous. La charité et la justice, il s'en moque comme de vieilles formules du vieux monde. Témoin les massacres épouvantables qui ont marqué la guerre dite de l'*esclavage* ici, et dont les traces sont encore visibles. Témoin encore la façon barbare avec laquelle il traite les peuplades sauvages, plus équitables et moins barbares que les Américains. Avec l'affiche de l'opulence, il est sale et crapuleux. Sans cesse, devant vous et même dans les assemblées nombreuses, il crache partout : c'est une maladie générale chez eux ; il s'assied partout, sans façon, les jambes plus haut que la tête, pour lire les journaux. Il y a partout, même dans les wagons, de l'eau à la glace ; chacun boit à qui mieux mieux pour mieux cracher.... même sur ses voisins (pardon de ces dégoûtants détails). Quand il a terminé sa lecture des immenses feuilles publiques, on lui sert, dans les hôtels, un morceau de bois destiné à assouvir l'humeur dévastatrice de l'Américain oisif, car alors il tire son énorme couteau, et gare aux meubles voisins, *pianos d'acajou, tables, fauteuils, etc.,* qui se trouvent à sa portée, s'il n'a le morceau de bois pour *chapoter,* comme on dit vulgairement ; s'il s'en tenait au morceau de bois! mais souvent il s'amuse à *chapoter* son prochain pour un rien. On lui sert aussi sur sa table la bible (*holy-bible*), qu'il *lisotte* en s'endormant, et, avec cet acte, il se croit un parfait honnête homme. Il a lu la *holy-bible* et il se croit permis mille monstruosités révoltantes. Quant aux femmes, je n'en dis rien. Chacun sait qu'il y a là bon besoin de séve chrétienne. J'ai pu causer avec des personnes graves et au courant des *us* et *coutumes* du peuple;

toutes disent que c'est une société *abâtardie* et perdue si l'élément catholique ne vient régénérer ce peuple. Aussi tous les hommes sérieux de ce pays n'ont d'espoir que dans le catholicisme. Un avocat de Saint-Louis (protestant) me disait : « Nous sommes rongés par l'immoralité et la cupidité ; nous sommes perdus si le catholicisme ne nous vient en aide. » Mais il fait ici d'immenses progrès chez les classes élevées et chez les hommes réfléchis. Les conversions sont en grand nombre, mais la génération prochaine en recueillera seule les fruits. »

« New-Yorck, le 20 octobre 1869.

» De Saint-Louis, je suis parti pour la sauvagerie des montagnes Rocheuses, où j'ai entendu chanter la messe en algonquin et en iroquois. Les femmes portent toutes une grande couverture sur la tête, même dans l'église, en sorte qu'on ne peut les voir. Elles répondent au chœur d'hommes, dans le chant, mais d'une façon pittoresque et du nez. On dirait les cris d'une multitude de canards disant des mots de la langue *canarde*, comme *ki-kan-koin, katakouin mi koin koin koin.* Puis, de là, je suis revenu à Montréal, brisé de fatigues de toute sorte. A présent, je suis parfaitement remis, et, dans une quinzaine de jours, je serai en route pour la Nouvelle-Orléans, le Mexique, etc. C'est encore deux mois de voyage, dont une partie sur mer, et, pendant que vous grelotterez près de vos feux d'hiver, je serai au milieu d'un climat de printemps, gravissant les montagnes d'argent du Texas »

C'est grand dommage que ces tableaux, si pittoresquement colorés, se trouvent si brusquement et si vite interrompus. Ils resteront, du moins, comme souvenir de l'un des hommes les plus remarquables qui aient habité et honoré notre province.

Vte Chiflet.

TITRES HONORIFIQUES DU FRÈRE OGÉRIEN.

17 novembre 1855. Membre de la Société d'émulation du Jura.
16 février 1857. Membre de la Société géologique de France.
16 août 1857. Membre et Conservateur du Comice agricole de Lons-le-Saunier.
24 février 1857. Membre de la Commission chargée de l'examen des aspirants au brevet de capacité. Inspecteur des Ecoles normales.
12 juin 1858. Membre de la Société d'émulation du Doubs.
9 juillet 1860. Membre de l'Institut polytechnique universel.
21 juin 1862. Membre de la Société d'émulation des Vosges.
22 septembre 1862. Membre de la Société des sciences et arts de Poligny.

22 mars 1864. Membre de l'Institut des provinces de France (Paris).
5 mai 1864. Inscrit au Livre d'or des savants français.
22 août 1865. Membre du Comité départemental pour l'Exposition universelle, par le Ministre de la maison de l'empereur.
30 mars 1867. Membre de la Commission pour étudier l'Exposition universelle.
25 juin 1868. Membre de l'Académie de Mâcon.
24 février 1859. Membre de l'Académie de Dijon.
10 décembre 1868. Membre de l'Académie delphinale.
1er mars 1869. Membre de la Société de statistique de l'Isère.
24 février 1868. Membre de la Soc. impér. et centrale d'agriculture de France.
25 mars 1864. Membre de la Société météorologique de France.
25 mars 1865. Membre du Congrès international député par le Jura.
25 mars 1866. Député au Congrès des délégués des Sociétés savantes.
5 mai 1864. Membre fondateur des Bibliothèques populaires dans le Jura.
4 mai 1865. Membre de la Commission des Eaux dans le Jura.
8 décembre 1864. Nommé par le Ministre de l'instruction publique membre de la Commission départementale de météorologie.
1861 et 1862. Membre du jury pour l'inspection des fermes dans le Jura.
1862 et 1863. Membre du jury pour l'inspection des vignes.
1864 et 1865. Membre du jury pour l'inspection des jardins.
8 décembre 1854. Fondateur du Cercle des Jeunes gens.

RÉCOMPENSES.

29 septembre 1868. Médaille d'argent du Ministre de l'instruction publique, pour la bonne direction de l'école.
10 mai 1859. Médaille d'or au Concours régional de Lons-le-Saunier, pour quatre cartes agronomiques du Jura.
10 mai 1860. Médaille d'or au Concours général de l'agriculture française, pour six cartes agricoles du Jura.
10 mai 1860. Médaille d'or pour la collection des terres arables du Jura; 200 échantillons étiquetés, analysés et classés.
26 août 1861. Médaille de vermeil au Concours de la Société des sciences et arts de Poligny, pour son Traité sur les mammifères du Jura.
25 août 1862. Médaille de vermeil au Comice de Lons-le-Saunier, pour animaux de basse-cour.
26 août 1862. Médaille d'argent 1re classe, pour l'horticulture, au Concours agricole de Lons-le-Saunier.
28 septembre 1863. Médaille de vermeil à la Société des sciences et arts de Poligny, pour l'ornithologie du Jura.
2 septembre 1863. Médaille de bronze au Concours agricole de Lons-le-Saunier.
— — Médaille de vermeil pour son travail sur la Zoologie agricole du Jura.
24 août 1866. Médaille d'argent pour son Traité d'agriculture du Jura, Comité agricole.
2 avril 1867. Médaille d'or de la part de la Société d'émulation du Jura, pour l'Histoire naturelle du Jura. (Au frère Ogérien la Société reconnaissante.)

1er juillet 1867. Médaille d'argent grand module à l'Exposition universelle de 1867 à Paris, pour 28 cartes agricoles géologiques, industrielles et météorologiques et enseignements statistiques sur le Jura.

1er mars 1868. Officier d'Académie.

1er mars 1863. Médaille d'argent pour le Traité des amendements agricoles, Comice de Lons-le-Saunier.

En 1867. Refusé la croix de la Légion d'honneur proposée par la Société d'émulation du Jura et le conseil municipal de Lons-le-Saunier.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES.

Auteur de la Géologie du Jura, 1858.
— du Traité des Minéraux utiles en agriculture dans le Jura, 1859.
Traité sur les Tourbières du Jura comme combustible et amendement, 1859.
Auteur de la Météorologie du Jura, 1864.
— de la Description du terrain diluvien du Jura, 1864.
— du Terrain tertiaire du Jura, 1865.
— de l'Histoire naturelle du Jura, 1867.
— de la carte géologique du Jura.
— de la carte de classification des terrains quaternaires et tertiaires, 1865.
— — des terrains crétacés, 1865.
— — du terrain jurassique supérieur, 1866.
— — du terrain jurassique moyen, 1866.
— — des terrains jurassiques inférieurs.
— — du lias, 1864.
— — du terrain triasique, 1863.
— — des terrains conchyliens, 1867.
— de la carte de la diffusion du terrain diluvien, 1854.
— de la carte minérale du Jura, 1861.
— — des analyses chimiques des terrains, 1867.
— — agronomique de la nature minérale du sol cultivé, 1860.
— — — des amendements, 1861.
— — — de la nature des cultures, 1861.
— — hydrographique, 1864.
— — hydrotimétrique, 1865.
— — météorologique des vents et des pluies, 1863.
— — des climats et des grêles, 1864.
— — des épidémies, 1866.
— — de la vie humaine, 1867.
— — de l'époque celtique et gauloise.
— — de l'époque romaine.
— — des châteaux, abbayes, etc.

Titres honorifiques, 28.

Récompenses: Médaille de bronze, 1. Médailles d'argent, 5. Médailles de vermeil, 4. Médailles d'or, 4. Officier d'Académie. Total, 15.

Travaux scientifiques, 31.

CHRONIQUE.

28 juin.

Le compte rendu des travaux de la chambre de commerce de Besançon offre pour 1869 un intérêt particulier. La situation de notre district métallurgique ne s'est pas sensiblement modifiée; mais on peut dire qu'elle n'a point empiré. Le groupe des usines de Franche-Comté, qui compte 24 établissements et qui occupe 3,000 ouvriers, a rempli de nombreuses commandes de fer au coke; la tréfilerie et la pointerie se sont soutenues. Le travail s'est maintenu dans les ateliers d'Audincourt, qui travaillent exclusivement au charbon de bois, et cela, bien que les cours aient été pendant tout l'exercice affectés par l'introduction des fers de Suède, sous le bénéfice des acquits à caution; aussi les coupes de bois se sont-elles effectuées en 1869 avec une légère tendance à la hausse. Il ne faut pourtant pas nous le dissimuler, l'industrie des fontes et des fers est loin d'être florissante; c'est un vaisseau qui a jeté à la mer une partie de sa cargaison, et qui travaille péniblement à sauver l'autre. Pour exprimer la situation actuelle par un chiffre, on peut prendre le taux actuel des actions des forges de Franche-Comté. On fait peu d'affaires sur ces actions; cependant on en fait encore assez pour leur assigner une valeur. Or, ces actions, émises dans l'origine au taux de 500 fr., se négocient aujourd'hui sur le pied de 200. Nous croyons qu'elles reprendront faveur sous la direction sage et intelligente des gérants actuels; nous y sommes autorisés, puisque le chiffre de 200 fr. est déjà une de leurs conquêtes; mais tout cela est bien loin de la prospérité. C'est toujours l'horlogerie qui est à la tête de nos industries. La fabrique de Besançon a poursuivi sa marche ascendante, et elle est arrivée, pour 1869, au chiffre jusqu'ici inconnu de 373,000 montres en or et en argent. Sans vouloir indiquer ici les résultats successivement constatés d'année en année depuis les débuts de cette industrie, qu'il nous suffise de dire qu'en 1845,

le nombre total des montres soumises au contrôle de la garantie à Besançon s'élevait à 54,192. On le voit, la quantité ne laisse rien à désirer, et cette quantité ne peut qu'augmenter, si l'on considère que l'année 1869 a produit 40,000 montres de plus que 1868. On ne lira pas sans intérêt le tableau suivant, tiré d'une étude publiée par M. Laussédat dans les *Annales du conservatoire des arts et métiers*. Voici comment s'est répartie, en 1866, la fabrication des montres concentrées sur un bien petit nombre de points en Suisse, en France, en Angleterre et aux Etats-Unis.

Suisse (Neuchatel)	600,000	montres	valant	35,000,000 fr.
— (Genève, Vaud, Berne).	400,000	—	—	22,000,000
France (Besançon)	300,000	—	—	16,000,000
Angleterre	170,000	—	—	13,000,000
Etats-Unis	80,000	—	—	6,000,000

Depuis 1866, la quantité des montres produites a pu changer sur chaque point, mais le rapport a dû rester le même. D'après ce tableau, les montres sorties de Besançon représentent plus du sixième des montres fabriquées dans le monde entier. Nous voyons aussi que la Suisse produit quatre fois autant de montres que Besançon, et il serait peu raisonnable d'espérer que notre fabrique atteigne de longtemps le niveau de sa rivale. On ne doit pas moins reconnaître, d'après la progression rapide qui s'est manifestée dans ces dernières années, qu'elle n'a pas atteint le maximum de son développement. Il n'en est pas moins opportun de se demander si elle ne courrait pas le risque d'être compromise par le renom de supériorité dont l'horlogerie suisse est depuis longtemps en possession dans la partie des montres soignées. Les montres de Genève, généralement les plus estimées, justifient cette préférence par les soins apportés à toutes les parties de leur construction; le travail des montres de prix est confié à des ouvriers d'élite que les fabricants n'hésitent pas à entretenir à grands frais. Faut-il laisser Genève jouir en paix de sa supériorité, renoncer à l'horlogerie de choix et s'en tenir exclusivement aux articles de commerce courant? Nous ne le croyons pas; nous pensons, au contraire, que la prospérité d'une fabrique dépend surtout du talent des ouvriers; qu'elle est plus solidement établie par la qualité supérieure d'un certain nombre de produits que par le bon marché de la grande masse des autres. Le morcellement indéfini du travail n'est pas très favorable à la bonté des produits. Il en résulte que les ouvriers sachant tout faire sont rares aujourd'hui, et ceux-là pourtant peuvent seuls devenir des artistes. Si la dextérité d'un ouvrier se développe par l'habitude de répéter sans

cesse le même travail, de reproduire constamment la même pièce, son intelligence ne s'exerce pas, et il ne sera jamais qu'un artisan borné. Ces considérations portent à conclure que l'avenir de l'art et en même temps celui de l'industrie qui nous occupe sont compromis par la spécialisation, et aussi par la tendance des fabricants à produire exclusivement cette horlogerie médiocre décorée du nom de *bon courant*. Que ceux de Besançon, au lieu de borner leur ambition à faire de bonnes montres communes, n'hésitent pas à entreprendre la fabrication des montres de prix et même des chronomètres de marine, comme leurs voisins de Neuchatel; ils formeront ainsi des ouvriers habiles, et leur industrie ne sera plus exposée à être reléguée au second rang sur les marchés étrangers, et même sur les marchés français. C'est en partie pour arriver à ce résultat de former des ouvriers instruits que l'école municipale d'horlogerie fut créée à Besançon en 1862; le fonctionnement de cette école n'a pas répondu aux espérances qu'elle avait fait naître; le nombre des élèves n'a pas augmenté; il y a là toute une étude à faire.

M. l'abbé Frayhier, curé de Baume-les-Dames, est mort le 26 juin dernier, dans sa soixante-sixième année. Ses obsèques ont eu lieu le lendemain, au milieu du concours de toute la population. M. Frayhier était bien connu dans le diocèse de Besançon pour son intelligence distinguée et son talent fort remarquable de catéchiste et d'orateur. D'abord vicaire à Vesoul, puis curé à Dampierre-sur-Salon, il fut nommé curé à Baume en 1846, en remplacement de M. l'abbé Grivet. L'attachement qu'il avait conçu pour cette paroisse lui fit refuser la cure de Vesoul, que l'autorité ecclésiastique lui offrit en 1857 avec les plus honorables instances. Il trouva dans la reconnaissance des habitants de Baume une récompense digne de ce dévouement. Ces généreux sentiments ne se sont pas altérés pendant la longue maladie qui a tenu M. l'abbé Frayhier éloigné des fonctions de son ministère, et ceux qui ont assisté à la cérémonie de ses obsèques ont pu y reconnaître tous les signes du recueillement religieux et de la douleur publique. Toutes les boutiques étaient fermées; aucun visage curieux ne s'est montré sur le passage du cortége; la paroisse entière a accompagné à l'église et au cimetière la dépouille mortelle du pasteur, voulant jeter, jusque dans la fosse entr'ouverte, un dernier regard sur son cercueil, une dernière goutte d'eau bénite sur ses restes vénérés.

M. le chanoine Ruckstuhl, qui présidait les obsèques, a, dans quelques paroles dignement émues, rappelé les titres du défunt à la reconnaissance des fidèles. Il a constaté, en même temps, à la louange de la ville de Baume, comment elle sait apprécier les vertus du sacerdoce, et de

quelle considération elle a toujours entouré la personne et le ministère du prêtre.

C'est toujours la religion qui fait naître, au milieu de nos jours troublés, les sublimes dévouements et les grandes œuvres de charité; c'est elle qui produit encore ces fêtes touchantes, où la pauvreté et la richesse, l'innocence et le repentir, se confondent et se mêlent aux pieds du Dieu tout-puissant. L'abondance des matières ne nous a pas permis jusqu'à ce jour d'insérer dans les *Annales* un récit emprunté aux *Annales dominicaines*, dû à la plume gracieuse de Mlle Marie de Saint-Juan; ce récit est intitulé: *Translation des restes du R. P. Lataste.* Le P. Lataste est, comme on le sait, le fondateur d'une œuvre qui ouvre, après sept années d'épreuves, les rangs des filles de saint Dominique aux pauvres prisonnières libérées qui, pendant leur détention, ont donné des preuves de leur repentir et de leur piété, et sont arrivées au point d'aspirer à la vie religieuse. Etablie d'abord à Frasne-le-Château, la maison de *Béthanie* (c'est ainsi qu'on l'appelle) était devenue trop petite pour contenir trente personnes, dont le nombre promettait de s'accroître. Le P. Lataste songeait donc à bâtir ou à trouver un autre local, quand la mort le frappa. Le château de Mont était à vendre. Placé sur deux chemins de fer, à vingt minutes de Besançon, dans un enclos fertile de sept hectares, il offrait à l'œuvre du P. Lataste un ensemble de conditions avantageuses, qu'on n'aurait pu espérer ailleurs. On l'acheta, l'œuvre fut transportée de Frasne-le-Château à Mont; le 28 janvier de cette année, il ne restait plus à Frasne que le corps du R. P. Lataste; les filles de Béthanie étaient bien décidées à ne pas laisser derrière elles les restes de leur père. Une lettre de Mlle de Saint-Juan, secrétaire du comité de patronage de Béthanie, contient le récit touchant de cette translation; elle est adressée au R. P. Guérittot, ancien aumônier de la maison de Béthanie; nous la citons presque tout entière :

« Mon Révérend Père,

» Je viens, d'après la demande que vous m'en avez faite, vous raconter les douces émotions et les touchants tableaux de la journée du 29 janvier au nouveau couvent de Mont.

» Ce fut le 28 janvier, fête de la Translation des reliques de saint Thomas d'Aquin, que le convoi se mit en marche pour la nouvelle résidence de Béthanie. Tout partait avec lui, tout était prêt pour le recevoir.

» La grande galerie du château de Mont était déjà transformée en chapelle, l'autel dressé à l'extrémité, les hautes fenêtres voilées de rideaux rouges, le chemin de la croix, les petits tableaux, les statuettes, placés

le long des murs; cette vieille demeure disposée en couvent semblait rajeunie par la propreté dominicaine, qui n'y avait pas laissé une tache ni un grain de poussière. Il était trois heures environ quand les voyageurs arrivèrent; le lourd et triple cercueil fut immédiatement monté à la chapelle, située au premier étage, et placé sur l'humble catafalque qui l'attendait; une garde fidèle lui fut faite jour et nuit par les religieuses et Mme de Sainte-Agathe, nouvelle présidente de notre comité, qui veillaient ou priaient à ses côtés, jusqu'au matin.....

» L'office commença à neuf heures et demie; la messe fut célébrée, avec diacre et sous-diacre, par M. l'abbé Gandillot, jeune et pieux aumônier donné à Béthanie par Monseigneur le cardinal Mathieu, dont la bonté pour l'œuvre ne nous laisse rien à désirer. Quatorze prêtres du voisinage entouraient le cercueil blanc où flottait, entre des branches de lis et des couronnes d'immortelles, le froc dominicain, recouvert de l'étole sacerdotale, d'un rosaire, d'un crucifix, d'une ceinture de cuir et du cordon de saint Thomas. Les armes de l'ordre, peintes sur un écusson, décoraient le côté de la tête, et neuf cierges placés en ligne brûlaient à droite et à gauche.

» Le saint sacrifice achevé, nous sortîmes pendant l'absoute à cause de l'étroitesse de la chapelle, qui cependant contenait alors plus de cent cinquante personnes. Nous prîmes toutes des cierges allumés, dont l'éclat ressortait plus vif sur nos habits de deuil, et nous restâmes échelonnées des deux côtés de l'escalier, comme une haie lumineuse au milieu de laquelle six vigoureux porteurs descendirent le vénérable et cher cercueil. Lorsque le cortége des prêtres et des hommes du village eut défilé, les religieuses marchèrent à notre tête, et une imposante procession s'avança en ligne droite vers cette croix rustique ornée de lierre que le P. Lataste avait commandée pour sa tombe, et que ses filles avaient fidèlement rapportée de Frasne. L'air était si calme qu'aucun cierge ne s'éteignit; le soleil éclairait de rayons roses les vapeurs du matin s'élevant des rives du Doubs, et donnait un charme printanier à cette ravissante vallée. Les lumières portées par nos mains semblaient essayer de s'unir au grand astre et lui parler de notre foi et de notre espérance. Oui! toutes nos petites flammes iront bientôt se perdre dans l'immensité des clartés divines; et déjà l'âme de celui que nous allions confier à cette terre hospitalière nous précédait là-haut.

» Les derniers rangs étaient arrivés autour de la fosse béante; et tous écoutaient, dans un morne silence, les prières que la sainte Eglise psalmodie dans ces lugubres scènes, comme une mère afin d'endormir son

enfant. Un mot chanté plus haut que les autres réveilla notre douleur: *Pater noster!* s'était écrié le célébrant. Oui! c'était un père pour ces pauvres orphelines qui fondaient en larmes! La Révérende Mère Prieure, lisant ma pensée, me prit les mains; nous enlevâmes, d'un mouvement simultané, les branches de lis et les couronnes d'immortelles qui couvraient encore la bière, et nous les suspendîmes aux sapins, tandis que les porteurs descendaient lentement, sans bruit et sans secousse, le cercueil dans la terre qui paraissait ouverte plutôt pour enfouir un trésor que pour dévorer les restes d'une précieuse vie.

» Chacun reprit tristement le chemin parcouru naguère; je ne sais comment il se fit que je donnais fraternellement le bras à deux réhabilitées pleurant à mes côtés: la communauté de nos larmes nous avait ainsi rapprochées sans nous en apercevoir: elles ne me parlèrent pas, mais m'embrassèrent avec une tendresse que je leur ai rendue de grand cœur.....

» Jugez si nous aurions désiré vous voir parmi nous, vous, mon Révérend Père, témoin des premiers pas de l'œuvre naissante sur notre sol franc-comtois, et le T. R. P. Faucillon, le T. R. P. Sandreau, le P. Robinet, le P. Eveillé-Lagrange, le P. Maumus, le Fr. Roland, les quatre novices de Flavigny présents l'année dernière aux funérailles, et le T. R. P. Mas, et même, oserai-je le dire? le Révérendissime Père Général, puisque lui aussi, comme tous ceux dont les noms arrivent sous ma plume, a foulé la terre ingrate de Frasne, et ne connaît pas ce beau paysage de Mont, ce clos de sept hectares auquel le Doubs sert de clôture, qu'un limpide ruisseau traverse en face d'un horizon de montagnes boisées aux formes variées, portant pour diadème la chapelle de Notre-Dame du Mont, les ruines féodales de Montferrand, le château moderne de Torpes et le donjon gothique de Thoraise, comme pour dire aux âmes qui ont tout quitté pour Dieu, qu'elles n'ont rien à regretter en ce monde, où tout passe. »

C. DE VAULCHIER.



TABLE DES MATIÈRES

DU TREIZIÈME VOLUME.

I. — JANVIER 1870.

II. — FÉVRIER.